

Bulletin
de la
Société
Archéologique
du Finistère

tome CIV

1976

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

(reconnue d'utilité publique par décret du 20 mars 1889)

4, rue du Palais, 29000 QUIMPER

C.C.P. 338-65 RENNES

Présidents d'honneur :

M. le Préfet du Finistère

Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon

Composition du bureau au 1^{er} janvier 1977 :

Président honoraire :

M. Louis Ogès

Président :

M. René Daniel

Vice-présidents :

M. le médecin général Charles Laurent

M^e Roger Le Brun

M. Yves Tanneau

M. Claude Fagnen

M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h

Secrétaires :

Mlle Claudia Jézéquel

M. Alain Breut

M. Georges-Michel Thomas

Trésorier :

M. Hervé Glorennec

Trésorier adjoint :

M. Guy Pernez

*Commissaires aux comptes
et conseillers :*

M. Alain Le Grand

M. Grégoire Le Clech

Conseillers :

M. Jacques Charpy

M. Tanguy Daniel

M. Alexis Le Bihan

M. Jean-Paul Le Bihan

M. Yves Le Gallo

M. Jean Tanguy

SOMMAIRE

Pages

LES ORIGINES : PRÉHISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

P.-R. GIOT. — Chronique de préhistoire et de proto-histoire finistériennes pour 1976	9
Jean-Laurent MONNIER. — Le gisement moustérien de tradition acheuléenne de Kervouster, en Guengat (Finistère). Fouilles de 1974, 1975 et 1976	15
René SANQUER. — Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1976)	27
J.-Y. EVEILLARD et A.-H. DIZERBO. — Un trésor monétaire du III ^e siècle à Morgat, en Crozon	71
Patrick GALLIOU. — Les premiers chrétiens du diocèse de Cornouaille ?	87
P.-R. GIOT et J.-L. MONNIER. — La chronologie du cimetière breton et des oratoires celtiques de Saint-Saturnin ou Saint-Urnel, en Plomeur ..	93
Ann DORNIER. — Cinq tessons tournés décorés à la molette découverts à Douarnenez	97

LE MOYEN AGE : DOCUMENTS INÉDITS

Michel PASTOUREAU. — Le rôle d'armes du second traité de Guérande (1381). Une « photographie » de l'héraldique bretonne à la fin du XIV ^e siècle	103
Jean-Baptiste MOLIN. — Un livre d'heures selon l'usage de Quimper ?	153

MER ET MARINS D'ANCIEN RÉGIME

Joachim DARSEL. — La vie maritime sur les côtes du Léon sous l'Ancien Régime	163
--	-----

L'ÉGLISE ET LA RÉVOLUTION

- René DANIEL. — Après Thermidor. Quelques aspects de la vie religieuse dans le Finistère .. 199
- Jean-Louis LE FLOC'H. — L'organisation du clergé dans le nouveau diocèse en l'année 1803 ... 209

LA RÉVOLUTION DE 1848

- Christian MÉNARD. — La révolution de 1848 dans le Finistère. La correspondance des commissaires de la République dans le département .. 239
- Georges-Michel THOMAS. — Les insurgés de juin 1848 sur les pontons en rade de Brest 299

ÉRUDITS FINISTÉRIENS

- Charles LAURENT. — Les ouvrages historiques de François Jourdan de La Passardière 309
- Jean ASCOET. — La vie et l'œuvre de Louis Le Guennec (1878-1935) 313

RICHESSSES ARTISTIQUES

- Yves-P. CASTEL. — Les systèmes de vases acoustiques anciens dans les églises du Finistère (XIV^e-XVII^e siècle) 331
- Georges-Michel THOMAS. — Notes sur l'église de Rosnoën et ses bâtisseurs 349

DOCUMENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- Tanguy DANIEL. — Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (années 1975 et 1976) ... 351
- F. BROUDIC. — Bibliographie analytique des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (années 1975-1976) 423

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

Pages

Procès-verbaux des séances et excursions :

Séance du 28 janvier 1976	447
Séance du 25 février 1976	448
Séance du 31 mars 1976	449
Annexe au procès-verbal : Jos Le Doaré (1904-1976)	450
Séance du 29 avril 1976	452
Excursion du 9 mai 1976 dans le Parc d'Ar- morique	453
Séance du 24 juin 1976	453
Séance et excursion du 10 août 1976	455
Séance du 30 septembre 1976	456
Séance et excursion du 17 octobre 1976 ...	457
Séance du 25 novembre 1976	460
Séance du 30 décembre 1976	461

Table des illustrations	463
-------------------------------	-----

P.-R. GIOT

Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1976

Dans les introductions sans prétentions à ces modestes chroniques, nous n'avons jamais osé, jusqu'ici, entraîner nos lecteurs vers les sommets de l'esprit fréquentés par les intellectuels qui croient pratiquer la « Nouvelle Archéologie ». D'abord parce que nous fréquentons surtout dans nos régions des préhistoriens ou des archéologues aux prises avec des problèmes matériels sordides pour assurer tant mal que bien la sauvegarde d'une modeste fraction du patrimoine archéologique et son étude élémentaire. Mais je ne saurais pratiquer de mon côté plus longtemps l'obscurantisme sans rappeler que depuis une vingtaine d'années il paraît de plus en plus de livres, essais, colloques et articles consacrés à l'épluchage de la méthode, à la théorie de l'archéologie et à la critique de ses finalités. La plus grande partie en paraît dans la seule langue de communication internationale qui subsiste, encore que de miens amis de la *British Academy* n'hésitent pas à écrire que c'est trop souvent dans une variante d'anglais qu'ils qualifient de *gobbledygook*. Ce que l'on pourrait comparer au jargon que pratiquent trop souvent en français d'aucuns philosophes, psychologues, sociologues ou ethnologues dont l'esprit court plus vite que la plume. Disons que beaucoup de préhistoriens éminents, mais accablés par des responsabilités administratives, pensent pratiquer de la *New Archaeology* depuis fort longtemps, à la manière de Monsieur Jourdain, et sans avoir le temps d'en raffiner les préciosités. En français il a paru au moins quelques articles de mise au point (1). Bref, tout ce mouvement de l'esprit existe, et c'est très important. Que nul n'en ignore.

(1) *Annales E.S.C.*, 1973, p. 33-65 ; *Revue archéologique*, 1971, p. 93-121.

Mais pour ne pas rester ignare, on peut souhaiter en lire un exposé d'une clarté limpide, à dose homéopathique. Or, un éminent cher collègue protohistorien, professeur à l'université de Göteborg, C.A. Moberg, vient d'avoir l'idée lumineuse d'adapter lui-même en français sa merveilleuse petite *Introduction à l'archéologie* (2). Carl-Axel est l'un des plus polyglottes des archéologues que j'aie jamais rencontré dans les congrès internationaux. Grâce à lui vous pourrez aborder, à mi-pente, sans larmes et sans pleurs, et sans maux de tête, l'essentiel des idées qui trottent, de nuage en nuage, dans les cervelles des néo-archéologues en même temps que vous rendre compte des étapes de la démarche de toute recherche archéologique. Publicité gratuite, j'ai payé mon exemplaire 45 F. Mais je pense que si seulement un sur dix des membres de la Société archéologique du Finistère le lisait, cela changerait radicalement toute l'approche de bien de nos problèmes.

Descendons des cimes encore une marche. Cette année s'est tenu en France le congrès de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques. La grande foire de la préhistoire a permis à quelque 3 000 spécialistes de 85 nations de se rencontrer. Mais prestige obligeant, cela a engagé pour une fois nos autorités à faire un effort en subventionnant un ensemble de publications remarquables. A moins d'une réédition, les livrets-guides des excursions auront été publiés pour les seuls congressistes (celui de notre excursion A 3 « Bretagne », de Caen à Nantes en dix jours, en 150 pages, a obligé notre équipe à un utile effort de rédaction). Mais un ouvrage collectif *La Préhistoire française* en deux tomes (le premier en deux fascicules, ce qui fait trois volumes reliés), en 1532 + 914 pages, plus les préfaces dont la présidentielle, 8 490 grammes au total, rassemble 235 + 83 contributions. Son premier tirage (3) ayant été épuisé tout de suite, une réimpression a été nécessaire. Malgré quelques absences fâcheuses dans la liste des participants, et en dépit des inconvénients d'un « saucissonnage » à la fois spatial et chronologique, cette somme restera longtemps un ouvrage de base et de référence. Son tarif en apparence élevé (320 F) est en réalité un cadeau au prix coûtant pour une telle masse de textes et d'illustrations, dans les circonstances actuelles.

En le lisant, on constatera que les préhistoriens et protohistoriens qui y ont contribué, ainsi que les géologues et paléontologistes qui ont décrit l'environnement des évolutions des sociétés humaines, au nombre de 229, sont restés très naturalistes, très écologistes, et n'ont guère cherché dans cet ouvrage de synthèse à dépasser le stade de l'*archéographie* (pour employer un terme proposé par C.A. Moberg). Ils sont restés très prudents, très peu diserts ou loquaces devant les perspectives de l'archéologie sociale ou explicatrice vers laquelle tendent les promoteurs de la « Nouvelle Archéologie ». Pour l'essentiel on en est resté à la

(2) François Maspéro, éditeur, 1976.

(3) Editions du C.N.R.S.

préhistoire factuelle de base. Le même ouvrage écrit dans dix ou vingt ans serait peut-être très différent dans ses orientations, mais pouvons-nous en être certains ? A part quelques transformations nécessaires et salutaires dans les manières d'aborder les faits et les explications, un point de vue souvent critique devant les interprétations classiques ou un peu rapides, la « Nouvelle Archéologie » nous apportera-t-elle une véritable révolution ou seulement une mode passagère ?

**

Redescendons encore jusqu'au niveau de nos préoccupations habituelles. On constatera, en dehors des incidences très variables d'une année à l'autre des interventions d'urgence, un certain tassement de l'ampleur des activités de recherche archéologique, par rapport à ce que nous faisons par exemple il y a six ou dix ans et plus. Les obligations nées de la tenue du congrès y ont été pour quelque chose en 1976, de même que le souci de déblayer des rédactions et des mises au point arriérées. Il y a d'une manière plus générale la lassitude ou le dégoût inspirés par les conceptions par trop bureaucratiques de certains, il y a l'effet de l'inflation qui fait que les subventions de fouille pour des chantiers d'importance égale n'ont en fait pas augmenté et ont plutôt diminué depuis dix ans (en grande partie aussi du fait que pour l'ensemble du pays il y a un plus grand nombre de demandeurs et que le midi de la France se voit attribuer la quasi-totalité des moyens disponibles). A quoi bon entreprendre certaines recherches si on n'a plus les moyens décents de les mener, d'autant plus que les exigences scientifiques sont de plus en plus grandes ; en fait les subventions de fouilles ne peuvent guère couvrir autre chose que les frais de nourriture de la main-d'œuvre bénévole, et tout l'appareil scientifique doit être assuré par ailleurs, en dehors du cas de quelques privilégiés. A quoi bon entreprendre certaines recherches puisque l'on a de moins en moins les possibilités de les publier décemment, et que même quand un manuscrit est accepté par une grande revue nationale, on vous fait des réductions drastiques dans le texte et l'illustration. A quoi bon d'ailleurs tenter d'ouvrir des chantiers sur des sites austères et difficiles, pour lesquels on trouve de moins en moins de main-d'œuvre bénévole consciencieuse et capable, et pour l'exploitation « après fouille » desquels (et c'est souvent une tâche énorme) on ne dispose pas de collaborations suffisantes, ni institutionnelles, ni bénévoles.

Nous assombrissons à peine le tableau, en tout cas ce qui serait un peu exagéré pour cette année sera vrai dans deux ans, au point où en sont les choses. Le tout avec la perspective de l'anéantissement graduel du patrimoine archéologique, fonte inéluctable que nous avons maintes fois évoquée, qui est d'autant plus maligne qu'elle grignote insidieusement des sites qui ne sont pas sous des mesures de protection, et qu'elle n'est pas palliée par des interventions *in extremis* de sauvetage

ou d'urgence qui n'y pourraient d'ailleurs plus rien. Le potentiel des chercheurs à plein temps, des enseignants-chercheurs des universités, des enseignants en général qui ont eu une formation valable et pratique en complément, des techniciens, etc. de notre région, ce potentiel est sous-employé faute de pouvoir être aidé, assisté, déchargé des tâches secondaires qui mangent leur temps. Dans notre chronique de 1970 nous avons dit la triste expérience et le peu d'efficacité ou de dévouement qui sort en pratique des tentatives de recours à des petits groupes ou associations locales. De nouvelles expériences tout aussi pleines de désillusions viennent encore de confirmer et d'illustrer mot pour mot ce que nous y avons dit et qui n'avait pas plu à tout le monde...

D'une part, il y a évidemment le fait que le grand public reçoit une image déformée de ce qu'est vraiment l'archéologie scientifique, et que les *mass media* n'y aident guère. Pour une bonne émission à la télévision, il y en aura combien de fâcheuses ; pour un bon article de journal, il y en a bien davantage de pernicioeux. Il faudrait exiger de tout membre d'un groupe ou d'association de lire, par exemple, le livre de C.A. Moberg, où il trouverait quelques formules claires sur ce que l'archéologie est et n'est pas.

D'autre part, il y a le fait que la notion de dévouement s'est effacée et qu'il n'y a plus de véritable bénévolat. On ne vient plus pour donner sa main-d'œuvre, mais on vient pour revendiquer, pour recevoir. On ne respecte plus aucune discipline ni aucun horaire, et pour beaucoup, on vient en fait au spectacle et on ne fait aucun travail effectif, surtout pas le travail pénible. On papote : quelle dérision par rapport à ces chantiers de fouilles de l'étranger où il n'est même pas permis de parler sauf motif de service. Pour exprimer le fond de ma pensée, il y a bien des coups de pied quelque part qui se perdent. On retrouve la désagrégation des structures de l'enseignement en général.

Le rêve : travailler uniquement avec des étudiants en archéologie étrangers. De ces étudiants qui ont déjà une formation, sont souvent aussi compétents et parfois plus compétents que nous, et qui travaillent admirablement. A condition de fermer les yeux sur d'éventuelles et accidentelles consommations excessives de vin rouge ordinaire en dehors des heures de service, on n'a jamais eu qu'à s'en louer. Le problème : celui des variations des parités des changes, notre pays étant en pratique l'un des plus chers d'Europe pour un porte-monnaie d'étudiant.

En dehors des palabres et des polémiques issues de la publication du rapport de J. Soustelle sur la recherche française en archéologie et en anthropologie, des enquêtes, des questionnaires patronnés par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (« pour une politique de l'archéologie »), les pouvoirs publics s'étaient trop avancés pour ne pas faire aboutir quelques mesures peu coûteuses assez rapidement. Un décret réformera le Conseil supérieur de la recherche archéologique ; le budget de 1977 introduit un fonds spécial de concours pour l'archéologie de sauvetage, alimenté par les ministères et organismes

causes de destructions. On parle davantage de concertation, de coopération entre administrations concurrentes. Mais les dispositions théoriques ne valent que ce que valent les hommes qui les appliquent.

**

L'ACTIVITÉ ARCHÉOLOGIQUE EN 1976 *

Le seul chantier de fouilles de recherche a été celui de M. J.-L. Monnier sur l'atelier paléolithique de *Kervouster* en *Guengat*, où il a effectué sa troisième campagne. Un article de ce chercheur résume les résultats actuels de ces soigneuses investigations.

Quelques nouveaux objets paléolithiques ont été récoltés par M. Le Goff (et étudiés bien entendu par M. Monnier) à *Cléder* et à *Sibiril*. Dans bien des endroits on a repéré des silex mésolithiques et néolithiques. A ce point de vue, M. Gouletquer a continué quelques prospections dans la région de *Plovan* et environs. Mais les incendies de landes des deux dernières années ont permis de remarquer des sites à silex divers, par exemple à M. J. Peuziat à *Plogoff*.

Une tombe en coffre a été découverte à *Kergréach* en *Trégourez*, et étudiée par M. Le Roux. Une nécropole de coffres du même genre, à *Kérégo* en *Saint-Goazec*, découverte les années précédentes lors des labours, a fait l'objet d'un chantier de sauvetage sous la conduite de M. Y. Lecerf. Une douzaine de ces coffres en dalles d'ardoise et une structure plus énigmatique en blocs de quartz sont apparus sur les quelques 200 m² décapés. Bien que le mobilier soit très pauvre, l'ensemble paraît dater de l'âge du bronze.

Le caveau d'un tumulus arasé de l'âge du bronze est apparu sous une maison en construction à *Créac'h-Ichen* en *Plougoulm*. Les travaux routiers liés au remembrement ont écorné le cairn central d'un grand tumulus à *Cazin* en *Plouigneau* ; ce monument fera l'objet d'une fouille d'urgence ultérieure. M. J. Peuziat a repéré des tumulus nouveaux à *Kergoat* en *Guengat*, à *Bellevue* et au *Merdy* en *Kerlaz*.

Des coupes fraîches de rectifications routières font souvent apparaître des traces de fossé comblés, d'âges très divers, protohistoriques ou plus récents en général. C'est ainsi qu'à *La Vieuville* en *Plounéour-Ménez*, M. Le Roux a remarqué un fossé avec un tesson semblant de l'âge du fer sur la R.N. 785. Egalement à *Lezarlé* en *Le Juch*, sur la R.N. 165, il a vu d'autres fossés comblés.

* Avec la collaboration de J. Briard, J.-L. Monnier, J.-R. Bourhis, Y. Onnée, C.-T. Le Roux et Y. Lecerf ; et avec le concours de P. Berrou, B. Hallegouët, J. Peuziat et L. Talec.

Mais la sécheresse de la fin du printemps de 1976 a offert à la prospection aérienne des conditions extraordinairement favorables dans toute l'Europe occidentale, même en Bretagne, où en général il ne fait pas assez sec et où les conditions de sol ne sont pas des meilleures pour ce genre de détection. Dans le nord de l'Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-du-Nord, des quantités de sites archéologiques insoupçonnés se sont ainsi montrés pendant la courte période de temps favorable, fin juin. Des enclos de formes variées, des « fermes indigènes » peuvent remonter à la protohistoire. Au début du mois de juillet, nous avons pu consacrer avec M. J. Peuziat un vol au-dessus de la Basse-Cornouaille, un peu tardivement, à ces prospections. Cela nous a permis de photographier les traces de retranchements connus mais arasés de nos jours, médiévaux et protohistoriques (comme ceux de *Castellou* en *Saint-Jean-Trolimon*), de repérer pas mal de traces suspectes, gallo-romaines ou plus récentes. Mais les types de grands enclos que nous avons vus dans les Côtes-du-Nord la semaine précédente, ou n'étaient plus visibles, ou n'existent pas dans la région finistérienne survolée. Il est à remarquer que, en dépit de ces conditions relativement meilleures, des sites connus ne se remarquaient pas dans la végétation. Malgré tout, cet essai fut concluant. On n'ose pas cependant espérer que le Finistère bénéficie prochainement d'une nouvelle sécheresse excessive de printemps, ce qui permettrait d'en réaliser une couverture aérienne systématique, à condition d'ailleurs que la météorologie, et notamment la luminosité, soient bonnes pour la photographie.

Près de *Kerriéré* en *Poullan-sur-Mer*, M. J. Peuziat a conduit une délicate fouille de sauvetage concernant une série de trois petits caissons en plaquettes pierreuses renfermant des urnes cinéraires. Ces structures étaient apparues par érosion naturelle sous un chemin. L'une des urnes contenait une fibule assez abîmée. L'ensemble paraît dater du début de l'âge du fer.

Le répertoire des stèles armoricaines de l'âge du fer sera toujours inexact. D'une part, il faut déplorer tous les ans que des gens s'en attribuent pour orner leurs plates-bandes. De l'autre, on en remarque qui n'avaient pas été recensées. M. B. Hallegouët nous a signalé une stèle hémisphérique au *Cleuziou* en *Arzano* ; M. Joseph Floch en a remarqué une de section octogonale, en granite rose, haute de 2 m environ, à *Kermadéza* en *Plougasnou*. Une face porte des entailles de coins préparatoires à un débitage qui n'a pas été poussé plus loin. Gisant sur un talus elle a été heureusement dressée en bordure de route. M. B. Hallegouët a également noté une stèle tronconique à *Kerréfren* en *Lan-drévarzec*.

Il n'a pas été signalé de découverte de souterrain de l'âge du fer. La sécheresse peut y être pour quelque chose, mais la fréquence diminue d'une manière générale. Le passage quasi généralisé des tracteurs a fait effondrer la plupart des voûtes qui étaient prêtes à s'effondrer.

JEAN-LAURENT MONNIER *

Le gisement moustérien de tradition acheuléenne de Kervouster, en Guengat (Finistère) Fouilles de 1974, 1975 et 1976

Longtemps contestée, la présence d'industries paléolithiques en Basse-Bretagne est devenue une réalité aussi indéniable que celle des mégalithes. Mais les témoins de cet « âge de la pierre » sont fragiles et souvent plus difficilement perceptibles. En ce domaine, le baron Halna du Fretay fut un précurseur puisque, dès 1886, il découvrit le gisement de Kervouster. Il avait pourtant été précédé par le docteur Le Hir qui, à Roc'h-Toul en Guiclan (aussi en Finistère), avait révélé, sans doute pour la première fois, la présence d'une industrie paléolithique en Bretagne (1). Sur le site de Kervouster, Halna du Fretay rassembla une importante collection de pierres taillées et publia un mémoire intitulé *Silex quaternaires en Guengat* (2). Cet archéologue qui remplaça jadis le vicomte de La Villemarqué à la présidence de notre société, eut le grand mérite de combattre l'idée communément admise à l'époque selon laquelle la Basse-Bretagne n'était pas habitée avant le néolithique. Mais du Fretay croyait à un âge en accord avec la Bible : « *L'âge évident est donc celui qui a précédé immédiatement le Déluge* ». A la mort du baron, sa collection fut dispersée et une bonne partie jetée aux ornières du chemin. C'est hélas trop souvent le sort réservé aux collections privées. Vayson de Pradenne en acquit quelques éléments et publia des

* Equipe de recherche du C.N.R.S. n° 27, « Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire et Quaternaire armoricain », associée à l'université de Rennes (B.P. 25 A, 35031 RENNES CEDEX).

- (1) Dr LE HIR. *Première grotte à silex taillés signalée en Bretagne*, dans *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, t. V, 1869, p. 119-122.
- (2) Baron HALNA DU FRETAY. *Silex quaternaires en Guengat (Finistère)*, dans *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 2° semestre 1887, p. 177-188.

dessins (3) ; il considérerait cette industrie comme plus ancienne que celle du Mont-Dol (4), donc au moins du moustérien ancien. Le docteur M. Gruet (5) proposa un âge plus récent au vu de certains grattoirs carénés figurés par Vayson de Pradenne : il rapprocha l'industrie de Kervouster de la « transition moustéro-aurignacienne ».

Rappelons que le gisement de Kervouster se situe au nord-ouest de la commune de Guengat, auprès du moulin du même nom. Il s'étend sur environ quatre hectares, au confluent de deux ruisseaux que domine la chapelle Sainte-Brigitte. « L'atelier de taille », localisé par Halna du Fretay dans sa publication, semble se prolonger à l'ouest du ruisseau du Juch par une zone qui aurait pu être davantage réservée à l'habitat. Le sous-sol est granitique (granite à deux micas de la bande Pointe du Van-Baud). Mais il subsiste en surface de grosses dalles de quartzite, reliques d'une cuirasse siliceuse tertiaire, fragmentée par l'érosion. C'est cette roche récente, à cassure lustrée, qui a fourni la matière première de l'atelier de taille. Elle s'accompagne de silicifications qui miment le silex et furent assez prisées des premiers habitants de Kervouster.

En 1974, l'autorisation m'a été donnée d'entreprendre des fouilles sur cette grande station paléolithique (6). Je tiens à remercier le service des fouilles du secrétariat d'Etat à la culture et le conseil général du Finistère pour l'aide qu'ils ont bien voulu m'accorder. Je veux exprimer ma gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont apporté leur soutien aussi efficace qu'amical : M. P.-R. Giot, directeur de recherche au C.N.R.S., Mme Louise Diverrière et M. Hervé Diverrière, M. Guillaume Tymen, M. Roger Jule, maire de Guengat ainsi que MM. de Kéroulaz, Josick Peuziat et Francis Guéguen. J'ai été assisté, tout au long de ces trois campagnes successives, par des fouilleurs bénévoles (7).

-
- (3) A. VAYSON DE PRADENNE. *Le Paléolithique en Bretagne*, dans *Comptes rendus du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Nantes, 1935, p. 386-390.
 - (4) S. SIRODOT. *Conférence sur les fouilles exécutées au Mont-Dol (Ille-et-Vilaine) en 1872*, dans *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XI, 1873, p. 59-108.
 - (5) M. GRUET. *Présence d'industries aurignaciennes dans le sud du Massif armoricain*, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. XLIV, 1947, p. 182-191.
 - (6) J.-L. MONNIER. *Mise en évidence d'une stratigraphie remarquable dans le gisement paléolithique de Kervouster en Guengat (Finistère)*, dans *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. 280, 1975, série D, p. 1341-1343.
 - (7) Ont participé aux fouilles : Mme A.-M. Audier, M. P. Audier (enseignant), Mlle S. Auvinet (étudiante), M. D. Barker (étudiant, Grande-Bretagne), M. H. Bataille (commerçant), Mlle C. Beauchamp (étudiante, Grande-Bretagne), M. B. Blivet (étudiant), Mlle M.-T. Bourhis (étudiante), M. J.-R. Bourhis (ingénieur au C.N.R.S.), Mlle F. Dahan (étudiante), M. Y. Gontier (étudiant), Mlle S. Grall (étudiante), Mlle M. Hallu (assistante sociale), Mlle L. Hallu (infirmière), M. F. Le Provost (enseignant), Mlle Z. Lipecka (étudiante, Pologne), M. R. Manning (diplomate, Grande-Bretagne), M. M. Marchant (enseignant), Mlle V. Mattocks (étudiante, Grande-Bretagne), M. J. Montfort (enseignant), M. D. Mouton (enseignant), M. G. Musi (étudiant), Mme L. Napper (Grande-Bretagne), M. Y. Onnée (colla-

La première campagne de fouille, menée en août-septembre 1974, a consisté essentiellement en un sondage destiné à connaître la profondeur du gisement et à aborder son étude stratigraphique. Localisée vers le milieu de la parcelle 47, cette excavation dut être rebouchée en fin de campagne sans être achevée. L'année suivante un abri métallique fut implanté en bordure de la parcelle 47, à l'initiative de M. C.-T. Le Roux, directeur des Antiquités préhistoriques de Bretagne. Nous pûmes dès lors envisager des travaux d'une autre envergure. Cet abri présente le double avantage de pouvoir travailler quelles que soient les conditions atmosphériques et de garder l'excavation ouverte d'une année sur l'autre (8). A l'automne 1976, la tempête occasionna des dégâts auxquels nous pûmes heureusement remédier.

La technique de fouille consiste en un décapage minutieux accompagné de nombreux relevés (plans et coupes) et de photographies. La difficulté majeure réside dans le repérage et la mise en évidence des couches successives.

RECHERCHE D'UNE STRATIGRAPHIE

Le sondage effectué en 1974 a bien montré que le gisement n'est pas seulement superficiel. Au contraire, les couches contenant l'industrie ont été rencontrées sur plus de deux mètres de profondeur. Plusieurs niveaux riches en éclats sont apparus, séparés par des couches de limons et d'argile sableuse d'origine périglaciaire plus ou moins stériles.

Au terme de ces trois premières campagnes de fouille à Kervouster, la partie la plus récente du gisement est bien connue. La couche de remaniement actuel est d'épaisseur variable : correspondant seulement à la partie labourée, elle est mince dans le milieu du champ (une vingtaine de centimètres) ; mais elle peut atteindre 60 cm à proximité du talus, lorsque de la terre a été rapportée par les travaux liés au remembrement. Sous cette couche 1 de teinte grise, se trouve un dépôt limoneux, friable, de couleur brun jaune et dont l'épaisseur varie de 15 à 40 cm. Nous l'avons parfois subdivisée en une couche 2 a et une couche 2 b quoique les différences sédimentologiques ne soient pas évidentes entre ces deux derniers niveaux. Cette distinction tient surtout à des critères archéologiques. En effet, il semble désormais assuré qu'un pre-

borateur technique au C.N.R.S.), Mlle G. O'Sullivan (Irlande), M. J. Peuziat (docteur en chirurgie dentaire), Mlle C. Poissonnier (étudiante), Mlle A. Querrioux (étudiante), M. D. Rendu (rédacteur d'assurances), M. J. Simson (étudiant, Grande-Bretagne), Mlle J. Tanguy (étudiante), Mlle M.-A. Thibaudet (étudiante), Mlle C. Thimon (étudiante), Mlle F. Villemonteix (étudiante).

(8) Vers la fin de l'été 1976, une excursion du congrès de l'*Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques*, regroupant de nombreux chercheurs de tous pays, a visité le chantier de Kervouster.

mier étage d'occupation (donc le plus récent) a été découvert à la base de la couche 2. La solifluxion (9) et le ruissellement ont entraîné une partie du sol d'habitat ce qui explique que l'on trouve des éclats de quartzite dans toute l'épaisseur de la couche. La limite inférieure de 2 b est assez facilement observable car le sédiment qui compose la couche 3 est beaucoup plus sableux et de couleur plus grise dans son ensemble. Un aspect « marmorisé », à taches rouille et grises est fréquent et dû à l'hydromorphie. L'épaisseur de la couche 3 est également très variable, entre 30 et 50 cm environ. Sa base est aussi marquée par un niveau d'occupation paléolithique riche en quartzites taillés, donc plus ancien que le précédent. Un liséré ferrugineux souligne par endroits la limite avec la couche 4.

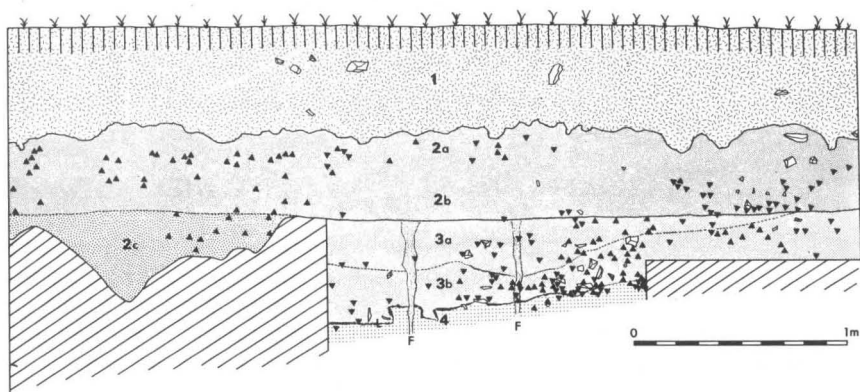


Fig. 1. — Guengat, fouille de *Kervouster*.

Coupe Est (état en 1976)

Les numéros sont ceux des couches reconnues (voir description stratigraphique dans le texte). F indique des fentes de gel ; L indique un liséré ferrugineux orangé. Les triangles noirs indiquent la position des éclats de quartzite situés entre 0 et 25 cm de la coupe (projection dans le plan de la coupe). En hachures : les parties non fouillées.

Les niveaux plus profonds ne sont connus, à l'heure actuelle, que par le sondage de 1974. Nous savons qu'il y a d'autres couches de sable argileux contenant encore de l'industrie paléolithique. Puis, plus profondément, un sable roux, assez fin, montre des petits galets de granite émoussés avec encore des éclats de quartzite.

Le sable roux qui semble former la base du gisement est sans doute d'origine fluviatile. Il a été déposé par le ruisseau qui occupait déjà la vallée du Juch au quaternaire. Les sables argileux qui le recouvrent

(9) La solifluxion est un écoulement boueux en climat périglaciaire (voir *infra*).

proviennent du remaniement de sédiments plus anciens, sans doute d'âge tertiaire. Le climat périglaciaire qui s'est installé sur le pays au cours de la dernière glaciation (Weichsel = Würm) a provoqué de nombreuses perturbations dues au gel et à ses phénomènes associés. Le sol, gelé en profondeur de manière plus ou moins permanente (*pergélisol*) constituait une couche imperméable sur laquelle les terres superficielles gorgées d'eau et rendues molles par les réchauffements saisonniers, formaient facilement des coulées pâteuses, même sur des pentes faibles. Nos régions, situées un peu au sud des inlandsis pléistocènes, ont souvent connu ces phénomènes provoquant des accumulations parfois énormes de limons à blocailles (*head*). Mais revenons plus précisément à Kervoster : les sables argileux des couches 3 et 4 sont justement dues à ces actions périglaciaires (*so'ifluxion*). Ces dépôts ont également fossilisé d'autres formes de cryoturbation (10) que nous lisons sur les coupes de la fouille : ce sont des fentes grises subverticales et plus ou moins ramifiées sur les sections, mais qui, sur les décapages horizontaux, dessinent un réseau polygonal très caractéristique ; en outre les sables profonds se sont injectés dans les couches supérieures sous l'effet du ramollissement. Les fentes de gel ne dépassent jamais la base de la couche 2 ce qui signifie qu'elles sont antérieures au niveau d'occupation le plus récent. Par contre il semble bien que les déformations liées aux injections sableuses se sont répercutées dans la couche 2 sous forme de grandes ondulations. Cette couche 2 est de nature sédimentologique très différente : c'est un limon qui n'a pu se former sans un apport éolien (*loess*) ennoyant les restes de l'activité humaine. Mais les caractères loessiques se sont trouvés très estompés par la solifluxion et le ruissellement qui s'exercèrent encore par la suite. L'étude stratigraphique a bien montré l'existence d'une séparation nette et incontestable entre deux niveaux d'habitat paléolithiques. La suite de la fouille nous en apprendra peut-être d'autres.

LE PREMIER NIVEAU D'OCCUPATION PALÉOLITHIQUE

Le premier niveau reconnu se situe donc à la base de la couche 2. Soupçonné dès le sondage de 1974, il s'est confirmé par la suite. Les hommes du paléolithique ont laissé ici de nombreuses traces de leurs activités, essentiellement la taille du quartzite. Dans le coin nord-est du rectangle fouillé fut découverte une fosse. C'est une excavation de forme arrondie, profonde de 40 cm environ et qui a été creusée dans la couche 3. Les bords sont évasés et assez irréguliers ; certaines bosselures sont interprétées comme des éboulements des parois avant l'abandon définitif de la fosse. Au centre se trouvait un bloc de grès étrangement rouge et patiné. La fosse fut ensuite remplie et recouverte,

(10) Le terme « cryoturbation » englobe l'ensemble des déformations liées à la présence de glace dans le sol.

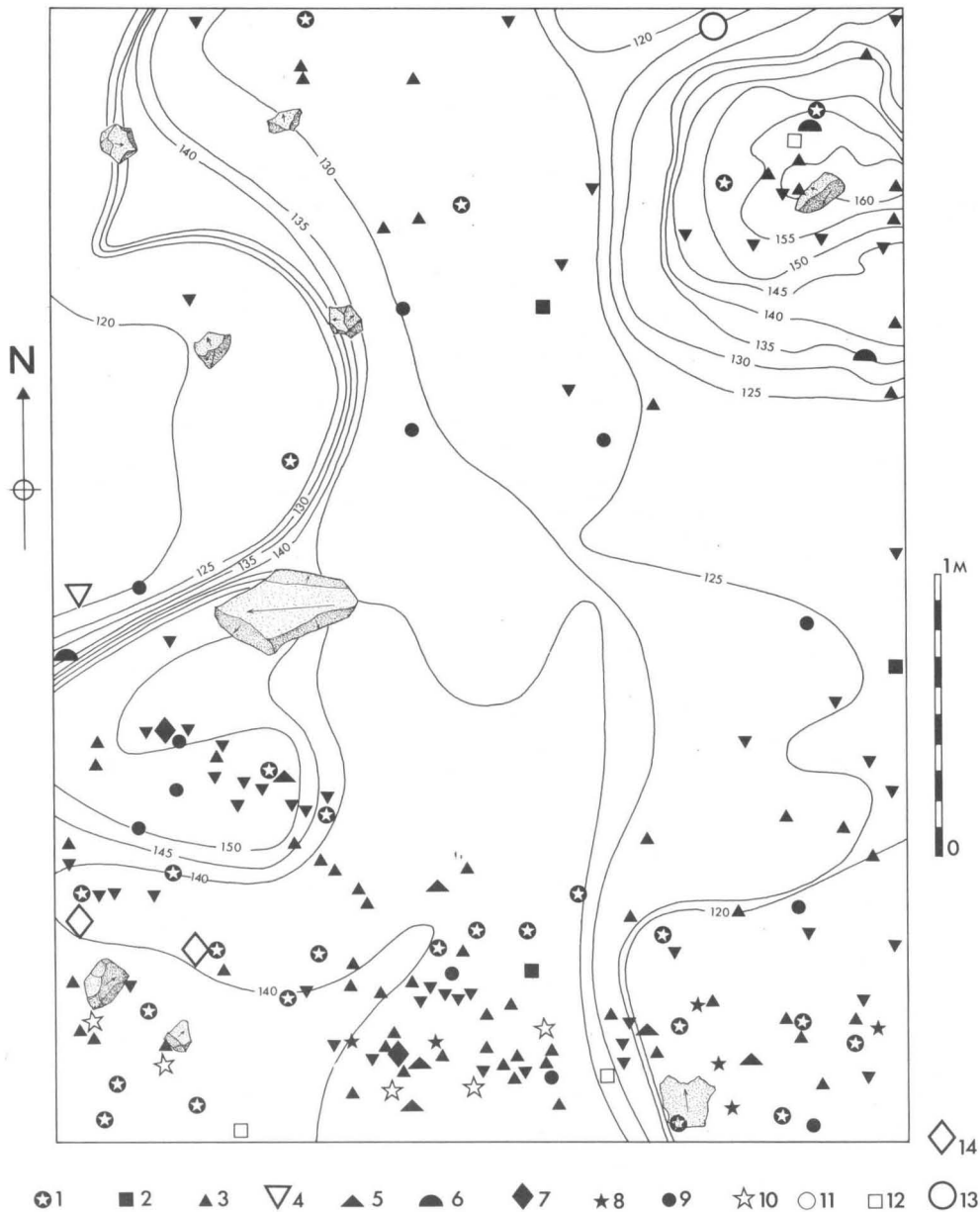


Fig. 2. — Guengat, fouille de Kervouster.

Plan du premier niveau d'occupation paléolithique et répartition de l'outillage

Les courbes de niveau indiquent les profondeurs en centimètres sous le niveau de référence général du chantier. Remarquer la fosse en haut à gauche avec son caillou rougi au centre. Le plus gros bloc représenté est en granite; les autres sont en quartzite.

1. — nucleus; 2. — lame ou lamelle; 3. — éclat; 4. — percuteur; 5. — racloir; 6. — grattoir; 7. — burin; 8. — perçoir ou bec; 9. — encoche; 10. — denticulé; 11. — raclette; 12. — couteau à dos naturel; 13. — disque à retouches bifaces; 14. — biface.

comme l'ensemble des structures, par le limon loessique. Au sud-ouest de la fosse a été rencontré un gros bloc de granite, apparemment disposé intentionnellement sur le sol de l'époque. De gros nucleus de quartzite sont dispersés à ce niveau. Les déchets de taille forment parfois de véritables accumulations. Les éclats et outils retouchés, de même que les nucleus, semblent concentrés vers la fosse et au sud du bloc de granite. Lors des recherches de 1974, des traces cendreuses avaient été observées, témoignant de l'existence de foyers. Ce niveau d'occupation est, dans son ensemble, assez horizontal, mises à part quelques déformations dues aux effets du gel quaternaire. Seule la fosse introduit une dénivellation importante. Le rôle de cette dépression artificielle reste encore en grande partie une énigme. La présence du bloc rouge et de charbons de bois dispersés dans le voisinage nous a fait penser à une utilisation comme foyer. De telles structures en forme de cuvette sont courantes au paléolithique. Une mesure de la *thermoluminescence* doit être tentée afin de préciser si la roche a été chauffée. En tout état de cause, les traces patentes de feu sont tout de même bien minces et les bords de l'excavation ne paraissent pas avoir été brûlés. Ce « trou » aurait encore pu servir à chercher ou à recueillir de l'eau dans ce terrain argileux et imperméable. On connaît aussi, dans le moustérien, de telles fosses ayant servi à des inhumations d'enfants (La Ferrassie) ; mais ici l'acidité et l'humidité du terrain ont fait disparaître tous vestiges osseux. Une quatrième hypothèse, sans doute moins sé-

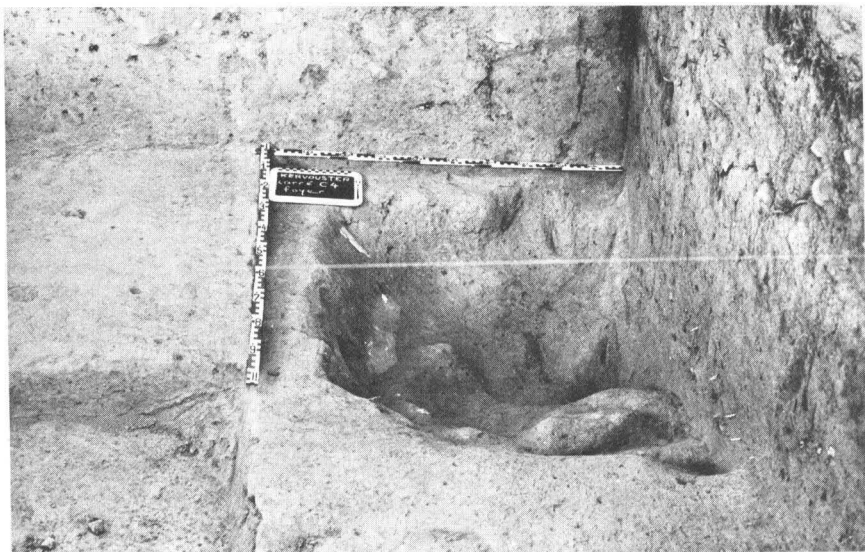


Fig. 3. — Guengat, fouille de *Kervouster*.

La fosse creusée dans la couche 3, à la base de la couche 2.

Photographie prise après enlèvement de son remplissage limoneux.

duisante, nous semble, pour le moment, plus crédible : sur la fin de l'occupation du site, il devenait de plus en plus difficile de récolter des blocs de quartzite aptes à la taille ; cette matière, en effet, avait été déjà largement utilisée au cours des fréquentations précédentes et l'enfouissement dû à la solifluxion masquait certainement les blocs qui restaient. La fosse pourrait être la trace d'une recherche de la matière première. Des nucléus, des gros éclats anciennement débités, ont ainsi pu être récupérés et retaillés.

LE SECOND NIVEAU D'OCCUPATION PALÉOLITHIQUE

Le décapage du second niveau d'occupation est en cours (couche 3 b). Contrairement au précédent, celui-ci est une surface en forte pente dirigée vers le nord-ouest. L'aspect bosselé du fond de la couche 3 est dû aux déformations par le gel. Les nucléus, parfois de grande taille, sont particulièrement abondants. On les trouve un peu partout, sauf peut-être dans une zone ovalaire orientée nord-est - sud-ouest. La plus grande concentration (et aussi les plus gros blocs) se rencontrent vers le sud du rectangle de fouille. De nombreux déchets de taille (éclats de préparation, petits éclats de retouches, débris divers) accompagnent les nucléus. Les éclats proprement dits et les outils retouchés sont dis-



Fig. 4. — Guengat, fouille de Kervouster.

Aspect du deuxième niveau d'occupation en cours de décapage.

Remarquer les éclats de quartzite associés à de gros blocs taillés (nucléus).

persés. A noter cependant que les deux bifaces trouvés dans cette couche étaient groupés. La poursuite de la fouille en 1977 nous en apprendra sans doute davantage.

APERÇU SUR L'INDUSTRIE

Des milliers d'éclats et déchets de taille ont été recueillis mais la faible proportion des pièces retouchées reste une difficulté pour l'étude statistique. En outre les outils sont souvent peu typiques et les bifaces, quoi qu'on ait pu en penser, sont très rares.

La technique de taille employée par les hommes de Kervouster n'est pas de type Levallois, à de très rares exceptions près. L'aspect grossier du débitage, le grand nombre des débris informes, sont cependant en partie le reflet d'une matière première assez ingrate. L'indice de facettage des talons est faible, ce qui revient à dire que la phase préparatoire du nucleus, avant le détachement d'un éclat, est restée assez fruste, le plan de frappe n'étant constitué que par un seul grand enlèvement ou encore par une surface naturelle du bloc initial. La fabrication de lames était aussi peu pratiquée (indice laminaire inférieur à 5 %).

L'étude typologique de l'outillage recueilli n'est pas achevée. Mais nous pouvons d'ores et déjà remarquer l'existence d'un fonds commun représenté par les racloirs, les denticulés, les encoches. Les couteaux à dos ne sont pas très nombreux et souvent atypiques ; beaucoup d'éclats, par contre, ont pu être utilisés comme des couteaux à dos naturel. Les outils de type paléolithique supérieur tels les grattoirs (certains proches du type caréné) et les burins sont sans doute une particularité de cette industrie. Un décompte *provisoire* suivant la liste type établie par F. Bordes donne le résultat suivant :

	couche 1	couche 2	couche 3
Eclats Levallois typiques	3	0	1
Eclats Levallois atypiques	3	0	0
Pointes pseudo-Levallois	2	0	0
Racloirs simples droits	5	1	1
Racloirs simples convexes	4	5	2
Racloirs simples concaves	4	2	3
Racloirs doubles droits	2	1	0
Racloir double droit-concave	0	1	0
Racloir double biconcave	1	0	0
Racloir convergent convexe	0	1	0
Racloir déjeté	0	1	0
Racloir transversal convexe	0	1	0
Racloirs sur face plane	3	1	0
Racloirs à retouche abrupte	3	1	0
Racloirs à retouche alterne	1	0	0

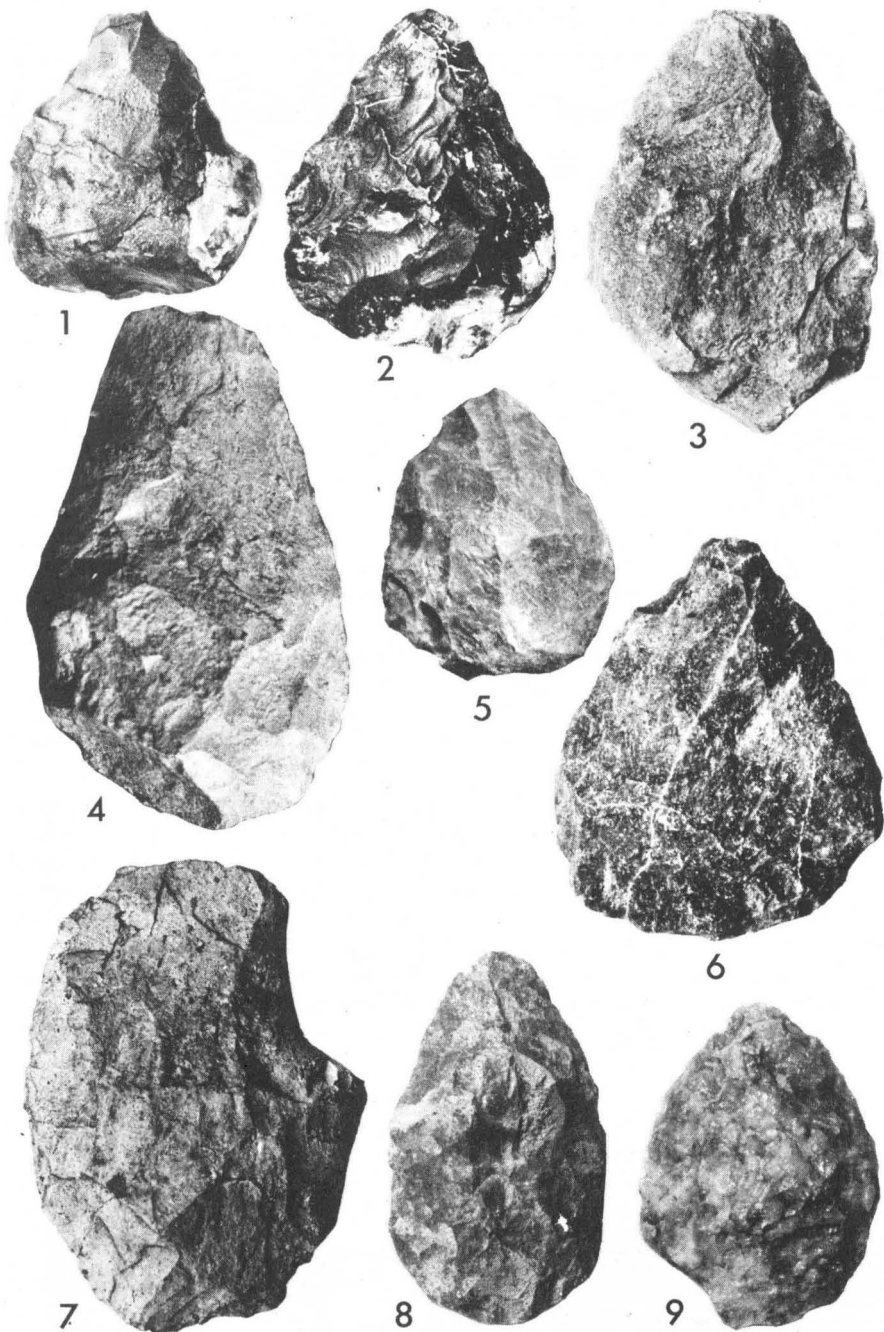


Fig. 5. — Guengat, fouille de *Kervouster*.

Quelques outils du gisement.

(Collections de Keroulaz, Diverrès et Musée préhistorique finistérien)

Les pièces n° 1 (6 cm), n° 2 (7 cm), n° 3 (9 cm), n° 5 (7,5 cm), n° 6 (8,5 cm), n° 7 (13 cm), n° 8 (8 cm) et n° 9 (7 cm) appartiennent toutes au moustérien de tradition acheuléenne. Le biface n° 5 a été trouvé en fouille à 2 m de profondeur. L'outil n° 7 est un hachereau sur éclat. Le biface n° 4 appartient à l'acheuléen supérieur. Tous sont en quartzite lustré, sauf le n° 9 qui est en quartz.

	couche 1	couche 2	couche 3
Grattoirs typiques	3	3	1
Grattoirs atypiques	8	5	3
Burins typiques	5	4	2
Burins atypiques	5	2	2
Perçoirs typiques	1	1	0
Perçoirs atypiques	3	9	10
Couteaux à dos atypiques	1	4	2
Couteaux à dos naturel	1	4	3
Raclettes	0	2	1
Eclats tronqués	3	1	7
Encoches	44	33	22
Denticulés	13	13	6
Becs burinants alternes	0	1	1
Retouche abrupte alterne mince	1	0	0
Pointe de Tayac	1	0	0
Encoches en bout	3	2	0
Hachoir	0	0	1
Rabot	1	0	0
Outil pédonculé	0	1	0

Les bifaces, comme nous l'avons dit plus haut, sont peu fréquents. Deux fragments ont été trouvés dans la couche 1 ; la couche 2 a livré un petit biface et un disque ; dans l'état actuel des recherches, la couche 3 a fourni deux fragments de bifaces et un outil à peine ébauché. La plus belle pièce provient du niveau le plus profond (sondage 1974) : c'est un petit biface cordiforme qui reposait dans le sable roux à — 2 m. On peut penser que l'on a seulement taillé des outils à cet endroit, les objets terminés étant emportés en un lieu d'habitat distinct. La suite des recherches permettra de le préciser.

Pourtant les bifaces du site sont bien connus. Ce sont des pièces plus ou moins cordiformes ou triangulaires, parfois amygdaloïdes, taillées à partir de grands éclats de quartzite ou de blocs. Nous en connaissons cependant quelques-uns en quartz. Il n'est pas rare de rencontrer des bifaces partiels dont généralement une face, parfois les deux, porte des plages non retouchées. Fréquemment, la face d'éclatement, suffisamment bombée, a été peu travaillée. Certains se rapprochent des racloirs, non seulement par leur morphologie mais aussi sans doute par leur utilisation. Des études typologiques détaillées de ces pièces sont en cours (11).

(11) L'ensemble des objets trouvés en fouille à Kervouster est actuellement en cours d'étude au laboratoire. Il sera ensuite intégralement déposé au *Musée préhistorique finistérien* de Pors-Carn (Saint-Guérolé - Penmarc'h).

CONCLUSION

Les premières campagnes de fouilles sur le célèbre gisement paléolithique de Kervouster ont démontré que son intérêt ne se limite pas

à quelques pièces trouvées ici et là, mais qu'il existe une véritable stratigraphie, fait déjà rare en Bretagne. En outre la conservation de structures d'habitat ou d'occupation est exceptionnelle pour cette période si ancienne. De telles traces ont pourtant été mises au jour à Kervouster.

L'industrie, caractérisée par les bifaces, appartient en grande majorité au *moustérien de tradition acheuléenne*. Nous la rapprochons volontiers du « type B » moins riche en bifaces et assez tardif. La suite des fouilles nous permettra sans doute de savoir s'il se trouve d'autres types plus anciens. La présence d'un *hachereau* sur le site, dans un contexte analogue à celui du Bois-du-Rocher, vient encore confirmer l'extension septentrionale de ce type d'outil (12). Mais la fréquentation de la station remonte bien au-delà du moustérien : c'est en tout cas ce que semble indiquer un biface découvert fortuitement et dont le type de taille s'apparente à l'*acheuléen*. L'existence de paléolithique supérieur à Kervouster ne semble pas prouvée jusqu'à présent, bien qu'en d'autres régions, le moustérien de tradition acheuléenne de type B paraisse être à l'origine du périgordien ancien.

En gros, et par comparaison avec d'autres gisements, nous pouvons situer l'activité de l'atelier de Kervouster entre 150 000 ans (acheuléen supérieur) et 40 000 ans (moustérien final), la phase essentielle correspondant d'ailleurs à cette dernière période. Ensuite le quartzite a pu être réutilisé sporadiquement, à défaut de silex, au mésolithique puis au néolithique, mais ceci appartient déjà à l'histoire postglaciaire.

(12) J.-L. MONNIER et P.-J. TEXIER. *Découverte de trois hachereaux au Bois-du-Rocher (Côtes-du-Nord)*, dans *L'Anthropologie* (à paraître).

RENÉ SANQUER

Chronique d'archéologie antique et médiévale

(année 1976) *

L'histoire de l'Antiquité vit actuellement une mutation profonde, dont les conséquences sur l'archéologie ne manqueront pas de se faire sentir. Il importe donc que nos confrères en soient avertis, même si l'auteur de ces lignes n'a pas la compétence nécessaire pour faire comprendre des données très complexes, qui nécessitent une spécialisation avancée. Comme le faisait remarquer Pierre Vidal-Naquet : « *Il y a à*

* Cette chronique ne pourrait exister sans l'aide désintéressée de nombreux correspondants, parmi lesquels je suis heureux de citer MM. Carrié, Caraes, Collobert, Dantec, Jannès, Guéguen, Guenver, Le Goff, Ménard, Moullet, Peuziat, Philippe, Puillandre, Quiniou. Qu'ils trouvent ici la marque de ma reconnaissance. M. Alain Breut m'a apporté sa connaissance précieuse des choses de la mer pour l'étude de l'usine de salaisons de Plomarc'h. J'ai eu la chance de rencontrer, en la personne de M. le docteur G. Desse, le savant le plus compétent en matière de poissons, et sa présence au Laboratoire de biologie marine de Concarneau a beaucoup facilité l'identification des restes osseux prélevés dans les cuves de Plomarc'h.

Les interventions sur le terrain ont été dirigées par MM. Galliou (Pont-Croix), Le Bihan (Quimper), J.-P. Bardel (Quimper, rue du Frugy), J. Irien (Plabennec).

Ont participé aux fouilles de Douarnenez : MM. et Mlles Emmanuel Bardet, Martine Botquin, Dominique Brigant, Jean-Roger Brohan, Pierre Chabert, Hervé Garrec, Marie-Françoise Guiguet, Michel Pavloff, Isabelle Simiand, Odile Simon, Philippe Simon, Claude Viry, M. et Mme Siraudeau, Mme R. Sanquer.

Ont participé aux fouilles de Pont-Croix : MM. et Mlles Jeannie Blanchet, Pascale Boubour, Martine Cadiou, Pierre Cotte, Marie-Anne Delval, Martin de Framond, Marcelle Moreau, Jacques Moreau, Françoise Theobald, Laurence Miossec, Mme P. Galliou.

cela des raisons qui tiennent à la formation que nous avons les uns et les autres reçue. Ni la licence ni l'agrégation (de lettres ou d'histoire) ne comportait la plus petite initiation à l'anthropologie. Un homme de ma génération n'a pu que se donner une formation très limitée, de bric et de broc » (1).

Sous l'impulsion des travaux de MM. Claude Lévi-Strauss, qui réhabilitait les peuples dits « sauvages », et Georges Dumézil, qui retrouvait l'origine des mythes et du rituel gréco-romains dans le lointain patrioïne indo-européen, une « nouvelle vague » de chercheurs jette aujourd'hui un regard neuf sur les sources de l'histoire ancienne.

Cette évolution est heureuse. La conception traditionnelle de l'histoire ancienne menaçait, en effet, d'aboutir à une impasse et à la sclérose de la recherche. En France, l'enseignement de cette discipline universitaire, presque uniquement tourné vers la Grèce et vers Rome, excluait bien souvent l'Égypte, la Mésopotamie, l'Asie occidentale, et, presque toujours, l'Inde, la Chine, où, pourtant, de très riches civilisations s'étaient développées pendant plusieurs millénaires parallèlement à la civilisation méditerranéenne. L'argument le plus fréquemment utilisé pour les écarter leur déniait toute influence sur notre Occident européen. Quant aux « Barbares », d'Europe et d'ailleurs, ils ne méritaient aucune mention, n'étant pas « civilisés ». L'enseignement, d'un autre côté, privilégiait l'étude des textes, littéraires ou épigraphiques, parce qu'ils avaient l'avantage, contrairement à l'archéologie, de nous faire pénétrer immédiatement dans la pensée des hommes. Il n'est certes pas question de mépriser cette étude. L'analyse approfondie d'un texte antique est une merveilleuse formation à la logique et à la rigueur, dans la mesure où le chercheur, ayant très peu de documents à sa disposition, doit en tirer toute la « substantifique moelle ». Mais la prédilection pour les documents écrits oriente alors l'historien vers le récit des événements ou la reconstitution des cadres institutionnels. L'étudiant en histoire des années 1950 aurait dû tout connaître des guerres médiques, des campagnes d'Alexandre, de la guerre des Gaules, des guerres civiles à Rome, des conquêtes romaines, de la conversion de Constantin. Il évoluait à l'aise dans les institutions d'Athènes au v^e siècle, les diverses monarchies hellénistiques, les rouages de la République romaine, les services administratifs du Haut-Empire, la bureaucratie du Bas-Empire, etc. Mais, enfin, avoir pour unique objectif d'affiner sur certains points minuscules les organigrammes de l'Empire romain ne paraît pas susceptible d'ouvrir des perspectives exaltantes aux jeunes cerveaux qui entrent dans la carrière d'historien de l'Antiquité. C'est pourquoi il est réconfortant de voir aujourd'hui l'histoire ancienne bouillonner d'idées originales, repartir sur des bases nouvelles.

(1) P. VIDAL-NAQUET, *Histoire et Anthropologie*, conférence prononcée au congrès de la Société des professeurs d'histoire ancienne de l'université à Tours, en 1973.

Cette conception novatrice, associée au perfectionnement des méthodes archéologiques, a provoqué la réhabilitation des peuples dits « barbares ». Pour illustrer le changement qui s'est accompli et ses répercussions en archéologie, je résumerai ici une argumentation présentée par le professeur John R. Collis, de l'université de Sheffield (2), sur les différentes approches des problèmes de l'âge du fer en Grande-Bretagne.

Les premiers archéologues britanniques avaient fait en général des études classiques et cherchaient des solutions chez les auteurs de l'Antiquité. Ils envisageaient les découvertes archéologiques sous l'angle historique et politique. En conséquence, leur idée centrale était que les autochtones, des barbares, avaient changé et évolué en fonction des influences reçues du monde classique et, en premier lieu, à la suite des invasions. Par exemple, si les formes et le décor des poteries s'étaient modifiés à l'âge du fer en Grande-Bretagne, il fallait y voir la conséquence des invasions des Belges du continent et de celle de Jules César. De même, les fortifications de hauteur, les *hill-forts*, auraient été édifiées pour résister aux invasions continentales ou, seconde hypothèse, auraient été imposées aux vaincus par les conquérants. Il s'ensuivait une chronologie des vestiges fondée sur ces invasions connues par les textes. C'est le *concept historique*, qui sous-tend les démonstrations d'archéologues comme sir Arthur Evans, Bushe Fox, Ch. Hawkes.

Mais, à partir de 1960, un nouveau concept explicatif se fait jour, le *concept culturel* : les découvertes archéologiques sont considérées dans leur propre homogénéité et non par rapport à des événements extérieurs. En conséquence, il ne faut envisager qu'une seule culture indigène en Grande-Bretagne, qui évolue de façon régulière depuis l'âge du bronze, vers 1300-1200, jusqu'à la conquête romaine. C'est la *Woodbury Culture*. Dans cette optique, les *hill-forts* sont une forme d'habitat comme une autre et la poterie se transforme selon des critères internes. Cette théorie est défendue par H. R. Hodson. Mais, parler d'une culture unique pendant quelque 1 500 ans est trop vague. Aussi un troisième concept est-il enfin mis en avant, le *concept économique et social*. Dans le concept culturel, on pense que la poterie était fabriquée par des communautés, plus spécialement par les femmes, et que, par conséquent, elle exprime des affinités culturelles. Ce n'est pas ce que croit M. D. Peacock, un géologue passé à l'archéologie. Il a démontré, par l'analyse des graviers et des minéraux contenus dans la poterie, que celle-ci était produite dans des centres spécialisés et ensuite commercialisée, dès le néolithique. A cette haute époque, on fabriquait sur le Lizard, en Cornouailles, une poterie fine, exportée dans un rayon de 500 km. A l'âge du fer, sur le Lizard également, on a produit une variété de poterie dans le style de *Glastonbury*.

(2) J.-R. COLLIS. *Les récents développements de l'étude de l'âge du fer en Grande-Bretagne*, dans *l'âge du fer en Forez*, publication du Centre d'études foréziennes, n° 2, journée d'étude du 5 mai 1974.

Pour expliquer son propos, M. Collis prend l'exemple d'une poterie fabriquée dans la vallée de la Severn à l'âge du fer, caractérisée par une décoration estampée et un décor lissé avec des motifs en S. M. Ch. Hawkes y voit la preuve d'une invasion au début de La Tène, venue de la côte atlantique où l'on connaît des objets de comparaison (en Armorique, en Espagne). H. R. Hodson, au contraire, y trouve la confirmation de l'existence d'une zone culturelle peuplée par des groupes qui partagent des traditions identiques, des idées culturelles voisines et, donc, fabriquent la même poterie. D. Peacock démontre que cette poterie a été fabriquée par des potiers spécialisés qui avaient établi un atelier sur les collines de Malvern dans le Herefordshire. La répartition géographique des poteries indique seulement la zone dans laquelle leurs productions étaient commercialisées.

On peut appliquer la même démonstration en Armorique. On sait qu'une céramique commune particulière est recueillie en abondance sur les sites romains du nord du Finistère. C'est une poterie grise, décorée d'une frise de motifs simples, rectilignes ou curvilignes, avec une panse ornée au lissoir (3). Comment expliquer cette concentration ? Les utilisateurs appartenaient peut-être à un groupement humain particulariste, uni par les mêmes traditions, une tribu ou une fédération de tribus à l'époque gauloise, entité humaine transformée sous l'Empire romain en une circonscription administrative, un *pagus* par exemple, que l'on retrouverait au Moyen Âge sous le nom de *pagus Achmensis*, pays d'Ach. Mais on peut penser également que ces vases proviennent d'un atelier unique, au style original. Or, on sait qu'à Lannilis, au nord-ouest du Léon, plusieurs officines de potiers ont travaillé pendant des siècles selon des méthodes anciennes et G. Chenet, dans son ouvrage sur la céramique sigillée d'Argonne, rappelle qu'à Lannilis, on tournait encore au XIX^e siècle des formes gauloises. Des fouilles prochaines de M. l'abbé Irien nous aideront à connaître le répertoire des formes et les particularités de l'argile utilisées dans ces ateliers. M. J.-J. Hatt, dans une intervention orale au congrès de la Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, à Saintes, en 1976, a évoqué un problème identique d'attribution en Alsace, à propos des céramiques des Triboques et des Trévires, très dissemblables, alors que les cités sont voisines. S'agit-il de poteries de tradition tribale ou de la production de deux fabriques différentes ? Le problème n'est pas tranché, mais on peut constater que l'on repère dès la plus haute époque de plus en plus d'ateliers spécialisés : en Armorique, pour le néolithique, l'atelier de fabrication des haches polies en dolérite de Plussulien (Côtes-du-Nord) et la fabrique de haches naviformes en hornblendite de Kerlevot à Pleuven (Finistère) ;

(3) R. SANQUER et P. GALLIOU. *Introduction à l'étude de la céramique des Osismes à l'époque romaine*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 11, 1976, p. 23-31.

R. SANQUER. *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, t. XXXIII, 1975, p. 352-355.

pour le Moyen Age, le centre potier de Bodérès en Plonéour-Lanvern, produisant la céramique onctueuse, en sont des illustrations récentes (4).

Ce nouvel état d'esprit, qui rend justice au génie des peuples « barbares », imprègne le récent livre de notre collègue J. Briard, pimenté d'un humour qu'on ne rencontre pas toujours chez les archéologues... (5). Il rappelle que les *cairns*, ces cathédrales néolithiques, ne doivent rien aux ziggourats mésopotamiennes ni aux pyramides égyptiennes. Ils leur sont antérieurs de 500 à 1 000 ans. De même, les riches tumulus des princes de l'âge du bronze ne sont pas la copie du tombeau d'Agamemnon à Mycènes. Ils le précèdent de 300 ou 400 ans. L'intense production industrielle de l'Armorique des II^e et I^{er} millénaires avant J.-C. alimentait avant tout l'Europe continentale : l'*emporion* de Corbilo ne fut pas créé seulement pour satisfaire aux besoins méditerranéens.

Les explications à base économique et sociale doivent beaucoup à la doctrine marxiste qui, consciemment ou non, imprègne l'historiographie contemporaine. Dans une étude parue les 22 et 29 novembre 1974 dans le quotidien *l'Humanité*, le professeur Y. Garlan, de l'université de Rennes, fait le point de la recherche marxiste sous le titre « Actualité de l'histoire ancienne ». Après avoir défini l'histoire de l'Antiquité dans l'espace et dans le temps, en la caractérisant par des modes d'exploitation et des formes d'organisation sociale, M. Garlan énumère les conceptions traditionnelle, moderne et contemporaine de cette discipline en montrant, chaque fois, les liens étroits entre la science historique et l'idéologie. L'Antiquité fournit aux hommes de la Renaissance un modèle diamétralement opposé à « l'obscurantisme » du Moyen Age. Aux philosophes du siècle des lumières, elle offre un large éventail de comparaisons pour éclairer les grands problèmes politiques et idéologiques du moment. Cette optique est restée celle des historiens occidentaux « convaincus des affinités particulières qui liaient l'Antiquité classique à l'Europe contemporaine ». Le prestige du chef, la lutte des peuples asservis, la démocratie, les ennemis de l'intérieur, etc., toutes ces idées de notre époque ont trouvé des parallèles dans l'Antiquité. Mais, pour M. Garlan, cela reste entaché d'individualisme et d'universalisme, aisément convertible en subjectivisme, aboutissant à des valeurs intellectuelles facilement récupérables par la bourgeoisie moderne. Il importe plutôt d'étudier la place spécifique de l'Antiquité dans le développement historique. Le marxisme lui semble le meilleur outil pour ce faire. Pourtant, là aussi, une conception traditionnelle s'oppose à une

(4) P.-R. GIOT. *Préhistoire et protohistoire armoricaines*, dans *Documents de l'histoire de Bretagne*, sous la direction de J. Delumeau, éd. Privat, Toulouse, 1971, p. 200-222, pour les haches en hornblendite, et *id.*, *La céramique onctueuse de Cornouaille*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVII, 1971, p. 109-130. Pour l'atelier de Plussulien, C.-T. LEROUX, nombreux articles dont, en dernier lieu, dans *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, *Fabrication et commerce des haches en pierre polie*, p. 42-55.

(5) J. BRIARD. *L'âge du bronze en Europe barbare*, éd. des Hespérides, Toulouse, 1976.

interprétation contemporaine. Entre les années 1930 et les années 1960, il était admis que « *l'histoire avait connu cinq types fondamentaux de rapports de production : la commune primitive, l'esclavage, le régime féodal, le capitalisme et le régime socialiste* ». L'humanité aurait connu une évolution *unilinéaire* et l'Antiquité se plaçait tout entière entre la commune primitive et le féodalisme. L'esclavage était censé avoir constitué la première forme d'exploitation de l'homme par l'homme et, par le jeu de la lutte des classes, directement modelé l'ensemble des structures sociales. Mais, avec la déstalinisation, la conception marxiste de l'Antiquité fut repensée. Il est admis aujourd'hui que l'évolution de l'humanité a revêtu un caractère *plurilinéaire*, en fonction des modes de production propres aux diverses sociétés. Il convient donc d'orienter l'histoire ancienne vers l'étude concrète des différentes formes de dépendance et des divers modes de production. Dans cette perspective, la voie suivie par les cités grecques et par Rome devient non plus exemplaire mais exceptionnelle.

À partir du moment où le modèle gréco-romain n'est plus considéré comme la voie unique et contraignante de toute civilisation, il peut être enrichissant de regarder ailleurs, fût-ce chez les primitifs et les barbares, pour mieux comprendre le monde classique. Telle est la démarche de Pierre Vidal-Naquet (6). Il affirme d'ailleurs d'entrée de jeu qu'il n'innove pas. En 1724, un jésuite, le R.P. Lafitau, publiait un ouvrage sur les *Mœurs des sauvages Américains comparées aux mœurs des premiers temps*, dans lequel il utilisait les connaissances qu'il avait acquises du temps où il était missionnaire chez les Algonquins, les Iroquois et les Hurons pour expliquer certaines institutions et certaines attitudes des Grecs de l'époque classique, en fonction du principe que « *les Grecs, aussi, avaient été jadis des sauvages* ». P. Vidal-Naquet applique ce point de départ à l'une des institutions humaines qui se prête le mieux à la comparaison, l'*initiation*, qui marque, chez de nombreux peuples, le passage de l'enfance à l'âge adulte. Il en retrouve les rites dans la société grecque, archaïque et classique, groupés dans les mêmes rubriques (rites de séparation, rite de marge et rites d'agrégation), répartis en rôles identiques (formalisme, mascarade, inversion des rôles). Ainsi peut être comprise l'institution de l'éphébie, rite de passage dramatisant pour les adolescents grecs la transition de la nature à la culture.

L'histoire des religions a, plus que tout autre secteur de l'histoire ancienne, bénéficié de la nouvelle orientation de la recherche. Il n'y a pas si longtemps, on considérait l'histoire des religions comme le catalogue des erreurs et billevesées du genre humain dans son enfance, l'expression d'un mode de pensée irrationnel et, à ce titre, peu propre à intéresser les philosophes et les savants.

(6) P. VIDAL-NAQUET. *Le cru, l'enfant grec et le cuit*, dans *Faire de l'histoire*, sous la direction de J. Le Goff et P. Nora, Paris, Gallimard, 1974, t. III, p. 137-168.

P. Grimal éclaire le problème (7). « *Le mythe, tout comme la science, a pour ambition d'expliquer le monde, d'en rendre les phénomènes intelligibles. Comme elle aussi, il entend fournir à l'homme un moyen d'agir sur l'univers, de s'en assurer la possession, spirituelle et matérielle. Devant un univers plein d'incertitudes et de mystères, le mythe intervient pour introduire l'humain* ».

Voici, par exemple, le mythe de la descente aux enfers, dont la version, en grec, a donné le beau thème d'Orphée et d'Eurydice. Dès l'apparition de l'écriture, il est inscrit sur les tablettes sumériennes (8). Cette déesse Innin, déesse de la fécondité, qui va rendre visite à sa sœur, la déesse des enfers souterrains, est évidemment une des expressions du cycle de la végétation. On retrouve le même thème chez les Hittites indo-européens d'Anatolie (1800-1300 av. J.-C.) : là aussi le dieu Télépînou, dieu de la végétation, irrité, disparaît de la terre, et, aussitôt, la vie se met à dépérir, le blé ne germe plus, les bovins, les ovins et les humains cessent de concevoir, la terre devient aride, les arbres se dessèchent, les hommes et les dieux ont faim. Le dieu de l'orage envoie chercher son fils, et, après des essais infructueux, c'est une abeille qui réussit dans cette entreprise. Télépînou revient et, finalement apaisé, consent à ce que la fertilité revienne (9).

Mais la complexité du mythe dépasse de beaucoup ce simple énoncé. Ainsi l'abeille, qui intervient on ne sait encore pourquoi dans le mythe hittite, se retrouve dans la mythologie grecque en rapport avec Eurydice. J.-P. Vernant et M. Détienne ont montré dans un article du journal *le Monde* tout le profit que l'on pouvait tirer en histoire ancienne de la recherche de Cl. Lévi-Strauss (10). C'est Aristée, l'apiculteur bucolique, qui a provoqué la mort d'Eurydice, en pleine lune de miel avec Orphée, son mari. Aussitôt après, Aristée est déserté par ses abeilles. L'abeille est le symbole animal d'un mode de vie pure et chaste, dotée d'une sensibilité olfactive qui lui fait prendre en horreur toute odeur de parfum dès lors que celle-ci trahit des rapports sensuels illicites. Or Aristée a cherché à séduire Eurydice ; il portait sur lui l'odeur subtile de l'infidélité. Mais Eurydice, elle aussi, a séduit Aristée, encore que bien involontairement. Par l'excès de sa passion pour Orphée, elle n'a pas su établir une relation conjugale normale, « à bonne distance », et, sans le vouloir, elle secrète une séduction, comme une femme-abeille qui consomme elle-même ce dont elle doit seulement être la productrice et l'intendante fidèle. Finalement, le mythe est considéré comme un système de codage social, complexe et différencié, caractéristique d'une

(7) P. GRIMAL. *L'homme et le mythe*, dans *Mythologies de la Méditerranée au Gange. Introduction*, Paris, Larousse, 1963, t. I, p. 4-15.

(8) S. MOSCATI. *L'Orient avant les Grecs*, Paris, P.U.F., 1963, p. 43.

(9) S. MOSCATI. *op. cit.*, p. 197-198.

(10) J.-P. VERNANT et M. DETIENNE. *Eurydice, la femme-abeille*, dans *Le Monde*, 5 novembre 1971, p. 21.

culture définie. Les mythes traduisent la façon dont un groupe humain, dans des conditions sociales précises, s'appréhende lui-même, délimite son statut d'existence par rapport à la nature et à la surnature.

Recherches nouvelles, dynamiques, exaltantes, qui ouvrent un champ immense à la réflexion et à l'étude, chassant bien loin la nostalgie des partisans perpétuels du « *tout est dit et l'on vient trop tard* » de La Bruyère.

Peut-être nous croit-on loin de l'archéologie ? Il n'en est rien. Cette nouvelle approche de l'histoire ancienne imprègne l'attitude que l'on doit avoir devant le moindre vestige. Alain Schnapp décrit ainsi l'attitude de l'archéologue qui examine un vase : « *Le profil et le décor du vase évoque une date précise, la forme, une destination, le mode de fabrication, une certaine organisation de la production. L'ensemble de ces éléments considérés dans leurs rapports mutuels précise ces premières constatations. Décor et destination (par exemple vase à boire) en font un vase-marchandise, différent d'un récipient de taille plus importante dont la forme (une amphore) et l'absence de décor le désignent comme vase-récipient. A partir de cette distinction, le spécialiste peut déduire une politique commerciale (produits de luxe/produits courants), des circuits commerciaux, des modes d'acheminement opposés (emballage, stockage). On voit le réseau de relations que l'inférence archéologique permet de tisser* » (11).

Ainsi devant une humble écuelle romaine de terre commune, trouvée à Ploudaniel, à Saint-Frégant ou à Kerilien, les interrogations du chercheur se multiplient-elles. Quelle culture l'a conçue ? Où a-t-elle été fabriquée ? A quelle date ? Selon quelle méthode ? Quel était le statut social des artisans, ouvriers ou esclaves ? Quel est l'origine du décor ? Comment a-t-elle été commercialisée ? A quelle « manière de table » correspond-elle ?

Voilà ce qu'il faut dire à ceux qui considèrent toujours avec mépris l'archéologue comme un amateur de « pots cassés ». Mais depuis Labiche et sa *Grammaire*, les choses ont changé.



BIBLIOGRAPHIE

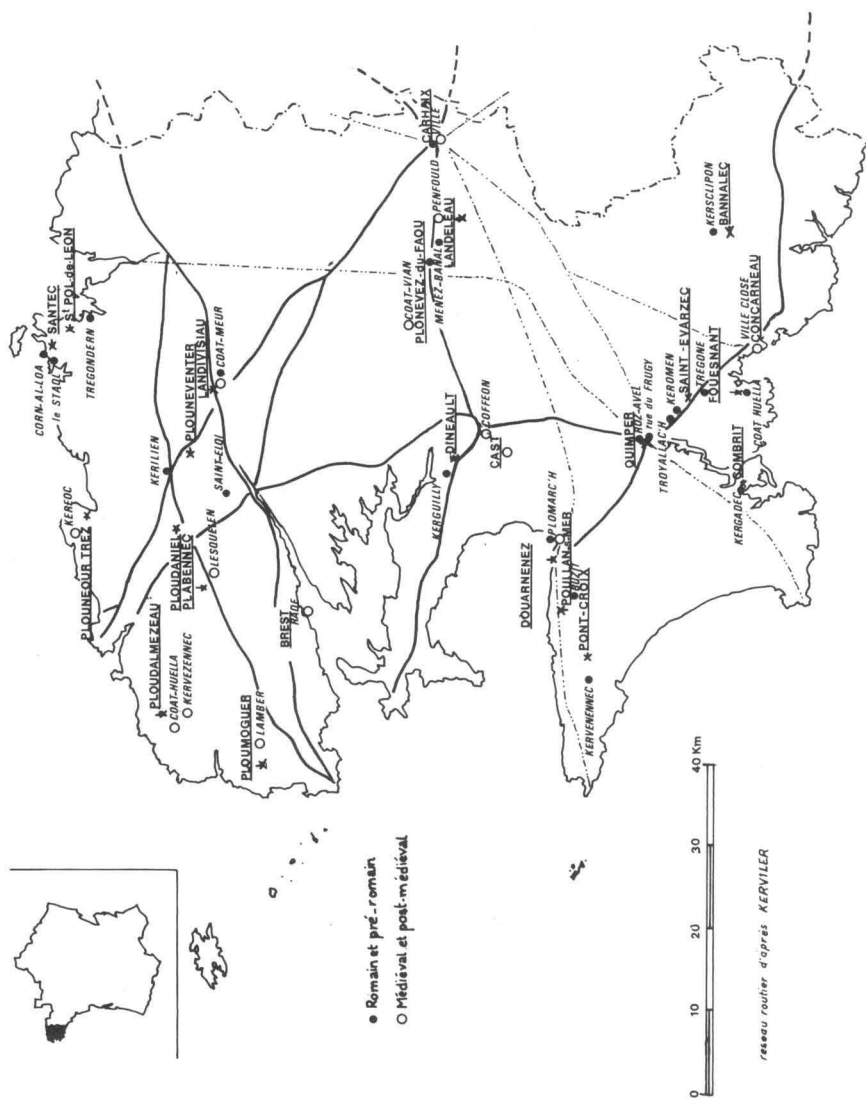
ABRÉVIATIONS UTILISÉES

B.S.A.F. : Bulletin de la Société archéologique du Finistère, Quimper.

C.A.A.M. : Chroniques d'archéologie antique et médiévale, publiées par René Sanquer dans le Bulletin de la Société archéologique du Finistère depuis 1967.

P.D.C. : Paul du CHATELIER. Les époques préhistorique et gauloise dans le Finistère, Rennes-Quimper, 1907.

(11) A. SCHNAPP. *L'archéologie*, dans *Faire de l'Histoire*, sous la direction de J. Le Goff et P. Nora, Paris, Gallimard, t. II, p. 7.



BANNALEC, Kersclippon (6,0 - N.) [fig. 1].

M. Derrien a remis à M. P. Galliou, pour étude, une monnaie romaine de bronze provenant du village de Kersclippon. Sur ce *sesterce* très usé, d'un poids de 19,30 gr, on reconnaît au droit le profil de l'empereur Hadrien. Ces sesterces du II^e siècle ont circulé presque jusqu'aux invasions des années 270, telles ces pièces d'un ou deux sous de Napoléon III que l'on trouvait encore dans nos goussets en 1940. Quelques chercheurs — Mme de Roquefeuil, conservateur au Cabinet des médailles, entre autres — ont voulu savoir si l'on ne pouvait pas tirer des renseignements chronologiques de l'état d'usure plus ou moins avancé de ces monnaies. D'une part, en effet, on connaît par les trésors quelques dates d'enfouissement. On peut constater, d'autre part, la disparition progressive de certains détails des droits et des revers. Ainsi les caractères de l'inscription s'effacent les premiers. Par contre le dessin de l'oreille, en creux, se conserve jusqu'au bout. Entre ces deux stades, toutes les nuances se présentent. D'où l'idée de confectionner une table d'usure relative, sur 10, 20, 50 ou 100 ans, qui pourrait servir lors de découvertes isolées. Mais ce raisonnement logique semble se heurter à plusieurs obstacles. Il faut tenir compte, d'abord, de la nature et de la qualité de certains alliages qui ont varié dans le temps : comment se fait-il que les monnaies de bronze ou d'*orichalque*, frappées pendant le règne de Néron (54-68), s'usent moins vite que celles de Trajan ou d'Hadrien ? Ensuite, comment savoir si la circulation d'une pièce, qui conditionne son usure, a été régulière ? N'a-t-elle pas été stockée, thésaurisée, pendant quelques décennies ?

BREST, rade.

Un fait divers de l'été 1976 (12) nous a appris que des plongeurs sous-marins venaient clandestinement piller les épaves englouties au large des côtes bretonnes. On localise d'abord grossièrement le naufrage à partir de documents d'archives, puis une enquête sur le terrain permet parfois une approche précise. Ensuite, avec un matériel onéreux mais facile à transporter (compresseur, suceuse, marteau-piqueur, etc.), on « exploite » le gisement, en recueillant lingots, monnaies, instruments de navigation, boiseries peintes, etc. Il paraît même que les plongeurs méditerranéens, lassés de relever des amphores, emballage banal que l'on trouve par centaines là-bas, se reconvertissent en historiens-pirates et recherchent le piment de l'aventure en se déployant sur les hauts-fonds armoricains, moins prospectés et plus riches en vaisseaux de guerre et de commerce des XVI^e-XVIII^e siècles.

Aussi faut-il louer l'esprit scientifique de M. le Premier maître P.-A. Moullet, qui ne manque jamais de signaler les épaves qu'il dé-

(12) Voir *Ouest-France* et le *Télégramme* des 24 août 1976 et 26 août 1976.

couvre. La dernière en date gît au fond de la rade de Brest. Il en a remonté une assiette entière, ornée d'un décor chinois. Mais tous les décors chinois ne viennent pas de Chine.

CARHAIX, bourg.

On ne peut s'empêcher, chaque année, de déplorer l'absence, à Carhaix, d'un ou de plusieurs archéologues. De fait, nous n'avons eu quelques lumières sur le passé romain de l'ancienne capitale des *Osismii* qu'à deux moments privilégiés : avant et sous la Révolution française, avec le chevalier de La Tour d'Auvergne (13) et au début de ce siècle où, par bonheur, trois notables, MM. Charbonnier, Nédélec et Rolland, membres de la Société archéologique, ne jugèrent pas indignes d'eux de se passionner pour l'aqueduc, le pont « gaulois » de Sainte-Catherine, les poteries sigillées et d'autres récipients de métal ou de terre cuite. Depuis, rien, ou presque.

Et, pourtant, il suffit de se promener dans la ville pour buter contre les vestiges du passé. Des travaux importants viennent d'être entrepris dans l'angle N.-E. de la place dite du Champ-de-Foire, à l'emplacement des anciens haras. Il est difficile, dans les conditions actuelles, d'y lire une quelconque stratigraphie, mais on peut néanmoins reconnaître un mur romain large de 0,60 m, de direction S.-O. - N.-E. Au milieu des fondations de l'immeuble de rapport qui se dressera là avant peu, M. P. Galliou a recueilli quelques fragments de tuiles et un tesson d'une tasse de forme Ritterling 12 en terre sigillée, datable des années 50-70.

M. Yves Guenver, que ses activités professionnelles amènent en divers points de la ville, nous a fait part de la découverte, près de l'Allée-Neuve, d'une estampille sur anse d'amphore et d'une intaille. L'estampille, gravée sur deux lignes, mesure 4 cm de longueur. Elle est mutilée sur sa partie droite. On y lit les lettres suivantes (fig. 2, C) : MAIDF.../SIANE...

Cette marque est connue (14). On doit la restituer ainsi : M.A.T.D.F. *ma/r* SIANEsses., et la compléter en : *Marcus AT* (gentilice comme *Atilius* par exemple), d(e) f(iglinis) [Mar]siane[nsis], et la traduire : *Marcus Atilius* (?), de l'atelier Marsianais. Le plus grand nombre d'exemplaires de cette estampille provient du *Monte Testaccio*, à Rome. Cette colline artificielle de 30 m de hauteur, située au bord du Tibre, sur la rive gauche, avant de pénétrer dans la Ville éternelle, forme un triangle de 200 x 250 x 300 m. Elle est constituée par l'accumulation de débris d'amphores pendant plusieurs siècles. Le premier,

(13) R. SANQUER. *Deux siècles d'archéologie romaine dans le Finistère*, dans *B.S.A.F.*, t. XCIX, 1972/2, p. 560-561.

(14) M. H. CALLENDER. *Roman Amphorae*, Oxford, 1965, n° 1023, p. 176.

l'archéologue allemand Dressel étudia cet énorme dépôt, définissant une typologie des amphores que l'on utilise toujours. Que l'on imagine un énorme monticule où, chaque année, à l'arrivée des convois venus d'Afrique, d'Asie, d'Espagne ou de Gaule narbonnaise, des chariots venaient déverser les amphores brisées intentionnellement après le transvasement des liquides (huile, vin) dans d'autres réceptacles. L'huile, en particulier, imprégnait tellement la terre cuite qu'il ne pouvait être question d'utiliser l'amphore par la suite. Arrivés sur le haut du « tumulus », les chariots s'abaissaient et les tessons s'éparpillaient en descendant la pente, formant une stratigraphie oblique. La science archéologique possède là un « chronomètre » de valeur incalculable puisqu'à la limite on peut distinguer les couches année par année. On comprend la tristesse de M. Emilio Rodriguez Almeida, l'excellent lecteur des *tituli picti*, — ces indications d'origine et de poids, portées à la peinture sur les cols d'amphore (15) —, à qui je dois ces idées, devant le risque de voir la municipalité de la Rome moderne traiter avec désinvolture ce legs précieux de la Rome antique.

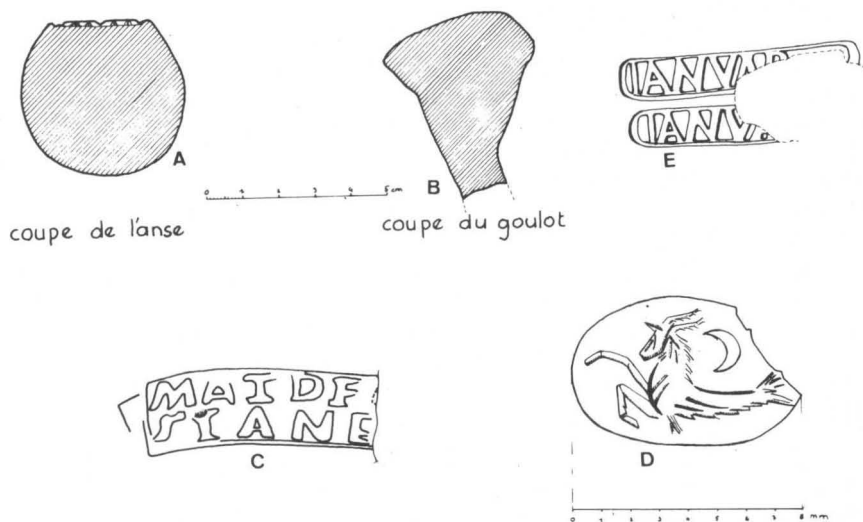


Fig. 2. — Carhaix

Anse d'amphore estampillée (A, B, C); intaille (D);
estampille de IANUARIS sur pelvis (E).

(15) E. RODRIGUEZ ALMEIDA. *Novedades de epigrafia anforaria del Monte Testaccio*, dans *Recherches sur les amphores romaines*, Ecole française de Rome, 1972, p. 107-241.

En dehors de Carhaix, cette estampille n'est signalée qu'à Firmium, en Italie du Nord et à Newstead, en Grande-Bretagne. Encore la marque est-elle réduite aux deux premières lettres de la première ligne. On ne peut donc en connaître ni le lieu d'origine, ni la date. L'estampille de Carhaix, sur une amphore Dr. 20, place sans aucun doute la *figlina mar-sianensis* en Andalousie sur les bords du Guadalquivir (fig. 2, A-B).

Autre problème que pose la dispersion des marques d'amphores Dr. 20, celui de l'acheminement de ces récipients depuis l'Andalousie. S'il ne fait pas de doute que les amphores à vin étaient transportées de Campanie et de Tarraconnaise d'abord par voie fluviale (Garonne, Loire), puis suivaient, après transbordement, le littoral atlantique jusqu'en Grande-Bretagne, par contre, il est beaucoup moins certain que les amphores à huile aient pris le même chemin. Aucune amphore Dr. 20 n'a été trouvée au large des côtes françaises de l'Atlantique. Par contre, divers indices conduisent à penser que les réseaux commerciaux des marchands d'huile andalous étaient mieux organisés dans le bassin du Rhône et que l'Ouest était alimenté en huile espagnole à partir de la Loire (16).

L'intaille découverte en même temps que l'anse d'amphore estampillée (fig. 2, D), de forme ovale, mesure 7 x 5 mm. La face inférieure est convexe. La face supérieure, plane, porte en creux un cheval marin surmonté d'un croissant. Elle est faite en pâte de verre. L'intaille, on le sait, ornait le chaton d'une bague. Elle servait à imprimer sur un cachet de cire une marque qui authentifiait l'expéditeur d'une lettre ou d'un paquet. Une boîte à sceller, analogue à celle de Quimper (17), protégeait parfois le cachet. La figurine choisie traduisait évidemment les préoccupations religieuses ou sociales du propriétaire. Il n'est pas certain ici que le croissant surmontant l'hippocampe ait une signification religieuse (18).

COMBRIT, Kergadec (2, 0 - 0.).

MM. Philippe et Quiniou ont poursuivi la surveillance des travaux de construction dans la parcelle B 1552, appartenant à M. Le Bleis (19). Ils ont recueilli, dans une poche de terre mêlée de charbon de bois, un sesterce très lisible d'Antonin le Pieux (20) et un lot de

(16) A. TCHERNIA. *Les amphores romaines et l'histoire économique* dans *Journal des Savants*, octobre-décembre 1967, p. 224.

(17) C.A.A.M., 1974-75, p. 89.

(18) Une intaille ornée d'un cheval marin surmonté d'une étoile a été recueillie à Sea Mills, près de Bristol. M. HENIG. *A corpus of roman engraved gemstones from british sites*, B.A.R., 1974, Oxford, n° 659.

(19) C.A.A.M., 1974-75, p. 60-62.

(20) Droit : ANTONINUS AUG. PIUS P.P. TR.P., tête laurée à droite. Revers : (COS) IIII S.C. à l'exergue, La Sécurité à gauche, Rome, 145-161. *Roman Imperial Coinage*, t. III, n° 764, analyse P. Galliou.

poteries qui complète les renseignements obtenus en 1975. La poterie commune comporte les échantillons habituels de cruches à cuisson oxydante, de vases ovoïdes en poterie carbonifère au fond parfois ombiliqué, de jattes, d'écuelles, de couvercles.

La poterie fine comprend plusieurs fragments d'un vase décoré à la roulette de stries obliques « en sapin », style déjà reconnu à Kervel et à Languivoa (21) et difficile à dater. La meilleure approximation serait 80-120 av. J.-C. dans notre région. La terre sigillée est plutôt rare : un rebord de bol Drag. 46, un fragment de Drag. 37, tous deux venant de la Gaule du Centre et datés du II^e siècle. A propos de la fibule en forme de semelle découverte l'année dernière, M. J.-L. Vatinel a bien voulu nous donner quelques précisions (22). Ces bijoux pourraient avoir été fabriqués à Anthée, près de Dinant, en Belgique, où un important atelier a été découvert, datant des II^e et III^e siècles. La carte de répartition des trouvailles connues en Gaule montre une concentration principale entre le Rhin et la Seine. Plusieurs exemples sont connus dans l'Ouest : à Vendevre (Vienne), dans le sanctuaire des Tours Mirandes, à Blois, à Sanxay. Une autre fibule de ce type a été également découverte à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Finistère) [23]. Les deux fibules finistériennes, bien isolées à l'extrême ouest, en bordure de mer, sont peut-être le signe de relations commerciales maritimes avec le N.-E. de la Gaule, que l'on retrouvera plus tard, au IV^e siècle, avec les importations de céramiques d'Argonne. Le dessin du pied, comme celui de la main, avait une valeur de talisman propre à capter l'amour et certaines de ces fibules portent un anneau de suspension, pour être utilisées comme pendentif (analyse céramique, P. Galliou).

CAST, Cofféon (8, 0 - N.-E.).

Il y a une quinzaine d'années, un « trésor » fut mis au jour à l'emplacement d'un talus, dans un champ appelé *Park-Marc'h*, à 200 m de la ferme. Il était composé de 350 monnaies environ, dont quelques-unes en argent, le reste de bronze.

Deux monnaies seulement ont pu être récupérées et étudiées. La première porte au droit : + HENRIC.F.DOMBAR D. MONTISP.M, écu couronné entre deux H ; au revers : + DNS ADIVT.ET REDEM. MEVS. 1598, avec une croix pattée échancrée cantonnée de quatre couronnelles. C'est un *douzain* d'Henri IV, frappé en 1598 à Trévoux. La seconde porte au droit : CAROLUS X D G.FRAN. REX D., avec

(21) C.A.A.M., 1973, p. 54.

(22) M. Vatinel nous a communiqué un extrait de son rapport de la fouille du site romain du Carré-Sainte-Honorine à Taverny (Val-d'Oise) en 1975-76 et nous autorise à l'utiliser. Nous l'en remercions vivement. P. Galliou a adressé à M. Vatinel un complément d'informations sur ces fibules.

(23) P.D.C., p. 324.

l'écu de France couronné entre deux C, et au revers : + SIT NOMEN DNI BENEDICT., millésime effacé. Croix pattée échancrée cantonnée de quatre couronnelles. C'est un *douzain* de Charles X, roi de la Ligue, frappé à Lyon entre 1590 et 1594 (24). M. Michel Dhenin, conservateur au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, qui a fait pour nous cette analyse, souhaiterait pouvoir examiner l'ensemble du lot. Mais le propriétaire l'a dispersé auprès de plusieurs personnes de la région, jusqu'à Châteauneuf-du-Faou. C'est pourquoi nous lançons un appel auprès de nos confrères de la Société archéologique pour qu'ils nous aident à emprunter pour étude les monnaies dont ils connaissent l'existence.

DINEAULT, Kerguilly (2, 1 - N.-O.).

La déesse du Ménez-Hom a reçu en 1976 une caution magistrale, qui fera tomber, partiellement d'abord, définitivement ensuite, avec le temps, les préventions de certains et leurs réticences à accepter l'équivalence Athéna-Minerve-Brigitte.

En effet, dans la nouvelle édition de l'ouvrage de M. P.-M. Duval consacré aux divinités gauloises (25), la grande statuette de Kerguilly est mentionnée en trois endroits :

D'abord à propos du cygne, p. 54 : « Dans les légendes celtiques insulaires, le cygne jouait un rôle important, où la métamorphose avait sa place ; enchaîné, il symbolise un être divin métamorphosé ; on le retrouve, menaçant, sur le casque à la chouette de la déesse gallo-romaine de Kerguilly en Dinéault » ; ensuite à la p. 82 : « Nous ne connaissons pas le nom de la déesse gauloise des arts et métiers, et la mythologie insulaire ne nous offre que des parallèles assez lointains, dont le moins aventureux est celui de l'Irlandaise Brigit (Brigitte), déesse de la poésie, de la divination, des forgerons et des médecins. Deux arguments nouveaux appuient le rapprochement, encore bien faiblement étayé : le nom de Bricia (ou Brixta) déchiffré sur une dédicace gallo-romaine (sans rapport apparent, d'ailleurs, avec Minerve) ; la statuette de bronze, trouvée en Armorique, d'une déesse dont le casque porte à la fois les traits de la chouette et, comme cimier, un magnifique cygne dans l'attitude du combat — et l'on sait l'importance de cet oiseau dans les légendes irlandaises (sans rapport, il est vrai, avec Brigitte). Quoi qu'il en soit, on admet couramment, depuis l'enquête de J. Toutain, que la déesse indigène a survécu sous l'Empire, en étant assimilée à Minerve ».

Enfin, le profil de la déesse est représentée à la fig. 57, avec comme légende : « tête de déesse anonyme, coiffée d'un casque aux traits

(24) 1^o) F. POEY D'AVANT. *Monnaies féodales de France*, pl. XCVI, 12.

2^o) J. LAFAURIE. *Les monnaies des rois de France*, n° 1026.

(25) P.-M. DUVAL. *Les dieux de la Gaule*, Paris, Payot, P.B.P., 1976.

de chouette et au cimier en forme de cygne. Bronze de Kerguilly en Dinéault (Finistère). Musée de Rennes ».

Par contre, M. P.-M. Duval ne suit pas notre interprétation du Neptune de Douarnenez. Il garde l'explication de P. Merlat et écrit p. 86 : « *Sur la côte armoricaine, une dédicace honora en lui le dieu de l'Océan et ses fidèles sont des bateliers* ». Compte tenu de l'inscription à Neptune trouvée en Galice associée à des cuves de salaison, nous ne pouvons accepter cette conclusion. D'ailleurs nous sommes sur la piste d'une nouvelle dédicace à Neptune qui aurait été découverte en 1939 à Kervel en Plonévez-Porzay, sur un site de salaisons également. Elle apportera peut-être la solution.

Il est instructif de constater à l'occasion de cette découverte, combien la primauté de l'apport romain dans notre civilisation reste un dogme intangible pour beaucoup. J'ai eu l'occasion de sentir, de la part de certains collègues (conservateurs de musée, professeurs d'histoire ancienne) que la simple évocation de l'hypothèse d'une association Minerve-Brigitte apparaissait comme une incongruité et faisait douter de l'esprit scientifique de l'auteur. Il fallait que cette petite déesse de bronze née à l'extrémité de la terre connue, dans un monde à peine effleuré par la civilisation méditerranéenne, fût l'exacte réplique de l'Athéna vénérée au pied de l'Acropole.

Je n'ai reçu au départ que l'approbation de chercheurs versés dans l'étude du monde celtique : M. P.-R. Giot d'abord, dont ce fut la réaction instinctive, M. L. Fleuriot, ensuite, qui fera une place de choix à *Brigitte* dans son prochain ouvrage sur l'origine de la Bretagne à paraître aux éditions Mouton, puis M. J. Le Gall, directeur des fouilles d'Alésia. La contribution de M. P.-M. Duval vient, en son temps, consacrer la reconnaissance de la valeur éminente de ce fleuron de l'industrie, de l'art et de la religion des Celtes d'Armorique.

DOUARNENEZ, Plomarc'h.

Mlle M.-M. Quéinnec n'est plus. Elle est morte au printemps de 1976, paisiblement m'a-t-on dit. Je suis sûr qu'une de ses dernières joies fut de participer à ce petit film de télévision que nous avons réalisé sur les chantiers de fouilles du Finistère en 1975. Elle l'avait marqué de son humour en répondant à la question : « *Pourquoi avez-vous commencé les fouilles de Plomarc'h en 1902 ou 1903 ?* » par la phrase suivante : « *Parce que je m'ennuyais. Ma mère voulait que je brode et que je couse, j'ai préféré demander à mon père de me prêter les services d'un jardinier* ». Elle aurait certainement pris un grand intérêt aux résultats exceptionnels des fouilles de l'année 1976. Saluons cette demoiselle de la bonne société douarneniste, qui sut mettre à l'abri, pendant près de soixante-dix ans, la totalité des témoignages recueillis par ses soins, même les plus humbles, comme les clous, les os, la poterie onctueuse. Apprécions cette artiste qui alla apprendre dans le Paris de Picasso et

de Modigliani les techniques du moule à pièces pour la réalisation des répliques de plâtre, celles de la restauration des tableaux et des statues de bois. Remercions encore une fois la généreuse donatrice qui légua au musée de Rennes la statue de marbre d'Hercule et à la Direction des antiquités les objets moins spectaculaires.

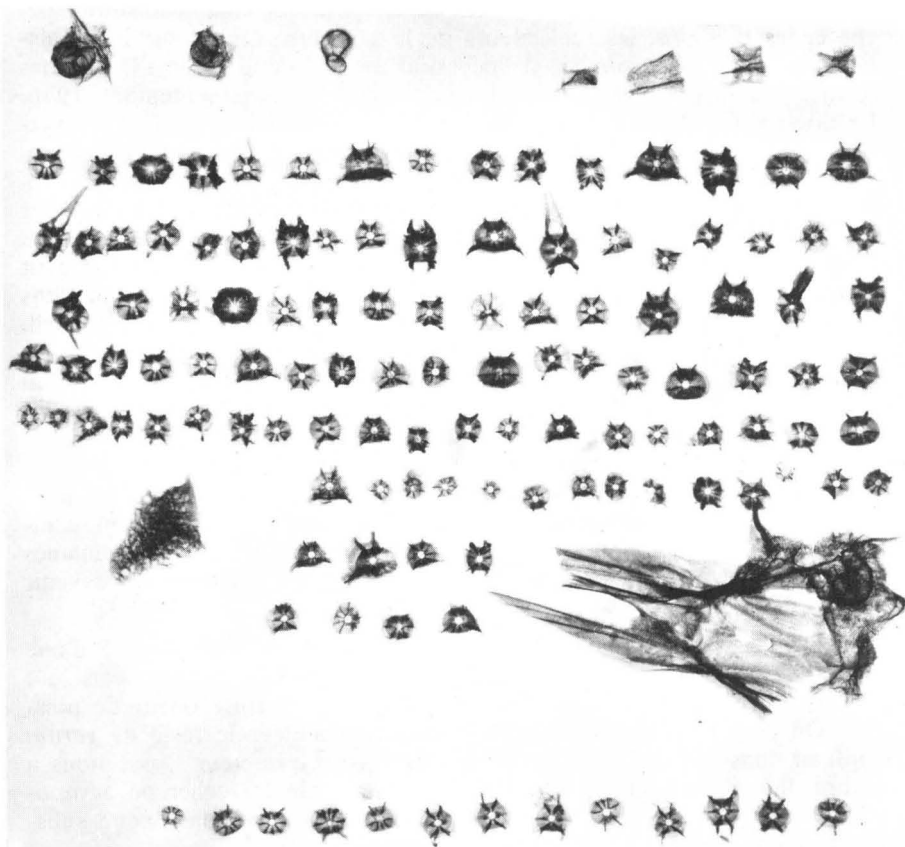


Fig. 3. — Douarnenez, Plomarc'h.

*Radiographie de vertèbres et de fragments de têtes de sardines
provenant de la cuve n° 10. Sur la ligne inférieure,
vertèbres de sardines de l'épave de l'anse Gerbal, près de Port-Vendres.*

En 1976, un grand pas a été fait dans la compréhension du fonctionnement de l'usine à salaisons de Plomarc'h. Déjà à Kerobestin, en Combrit (26), des marins avaient reconnu formellement des écailles et des têtes de sardines dans la couche déposée au fond des cuves de

(26) *B.S.A.F.*, 1899, p. 304-308.

salaisons. L'été dernier, d'autres marins, douarnenistes ceux-là, ont jugé que, par leur taille et leur bombement, les écailles que nous leur montrions appartenaient à des sardines. La confirmation de la science est venue leur donner raison. La chance veut qu'un de nos confrères, le docteur G. Desse, soit le meilleur spécialiste pour l'étude des vertèbres de poissons. C'est à lui qu'ont fait appel, pour les chapitres sur la pêche et les poissons, les réalisateurs de la dernière somme sur la préhistoire française (27), publiée à l'occasion du IX^e congrès de l'Union des sciences préhistoriques et protohistoriques à Nice en septembre 1976. Le docteur G. Desse a découvert, en effet, qu'en radiographiant les vertèbres des poissons on obtenait une image unique pour chaque espèce. Il suffit donc d'une vertèbre d'un millimètre pour savoir à quel poisson on a affaire. Or, les fouilles ont prouvé que les vertèbres et les écailles de poisson, pourtant si légères, se conservaient au long des temps. A Douarnenez, dans l'une des cuves, celle qui porte le n° 10, le sol était recouvert d'une couche de 5 cm faite de sable et de déchets de poissons (vertèbres, écailles, têtes). Le docteur Desse, d'un premier coup d'œil, a reconnu des sardines. Il avait déjà eu l'occasion d'identifier des sardines romaines dans une des amphores de l'épave de l'anse Gerbal près de Port-Vendres, datant du Bas-Empire. Mais les vertèbres de ces sardines-là étaient en connexion ; elles étaient encore attachées les unes aux autres par dizaines, ce qui prouve qu'on les commercialisait entières. Rien de tel à Plomarc'h. Les vertèbres étaient toutes séparées les unes des autres, ce qui convient bien à la fabrication d'un condiment comme le *garum*, pour lequel le poisson séjournait de cinq à six semaines dans les cuves, était brassé, malaxé, trituré, pressé, au point de devenir une bouillie salée.

D'ailleurs, dans une autre cuve (n° 20), le fond était tapissé d'une couche brune d'un millimètre d'épaisseur. Quelques prélèvements ont montré qu'il s'agissait d'une sorte de « caramel » à forte odeur de poisson. On peut penser qu'à la suite d'une forte chaleur le reste de *garum* contenu dans la fosse fut solidifié et conservé. Le docteur Desse nous a assuré que les chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique seraient capables d'isoler les protéines contenues dans cette substance. Nous essaierons d'y parvenir.

Parmi les restes de sardines, qui représentaient 99 % du total, avec de rares sprats égarés, quelques éléments intrusifs n'ont pas grand sens : une vertèbre de merlu, un mulot, quelques os de poule, de pigeon, de chien, de porc, de mouton. Quelques escargots, *discus rotundatus*, d'origine exclusivement sylvatique, indiquent la proximité d'un bois (28). Autre réflexion du docteur Desse : ces vertèbres sont toutes minuscules

(27) J. DESSE et G. DESSE. *La pêche dans La Préhistoire française*, C.N.R.S., 1976, t. I, p. 697-702. G. DESSE. *Les poissons*, *ibid.*, C.N.R.S., 1976, t. I, p. 437-444.

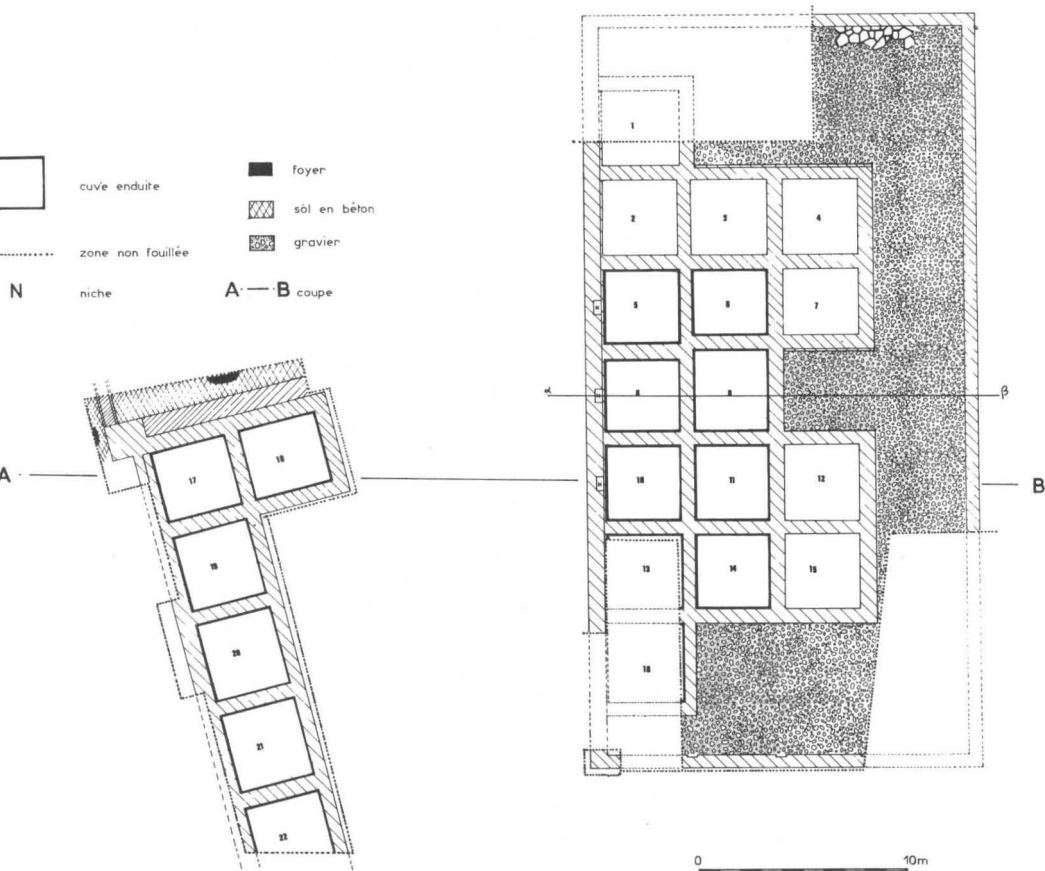
(28) L'analyse des éléments intrusifs est due à M. J. Desse, du Musée cantonal de Neuchâtel en Suisse.

et mesurent 1/2 mm et 2 mm de diamètre. Le poisson utilisé était donc de très petite taille, de 3 à 4 cm de longueur. Qu'on imagine les myriades de petites sardines nécessaires pour remplir une seule de ces cuves ! Et il en a été dénombré 22 l'été dernier ! Le dépeuplement de la mer n'était pas d'actualité à cette époque ! Ces bancs de petites sardines et de sprats venaient se mettre au sec à la côte, où il était aisé de les ramasser. Peut-être y a-t-il un souvenir d'une ancienne pêcherie dans le nom actuel de la plage qui borde au nord le site de Plomarc'h, la plage du *Goret*. Le *Goret* est une sorte de nasse naturelle fermée par une jetée que l'on peut facilement fermer à marée haute. Notre confrère, M. Alain Breut, m'a adressé à ce sujet une note extraite du guide à l'usage des agents de surveillance de l'administration de la marine marchande : « *Les pêcheries en pierres ou « écluses à poisson » destinées à la capture du poisson, sont construites sans chaux, mortier ou ciment. Elles ont généralement la forme d'un demi-cercle ouvert vers le rivage ; dans leur partie la plus basse du côté de la mer, une ouverture est prise dans toute la hauteur du mur et est fermée d'une grille en bois. Les décrets de 1853 fixent les dimensions de l'ouverture et les maillages minimum des grilles. Une cavité doit être pratiquée auprès de l'ouverture du côté de la mer* ». M. Breut ajoute que cet endroit est appelé *Len ar Goret* (l'« étang de la pêcherie »), et qu'il reste encore des vestiges de l'ancien barrage. Des bancs de sprats y sont encore pris à marée basse.

Le plan et la coupe ci-joints feront sentir immédiatement l'importance des ruines. Sur le terrain, les vestiges couvrent les quatre parcelles n° 770/771, 20/21 de la section L 1 sur une longueur de 150 m et une largeur de 30 m, en bordure de la mer, à 15/20 m d'altitude selon une orientation E. - O. Une dénivellation de 5 m sépare les parcelles 20 et 770. La pente est consolidée par un mur de soutènement en petit appareil romain, dont l'uniformité est rompue par trois niches en plein cintre ayant vraisemblablement servi à loger des statues (fig. 4).

L'usine est divisée en trois unités de production distinctes. L'une est implantée dans les parcelles 770, dite *Coat-huella* (« le bois d'en haut ») et 771 dite *Izquer* (« en bas de la Caer »), la seconde dans la parcelle 20, dite *Coat-izella* (« le bois d'en bas ») et la troisième dans la parcelle n° 21, dite *An Aod* (« la plage »).

Les fouilles ont porté, d'une part, sur l'unité de production n° 2, entièrement dégagée en surface et partiellement sondée en profondeur, d'autre part, sur l'unité n° 1 dont une partie seulement a été atteinte. Quant à l'unité n° 3, nous ne la connaissons que par les fouilles de M. Fleuriot et les souvenirs de quelques visiteurs. L'unité n° 2 était enclose dans un rectangle mesurant 30 x 18 m orienté au nord. L'intérieur de ce rectangle est occupé par une série de cuves et par une aire de circulation. La disposition des cuves obéit à une symétrie très stricte : de part et d'autre d'un axe E.-O. passant par la niche centrale du mur ouest sont répartis deux sous-ensembles de sept cuves séparés par deux cuves centrales, soit, au total, seize cuves. Dans la partie sud, les cuves cubiques, de 3,60 m de côté, étaient enduites d'un mortier de tuileau



étanche, avec des angles renforcés. La cuve n° 10, que M. Fleuriot avait partiellement fouillée, a été complètement vidée. Dans la partie nord, la cuve n° 2, elle aussi déjà explorée en partie, a été entièrement nettoyée et la cuve n° 3 à moitié dégagée. Ces cuves, plus profondes que celles du sud — la cuve n° 2 a près de 5 m de profondeur —, présentent une maçonnerie nue.

Autour de ces cuves courait une aire gravillonnée, dont le substrat est composé de l'arène granitique extraite des cuves lors de leur construction et déposée sur un niveau d'occupation antérieur. L'épaisseur de la couche d'arène rapportée avoisine 1 m. Par endroits on croit reconnaître les ornières des chariots qui venaient déverser leur changement. La disposition de l'aire de circulation permettait d'alimenter aisément toutes les cuves.

Contre le mur sud, des alvéoles creusées dans la maçonnerie, dans l'axe des parois des cuves, étaient destinées à recevoir les poteaux de

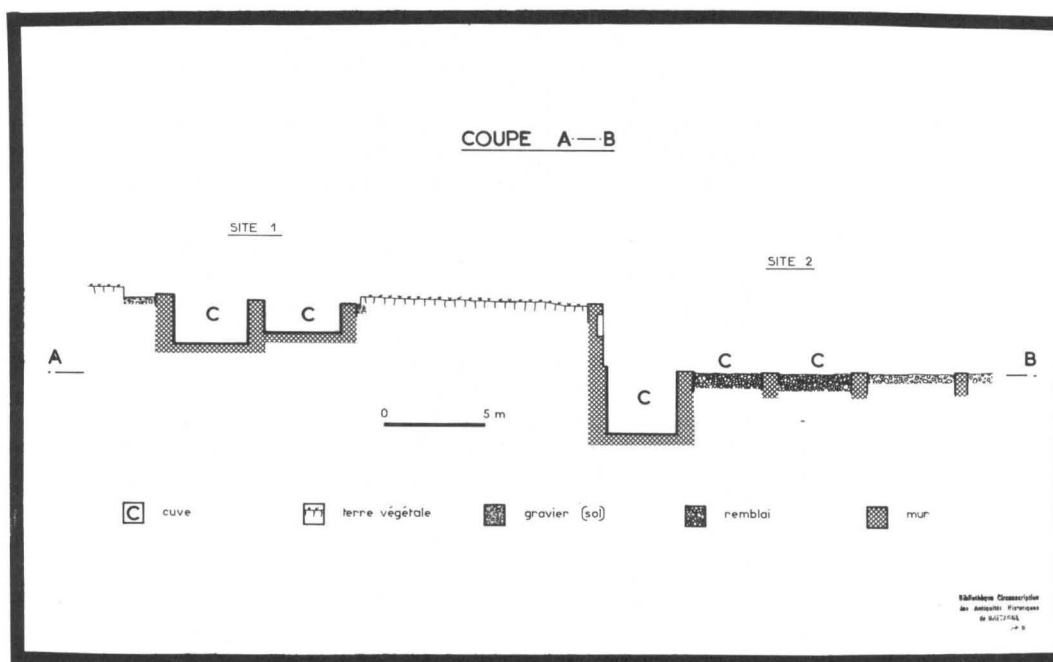


Fig. 4. — Douarnenez, *Plomarc'h*.

Plan (page 46) et coupe (ci-dessus) de l'usine de salaisons romaine.

bois soutenant la toiture. La charpente était étagée par des colonnes, de bois vraisemblablement, placées aux intersections des cuves et appuyées sur des bases de granit antiques dont l'une a été retrouvée dans la cuve n° 2. La porte se trouvait au milieu du côté est, totalement arasé aujourd'hui.

La date de construction de cette partie de l'usine nous est donnée par les témoins trouvés dans la couche d'occupation sous-jacente à la couche d'arène de l'aire de circulation. Plusieurs tessons de céramique sigillée ornementée qui en proviennent ont pu être identifiés : ils appartiennent tous au style de Lezoux de la première moitié du II^e siècle et sont accompagnés d'un goulot de cruche en terre jaune et d'un fragment d'anse d'amphore Dr. 2/4. On est donc en droit de placer la construction de cet ensemble sous les premiers Antonins.

Le mur de soutènement central avait pour double rôle de rectifier la pente du terrain et de servir de support à la toiture. Lors de sa cons-

truction il fallut régulariser la pente naturelle du sol en comblant d'une part certains vides et en coupant d'autre part les parties saillantes. La fouille d'un de ces vides laissés en arrière du mur et transformés en dépotoir antique nous a livré d'abondants tessons de céramique sigillée : un bol Drag. 37 entier dans le style de CINNAMUS (Lezoux, 160-190), réparé en trois endroits dans l'Antiquité, deux estampilles de MEE-LAVSUS (Terre-Franche [Allier]) et d'ALBVCIVS (Lezoux, 160-190), de nombreux fragments de panses ornementées dans le dernier style de Lezoux, une tête de statuette de Vénus en terre blanche recouverte de peinture ocre.

L'unité de production n° 1 est située sur une plate-forme dominant l'unité n° 2. Six cuves ont été vidées en 1976, mais elles avaient déjà été fouillées par Mlle Quéinnec en 1902-1905. C'est là qu'avaient été trouvés la statue d'Hercule en marbre ainsi que tous les autres objets antérieurement connus. La partie remise au jour affecte la forme d'une enfilade de cinq cuves terminées par une sixième en équerre. Toutes sont revêtues d'un enduit de tuileau et le renforcement des angles est en quart-de-rond, à la différence de l'unité n° 2 où les mêmes renforts sont à plat. Peut-être est-ce l'indice d'une construction antérieure ? Le quart-de-rond en effet a l'inconvénient de ne pas permettre un nettoyage complet de la cuve car des matières organiques restent emprisonnées dans les angles morts.

Vers le nord, le bâtiment se poursuit par un sol bétonné avec des traces de foyer.

Dans les cuves n°s 2, 10, 22, dont le fond n'a jamais été atteint auparavant, les tessons de céramique sigillée proviennent tous de Lezoux et appartiennent à la dernière période (fin du II^e siècle, mais utilisés jusqu'au milieu du III^e). L'estampille de LAXTVCISSA (160-190), sur céramique métallescente ornementée, a été reconnue dans la cuve n° 22 (sous la forme LASTVCIS rétrograde).

A la suite d'un abandon qui se manifeste par une couche stérile de déblais sur 0,50 m, les cuves ont été réutilisées au IV^e siècle comme habitations. Des traces de foyers, des coquillages en grande quantité (berniques surtout), des résidus de forge en portent témoignage. Toutes les poteries de luxe de la première moitié du siècle y sont représentées : céramique d'Argonne ornée à la molette, céramique d'Argonne peinte, poterie décorée à l'éponge (fig. 5 et 6).

D'autres menus objets s'y ajoutent : hache polie en dolérite, perçoir de silex taillé, manche de navette en os tourné, fragment de verre orné d'une main en relief, etc. Des pilons de toutes sortes (en pierre, en poterie, en tuile, en pâte d'amphore) étaient destinés à écraser les coquillages.

Enfin, après un nouvel abandon de plusieurs siècles, un habitat médiéval utilisa à nouveau ces cuves restées à moitié vides. Une nécropole d'une centaine de squelettes fut établie à toucher les habitations. La poterie médiévale bretonne — dite onctueuse — est en écrasante

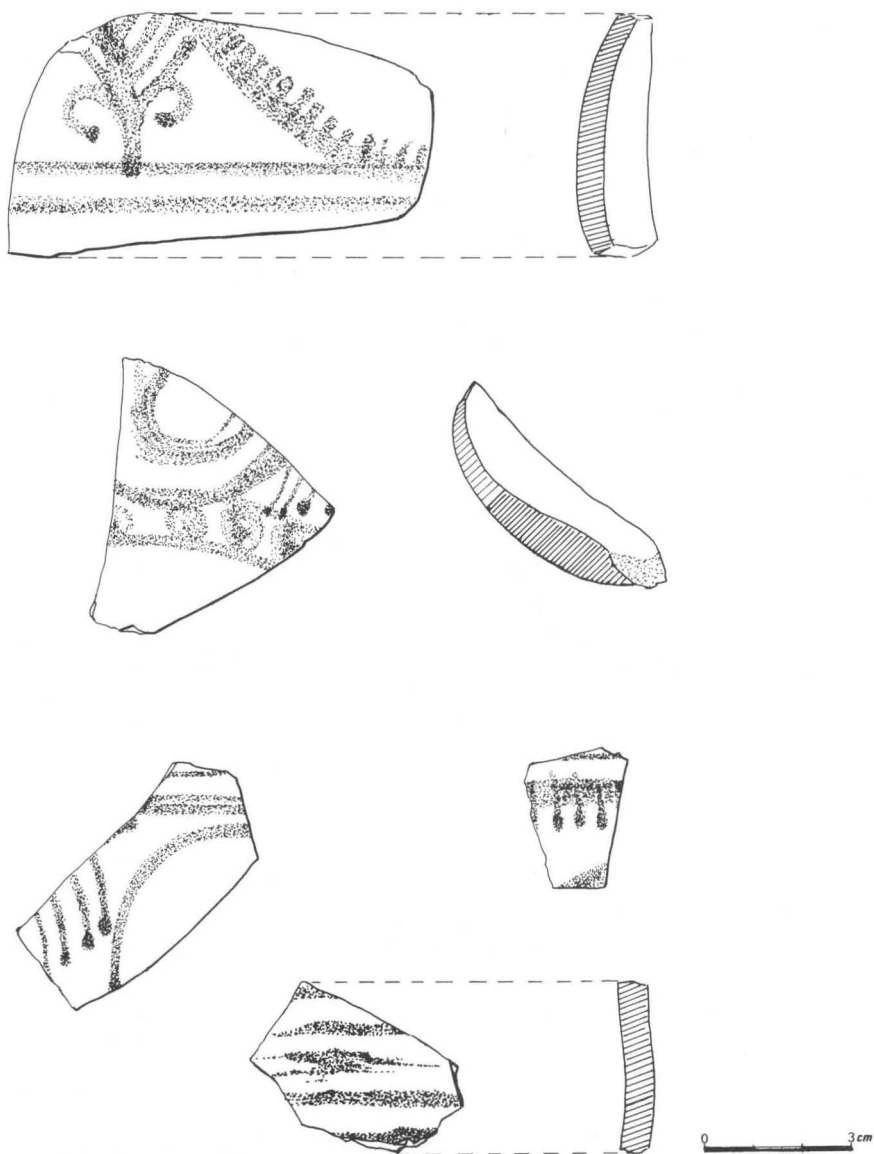


Fig. 5. — Douarnenez, *Plomarc'h*.
Céramique peinte (*Argonne*, IV^e siècle).

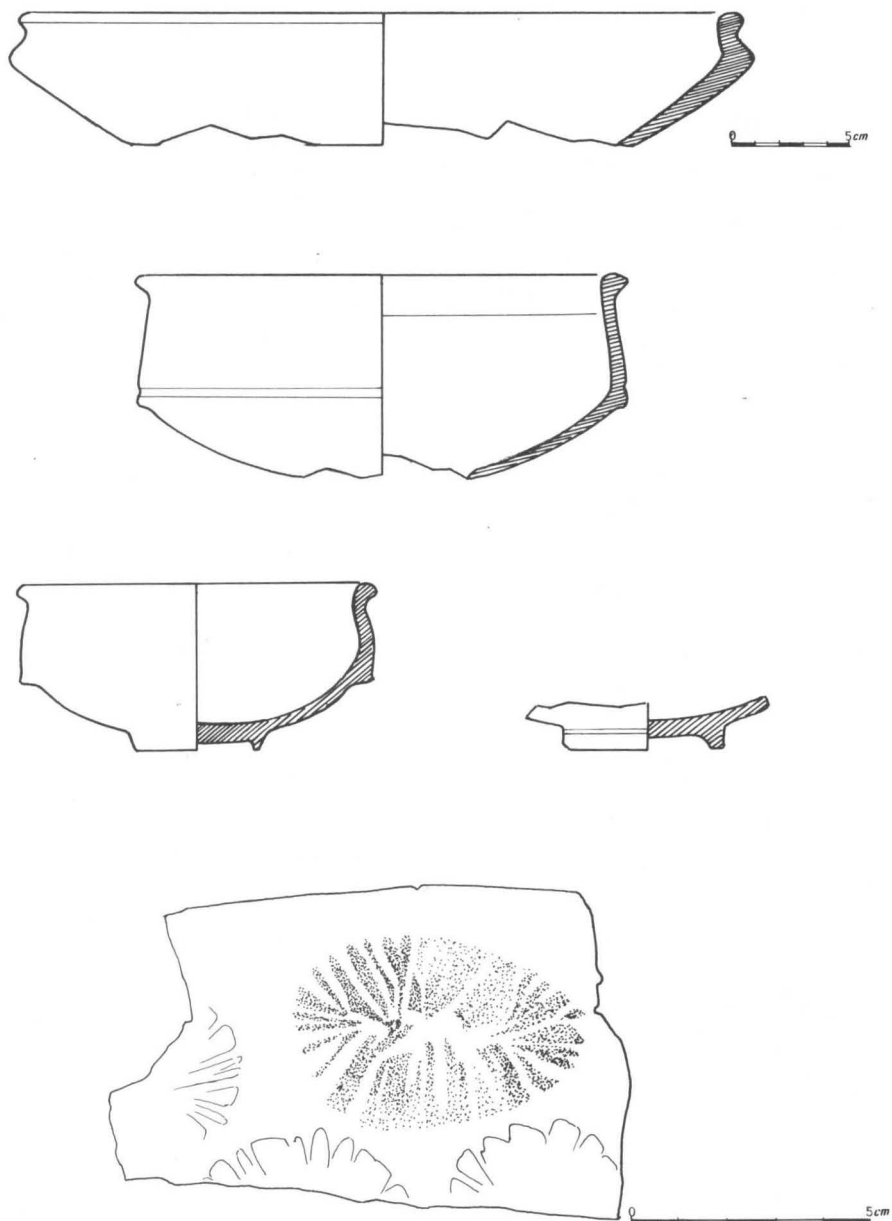


Fig. 6. — Douarnenez, Plomarc'h.
Céramique décorée à l'éponge (IV^e siècle, Saintonge).

majorité, mais quelques tessons vernissés annoncent le XII^e ou le XIII^e siècle.

Si l'on considère que la contenance moyenne d'une cuve est de 46 m³, c'est un volume de 750 m³ qu'il fallait remplir pour occuper l'unité n° 2. On éprouve de la difficulté à se représenter le tonnage de sel et les millions de petites sardines, nécessaires au bon fonctionnement de cette usine.

Dans une chronique précédente (29), j'avais effectué un rapprochement entre les usines de salaisons ibériques et l'industrie du *garum* de la baie de Douarnenez. N'oublions pas que, pour les Anciens, le golfe de Gascogne était beaucoup plus étroit qu'en réalité et que la pointe de la Bretagne était pour eux juste en face de la Galice espagnole, à faible distance. La carte de Peutinger est une bonne illustration de cette opinion. D'ailleurs les immigrants bretons sur leur lancée colonisèrent également une partie de la Galice, dans la région de Santa-Maria-de-Bretona. Il est probable que déjà les navigateurs antiques et même préhistoriques savaient naviguer en ligne droite, de l'Ibérie à l'Armorique et à l'Irlande. Les salaisonneries de Douarnenez formaient donc le prolongement logique de celles de la côte atlantique de la péninsule ibérique. J'avais cité une inscription dédiée à Neptune sur un autel trouvé à proximité de cuves de salaisons, à une quarantaine de kilomètres de Saint-Jacques-de-Compostelle, en 1942. Je n'avais pas tout à fait exactement reproduit l'inscription. Il faut la développer ainsi : Nep/tun[o]/Sac[rum]/Q[uintus] C/eli[us]/I[ibens] p[osuit]. (30).

Je dois à M. le professeur Fernando Acuña Castroviejo, du département de préhistoire et d'archéologie de l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle, d'avoir pu compléter mon information sur l'industrie des salaisons en Galice (31).

L'estaca de Barès est située à la pointe nord-ouest de la péninsule, face au nord, et ferme à l'est la baie d'Ortigueira dont la pointe ouest forme le cap Ortegal. Ce port, le plus septentrional d'Espagne, établi sur une langue de terre étroite s'avancant de 8 km en mer, le *Burum* des Romains, était aussi, auparavant, la tête de ligne des relations maritimes avec l'Armorique, les Iles britanniques et l'Irlande. Deux établissements de salaisons y ont été repérés lors de travaux, l'un au bord de la plage,

(29) C.A.A.M., 1973, p. 34.

(30) *Inscripciones romanas de Galicia*, t. III, p. 37, n° 17, par J. FIGUEIRA VALVERDE et ALVARO D'ORS, Santiago de Compostella, 1955. Je remercie M. L. Richard, qui m'a fait cette remarque constructive.

(31) Bibliographie communiquée par M. Castroviejo : Federico MACINEIRA. *Nuevos hallazgos arqueológicos en el puerto de Bares (Ortigueira)*, dans *Boletín de la Real Academia Gallega*, t. XVII, Coruña, 1928, p. 314-318.
 Id. *Bares, puerto hispanico de la primitiva navegacion occidental*, Instituto Padre Sarmiento de Estudios Gallegos, Santiago, 1947.
 Id. *Restos de una pesqueria en Galicia*, dans *La Voz de Galicia*, La Coruna, 24 juin 1896.

l'autre en hauteur. Une amphore, enduite d'une matière sèche et noirâtre, fut découverte dans une cuve aux angles arrondis. M. Maciñeira signale une autre usine de dix cuves au port d'Espasante, que je n'ai pu localiser.

Signalons enfin que, lors de la visite du chantier par une excursion du IX^e congrès de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques, deux archéologues espagnoles, Mlles A.M. Muñoz Amilibia et Manuela Ayala Juan, de l'université de Murcie, nous ont dit que, dans l'usine de salaison de Troia, près de Setubal, au Portugal, on voyait des niches analogues à celles de Douarnenez au-dessus des cuves. Je serai reconnaissant à ceux qui voudront bien me confirmer cette affirmation.

FOUESNANT, Coat-Huella (2, 5 - S.) et Trégoné (4, 5 - N.).

M. Carrié continue la prospection des communes du canton de Fouesnant. Souhaitons pour l'archéologie que sa nomination à Quimper ne ralentisse pas son activité. Un établissement romain important paraît être enfoui entre les villages de Coat-Huella, Kerseac'h et Goarem-Dreuz, dans les parcelles n^{os} 74 et 81 de la section H du cadastre. Dans la parcelle n^o 81, M. René Cadiou, propriétaire, a recueilli, à 50-80 cm de la surface, une meule dormante (*meta*) et une demi-meule mobile (*catillus*), accompagnées d'un vase romain du IV^e siècle (fig. 7). Nous avons plusieurs fois rencontré cette forme de pichet, caractérisée



Fig. 7. — Fouesnant, Coat-Huella.

Pichet du IV^e siècle en poterie commune.

par une anse ronde, fine et dure et une frise ornée à mi-panse. Le site des Bosseno en Carnac en a livré deux et l'établissement de Plomarc'h en Douarnenez, de nombreux fragments.

Dans la parcelle n° 74, deux maisons viennent d'être construites. En creusant les fondations, les ouvriers ont dégagé des tuiles à rebord et des poteries romaines, qu'ils ont malheureusement enfouies aussitôt.

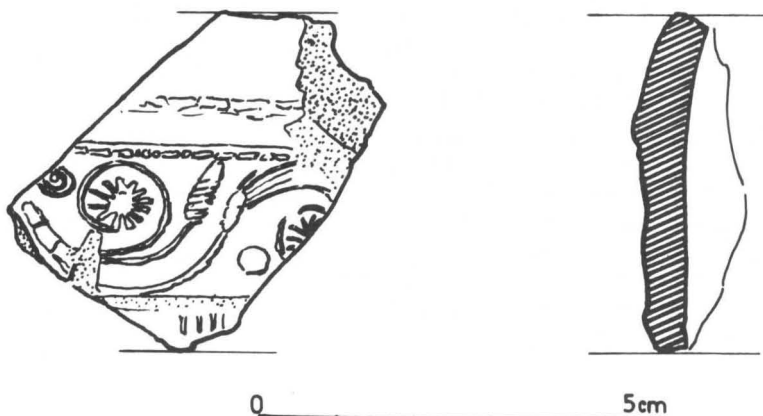


Fig. 8. — Fouesnant, Trégoné.

Fragment de la frise d'un bol Drag. 29 (Lezoux, I^{er} siècle).

A Trégoné, l'habitat, déjà localisé, est plus récent (32). Un petit lot de poteries sigillées a été confié pour étude à M. P. Galliou. Un fragment de vase Drag. 29 à engobe orange et pâte micacée annonce une fabrication des années 50-60 en provenance de la Gaule du Centre. Une anse bifide d'amphore espagnole Pascual I date aussi du I^{er} siècle. Les formes Drag. 18/31, 35/36, 38 sont un peu plus tardives. Elles appartiennent aux productions des ateliers de la Gaule du Centre qui prennent le pas sur ceux de la Gaule du Sud au début du II^e siècle. La forme Hermet 24 montre cependant que les ateliers rutènes ne sont pas encore complètement éliminés (fig. 8).

LANDELEAU, Ménez-Banal (3,5 - N.-O.), Penfoul (1,5 - N.).

Grâce à notre confrère le docteur C. Ménard, de Châteauneuf-du-Faou, j'ai pu effectuer une prospection dans un secteur peu visité par les archéologues, dans les communes de Landeleau, Plonévez-du-Faou, Spézet. Cette région, assez vide sur nos cartes de répartition, est pourtant encadrée par deux voies romaines, celle de Carhaix à Douarnenez

(32) C.A.A.M., 1973, p. 36.

par Châteauneuf-du-Faou, et celle de Carhaix à Châteaulin. Il n'y a pas de raison de penser que ces routes traversaient un *no man's land*, d'autant plus que le chef-lieu, Carhaix, est tout proche. A Ménez-Banal, M. Puillandre possède un champ qui a attiré l'homme depuis le début de l'âge du bronze. Une hache plate de bronze y a en effet été recueillie. On nomme ce champ *Park-Mysteric*, sans doute parce que l'on y a fait des découvertes bizarres. M. Puillandre m'a montré une anse d'amphore trouvée là. Elle est de la forme Dr. 2-4, l'amphore vinaire du 1^{er} siècle apr. J.-C. C'est bien là le type du produit commercialisé, distribué à partir du port d'éclatement — ici Quimper — par les voies terrestres vers les consommateurs de l'intérieur.

A Penfoul, une pierre haute de 3 m environ intrigue beaucoup les habitants du village car elle est en granit dans un pays de schiste. Il y a donc eu transport. Auparavant cachée sous un talus dit *Lein-ar-Peulven*, elle est maintenant dressée au bord de la route. La base est presque circulaire, la partie supérieure, qui a été gravement endommagée, a une section presque quadrangulaire. Est-ce une borne milliaire provenant de la voie Carhaix-Châteauneuf qui passe à 800 m de là ? Ce n'est qu'une hypothèse.

LA FOREST-LANDERNEAU, Joyeuse-Garde.

Certains confrères m'ont demandé de publier la liste des monnaies provenant des fouilles du château de Joyeuse-Garde. Je le fais bien volontiers :

- 1) Un *penny* d'Alexandre III, roi d'Ecosse (1249-1286) — 2^e monnayage : 1280-1286.
- 2) Un denier de Jean III et Isabelle de Bretagne (1317-1328) — frappé à Limoges. (Cf. Poey-D'Avant, pl. LI, n° 88 ; Bigot, p. XIV, 2).
- 3) Un double parisis de Philippe VI de France (1341). [Cf. Lafaurie, n° 270].
- 4) Un liard de *Desana* (Piémont), Delfino Tizzone (1583/1598), imité du liard d'Henri III daté de 1584 ? (CNI, t. II, p. 248, n°s 42 à 44).
- 5) Un double tournois de François de Bourbon, prince de Conti (1603-1614).
- 6) Un double tournois posthume de François de Bourbon, prince de Conti (1614-1629). Seigneurie de Château-Regnault.
- 7) Un denier tournois des Dombes. Gaston usufruitier. Frappe posthume (1650-1654).

A ces monnaies s'ajoutent 7 liards non identifiés, une pièce de 5 centimes de Napoléon III (1852) et une pièce de 10 pfennigs du III^e Reich (1938) [33].

(33) Expertise de M. M. Dhenin, conservateur au Cabinet des médailles.

La première monnaie confirme la date tardive de construction de ce château. La première ouvre et la dernière ferme la parenthèse de deux occupations étrangères.

LANDIVISIAU, Coatmeur (2,0 - S.-O.).

P. du Chatellier (34) signalait à Coatmeur une motte féodale. Elle a bien existé et sa trace se voit sur l'ancien cadastre de Landivisiau, dans la section B, où les parcelles n^{os} 997, 998, 1000, 1001 dessinent une forme ovale à talus concentriques. Les noms évoquent encore l'ancienne fortification : 997 et 998 sont nommés *An Douves* ; 1001 : *Plac-ar-C'hastel* et l'ensemble *Maner-Coatmeur*.

Elle a été détruite récemment. Le propriétaire actuel, M. P. Champs, pépiniériste, a confié à notre confrère M. Collobert, plusieurs fragments de tuiles à rebord romaines qu'il a recueilli à proximité de la motte. Nous avons là un indice de plus du voisinage de sites anciens, médiévaux et modernes : souterrains gaulois près de manoirs médiévaux, villas romaines près des châteaux, etc. En fait, la répartition de l'habitat rural n'a pas tellement changé depuis l'Antiquité et peut-être même depuis le néolithique.

PLABENNEC, Lesquelen (5,1 — S.-E.).

La commune de Plabennec s'illustre, dans le domaine culturel, en consacrant une partie de son budget à l'achat et à la restauration d'un témoin important de son passé, la motte féodale de Lesquelen. Cela est assez rare pour être souligné.

Sous la direction de M. l'abbé J. Irien, les ruines des chapelles successives ont été enchâssées dans une cuvette aux flancs en pente douce. Le fossé entourant la basse-cour a été recreusé sur 80 m de long pour retrouver sa profondeur initiale. Variant de 5,40 m à 3 m, le profil en V aigu se distingue nettement. Un puits circulaire est apparu au fond de la douve. Il permettait à une nappe phréatique voisine de jaillir et de remplir d'eau le fossé. Les diverses phases du comblement ont été déterminées, mais il est souhaitable que M. l'abbé Irien complète dans ce bulletin le bel article qu'il a donné à la revue *Archeologia* (35) en publiant le détail de ses travaux.

(34) P.D.C., 1907, p. 77.

(35) *Archeologia*, n^o 97, août 1976, p. 19-27.

PLONÉVEZ-DU-FAOU, Tréambon (6,0 - S.-E.), Trégomez (6,0 - S.-E.).

Antoine Jarno avait jadis signalé dans notre bulletin une belle enceinte quadrangulaire à double rempart et double fossé (36). Elle vient d'être détruite. Il n'en reste que le côté sud, bien conservé dans une futaie. Avant destruction, le camp mesurait 120 m de longueur et 30 m de largeur, le grand côté étant orienté d'est en ouest. On connaît le problème que posent ces enceintes rectangulaires datées par certains de l'époque gauloise. Aucune fouille finistérienne n'a cependant confirmé cette attribution.

A 300 m au sud du carrefour de la route Plonévez-Landeleau, près de Tréambon, une petite butte de 15 m de diamètre et de 3 m de hauteur, sans fossé extérieur, a été protégée par un petit taillis dit *Coat-Bihan*. Plutôt qu'une motte féodale, il s'agit du soubassement protecteur d'une petite habitation médiévale.

PLOUDALMÉZEAU, Kervézennec (3,5 - S.) ; Coat-Huella (3,0 - S.-O.).

M. Paul possède une maison forte bien intéressante. A l'un des pignons est accolé un réduit défensif, parfaitement isolable de l'intérieur. Les murs épais sont percés d'étroites meurtrières circulaires ou carrées, qui laissent juste le passage au canon des arquebuses ou des mousquets. Les quatre côtés sont protégés et le plan de tir calculé pour ne pas laisser d'angle mort.

A 20 m de la façade sud, une cachette souterraine a été découverte fortuitement lorsque la roue d'un camion de livraison a fait céder la voûte d'une unique chambre creusée dans l'arène granitique. De forme ovale, sans maçonnerie, cette cachette ressemble à celle de Kernoble en Milizac (37). Le puits d'accès avait été rebouché à une époque relativement proche de nous. Parmi les pierres, de nombreux tessons de marmites vernissées furent recueillis, à l'exclusion de toute poterie onctueuse (fig. 9) [renseignement : docteur Caraes].

M. le médecin général Laurent m'a signalé l'existence, à Coat-Huella, d'un ancien puits contenant une cachette. Une visite sur les lieux m'a permis de voir ce puits, de section carrée, certainement très ancien. La sécheresse de l'été 1976 laissait apercevoir à 3 m de profondeur, sur la paroi, une ouverture rectangulaire d'1 m de hauteur environ et de 0,80 m de largeur. Il faudrait y descendre pour vérifier s'il s'agit d'un simple renforcement, permettant à l'ouvrier de s'effacer pendant le curage du puits, ou du départ d'un souterrain. On sait en effet que, dans les manoirs et fermes fortifiées, l'accès du souterrain de

(36) A. JARNO. *Découverte d'une cachette de fondeur à Plonévez-du-Faou*, dans *B.S.A.F.*, 1911, p. 249-252.

(37) *C.A.A.M.*, 1972, p. 79.

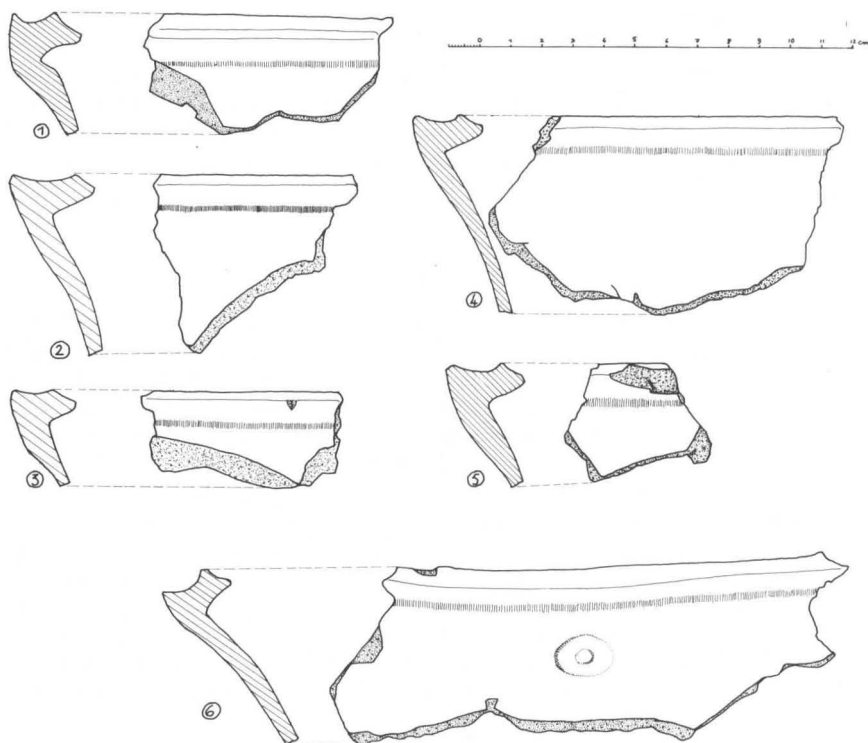


Fig. 9. — Ploudalmézeau, Kervézennec.

Rebords de poteries médiévales.

fuite se faisait parfois dans un puits, ce qui permettait, en enlevant la corde ou l'échelle, d'empêcher l'entrée des indésirables. C'est le cas à Pont-Croix (38), à Kerlagatu en Quimper (39), ailleurs encore. Notre confrère, M. Dizerbo, m'a signalé un cas identique à Crozon, près du cap de la Chèvre, et j'ai souvenir d'avoir lu une légende où il était question d'un curieux qui avait voulu voir jusqu'où allait un souterrain partant d'un puits, au Drennec, et qui n'était jamais revenu. Il sera intéressant d'étudier cette variante de la cachette souterraine médiévale.

Ces deux découvertes ploudalméziennes portent témoignage d'un temps où l'Etat n'assurait pas entièrement la protection des individus et où les groupes humains (familles, villages, bourgs) devaient, par leurs propres moyens, résister eux-mêmes à une violence permanente.

(38) *C.A.A.M.*, 1968, p. 21.

(39) *C.A.A.M.*, 1970, p. 59.

PLOUDANIEL, Ménez-Léon (7,5 - S.).

M. Dantec a signalé un site romain inédit près de la vieille route de Saint-Thonan, à faible distance de la chapelle Saint-Eloi. Des briques à rebord, des tessons de poterie sigillée et commune permettent de dater de l'époque romaine les substructions heurtées dans les champs par la charrue.

PLOUMOGUER, Lamber (3,5 - E.).

Dans la chronique de l'année dernière, une étude des médaillons d'os découverts sur la motte de Lamber était annoncée. Je peux aujourd'hui m'acquitter de cette promesse grâce surtout à Mme Danielle Gaborit, conservateur au Département des objets d'art au Musée du Louvre, qui m'a fait connaître l'ouvrage essentiel sur la question (40). Qu'elle veuille bien trouver ici l'expression de mes remerciements. Ces médaillons sont considérés comme des pions de tric-trac. On les trouve généralement sur les mottes féodales mais aussi dans les villes. Ils témoignent d'un mode de vie aristocratique où le jeu tenait une large place entre les chevauchées pour la chasse ou la bataille. Des monnaies, des armes, des éperons les accompagnent ordinairement. Les vestiges que l'on relève dans la basse-cour voisine de la motte sont d'une qualité beaucoup plus ordinaire. Marmites, écuelles, foyers, évoquent la vie quotidienne des paysans qui s'abritaient à l'ombre tutélaire du chevalier.

Les pions de tric-trac apparaissent au XI^e siècle. Ils ont un diamètre voisin de 5 cm et sont taillés dans l'os ou la corne de cerf. Leur décor est très simple : des ornements végétaux, des animaux fantastiques (griffons, chiens, quadrupèdes) et des personnages très frustes, parfois un cavalier. On distingue souvent la trace du compas et des petits trous sur le pourtour. Au XII^e siècle, le décor se complique : les médaillons sont parfois en os de morse et portent des traces de peinture ou d'or. Vers le milieu du siècle, on représente surtout des scènes de bataille, des évocations bibliques (Judith et Holopherne, les exploits de Samson), chrétiennes (légende de saint Martin) ou mythologiques (les travaux d'Hercule, les légendes germaniques). En même temps que le dessin s'affine, les personnages sont plus élaborés, la taille du médaillon grossit. Cette évolution continue au XIII^e siècle.

Les premiers médaillons proviennent exclusivement de l'ouest de la France (41). Au XII^e siècle, ils dépassent la Seine, atteignent le Rhin et, finalement, recouvrent toute la zone occupée par les mottes féodales, jusqu'au Danemark. Le lot le plus important connu à ce jour fut

(40) A. GOLDSCHMIDT. *Die Elfenbeinskulpturen*, t. III, Berlin, 1918, pl. LIII à LIX.

(41) De nombreux musées possèdent des médaillons du XI^e siècle : Vienne, Londres, Leningrad, Berlin, Mayence, Dublin, mais ils proviennent tous de France.

découvert à Curzon en Vendée (42). Les médaillons furent extraits d'un souterrain refuge ou *bove* en même temps qu'une clé en fer par des ouvriers exploitant la cendre qui le remplissait du pavé à la voûte. Leur épaisseur est de 7 mm, leur diamètre varie de 42 à 58 mm (fig. 10, n^{os} 4, 5, 7-11, 14, 16).



Fig. 10. — Ploumoguer, Lamber.

Pions de tric-trac, découverts dans l'ouest de la France (XI^e siècle).

(42) A. BAUDRY. *Notice sur des tessères du XI^e siècle, trouvées à Curzon en Vendée*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1864, p. 354-356.

D'autres médaillons du XI^e siècle ont été recueillis à Poitiers (fig. 10, n^{os} 2, 13), à Longeville (Vendée) [fig. 10, n^o 12], à Rennes (fig. 10, n^o 6), à Nantes (fig. 10, n^o 3). Dans cette ville, le médaillon a été trouvé rue du Cheval-blanc, à 15 m en deçà de l'extrémité est de la rue, à 5 m au-dessous de la chaussée, dans une couche de tourbe comprimée contenant de nombreux troncs de chênes (43).

Ceux de Lamber en Ploumoguier (fig. 10, n^{os} 1 et 15) s'ajoutent à cette série occidentale. En dehors du témoignage qu'ils fournissent sur les loisirs du XI^e siècle, ces médaillons peuvent éclairer le problème controversé de l'origine des mottes féodales et de la féodalité. M. de Boüard s'étonnait récemment qu'un mode de vie qui a intéressé toute l'Europe occidentale n'ait fait encore l'objet d'aucune étude d'ensemble. Il faut aller chercher les renseignements dans une multitude de revues et le présent article en est un exemple. On ne sait même pas où les mottes féodales ont pris naissance. Ne serait-ce pas dans l'ouest de la France ?

Enfin, ces médaillons ont été un véhicule privilégié de l'art roman dans l'Ouest, où les monuments de pierre sont très rares. L'abbé Baudry remarquait déjà que leur style était celui de l'ornementation romane du temps de Philippe I^{er} et de Louis le Gros et que leur type dérivait de motifs antiques dégradés par une longue transmission.

PLOUNÉOUR-TREZ, Keréoc (2,2 - O.).

M. Jannès a signalé à la Direction des antiquités la découverte fortuite d'une nouvelle cache souterraine dans la parcelle n^o 440 de la section F 1. Du même type que celle de Kervézennec en Ploudalmézeau, mais beaucoup plus grande (8 m x 3 m x 1,80 m), de forme ovale avec des niches grossièrement taillées en rond, elle était, de plus, munie d'un conduit d'aération comme à Kergollo en Ploumoguier (44). Le puits d'accès, oblique, avait été obturé par des pierres et de la terre.

Bien que simplement creusée dans l'arène granitique, cette grande salle — la plus longue connue jusqu'ici — doit dater de la fin du Moyen Age. Aucun tesson de poterie n'y a été vu. Je reste persuadé que la plupart de ces caches monocellulaires ont été creusées aux XVI^e-XVII^e siècles et non pas à l'époque gauloise.

(43) Rennes : A. TOULMOUCHE, *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes, Fouilles de 1841, 1846*, Rennes, 1847, pl. IV, fig. 16.

Nantes : L. PRIMAULT, *Découverte d'un objet d'art ancien*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, 1909, p. 415-416.

(44) *C.A.A.M.*, 1975-76, p. 81-84.

PLOUNÉVENTER, Kerilien (7,0 - N.).

M. Mesmeur, qui occupa ses loisirs de réfractaire au S.T.O. à fouiller en 1942 quelques buttes de déblais du site de Kerilien (45), a laissé quelques notes dont je donne ici un résumé. Elles serviront à M. L. Pape quand il publiera l'ouvrage que l'on attend sur les fouilles de cette importante agglomération romaine oubliée.

La fouille a eu lieu dans les parcelles n° 274 et 281 de la section A, appartenant déjà à M. Bilhant, de Kerporsiou. Dans la parcelle 281 une voie pavée traverse du sud au nord une zone vide de tout vestige et aboutit vers le nord à un ensemble rectangulaire où les constructions sont particulièrement denses. A 1,20 m de profondeur, une épaisse couche de terre noire et de cendres très fines a livré un vase en bronze très corrodé et un *aureus* de Néron, donné par la suite au recteur de Saint-Méen. Dans un des tas de déblais, un ouvrier a trouvé deux barres de bronze de l'épaisseur du pouce et de 90 cm de longueur.

Au nord-ouest de Kerougant, au bord du plateau, les substructions antiques sont à découvert.

Signalons enfin, bien que cela sorte de notre spécialité, que M. Bilhant a trouvé à Kerporsiou, dans le champ dit *Park-Sant-Even-Bihan*, en 1937, une sépulture en pierres sèches légèrement voûtée recouverte d'une dalle. Le caveau avait 1 m de profondeur et le fond était recouvert de terre noire. C'est la description d'une tombe de l'âge du bronze.

PONT-CROIX, Kervénennec (3,5 - O.).

M. Patrick Galliou a poursuivi en 1976 l'exploration de la grande villa romaine de Kervénennec. Là encore, la sécheresse a permis de repérer des constructions secondaires autour du bâtiment des thermes et il devient évident que la villa était constituée de nombreux bâtiments dispersés à l'intérieur d'un périmètre clos par un mur d'enceinte.

L'effort a porté, cette année, sur une zone située au sud du bâtiment principal, là où, précédemment, avait été localisé un habitat plus ancien. Une occupation précoce a été mise en évidence. La céramique lui assigne une date antérieure à 45 apr. J.-C. (formes Drag. 17 et Ritterling 5 a). Ce niveau, qui n'est pas encore associé à des structures, a été recouvert, vers le milieu du I^{er} siècle, par des bâtiments à usage artisanal. Un petit édifice de plan rectangulaire, comprenant deux salles, a servi de forge (fig. 11). Un foyer central bordé de dalles de schiste et une fosse à eau alimentée en eau de pluie par un tuyau de plomb, contenaient de nombreuses traces d'activité métallurgique (clous, creusets, etc.). Un matériel archéologique abondant (estampille de IULLUS

(45) R. SANQUER. *Deux siècles d'archéologie romaine dans le Finistère*, dans *B.S.A.F.*, 1972/2, t. XCIX, p. 562.

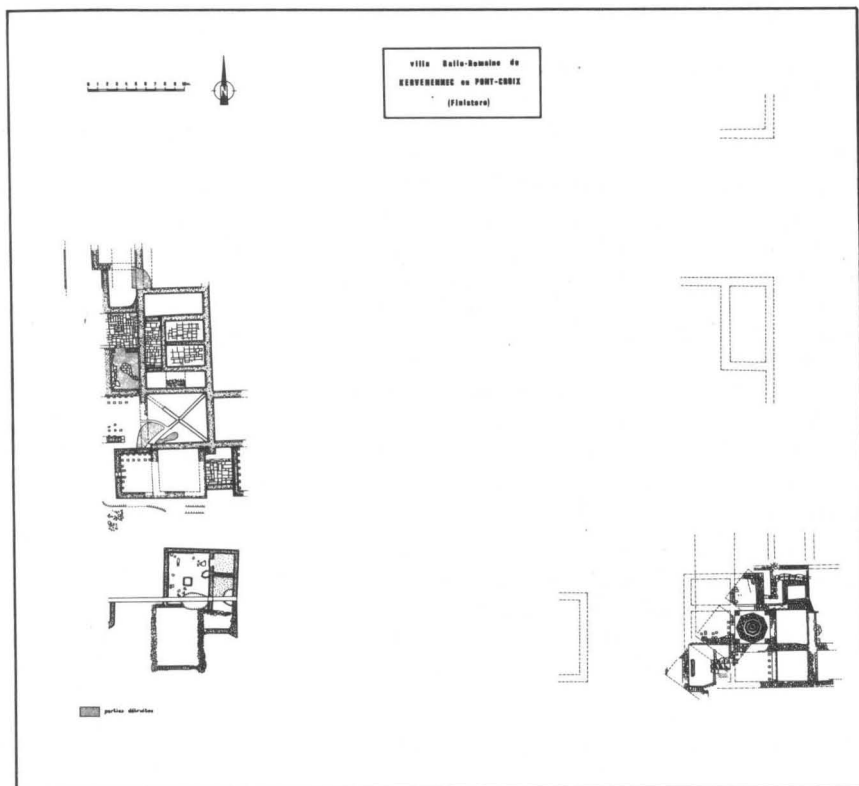


Fig. 11. — Pont-Croix, Kervénennec.

Plan de la villa romaine au 30 septembre 1976.

[Montans 60/120], fibule du type d'Aucissa) caractérisait ce niveau. Cet ensemble fut totalement remanié pendant le second siècle. On y accola, au sud, une grande salle rectangulaire (vers 100-120), puis la partie sud fut recouverte d'un sol de mortier rose, dont il n'est souvent resté que le hérisson de soutien. Quelques poches préservées des labours contenaient de la céramique des années 150-200 (estampille de GENITOR, Lezoux, vers 150) et de menus objets. La partie nord servit de dépotoir lors de la mise en place du bâtiment principal. Un amoncellement de coquillages et de fragments de calcaire et d'ardoises a livré, outre une serpette de fer et une statuette de terre blanche, une estampille de SOLINUS (Lezoux, 160-190).

La dernière occupation se manifeste par une mince couche, localement préservée, qui contenait de la céramique d'Argonne et de la céramique « à l'éponge », ainsi qu'une imitation d'un *aes* de Constantin (330-337).

POULLAN, Buzit (3,2 - S.-E.).

Encore une conséquence, bénéfique, de la sécheresse. M. le maire de Poullan m'a fait savoir que, par suite de la croissance différente du fourrage dans le champ n° 11 d de la section YB, appartenant à M. Gourmelen, en bordure du chemin vicinal ordinaire n° 9, on apercevait distinctement le plan d'un bâtiment rectangulaire, avec ses cloisons intérieures. Intrigué, M. Gourmelen avait creusé et, à l'angle sud-ouest, avait heurté un mur maçonné de 0,60 m de largeur, extrayant de nombreuses tuiles à rebord.

Lors d'une première visite, le bâtiment était parfaitement visible : un rectangle de 16 m x 10 m, orienté au nord, divisé en deux dans le sens de la longueur par un mur de refend, la partie antérieure, vers l'ouest, étant partagée en deux parties égales par un couloir central. C'est un plan tout à fait classique de bâtiment d'exploitation, dépendant d'une villa romaine. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la valeur du toponyme.

Hélas, lors d'un second passage pour prendre des mesures plus exactes, les vaches avaient brouté l'herbe et on ne voyait absolument plus rien.

QUIMPER, Roz-Avel.

Parfois l'on se fait des complexes. On se dit que Quimper est bien loin de Rome et que la civilisation classique n'y est parvenue que tardivement, bien après Lyon, Arles, ou Nîmes. Rien n'est moins certain. Une visite sur le chantier de fouilles de Fréjus, au cours de l'été, m'a mis à même de constater que les niveaux du premier siècle y étaient peu représentés. Or, quelle ville antique en Gaule a plus de lettres de noblesse que le port militaire qui reçut la flotte d'Antoine après la victoire d'Auguste à Actium ?

Par contre, à Quimper, dans le chantier que M. J.-P. Le Bihan explore méthodiquement, les témoignages du I^{er} siècle s'enchevêtrent en plusieurs périodes de construction, de restructuration, de démolition. Ne prenons qu'un seul exemple. A l'est de la fouille, on remarque une habitation rectangulaire de 9 m x 6 m, sans cloisons intérieures (fig. 12). Le sol, surcreusé de 0,40 m par rapport au niveau contemporain, par fidélité à la pratique gauloise, est de fabrication très soignée : un hérisson de soutien est recouvert d'un lit de briques pilées et damées sur lequel fut coulé un liseré de ciment d'1 cm d'épaisseur. Les murs, larges de 0,60 m, sont en petit appareil et s'interrompent dans l'angle sud-ouest pour laisser place à une porte. Pour passer de la rue à l'intérieur de la maison, un perron occupe l'angle interne. Il est formé de pierres de grand appareil provenant d'un monument construit antérieurement et déjà détruit au moment où l'on construisait la maison, soit vers 20-30 de notre ère. On voit nettement l'emplacement des crampons de plomb qui soudaient ces pierres entre elles.

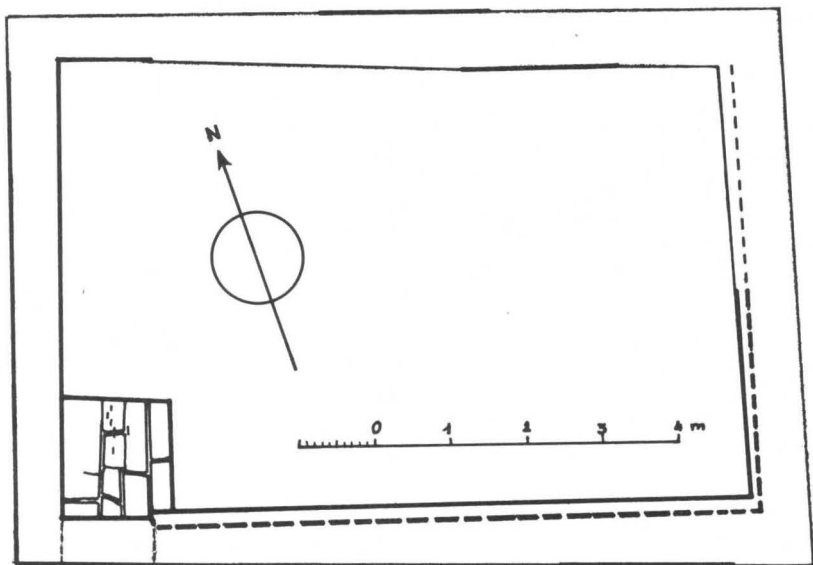


Fig. 12. — Quimper, Roz-Avel.

Plan d'une maison romaine du 1^{er} siècle apr. J.-C.

Vers le milieu du siècle, les murs sud et est furent arasés jusqu'en-dessous du perron. Un nouveau mur, décalé de 10 à 15 cm par rapport à l'ancien fut reconstruit avec alternance de chaînages de briques. Ce mur chevauche le perron, ce qui permet de dire qu'il lui est postérieur. Enfin la porte sud-ouest fut condamnée et, dans l'état actuel de la fouille, on ne voit pas comment on entrait alors dans la maison.

La destruction définitive intervint sous les Flaviens. Une couche de vase de 15 cm se déposa sur le sol, surmontée ensuite par les déblais de la démolition. L'emplacement de la maison fut laissé libre pour d'autres aménagements.

QUIMPER, rue du Frugy.

La Direction des antiquités historiques (MM. J.-P. Bardel et J.-P. Le Bihan) a mené une fouille de sauvetage au n° 29 de la rue du Frugy, à l'occasion de la construction d'une maison. Une entreprise y avait mis au jour des substructions d'époque romaine.

Le sondage a révélé plusieurs murs sommaires, un foyer dallé de trois *tegulae*, une fosse, datés de la fin du 1^{er} siècle par de nombreux fragments de *terra nigra*, évoquant un habitat assez pauvre. Comme souvent dans ce quartier de Locmaria, une occupation médiévale (avec de la poterie onctueuse) a recouvert, après plusieurs siècles d'interruption, les constructions romaines.

Par une heureuse rencontre, M. P. Galliou a retrouvé, dans une urne du musée de Quimper, un court rapport de M. Ch. Le Séac'h, sur les travaux d'élargissement de la rue du Frugy au cours de l'été 1953. Toute la partie sud de la rue, qui n'était alors qu'un champ (dit de Kerdrézec), fut alors enlevée, depuis le carrefour de la route de Bénodet jusqu'en haut de la pente, en direction du champ du manœuvres.

Au carrefour de la rue du Frugy et de la route de Bénodet, dans le jardin de la maison occupée par M. Caravec, la chaussée d'une voie romaine fut tranchée par les travaux, ce qui permit de mettre à découvert trois niveaux superposés. De haut en bas, on voyait, sous 40 cm de terre arable, une assise de grosses dalles de 35 à 40 cm d'épaisseur, jointives et travaillées au marteau. Au-dessous, venait une couche de plus de 40 cm d'un conglomerat jaunâtre composé de sable et de gravier. Dans cette couche, on distinguait nettement deux niveaux horizontaux de couleur rouge vif à 15 cm l'un de l'autre. Le conglomerat formait une convexité centrale, en dos d'âne. Enfin, dans la partie inférieure, une rangée de cailloux usés constituait le soubassement de l'ensemble.

On sait que la rue du Frugy, anciennement le « Chemin des Potiers », a succédé à la voie romaine de Vannes à Quimper, qui aboutissait donc à ce carrefour de la route de Bénodet.

De l'autre côté du vallon est située la nécropole de Créac'h-Maria. M. Le Séac'h avait obtenu, comme beaucoup de Quimpérois, une urne funéraire qui en provenait. Celle-ci est un vase ovoïde banal, avec une frise ornée de croisillons. Le récipient mesure 25 cm de haut et 23 cm de diamètre. Il était placé dans la position renversée et renfermait de nombreux fragments d'os brûlés. A proximité s'éparpillaient, une fibule de bronze, plusieurs petits vases dont l'un, de 8 cm de haut, était une réduction du premier. On retrouve là un autre exemple de la coutume remarquée à Tréboul (46) et à Carhaix (47) de placer un petit vase dans ou à côté de l'urne funéraire proprement dite.

La collection de céramique de la faïencerie Henriot possède également deux urnes venant de Créac'h-Maria. L'une est un ovoïde du genre commun, l'autre est ornée à la molette « en sapin », dans sa partie supérieure. Ce décor, rare mais présent sur plusieurs sites finistériens, marque le lien entre le décor « en damier » de la fin de l'époque gauloise et la sigillée d'Argonne « à la molette » du IV^e siècle.

ROSCOFF, Ruguel (3,5 - S.-O.).

Un fragment de panse d'amphore a été relevé par M. Le Goff sur l'estran de la plage du Ruguel, entre Lagadennou et Roskogoz. Dans l'état actuel de nos connaissances, les éléments de la panse d'une

(46) *C.A.A.M.*, 1974-75, p. 70.

(47) *Archéologie en Bretagne*, n° 10, 1976, p. 36-38.

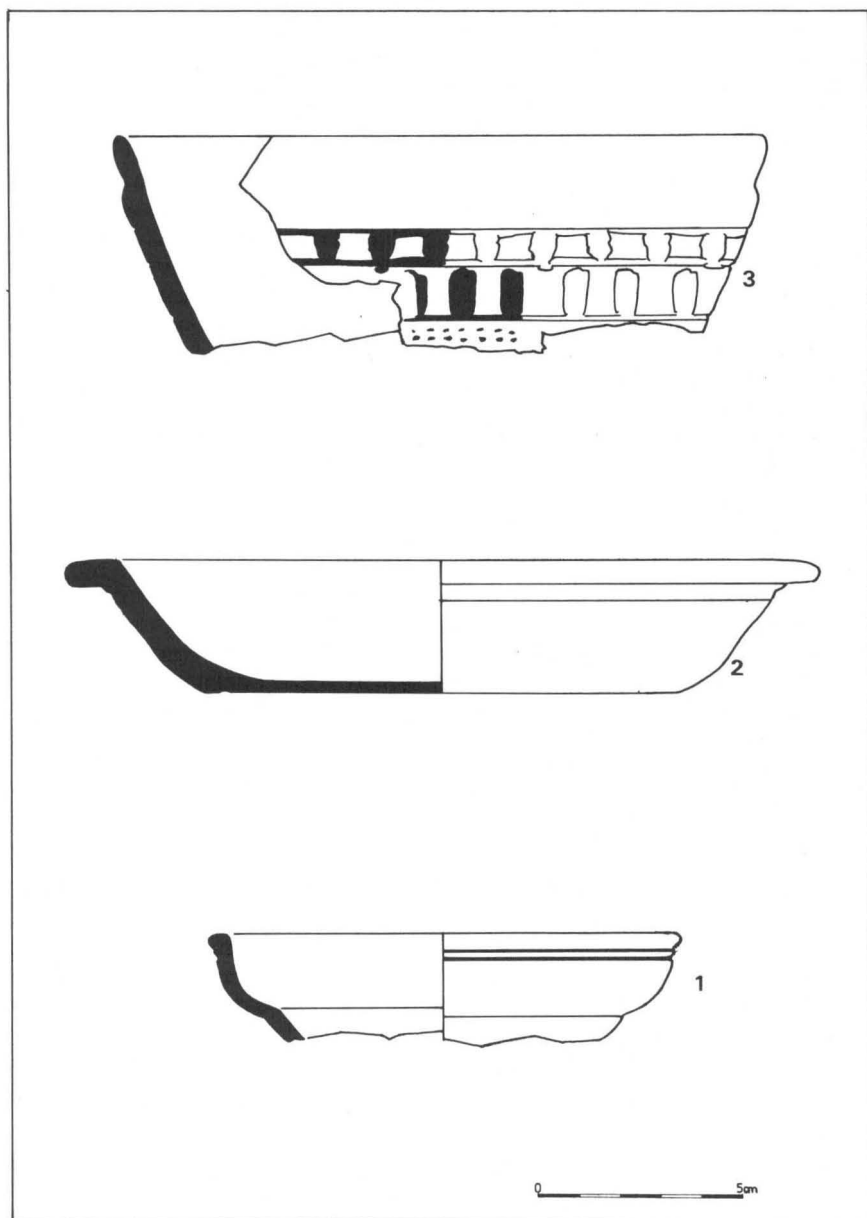
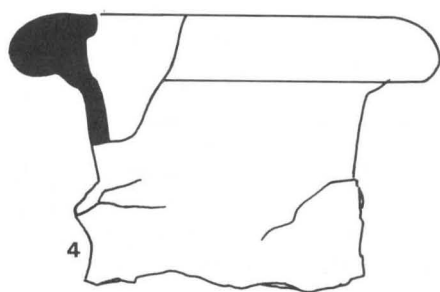
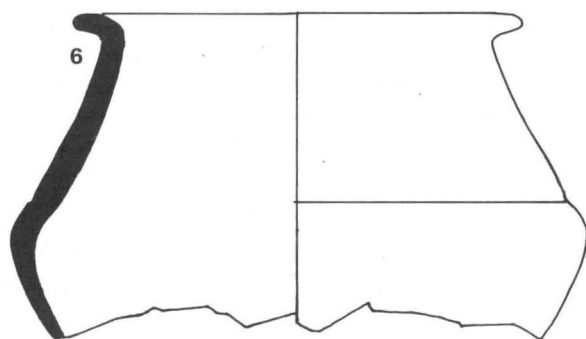
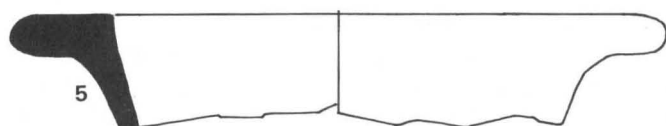


Fig. 13. — Saint-Evarzec, Keromen.
*Poteries d'époque romaine (sigillée : 1 ; terra nigra : 2, 3 ;
oxydée : 4, 5 ; commune : 6).*



0 5 cm



amphore ne permettent pas d'en identifier la forme. Disons que, dans le cas présent, il s'agit plutôt d'une amphore vinaire des I^{er} siècle avant et I^{er} siècle après J.-C. et certainement pas d'une amphore à huile antonine. Des tuiles à rebord localisent un site d'habitat romain dans le voisinage.

SANTEC, Corn-al-Loa (1,8 - O.) ; le Staol (2,2 - O.).

Les deux pointes de la grève dite *An Aod-Vras* ont été occupées pendant de nombreux siècles, entre l'époque gauloise et la fin du Moyen Age, avant que les dunes de sable ne recouvrent totalement la terre végétale. M. J.-C. Le Goff m'a montré, sur la coupe de la microfalaise du Staol, une couche d'occupation de près d'1 m d'épaisseur sur plus de 100 m de long surmontant directement le limon jaune, creusé parfois de poches. Cette épaisse couche a la couleur noirâtre des terres accumulées par l'homme. Elle est parsemée de grosses pierres ayant servi à édifier des muretins ou des foyers. Elle se distingue avant tout par une quantité énorme de berniques. On est porté à croire qu'il y a là les reliefs d'une consommation séculaire. Mais combien faut-il de berniques pour nourrir un homme, dix hommes, pendant un jour, une année ? des millions, certainement.

Pour dater cette couche, M. Le Goff a recueilli divers témoins : des éléments d'un four à sel de la fin de l'époque gauloise au début de l'occupation romaine, un culot d'amphore romaine à la forme indéterminable, de la poterie sigillée du I^{er} siècle apr. J.-C., de nombreux petits fragments de vases ovoïdes en poterie commune romaine, un grand morceau de la panse et du rebord d'une marmite ovoïde en poterie onctueuse. Le rebord simple de cette marmite, les inclusions volontaires de morceaux de clous de fer dans la pâte, nous inclinent à la dater des XI^e-XIII^e siècles.

Sur l'autre pointe de la plage, vers le nord-est, près de Corn-al-Loa, d'autres tuiles à rebord, des fragments de poterie romaine marquent une occupation humaine symétrique de la précédente. Sur un petit îlot rocheux atteint aujourd'hui à marée basse, des éléments de briquetage annoncent un autre four à sel. Une assiette de tradition gauloise y a été récupérée. Le spécialiste de cette question, M. Gouletquer, a confirmé à M. Le Goff la réalité de cette industrie locale qui, pour l'instant, est connue de Moguéric à Carantec, mais se rattache sans doute à la série des fours à sel nord-osismiens, dont le premier, vers l'ouest, a été reconnu à Porz-Paul en Lampaul-Plouarzel.

SAINT-EVARZEC, Keromen (7,0 - N.-O.) ; Troyalac'h (6,1 - N.-O.).

M. Carrié a récupéré de nouvelles poteries sur le site de Keromen, déjà repéré en 1975. M. Patrick Galliou les a analysées et nous en donnons ci-joint une liste (fig. 13) :

Céramique sigillée : formes Drag. 4/22, Gaule du Sud, 40-60 apr. J.-C.
Drag. 27, Gaule du Sud, 10-130 apr. J.-C.

Terra nigra (fumigée) : coupe basse à décor excisé à l'ébauchoir. Fin du 1^{er} siècle. Assiette bord versé extérieurement. 1^{er} siècle.

Poterie commune oxydée : un fond de mortier à pâte blanche, 1^{er} siècle. Plusieurs fragments de cruches.

Poterie commune micacée : vase biconique, jatte basse à rebord versé intérieurement, vase ovoïde.

Auprès de la route de Rosporden, entre celle-ci et la voie romaine, au lieu dit Troyalac'h, M. Laurent a confié à M. Carrié qu'il trouvait souvent, en labourant, des poteries et des tuiles et qu'il y avait là autrefois un « château ».

SAINT-POL-DE-LÉON, Trégondern (3,0 - S.-E.).

M. Le Goff a relevé, dans la microfalsaise de cette grève, une anse d'amphore bifide, coudée à angle droit. Ce seul élément suffit à reconnaître une amphore du type Dr. 2/4, l'amphore vinaire du 1^{er} siècle apr. J.-C., dont la provenance est encore assez mal limitée : elle peut provenir de la Méditerranée orientale, d'Italie, de Gaule narbonnaise ou d'Espagne.

Les trouvailles d'amphore sur la côte nord de l'Armorique contribuent à éclaircir le problème controversé de la navigation antique dans la Manche (48). Gageons que les années à venir vont compléter le vide cartographique qui existe encore entre Saint-Pol-de-Léon et Alet en Saint-Malo.

(48) R. PIOT, P. GALLIOU, R. SANQUER, *Problèmes de navigation en Manche occidentale dans l'Antiquité, Actes du colloque sur le commerce en Gaule*, à paraître sous la direction de M. R. Chevallier, *Caesarodunum*, Université de Tours, 1977.

J.-Y. EVEILLARD
et A.-H. DIZERBO

Un trésor monétaire du III^e siècle à Morgat en Crozon

I. — HISTOIRE DE LA TROUVAILLE

Il n'y a pas si longtemps nous déplorions que l'archéologie gallo-romaine de la presqu'île de Crozon avait été trop oubliée (1). L'attention constante que lui porte depuis plusieurs années l'un d'entre nous (A.-H. Dizerbo) [2], aidera certainement à combler cette lacune. Elle permet aujourd'hui d'ajouter une découverte qui risquait fort d'être perdue pour l'histoire.

Cette découverte a eu lieu le 5 septembre 1976, à deux pas de la magnifique plage de Morgat et face à la mer, sur un chantier de construction où l'entreprise Poriel, de Clohars-Fouesnant, effectuait le gros œuvre (3) [fig. 1]. M. R. Nicolas, de Crozon, était sur le point d'achever de creuser avec la pelleteuse la cavité des fondations d'un petit immeuble ; le chef de chantier rectifiait les parois de la tranchée, lorsque sa pioche fit tomber au fond du trou un vase de métal d'où s'échappèrent plusieurs centaines de monnaies. Grâce à ces circonstances favorables, la totalité du lot a pu être sauvée, soit 1545 monnaies de billon, c'est-à-dire d'alliage de cuivre et d'argent, pesant avant nettoyage

(1) J.-Y. EVEILLARD. *De la conquête romaine à l'immigration bretonne, I. Histoire*, dans *La Presqu'île de Crozon. Histoire. Art. Nature* (sous la direction L. Calvez), Paris, Nouvelle Librairie de France, 1975, p. 25.

(2) Cf. la communication de A.-H. Dizerbo (compte rendu par J. Ollivier dans le *Télégramme de Brest*, 5 novembre 1965).

(3) Parcelle n° 230, section IK, cadastre de Crozon (Finistère). Coordonnées Lambert : 82,7 N. — 92,5 E. ; coordonnées géographiques : 4° 30' 10" 0., 48° 13' 40" N.

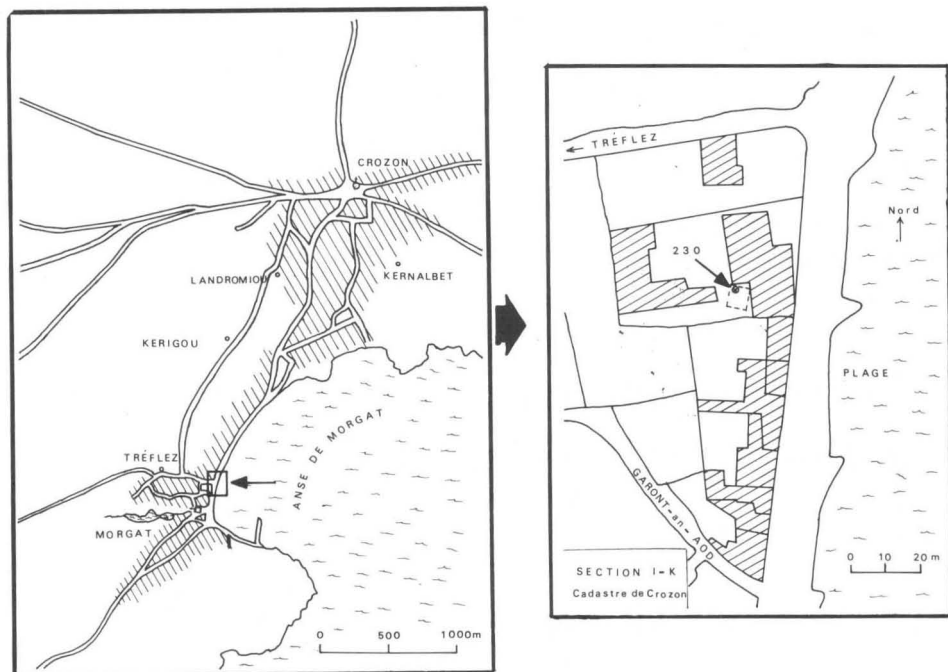


Fig. 1. — Localisation de la trouvaille de Morgat, en Crozon.

4,785 kg. Plusieurs d'entre elles faisaient bloc, agglomérées par le carbonate de cuivre (malachite), qui s'est formé par suite de l'humidité du sous-sol. Malgré cela, leur état de conservation peut être jugé comme très satisfaisant. La preuve en est qu'après nettoyage à l'eau puis à l'ammoniaque officinale, toutes ont pu être identifiées, au droit comme au revers, ce qui est assez exceptionnel. Le vase lui-même, malgré un choc de la pelleuse, est en bon état ; seul le fond qui était riveté a disparu et une restauration en fera une pièce appréciable dans un musée (voir son étude en annexe).

On ne peut s'empêcher de faire remarquer la grande place que tient le hasard dans l'issue heureuse de cette découverte : s'il avait été placé à quelques centimètres plus au nord, le vase et son précieux contenu auraient été pris par le godet de la pelleuse et emportés dans les terres de déblai, mais quelques centimètres plus au sud, la pioche ne l'aurait pas touché et le trésor confié à la terre il y a 1700 ans serait resté enfoui dans sa cachette, au pied d'un immeuble moderne, pour plusieurs siècles encore, et qui sait, peut-être à jamais ! (4).

(4) Nous remercions bien vivement toutes les personnes qui ont participé au sauvetage de cette trouvaille et qui ont permis son étude : M. Merrien et les ouvriers du chantier qui ont spontanément accepté de nous confier le trésor

II. — LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET TOPONYMIQUE

Il apparaîtra très vite au lecteur qu'il est de première importance d'apporter quelques précisions sur la cachette et sur les lieux où la découverte a été faite. En effet, le vase avait été placé par son propriétaire dans l'angle nord d'une construction qui a été en partie arasée en creusant la tranchée de fondation. Les murs de cette construction, en petit appareil où l'on remarquait des galets de grès armoricain, avaient une épaisseur de 0,60 m. Les parois étaient revêtues intérieurement d'une couche de ciment épaisse de 8 cm, caractéristique par sa couleur rose due aux fragments de tuiles qu'il contenait. L'angle interne était coupé en chanfrein. Le récipient reposait dans une couche de destruction composée de terre et de cailloux, à 1 m en dessous du sommet du mur, et au-dessus du sol antique qui n'a pu être atteint malgré un sondage de 30 à 40 cm. Cette description ne laisse aucune hésitation sur l'identification du site : on y a reconnu une cuve à salaisons gallo-romaine, telle que le littoral de la baie de Douarnenez en a déjà livré en grand nombre (5). Le chanoine J.-M. Abgrall ayant écrit en 1896 : « les maçonneries et les tuiles ne manquent pas dans le quartier de Morgat » (6), on supposait l'existence de cuves à salaisons dans ces parages, mais sans pouvoir proposer une localisation précise. La découverte du mois de septembre 1976, qui se révèle ainsi d'un double intérêt, numismatique et archéologique, vient donc lever le doute.

Il faut ajouter que le site de cette nouvelle cuve correspond tout à fait à ce que nous ont enseigné celles qui avaient déjà été mises au jour : même disposition sur une petite falaise qui domine ici la mer de 6 à 7 mètres ; proximité d'une grande plage de sable qui devait être nécessaire à la récolte du « sablon » ; proximité d'un petit cours d'eau pour le lavage du « sablon », c'est-à-dire du sable imprégné de sel. Ce ruisseau débouchait dans une lagune soumise à la marée, aujourd'hui remblayée et où s'élève la chapelle de Morgat. Quand on saura encore que cette lagune était appelée *Ar Goret*, c'est-à-dire « la pêcherie », que les parcelles voisines dites *Ar Sillerou* (ou *Ar Seiller*) évoquent des sécheries de congrès, que le lieu de la découverte était occupé de mémoire d'homme par un magasin de salaisons de sardines, on constatera que les traditions de la pêche et du traitement du poisson ont dû être continues à Morgat depuis l'Antiquité. Le site était desservi ancienne-

pour expertise ; M. Nicolas, l'un des inventeurs, et Mme Nicolas, qui avertirent Mme Dizerbo ; M. J.-B. Giard, pour l'aimable accueil qu'il nous a réservé au Cabinet des médailles, et pour les précieux conseils qu'il nous a dispensés. A.-H. Dizerbo s'est chargé de l'enquête sur le terrain et des études métrologiques. L'étude numismatique, les conclusions historiques et la rédaction de cet article sont dues à J.-Y. Eveillard.

(5) Cf. R. SANQUER et P. GALLIOU, *Sel et salaisons en Armorique gallo-romaine*, dans *Gallia*, 1972, t. XXX, fasc. 1, p. 199-223.

(6) Chanoine J.-M. ABGRALL, *A propos des découvertes du Grand Ris*, dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, Congrès de Quimper, XIV, 1896, p. 190.

ment par la venelle désignée sous le nom de *Garont an Aod*, qui se prolongeait par Kerigou et Landromiou, pour atteindre le bourg de Crozon sans suivre le littoral comme aujourd'hui fig. 1). C'est entre l'aboutissement de ce chemin et la plage que fut mise au jour, en 1908, « la sépulture d'un individu de grande taille, des poteries et des débris de constructions » (7).

Si l'on s'en tient à l'aspect numismatique de la découverte, il n'est pas sans intérêt de rappeler que le trésor de Morgat n'est pas le premier dépôt monétaire que le sous-sol de Crozon ait livré. Pour ceux dont l'existence nous est connue, citons : à Kervian (actuellement en Camaret), en 1863, « un vase en bronze ayant la forme d'une marmite et renfermant environ mille deniers d'argent » (8) ; en 1865, au nord de la ferme de Kernalbet, dans la parcelle dite *Park an Aour* (« le champ de l'or »), non loin du bourg de Crozon et à 2 km environ de Morgat, « une caissette en fer se pulvérisant sous le choc de la pioche laissa échapper une quantité de médailles romaines en argent et en bronze, qui furent vendues à un bijoutier de la Grand'Rue à Brest » (9) ; trois ans plus tard, au village de Perros, c'est-à-dire sur la rive droite du ruisseau de Kerloc'h et pas très loin de la première découverte, « un certain nombre de médailles romaines en argent, enfermées dans un pot en terre, et qui, comme les précédentes, furent pour la plupart vendues à des horlogers de Brest » (10). Enfin, P. du Chatellier mentionne à propos du site des dunes de Losmarc'h, « des quantités de monnaies romaines, trois ou quatre cents, petits ou moyens bronzes du v^e siècle », qui font penser, en raison de leur nombre, à un dépôt intentionnel plus qu'à des monnaies qui auraient été perdues sur les lieux (11). Il nous a été aussi signalé une trouvaille sur la grève du Portzic, à l'extrémité nord-est de la plage de Morgat, au début du siècle, mais nous n'en savons rien de plus.

La presque totalité de ces monnaies a été dispersée avant qu'on puisse en faire l'étude. Il n'y a que le trésor de Kervian, où Denis-Lagarde avait opéré un prélèvement de 350 pièces, dont on connaisse la physionomie. Les monnaies les plus récentes dataient du règne de Caracalla (217) [12]. Avec le trésor de Morgat on possède donc pour

(7) Nous devons ce renseignement inédit à Mme Boulineau, que nous tenons à remercier.

(8) R.-F. LE MEN. *Statistique monumentale du Finistère*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1874, p. 126.

(9) A. JARNO. *Notes d'archéologie*, dans *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. XXIX, 1903-1904, p. 88.

(10) *Ibid.*

(11) P. DU CHATELLIER. *Les époques préhistorique et gauloise dans le Finistère*, 2^e éd., 1907, p. 187-188.

(12) DENIS-LAGARDE, *Notice sur une découverte de monnaies romaines au village de Kervian près Camaret*, dans *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. III, 1862-1863, p. 91-125.

la première fois un « document » complet dont on peut espérer des renseignements plus assurés.

III. — COMPOSITION DE LA TROUVAILLE

Pour être utilisable au mieux par les spécialistes, la publication d'un trésor monétaire doit comporter une étude des différentes émissions et surtout un catalogue intégral de la trouvaille. Comme ce bulletin ne peut accueillir une étude aussi longue, réservée à une revue spécialisée, on ne présentera ici qu'un résumé. Le tableau de synthèse, où les monnaies sont réparties par empereurs et par ateliers d'origine, permettra de suivre l'exposé.

	Rome	Milan	Cologne	Trèves	Viminacium	Siscia	Antioche	Ateliers locaux	Total
Trajan (98-117)	1								1
Elagabal (218-221)	1								1
Gordien III (238-244)	44						3		47
Philippe I ^{er} (244-248)	18								18
<i>Otacilie</i>	5								5
<i>Philippe II</i>	1								1
Trajan Dèce (249-251)	7								7
<i>Etruscille</i>	1								1
<i>Herennius</i>	2								2
Trébonien Galle (251-253) ..	7				3				10
<i>Volusien</i>	5								5
Emilien (253)	1								1
Valérien (253-260)	27	1	9				3		40
Gallien associé (253-260) ...	15		23				2		40
<i>Salonine</i>	2		5						7
<i>Valérien II</i>	2		6						8
<i>Salonin</i>			3						3
Gallien seul (260-268)	274	59				16	1	1	351
<i>Salonine</i>	34	5				1			40
Claude II (268-270)	157	27				4			188
Divo Claudio	9								9
Quintille (270)	22								22
Aurélien (270-275)	2	3							5
Postume (260-268)		8	403					6	417
Lélien (268)				3					3
Marius (268)			4	1					5
Victorin (268-270)			128	79					207
Tetricus I (270-273)			36	28					78
<i>Tetricus II</i>			15	8			14		23
Total par atelier	637	103	632	119	3	21	9	21	1545

Composition du trésor de Morgat en Crozon.

Des 1545 monnaies que comprenait le dépôt, il faut isoler un denier de Trajan (103-111), exemplaire unique de cette dénomination, et qui représente la monnaie de beaucoup la plus ancienne. Lorsque l'enfouissement eut lieu, dans le dernier quart du III^e siècle, ce denier avait cessé de circuler depuis très longtemps ; son état de fraîcheur indique même qu'il avait été thésaurisé dès la première moitié du II^e siècle et on ne sait par quel cheminement il a échoué dans le trésor de Morgat. Toujours est-il qu'il y a pris place en raison de son bon aloi (supérieur à 800 millièmes de fin) et du prestige dont jouissait le denier des Antonins non encore dévalué.

La totalité du lot, moins une exception, est donc constituée par des *antoniniani*, ce qui est tout à fait classique pour cette époque. L'*antoninianus* est la nouvelle monnaie d'argent qui fut créée par Caracalla (M. AURELIUS ANTONINUS) en 215, et destinée à remplacer l'ancien denier pour financer la solde des troupes. Son poids équivalait à un denier et demi, mais il semble que le cours officiel ait été forcé à deux deniers, c'est-à-dire qu'il enregistre une dévaluation. Sa frappe fut interrompue en 219 par Elagabal, puis reprise en 238 par les empereurs Balbin et Pupien. Dès lors, l'*antoninianus*, émis en grandes quantités, devint la monnaie courante, tandis que le denier disparaissait. Les *antoniniani* se distinguent immédiatement des deniers par la présence de la couronne radiée sur l'effigie impériale et d'un croissant sous le buste de l'impératrice.

La trouvaille de Morgat n'offre qu'un *antoninianus* de la première période, à l'effigie d'Elagabal (217-219). L'ensemble du dépôt s'étend de la première émission de Gordien III à Rome, en 238, à la 11^e émission de Tetricus II à Trèves, en 273, soit une durée de 35 ans.

Avant de poursuivre plus en détail l'examen de la composition du trésor, il nous a paru instructif de présenter une courbe de l'évolution du poids de l'*antoninianus* pendant cette période (fig. 2), courbe qui permettra d'éclairer les mobiles qui ont guidé l'épargnant de Morgat dans sa thésaurisation. Pour ce faire, les monnaies, nettoyées, ont été pesées une à une, puis le poids moyen calculé empereur par empereur, émission par émission. Les résultats ainsi obtenus sont forcément imparfaits puisqu'il faudrait tenir compte de l'usure normale due à la circulation des pièces, de la perte du poids causée par l'oxydation et le nettoyage — la malachite contient 50 % environ en poids de cuivre —, pour approcher aussi près que possible de la réalité. Néanmoins notre courbe reflète assez bien l'évolution générale mise en lumière par J.-P. Callu dans sa thèse (13). Elle permet de constater une perte de poids presque constante de l'*antoninianus*, qui passe de 4,30 g au temps de Gordien, à 2,90 g sous Claude le Gothique (270). Un redressement est sensible avec Aurélien en 271-272. Les monnaies émises parallèlement

(13) J.-P. CALLU. *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*. Paris, De Boccard, 1969, p. 243.

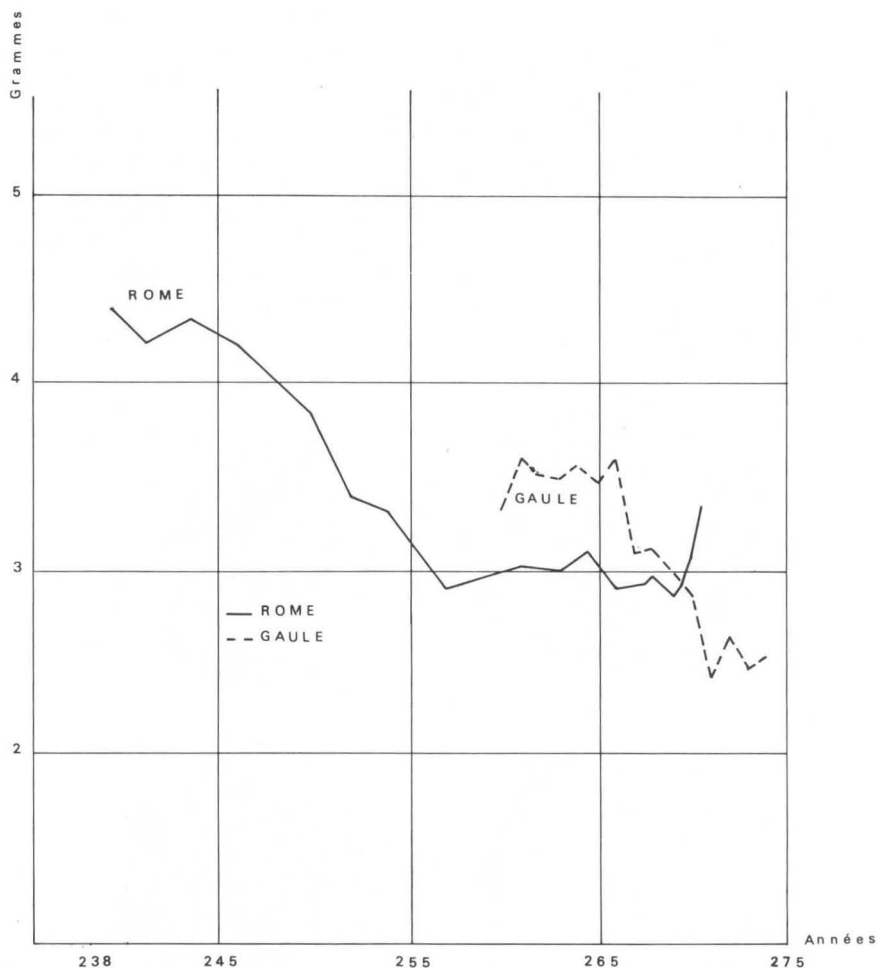


Fig. 2. — Courbe du poids des antoniniani de Morgat.

par les empereurs gaulois à partir de 260 dans les ateliers du Rhin ont une meilleure tenue et leur poids reste nettement supérieur à celles des empereurs légitimes, jusqu'à ce qu'elles connaissent à leur tour l'effondrement sous Tetricus : le poids des *antoniniani* de Morgat est le plus faible dans les années 272-273 avec 2,50 g. Certes, pour se faire une idée plus exacte de la dévaluation, il faudrait présenter une courbe de l'évolution du titre qui subit une baisse encore plus catastrophique pendant le même temps, puisque de 450 ‰ sous Gordien III, il atteint le chiffre dérisoire de 5 ‰ avec Tetricus, mais ici déjà le déclin de l'*antoninianus* apparaît.

Cette dévaluation s'accompagne d'une inflation considérable : les ateliers sont multipliés, les émissions deviennent plus abondantes tandis que la qualité de la frappe se dégrade. Il suffit d'extraire de notre trésor une monnaie de Tetricus et de la comparer avec son équivalent sous Gordien III pour mesurer la détérioration de l'instrument monétaire dans l'Empire romain entre 238 et 273 (fig. 3). Ainsi, la numismatique est un excellent révélateur de la crise militaire, politique et économique qui a secoué l'Empire à cette époque : un numéraire de plus en plus abondant et de qualité décroissante, alimente les armées qui font et défont les empereurs à une cadence accélérée (19 en 35 ans !), tandis qu'elles ne parviennent plus à enrayer les invasions barbares qui redoublent et pénètrent jusqu'au cœur du pays.



Fig. 3. — A. Gordien III (Rome, 238)
B. Tetricus (Trèves, 273)

Une fois connue cette histoire vue à travers le prisme monétaire, on est mieux à même d'examiner la physionomie du trésor de Morgat. La comparaison avec d'autres enfouissements contemporains dans l'ouest de la Gaule, en particulier celui de Landébaëron (Côtes-du-Nord) mis au jour en 1964 (14), suggère plusieurs remarques. Le trésor de Morgat

se départ très nettement de trésors où dominent les Tetricus de mauvais aloi, tel qu'à Jublains (Mayenne) ou à Coesmes (Ille-et-Vilaine). Pour ce dernier, des monnaies des Tetricus père et fils représentent 76 % du total, et parmi celles-ci une majorité d'imitations locales de très mauvaise qualité (15). A Morgat, Tetricus ne se trouve que pour 6,5 % et les imitations locales n'atteignent que 14 unités (0,9 % du trésor), et encore faut-il préciser qu'il s'agit de bonnes imitations d'un poids acceptable (moyenne 2,85 g, supérieure à la monnaie officielle). Inversement, les *antoniniani* émis avant l'inflation galopante sont majoritaires. Par exemple, la période 238-253, c'est-à-dire jusqu'à l'accession au pouvoir de Valérien, période pendant laquelle la monnaie garde sur tous les plans une bonne tenue, est proportionnellement à la plupart des trésors contemporains bien représentée : 5,8 %, soit un taux supérieur à Landébaëron (1,8 %). Pour la période 260-273, qui voit l'Empire partagé entre des souverains légitimes qui gouvernent depuis Rome, et des usurpateurs qui règnent en Gaule, l'empereur gaulois Postume domine avec 27 % de l'ensemble. Cet empereur émet à Cologne jusqu'en 266 des *antoniniani* de bon aloi, destinés à concurrencer la monnaie de Gallien. Ils sont bien représentés à Morgat avec 417 exemplaires. Cependant, Gallien suit d'assez près avec 25,30 % du total, alors qu'il ne se trouvait que pour 15, 17 % à Landébaëron. On tentera d'expliquer plus loin cette particularité.

Déjà, l'originalité principale du trésor de Morgat apparaît dans son excellente qualité. L'épargnant qui l'a constitué a, pendant de longues années, avec un « flair » certain et au prix d'un tri sévère, amassé la meilleure monnaie. Le dépôt ne reflète donc pas la circulation des espèces en Gaule au moment où il a été enfoui. A cette date, la masse des imitations locales de billon avait chassé la monnaie officielle, comme le montre l'enfouissement de Coesmes, à peu près contemporain du nôtre. Si l'on possède la totalité du dépôt, car l'éventualité d'un ou plusieurs vases non découverts ne peut être écartée, le trésor de Morgat doit être considéré comme un trésor de thésaurisation et non comme un trésor ponction, ce deuxième type désignant les enfouissements précipités et ne comprenant que les espèces courantes au moment où la cachette a été effectuée.

Outre l'évolution du poids et la distribution des émissions, la détermination des ateliers de frappe fournit un troisième élément de réflexion. Elle permet notamment d'observer la circulation dans l'espace (fig. 4). On remarquera par exemple que la lointaine Antioche figure pour 9 exemplaires, proportion normale dans les trésors gaulois, témoignage d'échanges commerciaux d'une extrémité à l'autre de l'Empire.

(14) J.-B. GIARD. *Le trésor de Landébaëron* (Côtes-du-Nord), dans *Annales de Bretagne*, t. LXXII, 1965, p. 194-202, et *Le trésor de Landébaëron. Supplément*, id., t. LXXVII, 1970, p. 267-271.

(15) P. LE GENTILHOMME. *Le trésor de Coesmes* (Ille-et-Vilaine), dans *Gallia*, t. V, 1947, fasc. II, p. 320-349.

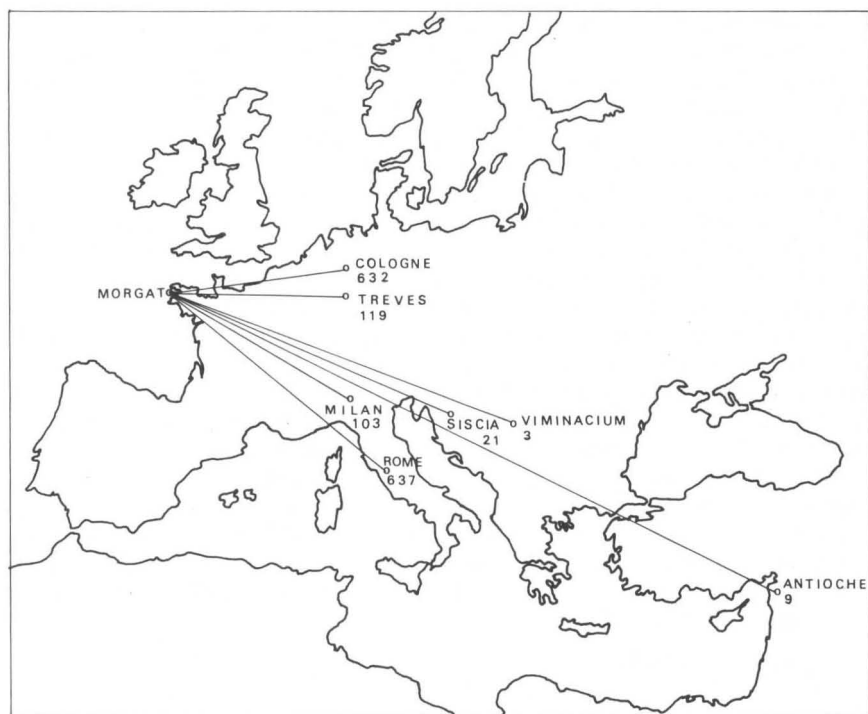


Fig. 4. — Provenance des monnaies de Morgat, en Crozon.

La masse se partage de façon sensiblement égale entre les ateliers italiens (Rome et Milan, 740 unités) et les ateliers du Rhin (Cologne et Trèves, 751 unités). Cette répartition coïncide, ou peut s'en faut, avec la séparation entre empereurs romains légitimes et empereurs gaulois. Si l'on compare cette répartition avec celle du trésor de Landébaëron, trésor de qualité très voisine, l'originalité du dépôt de Morgat réside dans la bonne représentation des empereurs romains qui surpassent même légèrement les empereurs gaulois (52,13 % contre 47,87 %) ; [à Landébaëron les proportions sont inversées ; empereurs gaulois : 64,33 %, empereurs romains : 35,67 %]. Certains auteurs ont tenté d'expliquer de telles discordances par des mobiles politiques, l'attachement aux empereurs gaulois entraînant une thésaurisation préférentielle de leur monnaie (16). Dans le cas présent, il nous paraissait tentant de recourir à l'explication géographique, la situation de Landébaëron à l'intérieur des terres s'opposant à celle, purement littorale, de Morgat. Autrement dit,

(16) G. FABRE. *La trouvaille de Treffieux*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1953, p. 284.

à une époque pour laquelle on a coutume de dire que les communications terrestres étaient coupées entre l'Italie et la Gaule par suite de la scission de l'Empire, notre épargnant de Morgat aurait continué d'être approvisionné normalement en numéraire frappé à Rome grâce à la voie maritime. L'enquête que nous avons fait porter sur tous les enfouissements de l'Ouest contemporains et de physionomie semblable au nôtre, ne confirme pas cette hypothèse : des trésors purement « terrestres » comme Beaumont (Mayenne) ou Treffieux (Loire-Atlantique) sont plus romains que gaulois, et la constatation inverse peut être faite (17). Tout au plus peut-on dire que la presqu'île de Crozon n'était pas coupée de la métropole romaine dans les années 260-275. La solution nous semble être donnée par la courbe du poids des *antoniniani* de Morgat (fig. 2). Si elle accuse une chute dans les années 260, cette chute n'atteint pas la gravité habituellement remarquée : elle se stabilise autour de 3 g, alors que l'*antoninianus* ne pesait guère plus de 2,5 g en moyenne sous Gallien (18). En d'autres termes, l'épargnant de Morgat a, dans le choix des espèces qui lui ont été présentées, — et c'est à ce niveau que la situation géographique aurait pu simplement intervenir — trouvé bon nombre de pièces frappées à Rome, dont le poids, et sans doute aussi le titre, lui ont paru très appréciables. De cette façon, il a pu déceler des variations de l'ordre du dixième de gramme ! La valeur intrinsèque de la monnaie a donc été son principal guide, et elle nous fournit une explication tout à fait logique de la répartition entre les deux groupes d'empereurs et du même coup entre les différents ateliers de frappe.

IV. — CIRCONSTANCES DE L'ENFOUISSEMENT ET INCIDENCES SUR L'HISTOIRE LOCALE

Il reste à déterminer les circonstances de l'enfouissement et à montrer ce qu'elles nous apprennent pour l'histoire locale. De tout temps, les hommes ont confié leurs économies à la terre, comme ils le font aujourd'hui à une banque. Mais les enfouissements ont été plus fréquents en période de guerres civiles ou d'invasions, et ce fut le cas pour le III^e siècle de notre ère dans l'Empire romain. A l'annonce du péril, les épargnants ont déposé leur pécule dans une cachette avec l'espoir de le récupérer une fois le danger éloigné. La mort, l'exil forcé, l'esclavage les ont souvent empêchés, d'où la mise au jour fortuite de ces trésors par des travaux divers, près de dix-sept siècles plus tard. Les monnaies les plus récentes du dépôt permettent généralement de cerner la date de l'enfouissement. A Morgat, les dernières pièces sont issues des ultimes

(17) Cette enquête a été réalisée à partir de l'étude inédite de G. Aubin, *Les enfouissements monétaires sous l'Empire romain dans l'ouest de la Gaule, mémoire de maîtrise*, Rennes, 1970.

(18) Cf. J.-P. CALLU, *op. cit.*, p. 238-243.

émissions des Tetricus à Cologne, datées par Elmer du premier semestre 274 (19), en réalité du début de 273 si l'on admet la mise au point chronologique de J. Lafaurie (20). On ne relève aucune monnaie d'Aurélien postérieure à la réforme de l'*antoninianus* qu'il promulgua en 274 et le numéraire le plus récent de cet empereur remonte aux émissions milanaïses de 272-273. On n'accordera toutefois pas trop d'importance à cette absence, les monnaies d'Aurélien étant relativement rares dans les trésors gaulois de cette époque. Il faudrait encore tenir compte de la plus ou moins grande rapidité de circulation des espèces frappées par les empereurs gaulois sur le Rhin, mais il nous semble que les années 274-275 peuvent être retenues. Alors que l'unité de l'Empire a été rétablie par la soumission de Tetricus, l'empereur Tacite va succéder à Aurélien, avant de céder lui-même la pourpre à Probus, quelques mois plus tard, au printemps 276. En effet, pendant ces années, les invasions germaniques semblent avoir atteint leur paroxysme. En Gaule, les Francs partis de Belgique lancent des raids dévastateurs contre l'ouest du pays aussi bien par terre que par mer. Nombreux sont les trésors découverts à l'extrême-ouest de l'Armorique qui, comme celui de Morgat, s'achèvent avec les monnaies de Tetricus et témoignent de ces événements : citons ceux de Bourg-Blanc, Lannilis, Plounévez-Lochrist, Saint-Frégant, Le Relecq-Kerhuon, dans le Léon, Clohars-Fouesnant, Moëlan-sur-Mer, en Cornouaille (21). La situation littorale de plusieurs d'entre eux est remarquable et tout laisse penser qu'autour de 275, la presqu'île de Crozon, comme les régions voisines, eut à souffrir du débarquement des barbares.

Si l'empereur Probus parvint à endiguer le péril, la Gaule ne se releva jamais complètement de ces attaques. L'emplacement du trésor de Morgat en donne une preuve indubitable : la cuve à salaisons où il avait été caché ne fut jamais réutilisée après 275. Comme il ne se trouvait pas à même le fond, mais dans une couche de débris, on peut raisonnablement en déduire que cette cuve avait déjà cessé d'être utilisée depuis quelques années, soit qu'elle était endommagée depuis des dévastations antérieures, soit que la récession économique du III^e siècle ait entraîné le déclin de cette industrie. On ne peut évidemment avec certitude étendre cette conclusion à toutes les salaisons qui bordaient la baie de Douarnenez, mais nous croyons qu'elles ne durent pas connaître un sort différent : l'industrie du *garum* armoricain, prospère sous le Haut-Empire, périclita dans le courant du III^e siècle de notre ère.



(19) G. ELMER. *Die Munzprägung der Gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand*, Darmstadt, 1941, n^{os} 779 et 780.

(20) J. LAFAURIE. *Chronologie des empereurs gaulois*, dans *Revue numismatique*, 6^e série, 6, 1964, p. 91-127.

(21) Cf. G. AUBIN, *op. cit.*

On souhaiterait interroger plus longuement le trésor de Morgat, mais on prendrait le risque de lui faire dire plus qu'il n'en peut. A des questions comme celles de la richesse et du rang social de son possesseur, du pouvoir d'achat de la somme d'argent, il est difficile de répondre et les études fondées sur la numismatique n'abordent que rarement ces problèmes. Ils mériteraient pourtant qu'on s'y attarde et il nous semble qu'il y aurait là quelque chose à apprendre. Nous nous bornerons à avancer que l'épargnant était le propriétaire de la cuve à salaisons, qu'il vivait donc des ressources de la mer, mais probablement aussi des revenus des terres qu'il pouvait posséder dans l'arrière-pays, d'autant plus que la crise économique amena un retour à des activités plus traditionnelles.

Tout ceci permet de mesurer la puissance d'évocation du « document » numismatique. Il apporte de surcroît à l'historien une connaissance concrète et une précision remarquable que bien souvent les textes eux-mêmes lui refusent.

**

ANNEXE

LE VASE DU TRÉSOR DE MORGAT EN CROZON

L'étude du récipient qui a contenu le dépôt monétaire est loin d'être secondaire. En effet, le trésor fournit une date précise qu'on ne saurait toujours attribuer à un vase trouvé dans une fouille stratigraphique. Certes, le problème n'est pas aussi simple, puisque la date obtenue est celle de l'utilisation du récipient et non obligatoirement de sa fabrication, celle-ci étant plus ou moins éloignée de celle-là suivant le degré de fragilité ou la valeur du vase. Dans le cas présent, comme le vase est en métal et orné d'un décor, sa fabrication a pu être bien antérieure à 275 de notre ère.

I. — *Description*. Récipient en cuivre presque pur (fig. 5) [22]. Dimensions (approximatives du fait des déformations subies) : hauteur : 12,5 cm ; diamètre maximum : 20 cm ; diamètre de l'ouverture : 15 cm ; diamètre du fond : 11,5 cm. Patine verte du carbonate de cuivre et noire de l'oxyde cuivrique. Paroi corrodée à la partie supérieure sur un côté et à la base.

Forme générale pansue obtenue par la technique du martelage. Le plus grand diamètre se situe nettement au-dessus de la partie médiane de la panse. Il n'y a pas à proprement parler de rebord, celui-ci étant constitué par le col qui s'interrompt brutalement. Le fond avait disparu

(22) Le résultat de l'analyse quantitative qui permettra de déterminer le taux d'impuretés ne nous est pas parvenu au moment où nous écrivons.

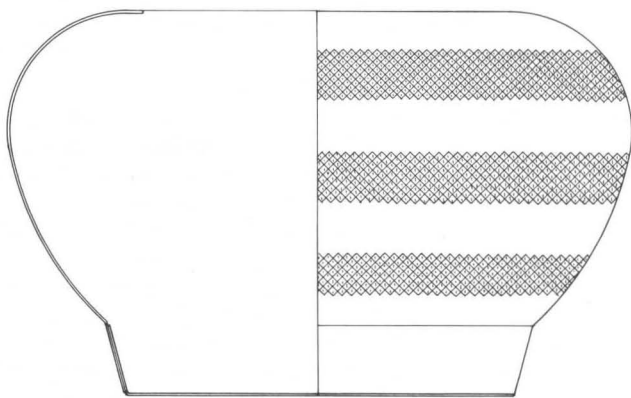
Fig. 5. — *Vase du trésor de Morgat, en Crozon, avant restauration.*



A. Photographie du vase



B. Détail du décor



C. Dessin du vase

lors de la découverte, sans doute réduit en lambeaux par la corrosion. Il était fixé sur la base rentrante, semble-t-il, par des rivets dont on aperçoit la trace de cinq d'entre eux, selon une technique connue pour cette époque. La panse présente un décor disposé en trois bandes parallèles, de largeur irrégulière, avoisinant les 20 mm. Ce décor est constitué par un treillis serré dont chaque carré est centré d'un point (fig. 5 B). Il a été obtenu par estampage avec un petit poinçon carré de 2 mm de côté, ce qui explique les nombreuses irrégularités dans la composition.

II. — *Identification.* Au premier abord, la forme de ce vase est à rapprocher de marmites en céramique (*ollae*) utilisées du I^{er} au III^e siècle de notre ère en Gaule romaine. Elle est voisine également de récipients en bronze de la même époque, tels qu'on peut en voir au musée de Nimègue, et présentant la même particularité du fond riveté (23). Mais plusieurs détails (rebord, fond) ne permettent pas d'identifier totalement notre vase aux exemples précédents.

Le décor de la panse interdit probablement d'y voir un récipient à usage culinaire, une marmite. L'appellation générale de ciste (*cista*) nous paraît mieux convenir. Ce type de vase en métal, de forme variable, était couramment utilisé dans le monde romain, avant et après le début de notre ère, comme cassette où l'on ramassait des bijoux ou son argent (cf. Cicéron, *Verrines*, II, 3, 85). Les cistes présentaient le plus souvent un couvercle supportant des figurines sculptées qui servaient pour la préhension. Un tel couvercle rentrant a pu exister pour le vase de Morgat et ne pas avoir été placé dans la cachette. De même qu'un support pouvait s'adapter sur la base rentrante de la panse.

(23) Maria H.P. DEN BOESTERD. *The bronze vessels in the Rijksmuseum G.M. Kam at Nymegen*, Nimègue, 1956, p. 42-43, pl. V, n° 142.

Que nous apprend le décor ? C'est un motif géométrique très simple que l'on retrouve notamment sur la céramique de Gaule, avec des variantes (treillis plus ou moins serré, avec ou sans points), depuis au moins le début de La Tène (24), jusqu'à l'époque romaine avancée (24).

Il est certainement plus important de mentionner que parmi tous les trésors monétaires d'époque impériale répertoriés dans l'ouest de la Gaule (25), le seul vase qui s'apparente au nôtre par la matière et par la forme, contenait le trésor de Kervian en Camaret ! A moins que ce soit le fait du pur hasard. Denis-Lagarde le présente en effet comme une « marmite » en cuivre très endommagée (26), mais il est regrettable que sa description ne soit pas plus précise et accompagnée d'un dessin. Il n'y a pas incompatibilité de dates entre les deux vases : l'enfouissement de Kervian est un trésor de deniers qui s'arrête dans les années 220 et il semble qu'il faille mettre cette thésaurisation en rapport avec la création de l'*antoninianus* par Caracalla ; ce qui signifie que la cachette a pu avoir lieu beaucoup plus tard. S'il en était bien ainsi, la diffusion très étroite de ce type de vase témoignerait en faveur d'une fabrication locale, mais on n'a encore aucune certitude.

(24) Pour la Tène, voir par exemple, F. SCHWAPPACH, *Stempelverzierte Keramik von Armorica*, *Marburger Beiträge zur Archäologie der Kelten. Festschrift für Wolfgang Dehn*, Bonn, 1969, p. 228, ou encore P.-R. GIOT, *La poterie armoricaine de l'âge du fer*, dans *les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 80 (vase de Tronoan en Saint-Jean-Trolimon) ; pour l'époque gallo-romaine, P. MESPLE, *L'atelier de potier gallo-romain de Galane à Lombez (Gers)*, dans *Gallia*, 1957, I, p. 45, pl. II.

(25) G. AUBIN, *op. cit.*, index IV. Modes d'enfouissements, p. 225.

(26) DENIS-LAGARDE, *op. cit.*

PATRICK GALLIOU

Les premiers chrétiens du diocèse de Cornouaille ?

Nos connaissances sur les premières communautés chrétiennes d'Armoriques sont, il faut bien l'avouer, extrêmement restreintes et portent bien plus sur l'organisation des diocèses que sur la répartition géographique et l'origine sociale des premiers croyants (1). C'est la raison pour laquelle nous avons jugé utile de présenter ici deux documents archéologiques extraits, voilà un certain nombre d'années, du sol de la cité des Osismes.

I. LA BAGUE DE CARHAIX (fig. 1, a et b)

En 1880, un jardinier mit au jour, à Carhaix, dans le couvent des Ursulines, une bague en or « pesant le poids d'un louis de 40 francs ». Cet objet fut présenté à la Société archéologique en 1882 (2) avant d'être recensé dans l'ouvrage de Deloche (3). Il doit se trouver aujourd'hui dans une collection privée à moins qu'il n'ait été fondu.

Il s'agit là d'un type de bague bien connu (type F de Marshall [4]), à jonc en ruban et à chaton carré (9 mm de côté) enchâssé dans la

(1) Cf. D. AUPEST-CONDUCHÉ, *Quelques réflexions sur les débuts du christianisme dans les diocèses de Rennes, Vannes et Nantes*, dans *Annales de Bretagne*, 1972, t. LXXIX, I, p. 135-147.

(2) Cdt FATY, *Notice sur un anneau d'or trouvé à Carhaix*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. IX, 1882, p. 338-344.

(3) M. DELOCHE, *Etude historique et archéologique sur les anneaux sigillaires*. Paris, 1900, p. 67, n° LVII.

(4) F. MARSHALL, *Catalogue of the finger-rings, Greek, Etruscan and Roman in the Department of Antiquities*. London, 1968 (rééd.).

partie la plus large de l'anneau : ce chaton porte, gravés en creux, deux bustes au dessin assez fruste, où l'on reconnaît toutefois un personnage masculin à gauche et un personnage féminin à droite (5).

Ce décor se rencontre sur toute une série de bijoux, parmi lesquels on peut citer les bagues de Trèves (6), de Pavie (7), de Cortrat (8), de Brancaster (9) et de Great Stanmore (10), ainsi que le coffret dit « de Projecta », faisant partie du trésor de l'Esquilin et exposé aujourd'hui au British Museum (11).

Ces bijoux (auxquels on doit ajouter des cuillers d'argent) portent en général une inscription comprenant un ou deux noms au vocatif suivis de *vivas* — c'est bien là le cas de la bague de Carhaix où les mots SABINE/VIVAS dirigés vers le haut encadrent les deux bustes (12) — que complète parfois une référence plus explicitement chrétienne, du type IN DEO : ainsi une bague découverte dans le fort du *Litus saxonicum* à Richborough porte-t-elle l'inscription IVSTINE VIVAS IN DEO (13).

Nous sommes par conséquent amenés à nous demander si l'on ne doit pas, dans ce type d'objet, distinguer deux sous-types : l'un, uniquement païen, portant un souhait de longue vie (on traduira l'inscription de Carhaix par : « longue vie à Sabinus », l'autre chrétien, formant le vœu que le destinataire vive en Dieu, tant ici-bas que dans l'au-delà. Or il semble que la première formule se rencontre aussi sur des objets incontestablement « chrétiens », tels la bague de Chouy (Aisne) où elle est associée à une colombe et à un agneau (14) ou les cuillers d'argent de Mildenhall (PAPITTEDO VIVAS et PASCENTIA VIVAS) et de Dorchester (AVGVSTINE VIVAS) que l'on considère d'ordinaire comme les cadeaux de baptême d'enfants ou d'adultes convertis au christianisme. D'autres cuillers, d'ailleurs, associées aux précédentes dans les

(5) On comparera le décalque de Faty (fig. 1, a) au dessin « amélioré » de Deloche (fig. 1, b).

(6) Friedrich HENKEL. *Die römischen Fingerringe der Rheinlande und der benachbarten Gebiete*, Berlin, 1913, n° 106.

(7) Catalogue de l'exposition *Ori e argenti dell'Italia antica*, 1961, n° 746.

(8) H.W. BÖHME. *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire*. München, 1974, Taf. 118.

(9) J.M.C. TOYNBEE. *Christianity in roman Britain*, dans *Journal of the British Archaeological Association*, t. XVI, 1953, p. 19-20.

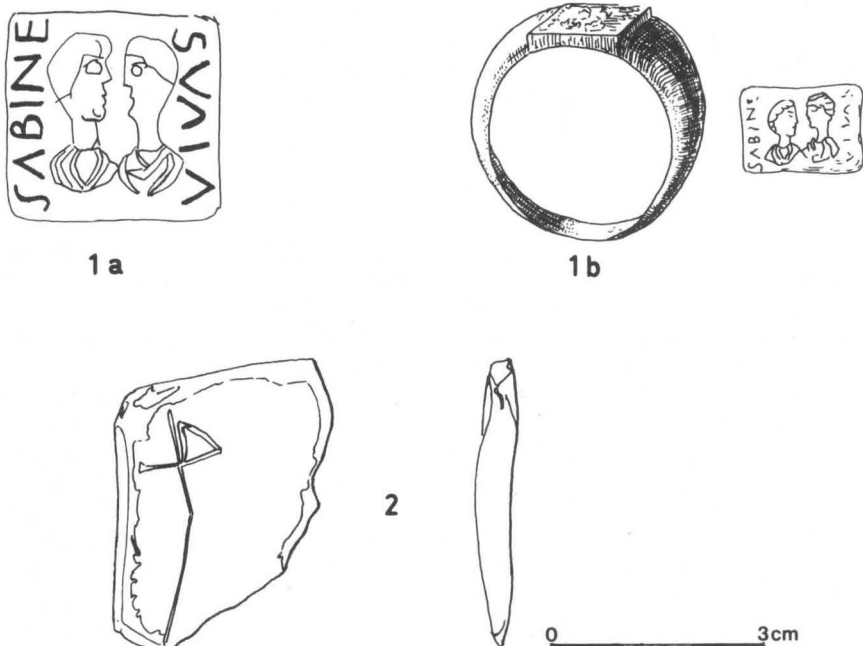
(10) Martin HENIG. *A corpus of roman engraved gemstones from British sites*. Oxford, 1974, n° 791.

(11) Vitrine « Early Christian Jewellery », n° 304.

(12) *C.I.L.*, XIII, 3, n° 10024, 268.

(13) B. CUNLIFFE. *Fifth report on the excavation of the Roman fort at Richborough, Kent*. Oxford, 1968, pl. XLII, n° 160.

(14) Frédéric MOREAU. *Album Caranda. Les fouilles de Chouy (Aisne), 1883*. Saint-Quentin, 1884, pl. 39, 7. Cette bague a été recueillie avec une monnaie de Valentinien II (LRBC, n° 162) datable de 388-392.

Fig. 1, a et b. — *Bague de Carhaix.*Fig. 2. — *Tesson de Quimper.*

« trésors » de Dorchester et de Mildenhall portent des symboles dont l'origine chrétienne est mieux attestée, tels le poisson ou l'alpha et l'oméga (15).

On peut donc, sans trop risquer de se tromper, considérer la bague de Carhaix comme chrétienne : elle correspond en fait à une pratique encore courante aujourd'hui, celle du cadeau d'une « chevalière » au fiancé, et l'inscription ne mentionne pas tant un souhait de longue vie que l'espoir que le futur conjoint vivra en Dieu, c'est-à-dire aussi à l'intérieur des préceptes du mariage chrétien.

Ce type d'objet ne peut guère être antérieur à l'édit de Milan (313), ni postérieur — du moins dans notre région — à la fin du IV^e siècle (16). Il témoigne en fait — au-delà du mariage à Carhaix d'un certain Sa-

(15) Mildenhall : J.W. BRAILSFORD. *The Mildenhall treasure, a handbook*, London, 1964, p. 14 et 22.

Dorchester : J.M.C. TOYNBEE, *art. cit.*, p. 21 (avec des siliques de Julien à Honorius).

(16) La plupart des bagues citées ont été trouvées dans des contextes archéologiques datés avec précision de la fin du IV^e siècle.

binus — de l'existence, dans une période troublée de l'histoire armoricaine, d'une classe aisée, dont certains membres avaient déjà adopté la nouvelle foi, alors que d'autres se faisaient encore ensevelir en grande cérémonie, selon les coutumes païennes traditionnelles (17).

II. LE TESSON DE QUIMPER (fig. 2)

Lors de la Première Guerre mondiale, M. Porquier, céramiste à Locmaria, exécuta, à 25-30 m au sud-est de l'église romane, une série de sondages qui mirent au jour deux murs perpendiculaires ainsi qu'une importante quantité de céramique gallo-romaine (18). Cette collection fut par la suite achetée par le Musée départemental breton et nous avons pu, grâce à l'amabilité de M. Quiniou, en faire l'inventaire. Elle comprend de 10 000 à 15 000 tessons de céramique dont 5 000 de céramique sigillée : la ventilation chronologique de l'ensemble correspond exactement à ce que nous avons pu observer sur le matériel provenant de fouilles exécutées à quelques mètres de là par M. J.-P. Le Bihan ; cet ensemble céramique semble donc parfaitement homogène et ne paraît pas comporter d'éléments étrangers aux trouvailles de Locmaria (à part deux tessons du « Petit-Menez »).

Plusieurs tessons de sigillée portent des graffites, mais parmi ceux-ci un seul peut être à coup sûr qualifié de chrétien. Il se lit sur un petit tesson grossièrement triangulaire (surface : environ 5 cm²), à pâte crème et engobe brun-rouge, provenant probablement d'un vase Drag. 18/31 fabriqué dans les ateliers de Montans (Tarn) au début du second siècle : le graffite, tracé à la pointe sèche et après cuisson sur la face interne de la panse a vraisemblablement été exécuté en deux temps :

1) Gravure de la barre verticale, de haut en bas, avec « dérapage » de la pointe vers la gauche en fin de tracé.

2) Réalisation de la barre horizontale et de la tête du *ro* qui, du fait de la dureté du support, a une forme triangulaire, et dont la haste verticale est séparée de la barre verticale de la croix.

Il semble donc que l'on ait voulu graver là ce monogramme cruciforme ou croix monogrammatique qui est en fait une conjonction de la croix latine et du monogramme constantinien ou *chi-ro* (d'après les premières lettres de XPICTOC (Christos) et qui d'après M. Sulzberger

(17) Cf. P. GALLIOU. *Deux mobiliers funéraires d'époque romaine anciennement découverts dans le Finistère*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CII, 1974, p. 35-47.

(18) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLIII, 1916, procès-verbaux, p. XIV et XVIII.

Les estampilles sur céramique sigillée ont été étudiées par M. Cloastre, *Céramique sigillée découverte à proximité de Quimper*, dans *Annales de Bretagne*, t. LX, 2, 1953, p. 354-381.

n'apparaît pas avant le milieu du IV^e siècle et est surtout utilisé en Orient (19). Il peut sans doute paraître bien étrange de trouver ce type de graffite sur un vase qui n'a pu être fabriqué qu'au second siècle, mais ce n'est là qu'un faux problème. L'archéologie de terrain nous apprend en effet qu'un vase considéré comme précieux par ses propriétaires peut être conservé pendant de longues années (20) et un cas identique à celui que nous venons de décrire s'est rencontré à Canterbury où un vase de même époque (Drag. 31) est orné d'une croix du même type (21). Par ailleurs, l'argument de M. Sulzberger, selon lequel les croix monogrammatiques étaient surtout caractéristiques de l'empire d'Orient s'est trouvé infirmé par plusieurs trouvailles récentes de graffites de ce type en Grande-Bretagne, à Canterbury, Richborough et Exeter (22).

Ce tesson que l'on peut donc considérer comme portant un symbole authentiquement chrétien a un double intérêt : il nous indique la présence de croyants dans une classe sociale différente et sans doute plus humble (23) et nous montre bien que Quimper, à basse époque, n'avait pas totalement disparu de la carte (24).

La brève étude qui précède ne nous permet certes pas de répondre à toutes les questions que posent l'implantation et le développement du christianisme chez les Osismes. Elle nous révèle tout au plus la présence de quelques chrétiens, installés dans les villes, et se recrutant peut-être dans des classes sociales différentes. On ne s'étonnera pas, lorsque l'on connaît les difficultés que rencontrèrent les saints bretons lors de leurs premières campagnes d'évangélisation, du petit nombre de croyants ou du fait qu'ils aient vécu dans la capitale de la cité ou dans un chef-lieu de *pagus* (25).

(19) M. SULZBERGER. *Le symbole de la croix et les monogrammes de Jésus chez les premiers chrétiens*, dans *Byzantion*, II, 1925, p. 401 et p. 427.

(20) Les fouilles gallo-romaines livrent assez fréquemment des vases de céramique sigillée réparés à l'aide de tenons de métal.

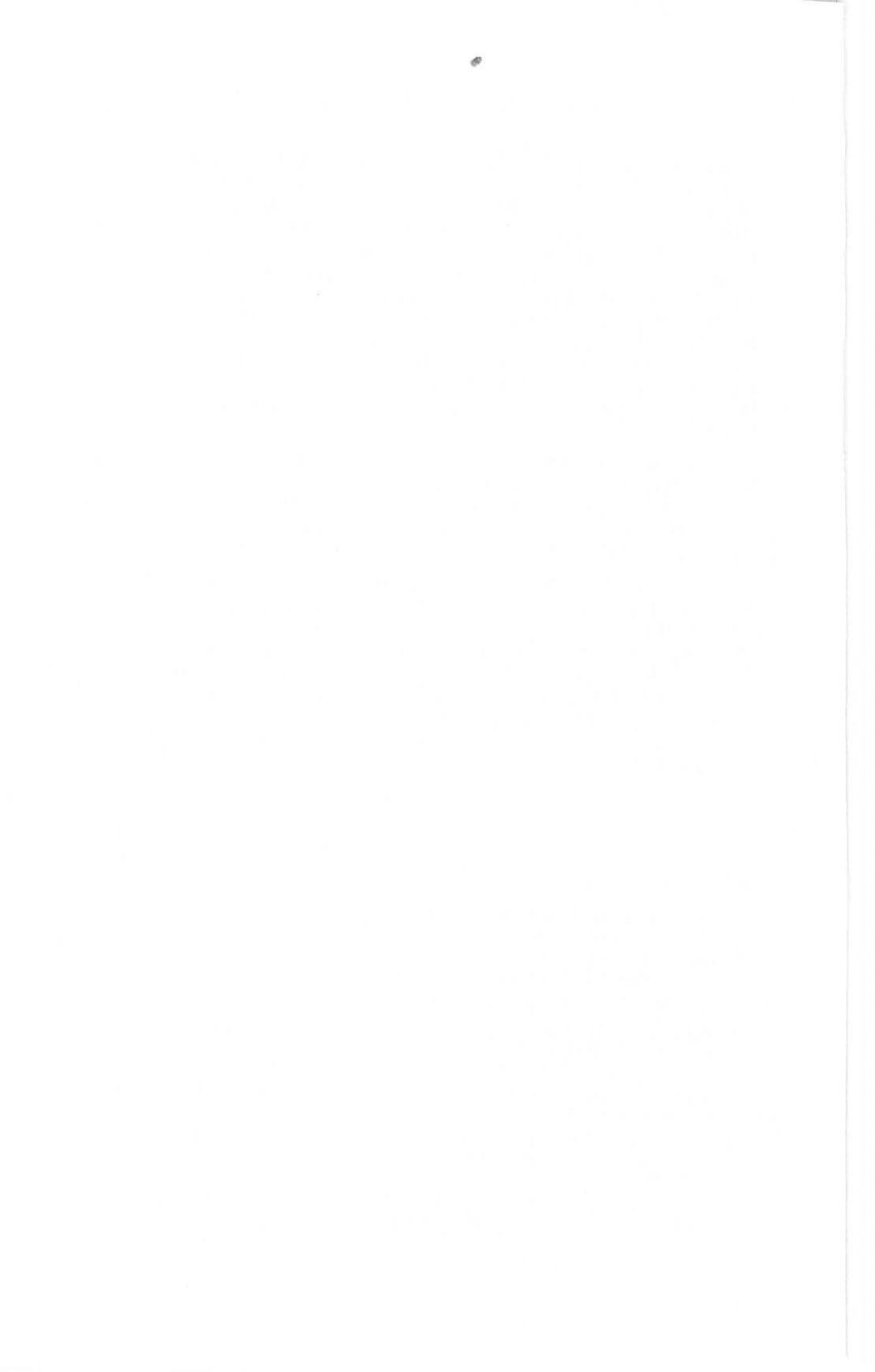
(21) Cf. J.M.C. TOYNBEE, *art. cit.*, p. 19.

(22) Richborough : K. GREENE, *A christian monogram from Richborough, Kent*, dans *Britannia*, V, 1974, p. 393-394.
Exeter : A. FOX, *Roman Exeter*, 1952, p. 92, pl. X, A.

(23) Nous ne savons cependant pas si ce graffite a été exécuté sur un tesson ou sur un vase entier.

(24) Au IV^e siècle, Quimper recevait encore de la céramique en provenance d'Argonne, du Poitou (« céramique à l'éponge ») et de Grande-Bretagne (« black-burnished ware »).

(25) Nous avons préféré laisser de côté la bague de bronze de Parc-ar-Groas en Ergué-Armel qui doit être mérovingienne.



P.-R. GIOT et J.-L. MONNIER

La chronologie du cimetière breton et des oratoires celtiques de Saint-Saturnin ou Saint-Urnel, en Plomeur

Dans nos trois articles sur nos campagnes de fouilles de 1973, 1974 et 1975, nous avons été volontairement très prudents, sinon ambigus, sur la date de départ du cimetière breton de Saint-Urnel. Ce site avait nettement une limite supérieure, il avait été délaissé vers la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle, fait établi par les monnaies en relation avec le plus récent des édifices religieux, par le four à cloche et les mesures d'âge de celui-ci obtenues par trois méthodes physiques différentes.

Nous avons donné des datations radiocarbone pour des ossements des niveaux supérieurs du cimetière, mais pas des plus tardifs, dates voisines de l'an mil une fois calibrées. Nous avons estimé par des arguments stratigraphiques, puisque c'est une structure intercalée dans la dune supérieure, que le petit oratoire, dont nous avons trouvé en 1975 les fondations maçonnées, pouvait également dater du X^e siècle, vers la fin des temps carolingiens, estimation que nous n'avons pas lieu de modifier.

Mais notre silence intentionnel sur l'âge des stades plus anciens du cimetière, sur les tombes entièrement incluses dans la dune inférieure, a pu être mal compris par des lecteurs rapides, et on a pu généraliser, croire que tout le cimetière, et pas seulement ses niveaux supérieurs, se trouvait dans cette courte fourchette des X^e-XI^e siècles. Il est vrai que, par prudence, nous n'avons envisagé que peu de générations à s'y succéder. Il n'en est pas ainsi, mais il nous fallait obtenir, à défaut de documents archéologiques, des datations radiocarbone supplémentaires pour pouvoir préciser les choses.

Pour tenter de saisir au plus près la date du commencement de l'utilisation du cimetière, nous avons eu recours à des « paquets d'os » trouvés associés avec des enterrements eux-mêmes estimés des plus anciens. On a daté ainsi les prédécesseurs. L'un des deux résultats obtenus ne pose aucun problème : GIF 3795 : 1400 ± 90 ans B.P., soit 550 ans A.D. Après calibration la valeur la plus probable se situe vers 585 à 600 A.D. Le cimetière était certainement en usage à cette date, nettement postérieure au grand flot de l'émigration bretonne. Le résultat vient d'une « botte » d'os SU-74-61 située dans le vieux sol immédiatement au sud du sujet SU-74-60 et sous l'emplacement du sujet SU-74-43.

L'autre résultat doit donner lieu à discussion : GIF 3584 : 1630 ± 90 ans B.P., soit 320 ans A.D. Après calibration la valeur la plus probable se situe vers 320 à 360 A.D., donc au Bas-Empire. Le résultat vient du paquet d'os SU-74-109 situé dans le vieux sol sous les pieds du sujet SU-74-38 (l'homme à la planche en os de baleine). Bien entendu, statistiquement parlant, il reste environ 20 chances sur 100 pour que la date se trouve dans l'intervalle entre 450 et 600 A.D., en valeurs arrondies, auquel cas elle ne devrait pas nous troubler davantage. Mais il y a également 20 chances sur 100 pour qu'elle se trouve dans l'intervalle entre 120 et 280 A.D., ce qui serait plus inquiétant. Cette mesure d'âge nous indiquerait-elle que le cimetière était déjà fréquenté avant l'effondrement définitif de la souveraineté romaine en Armorique ?

L'établissement gallo-romain le plus voisin est celui de Tronoan, dont les dernières monnaies seraient de Constantin le Jeune. Dans la plupart des établissements de la région, la circulation monétaire s'arrête à Constantin et ses successeurs immédiats, bref vers 350. La question n'est donc pas vaine. Mais il faut noter que la tendance générale est de penser que l'émigration des Bretons a commencé beaucoup plus tôt qu'on ne l'estimait. Par conséquent on peut avoir affaire aux sépultures d'une colonie précoce de Bretons.

Il est donc difficile de conclure sur le moment de l'ouverture du cimetière. On doit être raisonnablement assuré qu'il était en service au V^e siècle.

**

Nous avons déjà dit que bien avant l'oratoire carolingien en « dur » il devait y avoir un oratoire en bois (ou éventuellement plusieurs). Malgré des conditions peu favorables, nous avons localisé un beau trou de poteau, juste au nord des fondations septentrionales de l'oratoire carolingien. Un ensemble de grains de charbons de bois, trouvé sous le plus profond des éléments de pseudo-dallage, à la surface de la dune inférieure, et non loin de ce trou de poteau, a fourni la date : GIF 3745 : 1300 ± 90 ans B.P., soit 650 ans A.D. Après calibration la valeur la plus probable se situe vers 650 à 680 A.D. Dans la masse de la dune

inférieure, sous le trou de poteau comme sous ces charbons de bois, se trouvaient les ossements d'enterrements plus anciens. Avec une collection de grains de charbon un peu dispersés, on doit se méfier d'obtenir une « moyenne » artificielle. Cependant le résultat paraît tout à fait raisonnable, et pourrait convenir pour la fréquentation de la construction en bois, qui peut très bien avoir été un oratoire, et même avoir été victime d'un incendie partiel.

Avec toute la prudence nécessaire, nous pouvons donc conclure que le cimetière de Saint-Urnel a été utilisé pour le moins dès les débuts du haut Moyen Age breton, et sans doute sans interruptions importantes pendant six ou sept siècles.

ANN DORNIER *

Cinq tessons tournés décorés à la molette découverts à Douarnenez

Les cinq tessons que nous allons présenter ont été mis au jour à Plomarc'h (Douarnenez, Finistère). Nous ne connaissons toutefois pas leur provenance exacte, non plus d'ailleurs que le contexte archéologique dans lequel ils ont été recueillis, et nous ne pouvons donc affirmer avec certitude qu'ils ont été découverts ensemble, dans le même niveau archéologique. Ces tessons sont aujourd'hui déposés dans les réserves du laboratoire d'archéologie de l'université de Bretagne occidentale, à Brest (1).

Tesson n° 1

La pâte est sableuse, assez peu dense, avec des inclusions de quartz. La tranche est de couleur rose, avec un cœur mince de couleur grise et des parois chamois (2). Le tesson est décoré à la molette de deux doubles frises de damiers carrés (ou rectangulaires).

Nous ne connaissons pas en Bretagne de tesson exactement semblable à celui que nous venons de décrire. On rencontre cependant un décor similaire sur deux tessons provenant de Locmariaquer (Mor-

* Université de Leicester (Grande-Bretagne).
Traduction : P. Galliou.

(1) Je voudrais remercier ici M. R. Sanquer qui m'a aimablement autorisée à étudier le matériel déposé au laboratoire d'archéologie, et le Leverhulme Trust, dont la généreuse subvention m'a permis de mener à bien ce travail.

(2) La description des pâtes n'est basée que sur l'observation visuelle, car aucune analyse pétrographique de ces tessons n'a été réalisée.

bihan) [3], qui portent deux frises simples exécutées à la molette, mais dont la pâte est différente de celle du tesson de Douarnenez. Il semble néanmoins que tous ces tessons appartiennent à la même tradition artisanale. Ceux de Locmariaquer ne sont malheureusement pas datés car ils proviennent des déblais du théâtre qui ont livré de la céramique romaine ainsi que de la poterie médiévale, et il n'est rapporté nulle part que ce matériel ait été mis au jour dans un contexte stratifié.

Il est donc nécessaire de chercher des comparaisons en dehors de la Bretagne (4). Les frises horizontales de ce type, constituées de damiers carrés (ou rectangulaires) exécutés à la molette, sont caractéristiques de certaines céramiques carolingiennes de Rhénanie (5) et des travaux récents montrent qu'on les trouve aussi plus à l'est, à Saran (Loiret) [6], Sevrey (Saône-et-Loire) [7] et Montreuil-sur-Lozon (Manche) [8] par exemple.

D'après ce que nous savons aujourd'hui, nous pouvons sans doute attribuer le tesson de Douarnenez à la période carolingienne.

Tessons n° 2 et n° 3

La pâte est sableuse, quartzeuse, avec des inclusions de mica. Poreuse et fragile, elle varie en couleur du gris au rose-chamois. Les deux vases dont proviennent ces tessons sont de forme globuleuse avec, dans leur partie inférieure, de fortes cannelures internes. La décoration du tesson n° 2 consiste en une double frise horizontale, irrégulièrement imprimée autour du diamètre maximum de la panse : elle se compose de lignes entrecroisées. Le décor du n° 3 est similaire, mais la frise est simple.

(3) Ces tessons se trouvent au musée de Vannes. Je voudrais remercier M. P. André qui m'a permis d'accéder aux réserves. J'y ai vu un exemplaire d'un décor à damiers rectangulaires, exécuté à la molette, mais d'un modèle différent. Cf. *infra* la discussion du matériel de Meudon.

(4) Ce qui est toujours périlleux, car la période de fabrication d'un certain type de céramique peut varier d'une région à une autre, car les modes ne changent pas en effet partout en même temps. Toutes les conclusions basées sur des comparaisons de matériels géographiquement éloignés ne sont donc que des hypothèses. Ce *caveat* s'applique aux cinq tessons décrits.

(5) Par exemple : H. HINZ. *Die karolingische Keramik in Mitteleuropa*, dans W. BRAUNFELS (éd.), *Karl der Grosse, Lebenswerk und Nachleben III*, Düsseldorf, 1965, p. 262-287, fig. 4.

(6) J. CHAPELOT. *L'atelier céramique carolingien de Saran*, dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, t. VI, n° 43, 1970, p. 4-72.

(7) S. RENIMEL. *L'atelier céramique de Sevrey*, publication de la *Société d'histoire et d'archéologie*, Chalon-sur-Saône, 1974.

(8) Je voudrais remercier le professeur M. de Boüard qui m'a permis de voir certains des tessons de ce site, ainsi que la poterie de Doué-la-Fontaine déposée au Centre de recherches archéologiques médiévales à Caen.

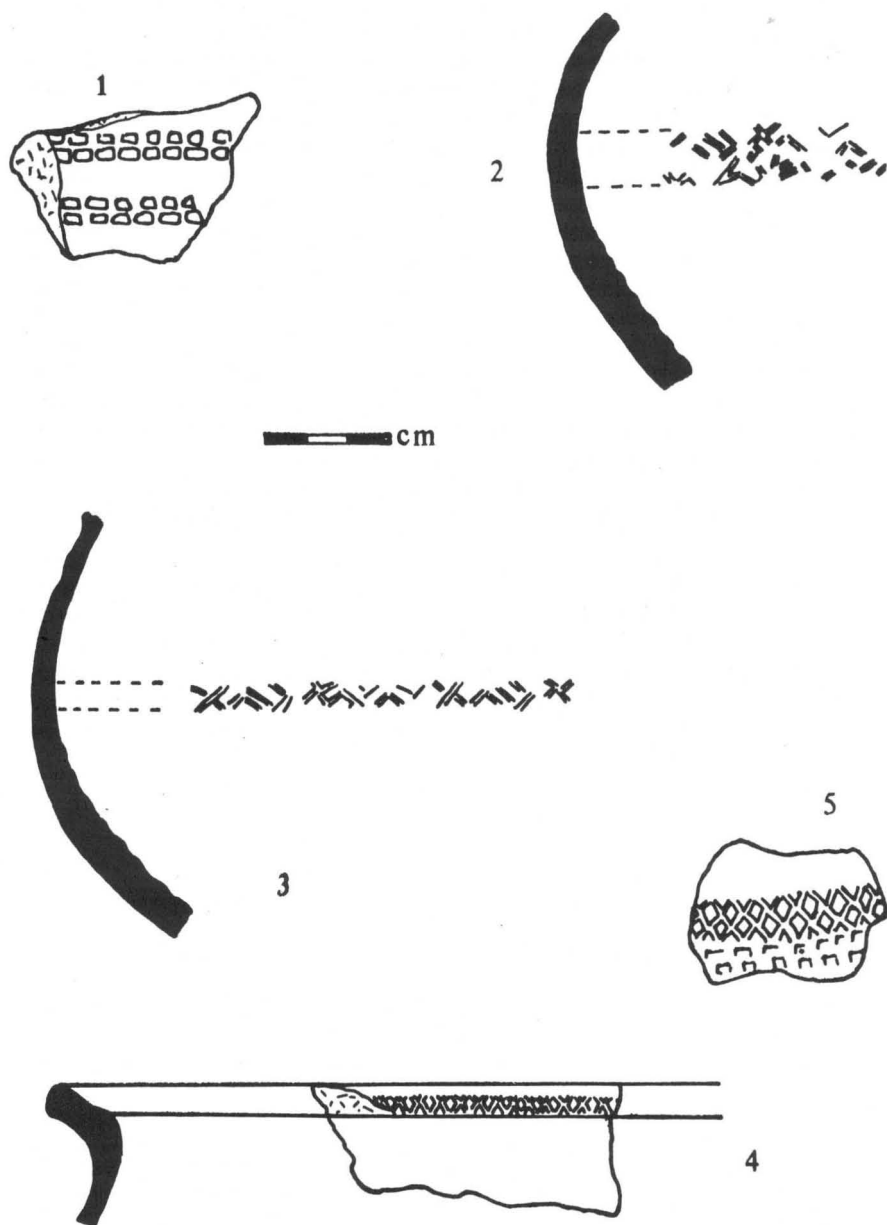


Fig. 1. — Douarnenez, tessons de poterie médiévale.

Ce type de décor est très proche de celui que l'on trouve sur les poteries des fours de Meudon (Morbihan) [9], bien que la pâte soit différente. La plupart de ces poteries, mais peut-être pas toutes, sont à notre avis carolingiennes (10). Le fouilleur a attribué cette céramique à la période mérovingienne, ce qui est improbable, à moins qu'on ne la classe dans la période de transition entre les types du mérovingien tardif et ceux du début de l'ère carolingienne (11). On a aussi suggéré l'idée que cette céramique datait des XI^e-XII^e siècles : cela demande à être considéré, car il existe un pot globuleux de l'île d'Hoëdic (Morbihan) dont le motif décoratif suggère qu'il s'agit d'une production de Meudon : cependant, le fait que cette frise simple exécutée à la molette soit placée sur l'épaule du vase, est caractéristique des productions céramiques des XI^e-XII^e siècles dans d'autres régions (12). Cela remet sur le tapis la question de la datation des fours de Meudon. Les ateliers de potiers, dont la localisation est invariablement due à la qualité des argiles locales, sont souvent restés en usage pendant plusieurs siècles, bien que des fours individuels aient pu avoir une vie relativement courte. Il est donc possible que les ateliers de Meudon aient été utilisés aux XI^e-XII^e siècles aussi bien que pendant la période carolingienne (13).

Pour en revenir aux tessons de Douarnenez, il faut maintenant essayer de déterminer à quelle période on doit les attribuer. Les frises décorées semblent être situées au niveau du diamètre maximum de la panse et non sur l'épaule ; mais à part cela, il n'y a pas de caractéristiques absolues qui permettent d'attribuer ces tessons à l'ère carolingienne plutôt qu'à une période postérieure. Par conséquent, leur datation restera pour l'instant une question à laquelle nous n'apporterons pas de réponse définitive.

(9) M. DE LANTIVY et J. DE LA MARTINIÈRE. *Les poteries décorées de Meudon*, dans *Revue archéologique*, II (1914), p. 69-93.

(10) M. de Boüard m'a indiqué verbalement qu'il considérerait cette céramique comme carolingienne.

(11) W. HÜBENER et U. LOBBEDY. *Zur Struktur der Keramik in der späteren Merovingerzeit*, dans *Bonner Jahrbücher*, 164, 1964, p. 88-129.

(12) G.C. DUNNING. *Report on the medieval pottery from Belle-Ile*, dans *Archaeological Journal*, 100, 1943, p. 146-149.

(13) M. J. Chapelot m'a indiqué verbalement que lui aussi pensait que ces ateliers pouvaient avoir été utilisés pendant plus d'une seule période historique. Il serait en fait urgent de procéder à une étude de terrain très détaillée de la zone des fours ainsi qu'à une fouille scientifique et à une datation archéomagnétique des structures ainsi révélées. Bien que l'on sache que le matériel recueilli lors des fouilles provient de plusieurs fours, on ne sait pas toujours à quel four attribuer certains tessons bien précis, et il est pour le moment impossible de présenter une typologie des diverses productions des divers fours, ce qui nous permettrait peut-être d'en saisir la chronologie. Parmi le matériel, j'ai remarqué un tesson à glaçure verte qui peut provenir d'un four ou bien n'être qu'une trouvaille de surface.

Tesson n° 4

La pâte est sableuse, avec des inclusions de mica. La tranche est gris-rose, avec un noyau gris et des taches gris clair sur la surface. Le rebord est de section carrée, avec une très légère cannelure au sommet. La lèvre est ornée d'une frise simple de motifs losangiques.

On rencontre de tels rebords à Meudon ainsi que dans un contexte carolingien à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) [14], mais aussi aux XI^e-XII^e siècles (15). Certains des rebords des vases de Meudon présentent aussi des frises à la molette, mais aucun des motifs n'est exactement comparable à celui de Douarnenez. Ce décor en losange se rencontre sur la céramique carolingienne (16), mais l'utilisation d'une frise de ce type sur le rebord est surtout caractéristique de la céramique des XI^e-XII^e siècles (17).

Si la similitude de pâte entre les tessons n° 3 et n° 4 (voir plus bas) signifie qu'ils ont été produits à la même époque, cela voudrait dire qu'ils datent tous des XI^e-XII^e siècles, bien que la pâte puisse être la même pour des céramiques de dates différentes, si les potiers continuaient à utiliser les mêmes argiles et les mêmes techniques de fabrication. Comme pour les tessons n° 2 et n° 3, la datation de ce tesson restera un problème sans réponse définitive.

Tesson n° 5

La pâte semble être la même que celle du n° 4, bien que la surface ne présente pas de zones gris clair, différence qui n'est sans doute que le résultat d'une cuisson différentielle. Le décor consiste en une double frise de motifs losangiques faits à la molette et qui est soulignée par une double frise de damiers carrés (ou rectangulaires). Si l'on tient compte de ce décor, il est fort probable que ce tesson date des XI^e-XII^e siècles (18).

Conclusion

De la discussion qui précède, il ressort que ces tessons couvrent une période allant du IX^e au XII^e siècle. La difficulté qu'il y a à distinguer entre les céramiques carolingiennes et les productions immédiatement postérieures, rend toute tentative de datation plus précise quelque

(14) Voir la note 8.

(15) E. ZADORA-RIO. *L'enceinte fortifiée du Plessis-Grimoult (Calvados)*, dans *Archéologie médiévale*, III-IV, 1973-74, p. 212-229.

(16) J. CHAPELOT, *ouvr. cit.*, p. 71.

(17) E. ZADORA-RIO, *ouvr. cit.*, fig. 32 et 34.

(18) *Id.*, fig. 33.

peu hasardeuse, mais on peut sans trop se tromper dire que le n° 1 est carolingien, les n°s 2-4 ou bien carolingiens ou bien des XI^e-XII^e siècles, et que le n° 5 date des XI^e-XII^e siècles. Il est possible que ces vases aient été fabriqués dans le Finistère — peut-être à Douarnenez ou dans les environs — mais si la présence de mica dans les n°s 2-5 peut indiquer une origine bretonne, cela n'est guère concluant. Cependant, quelle que soit l'origine exacte de ces vases, le fait important est qu'un tesson, ou peut-être plusieurs, suggèrent une occupation carolingienne à Douarnenez.

le moyen âge : documents inédits

MICHEL PASTOUREAU

Le rôle d'armes du second traité de Guérande (1381)

Une " photographie " de l'héraldique
bretonne à la fin du XIV^e siècle

Le présent travail est en quelque sorte la suite chronologique de notre étude consacrée aux armoiries bretonnes des origines au milieu du XIV^e siècle (1). Il s'agit cette fois, non plus de recenser des armoiries dispersées dans plusieurs armoriaux et collections de sceaux afin d'essayer d'en dégager les principales caractéristiques, mais de donner une édition scientifique de l'un des plus précieux — et peut-être des plus curieux — documents que l'héraldique médiévale nous a laissés.

En effet, non seulement le *Rôle d'armes du traité de Guérande* est, dans l'état actuel de nos connaissances, le plus ancien armorial de quelque importance rédigé à l'occasion d'un traité, non seulement il constitue le plus complet armorial exclusivement breton pour la période antérieure au XVI^e siècle, mais aussi, et surtout, en nous donnant les écus portés à une date très précise (1381) par plus de deux cents personnages tous originaires d'une même « province », il représente un matériel documentaire tout à fait exceptionnel dont, pour le Moyen Age, nous n'avons d'équivalent dans aucune autre région d'Europe occidentale. Effectivement, les armoriaux dits « généraux », s'ils peuvent parfois recenser cent cinquante ou deux cents armoiries d'une même provenance géographique, sont de médiocres recueils dont la compilation a pu s'étendre sur plusieurs dizaines d'années et qui, ce faisant, ne donnent en

(1) *L'Héraldique bretonne, des origines à la guerre de succession de Bretagne*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CI, 1973, p. 121-147.

aucun cas un état exact des caractéristiques héraldiques de la région envisagée à un moment précis (2). Par ailleurs, les armoriaux « occasionnels », c'est-à-dire ceux rédigés pour une circonstance — et donc une date — précise (tournoi, campagne, siège, traité) et à qui l'on donne plus volontiers le nom de rôle d'armes, recensent en général un nombre d'écus assez limité appartenant à des individus souvent originaires de régions différentes (3).

L'intérêt et l'originalité du *Rôle d'armes du traité de Guérande* résident donc en ce qu'il présente à la fois une précision de date (1381), une unité géographique (uniquement des armoiries bretonnes) et un nombre d'écus suffisamment important (206 blasonnements) pour dresser des statistiques sérieuses, fournissant une véritable « photographie » de l'héraldique de la Bretagne à la fin du ^{xiv}^e siècle.

Avant d'entreprendre la difficile étude de celle-ci, il nous a paru primordial de donner une édition du rôle d'armes tel qu'il nous a été conservé dans la seule copie connue, celle faite au ^{xvii}^e siècle par l'érudit Gaignières (4). Nous avons fait précéder cette édition d'une introduction qui s'efforce de mettre brièvement en valeur tout l'intérêt et tous les problèmes soulevés par ce document, mais, en raison même de leur importance, l'étude approfondie en a été réservée pour des travaux ultérieurs. L'essentiel, dans ce premier temps, était de mettre à la disposition des historiens et des archéologues de la Bretagne médiévale un matériel documentaire original, dont la richesse est, sur bien des points, exceptionnelle.

1. Le second traité de Guérande.

Le second traité de Guérande, conclu en 1381 entre le roi de France Charles VI et le duc de Bretagne Jean IV, met fin à une situation politique, militaire et diplomatique particulièrement confuse : il

(2) L'*Armorial du hérald Navarre*, armorial « général » de la France, des Plats-Pays et d'Angleterre à peine antérieur à notre rôle d'armes (vers 1368 - vers 1380), recense, par exemple, 147 armoiries de seigneurs originaires de Bretagne et du Maine, dont les dates de décès semblent s'échelonner entre 1337 et 1431. Voir *infra* la note 39.

(3) Citons deux exemples d'armoriaux occasionnels français : Le *Rôle d'armes Bigot*, composé à l'occasion de la campagne faite dans le Hainaut en 1253-1254 par Charles d'Anjou, recense 295 écus de seigneurs originaires d'Anjou, de Normandie, du Maine, du Brabant, du Hainaut, de Zélande, de Hollande et des principautés ecclésiastiques et laïques des régions rhénanes. Voir l'édition de P. Adam-Even dans les *Archives héraldiques suisses*, 1949, p. 15-22, 68-75, 115-121. — Le *Rôle d'armes de l'ost de Flandre*, compilé peu après la campagne en Flandre de Philippe le Bel en 1297, recense 145 écus de vassaux venant de toutes les régions de la France du Nord et du Centre. Voir l'édition de M. Prinnet dans *Le Moyen Age*, t. XXII, 1920, p. 1-49, et les compléments de P. Adam-Even dans *Archivum Heraldicum*, 1959, n° 1, p. 2-7.

(4) Bibl. nat., ms. fr. 22361, fol. 11-30.

libère le duché de la présence indésirable d'une armée anglaise, maladroitement appelée l'année précédente par le duc pour se défendre contre la politique « annexionniste » de Charles V ; il réconcilie pour plusieurs années Jean IV et le roi de France, met fin à une guerre qui, effective ou larvée, durait depuis quarante ans, et ouvre pour la Bretagne une période de paix, de réconciliation et de réorganisation administrative et économique (5).

Préparé dès 1379 par l'entourage de Jean IV et les principaux barons bretons qui ne partageaient pas son anglophilie, le traité fut juré, au nom du roi mineur, par le duc de Bourbon le 15 janvier 1381, et le 4 avril suivant solennellement ratifié par Jean IV, à Guérande, dans la chapelle de Notre-Dame-la-Grande (6). Le même jour, le duc invitait « tous ses sujets, gens d'église, barons, bourgeois des villes à le jurer et ratifier » également (7). Ce qui fut largement fait en avril, mai et juin 1381 (8).

2. Le texte du rôle d'armes copié par Gaignières.

Le manuscrit original du rôle d'armes qui aurait été compilé lors de ces séances de ratification n'a pas été retrouvé ; nous n'en avons conservé qu'une copie partielle, transcrite par Gaignières dans son important *Recueil de mémoires sur la province de Bretagne* (9). De son écriture souvent peu lisible, l'illustre érudit a copié le nom de 515 chevaliers et écuyers ayant ratifié le traité, mais seulement 206 blasonnements d'armoiries. Les noms sont écrits dans une orthographe que l'on peut supposer avoir été celle du manuscrit original ; les descriptions d'armoiries, par contre, sont données dans un langage héraldique abrégé, presque codé, qui est celui dont use habituellement Gaignières (10). Lors-

(5) Sur la guerre en Bretagne pendant les années 1378-1381 et la politique qui a préparé le second traité de Guérande, voir surtout A. DE LA BORDERIE, *Le règne de Jean IV duc de Bretagne (1364-1399)*, Rennes, 1893, p. 43-45, et *Histoire de Bretagne*, t. IV, 1906, p. 46-70, ainsi que la récente et originale thèse de M. JONES, *Ducal Brittany, 1364-1399. Relations with England and France during the reign of Duke John IV*, Oxford, 1970, XXI-250 p.

(6) Acte original : Arch. nat., J 240¹. Le texte du traité a été publié (médiocrement) par Dom H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, 1742, t. II, col. 298-301.

(7) A. DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, t. IV, p. 66.

(8) Les actes originaux de ces ratifications sont presque tous encore conservés dans le *Trésor des chartes* des Archives nationales. Les cotes de ceux de ces documents utilisés pour le présent travail sont les suivantes : J 242/57, pièces 2, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 12, et J 242/58, pièces 8, 23, 25, 26, 29, 30, 32, 34, 35, 38, 43, 46.

(9) Bibl. nat., ms. fr. 22361 ; copie du rôle d'armes aux folios 11-30.

(10) Ainsi « az. croix losangée d'arg. » (n° 75) signifie d'azur à six losanges d'argent posés en croix.

que le blasonnement semble un peu confus, un petit croquis accompagne le texte, notamment pour préciser la position de certaines figures les unes par rapport aux autres (11). En outre, le texte ne manque jamais d'indiquer la disposition des petits meubles employés en nombre dans l'écu, ni de mentionner avec une grande minutie — au contraire des armoriaux contemporains — les brisures et surbrisures. Tout ceci invite à conclure que le document original, à partir duquel a travaillé Gaignières, était certainement un document figuré et non pas blasonné.

Le plus logique serait donc de supposer l'existence d'un vaste armorial peint (plus de 500 écus !), compilé — comme ce fut parfois l'usage — peu après les ratifications du traité, probablement inachevé, utilisé directement par Gaignières pour l'établissement de la copie que nous possédons, et aujourd'hui à tout jamais perdu. Dans la longue liste des armoriaux que le Moyen Age nous a laissés, les cas semblables sont nombreux.

Cependant certains faits peuvent pousser le chercheur à formuler une hypothèse toute différente : l'inexistence de ce manuscrit original, et la constitution par Gaignières d'un armorial factice, élaboré à partir des sceaux appendus au bas des actes de ratification (12). Ces actes sont pour la plupart aujourd'hui conservés aux Archives nationales, et certains d'entre eux possèdent encore, malgré les bris et surtout les vols, une partie de leurs sceaux.

Une comparaison minutieuse des armoiries figurées sur ceux-ci avec les blasonnements donnés par Gaignières fait souvent (mais pas toujours) apparaître une similitude d'autant plus troublante que d'autres armoriaux ou sceaux contemporains donnent parfois à ces mêmes personnages des armoiries toutes différentes. Ainsi Gaignières attribue à Jean de Malestroit (13) un écu *de gueules à dix besants d'or, au baton d'azur*, en accord avec le sceau de l'acte de ratification armorié des mêmes armes (14), mais en désaccord avec le blasonnement de l'*Armorial du héraut Navarre*, « de gueulles besantté d'or » (15), avec le sceau reproduit dans les *Preuves...* de dom Morice écartelant cinq besants

(11) Les armes de Tanguy de Kermavan (n° 31 de l'édition), par exemple, sont blasonnées « or lyon d'az. chargé sur l'épaule d'une tour d'arg. brochant sur .I. roue de mesme ». Un petit croquis montre que c'est la roue qui est placée sous la tour. Les autres blasonnements accompagnés d'un dessin sont les n° 45 (dessin des hallebardes), 50 (position des annelets), 75 (position des losanges).

(12) Les cotes de ces actes ont été données à la note 8.

(13) Cf. *infra* n° 9 de notre édition.

(14) Nous n'avons pas pu voir ce sceau aujourd'hui disparu. Il était appendu au bas de la pièce J 242/57¹⁰ et a été inventorié par L. Douët d'Arcq (*op. cit.*, *infra*) qui y a vu dix besants brisés d'un bâton (n° 2680).

(15) Bibl. nat., ms. fr. 14356, fol. 36 v°. Voir les notes 2 et 39.

d'un vairé au bâton (16), et avec les sceaux conservés aux Archives départementales de la Loire-Atlantique qui ne portent que neuf, dix ou onze besants mais aucune brisure (17). D'autres cas sont tout aussi troublants (18).

Par ailleurs, certaines différences entre les émaux donnés par Gaignières et ceux fournis par des documents héraldiques originaux du XIV^e siècle permettent aussi de se demander si nous ne serions pas en présence d'un armorial « reconstitué », pour lequel les figures auraient été prises sur les sceaux des actes de ratification et les émaux dans les répertoires héraldiques et généalogiques des XVI^e et XVII^e siècles (19) ; les blasonnements laissés en blanc seraient ceux des sceaux non armoriés, illisibles ou bien manquants au bas des actes mais annoncés dans l'eschatocole.

Les recherches que nous avons faites en ce domaine sont trop sommaires pour autoriser ici des conclusions définitives. Certaines différences — notamment dans les brisures — entre les sceaux des Archives nationales et les blasonnements de Gaignières peuvent également infirmer l'hypothèse d'une reconstitution factice (20). En outre il est apparu que de nombreux sceaux armoriés appendus encore au bas des actes n'ont pas fait l'objet d'une entrée dans le rôle d'armes (21). Les investigations devront donc être poussées plus avant, grâce, par exemple, à des comparaisons avec d'autres copies d'armoriaux médiévaux effectuées par Gaignières (22). Quoi qu'il en résulte, elles seront fructueuses et permettront d'avoir une idée de la façon dont un érudit — et quel érudit ! — concevait la science héraldique au XVII^e siècle. Et sur ce sujet il faut bien dire que pour la France, contrairement à l'Angleterre, nous ne savons à peu près rien.

(16) Dom MORICE, *op. cit.*, t. I, sceau n° 248.

(17) Collection des sceaux conservés aux Archives départementales de la Loire-Atlantique, n° 964 (E 56/3), 965 (E 143/19), 966 (E 162/11) et 967 (E 162/35).

(18) Voir, par exemple, les notices 3, 5, 23 et 76 de notre édition.

(19) Notamment A. Du Paz, *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, Paris, 1619, in-fol., et surtout G. LE BORGNE, *Armorial breton...*, Rennes, 1667, in-4°.

(20) Voir, par exemple, les notices 15, 26, 44, 62, 76, 82, 91, 92, 95 de notre édition.

(21) Voici les cotes de ces sceaux : Arch. nat., DD 1173, 1174, 1183, 1281, 1409, 1416, 1448, 1478, 1479, 1487, 1592, 1614, 1727, 1847, 1861, 1890, 2043, 2053, 2063, 2222, 2226, 2328, 2329, 2336, 2340, 2347, 2381, 2411, 2412, 2434, 2515, 2520, 2565, 2571, 2678, 2731, 2797, 2883, 2902, 2972, 2991, 3070, 3074, 3238, 3338, 3350, 3393, 3436, 3460, 3568, 3569, 3602, 3667, 3670, 3681, 3762, 3825.

(22) Pour la même période et les mêmes personnages, il serait utile d'examiner la copie de l'*Armorial du héraut Navarre* (voir notes 2 et 39) faite par Gaignières (Bibl. nat., ms. fr. 22361, fol. 5-10).

3. L'héraldique bretonne à la fin du XIV^e siècle.

Quelle que soit la manière dont il a été compilé, le texte du rôle d'armes, tel que nous l'offre la présente édition, permet déjà de dresser des statistiques sérieuses et d'en retirer un bref tableau des caractères héraldiques de la Bretagne à la fin du XIV^e siècle. C'est ce que nous voudrions rapidement faire ici, en effectuant quelques comparaisons avec la période 1180-1340 pour laquelle nous avons pu, dans une précédente étude, dégager quelques chiffres précis (23).

a. Les émaux.

Sur les 206 écus recensés, deux ont des émaux douteux ou inconnus (24). Si nous excluons sept écus coupés ou écartelés-armoriés (25), si nous considérons — comme il convient — le vair et l'hermine comme constituant chacun une seule « couleur » héraldique, et si nous ne tenons pas compte des brisures, surbrisures et petits détails (langues et griffes des animaux, tiges ou feuilles des plantes, etc.), nous obtenons une répartition tout à fait semblable à celle obtenue pour la période précédente : 1 écu monochrome (26), 171 écus bichromes, 23 écus trichromes et 2 écus quadrichromes. Les 171 écus bichromes se répartissent ainsi :

<i>Emaux</i>	<i>Nombre d'écus sur un total de 171</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Pourcentage pour la période 1180-1340</i>
or/gueules	28	16 %	22 %
or/azur	20	12 %	11 %
or/sable	6	3 %	9 %
or/sinople	1	-	3 %
argent/gueules	35	20 %	25 %
argent/azur	24	14 %	7 %
argent/sable	32	19 %	10 %
argent/sinople	4	2 %	-
argent/vair	1	-	-
hermine/gueules	12	7 %	6 %
hermine/sable	1	-	-
hermine/sinople	2	-	1 %
vair/gueules	5	3 %	4 %

(23) M. PASTOUREAU, *op. cit.*, p. 130-139.

(24) Les numéros 34 (*de ... semé de fleurs de lis de ...*) et 201 (*d'argent à une quintefeuille d'or !*) de notre édition.

(25) Numéros 1, 3, 20, 43, 76, 81, 129. Les écartelés plains ont par contre été pris en considération et classés parmi les écus bichromes.

(26) *De vair plain* (n° 11). Nous n'avons pas tenu compte de la brisure.

Malgré un léger recul par rapport à la période 1180-1340 (— 5 %), l'association argent/gueules reste en Bretagne, comme dans presque tout l'Occident, la plus employée. Notons la diminution des associations or/gueules (— 6 %) et or/sable (— 9 %), au bénéfice de celles argent/azur (+ 7 %) et argent/sable (+ 9 %). Le développement de cette dernière est d'ailleurs un phénomène général dans les armoiries de la France du Nord à partir du milieu du ^{xiv}^e siècle. Enfin, en dépit de la transformation des armes ducales, l'association or/azur paraît conserver une vogue constante.

L'indice de fréquence de chaque émail héraldique est donné par le tableau suivant :

<i>Email</i>	<i>Nombre d'écus où il est présent, sur un total de 197</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Pourcentage pour la période 1180-1340</i>
argent	117	58 %	43 %
gueules	97	48 %	68 %
or	67	33 %	44 %
azur	51	25 %	20 %
sable	49	24 %	20 %
hermine	18	9 %	10 %
sinople	8	4 %	4 %
vair	7	4 %	10 %

Il faut surtout souligner l'importante diminution de la fréquence du gueules (— 20 %) et de l'or (— 11 %), et, au contraire, la forte poussée de l'argent (+ 15 %) qui devient, et de très loin, l'émail le plus employé dans les armoiries bretonnes. Cette inversion des proportions entre l'argent et le gueules — inversion dont les causes restent à expliquer — ne semble à cette époque se retrouver dans aucune autre région de France ou d'Angleterre.

La fréquence des autres émaux reste à peu près stable ; l'usage de l'écu *d'hermine plain* par les ducs (dès 1316, mais surtout après 1340) n'apparaît pas avoir entraîné une vogue plus accentuée de cette fourrure déjà largement utilisée (27). Notons, enfin, un léger recul du vair (— 6 %) et des vairés (28).

(27) Au ^{xv}^e siècle il semble bien que la vogue de l'hermine dans les armoiries bretonnes soit nettement supérieure aux 9 % que nous donne ici le *Rôle d'armes du traité de Guérande*.

(28) Huit cas de vairés : trois or/gueules ; deux argent/gueules ; deux or/azur ; un or/sable.

b. Les figures.

Les proportions des différents meubles, pièces et partitions sont semblables à celles de la période précédente (29). A la fin du ^{xiv}^e siècle l'héraldique bretonne se caractérise toujours par un pourcentage d'animaux beaucoup plus faible que dans toutes les autres régions de la France du Nord et, au contraire, par une grande utilisation des pièces et des petits meubles du blason comme figures principales de l'écu.

Parmi les pièces, les plus fréquentes sont la fasce (19 cas), la croix (10 cas), la bande (10 cas), le chef (9 cas), le chevron (7 cas) et le sautoir (5 cas). Remarquons que, contrairement à l'usage habituel en France et en Angleterre, ces pièces sont rarement chargées ou accompagnées d'autres meubles. Que sept des neufs chefs restent des chefs plains semble de ce point de vue très significatif.

Au nombre des partitions et des rebattements des pièces, nous relevons 5 écartelés plains, 4 losangés, 4 burelés ou fascés, 3 échiquetés, 2 chevronnés, 1 palé et 1 bandé. Soulignons ici encore une certaine abondance des lignes engrelées.

Sur nos 206 armoiries, 16 % seulement sont chargées d'un animal ; c'est à cette époque encore un des pourcentages les plus faibles d'Europe occidentale. Cette pauvreté quantitative est aussi qualitative : seules cinq espèces peuvent être citées plus d'une fois (lion, aigle, léopard, merlette, sanglier). Le lion (16 cas) reste l'animal le plus employé (50 % des écus animaliers) ; il est toujours rampant, la Bretagne continuant de préférer le léopard au lion passant.

L'emploi intensif des petits meubles du blason comme figure principale demeure la caractéristique dominante des armoiries bretonnes. Les plus utilisés sont les croissants (9 cas), les fusées et losanges (9 cas), les macles (7 cas), les billettes (7 cas), les fleurs de lis (6 cas) et les quintefeilles ou roses, encore mal différenciées, (6 cas).

Pour terminer il faut mettre en valeur la présence de 17 armoiries (9 % du total) portant des figures florales (31). C'est une proportion qu'à même époque l'on ne rencontre qu'en Ecosse.

c. Les brisures.

Comme tous les armoriaux occasionnels, le *Rôle d'armes du traité de Guérande* comporte un grand nombre d'armoiries brisées. Nous en avons recensé 41, soit 25 % du total. Le mode de brisure le plus fréquent reste l'addition d'une figure spécifique (10 cas de lambel, 5 de bâton, 5 de bordure, 4 de franc-canton) ; mais nous avons relevé qua-

(29) M. PASTOUREAU, *op. cit.*, p. 135-138.

(30) Seuls le Dauphiné, l'Aragon et le Portugal semblent, à la fin du ^{xiv}^e siècle, posséder une proportion d'armoiries animalières encore plus faible.

(31) Y compris les roses et les quintefeilles.

tre cas de brisure par multiplication d'une pièce ou d'un meuble (32), et quatre autres par changement des émaux (33). Il est probable qu'il en est d'autres qui nous ont échappé.

Au total, il apparaît bien que les caractères de l'héraldique bretonne, tels que nous les révèle ce rôle d'armes de la fin du XIV^e siècle, ne diffèrent guère de ceux que nous avons tenté de souligner pour la période 1180-1340. Nous pourrions même parler d'une certaine « fixité », que l'on ne semble retrouver d'une manière aussi accusée ni en Normandie, ni en Poitou, ni dans les comtés de l'Angleterre méridionale (34), et qui confirme que les armoiries bretonnes avaient, aux XII^e et XIII^e siècles, trouvé dans l'originale synthèse de l'emblématique Plantegenêt et de l'emblématique celtique une sève suffisamment forte pour résister aux influences postérieures.

4. Règles suivies pour l'édition du rôle d'armes.

L'édition scientifique d'un armorial n'est jamais définitive. La découverte de nouveaux documents (sceaux, armoiries figurées, sources généalogiques) permet toujours de corriger ou de compléter certaines identifications erronées ou lacunaires. Il est néanmoins nécessaire qu'existe une édition de base, rigoureuse et s'efforçant d'être la plus exhaustive possible. C'est celle-ci que nous proposons ici (35).

Parmi les personnages dont notre rôle d'armes blasonne les armoiries, certains étaient déjà bien connus ; pour un grand nombre d'autres, nous avons pu corriger des affirmations jusqu'ici fautives ou apporter des précisions d'identité et de parenté. Il en reste cependant quelques-uns, notamment parmi les écuyers, pour lesquels nous avons été contraints de porter les mentions « non identifié » (famille connue, mais impossibilité de préciser duquel de ses membres il s'agit) ou « inconnu » (famille et personnage inconnus). Découvertes et travaux ultérieurs permettront d'apporter ici les compléments nécessaires.

Suivant l'usage, les notices ont été numérotées et, pour des raisons de place, réduites au minimum. Les noms propres ont été laissés dans l'orthographe transcrite par Gaignières, mais les armoiries ont été blasonnées à la manière moderne, celle de notre copiste étant peu intelli-

(32) Les numéros 27, 54, 117 et 166 de notre édition.

(33) Les numéros 9, 83, 92, 108 de notre édition.

(34) Bien au contraire, les héraldiques normande et poitevine de la période 1340-1480 semblent très différentes de ce qu'elles étaient au XIII^e siècle ; l'on observe notamment un important changement dans l'indice de fréquence des émaux et combinaisons d'émaux, et surtout une surcharge plus grande des écus (animaux employés en nombre, pièces chargées ou accompagnées, etc.).

(35) Nous avons pris comme modèle la remarquable édition des *Glover's and Walford's rolls* (armoriaux anglais, vers 1253-1258 et vers 1272-1274) donnée par H.S. London dans *Aspilogia II : Rolls of arms, Henry III*, Londres, 1967, p. 87-204.

gible et n'apportant aucun renseignement particulier sur le dessin ou le blasonnement du ^{xiv}^e siècle (36).

On a fait figurer les dates portées en marge par Gaignières ; c'est en général celle à laquelle le personnage a ratifié le traité, mais il y a quelques inexactitudes par rapport aux dates données dans les actes eux-mêmes. Le millésime indiqué est parfois 1380 : il s'agit d'une formulation en style de Pâques, toutes les ratifications ayant eu lieu entre avril et juin 1381.

Un premier paragraphe précise le nom et l'identité du personnage, un second indique les sources qui ont permis cette identification. Celles-ci sont de trois sortes : armoriaux de la fin du ^{xiv}^e siècle, sceaux contemporains du traité de Guérande, études critiques d'histoire généalogique et nobiliaire. En voici la liste, ainsi que les abréviations qui ont été utilisées :

a. *Armoriaux* (37).

Gelre : P. ADAM-EVEN, *L'Armorial universel du héraut Gelre* (1370-1395), Neuchâtel, 1971, in-4°, 117 p. (Extrait des *Archives héraldiques suisses*, 1961, p. 48-86 ; 1962, p. 68-73 ; 1964, p. 75-80 ; 1965, p. 70-87 ; 1967, p. 73-83 ; 1968, p. 70-83) [38].

Navarre : L. DOUËT D'ARCQ, *Armorial de France de la fin du ^{xiv}^e siècle publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale*, Paris, 1859, in-8°, 56 p. (39).

-
- (36) L'édition ne comprend bien évidemment que les noms qui sont suivis d'un blasonnement, soit 206 noms sur une liste de 515 noms de personnages ayant, d'après Gaignières, ratifié le traité.
- (37) Nous n'avons pas utilisé l'*Armorial d'Urfé* (vers 1370-1380, environ 110 armoiries bretonnes) dont M. J.-B. de Vaivre nous donnera bientôt une magistrale édition ; elle permettra certainement de préciser ou de corriger quelques-unes de nos identifications.
- (38) Manuscrit original conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles (ms. 15652-15656). Les 27 écus bretons occupent les folios 71 v° et 72 r°.
- (39) Le manuscrit original de ce très important armorial, probablement compilé entre 1368 et 1380 par Martin Carbonnel, roi d'armes au service du roi de Navarre Charles le Mauvais, n'a pas été retrouvé. Nous en possédons un grand nombre de copies du ^{xv}^e siècle, la plupart fautives et toutes lacunaires. L'édition de L. Douët d'Arcq — à laquelle renvoient les numéros que nous donnons — est particulièrement médiocre ; P. Adam-Even y a apporté quelques brefs compléments et corrections dans la *Nouvelle revue héraldique*, 30^e année, nouvelle série, t. II, n° 2, avril-juin 1947, p. 49-68. Nous avons essentiellement utilisé le ms. fr. 14356 de la Bibliothèque nationale ; bien qu'incomplet, il représente la moins mauvaise copie. Voir *supra* la note 2.

b. Sceaux.

Adla : collection des sceaux conservés à Nantes, aux Archives départementales de la Loire-Atlantique. Le classement définitif de cette collection n'étant pas terminé, nous avons donné entre parenthèses les cotes des documents où ces sceaux sont appendus (40).

Cl. : G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, Paris, 1885-1886, 2 vol. in-4°.

DD : L. DOUET D'ARCQ, *Inventaires et documents... Collection de sceaux*, Paris, 1863-1868, 3 vol. in-4°.

Dom Morice : DOM H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, Paris, 1742, 2 vol. in-fol.

c. Répertoires d'histoire politique, généalogique et nobiliaire.

Blanchard : R. BLANCHARD, *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne*, Nantes, 1889-1895, 5 vol. in-4°.

Couffon : A. DE COUFFON DE KERDELLECH, *Recherches sur la chevalerie du duché de Bretagne...*, Nantes, Paris, 1877, 2 vol. in-8°.

Du Paz : A. DU PAZ, *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, Paris, 1619, in-fol.

Kerviler : R. POCARD DU COSQUER DE KERVILER, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, Rennes, 1886-1908, 17 vol. in-8° (lettres A-Gué seules parues).

Père Anselme : Père ANSELME, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France...* 3^e éd. revue..., Paris, 1726-1733, 9 vol. in-fol.

Potier : P. POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, 3^e éd., Rennes, 1890, 3 vol. in-4°.

(40) Nous avons utilisé les fichiers photographiques placés dans la salle de bibliographie. Grâce à Mlle M. Illaire, que nous tenons à remercier ici, nous avons pu également consulter les fiches de préinventaire des sceaux qui, en avril 1974, n'étaient pas encore définitivement catalogués. Une fois terminé, le catalogue de cette collection, qui comprendra plus de 2 000 numéros, sera un excellent point de départ pour l'élaboration d'un inventaire des sceaux bretons du Moyen Age, sur le type de ceux qui existent pour le Poitou et le Berry.



1



2



3



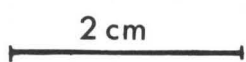
4



5



6





7



8



9



10



11

1. Sceau de Charles de Dinan, 1381 (Arch. nat., DD 2023).
2. Sceau de Patri 1^{er} de Chateaugiron, 1381 (Arch. nat., DD 1763).
3. Sceau de Guy de Rochefort, 1381 (Arch. nat., DD 3419).
4. Sceau de Guy IX de Laval, 1381 (Arch. nat., DD 2557).
5. Sceau de Sylvestre de La Feuillée, 1381 (Arch. nat., DD 2161).
6. Sceau de René de Belloczac, 1381 (Arch. nat., DD 1468).
7. Sceau d'Etienne IV Gouyon, 1381 (Arch. nat., DD 2302).
8. Sceau de Jean du Chastelier sire de Pommeret, 1381 (Arch. nat., DD 1750).
9. Sceau de Jean 1^{er} d'Acigné, 1381 (Arch. nat., DD 1122).
10. Sceau de Robert de Guitté, 1381 (Arch. nat., DD 2339).
11. Sceau d'Eustache de La Houssaye, 1381 (Arch. nat., DD 2433).

[fol. 11]

Sires et chevaliers (80)

1. Guy sire de Laval et de Chateaubrient, Laval escartelé de Chateaubrient.
(6 avr. 1380)

Gui XI, seigneur de Laval, de Vitré et de Gavre († 1412), fils de Gui IX de Laval († 1347) et de Béatrix de Bretagne († 1384), frère cadet de Gui X de Laval mort sans postérité en 1348. Il épousa en premières noces Louise de Chateaubriand († 1383), et en secondes la jeune veuve de Bertrand du Guesclin, Jeanne de Laval († 1437). Gouverneur de Bretagne, principal conseiller du duc Jean IV, il fut un des grands artisans de ce second traité de Guérande.

Navarre, 725 et 734. - DD 2557 et 2558 ; Dom Morice, I, n° 241. - Père Anselme, III, p. 629 ; Potier, II, p. 168.

2. Je. vic. de Rohan, *de gueules à sept macles d'or.*

Jean 1^{er}, vicomte de Rohan († 1396), fils d'Alain VII de R. († 1358) et de Jeanne de Rostrenen. Il épousa en premières noces Jeanne de Léon († 1372) et en secondes Jeanne de Navarre. Proche compagnon de Charles de Blois puis de Du Guesclin, il fut lui aussi un des principaux artisans de ce second traité de Guérande. - Voir n° 74.

Navarre, 723 ; Gelre, 783. - DD 563 ; Cl. 7900 ; Adla 1081 (E 129/2) ; Dom Morice, II, n° 162. - Père Anselme, IV, p. 54-55 ; Potier, III, p. 59-61.

3. Je. sire de Rieux et de Rochefort, *écartelé, aux 1 et 4 : d'azur à cinq besants d'or posés en sautoir ; aux 2 et 3 : vairé d'or et d'azur.*

Jean de Rieux († 1417), maréchal de France en 1397, fils de Guillaume II de Rieux tué en 1364 à la bataille d'Auray. Il épousa Jeanne de Rochefort en 1374, et par ce mariage la branche aînée de la maison de Rochefort s'est fondue dans Rieux. Les armes ordinaires de la maison de Rieux sont *d'azur à dix besants d'or*. - Voir n° 8.

Navarre, 742 ; Gelre, 794. - DD 3421 ; Dom Morice, II, n° 237 ajoute sur le tout un écusson au lion. - Potier, III, p. 36 et 52 ; Couffon, I, p. 260-263.

4. Raoul sire de Montfort et de Loheac, *d'argent à la croix ancrée de gueules, chaque branche terminée par une tête d'aigle d'or.*

Raoul VIII de Montfort († après 1402), fils de Raoul VII de M. († après 1364), et époux de Jeanne de Kergorlay. La maison de Lohéac s'est fondue dans celle de Montfort en 1364.

Navarre, 743. - DD 2910 ; Adla 995 (E 143/1) ; Dom Morice, II, n° 62. - Potier, II, p. 293 ; Couffon, I, p. 272.

5. Ch. de Dinan, sire de Montafillant, *de gueules à quatre fusées d'hermine posées en fasce, accompagnées de six besants du même.*

Charles, seigneur de Dinan (branche de Montafillant) et de Chateaubriand († 1418), fils de Roland V de Dinan († 1364) et de Jeanne de Craon. Il hérita en 1383 la seigneurie de Chateaubriand de sa tante

Louise de C. II épousa : 1° Jeanne d'Ancenis, 2° Constance de Coëtlan, 3° Jeanne de Beaumanoir, 4° Jeanne Ragueneil. - Voir n° 110.

Navarre, 735 ; *Gelre*, 800. - DD 2023 : Adla 725 (E 143/1) et 726 (E 139/25) ; Dom Morice, II, n° 108 écartèle ces armes de quatre fleurs de lis (Chateaubriand). - Père Anselme, VIII, p. 579 ; Potier, I, 336 ; Kerviler, XII, p. 185 ; Couffon, II, p. 39 et 351.

6. Olivier sire de Montauban, *de gueules à sept macles d'or posés 3-3-1, au lambel d'argent à quatre pendants*.

Olivier IV de Montauban († 1388), fils d'Alain II de M. († 1359) et de Jeanne de Malesmains († 1383). Compagnon de Du Guesclin dès 1368.

Navarre, 744 ; *Gelre*, 799. - DD 2870 ; Adla 988 (E 142/34) et 989 (E 143/1). - Père Anselme, IV, p. 78-79 ; Potier, II, p. 289-290 ; Couffon, II, p. 40.

7. Patri sire de Chateaugiron, *d'or au chef d'azur*.

Plutôt Patri 1^{er} de Chateaugiron († 1381), fils d'Armél 1^{er} de C. († après 1345), que son petit-fils Patri II de C. († entre 1407 et 1412) fils d'Hervé de C. († 1404), époux de Valence de Bain, maréchal de Bretagne et grand chambellan du duc Jean V. *Navarre* donne au sire de Chateaugiron un *vairé d'argent et d'azur* ; les armes anciennes seraient *de vair à la bande de gueules* (la bande parfois chargée de trois coquilles d'argent).

Navarre, 854 ; *Gelre*, 785. - DD 1763 ; Cl. 2285. - Du Paz, p. 254-255 ; Potier, I, p. 235 ; Kerviler, IX, p. 12 ; Couffon, I, p. 344.

8. Guy de Rochefort sire d'Acerac, *vairé d'or et d'azur*.
(6 avr. 1380)

Guy de Rochefort (branche cadette), chambellan du duc, mort après 1388. Il a longtemps brisé, soit d'une coquille, soit en portant *vairé d'argent et d'azur*. Voir n° 3.

Navarre, 730 ; *Gelre*, 796. - DD 3419 ; Cl. 7821. - Couffon, II, p. 325.

9. Mr Je. de Malestroît, *de gueules à dix besants d'or, au bâton d'azur*.

Jean de Malestroît († 1394), fils de Jean de Chateaugiron sire de Malestroît et d'Oudon († vers 1374) ; il épousa Jeanne de Lohéac. Il était le neveu d'Alain de Malestroît cité plus loin (n° 88).

Navarre, 741. - DD 2680 ; Adla 964 (E 56/3) et 966 (E 162/31) donnent les mêmes armes non brisées, tandis qu'Adla 965 (E 143/19) et 967 (E 162/35) brisent comme ici ; Dom Morice, I, n° 245, écartèle cinq besants d'un *vairé au bâton*. - Potier, II, p. 226 ; Couffon, II, p. 288-289.

10. Silvestre sire de La Feillée, *d'azur à la croix engrêlée d'or*.

Silvestre de La Feuillée († 1391), chancelier de Bretagne en 1384. Il combattait déjà à Auray où il fut fait prisonnier.

Navarre, 813. - DD 2161 ; Cl. 2236 ; Adla 850 (E 142/7). - Couffon, I, p. 375-376.

11. Rob. de La Motte sire de Boczac, *de vair au lambel de gueules à quatre pendants.*

Robert de La Motte, sire de Beloczac. Personnage mal connu, cité dans une montre de 1375, mort après 1407. - Voir n°s 24 et 92.

Dom Morice, II, n° 106. - Potier, II, p. 309-310; Couffon, II, p. 296.

12. Amaury sire de Fontenay, *d'argent à trois jumelles de gueules en bande.*

Amaury de Fontenay († après 1409), maréchal de Bretagne en 1379, chambellan du duc, capitaine de Rennes de 1379 à 1409, fils de Thomas de Fontenay († 1379) de la branche des vicomtes de Lajat. Il épousa Jeanne Le Vayer.

DD 2207; Adla 773 (E 143/10) et 774 (E 136/25); Dom Morice, II, n° 71. - Potier, I, p. 393; Kerviler, XIV, p. 156; Couffon, I, p. 354-355.

13. Je. sire d'Acigné, *d'hermine à la fasce de gueules chargée de trois fleurs de lis d'or.*

Soit Jean II d'Acigné († après 1423), célèbre pour avoir combattu à Nicopolis où il fut fait prisonnier, époux de Marie de Coesquen († 1388), soit plutôt son père Jean 1^{er} d'Acigné († entre 1380 et 1400), époux de Jeanne de La Lande.

Gelre, 802. - DD 1122; Adla 974 (E 143/26); Dom Morice, II, n° 283. - Du Paz, p. 607; Potier, I, p. 2-3; Kerviler, I, p. 42; Couffon, I, p. 410 et II, p. 341-342.

14. Mr Eustache de La Houssaye, *échiqueté d'argent et d'azur.*

Eustache de La Houssaye, célèbre compagnon de Du Guesclin, maréchal de Bretagne en 1379. Une autre famille bretonne La Houssaye porte de *sable à trois jumelles d'argent.* - Voir n° 47.

Navarre, 814. - DD 2433; Adla 857 (E 142/34), 858 (E 139/16), 859 (E 143/1), 860 (E 138/24), 861 (E 143/32) et 862 (E 163/2); Dom Morice, II, n° 97. - Potier, II, p. 34; Couffon, I, p. 355-356.

15. Mr Estienne Gouyon, *d'or à deux fasces nouées de gueules, accompagnées de neuf merlettes du même, à la bordure d'azur.*

Etienne IV Gouyon († après 1401), maréchal de Bretagne en 1379, fils cadet d'Alain III Gouyon († avant 1363) et de Jacqueline de Rieux; frère de Bertrand II Gouyon, sire de Matignon (voir n° 85), il est l'auteur de la branche des Gouyon de La Moussaye. Il épousa : 1° Mahaut du Bois, 2° Thomine de Dinan.

Navarre, 804. - DD 2302; Adla 792 (E 142/34), 793 (E 142/33), 794 (E 143/16), 795 (E 143/14), 796 (E 139/17) et 797 (E 209/17); Dom Morice, II, n° 245 et 246. - Père Anselme, V p. 394; Potier, I, p. 471-472; Kerviler, XII, p. 50; Couffon, I, p. 358.

16. Je. sire de La Marche, *d'azur à dix besants d'or posés 4-3-2-1, au bâton de gueules.*

Jean de La Marche, fils de Guillaume de L. M. qui combattit à Mi-Voie en 1351, mort sans postérité avant 1385.

Potier, II, p. 232 ; Couffon, II, p. 294.

17. Mr Guy de Molac, *de gueules à sept macles d'argent posés 3-3-1.*

Gui II de Molac, compagnon de Du Guesclin, cité dès 1368, fils de Gui 1^{er} de Molac probablement tué à Auray.

Navarre, 841. - Dom Morice, II, n° 280. - Potier, II, p. 285-286 ; Couffon, II, p. 249.

18. Mr Guil. Couppu, *d'argent à la croix de sable chargée de cinq étoiles d'or.*

Guillaume Couppu († après 1400), officier de la cour de Jean IV, fils de Bertrand Couppu († 1390) qui fut nommé juge universel de Bretagne en 1368. Il épousa Olive de Liniac, dame de Quélen.

DD 1886. - Potier, I, p. 304 ; Kerviler, X, p. 193 et XI, p. 29 ; Couffon, II, p. 294.

19. Mr Brien de Pestivien, *vairé d'or et de sable.*

Brian de Pestivien († après 1410), capitaine de Quimperlé, fils de Jean de P. et neveu de Tristan de P. qui combattit en 1351 à Mi-Voie.

Potier, II, p. 378 ; Couffon, II, p. 323-324.

20. Mr Je. Malor, *écartelé, aux 1 et 4 : vairé d'or et d'azur ; aux 2 et 3 : de gueules plain.*

Jean Malor, cité dans une montre d'armes de 1378, mort après 1386.

DD 2683. - Potier, II, p. 227 ; Couffon, II, p. 305.

21. Mr Guil. Levesque, *de sable au chef d'argent chargé de trois fleurs de lis de gueules, au bâton d'or.*

Guillaume Lévêque († après 1383), juge universel de Bretagne en 1380, sénéchal de Broërech et de Ploërmel en 1382 ; il épousa Jeanne de Montfort. - Voir n° 137.

DD 2576 ; Dom Morice, II, n° 164. - Potier, I, p. 370 ; Couffon, I, p. 396.

22. Mr Je. des Ferrières, *d'argent à trois fers à cheval de sable, cloués d'or.*

Jean des Ferrières († après 1408), époux de Jeanne de La Motte-Rogon.

Cl. 3577 porte un écu d'hermine à huit fers à cheval en orle et l'attribue à un certain Jean de Ferrières. - Sur les familles Ferrières ou La Ferrière voir Potier, I, p. 383-384 ; Kerviler, XIII, p. 457 ; Couffon, II, p. 287-288.

23. Mr Briend de Lannyon, *d'argent à trois merlettes de sable, au chef de gueules chargé de trois fleurs de lis d'argent.*

Brian II de Lannion, gouverneur du comté de Montfort († après 1383), fils de Brian 1^{er} de L. († après 1364) et d'Adeline de Kergorlay. Il épousa Marguerite de Cruguil.

Navarre, 868 charge le chef de trois roses. - DD 2538 et 5340, Cl. 5064 et Dom Morice, II, n° 148 donnent tous des quintefeilles au lieu de fleurs de lis. - Potier, II, p. 154 ; Couffon, II, p. 282-283.

24. Mr René de Beloczac, *de vair à la fasce de gueules.*

Soit René II de Beloczac, capitaine de Rennes, mort après 1406, soit son père René 1^{er} de B. mort après 1379. Le nom de Beloczac devint Blossac au xv^e siècle. - Voir n° 11 et 92.

DD 1468. - Potier, I, p. 95 ; Kerviler, IV, p. 29 ; Couffon, II, p. 295.

[fol. 12]

25. Mr Rob. Busson, *d'argent au lion de sable armé, lampassé et couronné d'or.*

Robert Busson, personnage mal connu, mort après 1388.

Potier, I, p. 186 ; Kerviler, II, p. 274 et 557 ; Couffon, II, p. 322-323.

26. Mr Guil. de Mathefelon, *de gueules à six écussons d'or.*

Guillaume de Mathefelon, probable fils cadet de Thibaud IV de M. et de Béatrice de Dreux.

DD 2737 brise ces armes d'un bâton. - Potier, II, p. 247- 248 ; Couffon, II, p. 315.

27. Mr Je. de Fresnay, *de vair au croissant d'argent.*

Jean de Fresnay, cité dans plusieurs montres dès 1375. Ordinairement les Fresnay portent *de vair au croissant de gueules* ; peut-être s'agit-il ici d'une brisure par changement d'émail ?

DD 2241. - Potier, I, p. 411 ; Kerviler, XIV, p. 463 ; Couffon, II, p. 296.

28. Je. sire de Maure, *de gueules au croissant de vair.*
(10 avr. 1380)

Jean V, sire de Maure, de Bonaban et de Quédillac (vers 1314 - vers 1386), fils de Jean IV, sire de M. († 1332) et d'Aliette de Rochefort († 1350). Il épousa : 1° Marquise de Fresnay († 1338), 2° Plesou de La Roncière († 1355).

Navarre, 832. - DD 2764. - Du Paz, p. 637-640 ; Potier, II, p. 252 ; Couffon, II, p. 307.

29. Mr Je. de Treal, *de gueules au croissant burelé d'argent et d'azur de dix pièces.*

Jean de Tréal, cité dans une montre dès 1371, maître d'hôtel du duc en 1404. - Voir n° 95.

Potier, III, p. 172 ; Couffon, I, p. 410 et II, p. 273 ; Blanchard, 908.

30. Mr Guil. de Trevecar, *d'azur au lion d'argent, à huit coquilles d'or posées en orle.*

Membre non identifié d'une famille mal connue.

Potier, III, p. 182, donne à une famille Trevecar *d'argent à la croix engrelée de sable* ; voir également Couffon, II, p. 324.

31. Mr Tanguy de Kermavan, *d'or au lion d'azur, chargé sur l'épaule d'une roue d'argent surmontée d'une tour du même.*
(20 av. 1380)

Tanguy 1^{er} de Kermavan, père ou grand-père de Tanguy II de K. qui était chambellan du duc en 1425.

Adla 832 (E 135/1) ; Dom Morice, II, n° 239 donne un lion seul. - Potier, II, p. 110 ; Couffon, II, p. 375.

32. Mr Pregent de Trelever, *de gueules à trois bandes d'hermine.*

Prégent de Trélever, cité dans une montre de 1378, mort après 1385.

DD 3763 ; Adla 1123 (E 139/23) ; Dom Morice, II, n° 15. - Couffon, II, p. 303-304.

30. Mr Guil. de Trevecar, *d'azur au lion d'argent, à huit coquilles bel de gueules à quatre pendants.*

Geoffroi Ruffier, cité dès 1369, maître d'hôtel du duc en 1393.

DD 3482 ; Dom Morice, II, n° 154. - Potier, III, p. 90 ; Couffon, I, p. 410 et II, p. 256.

34. Mr Rob. Richier, *de ... semé de fleurs de lis de ...*

Robert Richer, cité dès 1364, ennemi fameux de Du Guesclin ; Gaignières, comme tous les auteurs, n'est pas parvenu à identifier les émaux des armes de ce personnage.

DD 3391 ; Adla 1066 (E 172/3), 1067 (E 172/4) et 1068 (E 219/3) ; Dom Morice, II, n° 10. - Potier, III, p. 35 ; Couffon, II, p. 234.

35. Mr Olivier de Launay, sire de Pluscalec, *écartelé d'or et d'azur, au lambel de gueules.*
(dernier avr. 1380)

Olivier de Ploësquellec, compagnon de Du Guesclin, cité dès 1370, fils aîné de Maurice 1^{er} de P. († après 1345) et d'Eléonore de Kergorlay († après 1362) ; il épousa Jeanne de Trogoff. - Voir n° 40 et 41.

DD 2550. - Potier, II, p. 164-165 ; Couffon, II, p. 261 ; voir également Mlle DE PLOESQUELLEC, *Généalogie de la famille de Ploësquellec*, Lannion, 1883, p. 14.

36. Alain sire du Perier, *d'azur à dix billettes d'or posées 4-3-2-1*.

Alain du Pérrier, maréchal de Bretagne, mort après 1387. - Voir n° 175.

DD 3193 ; Dom Morice, II, n° 281. - Potier, II, p. 373 ; Couffon, I, p. 342-343.

37. Yvon sire de Keranroys, *vairé d'argent et de gueules*.

Even de Keranrays, fils d'Olivier de K. qui combattit à Mi-Voie. Il épousa en 1369 Tiphaine Le Vayer, dame de La Rigaudière. - Voir n° 116.

Potier, II, p. 74-75 ; Couffon, II, p. 307.

38. Guil. sire de Penhoet, *d'or à la fasce de gueules*.

Guillaume de Penhoët, cité dans une montre de 1370.

DD 3184. - Potier, II, p. 366-367 ; Couffon, II, p. 264.

39. Mr Henry Philippes, *de gueules à la croix engrelée d'argent*.

Henri Phélippes de Coëtgoureden ; à ne pas confondre avec les Philippes de Kerduff qui portent *d'azur à trois couronnes d'or*. - Voir n° 115.

DD 3202. - Potier, II, p. 380.

40. Mr Guy de Pluscalec, *chevronné d'argent et de gueules de six pièces*.

Gui de Ploësquellec, vivant encore en 1386 ; peut-être un fils ou un frère du n° 35.

Navarre, 797 brise ces armes d'un lambel. - Potier, II, p. 400-401 ; Couffon, II, p. 327.

41. Mr Marie de Pluscalec, *chevronné d'argent et de gueules de six pièces, au lambel d'azur*.

Maurice II de Ploësquellec († après 1416), fils cadet de Maurice 1^{er} de P. et de Jeanne de Kergorlay. Il épousa Jeanne de Penhoët et fut l'auteur de la tige des Ploësquellec de Coëtmen. - Voir n° 35 et 40.

DD 3243 et 3244 ; Dom Morice, II, n° 105 ne donne pas le lambel. - Potier, II, p. 400-401 ; Couffon, II, p. 279.

42. Olivier sire de Vaucler, *d'argent à trois merlettes de sable*.
(28 avril 1381)

Olivier de Vaucler, cité dès 1351, capitaine de Surydorf en 1372.

DD 3826 ; Dom Morice, II, n° 158 ajoute à ces armes une bordure. - Potier, III, p. 205 remplace les merlettes par des chouettes ; Couffon, II, p. 219.

43. Mr Olivier Thommelin, *écartelé aux 1 et 4 : d'azur à cinq billetes d'argent posées en sautoir ; aux 2 et 3 : de gueules plain.*

Olivier 1^{er} Thommelin, lieutenant du château de Trogoff en 1364, adversaire de Du Guesclin.

DD 3697 ; Dom Morice, II, n° 160. - Potier, III, p. 157 ; Couffon, I, p. 510 et II, p. 249.

44. M. Pierre de Largentaye, *d'argent à la bande vivrée de gueules, accompagnée de six merlettes du même rangées en orle.*

Pierre de L'Argentaye, cité en 1373 et 1383.

DD 1202 brise ces armes d'une rose. - Potier, I, p. 17 ; Couffon, II, p. 308.

45. Mr Je. de La Foraye, *d'hermine à deux hallebardes de gueules adossées.*

Jean de La Soraye, cité dans une montre de 1378, mort après 1407.

DD 3642 ; Adla 888 (E 217/18) et 889 (E 217/17). - Potier, II, p. 132 ; Couffon, II, p. 303.

46. Mr Roland Madeuc, *de sable au léopard d'argent, accompagné de huit coquilles du même rangées en orle.*

Roland de Guémadeuc († après 1407), époux de Jeanne du Cambout.

DD 2650 ; Adla 956 (E 217/18) ; Dom Morice, II, n° 107 donne sept coquilles au lieu de huit. - Potier, I, p. 489 ; Couffon, II, p. 279.

47. Mr Alain de La Houssaye, *échiqueté d'argent et d'azur, à la bordure de gueules.*
(20 avr. 1381)

Soit Alain 1^{er} de La Houssaye, frère d'Eustache de L. H. (n° 14), qui combattit à Cocherel et accompagna du Guesclin en Espagne avant de devenir capitaine de Rennes ; soit Alain II de L. H., fils d'Eustache, qui épousa Marguerite de Montauban.

Navarre, 815. - Cl. 4740 ; Adla 855 (E 142/34) et 856 (E 139/16). - Potier, II, p. 34 ; Couffon, II, p. 241 et 350.

48. Mr Eon de Plumaugat, *d'argent à trois bandes d'azur.*

Yvon de Plumaugat, cité dans une montre de 1369, connétable de Rennes en 1381. - Voir n° 127.

Potier, II, p. 403 ; Couffon, II, p. 256-257.

49. Olivier sire de Saint-Gilles, *d'azur semé de fleurs de lis d'argent.*

Olivier II de Saint-Gilles, fils d'Olivier 1^{er} de S.-G. tué en 1356 à Poitiers.

Navarre, 835. - Potier, II, p. 99-100 ; Couffon, II, p. 325. - DD 3525.

[fol. 13]

50. Mr Acarc. d'Iffer ou Iffro, *de gueules à trois fermaux d'argent. accompagnés de deux annelets du même.*

Acharis d'Iffer, cité dès 1340, mort après 1392.

Potier, II, p. 42 ; Couffon, II, p. 326.

51. Mr Berthelot Le Roux, *d'argent à trois coquilles de sable.*

Berthelot Le Roux, compagnon de Du Guesclin, cité en 1371.

DD 2573 ; Cl. 8058. - Potier, II, p. 83 ; Couffon, II, p. 271.

52. Mr Robin de Baulon, *de vair au sautoir de gueules.*

Robert de Baulon ; signa en 1379 l'acte d'association de la noblesse bretonne.

DD 1326. - Potier, I, p. 51 ; Kerviler, II, p. 213 ; Couffon, II, p. 313.

53. Mr Rob. de Guyté, *d'azur à la croix d'argent.*
(25 avr. 1381)

Robert de Guitté, seigneur de Vaucouleurs, combattit à Cocherel, devint capitaine de Dinan (1381) puis de Saint-Malo († après 1392).

DD 2339 ; Cl. 4381 ; Adla 809 (E 142/34) ; Dom Morice, II, n° 157. - Potier, I, p. 513 ; Couffon, II, p. 238.

54. Je. sire du Chastelir, *de sable au chef d'or.*

Probablement Jean 1^{er} du Chastelier († après 1413), fils de Guillaume IV du C. et de N... de Léon ; il épousa Blanche de Rochefort. Il semble briser ici par changement d'émail car les armes ordinaires sont *d'or au chef de sable*. - Il y avait en Bretagne deux autres familles du Chastelier (Voir n° 85 et 109).

DD 1749 ; Dom Morice, II, n° 12 brise d'un lambel. - Du Paz, p. 90 ; Potier, I, p. 232 ; Kerviler, IX, p. 42-43 ; Couffon, II, p. 301-302.

55. Ruellan sire de Ploer, *de gueules à six roses d'or posées 3-2-1.*

Roland de Plouër, cité en 1379 et 1385. - Voir n° 142.

DD 3241 ; Adla 1027 (E 142/23) ; Dom Morice, II, n° 152 remplace les roses par des quintefeilles. - Potier, II, p. 402 ; Couffon, II, p. 314.

56. Mr Geoffroy Ferron, *d'azur semé de billettes d'argent, à la bande d'hermine.*

Geoffroi Ferron, trésorier général de Bretagne, capitaine de Dinan en 1381 ; il combattait déjà à Cocherel.

Adla 770 (E 142/34) et 771 (E 143/26) remplacent la bande d'hermine par un chef chargé de trois besants. - Potier, I, p. 384 ; Kerviler, XIII, p. 461 ; Couffon, II, p. 239-240.

57. Mr Guil. Bodin, *de gueules à deux fasces d'hermine.*

Guillaume II Bodin de La Rouvraye ; combattit déjà à Cocherel.

DD 1463 charge les fasces d'alérions. - Potier, I, p. 99 ; Kerviler, IV, p. 87 ; Couffon, II, p. 240.

58. Pierre Tournemine sire de La Hunaudaye, *écartelé d'or et d'azur.*
(2 may 1381)

Pierre II Tournemine, douzième sire de La Hunaudaye († 1383), fidèle compagnon de Du Guesclin ; il était le fils d'Olivier II de T. († vers 1345) et de sa seconde femme Marguerite de Rougé ; il succéda à son demi-frère Olivier III de T. tué à Auray en 1364. Il avait épousé Jeanne de Craon. - Voir n° 63.

Navarre, 751 ; Gelre, 789. - Adla 1119 (E 143/1). - Du Paz, p. 152-154 ; Potier, III, p. 167-168 ; Couffon, II, p. 37-38.

59. Je. sire de Quintin, *d'argent au chef de gueules, au lambel d'or.*

Jean de Quintin († après 1386), fils de Geoffroi Botherel, sire de Quintin († 1364) ; il épousa Marguerite de Dinan en 1378. Ne pas confondre ces Quintin issus de la maison d'Avaugour avec les Quintin de Ploujan qui portent *d'argent au lion morné de sable accompagné de trois molettes du même.* - Voir n° 90.

Navarre 728. - DD 3344. - Potier, III, p. 12-13.

60. Roland vic. de Coetmen, *de gueules à sept annelets d'argent posés 3-3-1.*

Roland III de Coëtmen, chambellan du duc († 1423), fils de Jean de Coëtmen († vers 1371) et de Marie de Dinan. Il avait épousé : 1° Jeanne de Penhoët, 2° Jeanne Gaudin. - Voir n° 111.

Navarre, 753 ; Gelre, 784. - DD 565 ; Adla 691 (E 209/12) ; Dom Morice, II, n° 83. - Potier, I, p. 270-272 ; Kerviler, IX, p. 471 ; Couffon, II, p. 45-46. Voir également R. COUFFON, *Quelques notes sur les seigneurs de Coëtmen*, Saint-Brieuc, 1927, p. 25-27.

61. Mr Henry de Pledran, *d'or à sept macles d'azur posés 3-3-1.*

Henri de Plédran, cité dès 1353, mort après 1392 ; il épousa Catherine de Léon.

Potier, II, p. 394 ; Couffon, II, p. 224-225.

62. Mr Guil. de Coetrevan, *écartelé d'or et d'azur à trois croissants d'argent brochant.*

Guillaume de Coëtrevan, personnage mal connu, cité dans une montre en 1373.

DD 1947 donne un écartelé plain. - Potier, I, p. 274 ; Kerviler, X, p. 27-28 ; Couffon, II, p. 284.

63. Mr Je. de Tournemine, *écartelé d'or et d'azur au lambel de gueules*.

Jean 1^{er} de Tournemine († après 1416), chambellan du duc en 1403, fils aîné de Pierre II de T. (n° 58) et de Jeanne de Craon. Il épousa Isabeau de Beaumanoir. - Voir n° 58.

Navarre 751 ; *Gelre*, 797 supprime le lambel. - Adla 1392 (E 139/17) et Dom Morice, II, n° 244 donnent aussi un écartelé sans lambel. - Du Paz, p. 155 ; Potier, III, p. 168 ; Couffon, II, p. 38-39.

64. Mr Olivier Lenfant, *d'argent à quatre fusées de sable posées en fasce*.

Olivier L'Enfant, sire de La Couldraye.

Potier, I, p. 356 ; Couffon, II, p. 327.

65. Mr Geffroy de Chefdu Bois, *de ... au sautoir de ... accompagné de quatre besants de ...*

Goeffroi Chefdu Bois de Kerlouët (évêché de Tréguier) portait de gueules au sautoir d'or accompagné de quatre coquilles (alias besants) d'argent. A ne pas confondre avec les Chefdu Bois de Bruslé (évêché de Vannes) qui portaient d'argent au lion de gueules. - Voir n° 166.

Potier, I, p. 241 ; Kerviler, IX, p. 107 ; Couffon, II, p. 308-309.

66. Raoul sire de Coëtquen, *bandé d'argent et de gueules de six pièces*.
(26 avril 1381)

Raoul III de Coëtquen († vers 1388), fils de Jean de C. († vers 1360) et de Marguerite de Rougé. Il épousa en 1349 Marguerite de Québriac, et fut le père de Raoul IV de C., maréchal de Bretagne qui s'illustra à Azincourt.

Navarre, 819. - DD 178 ; Cl. 2651 brise d'un lambel ; Adla 692 (E 142/ 15), 693 (E 143/29), 694 (E 58/18), 695 (E 143/26) et 699 (E 210/9). - Potier, I, p. 273 ; Kerviler, X, p. 17 ; Couffon, II, p. 46-47.

67. Brient de Chasteaubrient, sire de Beaufort, *de gueules semé de fleurs de lis d'or, au lambel d'argent*.
(20 avril 1381)

Briand de Chateaubriand de Beaufort († après 1382), fils de Gui 1^{er} de C. de B. († 1348). Il épousa : 1° Marie de Beaumanoir, 2° Isabelle du Chastelier.

Navarre, 778. - Adla 648 (E 142/23) et 649 (E 142/14). - Potier, I, p. 233-234 ; Kerviler, VIII, p. 423-424 ; Couffon, II, p. 314.

68. Roland de Tremereuc sire de Ploumoison, *échiqueté d'argent et de gueules*.

Roland de Trémereuc († après 1424), fils de Geoffroi de T.

DD 3765. - Potier, III, p. 178-179 ; Couffon, II, p. 326.

69. Helie du Rouvire sire de Boisbressel, *d'argent au sautoir de gueules, accompagné de quatre merlettes de sable.*
(penult. avr. 1381)

Elie du Rouvre, sire du Boisboissel, capitaine de Saint-Brieuc dans une montre de 1371 ; il épousa Marguerite de Plédran.

Potier, III, p. 80-81 ; Kerviler, IV, p. 166 ; Couffon, II, p. 166.

70. Hervé sire du Chastel, *fascé d'or et de gueules.*
(1^{er} may 1381)

Hervé II du Chastel († après 1397), fils de Guillaume 1^{er} du C. († 1370) et d'Alix de Lesourny. Il épousa Marie de Lescoët et fut le père du n° 126.

DD 1777. - Potier, I, p. 230-231 ; Kerviler, IX, p. 25 ; Couffon, II, p. 295.

71. Geffroy de Kerimel ma^l de Bretagne, *d'argent à trois fascés de sable, à la bordure de gueules.*
(1^{er} may 1381)

Geoffroi Kerimel, compagnon de Du Guesclin, maréchal de Bretagne en 1379, mort après 1386.

DD 304 ; Adla 831 (E 126/9). - Potier, II, p. 100 ; Couffon, I, p. 340-342.

72. Guy vic. du Fou, *d'azur au léopard d'or.*

Gui du Faou, fait prisonnier à la bataille d'Auray par Jean Chandos, mort après 1391. A ne pas confondre avec les du Fou qui portent *d'azur à l'aigle bicéphale d'or.*

Adla 749 (E 142/32) ; Dom Morice, II, n° 137 et 155. - Potier, I, p. 373-374 ; Kerviler, XIII, p. 366 ; Couffon, II, p. 243.

73. Pierre du Haultboys sire de Kern..., *d'azur à trois têtes de léopard d'or, lampassées et allumées de gueules, couronnées d'or.*

Pierre du Hautbois, sire de Kerimerch, cité encore en 1382.

DD 2380. - Potier, II, p. 42 ; Couffon, II, p. 327.

- 74 Mr Je. de Rohan, *de gueules à sept macles d'or, au bâton d'azur.*
(30 may 1381)

Jean de Rohan ; personnage non identifié ; peut-être un fils puiné de Jean 1^{er} (voir n° 2) dont le fils aîné fut Alain VIII.

Potier, III, p. 59-61 ; Couffon, II, p. 304.

75. Mr Henry Le Parisy, *d'azur à six losanges d'argent posés en croix.*

Henri 1^{er} Le Parisy, père d'Henry II L. P. maître de la vénerie de Bretagne en 1413.

Adla 934 (E 136/19). - Potier, II, p. 352 ; Couffon, I, p. 493-494 et II, p. 276.

[fol. 14]

74. Mr Je. de Rohan, *de gueules à sept macles d'or, au bâton d'azur. d'argent et de sable ; aux 2 et 3 : d'or au chef denché de sable.*

Jean Raguene!l, vicomte de Dinan et seigneur de La Bellière, compagnon de Du Guesclin qu'il accompagna en Espagne, mort très âgé à Azincourt ; il était le petit-fils de Robin Raguene!l qui combattit à Mi-Voie. Les quartiers 2 et 3 sont aux armes de La Bellière. - Voir n° 99.

Navarre, 817 (La Bellière) et 821 (Raguene!l) ; *Gelre*, 791. - DD 3351 donne un simple écartelé plain brisé d'un lambel ; Adla 1047 (E 143/29) ; Dom Morice, II, n° 51. - Potier, I, p. 66 et III, p. 18 ; Couffon, II, p. 268-269.

77. Mr Robin de Lanvallay, *d'azur à sept losanges d'argent posés 3-3-1.*
(25 may 1381)

Robert de Lanvallay, sire de Tressaint († après 1397), fils de Raoul II de L. et de Tiphaine Raguene!l ; il épousa Marguerite de Tournemine. - Voir n° 139 et 149.

DD 2541 ; Dom Morice, II, n° 138. - Du Paz, p. 475 ; Potier, II, p. 157 ; Couffon, II, p. 258.

78. Mr Alain de Montboucher, *d'or à trois pots de gueules, au bâton d'azur.*

Alain de Montboucher, cité en 1379 et en 1388. - Voir n° 130. Les pots sont des sortes de marmites à trois pieds.

DD 2882. - Potier, II, p. 290-291 ; Couffon, II, p. 313.

79. Mr Alain de Beaubois, *de gueules à trois étoiles d'argent, au lambel du même.*
(28 avril 1381)

Alain de Beaubois ; signa l'acte d'association de la noblesse bretonne en 1379.

Potier, I, p. 53 ; Kerviler, II, p. 234 ; Couffon, II, p. 308.

80. Mr Olivier d'Yvignac, *d'argent à deux fasces de sable.*

Olivier d'Yvignac ; membre non identifié d'une famille mal connue. - Voir n° 171.

DD 3964. - Potier, III, p. 236 ; Couffon, II, p. 326.

Sires non chevaliers cy apres parmi les escuyers

81. Bertrand Goyon sire de Matignon, *écartelé, aux 1 et 4 : d'argent au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or ; aux 2 et 3 : d'or à deux fasces nouées de gueules, accompagnées de neuf merlettes du même.*

Bertrand II Goyon, sire de Matignon († après 1382), compagnon de Du Guesclin, capitaine de Jugon puis chambellan du duc, fils d'Alain III Goyon, sire de M. († avant 1363) et de Jacqueline de Rieux. Il épousa Jeanne de Dinan.

Gelre, 788. - DD 2302. - Potier, I, p. 471-472 ; Couffon, I, p. 280 et II, p. 345-346.

82. Pierre Boterel sire d'Apigné, *d'argent semé d'ancolies d'azur.*

Membre non identifié de la famille Botherel d'Apigné, issue des comtes de Rennes et qui porte *d'argent à dix ancolies d'azur*, à ne pas confondre avec les Botherel de Mouilleuse, issus de la maison de Bretagne, qui portent *d'argent au lion de sinople*, et les Botherel de Quintin, issus de l'ancienne maison de Quintin, qui portent *de gueules au chef d'argent, au lambel de gueules*. - Voir n° 128.

DD 1484 et Dom Morice, II, n° 93 se trompent en attribuant à ce personnage un sceau armorié aux armes des Botherel de Mouilleuse. - Potier, I, p. 127 ; Kerviler, IV, p. 438-439.

83. Je. de Beaumanoir sire du Bois de La Motte, *d'azur à onze billetes d'argent posées 4-3-4.*

Jean 1^{er} de Beaumanoir, vicomte du Besso († après 1419), fils de Robert de B. et de Thienette du Besso ; ce Robert était le frère cadet du héros du combat de Mi-Voie, Jean III de B.

Cl. 777 ; Adla 610 (E 142/34) et 611 (E 143/1). - Père Anselme, VII, p. 382 ; Potier, I, p. 56-57 ; Kerviler, II, p. 258-259.

84. Je. sire de Katuhan ou Coetahan, *d'argent à trois croissants de gueules.*

Jean de Coëtuhan, mort après 1405.

Potier, I, p. 276 ; Couffon, II, p. 341.

85. Je. du Chastelier sire de Pommeret, *d'or à sept ... de gueules posés 3-3-1.*

Jean du Chastelier de Pommeret portait *d'or à sept roses (alias quintefeilles) de gueules*. A ne pas confondre avec les Chastelier d'Ereac (n° 54) et les Chastelier de La Ville-Avron (n° 108).

DD 1750 ; Adla 744 (E 148/8). - Potier, I, p. 352.

86. Guil. sire de Perrien, *d'argent à la bande fuselée de gueules.*

Guillaume de Perrien, cité en 1375 et 1395, père d'Alain de P., argentier du duc en 1418.

DD 3197 ; Adla 1024 (E 212/5). - Potier, III, p. 374 ; Couffon, I, p. 318.

87. Guil. Grignon sire de La Forest, *d'argent au chef de sable*.

Guillaume 1^{er} Grignon († avant 1396), père de Guillaume II G. tué à Azincourt. - Voir n° 196.

Potier, II, p. 395 ; Couffon, II, p. 354.

[fol. 15]

Escuyers (437)

88. Alain de Malestroit, *de gueules à neuf besants d'or posés 3-3-3*.
(10 avr. 1380)

Alain de Malestroit († après 1398), fils d'Hervé de Chateaugiron, sire d'Oudon († 1404) et de N... de Malestroit ; il était le petit-fils du n° 7 et le neveu du n° 9.

Gelre, 801. - DD 2679 et Cl. 5584 donnent dix besants au lieu de neuf ; Adla 969 (E 143/17). - Potier, II, p. 225-226 ; Couffon, II, p. 328-329.

89. Guyon de Treziguidy, *d'or à trois pommes de pin de gueules*.

Peut-être un fils du célèbre Maurice de Tréziguidy, héros de Mi-Voie, compagnon de Du Guesclin, capitaine de Paris en 1380.

Potier, III, p. 181 ; Couffon, II, p. 232-233.

90. Geoffroy de Quintin, *d'argent au chef de gueules, au lambel d'or*.

Geoffroi Botherel II, sire de Quintin († après 1393), fils de Geoffroi B. 1^{er}, sire de Q. († 1364) et frère du n° 59.

Adla 1038 (E 143/12), 1039 (E 143/16) et 1040 (E 143/29) ; Dom Morice, II, n° 18. - Potier, III, p. 12-13.

91. Je. de Hous, *d'argent à trois feuilles de houx de sinople*.

Jean du Houx, personnage mal connu.

DD 2435 lui donne une croix cantonnée de quatre feuilles de houx ; Cl. 4751. - Potier, II, p. 34-35.

92. Baltazar de Beloczac, *de vair à deux fasces de gueules*.

Balthazar de Blossac, frère de René II de B. (n° 24) ; il brise en ajoutant une seconde fasce.

DD 1394 ne donne qu'une seule fasce. - Potier, I, p. 95.

93. Guil. de Landugen, *d'azur à quatre fusées d'argent posées en fasce*.

Guillaume de Landujan, fils de Thomas de L. compagnon de Beaumanoir et de Du Guesclin.

Potier, II, p. 148-149 ; Couffon, II, p. 415.

94. Hervé de Rosinquinen, *d'or à la hure de sanglier arrachée de sable*.

Hervé 1^{er} de Rosnyvinen, fils de Geoffroi 1^{er} de R., auteur de la branche aînée des Rosnyvinen fondue dès 1420 dans Le Sénéchal.

Gelre, 786. - Cl. 7950. - Père Anselme, IX, p. 858.

95. Raoulet de Treál, *de gueules au croissant burelé d'argent et d'azur*.

Raoul de Tréal, évêque de Rennes en 1364, mort en 1383. - Voir n° 29.

DD 6835 donne un croissant non burelé et ajoute une bordure engrelée. - Potier, II, p. 172 ; Couffon, II, p. 273.

96. Perceval de Siz, *de gueules au chevron d'hermine*.

Membre non identifié d'une famille mal connue. Dans le même manuscrit (ms fr. 22361) Gaignières cite, au folio 49, le sceau d'un certain Perceval de Siz armorié d'une croix et appendu à un acte daté du 3 avril 1391. - Couffon, II, p. 80 cite un Mathieu de Siz vivant en 1136.

97. Eon Bodart, *de gueules à trois besants d'hermine*.

Personnage inconnu. Sur la famille Bodart, voir Kerviler, IV, p. 74-75.

98. Pierre Halles, *d'azur au lion d'argent, chappé de gueules*.

Pierre Hattes, sénéchal de Rennes, mort après 1384. - Voir n° 138.

DD 2378 donne un simple lion. - Potier, II, p. 11.

99. Macé Ragueneel, *écartelé d'argent et de sable*.

Macé Ragueneel, fils probable de Jean R., vicomte de Dinan (n° 76).

DD 3352 lui donne une bande doublement brisée d'une étoile et d'un lambel. - Potier, III, p. 18.

100. Raoul du Boschet, *de sable à la croix dentelée d'argent*.

Raoul du Boschet, personnage non identifié, encore cité en 1425.

Blanchard, 1622. Sur les nombreuses familles du Boschet, voir Potier, I, p. 122-123 et Couffon, II, p. 187.

101. Je. de Cornillé, *d'argent à trois corneilles de sable*.

Peut-être Jean de Cornillé, maître des comptes de Gui de Laval, vivant encore en 1407 ; il épousa : 1° Marguerite Racappé, 2° Jeanne du Hallay.

Potier, I, p. 290 ; Blanchard, 782.

102. Guil. de Sevigné, *écartelé de sable et d'argent*.

Guillaume de Sévigné, chambellan du duc en 1414, vivait encore en 1424.

DD 3615 ; Dom Morice, II, n° 183. - Potier, III, p. 127-128 ; Couffon, II, p. 311-312 et 345.

103. Perrat de Rose, *de gueules à une épée d'argent posée en bande.*

Membre non identifié d'une famille mal connue. Les Adla conservent le sceau, non armorié, d'un certain Raoul de Ros (n° 1092) appendu à un acte daté de 1389 (E 162/14) ; Couffon, II, p. 80 cite un Guillaume de Ros vivant en 1136, et Potier, III, p. 87, mentionne une famille du Roz qui porte *de gueules à une (alias trois) épée d'argent.*

104. Guil. Le Bouteiller, *d'argent à la bande fuselée de sable.*

Guillaume Le Bouteiller († vers 1396), seigneur de La Chesnaye, fils de Jean L. B. et d'Olive de La Marche ; il épousa Philippotte Gouyon.

Du Paz, p. 487 ; Potier, I, p. 151 ; Couffon, II, p. 302.

105. Olivier de Boisjagu, *d'argent à trois aiglettes de gueules, becquées et membrées d'azur.*

Olivier 1^{er} du Boisjagu, compagnon de Du Guesclin, cité dans une montre de 1370, fait prisonnier en 1387 à Saint-Malo par les troupes de Charles VI. Il porte habituellement *d'argent à trois pins de sinople.*

Potier, I, p. 111 ; Kerviler, IV, p. 228.

106. Olivier de Marzen, *losangé d'hermine et de gueules.*

Olivier de Marzein. - Voir n° 147.

Potier, II, p. 245 ; Couffon, II, p. 140.

[fol. 16]

107. Mahieu de Beauboys, *de gueules à trois bandes de vair.*

Personnage non identifié. Les deux familles Beaubois recensées par Potier (I, p. 54-55) portent *de gueules à trois étoiles d'argent* (voir n° 79) *et de gueules à neuf quarte-feuilles d'or.*

108. Je. de Quebriac, *d'azur semé de fleurs de lis d'argent.*

Jean de Québriac, fils d'Alain de Q. vivant en 1370. - Voir n° 141.

Navarre, 818 ne lui donne qu'une seule fleur de lis, tout comme Cl. 7503 qui la brise d'une étoile. - Potier, III, p. 2 ; Couffon, II, p. 180.

109. Je. du Chastelier, pres Foulgeres, *palé d'or et de sinople.*
(dernier avr. 1381)

Jean du Chastelier, seigneur de La Ville-Avron ; à ne pas confondre avec les numéros 54 et 85.

Cl. 2310. - Potier, I, p. 232.

110. Je. de Dinan, *de gueules à quatre fusées d'hermine, accompagnées de six besants du même.*

Jean de Dinan-Montafilant. Personnage inconnu ; il s'agit peut-être d'une erreur, Je. étant mis pour Jacques, qui serait alors le dernier fils de Charles de D.-M. (voir n° 5) et de Jeanne de Beaumanoir, grand bouteiller de France en 1427 et mort en 1444.

Navarre, 735 ; *Gelre*, 793. - Père Anselme, VIII, p. 577 ; Potier, I, p. 336.

111. Geffroy de Coetmen, *de gueules à sept annelets d'argent posés 3-3-1.*

Geoffroi de Coëtmen, auteur de la branche du Boisguézennec, second fils de Jean de C. († 1371) et de Marie de Dinan ; il est le frère du n° 60.

Potier, I, p. 270-271 ; R. COUFFON, *Quelques notes sur les seigneurs de Coëtmen*, Saint-Brieuc, 1927, p. 21.

112. Je. de Treziguidy, *d'argent à trois pommes de pin de gueules.*

Jean de Tréziguidy ; peut-être le frère du n° 89.

Navarre, 807 donne un champ d'or au lieu d'argent. - DD 3767 brise d'une étoile en chef. - Potier, III, p. 181 ; Couffon, II, p. 232-233.

113. Philippe de Coetgourheden, *de gueules à la croix dentelée d'argent.*

Philippe de Coëtgoureden († après 1394), fils d'Henri de C. et de N... de Coëtfrec ; il épousa Isabeau de Prévot-Loctmaria.

DD 1859 lui donne une croix formée de cinq losanges. - Potier, I, p. 266 ; Couffon, II, p. 330-331.

114. Guil. Lelong, *d'argent à trois chevrons de sable.*

Guillaume Lelong, personnage non identifié. - Voir n° 167.

Potier, II, p. 199.

115. Eon Philippes, *de gueules à la croix dentelée d'argent.*

Yvon Phélippes de Coëtgoureden, frère du n° 39 et cousin du n° 113 II porte plus fréquemment une croix engrelée.

Potier, II, p. 199.

116. Je. de Carenrays ou Kerenrays, *vairé d'argent et de gueules.*

Jean de Keranrays, fils d'Even de Keranrays (n° 37).

Potier, II, p. 74-75.

117. Je. du Groesquer, *de sable à deux fasces d'hermine.*

Jean de Groësquer. Cette famille porte habituellement *d'hermine à deux fasces de sable*.

118. Thebaut Hingant, *de ... à trois épées de ...*

Thibaud Hingant de Kerhingant portait *de sable à trois épées d'argent*. A ne pas confondre avec la famille beaucoup plus illustre Hingant du Hac qui porte *de gueules à la fasce d'or, accompagnée de six billettes du même*. - Voir n° 159.

Potier, II, p. 29-30.

[fol. 17]

119. Hamon Lemoyne, *d'or à trois fasces de sable*.

Membre non identifié d'une famille Lemoine différente des Lemoine de Trévigny (voir n° 197) qui portent *d'argent à trois coquilles de gueules*.

Potier, II, p. 282.

120. Eon du Rufflay, *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles du même*.

Yvon du Rufflay, brise par changement d'émail.

Potier, III, p. 90 ; Couffon, II, p. 185.

121. Geffroy Vaucouleur comme Guesclin.

Les Vaucouleurs portaient *d'azur à la croix d'argent* et non pas *l'écu d'argent à l'aigle bicéphale de sable* que portaient brisé à cette époque les du Guesclin.

122. Geffroy de La Motte, *de gueules à trois bandes engrelées d'argent*.

Geoffroi de La Motte, sire du Breil († après 1386), père de Robert L. M., évêque de Saint-Malo en 1423.

DD 2990. - Potier, II, p. 308-309.

123. Henry de Lorgeril, *de gueules au chevron d'hermine, accompagné de trois molettes d'or*.

Henri de Lorgeril († 1394), cité dès 1370 dans l'enquête pour la canonisation de Charles de Blois, fils d'Olivier II de L. et frère cadet de Guillaume II de L.

DD 3114 remplace le chevron par une bande. - Du Paz, p. 469 ; Potier, II, p. 202.

[fol. 18]

124. Olivier de La Villeon, *d'argent à l'arbre de sinople, au franc-canton de sable fretté d'or*.

Olivier de La Villéon ; personnage non identifié.

DD 3915. - Potier, III, p. 226-227.

125. Julien de La Roche, *de sable à trois croissants d'argent*.

Personnage non identifié.

Sur les nombreuses familles bretonnes La Roche, voir Potier, III, p. 48-50.

[fol. 19]

126. Guil. du Chastel, *fascé d'or et de gueules de six pièces*.

Guillaume II du Chastel († 1403), fils aîné de Hervé II du C. (voir n° 70) mort après 1397 et de Marie de Lescoët ; il était le frère du fameux Tanguy du Chastel ; chambellan du roi, il fut en 1402 un des participants au fameux combat de Montendre.

DD 1776 lui donne un château à trois tours. - Potier, I, p. 230-231 ; Couffon, II, p. 347-348 ; Père Anselme, III, p. 357-359. Voir également, J.-B. DE VAIVRE, *Le rôle armorié du combat de Montendre*, dans *Journal des savants*, avril-juin 1973, p. 99-126.

[fol. 20]

127. Silvestre de Plumaugat, *d'argent à trois bandes d'azur*.

Silvestre de Plumaugat ; peut-être le fils du n° 48.

DD 3242 brise ces armes d'un croissant en chef. - Potier, II, p. 403.

128. Pierre Boterel sire d'Apigné, *d'argent semé d'ancolies d'azur tigées de gueules*.

Probablement le même personnage que le n° 82.

129. Nic. Lotodé sire de Chenillé en Moigné, *coupé, au 1 : d'argent au lion passant de sable ; au 2 : de sable au lévrier passant d'argent*.

Personnage inconnu.

Potier, II, p. 204. Dans sa copie des *Extraits d'aveux de terres de la juridiction de Rennes depuis 1394 jusqu'en 1557* (Bibl: nat., ms fr. 22361, fol. 428-454), Gaignières cite (fol. 428) un certain Nicolas Lotodé possessionné en 1396 dans la paroisse de Montreuil-le-Gast (Ille-et-Vilaine).

130. Simon de Montboucher, *d'or à trois pots de gueules*.

Simon de Montboucher, grand écuyer de Bretagne dès 1380, mort après 1404. - Voir n° 78.

Potier, II, p. 290-291 ; Couffon, I, 450-451 et II, p. 313.

131. Guil. Chatenier sire de La Thebaudaye en Generé, *d'or à trois bogues de châtaigne d'azur*.

Guillaume Chasteigner ; personnage non identifié. Les « bogues » sont les enveloppes des châtaignes avec leurs piquants.

DD 1774. - Potier, I, p. 229.

132. Raoul de La Motte, *de gueules à sept macles d'argent posés 3-3-1, au lambel d'or.*

Personnage non identifié.

DD 2995 lui donne six canettes au lieu de sept macles. - Sur les nombreuses familles La Motte, voir Potier, II, p. 307-311.

133. Je. Giffart, *d'argent à la bande de sable chargée de trois macles d'argent.*

Jean Giffart († après 1386), fils de Gilbert G., compagnon de Du Guesclin.

Cl. 4062 donne une bande non chargée mais brise d'un lambel. - Potier, I, p. 448 ; Couffon, II, p. 394-395.

134. Alain du Vergier, *d'or à trois quintefeilles de gueules, au franc-quartier de gueules au lion d'or.*

Personnage inconnu. Au folio 69 de ce ms fr. 22361, Gaignières reproduit le sceau d'un certain Guillaume du Vergier, armorié des mêmes armes et appendu à un acte daté de 1344.

Potier, III, p. 216.

135. Guil. de La Lande, *d'argent à la fasce crénelée de gueules.*

Peut-être Guillaume de La Lande, sire du Vaurouaud, qui épousa Jeanne de Guignan, laquelle lui apporta la terre du même nom.

DD 2532 donne un dextrochère au lieu de la fasce. - Du Paz, p. 702 ; Potier, II, p. 144-146.

136. Robert de Melece, *d'hermine à trois marmites de gueules.*

Robert de Mélesse ; cette famille porte habituellement *d'or à la bande fuselée de sable*.

DD 2774 donne cinq losanges posés en bande au lieu des marmites, et Dom Morice, II, n° 171 quatre losanges posés pareillement ; Adla 983 (E 140/4). - Potier, II, p. 257.

[fol. 21]

137. Macé Levesque, *de sable au chef d'argent chargé de trois fleurs de lis de gueules.*

Macé Lévêque ; peut-être le fils du n° 21.

DD 2577. - Potier, I, p. 370.

138. Je. Hattes, *d'azur au lion d'argent, chappé de gueules.*

Personnage non identifié ; peut-être le fils du n° 98.

Potier, II, p. 11.

139. Geffroy de Lanvallay, *d'azur à sept losanges d'argent posés 3-3-1*.

Geoffroi de Lanvallay, fils cadet de Raoul II de L. et de Tiphaine Ragueneil ; il était le frère du n° 77 et probablement aussi celui du n° 149.

Potier, II, p. 157.

140. Berthelot d'Angoulvent, *de sinople à la fasce d'hermine*.

Berthelot d'Angoulvent, cité en 1400 comme lieutenant du château de Solidor, fils de Bertrand d'A. qui combattit à Cocherel. - Voir n° 151.

DD 2077 brise ces mêmes armes d'un écusson en chef à dextre ; Adla 582 (E 217/27). - Potier, I, p. 12 ; Kerviler, I, p. 201 ; Couffon, II, p. 256.

141. Geffroy de Quebriac, *d'azur à trois fleurs de lis d'argent*.

Geoffroi de Québriac, peut-être fils ou frère du n° 108. Les membres de la famille de Québriac semblent porter indifféremment une, trois ou un semé de fleurs de lis.

Potier, III, p. 2.

142. Olivier de Ploer, ... *au lambel d'argent*.

Olivier de Plouër, mort après 1418, portait *de gueules à six quintefeuilles (alias roses) d'or*. Il s'agit probablement du fils de Roland de Plouër (n° 55).

Potier, II, p. 402 ; Couffon, II, p. 314.

143. Olivier Hingant, *de gueules à la fasce d'or, accompagnées de sept billettes du même*.

Olivier Hingant du Hac, à ne pas confondre avec les Hingant de Kerhingant qui portent *de sable à trois épées d'argent* (n° 118).

Potier, II, p. 29-30 ; Couffon, II, p. 373.

[fol. 22]

144. Guil. Le Leonnoys, *d'argent à trois lions de sable*.

Famille et personnages inconnus. Dans sa copie d'un armorial de la noblesse bretonne sous le duc Pierre II (Bibl. nat., ms fr. 22361, fol. 141-151), Gaignières cite un certain Guillaume Le Lyonnais qui porte *d'argent à trois lions de sable, armés, lampassés et couronnés d'or*.

145. Je. Le Voyer de La Clarté, *losangé d'or et de gueules*.

Jean Le Vayer, sire de La Clarté († entre 1402 et 1404), chambellan du duc en 1393, époux de Marguerite Rogier de Beaufort.

Dom Morice, II, n° 65. - Couffon, II, p. 240.

146. Je. du Fou, *d'azur à l'aigle d'or.*

Probablement Jean, vicomte du Fou, qui combattit à Nicopolis où il fut un des rares Bretons à ne pas être tué. Ne pas confondre les du Fou avec les du Faou qui portent *d'azur au léopard d'or.*

Adla 750 (E 154/14). - Potier, I, p. 400 ; Couffon, II, p. 340.

147. Je. de Marzen, *losangé d'hermine et de gueules.*

Personnage non identifié. - Voir n° 106.

Potier, II, p. 245.

148. Eon du Treff, *d'argent au sanglier passant et couronné de sable.*

Yvon du Tref, cité comme écuyer de l'hôtel du duc en 1381.

Potier, III, p. 174 ; Couffon, I, p. 459.

149. Thibaut de Lanvallay, *d'azur à sept macles d'argent posés 3-3-1.*

Thibaud de Lanvallay, probablement frère cadet des n° 77 et 139.

Potier, I, p. 157.

150. Guil. de Lorme, *d'argent à l'orme de sinople.*

Guillaume de Lourme, cité en 1381 comme écuyer de l'hôtel du duc. - Voir n° 191.

Potier, II, p. 207 ; Couffon, II, p. 459.

[fol. 23]

151. Tristan d'Angoulvent, *de sinople à la fasce d'hermine.*

Tristan d'Angoulvent, combattant à Chissey en 1372, écuyer de la chambre du duc en 1381. Il était l'oncle du n° 140.

Potier, I, p. 12 ; Kerviler, I, p. 201 ; Couffon, I, p. 459 et II, p. 27.

152. Colin du Brueil, *d'azur au lion d'argent armé, lampassé et couronné d'or.*

Colin du Brueil, cité en 1381 comme écuyer de l'hôtel du duc.

DD 1560 lui attribue un sautoir brisé d'un lambel. - Potier, I, p. 169 donne à cette famille *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croissants du même* ; Couffon, I, p. 459.

153. Je. Le Barbu, *d'or au sautoir alésé et tréflé d'azur.*

Peut-être Jean Le Barbu, père d'Henry L. B., évêque de Vannes en 1385, puis de Nantes, et chancelier de Bretagne en 1391, et de Gui L. B., évêque de Léon en 1385.

DD 1286 donne un sceau non armorié à un certain Guillaume L. B. qui aurait ratifié le traité de Guérande. - Potier, I, p. 40 ; Couffon, I, p. 376.

154. Bonabes de Champaigné, *d'hermine au chef de gueules*.

Bonabes de Champaigné, cité comme écuyer de l'hôtel du duc en 1381, fils de Gohier de C., qui signa l'acte d'association de la noblesse bretonne en 1379, et de Seraine de Saint-Didier.

DD 1702. - Potier, I, p. 217 ; Couffon, I, p. 459 et II, p. 310.

155. Pierre de Mussuillac, *vairé d'azur et d'or, au bâton de gueules*.

Pierre de Muzillac, cité comme écuyer de l'hôtel du duc en 1381.

DD 3020 lui donne un léopard. - Potier, II, p. 317 donne également aux Muzillac *de gueules au léopard lionné d'hermine* ; Couffon, I, p. 459.

156. Raoul de Kerfalliou, *d'argent à trois fasces de sable, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or brochant sur le tout*. (4 may 1381)

Raoul de Kersalliou, capitaine de Brest, mort après 1416. - Voir n° 161.

Adla 842 (E 144/1) ; Dom Morice, II, n° 86. - Potier, II, p. 128 ; Couffon, II, p. 307 ; Blanchard, 529, 621, 1161.

157. Rolant de Kergorlay, *vairé d'or et de gueules*.

Roland de Kergorlay, cité dès 1371, second fils de Jean IV de K. et d'Alix Buzil, dame du Cludon. - Voir n° 187.

Navarre, 752. - Adla 828 (E 142/20). - Potier, II, p. 89. Voir également E. STADLER, *Généalogie des seigneurs de Kergorlay*, dans *Mémorial historique de la noblesse*, II, 1840, p. 230 et suiv.

158. Geffroy Payen ou Paian, sire de La Rochejagu, Granboys et Kerouant, *de gueules à ... billettes d'argent*.

Geoffroi II Péan, fils de Geoffroi 1^{er} Péan, compagnon de Du Guesclin qui s'illustra en 1371 à la prise de Saint-Sever, et père de Roland Péan, héros du siège de Pouancé en 1431. Ces trois personnages portaient un semé de billettes.

Couffon, II, p. 229-230 et 373-374.

159. Je. Hingant, *de ... à trois épées de ...*

Jean Hingant de Kerhingant ; peut-être le frère du n° 118 qui portait *de sable à trois épées d'argent*.

Potier, II, p. 29-30.

160. Je. Le Chever, *d'argent à la croix pattée d'azur, chargée de cinq quintefeuilles d'argent*.

Jean Le Chever, personnage non identifié.

DD 2647 attribue ces mêmes armes à un certain Jean Macé qui ratifia également le traité de Guérande. - Potier, I, p. 246 donne aux Le Chever *d'argent à la croix pattée d'azur, chargée de cinq roses d'argent*.

161. Doaren de Kersalliou comme cy dessus.

Darien de Kersalliou porte comme son frère Raoul (n° 156) *d'argent à trois fasces de sable, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or brochant sur le tout.*

DD 2521 brise en plus d'un lambel. - Potier, II, p. 128.

162. Rob. Hemery, *d'or à trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules.*

Robert Hemery, mort après 1395, portait parfois des chouettes au lieu de corneilles.

DD 2071 remplace les corneilles par des merlettes et attribue ces armes à un certain Bivien Emery ; Dom Morice, II, n° 177 maintient les corneilles mais les brise d'une bordure. - Potier, II, p. 20.

163. Henry Le Prevost sire de Kerbastard, *d'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, à la bordure componée d'or et de gueules.*

Henri Le Prévôt, sire de Kerambastard.

DD 3313 ; Adla 938 (E 138/20) ; Potier, II, p. 430 donne à cette famille *d'azur à trois quintefeilles d'argent.*

164. Je. du Hole, *d'azur à la croix dentelée d'argent.*

Jean du Houle.

Potier, II, p. 33 lui donne une croix engrelée d'argent.

[fol. 24]

165. Guil. Loz sire de Kergoaton, *de gueules à trois pigeons d'argent, becqués et membrés d'or.*

Guillaume Loz, cité encore en 1395.

Potier, II, p. 209 attribue à cette famille des éperviers.

166. Olivier du Chiefdubois, *de gueules au sautoir d'argent, cantonné de quatre besants d'or.*

Olivier de Chiefdubois († après 1407), fils de Geoffroi de C., sire de Kerlouët (n° 65). Il brise par une inversion des émaux.

Potier, I, p. 241 ; Kerviler, IX, p. 107 ; Couffon, II, p. 352.

167. Guyon Lelong sire de Keranroux en Pluzné, *d'argent à trois chevrons de sable.*
(7 juin 1381)

Personnage inconnu. - Voir n° 114.

Potier, II, p. 199.

[fol. 25]

168. Je. Jarnouan sire de Cane, *d'argent à trois hameçons de sable.*

Personnage inconnu.

Potier, II, p. 52.

169. Geffroy de Quedilhac, *de gueules à trois fasces d'argent.*

Geoffroi de Quédillac.

DD 3337. - Potier, III, p. 2.

170. Geffroy de Pargaz, *d'argent à la bande vivrée de gueules, accompagnée de six merlettes de gueules posés 3 et 3.*
(28 avr. 1381)

Geoffroi de Pargar, capitaine d'Ingon, cité dès 1370, mort après 1392.

DD 5330, Adla 1004 (E 142/25), 1005 (E 136/6), 1006 (E 162/38) et Dom Morice, II, n° 34 lui attribuent un fretté. - Potier, II, p. 352 lui donne *de gueules fretté d'argent.*

171. Guil. d'Yvignac, *d'argent à deux fasces de sable.*

Guillaume d'Yvignac, peut-être fils du n° 80.

Potier, III, p. 236 ; Couffon, II, p. 326.

172. Geffroy de Saint-Meloir, *de sable à ... molettes d'or.*

Personnage non identifié. Les Saint-Méloir portent habituellement dix molettes d'or.

Potier, III, p. 103.

173. Rollant Dolo, *de gueules à dix billettes d'argent posées 4-3-2-1.*

Personnage inconnu.

Navarre, 812 attribue les mêmes armes à un certain Guillaume Dolo. - Potier, I, p. 339.

[fol. 27]

174. Perrot de Marbré sire du Bas Vezins ou Verins, *d'argent à l'aigle de sable.*

Pierre de Marbré, sire du Bas-Vezin († après 1403) ; il épousa Hilaire de Lourme.

Dom Morice, II, n° 80. - Potier, II, p. 230 fait l'aigle bicéphale.

175. Guil. du Perier, *d'azur à dix billettes d'or, à la bordure de gueules.*

Probablement Guillaume du Périer, second fils d'Alain du Périer, maréchal de Bretagne (n° 36).

DD 3194 brise d'un bâton au lieu d'une bordure. - Potier, II, p. 375-376.

176. Meryen de Kernevenoy, *vairé d'or et de gueules, au franc-canton d'hermine.*

Mérien de Kernévénoy, fils d'Alain de K. († après 1372).

Potier, II, p. 117 ; Couffon, II, p. 280.

177. Je de Launay, *d'argent au lion d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules.*
(dernier may 1381)

Jean de Launay, sire de Coëtmerret, mort en 1390 au siège de Carthage, fils de Yves de Launay († après 1371).

Couffon, II, p. 260 et 336.

178. Yvon de Morizur, *d'argent à trois chevrons d'azur.*

Yvon de Morisur ; personnage non identifié.

DD 2971. - Potier, II, p. 306.

179. Alain de Saint-Goeznou, *de gueules à la fasce d'or, accompagnée de six besants du même.*

Alain de Saint-Gouësnou, fils d'Hervé de S.-G. dont Dom Morice reproduit le sceau (II, n° 246).

Potier, III, p. 100 ; Couffon, II, p. 332.

180. Guil. de Launay, *d'or à l'arbre d'azur.*
(pénult. avr. 1381)

Personnage non identifié.

Sur les familles bretonnes Launay, voir Potier, II, p. 162-165 et Couffon, II, p. 260.

181. Pierre de Kerammanach, *d'argent à trois jumelles de gueules, au franc-canton d'or au lion de sable.*

Personnage inconnu.

Potier, II, p. 71-72.

182. Morice de La Villeneuve, *de ... au lion de ...*

Personnage inconnu.

Potier, III, p. 226 donne à une famille du même nom *d'argent au lion de sable.*

183. Henry Morillon sire de La Porteneuve, *d'or au griffon de gueules, armé de sable.*

Henri Morillon, fils de Jean Morillon mort en 1390 au siège de Carthage.

Potier, II, p. 304 ; Couffon, II, p. 336.

[fol. 28]

184. Sevestre Digoedet sire de Lalhuet pres Quimperlé, *d'argent à trois trèfles d'azur*.

Sylvestre Le Digouëdec ; personnage non identifié.

Potier, I, p. 335.

185. Guil. de Quelen, *burelé d'argent et de gueules de dix pièces*.
(11 may 1381)

Guillaume de Quélen, capitaine de Carhaix, fils ou frère d'Yvon de Quélen († après 1372), chambellan du duc et époux d'Aliette du Vieux-Châtel. Il est l'auteur de la branche Quélen de Saint-Bihy. - Voir n° 186.

DD 5331. - Potier, II, p. 4 ; Couffon, II, p. 257-258.

186. Rollant de Quélen, *burelé d'argent et de gueules de dix pièces, au bâton d'azur*.

Roland de Quélen, fils ou frère du n° 185.

Potier, III, p. 4 ; Couffon, II, p. 257-258.

187. Henri de Kergorlay, *vairé d'or et de gueules*.

Henri de Kergorlay, capitaine de Carhaix, 3^e fils de Jean IV de K. et d'Alix Buzill, dame de Cludon. - Voir n° 157.

Potier, II, p. 89 ; E. STADLER, *op. cit.* au n° 157.

188. Pierre Cabournays, *de gueules à trois mains d'hermine*.

Pierre de Cabournays, sénéchal de Tréguier († après 1405). - Adla 639 (E 167/6). - Blanchard, 16, 62.

189. Olivier Le Bart, *d'azur au léopard d'argent*.
(14 juin 1381)

Olivier Le Bart, frère ou neveu de Mathieu Le Bart, chancelier de Bretagne, abbé de Redon († 1380).

Potier, I, p. 46 ; Couffon, II, p. 278.

190. Pierre de Saint-Guedas, *de gueules à dix molettes d'or posées 4-2-4*.

Personnage non identifié.

Potier, III, p. 100 donne aux Saint-Guédas *de sable à douze étoiles d'or*.

191. Je. de Lourme, *d'argent à l'orme de sinople*.

Jean de Lourme ; peut-être le frère du n° 150.

Potier, II, p. 207.

192. Eliot de Lhospital, *d'argent à la bande de gueules, accompagnée en chef d'une merlette de sable.*

Personnage non identifié ; peut-être le frère de Pierre de Lhôpital, juge universel de Bretagne de 1404 à 1444.

Potier, II, p. 32 charge la bande d'un coq d'argent.

193. Je. Couldebouc, *d'argent à une tête de bouc de sable.*

Personnage non identifié.

Potier, I, p. 302 ; voir Blanchard, 1149, 1421, 1592, 1665, 1685.

194. Pierre Le Vacher, *losangé d'or et de gueules.*

Personnage inconnu.

Potier, III, p. 198 ne recense qu'une seule famille Le Vacher (évêché de Vannes) qui porte *de gueules à quatre fasces d'argent.*

195. Je. de La Vallée, *de gueules à trois fermaux d'argent, accompagnés en cœur d'un anneau d'azur.*

Personnage non identifié.

Potier, III, p. 201.

196. Guil. Grignon sire de La Forest, *d'argent au chef de sable.*

Probablement Guillaume II de La Forêt, mort à Azincourt, fils de Guillaume 1^{er} de L. F. († après 1392). - Voir n° 87.

Potier, II, p. 395 ; Couffon, II, p. 354.

[fol. 29]

197. Olivier Le Moine, *d'argent au croissant de gueules, accompagné de trois coquilles du même.*

Olivier Le Moine, sire de Trévigny, capitaine de Lesneven en 1382, chambellan et grand écuyer du duc en 1420.

Adla 919 (E 210/4) ; Dom Morice, II, n° 267 brise ces armes d'une macle. - Potier, II, p. 282-283 ; Couffon, I, p. 451.

198. Henry de Penmarch, *d'or à trois merlettes d'azur.*

Henri 1^{er} de Penmarch († après 1420), fils d'Alain de P. et de Constance de Coëtivy ; il épousa Plézou Toupin.

Adla 1011 (E 134/7) ; Dom Morice, II, n° 266 donne une fasce accompagnée de six merlettes. - Potier, II, p. 367 ; Couffon, II, p. 376.

199. Jacquet de Treffily, *d'or à la roue de gueules*.

Jacques de Treffily, fils probable du fameux Hamon de T. qui combattit à Rome en 1377 dans le combat singulier qui opposa dix Bretons, commandés par Sylvestre Budes, à dix Allemands.

Potier, I, p. 195 ; Couffon, I, p. 195.

200. Olivier Aguillon, *de sable à trois quintefeuilles d'argent*.

Olivier Aiguillon, personnage non identifié.

DD 1138. - Potier, I, p. 4.

201. Pierre de Bruc, *d'argent à une quintefeuille d'or*.

Pierre du Bruc († après 1425), époux d'Isabeau de La Boutevillaye et père de Jean du Bruc, vice-chancelier de Bretagne en 1420. Le champ est ordinairement d'azur.

Potier, I, p. 178 ; Couffon, I, p. 386.

202. Guil. de Hirel, *d'argent à trois croissants de sable*.

Guillaume du Hirel, fils probable de Jean du H., compagnon de Du Guesclin.

Potier, II, p. 30 ; Couffon, II, p. 256.

203. Rob de Garoet, *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles du même*.

Robert de Garouët, fils d'Olivier 1^{er} de G. et d'Hermine Constantin.

Adla 781 (E 183/9). - Potier, I, p. 430.

[fol. 30]

204. Je. de Comper, *de gueules à trois fleurs de lis d'or, accompagnées en chef de deux oiseaux affrontés d'or*.

Personnage non identifié.

Potier, I, p. 283.

205. Je. de Quehon, *d'argent à l'arbre de sinople*.

Jean de Quéhéon, personnage non identifié.

Potier, III, p. 3, donne à cette famille *d'azur au croissant d'or*.

206. Je. Ray, *de sable au lion morné d'argent*.

Probablement Jean du Breil, sire de Rais (évêché de Saint-Malo) cité dès 1360, époux de Gervaise Le Borgne.

Du Paz, p. 768 ; Potier, I, p. 162 et III, p. 20.

TABLE ONOMASTIQUE

(les numéros sont ceux des entrées de l'édition)

Acérac, 8
 Acigné, 13
 Aiguillon, 200
 Angoulvent, 140, 151
 Apigné, 82, 128
 Argentaye, 44

Bas-Vezin, 174
 Baulon, 52
 Beaubois, 79, 107
 Beaufort, 67
 Beaumanoir, 83
 Belozac, 11, 24, 92
 Besso (du), 83
 Blossac, 11, 24, 92
 Boczac, 11
 Bodart, 97
 Bodin, 57
 Boisboissel (du), 69
 Bois de La Motte (du), 83
 Boisguézennec (du), 111
 Boisjagu (du), 105
 Boschet (du), 100
 Botherel, 59, 82, 90, 128
 Breil, 122, 206
 Breuil (du), 152
 Bruc (du), 201
 Busson, 25

Cabournays, 188
 Cane, 168
 Champagné, 154
 Chasteigner, 131
 Chastel (du), 70, 126
 Chastelier (du), 54, 85, 109
 Chateaubriand, 1, 67
 Châteaugiron, 7
 Chefdubois, 65, 166
 Coëtgoureden, 39, 113, 115
 Coëtmen, 60, 111
 Coëtmerret, 177
 Coëtquen, 66
 Coëtrevan, 62
 Coëtuhan, 84
 Comper, 204
 Cornillé, 101
 Couldebouc, 193
 Couppu, 18

Dinan, 5, 76, 110
 Dolo, 173

Faou (du), 72
 Ferrières (des), 22
 Ferron, 56
 Fontenay, 12
 Fou (du), 146
 Fresnay, 27

Garouët, 203
 Giffart, 133
 Gouyon, 15
 Goyon, 81
 Grignon, 87, 196
 Groësquer (du), 117
 Guémadeuc, 46
 Guitté, 53

Hac (du), 143
 Hattes, 98, 138
 Hautbois (du), 73
 Hemery, 162
 Hingant, 118, 143, 159
 Hirel, 202
 Houlle (du), 164
 Hous (du), 91

Iffer, 50
 Iffro, 50

Jarnouan, 168

Kerambastard, 163
 Kerammanach, 181
 Keranrays, 37, 116
 Kergoaton, 165
 Kergorlay, 157, 187
 Kerhingan, 118, 159
 Kerimel, 71
 Kerlouët, 65, 166
 Kermavan, 31
 Kernévenoy, 176
 Kersalliou, 156, 161

La Bellière, 76
 La Feuillée, 10
 La Forêt, 87, 196
 La Houssaye, 14, 47
 La Hunaudaye, 58
 La Lande, 135
 La Marche, 16
 La Motte, 11, 122, 132
 La Moussaye, 15
 Landujan, 93

Lannion, 23
 Lanvally, 77, 139, 149
 La Porteneuve, 183
 L'Argentaye, 44
 La Roche, 125
 La Soraye, 45
 Launay, 35, 177, 180
 Laval, 1
 La Vallée, 195
 La Ville-Avron, 109
 La Villeneuve, 182
 La Villéon, 124
 Le Barbu, 153
 Le Bart, 189
 Le Bouteiller, 104
 Le Chever, 160
 Le Digouëdec, 184
 Le Léonnois, 144
 Lelong, 114, 167
 Lemoine, 119, 197
 L'Enfant, 64
 Le Parisy, 75
 Le Prévôt, 163
 Le Roux, 51
 Le Vacher, 194
 Le Vayer, 145
 Lévêque, 21, 137
 L'hôpital, 192
 Lohéac, 4
 Lorgénil, 123
 Lotodé, 129
 Lourme, 150, 191
 Loz, 165

Madeuc, 46
 Malestroît, 9, 88
 Malor, 20
 Marbré, 174
 Marzein, 106, 147
 Mathefelon, 26
 Matignon, 81
 Maure, 28
 Mélesse, 136
 Molac, 17
 Montafilant, 5, 110
 Montauban, 6
 Montboucher, 78, 130
 Montfort, 4
 Morillon, 183
 Morisur, 178
 Muzillac, 155

Pargar, 170
 Payen, 158

Péan, 158
 Penhoët, 38
 Penmarch, 198
 Périer (du), 36, 175
 Perrien, 86
 Pestivien, 19
 Phélippes, 39, 115
 Plédran, 61
 Ploësquellec, 35, 40, 41
 Plouër, 55, 142
 Plumaugat, 48, 127
 Plumoison, 68
 Pluscalec, 35, 40, 41
 Pommeret, 85

Québriac, 108, 141
 Quédillac, 169
 Quéhéon, 205
 Quélen, 185, 186
 Quintin, 59, 90

Raguenel, 76, 99
 Rais, 206
 Richer, 34
 Rieux, 3
 Rochefort, 3, 8
 Rohan, 1, 74
 Rouvre, 69
 Ros, 103
 Rosnyvinen, 94
 Ruffier, 33
 Rufflai (du), 120

Saint-Gilles, 49
 Saint-Gouësnou, 179
 Saint-Guédas, 190
 Sévigné, 102
 Siz, 96

Thommelin, 43
 Tournemine, 58, 63
 Tréal, 29, 95
 Tref (du), 148
 Treffily, 199
 Trélever, 32
 Trémereuc, 68
 Trévecar, 30
 Tréziguidy, 89, 112

Vaucler, 42
 Vaucouleurs, 121
 Vergier (du), 134

Yvignac, 80, 171

TABLE HÉRALDIQUE SIMPLIFIÉE

Les numéros sont ceux des notices de l'édition. Les armoiries sont classées à la rubrique de leur « figure » héraldique principale (pièces, partitions ou meubles) [*], puis, à l'intérieur de chaque rubrique, d'abord d'après le nombre de cette figure dans l'écu, et enfin d'après les émaux de celui-ci. Il n'a été tenu compte ni des brisures et surbrisures, ni des figures secondaires accompagnant ou chargeant les figures principales. Un écu *de gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois roses d'or* sera traité dans la table comme un écu *de gueules à la fasce d'argent*. Le lecteur, en se reportant au texte de l'édition, pourra aisément différencier des armoiries que la table recense comme semblables.

Les abréviations utilisées sont les suivantes : arg. = argent ; gu. = gueules ; sa. = sable ; az. = azur ; sin. = sinople ; herm. = hermine. Le chiffre indique le nombre de figures dans l'écu ; le premier émail est celui de la figure, le second celui du champ. Ainsi à la rubrique « corneille », 3 arg./sa. signifie « trois corneilles d'argent sur champ de sable », c'est-à-dire *de sable à trois corneilles d'argent*.

Afin de dresser une table héraldique aussi complète que possible et ce faisant de faciliter pour l'avenir toute identification d'armoiries bretonnes anonymes, ont été prises en considération non seulement les armoiries recensées par le texte même du rôle d'armes du traité de Guérande, mais également celles éventuellement citées (à titre de comparaison ou de rappel) dans les notices. De même, si les écus écartelés ou coupés ont été indexés aux rubriques « coupé » et « écartelé », en outre chacun de leurs quartiers a fait l'objet d'une entrée à la rubrique de sa figure principale. Ainsi un écu écartelé, *aux 1 et 4 : d'argent au lion de sinople ; aux 2 et 3 : d'or à quatre losanges de sable* sera recensé aux rubriques « écartelé », « lion » et « losange ».

(*) Les écus comportant deux figures principales ont été indexés deux fois.

Aigle et aiglettes :

1 or/az. : 146
1 sa./arg. : 121, 174
3 gu./arg. : 105

Ancolie :

semé az./arg. : 82, 128

Annelet :

7 arg./gu. : 60, 111

Arbre :

1 az./or : 180
1 sin./arg. : 124, 205

Bande :

1 gu./arg. : 192
1 gu./vair : 7
3 sa./arg. : 133
3 az./arg. : 48, 127
3 herm./gu. : 32
3 vair/gu. : 107

bande engrelée :

3 arg./gu. : 122

bande vivrée :

1 gu./arg. : 44, 170

Bandé :

arg. et gu. : 66

Besant :

3 herm./gu. : 97
5 or/az. : 3
9 or/gu. : 88
10 or/gu. : 9
10 or/az. : 16

Billette :

5 arg./az. : 43
10 or/az. : 36, 175
10 arg./gu. : 173
11 arg./az. : 83
N... arg./gu. : 158
semé arg./az. : 33, 56

Burelé :

or et gu. : 70, 126
arg. et gu. : 185, 186

Châtaigne (bogue de) :

3 az./or : 131

Chef :

or/sa. : 54
arg./sa. : 21, 137
gu./arg. : 59, 90
gu./herm. : 154
sa./or : 54
sa./arg. : 87, 196
az./or : 7

chef denché :

sa./or : 76

Chevron :

1 or/az. : 152
1 arg./az. : 203
1 gu./arg. : 120
1 herm./gu. : 96, 123
3 sa./arg. : 114, 167
3 az./arg. : 178

Chevronné :

arg. et gu. : 40, 41

Coquille :

3 gu./arg. : 119
3 sa./arg. : 51

Corneille :

3 sa./or : 162
3 sa./arg. : 101

Coupé :

armorié aux 1 et au 2 : 129

Couronne :

3 or/az. : 39

Croissant :

- 1 or/az. : 205
- 1 arg./vair : 27
- 1 gu./arg. : 197
- 1 vair/gu. : 28
- 1 burelé/gu. : 29, 95
- 3 arg./sa. : 125
- 3 arg./or et az. : 62
- 3 gu./arg. : 84
- 3 sa./arg. : 202

Croix :

- arg./az. : 53
- gu./or : 1
- sa./arg. : 18

croix ancrée :

- gu./arg. : 4

croix dentelée :

- or/az. : 164
- arg./gu. : 113, 115
- arg./sa. : 100

croix engrelée :

- or/az. : 10
- arg./gu. : 39

croix pattée :

- az./arg. : 160

Ecartelé :*écartelés plaines :*

- or/az. : 35, 58, 63
- arg./sa. : 76, 99, 102

écartelés armoriés :

- 1, 3, 20, 43, 76, 81

Echiqueté :

- arg./az. : 14, 47
- arg./gu. : 68

Ecusson :

- 6 or/gu. : 26

Epée :

- 1 arg./gu. : 103
- 3 arg./sa. : 118, 159

Etoile :

- 3 arg./gu. : 79, 107
- 12 or/sa. : 190

Fasce :

- 1 or/gu. : 143, 179
- 1 gu./or : 38
- 1 gu./vair : 24
- 1 gu./herm. : 13
- 1 herm./sin. : 140, 151
- 2 gu./vair : 92
- 2 sa./arg. : 80, 171
- 2 herm./gu. : 57
- 2 herm./sa. : 117
- 3 arg./gu. : 169
- 3 sa./or : 119
- 3 sa./arg. : 71, 156, 161
- 4 arg./gu. : 194

fasce crénelée :

- 1 gu./arg. : 135

fasce nouée :

- 2 gu./or : 15, 81

Fascé : voir Burelé**Fermail :**

- 3 arg./gu. : 50, 195

Fer à cheval :

- 3 sa./arg. : 22

Fleur de lis :

- 3 or/gu. : 204
- 3 arg./az. : 141
- semé or/gu. : 1, 67
- semé arg./az. : 49, 108
- semé, émaux inconnus : 34

Fretté :

- arg./gu. : 170

Fusée : voir Losange**Fuselé : voir Losangé**

Griffon :

1 gu./or : 183

Hallebarde :

2 gu./herm. : 45

Hameçon :

3 sa./arg. : 168

Houx (feuille de) :

3 sin./arg. : 91

Hure de sanglier :

1 sa./or : 94

Jumelle :

3 arg./sa. : 14
3 gu./arg. : 12, 181

Léopard :

1 or/az. : 72
1 arg./sa. : 46
1 arg./az. : 189

léopard lionné :

1 herm./gu. : 155

Lévrier :

1 arg./sa. : 129

Lion :

lion rampant :

1 arg./az : 30, 98, 138, 152
1 gu./or : 163
1 gu./arg. : 65, 81, 156, 161
1 sa./arg. : 25, 144, 182
1 az./or : 31
1 az./arg. : 177
1 sin./arg. : 82

lion morné :

1 arg./sa. : 206
1 sa./arg. : 59

lion passant :

1 sa./arg. : 129

Losange et fusée :

4 arg./az. : 93
4 sa./arg. : 64
4 herm./gu. : 5, 110
6 arg./az. : 75
7 arg./az. : 77, 139
n... losanges formant une
bande : 86, 104, 136

Losangé et fuselé :

or/gu. : 145, 194
herm./gu. : 106, 147

Macle :

7 or/gu. : 2, 6, 74
7 arg./gu. : 17, 132
7 arg./az. : 149
7 az./or : 61

Main :

3 herm./gu. : 188

Marmite : voir Pot

Merlette :

3 sa./arg. : 23, 42
3 az./or : 198

Molette :

10 or/gu. : 190
10 or/sa. : 172

Orme :

1 sin./arg. : 150, 191

Palé :

or/sin. : 109

Pigeon :

3 arg./gu. : 165

Pin :

3 sin./arg. : 105

Pin (pomme de) :

3 gu./or : 89
3 gu./arg. : 112

Plain :

gu. : 20, 43
vair : 11

Pot :

3 gu./or : 78, 130
3 gu./herm. : 136

Quartefeuille :

9 or/gu. : 107

Quintefeuille et rose :

1 or/arg. : 201
3 arg./sa. : 200
3 arg./az. : 163
3 gu./or : 134
6 or/gu. : 55, 142
7 gu./or : 85

Rose : voir Quintefeuille**Roue :**

1 gu./or : 199

Sanglier :

1 sa./arg. : 148

Sautoir :

or/gu. : 65
arg./gu. : 166
gu./arg. : 69
gu./vair : 52

sautoir alésé tréflé :

az./or : 153

Tête :

tête de bouc :

1 sa./arg. : 193

tête de léopard :

3 or/az. : 73

Trèfle :

3 az./arg. : 184

Vairé :

or/gu. : 157, 176, 187
or/sa. : 19
or/az. : 3, 8, 20, 155
arg./gu. : 37, 116
arg./az. : 7, 8

JEAN-BAPTISTE MOLIN *

Un livre d'heures selon l'usage de Quimper ?

La liturgie de Rome, imposée par Charlemagne à toutes les parties de son empire, s'est ensuite diversifiée par des détails plus ou moins importants dans les différentes provinces ecclésiastiques et diocèses qui le composaient.

La Bretagne, au temps de sa réunion définitive au domaine royal français, comportait neuf diocèses, dépendant tous de la métropole de Tours : Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Quimper, Vannes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dol, Rennes et Nantes. Si les Bretons sont restés fidèles à leur langue, à leurs saints locaux et à bien des usages qui leur sont propres, il semble que leurs responsables ecclésiastiques aient été moins soucieux de garder les particularités rituelles caractéristiques du pays. Dès une époque ancienne (peut-être le XIII^e siècle), le diocèse de Saint-Pol-de-Léon avait adopté intégralement le rite liturgique parisien. Et après le concile de Trente, les diocèses de Bretagne furent parmi les premiers à renoncer à leurs usages propres pour prendre en son entier le rite romain présenté par le bréviaire (1568) et le missel (1570) de Pie V et par le rituel (1614) de Paul V (1).

Il en est résulté que nous avons peu de témoins des liturgies bretonnes plus anciennes : les recueils liturgiques manuscrits ou imprimés antérieurs à ces dates ayant pour la plupart disparu. Le fait est particulièrement marquant pour le diocèse de Quimper. A ce que je sache,

* Frère missionnaire des campagnes.

(1) Mgr de Bourgneuf, de Nantes, et Mgr Le Gouverneur, de Saint-Malo, sont les deux premiers évêques français à avoir adopté pour leurs diocèses respectifs (en 1617), le rituel romain de Paul V présenté pourtant comme facultatif.

on ne connaît qu'un seul ouvrage liturgique ancien dont on ait la certitude qu'il soit de ce diocèse. Un bréviaire incomplet est dans la bibliothèque des Bollandistes de Bruxelles avec inscription à la main sur la reliure ancienne : *Breviarium corisopitense* ; il faudrait examiner son contenu pour se rendre compte s'il mérite bien ce qualificatif. Aux Archives nationales à Paris, on conserve quelques menus fragments de livres liturgiques retrouvés dans le Finistère dans des reliures : on ne sait pas bien s'ils sont de Quimper ou de Saint-Pol (2). Le seul ouvrage liturgique certainement cornouaillais est le bréviaire de la paroisse Saint-Thomas de Landerneau, en dépôt à l'évêché de Quimper (3).

On a repéré un livre d'heures de ce même diocèse, mais on ignore tout à fait ce qu'il est devenu, Duine en effet signale (4) que des Heures imprimées sur vélin à l'usage de Quimper, petit in-octavo gothique, sans lieu ni date (peut-être imprimées à Nantes en 1518) ont été proposées à la vente au catalogue de la librairie Rosenthal de Munich en 1875. Qu'est devenu depuis cet exemplaire rarissime ?

Lors de mes recherches sur le culte liturgique de saint Fiacre (5), j'ai pourtant rencontré à la bibliothèque municipale de Melun en Seine-et-Marne un manuscrit 12 qui pourrait être un tel livre d'heures selon l'usage de Quimper. Nous verrons que malheureusement il est difficile d'aboutir à une certitude absolue.

LIVRES LITURGIQUES ET LIVRES D'HEURES

Un livre liturgique est un ouvrage écrit ou imprimé par l'autorité d'un responsable dans l'Eglise, généralement l'évêque ou le supérieur religieux, pour servir à la prière collective d'une communauté donnée : monastère, paroisse, le plus souvent diocèse. Les principaux livres liturgiques sont le missel, le bréviaire et le rituel.

(2) Envoyés des Archives départementales aux Archives nationales, ils y figurent sous la cote AB XIX 1730. Finistère. Duine pense de Saint-Pol les six feuillets provenant d'un bréviaire. Mais il indique aussi les deux feuillets formant la pièce n° 5 et contenant le rituel du mariage comme « absolument conformes à la cérémonie du missel de Léon de 1526 », ce qui n'est pas tout à fait exact, car il manque ici la formule maritale d'épousailles. C'est donc peut-être à juste titre, que Duine ajoute : « ce fragment-ci est probablement de Quimper » (*Bréviaires et missels des églises... bretonnes*, 1905, n° 57, p. 158). Je l'ai traité comme tel (avec pourtant un point d'interrogation), dans l'ouvrage que j'ai publié avec la collaboration de Protais Mutembe, sur *Le rituel du mariage en France du XII^e au XVI^e siècle*, Paris, Ed. Beauchesne, 1974.

(3) DUINE, *Bréviaires...*, p. 152.

(4) DUINE, *Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne*, Paris, 1922, p. 210, n° CCXCII.

(5) *XIII^e centenaire de saint Fiacre : actes du congrès*, Meaux, 1970, p. 29-83.

Le livre d'heures, qui a connu une considérable floraison du XIII^e au XVI^e siècle, n'est pas un livre liturgique officiel de l'Eglise (6). C'est un recueil de dévotion privée. Il est constitué uniquement ou principalement des diverses heures du petit office de la Vierge Marie, précédé toujours d'un calendrier perpétuel. Fréquemment s'y ajoutent d'autres « petites heures » ou offices abrégés à usage des laïcs : de la Croix, du Saint-Esprit, des défunts, etc. La plupart du temps, on y trouve aussi les sept psaumes de la pénitence suivis des litanies des saints, et aussi le prologue de l'Evangile de saint Jean *In principio*, avec parfois trois autres passages tirés des trois autres évangélistes. Souvent s'y ajoutent encore les suffrages d'un plus ou moins grand nombre de saints, et des prières assez diverses, latines ou françaises.

L'office variant d'un diocèse à l'autre, on peut, même si le titre n'en dit rien, découvrir le diocèse ou l'ordre religieux selon l'usage duquel le volume a été établi ; le principal critère, mis en lumière par le regretté père Beyssac, est constitué par la série des neufs répons de l'office des morts. L'heure des matines comporte en effet un certain nombre de lectures, après chacune desquelles se chante un répons, composé lui-même d'une première partie et d'un (ou plusieurs, s'il s'agit du dernier) versets. Ces répons et versets varient d'un diocèse à l'autre, mais pour un même diocèse ou une même communauté la série est à peu près totalement fixe à travers tous les témoins du Moyen Age (7).

Les livres d'heures manuscrits sont souvent décorés de miniatures en pleine page, d'encadrements et de lettrines ornées ; et quand il s'agit d'imprimés des XV^e et XVI^e siècles, ils sont parfois encore agrémentés d'enluminures à la main, et plus tard de gravures sur bois.

Le chanoine Victor Leroquais a publié trois magnifiques volumes sur les *Livres d'heures manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris*. Pour l'identification des usages, il y a, sans en nommer l'inventeur, utilisé les critères Beyssac. Les livres d'heures des autres bibliothèques parisiennes et des bibliothèques de province attendent encore leur historien. La plupart n'ont même pas été identifiés ou l'ont été de façon sujette à caution.

En effet, avant Beyssac et Leroquais, on cherchait à déterminer l'origine et l'usage d'un livre d'heures en examinant le calendrier et les litanies. Mais quand le scribe ne veut laisser libre aucun jour de son

(6) Sur les livres d'heures, la meilleure étude est présentement celle de A. LABARRE, *Heures* (Livres d'), dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. VII, Paris, 1969, col. 410-431.

(7) Pour le sens exact de tous les termes techniques ici employés, et d'une manière générale de tous ceux du vocabulaire religieux, on ne saurait trop recommander le mal dénommé *Dictionnaire de la foi chrétienne* (Paris, Ed. du Cerf, 1968) : il s'agit en réalité d'un *vocabulaire technique* extrêmement précis des *termes religieux* (même des religions non chrétiennes).

calendrier, il en remplit les vides par des saints pris dans le martyrologe un peu au hasard. Et pareillement les litanies peuvent témoigner d'un choix de saints dû davantage à la dévotion privée qu'à l'usage certain d'un diocèse ou d'une communauté déterminée. L'examen des litanies et du calendrier n'est pas sans intérêt, mais il n'apporte en réalité que des indices pour orienter la recherche ou des *confirmatur* aux résultats de la méthode plus sûre employée par Beyssac et Leroquais. Se trouvent ainsi à revoir les très méritantes études de Delisle, de Lacombe (8) et des auteurs du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques françaises* (9).

DESCRIPTION DU MANUSCRIT BRETON DE MELUN

Le manuscrit 12 de la bibliothèque municipale de Melun, écrit avec grand soin au xv^e siècle, est un livre d'heures de type tout à fait classique (10).

De format 145 × 100 mm, il renferme, sous reliure moderne, 191 feuillets de parchemin, avec ex-libris des Carmes de Melun. Les feuillets ne sont pas reliés tout à fait en ordre : le 39 devrait être entre 45 et 46, et le 61 entre 67 et 68. 14 feuillets au moins (ceux qui précédaient les actuels 40, 49, 62, 68, 73, 77, 82, 89, 96, 113, 160, 165, 168, 175) ont été enlevés, certainement parce qu'ils étaient enluminés. Il ne reste donc au volume d'autre ornementation que celle de lettrines et de bouts de ligne. Les miniatures disparues précédaient chacune des huit heures de l'office de la Vierge, les psaumes de la pénitence, l'office des morts, les quinze joies de la Vierge, l'appel aux regards de pitié du Christ, le suffrage de la Trinité, et celui de saint Georges : on peut donc en imaginer les sujets. Etant donné la qualité de l'écriture du manuscrit, on peut penser que les miniatures étaient également de bonne valeur, et en regretter d'autant plus la disparition. On ne peut dire avec absolue certitude combien de cahiers et combien de folios

(8) Paul LACOMBE. *Livres d'heures imprimés au xv^e et au xvi^e siècles conservés dans les bibliothèques publiques de Paris*, Catalogue, Paris, 1907.

(9) Citons quelques exemples qui montrent l'incertitude des méthodes anciennes. Molinier suppose de Sens ou de Meaux le manuscrit 10 de la bibliothèque municipale de Melun, qui, à l'examen des répons des morts, apparaît sans conteste selon l'usage de Rouen. Duine (*Inventaire liturgique...*, p. 101, n° XCXIII) indique comme pouvant être de Saint-Malo le ms 102 A de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris : il s'agit en fait d'un livre d'heures soit de Dol, soit d'une communauté particulière de ce diocèse ; il dit (p. 210, n° CCXCI) que le livres d'heures Arsenal ms 636 est sans aucun doute de Quimper : c'est faux, il est de Saint-Pol-de-Léon, diocèse absolument caractérisé par usages parisiens. Martin, dans le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, indique comme de Vannes le ms 616, qui est en réalité de Rennes (Duine le rectifie sur ce point, *Inventaire liturgique...*, p. 157, n° CLXXXV).

(10) Il est sommairement décrit au *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. III, Paris, 1885, p. 360.

comportait le volume dans son état primitif. J'opine pour xxviii cahiers et 208 feuillets (11).

CONTENU

Voici l'analyse détaillée du contenu du manuscrit.

- ff. 1-12. Calendrier (en latin, et complètement rempli, sauf deux jours de l'année) [cah. I et II ?]
- ff. 13-27. Les quatre évangiles traditionnels dans les livres d'heures : Jn. I, 1-14 ; Lc. I, 26-31 ; Mt. II, 1-12 ; Mc. XVI, 14-20.
- ff. 17-25. Deux longues prières latines à la Vierge : *Obsecro te* et *O intemerata*, et (ajoutée postérieurement) une en français : *Glorieuse Vierge Marie... en disant Ave Maria*.
- ff. 26-27. Blancs. [de 13 à 27, cah. III et IV ?]
- ff. 28-37. Passion selon saint Jean.
- ff. 37-38. (d'une autre écriture). Suffrages de saint Nicaise et de sainte Opportune. [de 28 à 38, cah. V et VI ?]
- ff. 40-45 + 39 + 46-60 + 62-67 + 61 + 68-95. Office de la Vierge, dont il manque le début et sept folios intercalaires indiqués ci-dessus : l'office commence ici à la deuxième strophe de l'invitatoire de matines ; manque ensuite le début de chacune des sept heures du jour. A la fin de chacune des heures de l'office de la Vierge, sont insérées les parties correspondantes des offices de la Croix et du Saint-Esprit.
- ff. 96-107. Psaumes de la pénitence, commençant au milieu du sixième verset du premier psaume (qui est le ps. 6 de la Vulgate).
- ff. 107v-112. Litanies des saints.
- f. 112. Prière à la Vierge (en français et ajoutée postérieurement) : *Etoile de mer... votre benoist cher Fils. Amen*. [de 40 à 112 : cah. VII à XVII ?]
- ff. 113-159. Office des défunts, dont il manque le début : il commence au milieu du septième verset du premier psaume des vêpres.

(11) En effet, il y a des signatures (ou plus exactement des renvois au premier mot du cahier suivant) au bas du verso des actuels ff. 19, 34, 52, 60, 61, 73, 80, 87, 94, 119, 127, 135, 143, 151, 165, 172. Ce qui nous donne la certitude que les cahiers 46-52, 53-60, 62-61, 68-73, 74-80, 81-87, 88-94 [VIII à XIV ?], 120-127, 128-135, 136-143, 144-151, 152-159, 160-165, 166-172 [XIX à XXV ?] étaient chacun de 8 ff. Identiques devaient être la plupart des autres. Mais il est vraisemblable que n'avaient que 4 ff. les cahiers 9-12 [II ?] (fin du calendrier), 35-38 [VI ?] (fin de la Passion et 2 ff. primitivement blancs), 110-112 [XVII ?] (fin des litanies, et 2 ff. primitivement blancs, dont un rempli et l'autre disparu), 188-191 [XXVIII ?] (dernier du volume). Le cahier 28-34 [V ?] n'aurait eu que 6 ff.

Il n'est pas absolument certain que le groupe 13-38 soit bien à sa place primitive : il semblerait plutôt mieux en situation vers la fin du volume, soit avant les cinq derniers cahiers (160-191), soit avant le tout dernier (que forment vraisemblablement les ff. 188-191) ; mais cela n'est pas certain et n'a pas grosse importance.

— f. 159v. Primitivement blanc. On y a inséré postérieurement une prière latine pour les défunts. [de 113 à 159 : cah. XVIII à XXIII ?]

— ff. 160-167. Prières en français : les quinze joies de la Vierge ; les (neuf) regards de pitié du Seigneur.

— ff. 168-174. Suffrages en latin de la Trinité, des saints Michel, Jean-Baptiste, Jacques, Julien, les Apôtres, Sébastien, Nicolas, Catherine, Marguerite, Marie-Madeleine, Anne.

— ff. 175-187 (d'une autre écriture). Suffrage (en latin) de saint Georges ; deux prières à saint Sébastien l'une en vers français : *Saint Sébastien gracieux...*, l'autre en vers latins :

*O sancte Sebastiane,
Semper vespere et mane...*

Suffrage (en latin) de saint Antoine ; deux prières (en français) à la Trinité, l'une en vers : *Ayde-moi, sainte Trinité...*, l'autre en prose : *Sire Dieu tout-puissant...* [de 160 à 187 : cah. XXIV à XXVII ?]

— ff. 188-190. Suffrages (en latin) des saints Mathurin, Prix et Fiacre, puis (en vers français) de saint Hildevert : *Hildevert, père glorieux...*

— ff. 190v-191. Les versets saint Bernard (8 versets psalmiques en latin).

— f. 191v. Oraison (en latin, demandant une bonne mort) pour une femme (celle qui a fait exécuter le volume ?) [de 188 à 191 : cah. XXVIII ?]

PARTICULARITÉS

Aux litanies des saints, Jacques précède André ; Luc est aussitôt après Mathieu ; on a le nom de Jude au lieu de Thaddée ; Thomas ne vient qu'après Luc. On y invoque saint Yves, mais aussi les saints Georges, Denis, Christophe et Louis.

Comme les répons des morts, les antiennes de l'office de la Vierge varient de diocèse à diocèse, mais dans une moindre mesure. Le présent volume, sur ce point, présente une particularité tout à fait notable. La série d'antiennes de son office à la Vierge est celle qu'on ne connaît en usage qu'à Paris et à Saint-Pol-de-Léon.

La voici : à matines : *Exaltate* ; à laudes et prime : *Benedicta tu* ; à tierce : *Dignare me* ; à sexte : *Post partum* ; à none : *Sicut lilium* ; à vêpres : *Beatam* ; à complies : *Sancta Dei genitrix*. Notons que les autres diocèses bretons (sauf Quimper et Vannes, pour lesquels nous n'avons pas de témoins) ont une série complètement différente, très commune, avec une légère variante à Tréguier, et deux à Dol (12).

(12) A laudes : *Post partum* (à Dol : *O admirabile*) ; à prime : *O admirabile* ; à tierce : *Quando natus es* ; à sexte : *Rubum* ; à none : *Ecce Maria* (à Tréguier ?) : *Germinavit* ; à vêpres : *Beata mater* (à Dol : *Post partum*) ; à complies : *Cum iocunditate*.

C'est pourtant l'examen du calendrier et des répons de l'office des morts qui nous apporte des données beaucoup plus importantes concernant l'origine du manuscrit.

PROVENANCE

Nous venons de signaler la présence de saint Yves aux litanies des saints. Le calendrier contient un grand nombre de saints bretons, tels que saints Jacut et Guéthenoc, Gobrien, de Vannes, et d'autres que nous nommerons plus loin. Mais on y trouve aussi Laumer, Aventin de Chartres, Aubin d'Angers, Cuthbert, Lifard, Censure d'Auxerre, Privat, Euverte d'Orléans, Fare, etc. Il semble que le scribe ait tenu avant tout à mentionner un saint à chaque jour de l'année ; et il ne paraît pas très regardant sur l'exactitude historique, qualifiant un peu au hasard l'un ou l'autre saint de l'épithète martyr ou évêque. L'abondance de saints bretons conduit pourtant avec certitude à chercher du côté de la presqu'île armoricaine l'origine du manuscrit.

La liste des répons des morts se rapproche assez fort de celles de Saint-Brieuc, de Saint-Malo et de Nantes, mais avec de notables différences. Nous connaissons les séries de répons des morts de huit des neuf diocèses bretons (13). La seule qui nous manque est celle de Quimper (14).

-
- (13) Avec pourtant un point d'interrogation pour Tréguier. Voici les séries bretonnes : prises, pour Dol, au bréviaire imprimé de 1519 ; pour Saint-Pol au bréviaire imprimé de 1516 ; pour Nantes au rituel imprimé d'environ 1560 ; pour Rennes, Saint-Brieuc et Saint-Malo, aux rituels imprimés du XVI^e siècle ; pour Tréguier, au livre d'heures ms 577 de la bibliothèque municipale de Lyon (pour lequel Leroquais met un point d'interrogation) et pour Vannes, au rituel imprimé de 1532 :

- 1) *Credo quod...* ✠. *Quem visurus...* D, N, R, SB, SM, T, V ; ✠. *Qui venturus...* SP.
- 2) *Qui Lazarum...* ✠. *Qui suscitasti...* SB, T ; ✠. *Requiem...* D, N, R, SM, SP, V.
- 3) *Domine quando...* ✠. *Commissa...* D, N, R, SB, SM, V ; - *Heu michi...* ✠. *Anima...* SP, T.
- 4) *Domine quando...* ✠. *Commissa...* T ; - *Heu michi...* ✠. *Anima...* D, N, R, SB, SM, V ; - *Ne recordis...* ✠. *Amplius...* SP.
- 5) *Domine quando...* ✠. *Commissa...* SP ; - *Ne recorderis...* ✠. *Dirige...* D, R, SB, SM, T ; ✠. *Non intres...* N, V.
- 6) *Domine secundum...* ✠. *Amplius...* R, T, V ; - *Libera, Domine, animas...* ✠. *Et partem...* N ; *Libera me, Domine, de viis...* ✠. *Clamantes...* D ; - *Memento...* ✠. *Cutis mea...* SB, SM ; - *Peccantem...* ✠. *De profundis...* SP.
- 7) *Domine secundum...* ✠. *Quoniam...* SP ; - *Peccantem...* ✠. *Deus in nomine...* D, N, R, SB, SM, T, V.
- 8) *Libera me, Domine, de viis...* ✠. *Clamantes...* SB, SM ; - *Memento mei...* ✠. *De profundis...* N ; ✠. *Et non revertetur...* SP ; - *Requiem...* ✠. *Qui Lazarum...* D, R, T, V.
- 9) *Libera me, Domine, de morte...* tous, sauf V (seulement au Jour des Morts, où il le remplace par *Congregati sunt...*) ; mais les versets varient selon les diocèses.

- (14) Les deux bréviaires conservés à l'évêché de Quimper et chez les Bollandistes de Bruxelles n'ont pas l'office des morts.

Voici les neuf répons de notre manuscrit, avec leurs versets :

1) *Credo quod... V. Quem visurus...*

Ce premier répons avec ce verset est commun à tous les diocèses de la province ecclésiastique de Tours, sauf Saint-Pol-de-Léon qui depuis longtemps avait renoncé à son rite propre pour adopter celui de Paris.

2) *Qui Lazarum... V. Qui suscitasti...*

Ce répons avec ce verset n'est à la même place en Bretagne qu'à Saint-Brieuc et Tréguier (15).

3) *Domine quando... V. Commissa mea...*

Ce répons avec ce verset est commun à tous les diocèses bretons, et en cette même place, sauf à Tréguier (qui l'a en 4^e position) et à Saint-Pol (qui l'a en 5^e place).

4) *Heu michi... V. Anima mea...*

Nouveau répons commun à cette place à tous les diocèses bretons, sauf Tréguier et Saint-Pol, où il est en 3^e position.

5) *Ne recorderis... V. Non intres...*

Ce répons est avec ce verset et à cette place à Nantes et à Vannes.

6) *Peccantem me... V. Deus in nomine...*

Nous trouvons ici un premier élément caractéristique de notre usage : la place de ce répons avec ce verset, qui figure à toutes les listes bretonnes (sauf à Saint-Pol), mais en septième position.

7) *Memento mei... V. Et non revertetur...*

Deuxième répons caractéristique. On ne trouve ces mêmes répons et verset qu'à Saint-Pol-de-Léon, mais en 8^e place.

8) *Libera me, Domine, de viis... V. Clamantes...*

Saint-Brieuc et Saint-Malo ont ce même répons en cette même position.

9) *Libera me, Domine, de morte... V. 1. Dies illa... V. 2. Quid ergo... V. 3. Tremens... V. 4. Vix iustus... V. 5. Creator... V. 6. Quemadmodum tu illuminas lucernam meam, Domine Deus meus, illumina tenebras meas. [Dum veneris iudicare saeculum per ignem.]*

Ce répons est, surtout à la fin du Moyen Age, on ne peut plus commun ; les versets ne sont pas totalement stables dans les témoins d'un même diocèse. Mais le verset *Quemadmodum* (6 ici) est absolument inconnu par ailleurs. Cette troisième caractéristique apparaît donc comme la plus essentielle et exclusive de notre usage.

(15) Tréguier, avec la réserve marquée à la note 13.

Puisque nous avons ici affaire (d'après le calendrier) à un livre d'heures breton, et qu'il a un système de répons qui n'est celui d'aucun autre diocèse armoricain, faut-il en conclure par élimination qu'il ne peut être que de Quimper ?

L'examen du calendrier semble aller tout à fait dans ce sens. On y trouve quelques-uns des saints signalés par Duine (16) comme caractéristiques du calendrier liturgique du diocèse de Quimper : Gildas (29 janvier), Brigide (1-2), Guénolé (3-3), Yves (19-5), Gudwal (7-6), Thurian (13-7), Samson (28-7), Magloire (24-10), Malo (15-11), Corentin (12-12), Jacut et Guéthenoc (5-7). Mais il ne semble pas qu'y figurent les saints Alain, Alori, Corentin de mai, Connogan, Goulven, Guénaël, Guidon, Hervé, Maud, Mélaine, Méloir, Primel, Renan, Trémur, Tudual, Tujin.

Nous avons indiqué déjà que la série des antiennes de l'office de la Vierge est tout à fait différente de celle de tous les autres diocèses bretons (17), excepté Saint-Pol-de-Léon. L'office de la Vierge étant beaucoup moins ancien que celui des morts, on n'aurait pas à s'étonner qu'un diocèse voisin de Saint-Pol ait pu adopter celui de Paris, au moment où le Léon prenait en bloc toute la liturgie parisienne.

Saint Nicolas est en rouge (à ses deux fêtes) ; de même saint Patern, évêque de Vannes (20-5) et saint Guillaume, évêque de Saint-Brieuc (29-7) : il s'agit vraisemblablement de patrons ou de dévotions plus particulières de celle qui a fait faire le volume : celui-ci en effet, étant donné les particularités de ses offices des morts et de la Vierge, n'est certainement selon l'usage ni de Vannes, ni de Saint-Brieuc.

CONCLUSION

Nous ne pouvons pourtant affirmer avec une certitude absolue que nous avons découvert là un livre d'heures avec les caractéristiques de l'usage du diocèse de Quimper. Il pourrait en effet s'agir de celui d'une communauté bretonne autre qu'un diocèse. Les Trinitaires, ordre religieux né dans le diocèse de Meaux, ont adopté la série de répons des morts de ce diocèse, en modifiant seulement deux versets (ceux du 1^{er} et du 6^e répons). La collégiale Saint-Quiriace de Provins, au diocèse de Sens, s'est créée, au cours du Moyen Age, sa série propre, mais elle n'a modifié que deux répons de la série diocésaine qu'elle employait auparavant. Par contre la collégiale Saint-Pierre de Lille, du diocèse de Tournai, a une liste qui n'a rien de commun avec celle du diocèse. Alors nous pouvons être aussi en présence d'un livre d'heures selon l'usage d'une collégiale ou autre communauté bretonne. Sauf plus ample informé, il y a pourtant de très fortes chances qu'il s'agisse de l'usage diocésain de Quimper.

(16) *Inventaire liturgique...*, p. 203 et sq.

(17) Avec la double réserve du point d'interrogation pour Tréguier (cf. note 13) et de notre ignorance totale pour Vannes.

mer et marins d'ancien régime

JOACHIM DARSEL

La vie maritime sur les côtes du Léon sous l'Ancien Régime

LA PÊCHE

Ainsi que le révèlent la plupart des fouilles archéologiques, les Bretons, dès leur installation en Armorique et de même que les populations qui les avaient précédés, furent de grands consommateurs de poissons, de coquillages et de crustacés. La mer fut, vraisemblablement pendant plusieurs siècles, la principale source de leur ravitaillement, car, hier comme aujourd'hui, la majeure partie des habitants se trouvait établie sur une étroite frange littorale.

Au Moyen Age, d'innombrables pêcheries, sécheries et saleries jalonnaient nos côtes ; en Léon comme en Tréguier, comme en Pen-thièvre, en Cornouaille, aux pays de Vannes et de Nantes. La plus importante, en ce qui concerne notre sujet, était celle de Saint-Mathieu, créée par les seigneurs de Léon et exploitée primitivement par leurs hommes. L'appât du gain, ou les difficultés financières des derniers propriétaires de cet établissement, fit qu'ils le cédèrent à des Bayonnais ; non point parce que les marins bretons se désintéressaient de la pêche ou se montraient inaptes au grand commerce du poisson, mais parce que les étrangers s'étaient montrés les plus forts et derniers enchérisseurs. Lorsqu'il passa aux mains du duc Jean le Roux, ce dernier dénia tout droit aux Basques (1). Mais ceux-ci produisirent un acte de donation à leurs auteurs par les vicomtes de Léon de la sécherie de congrès et merlus de Saint-Mathieu contre le versement d'un cens annuel de

(1) La sécherie de « Plogonmelen » (Plougonvelin) demeura, pour moitié, propriété du vicomte de Léon, suivant l'acte de vente de 1275.

115 livres. Un accord intervint la veille de l'Ascension 1279 : contre une redevance de 125 livres par an, le duc consentit à garantir aux réclamants envers et contre tous, la paisible possession de ladite pêcherie ; il leur permit en outre de tirer annuellement de ses Etats 30 tonneaux de froment pour l'approvisionnement de la ville de Bayonne (2). Cette transaction ne fut point du goût des pêcheurs léonards qui manifestèrent leur mécontentement par de fréquentes violences (3). Finalement, les Basques se replièrent sur Ouessant où, dès 1279, ils avaient tenté d'établir un centre commercial ; en 1351, l'évêque de Léon voulait encore les en chasser !

La pêcherie de Saint-Mathieu n'intéressait point d'ailleurs que les seuls Léonards. Les bourgeois de Nantes en étaient devenus les actionnaires. Moyennant le paiement d'une rente annuelle de 200 livres, assise sur cet établissement et sur diverses maisons de leur ville, les ducs de Bretagne (entre autres Jean III, en 1332) leur avaient accordé le privilège d'acquérir, tenir et posséder des fiefs nobles, « *encore qu'ils ne soient nobles ny extraits de noble lignée* » (4).

Nos pêcheries, sécheries et saleries, sans disparaître totalement, subirent au XVI^e siècle le contrecoup de la découverte et de l'exploitation des bancs poissonneux des « Terres Neuves », et celui de la raréfaction de certaines espèces, morue et hareng notamment, à la suite des modifications de température subies par les eaux bretonnes. Rares furent cependant les armements à la grande pêche dans les ports du Léon, Roscoff, Pempoul et Brest, au cours des XVI^e et XVII^e siècles (5) ; ils furent presque abandonnés au siècle suivant (6).

(2) J. LABASQUE. *Etudes historiques sur la ville de Bayonne*. Bayonne, 1862-1875, 3 vol., t. II, p. 447.

(3) Arch. nat., I 240, n° 18. En représailles, le 28 août 1289, à l'instigation des Bayonnais, une troupe de pirates vint brûler et piller le port du Conquet.

(4) Arch. nat., G7 171. Supprimés en juillet 1554, ces privilèges furent rétablis aux Nantais par lettres patentes du 16 janvier de l'année suivante ; la pêcherie de Saint-Mathieu valait alors de 1 500 à 1 600 livres monnaie de Bretagne.

(5) Les pêcheurs et autres marins bretons eurent fréquemment à subir les attaques non seulement d'équipages étrangers mais aussi de rivaux français des ports de la mer du Nord et du Sud-Atlantique ; ce jusqu'au XVIII^e siècle. En 1554, le « Brave » de Saint-Pol-de-Léon, était capturé par des Basques sur les bancs de Terre-Neuve. En 1570, Mathieu Marzault, maître de la barque la « Françoise », du Poulven, en Kerlouan, qui voulait profiter de l'autorisation donnée par les princes huguenots de trafiquer librement et apporter à La Rochelle du beurre, du lard, du chanvre, etc. pour faire son retour en vins, était arraisonné par des Anglais venus au secours de la place. Son navire fut déclaré de bonne prise, en dépit de ses protestations ; à noter que Marzault, lors de l'enquête, reconnut avoir arboré « *pour paveneaux une gironde avec une croix noire au haut du mât, comme en ont les Bretons en temps de paix et en temps de guerre* ». (Arch. dép. de Charente-Maritime, B 174, amirauté de La Rochelle).

(6) Nous relevons les armements à Brest pour Terre-Neuve du « Père de Famille », capitaine Jean Lars (1688) ; du « Saint-Pierre », de Quimper, capitaine Jacques

Quant à la pêche côtière, elle fut de plus en plus délaissée au profit du cabotage. Dans le quartier de Brest, la rade et au dehors, au XVIII^e siècle, on prenait surtout de la sardine ; ailleurs, des turbots, soles, plies, bars, maquereaux, merlans, mulets, lieus, congres, éperlans, « poules de mer » ou saint-pierre, homards, huîtres, etc. (7). Mais cette pêche ne suffisait pas à l'approvisionnement local. La police de la vente était, d'autre part, fort mal assurée ; on mettait sur le marché du poisson avec son frai ou de taille ridicule (8). Dans les autres secteurs de l'amirauté de Léon, la pêche demeurerait peu active et peu productive. L'application trop rigoureuse par les officiers du siège des ordonnances réglementant l'usage du chalut et de la senne aurait découragé ou ruiné les marins.

Quoi qu'il en soit, un procès-verbal dressé en 1726 (9) nous fournit sur la flottille de pêche de l'amirauté de Léon les médiocres chiffres suivants :

— *Henvic* : 2 bateaux sans quille ni voile, avec 4 hommes et une senne.

— *Carantec* : 3 bateaux pour la cueillette du goémon.

— *Penzé* : anciennement gros centre de pêche à la « menusse » expédiée sur Vannes pour servir de rogue à la sardine (10).

— *Pempoul* : 2 bateaux pêcheurs à la grande traîne (11).

— *Roscoff* : 5 grands bateaux de 12 à 15 tonneaux, de 9 à 12 hommes, font la pêche du maquereau de dérive de mi-mai à fin-juillet ; 3 autres plus petits pêchent le poisson frais. Autrefois la pêche était importante. Les bateaux de Dieppe et autres lieux venaient dans les parages et salaient à bord. Ceux de Roscoff salaient en greniers dans de petites barques qu'ils expédiaient au Havre, Dieppe, Granville, etc. « *Ce commerce a cessé depuis que le poisson est devenu rare à la côte, ce que les pêcheurs bretons attribuent à la grande pêche que font*

Charray (1697) ; de l'« Alexandre », capitaine Béhec (1701) ; du « Saint-Hubert », capitaine Le Maître de La Porte (1701-1704) ; du « Saint-Claude », capitaine Kerléau-Chapeau, et du « Ryswick », capitaine Bernard de Basseville, tous deux de Morlaix (1713).

(7) Les bancs de Landerneau et de Plougastel étaient particulièrement riches ; mais malgré les protestations des riverains, on en expédiait de grandes quantités de vives dans les villes voisines pour les transformer en chaux.

(8) Arch. nat., Marine, C4 175.

(9) Arch. nat., Marine, C5 20, Procès-verbaux de la pêche en mer (1726).

(10) La « menusse » est du frai de poisson, ou du poisson minuscule. En principe, sa pêche était formellement interdite.

(11) *Ibid.* « Depuis trois ou quatre ans, les Pères Carmes de la Ville de Léon prétendent le droit de pêche et de récolte du goémon d'attache sur la roche nommée la Roche Arguet près l'île Notre-Dame... Les habitants de la paroisse de Tous-saints ont été traduits par eux au Parlement de Rennes où les Pères ont obtenu un arrêt de maintenue ».

les pêcheurs normands à l'embouchure du canal où ils la viennent faire dès le commencement du mois de mai avant que les grands lits, flots, bouillons et bande de maquereaux soient entrés dans la Manche ».

Neuf chaloupes pour la sardine à l'île de Sieck. Ce sont les canots et chaloupes des bâtiments marchands du port. Les négociants ont fait construire 3 presses dans l'île.

Il vient cependant encore à Roscoff 3 à 4 petits bateaux de La Hougue à la saison de la pêche. Ils y restent 15 à 20 jours au plus. Au début de la saison viennent aussi 7 à 8 gros, pontés, de 20 à 30 tonneaux, 15 à 20 hommes, de Sainte-Honorine et de Barfleur, qui prennent leur sel à Roscoff et se joignent aux autres pêcheurs normands. Les cultivateurs pêchent à pied.

— *Ile de Batz* : un bateau de pêche aux lignes. Abondance de lieus, bars, mulets.

— *Plouescat* : goémon et sable, pas de bateau de pêche.

— *Au Kernic* : labourage et... pillage des épaves.

— *Tréflez* : 5 bateaux goémonniers.

— *Goulven* : 2 bateaux goémonniers.

— *Plounéour* : 1 bateau goémonnier.

— *Guissény* : on se contente de récolter du goémon ; il n'y a plus de pêcheurs.

— *Trémeneac'h* : 6 bateaux pêcheurs et goémonniers. Pêcherie ou « goret » des Correjou de Tremeneac'h, au marquis de Kerouartz.

— *L'Armorique de Plouguerneau* : 3 bateaux pêcheurs de maquereaux à la senne.

— *Passage de Paluden* : pêcherie exclusive du marquis de Kerouartz.

— *Lannilis* : plusieurs bateaux goémonniers.

— *L'Armorique en Landéda* : un bateau pêcheur à la ligne.

— *Anse de Touladour* : 2 bateaux goémonniers.

— *Portsall* : 3 bateaux pêcheurs à la ligne ; ils ont abandonné les filets car la mer y est trop rude. Paniers, nasses, cages sont utilisés pour la capture des homards et crabes.

— *Argenton* : 2 bateaux à la ligne et aux « paniers ».

— *Porspoder* : 2 bateaux à Mazou, un à Melon ; pêche à la ligne des congres, raies, puis des maquereaux.

— *Portzpaul* : 3 petits bateaux à la ligne ; goémon.

— *Ploumoguer* : un bateau.

— *Le Conquet* : 4 bateaux pêcheurs à la ligne (raies, congres, vieilles, colins, etc., plus maquereaux à la saison). Aucun pêcheur à pied, « la côte étant battue de lames ».

— *Ouessant* : pêche autrefois très importante de congres et raies, à la ligne, de juin à fin septembre ; diminuée de plus de moitié. Congres et raies séchent au soleil : on les met en « paquets » que l'on porte à Bordeaux pour l'Espagne où il s'en fait une consommation considérable. Les raies servent aussi à la nourriture des habitants. Le commerce des lieus, traités comme le congre et expédiés sur Bordeaux, a cessé depuis quelques années ; 30 bateaux de pêche à Ouessant.

— *Molène* : 4 bateaux ; mêmes pêches qu'à Ouessant (congres, lieus, « posteaux » ou grandes raies, séchés et expédiés à Brest et Landerneau pour Bordeaux, puis en Catalogne et sur la côte d'Espagne). Le commerce a entièrement cessé depuis trois ou quatre ans faute de poisson.

— *Plougonvelin* : un bateau à lignes.

— *Le Portzic* : 2 petits bateaux à lignes.

— *Brest* : 25 chaloupes à sardines ; on sale à Brest ; grosse consommation locale. La pêche de poisson frais y est peu considérable (4 chaloupes).

— *Moulin Blanc* : un petit bateau.

— *Camfrout* : 2 petits bateaux.

— *Kerhor en Guipavas* : 6 petits bateaux.

— *Pouldu en Guipavas* : 2 petits bateaux.

— *Landerneau* : 4 bateaux de pêche, servant à la ligne puis au dragage des huîtres et à la cueillette des crevettes et des moules.

On dénombrerait dans le ressort 273 pêcheurs riverains et 9 pêche-ries.

Pêche du maquereau. — Vers le milieu du XVIII^e siècle, une quarantaine de bâtiments se livraient, du côté de Roscoff, à la pêche au maquereau. Ils comprenaient, pour une bonne moitié, des barques non pontées de 9 à 12 hommes d'équipage qui se rendaient à six ou sept lieues au nord-ouest de l'île de Batz où l'on tendait les filets. La pêche faite, on retournait le lendemain à Roscoff pour y vendre le poisson. Une bonne dizaine de ces barques provenaient de La Hougue, en Normandie ; elles se rendaient à Roscoff vers la fin du mois d'avril pour n'en repartir qu'à la fin de juin. Au cours de leur campagne, les unes et les autres prenaient environ 25 milliers de poisson. Celui-ci était vendu aux Roscovites qui le salaient en pile dans d'autres bateaux pour l'expédier ensuite au Havre et à Dieppe où il était mis en baril (12),

(12) *Ibid.* Chaque baril contenait 300 maquereaux environ. « La manière de saler les maquereaux à Roscoff est de leur remplir le ventre de sel, en y mettant autant qu'il en peut contenir, on le foule même avec une espèce de cheville de bois pour qu'il en soit plus exactement rempli ; ensuite on l'arrange dans le fond des bateaux par lits ou couches, en observant de semer légèrement du sel entre chaque lit de poisson ; et c'est là ce qu'on appelle saler le maquereau en pile ».

avec de la saumure, puis dirigé sur Paris, la Champagne et autres provinces de l'intérieur.

La pêche du maquereau était en outre pratiquée par 15 ou 20 bateaux pontés, du port de 20 à 50 tonneaux et de 12 à 20 hommes d'équipage. Presque tous venaient de Sainte-Honorine, de Barfleur, de Dieppe et autres ports de la côte normande. Ils arrivaient vers la mi-avril pour prendre du sel à Roscoff, excepté ceux de Dieppe qui se voyaient, depuis quelques années, dans l'obligation de s'en fournir chez eux avant de partir. Les marins normands troquaient les rogues de leur poisson contre le sel qu'on leur fournissait (13).

La plupart des pêcheurs utilisaient des filets et opéraient la nuit. Le maquereau pris à la ligne était moins estimé. Le poisson se vendait et s'achetait au cent (14) dont le prix variait de 2 à 5 livres en Bretagne ; de 4 à 10 livres en Normandie (15).

Droits seigneuriaux. — Si la pêche côtière et hauturière se trouvait, au XVIII^e siècle, en pleine décadence, les seigneurs riverains n'entendaient pas moins exercer encore ce qui leur restait de droits féodaux (16). Cependant, les officiers de l'amirauté de Brest n'osaient faire aucune vérification dans la rivière de Landerneau, attendu la prétention du duc de Rohan d'y jouir d'un droit de pêche exclusive et générale ; il passait ses baux à ferme sans le concours des magistrats du siège et se dispensait de déposer et d'enregistrer lesdits baux au greffe (17).

Le sieur de Bonrepos (Fontaine de Mervé) prétendait un droit de pêche prohibitive dans l'Elorn, « *depuis le commencement de sa terre jusque par le travers de la Croix de la Coutume* » et molestait les riverains qui s'y risquaient. Il avait établi un bouchot ou petit parc dont les officiers de l'amirauté ignoraient la consistance (18).

(13) Sept milliers de maquereaux donnaient une barrique de rogue qui servait pour la pêche à la sardine. Il s'en faisait à Roscoff un commerce considérable.

(14) A Roscoff, le cent était de 104 poissons ; de 132 à Dieppe, au Havre et autres ports de Normandie.

(15) SAVARY DES BRUSLONS. *Dictionnaire universel de Commerce*. Paris, 1748, 3 vol. Commerce de Bretagne, art. « maquereau ».

(16) Arch. nat., Marine, A1 71. Un arrêt du 24 mars 1733 porta destruction de quatre parcs dont il ne restait d'ailleurs que les vestiges : celui, situé sur la rive nord de la rivière de Landerneau, vis-à-vis l'église de La Forêt, des héritiers du sieur du Cosquer-Prigent ; celui du duc de Rohan, vis-à-vis la pointe du Vieux-Château ; celui des héritiers du sieur de Beaurepos, vis-à-vis ladite tour de Beaurepos ; celui du marquis de « Kerouërs » (Kerouartz), en « Treameach », au lieudit le Correjou, à la rive de l'est d'« Abreuvac ».

(17) *Ibid.*, C4 175. Ce droit de pêche était affermé 600 livres par an à divers particuliers.

(18) Ordre leur sera donné par Chardon, en 1781, de le visiter et d'en rendre compte au procureur du roi.

A La Forêt, dans la rivière, un « goret » sis à la pointe du Vieux-Château appartenait au duc de Rohan, à cause de sa principauté de Landerneau. Un autre, vis-à-vis l'église paroissiale était la propriété des héritiers du sieur du Cosquer-Prigent (19).

L'évêque-comte de Léon possédait un droit de pêche et de salage du poisson au port de Roscoff, en qualité de seigneur du lieu. Il y avait été maintenu par arrêt du 9 juin 1752. Ce droit consistait en 3 sous monnaie à prendre par millier de maquereaux salés ; 8 sous par tonneau de sardines (soit 16 milliers) ; le produit annuel variait de 30 à 36 livres. Ce droit n'était assujéti à aucune charge ; il était perçu par le commis greffier de l'amirauté qui en conservait la moitié pour honoraires (20).

(19) Arch. nat., Marine, C5 20.

(20) Le droit de l'évêque de Léon sur les pêcheries et saleries de Roscoff était très ancien. Le prélat disputait même au duc la propriété des poissons dits royaux échoués sur les grèves. En 1460, François II adressait un mandement à Jean Loret, sénéchal de Vannes ; à Guillaume Liziard, sénéchal de Cornouaille ; à Pierre Le Cozic, sénéchal de Treguer, et à Jehan de Coetnezre, sénéchal de Léon, de la part d'Olivier du Breil, procureur général, « à l'occasion d'une baleine jetée sur la coste du havre de Morlaix que les officiers du Duc avoient saisie comme poisson royal nonobstant quoy, l'Ev. de Leon, Jean Le Ny, son comme Roland de Penhoedic, son official M^e Jean de la Palue, son scelleur Hervé de Kerazien, son procureur Jehan du Cozkaer son receveur, etc. prirent par force avec assemblée de peuple... » Y était joint « Commandement aux bienamez cousins et feaux le S^r du Pont Capne de Mourelaix et le S^r de Penhoet » d'ouvrir information et de faire respecter les droits de l'évêque Guillaume Le Ferron. (Bibl. nat., fonds franc., 22318, p. 54, extrait du registre de la chancellerie). Les hommes d'armes dépêchés à Saint-Pol-de-Léon auraient fait preuve d'un zèle excessif, maltraitant les officiers de l'évêque et saccageant le palais épiscopal. Guillaume Le Ferron, terrorisé, se réfugia à Angers d'où il porta ses plaintes à l'archevêque de Tours et au pape. (A. DUPOUY. *Histoire de Bretagne*. Paris, 1932, p. 167).

En 1487, un autre prélat du Léon, Michel Guibé, ordonnait à ses recteurs de rappeler en chaire, les dimanches et jours de fête, l'obligation d'apporter les poissons royaux qui faisaient partie de sa mense épiscopale. (F. DUINE. *La Métropole de Bretagne*. Paris, 1916, p. 159).

La cour séculière de Léon, lors de ses généraux plaids de 1530, confirma par la bouche de Jehan Le Scaff, docteur ès lois, sénéchal de ladite cour, le 27 février, les droits de pêche et de banalité de l'évêque, après enquête menée par lui près des « seigneurs d'église » et des nobles bourgeois marchands demeurant à Saint-Pol, Roscoff, Pempoul et autres lieux de la juridiction. Ceux-ci confirmèrent la possession en droit des prélats du Léon, « de tout temps ancien et immémorial par tant de temps qu'il n'est mémoire d'homme du contraire d'avoir pescherie et sallerie des macquereaulx au bourg de Rosgoff et ailleurs en la juridiction de la dite court et de contraindre par eulx leurs receveurs, officiers, commis et depputés les marchans et pescheurs qui sallent lesdits macquereaulx de poier trois sols monnoye de chacun millyer que levant et apportent hors ladite juridiction » ; or de nombreux pêcheurs après s'être ravitaillés en sel et en vivre près des sujets de la seigneurie, omettaient de se rendre à la pêche et salerie, leur pêche faite, et de payer le devoir dû ; et aussi les marins et marchands étrangers qui venaient annuellement à la pêche et chargeaient et enlevaient du poisson sans acquitter ledit devoir près des receveurs ou de leurs commis. D'où l'ordonnance du sénéchal de ladite cour portant dé-

Jusqu'en 1738, le maire de Brest exerçait le droit de percevoir un demi-cent d'huîtres ou un poisson, de chaque barque qui abordait au port (21).

Eon, seigneur du Vieux-Châtel, rendant aveu, en 1764, pour la baronnie de Kerouzeré, déclarait un droit de sécherie à congrès sur le bord de la mer (22). En 1781, le duc de Lauzun, propriétaire de la baronnie du Châtel, percevait un droit de pêche et un droit de pêche sur les grèves dans l'étendue de sa seigneurie du Châtel, sans pouvoir cependant s'attribuer aucun droit exclusif de pêche ; soit à Plouarzel, 3 livres 10 sols par an ; à « Potzel » (Portsall ?), une lance et une paire de gants ; à l'Aber-Ildut, 5 sols quand la pêche avait lieu (23).

Récolte du goémon. — Administrativement, on distingue aujourd'hui trois sortes de goémon : le goémon-épave, le goémon de rive et le goémon de fond dont la coupe est réservée aux inscrits maritimes. Sous l'Ancien Régime, il n'était question que des deux premiers qui constituaient d'excellents engrais surtout par leur teneur en azote et en potasse et qui contribuèrent à fertiliser le pays de Léon (24).

Le goémon-épave ou goémon de jet, autrement dit les algues arrachées et abandonnées par la mer sur les grèves appartenaient au premier occupant. C'était là un principe général, confirmé par l'article V, titre X, livre IV, de l'ordonnance de 1681 : « *Permettons... à toutes personnes de prendre indifféremment, en tout temps et en tous lieux, les Vraicqs jettez par le flot sur les grèves, et de les transporter où bon leur semblera* ».

Ce principe subit une dérogation curieuse en ce qui concerne l'île de Batz. Un arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 1687, vint maintenir, en effet, les habitants de « Baspaul » en la perception, jouissance et disposition des goémons flottants qui abordent les grèves et rivages de ladite île, et porter défense à ceux de « Treffgondern » et

fense à tous pêcheurs et maîtres de barques qui viendront à ladite pêche et charger du poisson sans en informer les dits receveurs ou commis du temps où ils commenceront à charger et saler en leurs navires ; et aux pêcheurs de prendre et emporter du sel avec eux dans leurs « pynaces » sans prendre l'engagement près des receveurs et commis de revenir à la pêche pour payer ledit devoir, à peine de 10 livres monnaie d'amende à chaque fois. (A. RAISON DU CLEUZIOU. *Archives du château de Lesquiffiou*. Saint-Brieuc, 1903, p. 32).

(21) P. LEVOT. *Histoire de la ville et du port de Brest*. Brest, 1864, t. I, p. 228.

(22) Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 1724.

(23) Arch. nat., Marine, C4 175.

(24) H. BOURDE DE LA ROGERIE. *Inventaire sommaire des archives départementales du Finistère*, série B, t. III, introduction, p. CCXXXVII, note 1 : « *Cet engrais est si apprécié qu'il a donné lieu à de singuliers abus. L'autorité judiciaire dut plusieurs fois interdire aux insulaires de Molène de vendre aux habitants du continent des cendres de varech fortement mélangées avec de la terre. On dut prendre des mesures pour les empêcher d'exporter ainsi tout le sol cultivable de leur île ; en 1765, le directeur de l'exploitation était le recteur de Molène* ».

autres paroisses de la terre ferme, de prendre ni transporter lesdits goémons ni de troubler à l'avenir lesdits habitants de l'île de Batz sur la disposition d'iceux, à peine de 1 000 livres d'amende et de confiscation des bateaux et des attelages (25).

Le goémon qui adhérerait aux rochers, ou goémon de coupe, ne pouvait être récolté que par les habitants de la paroisse sur le territoire de laquelle se trouvaient les rochers. Sa cueillette fut, de tous temps, « *l'occasion de multiples contestations, car il est souvent difficile de reconnaître la paroisse à laquelle appartiennent les rochers et il est plus difficile encore de réprimer les déprédations commises loin du rivage* » (26).

L'ordonnance de 1681 porta défense aux riverains de couper les algues de nuit et hors les temps réglés par la délibération de leur communauté (27), de la cueillir ailleurs que dans l'étendue des côtes de leurs paroisses et de les vendre aux forains ou porter sur d'autres territoires, à peine de 50 livres d'amende et de confiscation des chevaux et charrettes. Il était interdit aux seigneurs des fiefs voisins de la mer de s'approprier la moindre portion de rochers où croissait le goémon, d'empêcher leurs vassaux de l'enlever dans le temps où la coupe serait ouverte, de rien exiger pour leur en accorder la liberté et d'en donner permission à d'autres, à peine de concussion (28). Ces dispositions furent confirmées par arrêt du 28 juin 1734 et par une déclaration du 30 octobre 1772 qui fixa aux trois premiers mois de l'année l'époque de la coupe et renouvela la défense de vendre la récolte dans l'intérieur des terres. Cette dernière mesure donna lieu à des protestations de la part de presque toutes les paroisses maritimes du Léon ; le recteur de Plouescat estimait à 5 000 livres le dommage causé à ses paroissiens (29).

La décision de limiter aux seuls mois d'hiver la cueillette des algues, l'émulation ou la rivalité entre les paroisses voisines de la mer

(25) Arch. nat., Marine, A3 3. Les habitants des paroisses continentales n'en continuèrent pas moins à empiéter sur les droits des insulaires, mais furent toujours condamnés. « *Les privilèges de Batz ont été reconnus par les tribunaux de Morlaix et de Quimper les 11 avril et 14 juin 1844. Ces deux jugements ayant été annulés par la Cour de cassation le 1^{er} août, le tribunal de Saint-Brieuc, devant lequel l'affaire avait été renvoyé, donna raison aux insulaires le 21 octobre suivant* ». (H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. CCXXXVI).

(26) H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. CCXXXVI.

(27) Ordonnance de 1681, livre IV, titre X, article 1^{er}. Les habitants des paroisses voisines de la mer étaient tenus de s'assembler le premier dimanche du mois de janvier de chaque année, à l'issue de la messe paroissiale, pour régler les jours auxquels devrait commencer et finir la coupe du goémon croissant sur leur territoire.

(28) *Ibid.*, article IV.

(29) H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. CCXXXVI.

furent, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, dans certains cantons du Léon, la cause d'incidents nombreux et d'accidents parfois tragiques.

L'abbé Branellec, recteur de Landunvez, écrit le 25 février 1775 au procureur du roi à l'amirauté :

« L'arrêt qui fixe la coupe du goémon aux mois de janvier, février ou mars gene si fort les armoricains qu'ils crient tous qu'on les ruine. On ne peut sécher le goémon en ce temps, c'est encore le tems des semences chez nous. La saison est rude, toutes leurs juments sont plaines, etc. Enfin je ne puis me refuser à vous exposer leurs cris et à vous prier de vouloir bien leur permettre la coupe environ la St. Marc a l'ordinaire... »

Le 1^{er} janvier de la même année, le corps politique de la paroisse de Plouarzel avait déclaré *« qu'il aimoit mieux abandonner le guezmon noir, c'est-à-dire contre roches, que de s'exposer au danger evident de se noyer, sur tout ne pouvant espérer d'en proffiter dans cette saison »*. C'est que la pêche aux algues était parfois marquée par de pénibles accidents. Une requête en liquidation de succession du 10 avril 1729, adressée aux juges de l'amirauté de Brest par Françoise Squin, veuve communier d'un sieur Chapplain, maître de la gabarre la « Marguerite », de Plouénan, de 7 tonneaux, nous apprend que le 2 mars précédent cette gabarre avait fait naufrage près de l'île Callot, alors qu'elle allait à la recherche du goémon flottant. Sur 21 personnes qui se trouvaient à bord, 13 furent noyées, dont le patron (30).

LE TRAFIC MARITIME

Le premier élément du trafic maritime de la Bretagne, son premier article d'exportation fut incontestablement le poisson (congre, maquereau, hareng, sardine, merlu) salé ou séché. Puis vinrent les produits du sol et les toiles. L'éveil du Léon au grand commerce est très ancien. Saint-Mathieu et Le Conquet se révélèrent fort tôt d'indispensables escales de la navigation atlantique (31), cependant qu'à partir de

(30) Bibl. nat., Nouv. acq. franç., 10574, f^o 295-296.

(31) F. DUINE. *Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de la Bretagne jusqu'à la fin du XII^e siècle*. Paris, 1922, p. 46, note 2.

Aux *Gestes* des évêques de Hambourg, par Adam de Meissen, écolâtre de Brême, mort vers 1076, une scolie note que la durée du passage de Prawle, non loin de Plymouth, à la pointe Saint-Mathieu est d'un jour ; et que la durée du voyage de ce lieu à Ferrol, près de Saint-Jacques-de-Compostelle, est de 3 jours et de 3 nuits.

Les plus humbles ports du Léon étaient utilisés par les navigateurs étrangers tantôt comme aiguades, tantôt comme centres d'échanges. Ainsi de « Kyvenois » ou « Kymenois », alias Quéménès, une des îles Molène. Pendant le carême de 1292, une rixe éclata près de sa fontaine, entre un matelot bayon-

Saint-Mathieu s'exerçait la police maritime du seigneur comte ; ce, vraisemblablement à la fin du XII^e siècle (32). Dès le dernier quart du siècle suivant, des receveurs ducaux étaient établis à Saint-Mathieu (33), cependant que des agents commerciaux bretons s'installaient à l'étranger (34).

naïs et un normand. Ce dernier tomba, frappé d'un coup de couteau ; ses compagnons jetèrent le grappin sur le navire basque, coupèrent le mat et exterminèrent l'équipage (LA RONCIÈRE, *Histoire de la marine française*, t. I, p. 324).

En 1312, à la prière du roi d'Angleterre, le duc de Bretagne donna ordre au sénéchal de Léon de libérer le maître de l'équipage du « Lyon », de Harwich, navire d'une valeur de 200 livres sterling, chargé de marchandises estimées la même somme prises en l'île de « Kyvenois » (« *insula maris Britannie* ») et capturé par des marins du Conquet et autres lieux. (Y. RENOARD. *Rôles gascons*. Paris, 1962, t. IV, p. 193-194, n° 689 [1311-1312]).

- (32) Bibl. nat., fonds franç., 14396, f° 184 et suiv. Les droits maritimes du comte de Léon sont attestés, bien avant les acquisitions du duc Jean le Roux, d'abord par les « rôles » d'Oléron, lesquels déclarent, en leur article XIII, que les droits de remorquage (« touages ») et de pilotage côtier (« *petis lamens* ») sont à la charge des marchands « *puisque l'on passe l'ille de Bas en Leon* ».

D'autre part, un article joint aux très anciennes coutumes de Bretagne intitulé « *Ordonnance pour quoy le Vicomte de Léon eut coutume et les seaulx sont à Saint Mahé en Léon* » précise ces mêmes droits en les justifiant. La rade de Saint-Mathieu fut, de tout temps, un poste de relâche obligatoire pour tous les bâtiments en charge ou sur lest, à destination du golfe de Gascogne ou en revenant ; ils s'y ravitaillaient en vivre frais dans l'attente des vents favorables. Mais comme il s'y trouvait fréquemment des équipages appartenant aux diverses nations de l'Europe, afin d'éviter tout incident entre eux et d'assurer la police de la baie ainsi que la sécurité de la navigation jusqu'au delà du Raz, les seigneurs de Léon entretenaient une flottille de barques armées dont l'entretien était assuré par le produit de la délivrance des « seaulx ». Nul ne pouvait se dispenser d'en prendre. Toute nef qui s'en trouvait démunie était passible de confiscation en quelque lieu qu'elle pût se trouver. Cf. M. PLANIOL. *La Très Ancienne Coutume de Bretagne*. Rennes, 1896, p. 465-468.

L'existence d'un trafic régulier, non seulement le long des côtes bretonnes, mais dans la Manche orientale et l'Atlantique, en ce même XIII^e siècle, se trouve confirmée par l'article XVIII des « rôles » d'Oléron qui fixe la ration des marins de Bretagne qui font les voyages de Bordeaux.

Art. XXXIII : « *Un locman prend une nef à mener à St Malou ou à Bréhat ou ailleurs ; se il fault, et la nef s'empire par faulte que il ne la sache conduire, et les marchans ayant domage, le locman est tenu a desdomager, se il a de quoy* ». (Bibl. nat., fonds franç., 14396).

- (33) A. DE LA BORDERIE. *Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne (XI^e, XII^e, XIII^e siècles)*. Rennes, 1888, p. 286 et 292). Henri Gueguenou est receveur des « brefs » ou « sceaux » et de la coutume au port de Saint-Mathieu en 1286-1288. Il aura pour successeur Guillaume Morvan.
- (34) La plupart des historiens citent, complaisamment, la présence à la fin du XIII^e siècle, d'un Bayonnais à Saint-Brieuc ; d'un Florentin et d'un Basque à Quimper ; d'un Génois à Guérande... Ils oublient de mentionner celle d'unités bretonnes dans la « *Wine fleet* » de Jean sans Terre, en 1216 (Cf.

La guerre de succession de Bretagne et les contrecoups de la guerre de Cent Ans ne ralentirent que fort peu l'essor du commerce maritime breton en général, léonard en particulier ; à l'exception du port de Brest, que se disputaient les deux partis, où les gouverneurs anglais rançonnaient les navires et s'emparaient du poisson des sécherries, soi-disant pour ravitailler la garnison du château, en réalité pour en faire commerce ; le petit trafic de vins, toiles, beurre, suif qui s'y effectuait fut abandonné par les marchands de Bretagne et d'outre-Manche. En revanche, comme la plupart des maîtres de barques, faute d'instruments nautiques, naviguaient à vue, les havres du Léon, avant le Raz, se trouvaient être des postes de relâche où l'on embarquait des marchands, des facteurs, des pilotes ; mais c'étaient aussi les débouchés naturels d'un arrière-pays fertile qui échangeait ses produits contre le sel, le vin, l'huile, qu'on lui apportait (35).

Au xv^e siècle, le trafic maritime breton affirme ses dimensions internationale ; et le Léon ne demeure pas en reste. Le Conquet arme des bâtiments de 80 à 100 tonneaux qui vont chercher du vin à Bordeaux et à La Rochelle, du sel à la baie de Bourgneuf-en-Retz pour les porter en Picardie, en Flandre ou en Angleterre (36). A l'Aber-Ac'h, aux Correjou, à Porz-Moalleuc abordent des « carvelles » et des « batiels » chargés de pipes de vin, de ballots de toiles, de lard qu'ils distribuent dans les ports voisins puis repartent vers La Rochelle avec du bœuf salé, de l'avoine, du gruau (37). Les receveurs des droits ducaux

R.-G. MARSDEN. *Documents relating to law and custom of the sea*. Londres, Navy Records Society, 1915, t. I, p. 2-3). Et celle d'une très importante colonie armoricaine, installée au bourg du Roi, à La Rochelle, dès le premier quart du xiii^e siècle : colonie où figurent des originaires du Léon (Cf. *Le serment de fidélité des habitants de La Rochelle au Roi de France en 1224*, dans *Archives historiques du Poitou*, t. XX, 1889, p. 232-261). Et celle de nos pêcheurs, de nos facteurs, de nos commissionnaires ou de nos commerçants en Cornwall, au pays de Galles, dans la péninsule ibérique (où San-Lucar-de-Barameda possède un quartier breton), etc.

- (35) Les coutumiers de Harfleur et de Leure (1387) mentionnent les voyages de maîtres et de marchands léonards.

Arch. dép. d'Ile-et-Vilaine, 1 F 1111. Un fragment de comptes du receveur ducal du Léon pour 1394 cite de nombreux navires sortis des trois « aber », d'Argenton, Paluden, Portsall, Ouessant, pour Bordeaux et l'Angleterre avec poisson sec, blé, porc vifs, viande salée.

- (36) *Archives historiques du Poitou*, t. L, 1915. Les registres de la Comptablie de Bordeaux pour les années 1482-1483 portent les noms de 8 navires du Conquet ; 4 de Brest ; 4 de Saint-Pol-de-Léon ; 3 de Landerneau.
- (37) Arch. de Mme de Poulpiquet de Lesmel ; renseignements communiqués par le docteur Dujardin, de Saint-Renan, et extraits des registres d'Olivier Mazéas, sieur de Lesmel, receveur en ces ports des droits ducaux (1498).

Sur 23 navires du Léon ayant fréquenté le port de Poole, au comté de Dorset, de 1478 à 1519, 8 proviennent de Saint-Pol ; 9 de Portsall. (H. Tou-

d'entrée et d'issue sur les marchandises et de « brefs de mer » sur les navires se sont multipliés ; on en compte une trentaine, de Champtocé à Dahouët ; entre l'Arguenon et le Couesnon, opèrent les officiers du Penthievre (38). Les relations commerciales avec La Rochelle, Bordeaux et la Gascogne, le trafic du vin surtout, bénéficient de la protection d'un « convoi de mer » qui, trois fois l'an, met à la voile dans le chenal de Saint-Mathieu (39). A ces activités s'en ajoute une autre, tout aussi importante : la location par les armateurs bretons de leurs

CHARD, *Le commerce maritime breton à la fin du Moyen Age*. Paris, 1967, p. 251, note 146).

Dans le même temps, les échanges commerciaux de la Bretagne s'intensifient et s'étendent : exportations massives de poisson séché ou salé (congres, merlus, raies) pour Avignon ; de harengs et de sardines vertes (salées) ou caquées (pressées) vers l'Angleterre ; mais aussi des vins, des toiles, du sel, jusqu'à Bruges. (M. MOLLAT. *Le commerce maritime normand à la fin du Moyen Age*, Paris, 1952, p. 109, 113, 129, 131, etc.).

- (38) Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 2971, Pancarte des ports de Bretagne.

Jean Droniou est receveur ordinaire d'« Acrelêon » (réminiscence de l'ex « pagus achmensis », archidiaconé d'Ach, entre l'Aber-Benoît et l'Elorn) et bailleur des brefs à « Saint-Mahé », de 1415 à 1427 ; il aura pour successeur Hervé Maucazre (Bibl. nat., Clairambault, 873). En 1462, Pierre Forget est receveur pour les ports de Landerneau, Daoulas et l'Aber-Ac'h ; Alain Le Bihan, pour la châtellenie de Brest, Saint-Renan et Mulguen (alias le Goulet) (Arch. nat., G7 171). On retrouve Pierre Forget receveur de « St Paul » en 1482 ; Olivier Mazéas, sieur de Lesmel en « Guikerne » (Plouguerneau) est receveur à l'Aber-Grach, Corréjou et Porz Moalleuc en 1498 (Arch. de Mme de Poulpiquet de Lesmel).

Si nous avons adopté la graphie « Ac'h » pour désigner cet Aber, c'est qu'elle correspond, à notre avis, à la toponymie ancienne. « Groac'h » ou « Vrac'h » serait l'œuvre de quelque clerc imaginatif, car le nom de la rivière ne peut être que l'« Ac'h ». D'où les noms de « Kastell Ac'h », de « pagus achmensis » devenu l'archidiaconé d'Ac'h. A l'époque ducale et même au xvi^e siècle, le pays s'appelle « Ack-Léon » corrompu en « Acrelêon ». Ainsi, entre 1420 et 1424, Hervé Le Maucazre est-il receveur d'Acrelêon (Bibl. nat., Clairambault, 873, I, A.B., f^o 245-246).

Dans la préface du *Catholicon* de Jehan Lagadeuc (3^e éd., 1521) il n'est point question du « Havre de la Fée », mais du très célèbre et fort vieux port Aber d'où s'exportait de nombreux produits alimentaires : « *ex celeberrimo Abre vetule portu multa exportans necessaria alimenta...* »

- (39) L'organisation d'une escorte de protection pour la flotte du vin, fut définitivement mise au point dans le cours du xv^e siècle. Une douzaine de bâtiments armés, montés de 1 500 homes d'équipage, tenaient la mer, de six à huit semaines, du 15 septembre au 15 novembre ; du 15 janvier au 15 mars ; du 1^{er} mai au 15 juin. Les frais de mise-hors étaient couverts par un droit d'un vingtième *ad valorem* sur les vins importés ; et d'un quarantième sur ceux destinés à l'exportation. Cf. J. DARSEL, *La protection des flottes du vin au Moyen Age dans la Manche et dans l'Atlantique*, dans *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques* (avant 1610), Paris, 1957, p. 189-195.

La valeur des vins ramenés en Bretagne de La Rochelle, Bordeaux et Bayonne peut être estimée, d'après le produit des fermes, à 200 000 livres environ par an (Dom MORICE. *Preuves*, III, col. 1121-1122). « *Le convoi était*

navires, maîtres et équipages à toute l'Europe marchande. Ils assurent la fonction internationale de « rouliers des mers », fonctions dont ils conserveront le monopole pendant trois siècles (40). Anglais, Basques, Bordelais, Espagnols, Flamands, Normands, Poitevins, Portugais, etc. affrètent les barques de Landerneau, du Conquet, des « Aber », de Pempoul et Roscoff pour transporter des vins, des toiles, des draps, des céréales, du fer, du poivre, du sucre, des fruits secs, du pastel (41). Dans le même temps les transactions s'intensifient entre nos négociants et leurs clients traditionnels de la péninsule ibérique (42) ; les Roscovites (Pierre Forget, Yvon Bochet, Olivier de La Boëxière, Pierre Perault), sont associés aux opérations des Coatanlem, de Morlaix (43).

Au XVI^e siècle, les armateurs léonards se lancent dans des expéditions lointaines. Ils font la pêche et la troque à Terre-Neuve et s'en vont chercher au Brésil du bois de teinture à l'intention des drapiers normands ; non sans risques d'ailleurs. En 1527, trois navires de Pempoul sont coulés dans la baie de Todos-Santos par les Portugais ; ils appartenaient à Yvon de Coetcongar, François Kerret, Mathurin Tournemouche, Jean Bureau et Jean Jamet. Des marins survivants, les uns furent pendus, les autres, enterrés jusqu'au cou, servirent de cible aux arquebusiers lusitaniens (44). Les relations commerciales les plus im-

donc, avant tout, un moyen d'approvisionner la Bretagne en vins et d'assurer par là une des plus belles ressources financières du duché par la perception d'impôts sur les boissons » (M. PLANIOL. *Histoire des institutions de la Bretagne*, t. VI, chap. V, p. 58 [ms]).

(40) Cf. M. MOLLAT, *op. cit.*, p. 111. Dans le dernier quart du XV^e siècle, les Bretons assurent presque seuls les échanges entre la Bretagne et la Normandie.

(41) H. TOUCHARD, *op. cit.*, p. 81, 84, 128, 176, 182, 183, 245, 294... En l'an 1500, on estimait à 2 000 le nombre des navires du duché ; les trafiquants de tous les pays y trouvaient toujours des bâtiments disponibles pour les voyages les plus divers.

(42) Ces transactions sont signalées dès le XIII^e siècle dans son *Livre des Manières* par Etienne de Fougères, chapelain de Henri II, roi d'Angleterre, élu évêque de Rennes en 1168. Elles furent resserrées par les ducs de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles lors de traités passés avec la Biscaye, la Castille et le Léon.

(43) Leur concitoyen, Tanguy Marzin, négociant, armateur et corsaire, fut anobli en 1480 par le duc de Bretagne et devint sieur de Coatélan. Sa famille, dont l'étoile avait pâli, fut déboutée lors de la réformation de 1669 par les conseillers du parlement de Rennes qui témoignèrent, en la circonstance, d'une odieuse partialité.

(44) Cf. LA RONCIÈRE. *Histoire de la marine française*, t. III, p. 279. Dans une supplique adressée au roi à l'occasion de ce massacre, les armateurs de Saint-Pol-de-Léon revendiquèrent l'honneur d'avoir été les premiers Européens à commercer avec le Brésil. « L'hostilité vigilante des Portugais, l'indifférence du roi de France, la modicité des ressources des armateurs bas-bretons empêchaient ces entreprises coloniales de prendre un aussi bel essor que celles des marchands de Dieppe et de Honfleur ; elles furent peut-être aussi entravées par la trahison de l'amiral Philippe Chabot qui put aisément servir en Bretagne les intérêts du Portugal car il était l'un des plus riches seigneurs de la province et possédait les gouvernements de Brest et de Concarneau » (H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. CLIX).

portantes du pays de Léon étaient alors celles qu'il entretenait avec le Pays basque et l'Espagne où s'exportaient des toiles et d'où s'importaient des vins et de l'huile (45). Interrompues pendant les guerres de Religion, elles furent de nouveau autorisées par lettres patentes du 17 mai 1595 et s'étendirent aux îles Canaries (46). Enfin, les armateurs léonards continuent à louer leurs navires avec leurs équipages aux étrangers les plus offrants (47).

Le XVII^e siècle voit l'éveil commercial de Brest consécutif à la création de son arsenal et à l'extension de sa population. Mais un éveil timide, contrecarré, hier comme avant-hier, par l'autorité despotique des représentants de la marine royale qui accaparent, à leur seul profit, les installations portuaires des deux rives de la Penfeld. A la fin du XVII^e siècle, cependant, quelques négociants brestois entretiennent des relations avec divers ports de France, de Hollande, d'Angleterre et d'Espagne. Mais la guerre de la Ligue d'Augsbourg porta un rude coup au trafic maritime du Léon en interdisant l'importation des draps et étoffes que l'on troquait contre des toiles dans les pays précités (48).

- (45) Cf. A. PLAISSE. *Le commerce du port de Brest à la fin du XVI^e siècle*, dans *Revue d'histoire économique et sociale*, 1964, t. XLII, n° 4, p. 499-545.

A la fin du XVI^e siècle, Brest reçoit d'importantes quantités de vin que lui apportent des barques de l'armement local mais surtout de Penmarc'h, Audierne, Le Conquet, Crozon, des Aber, du Morbihan, d'Olonne. Il reçoit aussi du sel par des navires du Conquet, de Mesquer, du Croisic, de Crozon. De son côté, Brest exporte vers l'Angleterre des toiles, du sel et des poissons secs. A l'occasion de ce trafic, il est perçu à Recouvrance un « devoir » qui s'élève à 2 écus par tonneau de vin ; à 30 sous par muid de sel ; à 3 écus un tiers par fardeau de toiles.

Dans un état du trafic du port de Saint-Malo pour 1592, nous relevons dans les six premiers mois de l'année, l'entrée de 8 barques du Conquet ; de 7 d'Ouessant ; 4 de l'Aber-Ildut ; tous porteurs de toiles, sel et poissons secs.

- (46) Grâce aux marchands ou commissionnaires installés sur place. Cf. H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. CLX : « *Les registres des décès (de Roscoff) ont conservé les noms de quelques marchands qui moururent à l'étranger, où les avaient appelés les nécessités de leur commerce : Laurent Omnès, en Flandre (1612) ; Tanguy Prigent et Alain James, en Espagne (1612) ; Henri Geffroy, aux Canaries (1614)* »

- (47) E. GOSSELIN. *Documents... pour servir à l'histoire de la marine normande*. Rouen, 1876, p. 78.

En 1526, Jaspar Centurion, marchand génois établi à Rouen, un des plus importants de la place, charge sur le « Jacques » de Saint-Pol-de-Léon, capitaine Lemenu, 805 muids de sel, mesure de Brouage, pour les mener en l'île de Zélande et livrer à Anvers, à raison de 8 livres par cent de sel pesant. Et en cas de perte de navire par fait de guerre, Centurion s'oblige à payer pour le prix du navire, son artillerie et ses apparaux, la somme de 2 800 livres.

- (48) Arch. nat., H 1388 17 C, mémoire de Nointel (1698).

Les autres éléments du commerce léonard étaient les chevaux (importantes transactions en temps de guerre aux foires de La Martyre, du Folgoët et de Lanhouarneau) et le papier, débité par Morlaix pour l'Angleterre.

Suite à un arrêt du Conseil des finances du 22 avril 1664 prescrivant aux officiers des cours royales de procéder au dénombrement et à la description de tous les navires existant dans leur ressort, il fut déclaré : 2 barques à Saint-Pol-de-Léon (Pempoul) ; 15 navires à Roscoff ; 9 à Landerneau ; 2 barques à Pontusval ; 2 à Portsall ; 9 à Molène ; 33 à Argenton ; 19 à l'Aber-Ildut ; 34 barques pontées, 6 non pontées et 3 barques de pêche au Conquet ; 10 gabarres à Brest. Soit 144 bâtiments, dont 117 de plus de 10 tonneaux (49).

Au cours de sa brève existence officielle — très exactement un siècle plein — l'amirauté de Léon ne connut qu'une activité intermittente, contrariée par les guerres et par les exigences des armements royaux. L'accès de Brest demeurerait difficile, car après avoir doublé la Pointe, il fallait éviter la Rose, dangereux écueil émergeant à l'entrée du chenal. Le port de commerce se limitait, sur la rive droite de la Penfeld, au quai de la Fosse tout au long duquel chaque maison, serrée contre ses voisines, abritait au rez-de-chaussée qui une taverne où les équipages faisaient bouillir leur « chaudière », qui un magasin d'armement où se débitaient tous les gréments nécessaires aux navires. Sur un espace fort exigü servant d'entrepôt aux uns, de débarras aux autres,

(49) Bibl. nat., Cinq-Cents de Colbert, 199, f° 261 et suivants, enquête de 1664. L'état des vaisseaux et barques du port de Brest appartenant aux marchands de Brest et de Recouvrance est détaillé comme suit (ils ont été, pour la plupart construits dans la rivière du Faou) :

Une barque de 28 tx, au sieur du Pouldu, naviguant entre Brest, Bordeaux et La Rochelle ; autre de 28 tx, à Jean Le Map, armée pour La Rochelle et l'Angleterre ; autre de 16 tx, au même, maître Mathieu Jezecquel, du Conquet, allant de port en port ; flûte de 60 tx, à Laurence Hubac, maître Yvon Le Guicanton, pouvant être armée de 6 canons ; barque de 14 tx, à François Riou, qui en est le capitaine, armée pour La Rochelle et Bordeaux ; autre de 30 tx, à Yvon Le Dall et consorts, pour *idem* ; autre de 13 tx, à Nicolas Ellez, pour *idem* ; autre de 4 tx, au sieur Trevisquin, pour *idem* ; autre de 26 tx, au sieur de Keranvouy, pour Irlande ; autre de 22 tx, à Jean Lars, pour Bordeaux, La Rochelle et Hollande ; autre de 38 tx, au sieur de Rives, pour *idem*.

En construction sur les chantiers de Hubac, deux bâtiments de 28 et 150 tx.

Le rapport mentionne des navires d'« ancienne fabrique », tels ceux bâtis par Yves Le Vigouroux en la rivière du Faou ; et ceux de « nouvelle fabrique », dûs à Laurence Hubac, charpentier du roi. Les premiers, de 26 tx, 33 pieds de quille, 12 1/2 de bau et 7 de creux ; les seconds, de 22 tx, 22 pieds de quille, 10 de bau et 8 de creux.

Dans le port se trouvent deux vaisseaux du roi : le « Vendosme », de 1 600 tx, et une frégate de 800 tx en cours d'achèvement par Hubac.

Arch. dép. du Finistère, B 2357. Un état de la recette faite par le duc de Chaulnes, gouverneur et amiral de Bretagne, au sujet des congés de navigation délivrés par son ordre entre le 11 août 1674 et le 26 octobre 1675 énumère 80 navires dont : 45 de 10 à 20 tonneaux ; 30 de 21 à 30 ; 5 de 31 à 35 ; ils appartiennent : 25 au port du Conquet, 24 à celui d'Argenton ; 14 à l'Aber-Ildut ; 2 à Portsall ; 1 à Brest ; 1 à Meslon ; le port des 13 autres n'est pas indiqué.

se tenait un marché deux fois par semaine ; on y réparait les bateaux du passage près de la cale d'embarquement toute proche. Bref, il y régnait un tel encombrement et un tel désordre que les maîtres de navires se plaignaient constamment de ne pouvoir charger ni décharger leurs marchandises (50). Ajoutons que les postes d'amarrage et les organeux étaient, pour la plupart, utilisés par les bâtiments de guerre.

Dans de telles conditions, l'avenir de Brest, port de commerce, demeurait aléatoire ; bien pis : son asphyxie s'annonçait, irrémédiable. Le sieur de Clerville en 1667, Vauban en 1683, l'intendant de la marine des Clouzeaux en 1697, avaient réclamé l'établissement d'un port de commerce distinct du port militaire (51) et choisi son emplacement dans l'anse de Porstrein. Mais la réalisation de ce projet ne fut décidée, par décret impérial, que le 24 août 1859. Et jusqu'à cette date, et bien plus tard encore, le trafic maritime de Brest se borne à ravitailler la population locale (52) et à fournir l'arsenal en bois, fer, toiles, brai, goudron, artillerie, armes diverses et munitions (53). Les navires affec-

-
- (50) Arch. nat., Marine, B3 638. Le 6 juin 1777, Lunven de Coatiogan, avocat et procureur du roi, et Guibert de La Salle, lieutenant général de l'amirauté, exposent au ministre les constantes violations de l'ordonnance de la marine de 1681 (article 7 des ports et havres) et de l'ordonnance du siège du 12 juillet 1775. Des particuliers abandonnent sur les quais de Brest et Recouvrance des pierres, bois et autres matériaux. Le commerce y dispose d'un espace libre d'autant plus réduit que le roi s'est emparé de la plus grande partie des lieux pour l'agrandissement de son arsenal ; d'autre part, quantité de retailles de pierre sont tombées ou ont été jetées dans le port. Le commerce local, par leur organe, réclame qu'à l'avenir on fasse régner l'ordre sur les quais.
- (51) Bibl. nat., Nouv. acq. franç., 10580, f° 109 (papiers du Dr Corre). L'intendant des Clouzeaux avait proposé de couler à fond, sous le château de Brest, du côté de la rade, les bâtiments hors service du port. Pontchartrain lui écrivit que le roi avait de la peine à se résoudre à cet établissement parce qu'il appréhendait *« que le succès ne réponde pas à l'espérance que nous en avons et que cela ne donne lieu aux sables de s'arrêter en cet endroit et de former des bancs qui nuisent dans la suite à la rade »*. Louis XIV décida que le projet serait discuté au cours d'un conseil tenu par le maréchal d'Estrées. Finalement, il désapprouva le plan à lui présenté. Et Pontchartrain signifia à des Clouzeaux, le 10 août 1697 : *« Vous avez eu tort de croire que le Roi feroit un fond pour faire un Port Marchand sous le Château »*. Le 21 du même mois, Louis XIV ordonnait qu'on eût à cesser tout travail.
- (52) Arch. nat., Marine, B3 701. On peut estimer à 18 000 âmes environ le chiffre de la population sédentaire brestoise ; mais celle-ci fluctuait au gré des armements navals. En 1781, les chantiers et ateliers de l'arsenal occupaient 7 963 hommes ; les 18 vaisseaux en armement en comptaient 10 158.
- (53) Arch. nat., Marine, A1 36. En 1700, un trafic considérable de draperies, étoffes de laine et autres marchandises étrangères, dont l'entrée était formellement interdite sauf en certains ports, s'effectuait clandestinement à Brest, causant un préjudice considérable aux manufactures du royaume et à la perception des droits du roi. Le 28 septembre, un arrêt du Conseil commettait l'intendant de Nointel pour informer sur cette contravention aux ordonnances.

tés à cette dernière destination se disent affrétés pour le service du roi ; leurs maîtres s'abstiennent de toute déclaration à l'amirauté et demeurent par là inconnus du siège. En 1782, les officiers avouent au commissaire Chardon qu'ils sont incapables de lui fournir le moindre renseignement sur le dénombrement des navires attachés au port de Brest. « *On pense, conclut Chardon, qu'il seroit à propos que le Ministre donnât des ordres pour obliger les capitaines à faire viser au siège, à leur arrivée, leurs traités d'affrètement avec le Roi sans néanmoins attribuer à l'Amirauté aucune juridiction ni droit ou inspection sur eux* » (54).

Les mouvements du port de Recouvrance consistent donc, essentiellement, outre l'arrivée de quelques barques de pêche, en importation de céréales, vins, bois de construction, épicerie, etc. (55). Quelques armateurs plus hardis expédient une vingtaine de bâtiments, pour la plupart armés en guerre et marchandise, vers l'Asie, l'Afrique et l'Amérique (56), mais la moitié d'entre eux avaient pour port d'attache

Ibid., B1 24. En 1719, Robert, intendant de la marine de Brest, déclare que les négociants de la place ne veulent point s'engager à faire venir des planches et autres marchandises du Nord dont on a besoin dans ce port, à cause de leur cherté et parce que Danois et Suédois s'emparent de tout navire battant pavillon français. Il serait d'avis de leur obtenir des passeports.

(54) *Ibid.*, C4 175.

(55) Arch. dép. du Finistère, B 1888. En 1768, Nicolas-François du Rozel, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de vaisseau, gouverneur de Landerneau, mari de Marie-Jeanne Le Borgne de La Palue, fille unique de Charlotte de Cornouaille, veuve Le Borgne, et en cette qualité voyer de Brest, proteste devant la cour royale en vertu de jugements de 1598 et 1600 qui lui accordaient le droit de fournir les mesures dont usent les habitants de Brest, contre la décision de la juridiction de procéder à la vérification des mesures en pierre qui se trouvent sur le quai. Le boisseau de froment pèse 128 livres, le boisseau de seigle 115 livres, le boisseau d'orge 106 livres, le boisseau de blé noir 114 livres, le boisseau d'avoine 80 livres.

(56) Arch. dép. du Finistère, fonds de l'amirauté de Brest. Commissions en guerre et marchandise pour deux navires de Morlaix à destination de Terre-Neuve du 6 avril 1713, à Kerléau-Chapeau, capitaine du « Saint-Claude » (170 tonneaux, 18 canons, 70 hommes) ; et à Bernard de Basseville, capitaine du « Ryswick » (200 tonneaux, 20 canons, 2 pierriers).

Commissions pour l'Amérique au sieur du Pré-Pégasse pour la « Fidèle » (250 tonneaux, 25 canons), du 18 octobre 1713 ; à Imbert pour la « Française » (50 tonneaux, 2 pierriers) ; au sieur de Vienne en guerre et marchandise, pour la « Sainte-Geneviève » (450 tonneaux, 26 canons) destinée à Saint-Domingue et la Guinée, du 18 octobre 1713 ; à Loisel, pour le « Saint-Joseph » (150 tonneaux, 8 canons), du 18 novembre 1713 ; à Louison de Bassemaison, pour le « Grand Danycan » (600 tonneaux, 30 canons), destiné au Brésil, du 12 juin 1715, en guerre et marchandise ; au sieur de la La Rue, armateur, pour le « Saint-Antoine de Pade », capitaine Gabriel Le Gac, *idem* ; à Marguerin, pour le « Louis » (260 tonneaux, 28 canons), du 10 juillet 1713, *idem*.

Autres armements en guerre et marchandise en 1778 :

- le « Duguay-Trouin » (380 tonneaux, 6 canons), au sieur La Grande ;
- le « Duc d'Angoulême » (600 tonneaux, 12 canons), à Jean Gall' de Prélambert ;

habituel Saint-Malo, Morlaix ou Nantes. Bref, il ne s'effectue, au cours du XVIII^e siècle, aucun commerce d'importance à Brest ni dans le reste de l'amirauté de Léon (57).

Landerneau ne sert que d'arrière-port à Brest et d'annexe marchande à la place de Morlaix. La capitale de la principauté de Léon fournit abondamment la grande ville voisine et son arsenal d'approvisionnements journaliers dont le transport se fait par l'Elorn, bordée de quais spacieux et commodes où accostent des navires de 250 tonneaux. La marine royale y entretient quatre commis chargés de veiller à la mouture des grains, aux achats et à l'emmagasinement des salaisons, pois, fèves, vins destinés aux escadres. Le commerce local consiste en exportation de toiles pour l'Espagne et le Portugal ; de beurre, graisse et suif pour Bordeaux et Bayonne, d'où l'on rapporte des vins, de la résine et des planches. Mais la majorité des transactions est effectuée par des commissaires appartenant aux grandes maisons de Morlaix, qui achètent, dans la « chambre de commerce des toiles » de l'hôtel de ville, les pièces apportées par les paysans, puis les transmettent à leur siège social d'où elles sont expédiées vers la péninsule ibérique. Dans le dernier quart du XVIII^e siècle cependant, les commerçants landerneuëns s'efforcent de secouer la tutelle morlaisienne et d'œuvrer pour leur propre compte. Nicolas-François-Jacques Cosson, maire et député de Landerneau aux états de 1774 s'adresse au maréchal de Castries, ministre de la marine, pour lui demander le redressement du chenal. « *Nos quais, lui écrit-il, sont, sans contredit, de tous les quais des ports marchands les plus beaux de la province* ». Il souligne l'importance des services rendus au port de Brest en temps de guerre par

-
- la « Catherine » (360 tonneaux), à Guimard-Dauzon ;
 - la « Fidélité » (470 tonneaux), de Nantes, à Marc-Moreau ;
 - le « Saint-Honoré » (500 tonneaux), de Nantes, à René Ouette.

Arch. nat., Marine, F2 81. En 1783, le port de Brest arma un navire pour la Martinique (l'« Aigle », 50 tonneaux, 9 hommes, capitaine Duchêne) ; un autre pour les Indes (l'« Epervier », 250 tonneaux, 31 hommes, capitaine Boucher) ; et trois pour Terre-Neuve (la « Marie-Céleste », 52 tonneaux, 9 hommes, capitaine Bédouin ; le « Marquis de Bouillé », 250 tonneaux, 20 hommes, capitaine Jourand ; le « Paulo », 250 tonneaux, 15 hommes, capitaine Jean-Félix Benoit).

Ajoutons l'expédition de la « Découverte », capitaine Michel Dubocage, partie de Brest en 1707, pour un voyage dans la mer du Sud (Chili, Brésil). Cf. DAHLGREEN. *Les relations commerciales maritimes entre la France et les côtes de l'Océan Pacifique*. Paris, 1909, p. 556.

- (57) Arch. nat., Marine, B3 355. Le 5 juin 1732, les négociants de Brest (Symon, maire, Lamothe, Denis, Debon, Raby, Olivier, etc.) rédigeaient un placet protestant contre les droits excessifs que le roi de Danemark avait établis sur l'entrée des marchandises en Norvège où ils exportaient des vins, vinaigres et eaux-de-vie.

la ville qu'il administre et qui possède un important magasin de grains et des dépôts considérables de bois, de vins, salaisons, légumes, etc. (58).

De son côté, Epivent de La Ville-Boisnet, négociant et armateur de Nantes, expose dans un mémoire : « *qu'il y aurait beaucoup d'avantage à expédier les convois directement des ports où s'arment les bâtiments de guerre destinés à les escorter* » ; il pense « *que ce serait un moyen pour dérober à l'ennemi la connaissance de l'époque du départ des flottes* ». Aussi propose-t-il « *d'établir à Landerneau un port marchand où les armateurs pourraient se rassembler en grand nombre, si le Roi voulait faire transférer de Brest à Landerneau le privilège d'armer directement pour les Colonies* » (59). C'était là un souhait irréalisable. Toutefois, en 1780, certains bourgeois du lieu font quelques armements pour les îles françaises de l'Amérique au port de Brest ; mais ils y connaîtront bien des obstacles qui les décourageront (60).

Roscoff, en ce même XVIII^e siècle, a reconverti ses activités primitives pour s'adonner au commerce de la graine de lin et à la contrebande. Le lin, mal cultivé, dit-on, dégénérât très vite en Bretagne ; aussi les paysans ensemençaient-ils leurs terres avec des graines provenant du nord de l'Europe (Pologne, Poméranie, Livonie, Courlande), qui se chargeaient aux ports de Königsberg, Libau, Lübeck et Riga à destination de Morlaix. Puis les marchands de cette dernière ville en abandonnèrent le monopole aux Roscovites dont le chiffre d'affaires était évalué à 500 000 livres (61).

La contrebande était une très vieille industrie léonarde ; elle portait principalement sur les eaux-de-vie de vin, de genièvre, le thé, le tabac, les scieries, les armes, le sel. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, elle devint une entreprise nationale, après la concession aux bour-

(58) Arch. nat., Marine D2 51. Cosson, officier d'amirauté depuis quarante-quatre ans, était père de neuf enfants, dont le sieur Cosson de Rosencourt, officier auxiliaire.

En 1770, les états de Bretagne accordèrent 3 000 livres pour la continuation des travaux des quais de Léon et de Cornouaille et de la cale Saint-Houardon. (Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 2098 et B 2193). En 1776, la communauté de ville fit l'acquisition de plusieurs maisons pour élargir le quai de Léon qui fut pavé en 1780 puis planté d'arbres en 1786. (*Ibid.*, B 2195, B 2196 et B 2198).

(59) Arch. nat., Marine, D2 51.

(60) Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C 2731, p. 209.

(61) Les importateurs de Roscoff n'auraient été que les commissionnaires des bourgeois des villes de Courlande et de Livonie qui, par un privilège comparable à celui des bourgeois de Morlaix en matière d'achat de toiles, avaient seuls le droit d'acheter et de vendre les grains récoltés par les paysans. Cambry (*Voyage dans le Finistère*) rapporte qu'un marchand de Pempoul qui essaya de nouer des relations directes en Courlande fut rapidement acculé à la ruine par ses riches concurrents. Les commissionnaires faisaient, dit-on, un gain de 100 % sur la vente. Cf. H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. CXC.

geois de Roscoff d'un entrepôt d'alcools (62). Le pouvoir ne s'y opposa pas « dans la crainte de rejeter les fraudeurs à Jersey et à Guernesey, où ils eussent presque aussi facilement chargé de ces produits ». Une cinquantaine de lougres, de sloops, de barques de 4 à 60 tonneaux et de 3 à 30 hommes d'équipage se rendaient une à deux fois par mois des côtes anglaises à Roscoff ; le même bâtiment faisait parfois deux voyages par semaine. L'eau-de-vie se chargeait dans des petits barils de 60 à 70 litres qui se fabriquaient sur place ; on les liait par des cordages à un câble lesté que l'on jetait à la mer en un endroit désigné, en vue des côtes, afin de les dérober aux yeux des commis des douanes ; on venait les chercher la nuit, quand les gabelous britanniques avaient terminé leurs rondes. Les maisons Foucault, Machuloch, Diot, Mège, Bix et Picrel étaient les principaux agents de ce trafic clandestin qui se montait à plus de 4 millions de livres (63). Interrompu pendant la période révolutionnaire — où il fut remplacé par le transport d'émigrés — le commerce interlope de Roscoff, aussi dangereux que lucratif, redevint très florissant pendant les guerres de l'Empire, encouragé d'ailleurs par les autorités pour lesquelles il constituait un précieux service de renseignement.

(62) Arch. dép. du Finistère, B 4592 bis. Le 20 octobre 1769, le consulat de Morlaix charge les négociants Sermensan et Fournier de rédiger un mémoire sur le préjudice que cause au commerce de la ville cet entrepôt dont bénéficient surtout des étrangers établis à Roscoff.

(63) Cf. J. CAMBRY, *Voyage dans le Finistère*, p. 65-67 et J.-B. OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne*. Rennes, t. II, 1853, p. 686.

Les principaux centres de ce trafic clandestin étaient situés en Cornwall : Coverack, Crantock, Newquay, les Looes, Penryn, Penzance, Perranporth, etc. A Newquay Headland ou Towan Headland, on visite encore la « Tea Cavern » qui se trouve sous le « War Memorial » ; à Altarum, au cœur de la lande de Bodmin, c'est la « Jamaica Inn », célébrée par Daphné du Maurier, dont les murs sont tapissés de « brandy kegs » qu'utilisaient les contrebandiers. A Coverack, malgré la présence d'une compagnie de gardes-côtes, nos Léonards, dans les premières années du XIX^e siècle, parvenaient à débarquer sans encombre, 7 000 « ankers » d'eau-de-vie, soit près de 270 000 litres.

Avec Roscoff, toutes les îles du Léon se livraient à une contrebande effrénée. Ouessant qui bénéficiait d'une exemption de droits d'entrée, accordée par les états de Bretagne, pour 40 barriques de vin et 3 pièces d'eau-de-vie, réclama dans son cahier de doléances la suppression de tous les impôts en exposant que l'exemption dont elle jouissait ne suffisait pas pour subvenir aux besoins des 84 ménages de l'île. Comme satisfaction ne pouvait leur être accordée, les insulaires se débrouillèrent ainsi qu'ils l'avaient fait par le passé. En 1818, un rapport du préfet accuse tous les Ouessantins de se livrer à la fraude, à la contrebande du tabac, de l'eau-de-vie et autres denrées prohibées. Ils y sont encouragés par leur maire, Malgorne ; par Balanger, ancien maire devenu syndic de la marine ; par Allard, garde champêtre ; par Dupuy, gros propriétaire. Balanger serait l'instigateur d'un commerce clandestin avec ramifications à Brest, Le Conquet et autres ports du Léon. Mais, par jalousie, Dupuy dénonça Balanger et il s'en suivit un long procès. (Arch. Nat., F1 b II, Finistère 17).

Les officiers de l'amirauté protestent, en 1781, contre les libertés excessives accordées aux « smoglers ». Ceux-ci ne font aucun rapport au commis greffier du lieu ; il est donc impossible d'en apprécier leur nombre, de vérifier s'ils ont des passeports et s'ils en observent les conditions ; aussi serait-il souhaitable qu'à l'avenir les maîtres de ces sortes de bâtiments, naturellement suspects par leur nature et leur genre de navigation, soient tenus, à chaque voyage, de présenter leurs papiers (64).

Les entreprises des habitants de Roscoff furent très souvent entravées par la communauté de ville de Saint-Pol-de-Léon (Roscoff n'était qu'une trêve de la paroisse du Minihy). Celle-ci, en 1781, obtint des lettres latentes qui lui permettaient de lever 3 livres par pipe d'eau-de-vie, 30 sous par tonneau de vin et 15 sous par baril de graines de lin qui entreraient au port (65). Il n'était rien prévu quant au sel, et pour cause, la Bretagne échappant à la gabelle ; les pêcheurs qui y étaient soumis s'approvisionnaient parfois à Roscoff, mais on ne saurait dire qu'il s'y faisait un trafic clandestin de sel. En revanche, d'importantes cargaisons de maquereau salé se chargeaient sur des bâtiments roscovites à destination de Dieppe et autres ports normands (66).

Il reste peu à dire des autres ports de l'amirauté de Léon. L'essentiel de leurs activités se trouve détaillé dans le document ci-après : « *Compte rendu de Bersolles, receveur des droits de l'Amiral au port de Brest et autres dépendant de l'Amirauté de Léon pour l'année 1789* » (67).

Congés français délivrés à

Brest	203
Landerneau	45
Roscoff	23
Le Conquet	20
Aberildut	28
Argenton	14
Portsal - Le Quernic ..	1
	334

Congés étrangers :

Brest	60
Roscoff	126
	186

(64) Arch. nat., Marine, C4 175, p. 770-771.
 (65) Arch. mun. de Roscoff, annales roscovites.
 (66) J. DARSEL. *Inventaire des archives de l'amirauté de Dieppe*. (ms).
 (67) Arch. nat., G5 12.

Commerce aux côtes de Bretagne :

Brest	49
Landerneau	12
Roscoff	13
Le Conquet	8
Argenton	3
L'Aberildut	8
Passage Saint-Jean	33
Portsal - Le Quernic ..	1

 127

Pêche du poisson frais :

Brest	7
Landerneau	14
Roscoff	10
Le Conquet	9
Argenton	2
Ouessant	11
Passage Saint-Jean	17

 70

Droits d'ancrage :

Brest	4 432 livres 18 sols
Roscoff	218 » 19 »

Droits d'épaves maritimes (1/3 du produit de la vente des effets des gens péris en mer) 69 livres 10 sols 8 deniers.

Aucune recette pour les droits de tonnes et balises, bris et naufrages, lestage et délestage, amendes et confiscation. Bersoles signale le dépôt près du trésorier de la marine d'une cassette de diamants provenant du vaisseau le « Saint-Louis », capitaine Bonnat, de la Compagnie des Indes, pris par Du Coudray-Gaimont, commandant le « Mercure » (67 bis).

Un autre aperçu des activités de l'amirauté de Léon nous est fourni par la comptabilité du greffe : « *Compte général que rend Mtre Hétet,*

(67 bis) *Ibid.*, G5 22. En 1770, il avait été délivré 324 congés français ; 298 étrangers ; 221 pour le commerce aux côtes de Bretagne ; 116 pour la pêche au poisson frais. A titre comparatif, signalons que Nantes distribuait, en 1790, 1009 congés français, 642 bretons, 282 étrangers, etc., tandis que Saint-Brieuc se contentait de 369 congés divers.

greffier de l'Amirauté à Brest à M. de la Salle, lieutenant général de lad. Amirauté, du 1^{er} juillet 1780 au 30 juin 1783 » :

Prises	30 242 livres	8 sols	5 deniers
Commissions particulières	2 688	»	
Ventes particulières	540	»	
Naufrages	285	»	10 »
Visites	3 888	»	10 »
Cautionnements	157	»	10 »
Actes de propriétés	593	»	
Réceptions de maîtres	340	»	
Déclarations d'avaries	3 537	»	2 »
Enregistrements	12 115	»	6 » 7 »
Entrées et sorties	3 550	»	8 »

Total..... 54 437 livres 15 sols (68)

A la fin du XVIII^e siècle, les seuls chantiers de construction navale du ressort étaient ceux de Brest et du Conquet. Les premiers, établis en l'anse de Lamanou, à Recouvrance, lançaient, bon an mal an, de 6 à 7 gabarres pour le transport du bois ; les seconds, 3 à 4 bâtiments de 25 à 40 tonneaux (69).

LA GUERRE DE COURSE

La guerre de course fut incontestablement la grande affaire de Brest et de son amirauté. Armateurs, négociants, bourgeois de la ville et des cités voisines profitèrent, à des degrés divers, des innombrables occasions que leur offrirent les ventes des prises, navires et cargaisons. Quant aux officiers du siège, la course leur procura des vacations nombreuses qu'ils multiplièrent d'ailleurs sans vergogne ; car chaque opération, chaque déplacement leur était royalement rémunéré : réception des rapports, apposition des scellés sur les meubles et écoutilles, interrogatoire des prisonniers, inventaire et entreposage des marchandises, vente des navires et de leurs cargaisons ; enfin liquidation générale et répartition des droits tant des actionnaires que des équipages des corsaires preneurs (70), liquidation qui traînait généralement en longueur

(68) Bibl. nat., Nouv. acq. franç., 10 574, f^o 71 (papiers du docteur Corre).

(69) Arch. nat., Marine, C4 175.

(70) Cf. H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. LXXXII. La lenteur des procédures de liquidation était souvent exploitée par des affairistes sans scrupule. Beaucoup de matelots ne voulaient ou ne pouvaient attendre longtemps le paiement de ce qui devait leur revenir. Des spéculateurs achetaient donc à vil prix leurs parts de prise avant même qu'on sût au juste ce qu'elles valaient. Le 2 juin 1781, le procureur général au parlement de Rennes déclara qu'à Brest « les dépouilles des ennemis de l'Etat se trouvent envahies par une foule d'agiateurs qui, sans exposer leurs jours au service de la Patrie, profitent presque seuls

du fait de contestations et de procès où nos magistrats trouvaient toujours leur compte.

Aucune étude exhaustive n'a été faite à ce jour de cette industrie très particulière à la Bretagne. Les dossiers que nous avons réunis sur les liquidations des prises effectuées dans les ports de la province nous ont finalement amené à partager l'opinion d'un Vauban et d'un Colbert sur l'efficacité des francs-tireurs de la mer (71), efficacité qui dépassa de loin, la plupart du temps, celle des escadres du roi. Pour ce qui est de Brest, force nous demeure de convenir que bien peu de corsaires furent armés par les seuls soins d'initiatives locales. Mais on oublie que quantité de vaisseaux de la Royale furent mis à la disposition d'armateurs particuliers ; le roi fournissait les navires et les équipages, cependant que des actionnaires se chargeaient des frais de mise-hors. Les plus grands personnages, telle la marquise de Montespan, mettaient un point d'honneur à prendre des intérêts dans ces armements qui, étant donné le tonnage des vaisseaux, l'importance des équipages, la puissance de leur feu, rapportaient généralement de gros bénéfices (72).

du prix des travaux et du sang de nos défenseurs». Conformément à ses remontrances, la cour prononça la nullité de tous actes de vente et marchés concernant ces parts. Elle ordonna en outre que la reprise des sommes versées aux matelots, à titre d'avances sur le produit des croisières, n'aurait lieu qu'après la liquidation des prises et sans intérêt.

- (71) A une échelle plus modeste, on peut la comparer à celle des sous-marins allemands au cours des deux dernières guerres. Mais la réplique de l'ennemi était tout aussi vigoureuse.
- (72) Bibl. nat., fonds Clairambault 877, f° 66 à 69. En 1696, les sieurs Dandenne et Desclouzeaux faisaient construire à Brest deux frégates, la « Solide » et l'« Oiseau », auxquelles se joignirent deux autres bâtiments, la « Gaillarde » et le « Violent », pour faire la course contre les ennemis de l'Etat. Au nombre des 110 intéressés à cet armement figurent, outre Dandenne et Desclouzeaux, le maréchal d'Estrées, vice-amiral de France ; le marquis de Nesmond ; Vauban ; le marquis de Langeron ; Clairambault ; le baron de Breteuil ; les sieurs de Chateaurenault, de La Harteloire ; les marquis de Croissy, de Névet, de Lenville, etc. Le coût total de la mise-hors s'éleva à 164 000 livres. Les plus gros actionnaires furent : Ollivier et Cie, 12 000 livres ; Dandenne, 7 000 livres ; Desclouzeaux, 6 000 ; Saupin, 6 000 ; Saint-Sulpice et Cie, 6 000 ; Vauban, 4 500.

En principe, les magistrats et particulièrement les officiers des amirautés qui, à raison de leurs fonctions, dirigeaient les procédures relatives à la liquidation des prises, et les officiers de port chargés de la surveillance des arsenaux avaient défense de prendre, directement ou indirectement, des intérêts dans les armements en course. De même, il leur était interdit de se rendre adjudicataires des navires et autres effets provenant des prises, à peine de confiscation, de 1 500 livres d'amende et d'interdiction de leur charge. Mais leurs liens de parenté ou leurs relations intimes avec les armateurs et négociants locaux leur permettaient de tourner la difficulté. De 1697 à 1711, l'un des directeurs de l'arsenal de Brest, Pierre Betbeder de Bordenave, dirigea l'armement de plusieurs navires. Le ministre lui fit en vain les représentations les plus pressantes. Les officiers du port avaient en revanche le droit de placer des fonds dans les armements des vaisseaux du roi armés par des particuliers. Cf. H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. LIV.

La concurrence que faisaient les vaisseaux du roi aux corsaires privés fut à l'origine d'un curieux conflit entre le duc de Chaulnes, gouverneur de la Bretagne, et le comte de Toulouse, amiral de France ; conflit qui portait à la fois sur le droit de dixième des prises et sur l'autorité souveraine du port de Brest. Le dixième des prises faites sur les ennemis de l'Etat ainsi que le dixième des rançons revenaient à l'amiral de France, sauf en Bretagne où elles appartenaient au gouverneur de la province. Au cours de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, le duc de Chaulnes prétendit, en effet, percevoir le droit de dixième sur les prises faites par les vaisseaux du roi armés à Brest et autres ports de Bretagne par des particuliers. Il appuya ses prétentions sur l'ordonnance de 1684 précisant que les droits d'amirauté dans la province appartenaient au seul gouverneur. Jamais, soutenait-il, le port de Brest n'a été détaché de son autorité ; et, depuis vingt-deux ans, il a toujours commandé en ce port comme dans tous les autres ports de la province. Mais il n'a jamais prétendu commander aux vaisseaux du roi. Brest est un port commun dans lequel l'amiral possède toute autorité sur ces derniers ; et le gouverneur de Bretagne sur ceux de la province auxquels il délivre des commissions en guerre. Ce différend fut réglé de façon autoritaire par le roi qui destitua le duc de Chaulnes et nomma le comte de Toulouse à l'office de gouverneur de la Bretagne (19 mars 1695) « pour en jouir pendant le cours de trois années aux mêmes honneurs, prérogatives, prééminences et droits d'Amirauté dont jouissoit le sr. duc de Chaulnes et ses prédécesseurs aud. Gouvernement » (73).

Si le produit du dixième des prises représentait pour l'amiral une source de revenus appréciables, la vente des navires et de leurs cargaisons offrait, rappelons-le, aux armateurs et négociants brestois l'occasion de fort belles affaires (74). Aussi goûtèrent-ils très peu la décision que prirent, entre les années 1778 et 1781, sur ordre de leurs armateurs, la plupart des capitaines corsaires de conduire leurs prises à Landerneau, à Roscoff ou au Conquet ; ce, pour éviter d'avoir à payer un droit de lods et ventes au port de Brest (75). Il y fut mis bientôt bon ordre, car les 9/10 de ce droit revenaient au trésor royal.

(73) Arch. nat., G5 211, pièces 176-177 ; et Marine, A1 37.

(74) Arch. dép. du Finistère, B 4650 bis. On leur reprocha cependant d'être trop entreprenants. Dans une lettre du 9 février 1748, Butaud-Ravel, correspondant du commissaire J.-D. Derm, déclare : « Il serait à souhaiter pour M. Le Parc-Couraye [armateur de Granville] que toutes ses prises vinssent à Morlaix ; dans ce pays [Brest] on lit dans les yeux des habitants l'avidité de dévorer tout ce qui leur tombe sous la patte ».

Arch. nat., Marine, F2 78. De décembre 1694 à juillet 1697, l'amirauté de Brest enregistra 174 prises et 21 rançons ; de 1703 à 1715, elle délivra plus de 100 commissions en guerre ou guerre et marchandises ; du 9 juillet 1778 au 14 février 1783, le port de Brest reçut plus de 200 navires de prise dont la liquidation produisit 13 613 146 livres 9 sols 6 deniers.

(75) Arch. nat., Marine, F2 2 et F2 78. Ce droit domanial, au huitième denier, appartenait pour un dixième au grand voyer de Brest dont la charge était héréditaire dans la maison de Cornouaille. Le comte du Rozel-Beaumanoir l'exer-

Une surprise plus désagréable leur était réservée peu après : la désignation de Lorient comme entrepôt exclusif, lieu de décharge et de vente des prises. Les municipaux brestois rédigèrent aussitôt un mémoire pour réclamer le retrait d'une mesure qui causait au commerce local un préjudice considérable. Après en avoir appelé à l'autorité du célèbre commentateur de l'ordonnance de la marine de 1681, René-Josué Valin, ils concluaient ainsi : « *Les remparts de Brest étoient tous ces tems passés couverts de monde, matelots et autres marins à voir entrer les prises ; il est difficile d'exprimer la sensation que leur arrivée en rade produisoit sur tous les cœurs et l'encouragement qui en est la suite. Depuis l'arrivée du commissaire Chardon les ventes se sont faites « au poids de l'or ». Que deviendra ce commerce si les Negociants de Brest qui certainement ont commission de l'Etranger pour des Millions, n'ont plus l'espoir de voir y vendre les prises faites sur les ennemis de l'Etat ?* » Toute la population profite de la vente des prises. Aussi, pourquoi expédier celles-ci à Lorient, au risque de les voir récupérées par l'ennemi ? De plus, Lorient n'est point siège d'amirauté, mais Vannes, où il faudra se rendre ; d'où des frais importants et des retards considérables dans les départs pour de nouvelles croisières sur la côte Nord. La défense de laisser entrer des prises au port de Brest fut provisoirement levée le 30 septembre 1781 ; et, malgré l'opposition du comte d'Hector, commandant de la marine, son abrogation intervint peu après (76).

Nous ne saurions, dans le cadre de cette étude, nous étendre sur les aspects, souvent pittoresques, parfois dramatiques, de la guerre de course au pays de Léon. Nous nous bornerons à citer quelques résultats bruts qui témoigneront de son efficacité dans la destruction des flottes marchandes ennemies : de décembre 1694 à novembre 1697, le greffe de l'amirauté de Brest enregistre 195 prises dont 21 rançons, plus les effets enlevés par l'escadre du sieur de Pointis lors de la prise de Carthagène (77) ; un « *Etat des prises faites depuis le 9 juillet 1778 jusqu'au 14 février 1783 et dont le port de Brest a fait la répartition* »

çait à l'époque, aux droits de son épouse. Dans un état de juin 1781, il est établi que des prises et navires venus en relâche à Brest ont été conduits pour y être vendus aux ports de Landerneau, de Roscoff et du Corréjou : en tout 54 bâtiments, adjugés pour 350 998 livres, dont le droit de lods, au huitième denier aurait donné 43 874 livres 10 sols ; d'où une perte réelle pour les finances du roi de 39 487 livres 1 sol 11 deniers.

(76) *Ibid.*, D2 27.

(77) Arch. nat., G5 265. L'expédition contre Carthagène d'Amérique (Colombie) dans le but d'en obtenir une « contribution », partit de Brest le 7 janvier 1697. Elle comprenait 13 vaisseaux et 15 unités légères, avec 2 780 hommes de troupe. L'opération réussit ; la place capitula rapidement aux conditions qui lui furent imposées, après avoir subi un pillage en règle : les reliquaires et vases sacrés rapportés à Brest et offerts aux églises furent restitués sur ordre de Louis XIV. Les habitants versèrent 9 millions selon le rapport de Pointis ; 20 millions selon les historiens. Le 29 août, l'escadre ralliait Brest sans encombre.

donne un produit général de plus de 13 millions de livres pour 225 bâtiments (78).

Si les vaisseaux du roi, opérant en escadres régulières, ou loués à des particuliers, obtinrent de flatteurs résultats, il n'en fut pas toujours de même pour les corsaires issus de Brest et autres ports du Léon, armés par les bourgeois des lieux. En 1778, la « Revanche » (26 canons, 6 pierriers, 135 hommes) s'empara bien, à l'abordage, du corsaire anglais le « Hardi Mendiant » ; mais il subit de tels dommages qu'il dut se jeter à la côte où il fut pris par deux frégates ennemies. Ses propriétaires, les sieurs de Luynest et Goix, obtinrent, en dédommagement, une gratification de 7 100 livres sur les fonds de la marine (79). Le « Lévrier » (30 tonneaux, 4 canons, 6 pierriers, 35 hommes), armé par Gigaud du Rocher et Doré fils, capitaine le chevalier d'Auxais, fit bien deux prises en 1782 ; mais leur produit ne couvrit pas les frais de mise-hors ; et l'année suivante, Gigaud du Rocher dut déposer son bilan... (80). Par contre, les plus beaux succès de la guerre sur mer furent vraisemblablement ceux que réalisa Charles Cornic du Chêne, de Morlaix, en 1761. Yves-Auguste Bersolles, négociant à Brest, avait armé en course le vaisseau du roi le « Prothée » (64 canons, 500 hommes) et lui en avait confié le commandement. Au mois de février, à quatre lieues de Sorlingues, Cornic amarinait deux navires

(78) *Ibid.*, Marine, F2 78. Très exactement 13 614 livres 9 sous 5 deniers. Les gratifications pour 20 reprises faites sur l'ennemi se montent à 269 943 livres 17 s. 8 d.

(79) Arch. dép. de Seine-et-Oise, E 3037, n° 56.

(80) Arch. dép. du Finistère, B 1751. Au nombre des Brestoïses qui armèrent en course à la fin du xviii^e siècle, citons, outre les Jacobites (partisans irlandais de Jacques II Stuart), Geraldin, Mac Carty, Walsh, White, etc., les sieurs Bagneux, Bordenave, Deshayes, Godefroy, Guérin, Raguienne, Rolland, Saupin, etc. Les capitaines qui amenèrent le plus grand nombre de prises furent Chaillou de La Prise (de Redon), Jean Chollet, Jean-Charles Le Dall de Keréon, Mathurin Guérin, Antoine Maudy, Richard Stapleton, etc. Mais les plus brillants succès furent remportés par les vaisseaux du roi armés en course par des particuliers et commandés par Duguay-Trouin, Pointis, François de Venise, Jacques Donnenne, Levêque de Beaubriant, De Gennes, etc. et surtout par les corsaires de Saint-Malo, Porée, Sanson, Potier de La Vallée, Des Hayes, Grave de La Léonnais, Le Fer du Pin, Bourdas, etc.

A Roscoff, les armateurs avaient nom : Jean Fayet, de La Marque et Hellès de Lannurien ; les capitaines, Le Maigre, Lossieu des Saudrais, Sioc'h-an de Keradenec.

Au xviii^e siècle, citons à Brest Le Baillif, Bourdon et Cie, Le Dall et Keréon et Cie, Boisougé, Gigaud du Rocher, Guérin-Durant, de La Motte-Lacmart, Godefroy et Cie, Périer, Le Guen, de La Rue, Nichenck, Smuck, Walsh, etc. A Roscoff, du Bois de La Marque, Cléret, Bernard de Bosseville, Corre de Villeson, Keranlay de Kerourien, Kergreac'h-Le Bleiz, Marzin de Coatélan. A Landerneau, Baudouin William et Barthélemy Kerros. Au Conquet, Lamour, A Molène, Olivier Potron.

De très nombreux corsaires de Morlaix, Nantes, La Rochelle, Marseille, Dunkerque et autres lieux amenèrent aussi des prises au port de Brest.

anglais qu'il faisait conduire à Brest : le « Bedford » (14 canons, 33 hommes) avec marchandises diverses, et le « Richard et Robert » (2 canons, 2 pierriers, 150 tonneaux) avec vin de Porto ; la vente de ces prises s'éleva à 228 513 livres. Puis, le 5 mars, il interceptait l'« Ajax » (750 tonneaux, 26 canons, 99 hommes) qui se rendait après un échange anodin d'une quinzaine de coups de canons. Ce bâtiment de la Compagnie des Indes était richement chargé et dans la chambre du capitaine se trouvaient de précieux diamants. La liquidation de cette prise somptueuse donna lieu à une réclamation de médiocre bonne foi de la part de Cornic qui, d'après les règlements, avait droit au « coffre » du capitaine ennemi, c'est-à-dire aux effets et armes trouvés dans sa cabine jusqu'à concurrence d'une valeur de 1 500 livres. Or Cornic voulait les diamants, lesquels n'étaient point propriété du capitaine, mais objets de chargement dont le produit devait revenir à la masse. Il y eut procès. Le commandant du « Prothée » obtint 3 000 livres pour le « coffre » de l'« Ajax » et reçut en outre les douze parts de prise auxquelles son grade lui donnait droit ; ce qui représentait une somme considérable, car le produit net de la vente de cette prise s'éleva à 4 172 496 livres (81).

LA SIGNALISATION

Au nombre des droits spécifiques de l'amiral de France, figurait celui de feux, tonnes et balises. Toutefois, dans la plupart des sièges, ses receveurs ne le percevaient point (82). Ainsi que nous l'avons précisé plus haut, la signalisation des côtes et le balisage des chenaux étaient insignifiants en Bretagne sous l'Ancien Régime (83).

Dans le ressort de l'amirauté de Léon, les dangereux passages du Four et de l'Iroise se voyaient cependant indiqués par les feux d'Ouessant et de la pointe Saint-Mathieu. Le premier existait dès le milieu du XVII^e siècle. En 1695, Vauban fit bâtir sur la partie nord-ouest de l'île, à la pointe du Stiff, une tour ronde de 75 pieds de haut

(81) Bibl. nat., Nouv. acq. franç., 10 572, f° 123.

(82) H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. XX. « Et c'était justice car il n'avait le plus souvent contribué en rien à l'établissement de ces ouvrages. Les officiers des sièges d'amirauté avaient la connaissance des contraventions commises par les préposés à l'entretien des feux et des litiges au sujet du paiement des droits, mais il leur était défendu de s'occuper des sommes recueillies ».

(83) *Ibid.*, p. XXII, note 1. « Le seul phare de Bretagne dont l'existence avant le XVII^e siècle est historiquement constatée est celui de Guérande : c'était un feu que l'on allumait les nuits d'orage au sommet du clocher de l'église Saint-Aubin... Guérande était encore, au XVI^e siècle, un port assez important ».

sur 21 de diamètre, hors d'œuvre (84). Un propet d'établissement d'un second fanal à Ouessant fut proposé, en 1699, afin d'éviter toute confusion avec les feux des Sorlingues et de Saint-Mathieu ; mais la suggestion du commandant de la marine au port de Brest ne fut pas retenue (85). Le feu de la pointe Saint-Mathieu se trouvait installé sur la tour de l'abbaye ; il était entretenu par les moines qui percevaient sur les navigateurs fréquentant ces parages un droit modique. Mais ce droit, l'amirauté le revendiqua comme appartenant à la couronne ; il en résulta que, pendant plusieurs années, le phare ne fut plus allumé (86).

Malgré les incessantes améliorations apportées au cours du XVIII^e siècle, ces deux feux demeuraient bien imparfaits. A Ouessant, le foyer d'éclairage consistait en une sorte de vaste brasero, en plein vent, dans lequel on brûlait du charbon de bois ; ou, lorsque les ressources de la marine, chargée de son entretien, le permettaient, du charbon de terre. A partir de 1780, fut installé un fanal à lampes à réverbères ; et le phare d'Ouessant surpassa en éclat celui des Sorlingues, déclare l'amiral Thévenard, « *au dire même des navigateurs anglais que nous avons consultés* » (87). A Saint-Mathieu, au feu traditionnel de bois et de charbon, l'ingénieur des Grassières substitua une lanterne placée au sommet de la tour mais dotée d'un système d'éclairage si compliqué que les résultats en furent déplorables. Puis on y plaça de simples lampes « *pour lesquelles on employa de l'huile de poisson non dépurée ; les vapeurs incassantes salissant les vitres offusquaient la lumière du phare* ». Sur

(84) « *Le sommet, vers la plate-forme crénelée, est surmonté d'une tourelle de 13 pieds de hauteur sur 11 de diamètre. Sur cette tourelle ou donjon reposait le réchaud en fer de 2 pieds de hauteur pour contenir le bois et le charbon fossile : ainsi le feu était élevé de 90 pieds au-dessus du terrain, et par conséquent de 290 pieds au-dessus des mi-marées, ce qui fait appercevoir ce phare de loin et augmente son utilité... Ce phare, utile à tous les marins de l'Europe, n'était allumé que huit mois de l'année ; mais sur mes observations, il fut allumé pendant les quatre autres mois de longs jours, ne convenant plus à la dignité d'une grande nation d'épargner des frais modiques en raison de l'utilité de ce phare pour l'humanité en général* ». (A. THÉVENARD, *Mémoires relatifs à la marine*, Paris, an VIII, tome II, p. 71-73). Le phare d'Ouessant aurait été allumé tout l'été, d'ordre du roi, dès 1767. (Arch. mun. du Havre, EE 100). Le phare du Stiff fut reconstruit en 1782 sous la direction de Choquet de Lindu, ingénieur de la marine.

(85) Arch. nat., Marine, B3 105. Lettre de Chasteaurenault : « *...Et ce sera une affaire d'éclat particulière et de considération pour toute l'Europe et qui autant l'attention de Sa Majesté au bien de tout le monde, et de peu de dépense et cela fera la sécurité d'entrer la nuit à des vaisseaux maltraités qu'il perriroient dehors...* » (16 octobre 1699).

(86) H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. XXI.

(87) A. THÉVENARD, *Mémoires...*, t. II, p. 73. « *Le marin chargé de l'entretien du phare d'Ouessant avait en outre le soin de signaler les navires ennemis en vue ; à l'île Molène, les signaux étaient confiés au recteur de la paroisse ; et à Saint-Mathieu, au prieur des Bénédictins* ». Cf. H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. XXI, note 12.

les observations de Thévenard, on y installa, en 1771, « *des lames à réverbères avec de l'huile mixtionnée, d'usage actuel, et de grands carreaux de verre-glace pour vitres, de 9 pouces de longueur. Les plombs, le bâtis et les treillages de l'ancien fanal interceptant aussi la lumière des lampes, ces défauts rendaient ce phare souvent nul pour les navigateurs* » (88). La portée du feu n'en était pas moins passée de deux à sept lieues, « *lorsque les nuits sont très noires et que l'air est très sec* » (89). Il n'empêche que, vus de la haute mer, il était difficile de distinguer ces feux des étoiles ou des lumières allumées sur la côte ; et surtout, il était difficile de les distinguer les uns des autres : le phare d'Ouessant fut souvent confondu avec celui des Sorlingues (90).

La navigation de jour était guidée par les bouées, les balises, les amers, fort peu nombreux sur les côtes du Léon. Les marins n'avaient guère d'autres moyens de reconnaissance que les clochers situés près de la mer : ceux du Kreisker, à Saint-Pol-de-Léon et de Notre-Dame-du-Mur, à Morlaix, entre autres (91). Les chenaux, les entrées des ports et des rivières n'étaient pas mieux signalés. Précisons toutefois que les Morlaisiens ne durent pas attendre le sieur Cornic et la fin du XVIII^e siècle pour voir améliorer l'accès de leur havre (92). Vers 1694, Vauban fit établir deux tours massives à l'entrée du port de l'Aber-Ac'h, « *pour diriger les navires dans la droite route du chenal, en les prenant l'une par l'autre* » (93). De son côté, en 1775, Thévenard veilla

(88) A. THÉVENARD, *op. cit.*, t. III, p. 51.

(89) *Ibid.*

(90) Arch. nat., H 422. Aussi s'explique-t-on mal l'attitude des états de Bretagne qui, lors de leurs sessions de 1675 et 1677 « *promettent s'employer pour la revocation du brevet pour l'établissement d'un fanal au Conquet et que cependant il sera surcis à l'établissement* ». Arch. nat., Marine, B1 II. En 1705, l'ingénieur Croissant de Gareneau dressa le plan et élévation d'une tour à construire sur l'île de Batz afin d'y abriter « *un fanal pour servir de seureté à la navigation* ». Aucune suite ne fut donnée à ce projet.

(91) Le clocher du Kreisker, construit dans la première moitié du XV^e siècle, menaçait ruine à la fin du XVIII^e. Etant donné l'intérêt qu'il représentait pour les navigateurs, il fut restauré, sur ordre de Napoléon, à partir de 1807. Celui de Notre-Dame-du-Mur de Morlaix, dont la flèche s'élevait à 80 mètres au-dessus du sol, était antérieur au Kreisker. L'église fut vendue comme bien national en 1805 à un particulier qui l'exploita comme carrière de pierres ; la tour — dont la municipalité avait exigé la conservation — n'étant plus étayée, s'écroula le 26 mars de l'année suivante, écrasant plusieurs maisons et faisant cinq victimes. Avec elle disparaissait un des plus beaux ornements de la Bretagne. A l'exemple de nombreux autres clochers, celui de Plouguerneau (église paroissiale) servit à abriter un feu que l'on alluma jusqu'en 1869 pour signaler l'entrée de l'Aber-Ac'h.

(92) Bibl. nat., Mélanges Colbert, 137 bis, f^o 566. Le 4 mai 1666, le sieur Adrien Thomas écrivait de Roscoff à Colbert : « *Sy le beaultemps nous continu jespere achever a mettre les balisse en la Rivier de morlaix apres cella il ne manquera que le masonnage pour mettre cest œuvre en perfection* ».

(93) A. THÉVENARD, *op. cit.*, t. III, p. 89.

à l'érection sur le sommet du Mingam, d'une balise de fer « *assez longue pour faire connaître la situation de cette roche lorsqu'elle se couvre pendant les vives eaux* » (94). Bref, l'atterrissage des côtes bretonnes en général et de celles du Léon en particulier demeura difficile jusqu'au milieu du XIX^e siècle, surtout la nuit, du fait de l'absence de repaires aux caractéristiques précises.

LA DÉFENSE CÔTIÈRE

La défense côtière du Léon s'est toujours articulée sur le château de Brest qui, alternativement ou simultanément, servit de forteresse, de caserne, de prison ou de dépôt d'armes et de munitions (95). Mais son rôle actif se bornait à couvrir l'entrée de l'arsenal contre une attaque, fort improbable d'ailleurs, venue de la mer. En revanche, de la rivière de Morlaix à celle de Landerneau, la protection ou du moins la surveillance du littoral incombait aux miliciens gardes-côtes, recrutés dans les paroisses sujettes au guet de la mer, c'est-à-dire situées à moins de deux lieues du rivage ; ces miliciens étaient tenus d'avoir, en tout temps, dans leur maison, un mousquet ou fusil, une épée, une demi-livre de poudre et deux livres de balles, à peine de cent sous d'amende (96). Une fois par mois, ils faisaient l'exercice le dimanche, et apprenaient le service des signaux.

La composition et l'organisation de la garde-côte furent constamment modifiées au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. En 1682, les miliciens du Léon relevaient de deux compagnies : celles de Lesneven et de Saint-Renan. En 1726, l'amirauté de Brest comptait trois compagnies : celles de Saint-Pol-de-Léon, de l'Aber-Ac'h et de Brest ou du Conquet. Leurs officiers étaient tenus de prêter serment devant le lieu-

(94) *Ibid.*, t. II, p. 140. Une carte de la zone nord-ouest du Léon, dressée en 1669, conseille aux navigateurs entrant au port de Brest de prendre les relèvements du clocher de la chapelle de Lochrist, trêve de Plougonvelin, des moulins de Toulbroc'h, en Locmaria-Plouzané, du Poulmic et de Dinéault.

(95) Le château de Brest, malgré les nombreuses modifications et amputations qu'il a subies, demeure un type remarquable de l'architecture militaire du Moyen Âge.

En 1775, la forteresse disposait de 33 pièces d'artillerie en fonte de 4 à 24 livres de balles ; de 17 en fer, de 3 à 24 livres ; de 40 000 boulets ; de 14 mortiers ; 4 120 bombes ; 564 fusils ; 573 carabines à baguette de fer ; 50 paires de pistolets, etc. Les canons de Brest, presque tous marqués aux armes de France, pesaient de 934 livres (« Le Rebelle », de 8 livres, long de 4 pieds 6 pouces) à 4 926 livres (« Le Fier », de 24 livres, long de 9 pieds 10 pouces). Ils s'appelaient « L'Amy », « L'Arbitre », « L'Assaillant », « Le Bienvenu », « Le Dangereux », « Le Formidable », « Le Monstre », « Le Mouchar », « Le Protecteur », etc. (Arch. nat., Marine, G 156).

(96) Ordonnance de la marine du mois d'août 1681, livre IV, titre VI, art VI.

tenant du siège et de faire enregistrer leurs lettres au greffe. Ils faisaient la revue de leurs hommes le premier jour du mois de mai de chaque année, en présence des juges de l'amirauté ; du moins jusqu'à la création de commissaires aux montres et revues, institués en titre d'office (97).

La défense du littoral était surtout l'affaire des troupes réglées et des forces du ban et de l'arrière-ban (98). Ces dernières, nombreuses et aguerries, rendirent de grands services jusqu'à la fin du XVII^e siècle où elles disparurent, fondues dans la garde-côte (99).

- (97) Arch. dép. du Finistère, B 4268. Un règlement du 12 mars 1726, établissant la division et l'étendue des capitaineries garde-côtes de Bretagne, fixera le nombre de ces dernières à 29 ; dont trois pour l'amirauté de Brest : les 10^e, 11^e et 12^e.

La 10^e, celle de Saint-Pol-de-Léon, comprenait les paroisses de Saint-Martin-lès-Morlaix, Taulé, Saint-Pol, Roscoff, Pempoul, Toussaint, Saint-Pierre, le Crucifix-des-Champs, l'île de Batz, Plouescat, Plougoulm, Sibiril, Plouvorn, Plouzévédé, Plouguerneau, Cléder, Trégonder, Tréflaouénan.

La 11^e, de l'Aber-Vrac'h, se recrutait dans les paroisses de Plougar, Saint-Vougay, Plounévez, Languengar, Kernoues, Ploudaniel, Trégarante, Guicquel-leau, Guissény, Tréménec, Plouguerneau, Brouennou, Landéda, Tréfleze, Goulven, Lanhouarneau, Plouider, Plounéventer, Kerlouan, Kernilis et Lannilis.

La 12^e, de Brest ou du Conquet, avait pour ressort : Loc-Brévalaire, Ploudalmézeau, Landunvez, Plouguin, Tréglonou, Plourin, Porspoder, Lanildut, Larret, Plouarzel, Lampaul, Ploumoguier, Le Conquet, Lochrist, Plougonvelin, Plouzané, Quilbignon, Lambézellec, Guilers, Saint-Renan, Milizac, Plouvien, Plabennec, Gouesnou, Guipavas et Saint-Thonan.

Par autre règlement du 1^{er} juillet 1732, les paroisses de Beuzit-Saint-Conogan, La Forest, Saint-Divy, Lanrivoaré, Tréglonou, Trénivez, Lampaul-Ploudalmézeau, Le Drennec et Trébabu furent ajoutées à la capitainerie de Brest.

- (98) Arch. nat., Marine, B3 421. En 1748, on forma à Landerneau, tout comme l'année précédente, un corps de troupes réglées, destinées en cas d'alarme à assurer la défense de Quéléren et du Conquet. Bigot de La Mothe, intendant de la marine au port de Brest, demanda qu'on les fasse camper sur place, car à Landerneau elles seraient trop éloignées.

- (99) Cf. H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. XXVIII. Le 2 février 1625, les gentilshommes du Léon se rassemblèrent sous les ordres de François de Kergoadès, baron de Kerlec'h, pour repousser éventuellement une attaque des rebelles protestants.

Lors de l'attaque contre Brest et Camaret, en juin 1694, Vauban réunit tous les nobles des environs et s'efforça de régulariser l'emploi du ban afin d'en tirer tout le parti possible. Celui de l'évêché du Léon, qui avait son quartier à Lesneven, comptait 182 hommes qui, pour la plupart, avaient servi dans les armées du roi. L'arrière-ban, convoqué à Landerneau, s'élevait à 230 hommes environ. Il n'y eut que 199 lors de la revue passée le 4 juin. Les six compagnies qu'elles formèrent étaient respectivement commandées par le marquis de Brésal (compagnie colonnelle) ; le marquis de Penmarc'h ; le comte de Lesquiffiou ; les sieurs de Bellingant, de Kerveatous, de Roslan de Kermenguy et de Tronjoly. (*Ibid.*, p. XXIX, note 1).

L'organisation défensive de Brest et des côtes du Léon fut essentiellement l'œuvre de Vauban (100). Détaché en Bretagne avec des pouvoirs extraordinaires, il s'empresse dès le printemps de 1694, de mettre tout l'évêché en état de résister à une descente ennemie que prépare une flotte importante rassemblée à Portsmouth. Le 9 mai, il écrit à Pontchartrain : « *Il y a beaucoup à faire pour les batteries de Brest pour lesquelles je vous demande, Monseigneur, votre protection et le secours de M. Desclouzeaux. Faites s'il vous plaît, comme si Brest était à vous...* » Mais le roi voudra-t-il accorder les fonds nécessaires ? (101). Il faut croire que oui, car le maréchal réussit à élever des batteries et des retranchements de l'Aber-Ac'h à Crozon. Si bien que le corps de débarquement anglo-hollandais, fort de 10 000 hommes, tombait sous le feu d'une artillerie dont il ne soupçonnait pas l'existence. Il en coûta aux assaillants près de 1 200 tués ou blessés et 46 prisonniers, 2 vaisseaux et 48 chaloupes. Les miliciens du Léon ne semblent pas avoir pris la moindre part à cet engagement. D'ailleurs, Vauban considérait comme nulle leur valeur opérationnelle : « *Paysans sans discipline, desquels il n'y a pas beaucoup à espérer... Les paysans de ce pays cy ne sont point du tout accoutumés à l'obéissance... Je compte très peu sur les milices et point du tout sur les arrière-bans dont je ne fais aucun cas...* » (102).

Le succès de ses initiatives n'arrêta point notre ingénieur militaire dans la poursuite de sa tâche qu'il savait inachevée. En novembre 1694, il parfit la réorganisation de la milice et la mit en service. Tous les retranchement furent achevés depuis l'Aber-Ac'h jusqu'à Brest et depuis Brest jusqu'au fond de la baie de Douarnenez. La plupart des batteries nouvelles s'élevèrent à la hauteur des épaulements ; les plates-formes et les pièces d'artillerie n'y furent mises qu'au printemps suivant. Vau-

(100) En 1689, Vauban fit construire sous les jardins contigus aux casernes « Monsieur » et « César » de vastes galeries qui servirent par la suite de magasins d'artillerie. Il traça la ligne de fortifications de la ville, qui subsistait encore partiellement à la veille de la Seconde Guerre mondiale, et qui englobait le faubourg de Recouvrance. Il établit des batteries et retranchements au Conquet, à l'anse des Blancs-Sablons, à Bertheaume, à Quélern, sur la pointe de Cornouaillé, à l'île Longue et à Camaret ; et bâtit enfin le fort Mingam et celui du Minou.

(101) Arch. nat., G 76, papiers Sicamois (lettres de Vauban).

(102) *Ibid.* A l'automne 1694, Vauban avait décidé l'établissement de deux corps de garde sur les quais de Brest et un autre à Recouvrance, servis par les troupes des galères, « *tant pour la conservation des Vaisseaux du Roy que pour empêcher le désordre qui pourroit arriver dans la ville et même au passage du port* ». (Arch. nat., Marine, B3 83).

Une ordonnance du 6 décembre 1694 enjoignit à l'officier commandant les batteries de Camaret d'empêcher les bâtiments marchands qui mouillent en la rade du dit lieu et dans celle de Bertheaume d'en sortir sans ordres exprès de l'intendant du port de Brest auquel il donnera exactement avis de leur arrivée ; il sera fait feu sur tout contrevenant. (Arch. nat., Marine, A1 31).

ban qui avait réclamé 1 200 canonniers des milices, en obtint 1 350 « *qui se sont rendus très adroits au maniement du canon* ». Mais prévoyant qu'il n'était pas très sûr de se fier à des gens qui n'étaient pas payés pour se battre et qui n'avaient jamais vu tirer un coup de canon, il décida de conserver un certain nombre de maîtres canonniers avec leurs aides sur chaque batterie. Car ces miliciens, « *loin d'être canonniers, ce ne sont que des demi-matelots, la plupart pauvres artisans qui se sont jetés dans les classes à la petite paie par la crainte des milices ; il n'y en a pas la moitié qui aient été un tant soit peu à la mer, ni ne sache par où prendre un levier, de sorte que s'il y avoit occasion de faire feu et que les vaisseaux ennemis se défendissent, je ne doute pas que ces demi-matelots ne fussent les premiers à fuir...* » (103).

C'est là un jugement sévère, voire injuste, car lorsqu'il leur arriva d'être engagés dans un combat, les miliciens gardes-côtes se comportèrent honorablement ; mais il faut reconnaître que ceux du Léon n'eurent guère à intervenir au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, sinon pour transporter des munitions, haler des canons, effectuer des corvées ou des charrois pour les fortifications. Leur valeur militaire était mince, nous l'avons dit ; cependant on n'hésitait pas en cas d'alerte ou d'hostilités déclarées de les mobiliser à toutes fins utiles. Au cours de la guerre de Succession d'Autriche, une ordonnance du 25 avril 1744 imposa jusqu'à la fin de l'année un service extraordinaire à ceux des environs de Brest et de Lorient. Dix compagnies de 100 hommes chacune furent affectées à la garde de l'un et l'autre port (104).

Le 24 février 1759, une ordonnance royale réunit au département de la guerre tous les détails concernant la garde-côte et la défense du littoral que la marine, affaiblie par les désastres de la guerre de Sept Ans, ne pouvait plus assurer. Dès lors, les officiers de l'amirauté n'eurent plus

(103) Arch. nat., Marine, G 76. En 1695, un sieur Martin, charpentier à Toulon, envoyé à Brest pour la coupe des bois de la marine, proposa de construire un fort triangulaire formé par trois navires joints et attachés les uns aux autres avec des doubles chaînes de fer à organeaux, installés au milieu de la rade, amarrés sur neuf ancres, démâtés, dégréés, à l'arrière coupé au ras des gaillards ainsi que les sculptures et les galeries, et dotés chacun de deux batteries au moins de 28 pièces de 36 à 48 livres de balles. A l'époque, il y avait 18 mortiers en service : 2 à la pointe du Minou ; 2 à la batterie de Léon ; 3 sur l'angle du bastion de Brest ; un à la pointe des Espagnols ; plus 4 mortiers de galiotes, 2 mortiers anglais et un petit hollandais à la pointe. Les deux mortiers du château appartenaient au service de terre. (Arch. nat., D2 24, mémoires historiques des ports).

(104) Arch. nat., Marine, A1 80. Pour Brest, les capitaineries fournirent, savoir :
 — celle de l'Aber-Ac'h, un compagnie ;
 — celle de Brest, trois compagnies ;
 — celle de Crozon, quatre compagnies ;
 — celle d'Audierne, deux compagnies.

Ces troupes furent placées sous le commandement du marquis de Coëtmen, brigadier des armées du roi.

aucun droit de regard sur les milices. En 1778, l'effectif de ces dernières en Bretagne fut réduit de plus de moitié : 10 000 hommes en tout, dont 1 529 pour le Léon, lesquels furent dénommés canonniers gardes-côtes, recrutés parmi les paysans de 18 à 60 ans, répartis en compagnies de 50 après avoir été désignés par le sort ; ils étaient exercés dans les écoles établies par chaque division d'artillerie. Les habitants qui avaient tiré un bon numéro étaient astreints à servir dans la marine... Ainsi fut créée la division de canonniers gardes-côtes de Saint-Renan. Deux ans plus tard, une seconde division, dite de Landerneau, fut mise sur pied dans le département de Brest. Celle de Saint-Renan, employée jusqu'alors aux batteries de la marine du Goulet, eut pour mission d'assurer la défense du quartier de Saint-Pol-de-Léon (105).

Le régime des milices était profondément haï des populations côtières qui goûtaient fort peu l'obligation d'abandonner leurs travaux et de quitter leurs foyers pour fournir, de jour et de nuit, des sentinelles à des guérites ou des corps de garde souvent ouverts à tous les vents, car privés de toit, de porte ou de fenêtres ; de s'épuiser en travaux de terrassement ou de veiller sur les grèves à la conservation de navires échoués ou naufragés. Aussi les défections étaient-elles nombreuses aux revues ; nombreuses même les désertions en cours de service. L'Assemblée législative prononça, le 9 septembre 1792, la suppression de la garde-côte : les miliciens furent remplacés par les gardes nationaux.

(105) *Ibid.*, A1 127.

l'Eglise et la Révolution

RENÉ DANIEL

Après Thermidor.

**Quelques aspects de la vie religieuse
dans le Finistère ***

Yves-Marie Audrein avait cinquante-sept ans quand il devint évêque du Finistère. Il était né le 14 octobre 1741 à Gouarec, dans le département actuel des Côtes-du-Nord. Les communes de ce département sont constituées de paroisses relevant avant la Révolution des évêchés de Saint-Brieuc et de Tréguier, ce qui est, de nos jours, le titre de l'évêque, mais aussi de Saint-Malo, de Dol et, pour toute la partie sud-ouest, de Quimper. Trêve de Plouguernével, Gouarec était fort éloigné du siège de l'évêché, surtout si l'on considère l'état des chemins à l'époque, mais n'est qu'à une lieue et demie de sa paroisse-mère de Plouguernével, où se trouvait le petit séminaire. Qu'importe à un jeune clerc que l'évêché et le grand séminaire soient à vingt lieues, puisqu'en une heure de marche il atteint la sévère et prestigieuse bâtisse où il pourra faire ses humanités. Il fut certainement un bon élève, peut-être brillant aux yeux de ses maîtres, auxquels il devait une somme considérable de connaissances, mais certes pas la vertu de concision qui, du reste, n'est point théologique.

Prêtre du diocèse, il devint professeur au collège de Quimper pendant quatorze ans. A Paris, où il aurait été appelé par Bérardier, son ancien principal au collège de Quimper, il fut préfet des études à Louis-le-Grand. La Révolution le trouve vice-gérant du collège de Grassins (10).

* Suite de l'article publié dans le *Bulletin* précédent, 1975, t. CIII, p. 163-176.

(10) Collège de Paris, rue des Amandiers, sur la montagne Sainte-Geneviève, fondé en 1569 par Pierre Grassins, vicomte de Buzancy, conseiller au parlement de Paris.

En mai 1791, il fut nommé premier vicaire épiscopal de Charles Le Masle, évêque constitutionnel du Morbihan. Dès septembre de la même année, il repartit pour Paris où, élu du Morbihan, il siégea à la Législative puis, de septembre 1792 au 26 octobre 1795, à la Convention. Ayant repris son poste à Vannes, il fut procureur de l'évêque au concile national qui s'ouvrit à Paris le 15 août 1797 (28 thermidor an VI), sous la présidence de Le Coz, évêque d'Ille-et-Vilaine, ancien confrère d'Audrein au collège de Quimper.

En 1798, son professorat à Quimper est oublié, sauf de quelques-uns de ses anciens élèves, épars dans le sud du diocèse. Si bon qu'il fût, ce souvenir ne compte guère, comparé à ce qui est rapporté du passé de cet inconnu. Le bruit essentiel qu'on répand, et qui est vrai, c'est qu'il est ancien conventionnel et qu'il a voté la mort du roi.

Certes, l'historien nuance. Il y eut quatre scrutins avant que fût décidée l'exécution de Louis XVI. Que dire du premier qui pose la question : « *Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté publique et contre la sûreté générale de l'Etat ?* » Audrein vota « oui », ainsi que l'immense majorité des présents. Les plus courageux des opposants se bornèrent à s'abstenir. Personne ne vota « non ».

Peut-être les timides se réservaient-ils pour le second vote, sur la question qu'ils étaient parvenus à faire poser malgré les enragés et l'ensemble de la Montagne ? : « *Le jugement qui sera rendu sur Louis sera-t-il soumis à la ratification du peuple réuni dans ses assemblées primaires ?* ». Audrein vota « oui », ce qui revenait à sauver la tête du roi puisque jamais, et tout le monde le savait, y compris les enragés, en cas de referendum sincère, on n'eût trouvé une majorité en France pour mener le roi à la guillotine. Audrein explique son vote de façon à se justifier aux yeux des démocrates : « *Le moyen le plus sûr, dit-il, de réunir les forces du peuple, c'est de lui faire exercer sa souveraineté : je dis oui* ».

Survint le vote essentiel. A la question : « *Quelle peine Louis, ci-devant roi des Français, a-t-il encourue ?* », il répondit : « *Je déclare qu'étranger à tout parti, et ne consultant que ma conscience et la nécessité de consolider la révolution, je vote pour la peine de mort, et je demande que la Convention examine s'il est expédient de surseoir à l'exécution du jugement* ».

La question du sursis n'était pas posée. La demande, ajoutée au vote, était parfaitement oiseuse. Audrein vota « oui ».

Puis eut lieu un quatrième vote sur la question : « *Sera-t-il sursis à l'exécution du jugement de Louis Capet ?* » Audrein vota « oui », mais il était trop tard.

Il convient d'ajouter que le 3 juillet 1795 (15 messidor an III), Audrein avait publié des *Observations sur le décret du 12 [messidor] touchant la famille Bourbon restée en France, ou la justice et la politique réclamant d'accord pour l'innocence*. Il s'agissait de la princesse

Marie-Thérèse-Charlotte, duchesse d'Angoulême. Audrein plaida pour adoucir le sort de la fille de Louis XVI et contribua à lui rendre la liberté. En outre, il avait publié quantité de brochures pour défendre la religion et pourfendre l'athéisme (11).

En résumé, cet homme, qui devait mourir courageusement, moins de huit ans après, dans la campagne quimpéroise, sous les coups de prétendus amis des rois, se comporta à la Convention avec une parfaite lâcheté. Notons que le chef des constitutionnels, Grégoire, était absent de l'assemblée lors du jugement, mais déclara que sa religion lui aurait interdit de voter la mort.

Audrein arriva à Quimper le samedi 26 mai 1798 (7 prairial an VI), veille de la Pentecôte. Il fait part de ses premières impressions à Desbois, évêque d'Amiens qui, à Paris, dirige l'imprimerie-librairie chrétienne (12), par une lettre du « 2 juin an VI », (2 juin 1798) :

...« J'arrivai à Quimper le samedi soir, veille de la Pentecôte, comme je me l'étais promis, sans autre accident que les fatigues inséparables d'un si long voyage. Le dimanche, au milieu d'une foule immense de peuple, je prononçai mon discours d'entrée qui parut faire plaisir à tout le monde. Il fallait voir la satisfaction et l'attendrissement de nos bonnes gens de la campagne ! Qu'ils eussent été bien à mes côtés, ces effrontés qui soutenaient que le peuple avait renoncé volontairement à son culte ! Certes, chaque jour, à chaque instant même, j'ai ici la preuve du contraire. Dans toutes les visites que je fais ou que je reçois, j'aperçois un respect pour la religion, un amour de l'ordre, un désir de la paix générale qui me comble de consolation ; même les personnes d'une opinion contraire à la nôtre paraissent en général susceptibles de rapprochement !.. »

Même des religieuses dont, pourtant, plusieurs avaient fait grise mine à Expilly, vinrent saluer le futur prélat : *...« Parmi toutes les satisfactions que je goûte dans ce bon pays, je dois compter les sentiments d'une foule de religieuses de tous les ordres qui me firent visite dès le premier jour de mon arrivée. Ces bonnes filles connues par des mœurs douces et une piété solide, font le plus grand bien par leurs exemples et jouissent de l'estime générale. Jugez comment ces visites seront rendues. Il y a à s'édifier avec de telles patriotes !... »*

Audrein signe cette lettre : « Audrein, pas encore évêque ».

Cette première heure est à l'optimisme. Les hommes au pouvoir lui semblent favorables : « Le ton des autorités constituées et la bonne tenue des patriotes sont extrêmement encourageants pour un évêque ré-

(11) P. HÉMON. Audrein (Yves-Marie) député du Morbihan à l'Assemblée législative et à la Convention, évêque constitutionnel du Finistère. Saint-Brieuc, Paris, 1903, p. 39.

(12) P. HÉMON, *op. cit.*, p. 58-59.

publicain ». Il ne s'étend pas, mais si des pouvoirs locaux lui créent quelques ennuis, l'autorité départementale lui demeurera favorable.

Quant à son installation matérielle, il n'en a nul souci : « *D'après les mesures que prend le presbytère et les bonnes dispositions des citoyens, l'évêque ne manquera de rien et jouira de toutes sortes de consolations* ». Et il est vrai que Le Coz, évêque de Rennes, qui se demande quelques semaines plus tard où il trouvera l'argent pour payer le voyage qu'il doit faire à Quimper pour le sacrer, écrit un an plus tard (29 thermidor an VII - 17 juillet 1799) : « *Audrein a de très bonnes qualités ; il ne tient qu'à lui d'être heureux. Son diocèse est peut-être le plus patriote et le plus généreux de France : on y fait à l'évêque 5 000 à 6 000 francs par an* ».

Mais la réputation qui précéda l'arrivée du nouveau prélat était assez fâcheuse. Les anciens terroristes voyaient en lui un homme peu sûr mais, de toutes façons, de ce côté il n'avait rien à gagner, ces extrémistes, nous l'avons vu, ayant autant de haine et de méfiance à l'égard des assermentés, même fervents républicains, qu'à l'égard des réfractaires, royalistes avérés.

L'un des desseins de l'évêque était de réunir les tièdes, ceux pour lesquels un ecclésiastique, assermenté ou non, était un prêtre. Son renom de régicide lui attirait des inimitiés, même dans ce milieu. Quant à espérer ramener ses frères du clergé réfractaire, c'était, de sa part, une incroyable illusion.

On possède peu de détails sur l'élection d'Audrein dans le Finistère. Le concile national tenu à Paris en 1797 n'avait pu que proposer Audrein aux suffrages des électeurs du Finistère. Ceci montre l'une des bizarreries de cette Eglise de France sous le Directoire. La Constitution civile du clergé a disparu avec la royauté, mais les assermentés conservent le principe des évêques élus. Cette fois, on ne procède pas comme au moment du choix d'Expilly, par une assemblée générale dans la cathédrale de Quimper mais, pour que le principe de l'élection populaire demeure sauf, on vote dans les paroisses.

Il semble qu'on traîne un peu. Le Coz, évêque d'Ille-et-Vilaine, écrit le 18 mars 1798 (28 ventôse an VI), à son cousin Daniélou à Quimper : « *Je verrai avec plaisir le citoyen Audrein évêque de Quimper. Il a du zèle, du talent et des mœurs pures. S'il est élu et que le diocèse le désire, j'irai le sacrer dans l'église cathédrale, conformément au décret du concile* » (13).

Dix jours plus tard, le 28 mars 1798 (8 germinal an VI), Le Coz est quelque peu agacé. Il écrit à Daniélou : ...« *l'élection de Quimper est-elle finie ? Je l'attends avec impatience* »... (14).

(13) A. ROUSSEL, *Correspondance de Le Coz...*, p. 268.

(14) A. ROUSSEL, *op. cit.*, p. 269.

Quelques difficultés se présentèrent aussi. A Brest, le peuple de Recouvrance, de condition modeste, vota avec empressement. Mais à Saint-Louis, le curé Jean-Marie Laligne n'osa point présenter cette candidature aux riches bourgeois de sa paroisse.

Le sacre eut lieu le 8^e dimanche après la Pentecôte, 22 juillet 1798 (4 thermidor an VI). Le Coz, qui demeura plusieurs semaines dans son pays natal, était prélat consécrateur, assisté de Jacob, évêque des Côtes-du-Nord, et de Le Masle, évêque du Morbihan. La cathédrale suffisait à peine à contenir la foule des fidèles, et les offrandes pourvurent abondamment aux premiers besoins du nouveau pasteur. Les membres du presbytère : Sérandour, Le Gac et Le Coz, auteurs de ces affirmations, ajoutent : ...« *Beaucoup de fidèles, qui s'étaient séparés de nous, ont assisté à la cérémonie du sacre et aux instructions. Nous n'avons pas été moins édifiés de leur piété que réjouis de leur retour. Tous les jours nous avons la consolation d'en voir quelqu'un revenir à l'unité...* » (15).

Notre propos n'est pas, loin s'en faut, de conter ici l'épiscopat d'Audrein, mais par quelques exemples montrer, d'une part, sa courageuses activité pour maintenir le culte quasiment interdit et, d'autre part, ses vains efforts pour amener à lui le clergé non assermenté.



Il est évident qu'en cette période de persécution, l'arrivée d'Audrein remonta le moral du clergé assermenté. Elle rallia aussi des fidèles dispersés par la division des jureurs et des réfractaires de 1791, la déchristianisation de la Terreur, l'abdication des membres du presbytère, administrateurs de l'Eglise veuve après l'exécution d'Alexandre Expilly, et cette nouvelle persécution des lois du 7 vendémiaire an IV (29 septembre 1795) et du 19 fructidor an V (5 septembre 1797).

Comment expliquer ces ralliements malgré la mauvaise réputation d'Audrein ? Dire que le plaidoyer pour Madame Royale et la vigueur des opuscules prenant à partie les antireligieux ont effacé le régicide et le républicain intransigeant, et cela au moment où le Directoire est parfaitement odieux, serait affirmation bien audacieuse.

La vérité est que dans bien des villages et dans toutes les villes le peuple est las de ces querelles et de ces tracasseries et fréquente le culte qui lui est offert. C'est ce que voit Audrein à Quimper. Il est impossible qu'il ignore que dans la plupart des paroisses de campagne, des insermentés se cachent au péril de leur vie, que beaucoup sont arrêtés, déportés. Nous avons écrit ces drames dans une étude antérieure (15 bis). Le nouvel évêque s'occupera plus tard de ces ouailles

(15) P. HÉMON, *op. cit.*, p. 177.

(15 bis) R. DANIEL. *Les arrestations d'ecclésiastiques dans le Finistère sous le Directoire*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1966, t. XCII, p. 212-253.

qui le tiennent pour un suppôt de Satan, et tentera de les amener sous sa houlette. Pour l'heure, il pare au plus pressé et ranime ses fidèles.

A Quimper, tout va bien. La cérémonie du sacre, ce 22 juillet 1798, n'a guère tenu compte des lois restrictives de l'exercice du culte. Audrein se sent sûr de lui et entend aller réchauffer l'ardeur des villes endormies ou effrayées. L'argent rend fort. Huit jours après ce sacre qui remplit la cathédrale, il écrit : « *Ici, je fais bâtir, je renverse de gros murs, l'argent vient de tous côtés : le repas de cinquante curés et prêtres, le voyage des évêques, tout est payé. On me dit que je n'ai qu'à montrer à Landerneau, à Brest, etc., et que l'argent ne manquera point. Dieu soit béni, allez-vous dire ; et moi, je réponds Amen* » (16).

Cette lettre commençait ainsi : « *Je pars demain pour Brest* ». Bien sûr, il avait prévu de nombreux arrêts sur sa route. Le dimanche suivant, 18 thermidor an VII (5 août 1798), il est à Pleyben. Evidemment, le passage de l'évêque donne lieu à de grandes cérémonies. Des prêtres des environs sont venus pour en accroître le lustre. Le prélat semble n'être accompagné que de son vicaire épiscopal, Louis-Marie Sérandour. Mais, à côté de Louis-Marie Le Bretton, « *âgé de 56 ans, ministre du culte demeurant à Pleyben* », c'est-à-dire curé de cette importante paroisse, sont venus Gabriel Marchadour et Jean-Joseph Favennec, tous deux prêtres de Châteaulin, et trois autres ecclésiastiques : Yves-Jean Paillard, de Dinéault, Yves Goasguen, de Saint-Ségat et Jean-François Porlodec, de Plomodiern. Il va de soi que les cérémonies dépassèrent largement la modeste célébration de la messe à l'intérieur de l'église. Une procession sortit de « *l'enceinte de l'église* ». Cela fit du bruit, et se termina deux mois et demi plus tard, le 8 brumaire an VII (29 octobre 1798) devant le tribunal correctionnel de Châteaulin. Les huit prévenus, après l'audition de trois témoins « *qui ont été entendus publiquement et ont fait leur déclaration en breton* », déclarèrent qu'ils avaient fait une procesion dans le cimetière de Pleyben. Yves-Marie Audrein, âgé de cinquante-huit ans, évêque du Finistère, était présent. Il plaida, et l'affaire se termina par un acquittement général (17).

Le 16 fructidor an VI (2 septembre 1798), cinq prêtres constitutionnels : Guillaume Le Guellec, Noël-Jean Le Cam, Germain-Maurice Meunier, Hervé Le Berre et Michel Huitric, avaient organisé à Peumerit une procession solennelle hors de l'édifice du culte. Il s'agissait bel et bien d'une procession solennelle dans les meilleures formes, avec vêtements sacerdotaux, chants, croix et bannières.

Le procès eut lieu à Quimper le 2^e jour complémentaire an VI (18 septembre 1798). Là encore Audrein vint plaider lui-même pour défendre son clergé. Cette fois, il eut moins de succès qu'à Châteaulin.

(16) P. HÉMON, *op. cit.*, p. 60. Lettre au citoyen Rebours, directeur de *Annales de la Religion*.

(17) Arch. dép. du Finistère, 79 L 2*.

En effet, Guillaume Le Guellec était bien curé constitutionnel de Peumerit, mais aussi agent de la commune. Ce viol de la loi par un représentant du pouvoir indisposa le tribunal correctionnel, qui condamna Le Guellec à un mois de prison et cent francs d'amende, mais manifesta son indulgence en acquittant les quatre autres prêtres (18).



Un document curieux montre avec quelle habileté Audrein entendait célébrer publiquement le culte, en profitant d'une fête civique et parfaitement légale. Le 22 septembre 1798 (1^{er} vendémiaire an VII), exerçant ses fonctions depuis deux mois, il se rendit à Plomelin, dans la banlieue de Quimper, à l'occasion de la fête de la fondation de la République, c'est-à-dire l'anniversaire de ce 22 septembre 1792 (1^{er} vendémiaire de l'an 1^{er}), où lui, Audrein, membre de la Convention, avait proclamé la République. Il convient de citer le texte intégralement (19).

*Fête de la Fondation de la République, à Plomelin.
1^{er} Vendémiaire an 7 (22 septembre 1798)*

...A six heures du matin, les citoyens Chauvel et Daniel commissaires nommés pour diriger les opérations de la fête, ont fait arborer sur le clocher le pavillon national qui a été à l'instant salué par douze décharges de fusil.

A neuf heures, toutes les autorités constituées décorées de leurs costumes respectifs, le Commissaire du Directoire exécutif, les officiers publics et les pensionnaires de l'Etat, se sont réunis en la maison commune ; l'on y a déployé le drapeau (ce monument précieux de la libéralité des citoyens de Quimper envers les habitants de plomelin ; il sera à jamais le gage de l'amitié et de la fraternité qui réunissent ces deux communes) et déposé entre les mains d'un vénérable vieillard, dont le fils unique combat pour la liberté sous les ordres de buona-parte ; il va se placer entre vingt quatre jeunes gens armés et rangés sur deux lignes. Le cortège ainsi disposé, l'on se rend au temple destiné au culte au bruit des tambours et au son des cloches. Le chemin étoit bordé de tout coté d'un nombre infini de citoyens de tout âge et de tout sexe, et tous gardoient un silence respectueux ; entré au temple, chacun y a rendu ses hommages à L'être suprême à sa manière. Le citoyen Audrein y a prononcé un discours de morale propre à inspirer à tous, les vertus républicaines.

A midi, le cortège précédé du drapeau, s'est rendu au bruit des tambours et au son des cloches en la maison commune où toutes les autorités constituées du canton et autres ont pris part à un repas frugal qui leur avoit été préparé par les soins, et générosité du Commissaire du Directoire Exécutif.

A une heure, le son des cloches et le bruit des tambours ont annoncé que les jeux civiques alloient commencer ; les commissaires ont à l'instant quitté la table pour aller disposer le tout.

A une heure et demie, l'un des commissaires est venu annoncer que tout étoit prêt pour le jeu de la course ; à l'instant chaque membre des autorités

(18) Arch. dép. du Finistère, 82, L 1*.

(19) Arch. dép. du Finistère, 100 J 367.

constituées s'est muni de son costume et après avoir porté les santés ordonnées par les commissaires et analogues aux circonstances, s'est rendu au lieu destiné précédé de tambours battants. La municipalité destituée de ressources, n'avait destiné que trois modestes prix pour la course, ainsi que pour les autres jeux civiques (elle n'avait accordé que six à sept francs pour l'achat des prix) mais la générosité des assistants a bienôt suppléé surabondamment à la modicité du nombre et de la valeur des prix ; les citoyens Audrein, Chauvel Mougeat, fouchés et Diquélou se sont surtout fait remarquer par leur libéralité. La course a duré environ une heure ; après la distribution des prix, l'on s'est rendu à la maison commune dans le même ordre qu'on en étoit sorti le matin pour aller au temple ; après que chacun y a adoré L'être suprême de la manière qu'il entendoit, le Commissaire du Directoire Exécutif est monté à la tribune et y a prononcé avec chaleur un discours analogue aux circonstances et plein d'un républicanisme épuré ; après quoi, l'on est sorti du temple pour aller déposer le drapeau à la maison commune dans le même ordre qu'on en étoit sorti.

A quatre heures, l'on s'est rendu au lieu d'estiné aux jeux civiques, et l'on a commencé par un jeu d'équilibre et qui a été suivi de celui dit Le chat et le Ras. les deux ont fait beaucoup rire tout le monde, même les vaincus et les perdants les prix ont été distribués par le président de l'administration, il a donné la collade fraternelle à tous les couronnés.

A six heures, quoique les fonds ne fussent pas encore épuisés (le restant a été distribué aux soldats qui étoient sous les armes) le président de la municipalité considérant que plusieurs des assistants dont la foule étoit encore immense à cette heure, étoient éloignés de leurs domiciles, a déclaré que la fête étoit finie et à l'instant chacun s'est retiré en témoignant sa joie et sa satisfaction par des cris répétés de VIVE LA REPUBLIQUE.

fait et dérogé [rédigé] en administration municipale du canton de plomelin le même jour et an que dessus

Y. Le Brusque président

Lastennet secrétaire

Interprétons ce texte. Certes il est permis, il est même louable de se moquer des méchants, de narguer les tyrans et les tyranneaux mais, en cette circonstance, il fallait à Audrein beaucoup de cran. Le matin, on procéda aux cérémonies civiques correspondant au goût du jour, et certainement conformes aux convictions républicaines du prélat. Mais aussitôt s'organisa un cortège, autrement dit une procession, avec tambours et sonneries de cloches ; on se rendit au temple destiné au culte, autrement dit à l'église, les citoyens de tout âge et de tout sexe gardant un silence d'autant plus respectueux qu'il est probable que le cortège était précédé de la croix, et que le citoyen Audrein devait distribuer des bénédictions. A l'église, « *chacun rend ses hommages à l'Etre suprême à sa manière* », ce qui signifie, en bon français, comme l'unanimité des citoyens de Plomelin était de la religion catholique, apostolique et romaine, que le célébrant chante en latin (car ces évêques constitutionnels s'étaient élevés, avec Grégoire, vigoureusement, contre une proposition de messe en français) selon le rite de saint Pie V. Le citoyen Audrein prononça « *un discours de morale propre à inspirer à tous les vertus républicaines* ». Il faut comprendre qu'entre l'Evangile et le Credo, l'évêque monta en chaire pour faire un sermon.

Après quoi on déjeuna frugalement, ainsi qu'y contraignait la rigueur des temps. On assista à des jeux civiques, c'est-à-dire à quel-

ques ébats sportifs, dont des courses à pied. Puis, l'heure étant venue de chanter vêpres, on retourna à l'église et la fête se termina par des réjouissances convenables à un jour de pardon.

**

Il est certain qu'Audrein ne se tint pas pour battu et que des cérémonies publiques furent célébrées par des assermentés. Dans les cantons fidèles aux réfractaires, ceux-ci se cachaient et disaient la messe clandestinement, baptisaient les enfants et mariaient les époux. Les archives permettent de déceler des dénonciations de part et d'autre. Il faut bien remarquer que, durant cette persécution directoriale qui dura trois ans, ces dénonciations, dans le Finistère, furent peu nombreuses. Qu'on songe à ces trois ans et aux centaines de milliers d'habitants. En regard, quelques procès sans suites pour les assermentés, plus ou moins ouvertement protégés par le pouvoir, censé les ignorer tout en les surveillant, une soixantaine d'arrestations de réfractaires sur les centaines qui se cachent, tout cela révèle un état de fait, un état d'esprit. Les administrateurs chargés de poursuivre ne sont pas très ardents. Dans la moitié des cantons au moins, malgré une ou plusieurs épurations, ils secondent mal ou contrecarrent la politique du Directoire. Quelques rares gendarmes sont zélés, la plupart beaucoup moins. Serait-ce chez eux molesse ou convictions antigouvernementales ? Peut-être, mais certainement soucieux de n'être point en butte à l'hostilité de la population. C'est cette population qu'il convient d'admirer. Elle est divisée. Les uns tiennent pour les insermentés, les autres, moins nombreux, pour les assermentés, une masse indifférente à la querelle ou mal informée, a recours aux uns ou aux autres. Si ces gens s'étaient tous dénoncés mutuellement, le pays eût été un enfer. Qu'en est-il ? Un fanatique sert la police ici ou là. Elle se met en branle plus ou moins vite, souvent moins que plus. Les agents du pouvoir arrivent, mais les moyens de communication rapides n'ont pas attendu l'invention du téléphone. Les intéressés, dûment prévenus ne sont plus au gîte. C'est tout un peuple qui s'abrite de l'arbitraire.

JEAN-LOUIS LE FLOC'H

L'organisation du clergé dans le nouveau diocèse de Quimper en l'année 1803 *

L'organisation : tel fut le terme employé pour désigner les nominations ecclésiastiques de 1803. Et, de fait, il s'agissait bien d'organiser un nouveau diocèse, de créer de toutes pièces une administration, un chapitre, un séminaire, et de remettre en ordre les affectations des prêtres sur le terrain, en assignant à chacun une situation canonique officielle et sans équivoque.

LE CONTEXTE

De violentes oppositions entre prêtres constitutionnels et insermentés se manifestaient dans de nombreuses régions du Finistère à la fin de l'année 1802. Dans son étude sur la restauration du culte dans ce diocèse (1), le chanoine Peyron évoque quelques-unes de ces luttes intestines, telles qu'elles sont rapportées dans la correspondance du citoyen Daniel, commandant de gendarmerie à Quimper : ces faits se déroulaient à la fin de 1802 et au début de 1803, au moment même où s'élaboraient les nouvelles nominations. Il est fait là état de discussions bruyantes entre membres des deux clergés à Ploudiry, La Martyre, Lennon, Edern, Lothey, Loqueffret, Lopérec, Quimerc'h, Dinéault, Saint-Thois, Plouigneau, Lanmeur, Briec, Leuhan, Châteaulin, Landivisiau, Quimper, Pouldreuzic... Une question, toujours la

* La première partie de cette étude est publiée dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIV, 1977.

(1) Chanoine P. PEYRON. *Restauration du culte dans le diocèse de Quimper*. Mgr Claude André. Quimper, 1901, in-8°, 82 p.

même, se profilait derrière ces litiges : qui, de l'inscrémenté ou du constitutionnel, était le pasteur légitime, muni de réels pouvoirs ? Il fallait en sortir au plus vite, et que l'évêque nomme officiellement à tous les postes, de manière au moins à faire taire et à rendre sans objet ces contestations de principe.

Mais l'attitude de l'évêque lui-même inquiétait fort les constitutionnels. Arrivant dans ce diocèse lointain et inconnu, Claude André ne pouvait s'engager dans des entreprises raisonnables sans l'appui et le concours d'un conseil composé de prêtres bien au fait des problèmes et des hommes. Les conseillers qu'il avait pris étaient tous des inscrémentés. Dès la fin d'août 1802, le citoyen Daniel écrivait : « *Il a pris pour conseil intime les ministres du culte Liscoat, Denis, Cossoul, Thiberge et plusieurs autres fanatiques... L'on s'attendait que la réunion de tous les ministres du culte allait s'opérer aussitôt l'arrivée de l'évêque ; mais le culte s'exerce encore dans les chapelles particulières et dans les chambres ; en vain les prêtres soumis ont-ils appelé les autres dans les temples. Sourds à leur invitation, ils persistent dans leurs principes. Le silence du prélat jusqu'à ce jour les enhardit...* » (2). Les constitutionnels avaient convoqué le peuple autour d'eux dans l'église de Saint-Louis de Brest, pour accueillir l'évêque qui parcourait le diocèse en septembre 1802. Le prélat refusa de s'y rendre et alla dire la messe à la chapelle de l'hospice. Il fallut une rude intervention du préfet pour que l'évêque accepte, à contre-cœur, de paraître à l'église Saint-Louis. A Morlaix, l'assemblée des constitutionnels l'attendait toujours dans l'église des Jacobins, lorsqu'on apprit qu'il avait repris la route de Quimper. Dès lors, pour les constitutionnels, la cause était entendue : l'évêque n'était pas de leur bord, et on se hâta de le dénoncer au préfet. Celui-ci prit fait et cause pour les constitutionnels, qu'il soutiendra dans leurs oppositions à l'évêque lorsqu'il s'agira de placer les prêtres.

C'est dans ce contexte difficile que l'évêque Claude André devait préparer son tableau de nominations. Ce tableau, ou plutôt les tableaux successifs qu'il élaborait, furent appelés, dans les documents de l'époque, « *le travail de M. l'évêque* ». Le terme n'est pas exagéré, tant sur le chantier il dut remettre son ouvrage ; intrigues, mécontentements, refus d'agrément du gouvernement vinrent sans cesse contrarier ce travail.

LES PRINCIPES OFFICIELS

Cette opération de nominations fut présidée par deux séries de principes : les principes officiels émanant du pouvoir civil, en application du concordat ; les principes d'ordre pratique retenus par l'évêque et son administration. Ces derniers n'étaient pas exprimés — ou si peu — mais il est facile de les découvrir dans la trame des événements.

(2) *Ibid.*, p. 20.

Il était entendu, dans les clauses du concordat, que les évêques procéderaient, avec le concours des préfets, à une nouvelle circonscription des cures et des succursales. Les décrets d'application précisaient qu'il n'y eût, en règle générale, qu'une seule paroisse ou cure par canton. Le nombre des paroisses, dans le Finistère, était donc ramené à 43. L'évêque avait cependant la faculté de créer, selon les besoins, des succursales à l'intérieur de chaque canton. A la tête de la paroisse on nommait un curé ; le service des succursales était assuré par des desservants. Le neuvième article organique précisait que le culte catholique serait exercé sous la direction des curés dans leur paroisse. En termes clairs, cela signifiait que les desservants dépendaient, pour toutes choses, de leur curé de canton et que leur juridiction était subordonnée à la sienne. Cette clause, disons-le tout de suite, fut reçue par les desservants comme une aimable plaisanterie : ceux-ci se comportèrent immédiatement comme des recteurs, maîtres chez eux, et se considérèrent comme tels, n'en déplût à tous les régimes et gouvernements successifs de la France. Cette attitude fut d'ailleurs approuvée par l'autorité diocésaine, tacitement d'abord, ouvertement plus tard. Dans ses *Statuts diocésains* de 1851, Mgr Graveran n'hésitera pas à écrire : « *Dans la pratique générale, et de par la volonté des évêques, les succursales sont assimilées aux paroisses curiales ; leurs pasteurs les gouvernent avec les mêmes pouvoirs spirituels* » (3). D'ailleurs les termes de « curé » et « desservant » n'ont jamais eu d'équivalent en langue bretonne. On inventa, il est vrai, l'appellation de « *person canton* ». Mais il est significatif de constater que pour désigner le curé on a retenu le terme de « *person* » qui caractérise aussi le desservant. La langue populaire bretonne est concrète, et elle ne s'embarrasse pas de termes dont on ne puisse définir le contenu. Pour le peuple, les curés et desservants étaient des recteurs dans leurs territoires ; les cures et les succursales étaient des paroisses. On peut donc dire que, sur cet article concordataire, la loi fut constamment tenue en échec.

Puisqu'on se trouvait devant une nouvelle circonscription du territoire, on devait considérer comme vacants les postes de recteurs d'Ancien Régime et de curés constitutionnels ; d'ailleurs, la concurrence des uns avec les autres sur le terrain exigeait que l'on fît table rase. Une vingtaine de paroisses d'Ancien Régime avaient été supprimées, dont certains titulaires étaient encore en vie. Les anciennes trêves, tenues par des « curés », n'avaient plus d'existence légale. On avait créé de nouvelles paroisses et succursales. Tout cela annonçait un énorme remue-ménage. Nous verrons avec quelle intelligence et quelle sagesse ce principe de démission générale fut manipulé.

Un décret d'application demandait « *qu'une proportion du tiers au quart d'anciens constitutionnels soient pourvus de cures et de succursales* ». Appliqué à la lettre, sans tenir compte des situations locales,

(3) *Statuts et règlements du diocèse de Quimper*. Quimper, 1851, art. 40, p. 10.

c'était un décret aberrant et qui ne pouvait émaner que d'un pouvoir centralisateur abusif. Comment, en effet, trouver un constitutionnel pour trois ou quatre insermentés dans le Léon en particulier, et même dans l'ensemble du diocèse en général, quand on sait qu'une portion importante des constitutionnels était absolument inapte à faire un curé ou un desservant ? Le ministre des Cultes, Portalis, fit preuve, dit Leflon (4), d'intelligence et de diplomatie, en parvenant à obtenir une dérogation pour des diocèses de l'Ouest. Ce fut le cas pour le Finistère. Dans une feuille de la main de l'évêque et intitulée « *Constitutionnels portés dans le travail pour curés et desservants* » (5), on trouve dix noms de candidats aux cures dont neuf furent réellement nommés. Comme le nombre des cures était de 43, la proportion des curés anciennement constitutionnels était donc du quart au cinquième et non plus du tiers au quart. Le même projet prévoyait 45 desservants constitutionnels sur 244 postes à pouvoir. Au bas de la feuille, par mesure de contrôle, l'évêque a opéré sa règle de trois. Le nombre diviseur est 6 ; ce qui laisse à supposer qu'on transigea, pour le placement des desservants, du cinquième au sixième de constitutionnels à nommer aux succursales. Mais en réalité on en nomma 57 en 1803. Est-ce la lassitude, la volonté d'aboutir au plus vite et de sortir de l'impasse, ou une connaissance insuffisante du terrain qui expliquent qu'on ait largement dépassé la proportion d'un constitutionnel pour six insermentés ? Il y eut sans doute un peu de tout cela. Mais on se reprit très vite, car dix-huit mois plus tard on avait ramené le nombre des desservants constitutionnels à la proportion initialement prévue.

Tels étaient les principes officiels auxquels le gouvernement entendait que l'on se conformât. Ils furent tous altérés, sinon tournés sans vergogne par l'administration épiscopale qui faisait mine cependant d'en observer la lettre.

NOMINATION DES VICAIRES GÉNÉRAUX

L'évêque avait le droit d'avoir deux vicaires généraux, mais les autorités civiles exigeaient que l'un d'entre eux fût constitutionnel. La logique la plus élémentaire eût été de désigner un des membres influents de l'ancien « presbytère », un Jacques Guino ou un Jean Le Coz par exemple. Ces deux hommes étaient d'authentiques représentants des constitutionnels. On prit Guillaume Frolo, ancien procureur des Carmes de Sainte-Anne d'Auray, finistérien d'origine, qui avait prêté le serment au début de la Révolution, mais retiré depuis long-

(4) J. LEFLON. *La crise révolutionnaire*, p. 212, dans *Histoire de l'Eglise depuis les origines jusqu'à nos jours*, publiée sous la direction de A. Fliche et de V. Martin, t. XX.

(5) Arch. de l'évêché de Quimper, série 2 D.

temps des affaires. Un homme neuf, en quelque sorte, très peu engagé dans l'Eglise constitutionnelle du Finistère, si tant est qu'il le fût jamais. Il n'est pas évident que les anciens assermentés se soient retrouvés dans la personne de ce vicaire général. L'autre poste revenait tout naturellement à Louis Gilart de Larhantel qui avait été administrateur apostolique du diocèse de Cornouaille durant toute la Révolution. Le 10 juin 1803, le ministre des Cultes, Portalis, faisait agréer par le Premier consul la nomination de ces deux vicaires généraux.

Mais comment entreprendre la réorganisation du Léon et du Trégor avec ces deux Cornouaillais qui n'y connaissaient à peu près rien ni personne ? Aux termes du droit canonique, un évêque pouvait toujours investir des pouvoirs de vicaire général qui il entendait. A cela le pouvoir civil ne pouvait rien. Deux anciens grands vicaires de Léon furent munis de ces pouvoirs. On peut admirer le choix de l'évêque, prenant Jean-Corentin de Troérin et Honoré Le Dall de Tromelin. C'étaient des hommes pondérés, discrets, délicats, fraternels, doués d'une grande faculté d'ouverture et d'un énorme bon sens, « *aimés et respectés de tous les partis* » (6). Leur action sera décisive en Léon pour l'organisation du nouveau diocèse.

Cette désignation de vicaires généraux supplémentaires se fit évidemment sans proclamation officielle, et dans la plus grande discrétion. Ainsi, sur l'article des vicaires généraux, la lettre de la loi était sauve, mais comme on était loin de son esprit !

NOMINATIONS AU CHAPITRE CATHÉDRALE

Le chapitre cathédral était sans doute l'institution la plus durement touchée par le concordat ; très puissant sous l'Ancien Régime, il perdait la plus grande partie de ses prérogatives et de ses pouvoirs. « *Les vénérables chanoines n'étaient plus que l'ombre d'eux-mêmes* » (7). A Quimper, on en nomma sept en 1803. Parmi eux figuraient deux constitutionnels, Jean Le Gac et Louis Poyet. A la nomination de Louis Sérandour, l'année suivante, ils seront trois, dépassant ainsi la proportion du quart, et même du tiers, requis par la loi. Mais en ce lieu, le seul d'ailleurs, l'évêque pouvait faire du zèle et donner des gages au gouvernement. A la fin de 1804, il avait mis au chapitre ces trois personnages fort encombrants de Quimper, anciens membres du presbytère, les réduisant ainsi, sous couvert d'honneurs, à l'impuissance.

(6) Arch. de l'évêché de Quimper, lettre de l'abbé Le Gris-Duval à Mgr Dombidau de Crouseilhès.

(7) J. LEFLON, *op. cit.*, p. 208.

NOMINATIONS AU SÉMINAIRE

Le séminaire devait se réorganiser sous la direction de l'ancien supérieur de Quimper, Henri Liscoat, aidé en cela par trois anciens professeurs : Charles Cossoul, Pierre Le Coguiec et Joseph-Anne Le Garrec. L'ancien séminaire de Léon demeurait supprimé : le corps professoral composé de lazaristes, avait quitté le Finistère dès le début de la Révolution. On ne pouvait donc compter, pour le nouveau séminaire, que sur les professeurs cornouaillais survivants. Mais, à la fin de 1803, Joseph Le Garrec se retrouvait tout seul, les trois autres, supérieur compris, étant décédés au cours de l'année. Il restera d'ailleurs, pendant plus de deux ans, pratiquement seul, chargé il est vrai d'un nombre fort restreint de séminaristes, démuné de locaux, réduit à les réunir dans une maison particulière pour les cours. La véritable réorganisation se fera à partir de 1805, sous l'impulsion du nouvel évêque, Pierre-Vincent Dombidau de Crouseilhès, qui obtint l'affectation d'une aile du collège à l'usage des séminaristes. Le séminaire fut la seule institution où il ne fut jamais question d'introduire un constitutionnel. Jean Le Coz, qui y avait enseigné sous l'Ancien Régime, manifesta à plusieurs reprises le souhait d'y entrer ; on lui fit toujours la sourde oreille. Lorsqu'on chercha, dès 1803, un jeune professeur, Henri Liscoat écrivait à l'évêque : « *M. Le Nir est peut-être le plus fort de tous pour l'aptitude à enseigner la théologie. Mais il n'est pas prêtre [il était encore diacre], et il a eu au commencement de la Révolution quelque petite tache...* » (8). De fait, Joseph Le Nir, sous-diacre, avait d'abord accepté, puis refusé de devenir professeur en 1791 dans le collège constitutionnel de Quimper. Avait-il prêté le serment à cet effet ? Peut-être. Par la suite, il s'était comporté en tout temps comme un insermenté. Mais son acte de 1791, amplement racheté par sa conduite ultérieure, était jugé incompatible avec un poste de professeur au séminaire. Sur ce simple motif, le futur éducateur du petit Brizeux fut écarté du saint des saints qu'était le séminaire diocésain.

NOMINATION AUX CURES ET AUX SUCCURSALES

Essai d'évaluation de la situation

Il s'agissait maintenant de nommer aux cures et aux succursales. Quelle était la situation exacte sur le terrain ? Elle est difficile à décrire, tant régnaient de confusion et de discorde. La rigueur historique demanderait une étude minutieuse, canton par canton. Cela n'est pas possible dans le cadre de ce travail. Cependant, les échos les plus bruyants de ces litiges, parvenus jusqu'à Quimper, montrent à l'évidence que les points chauds se situaient dans les localités pourvues d'un constitutionnel vigoureux, qualifié d'« intrus » par les insermentés, mais qui avait tenu là pendant de longues années, et aussi, par conséquent, avec

(8) Arch. de l'évêché de Quimper, lettre de Henri Liscoat à Mgr André.

l'assentiment d'une partie assez notable du peuple chrétien, pour que l'existence lui y fût possible. Tant d'autres étaient allés de commune en commune, sans pouvoir jamais se fixer, renonçant très vite devant l'hostilité de la population. Sans chercher à être exhaustif, on peut cependant citer quelques points de discorde : toute la région du Trégor ; en Cornouaille, des villes comme Quimper, Châteaulin, Quimperlé, Le Faou et un certain nombre de paroisses rurales pourvues d'« intrus » ; en Léon, les villes de Brest et Landerneau et l'extrême sud du diocèse, dans les régions de Sizun et de Ploudiry.

On sera peut-être étonné de voir citer Ploudiry. Et cependant, la scène qui se déroula dans son église, le premier dimanche de mars 1804, peut donner à réfléchir. Ce jour-là, le nouveau curé, insermenté, Guillaume Scouarnec, lançait au prône de la grand-messe un interdit contre Tanguy Mocaer, curé constitutionnel du lieu qui, lui, faisait mine de se refuser à déguerpir. Aussitôt, en signe de protestation, toute l'assemblée, sans exception, quitta l'église, laissant Guillaume Scouarnec terminer la messe avec l'assistance de son seul servant. Une autre affaire, qui tourna au tragique, avait marqué ce canton l'année précédente. Pierre Colin, insermenté, qui exerçait à La Martyre, avait été dénoncé au gouvernement par Tanguy Mocaer comme perturbateur de l'ordre public et même conspirateur. Sur l'ordre du Premier consul, Pierre Colin fut déporté en Italie, à Rimini, pendant cinq ans.

Il faut cependant reconnaître que la majeure partie du saint Léon et un certain nombre de paroisses de Cornouaille dépourvues d'« intrus » ne connaissaient pas ces querelles. On peut se hasarder à classer les paroisses, en fonction de leur situation, de la manière suivante :

— des paroisses où se trouvaient en concurrence le curé constitutionnel et l'ancien recteur, s'estimant et se proclamant l'un et l'autre munis de pouvoirs légitimes ;

— des paroisses dont le recteur était décédé au cours de la Révolution, et tenues présentement par un curé constitutionnel. La situation était ramenée au cas précédent lorsque les administrateurs apostoliques des anciens diocèses avaient nommé là un vicaire d'office, faisant fonction de recteur. Cela avait été fait systématiquement dès lors qu'on était assuré du décès du recteur ;

— des paroisses, en Léon particulièrement, où le recteur avait repris sa place sans opposition ;

— des paroisses où l'ancien recteur, resté en place, comme assermenté, avait traversé toute la Révolution à titre de curé constitutionnel. Celles-ci sont si peu nombreuses qu'on peut se permettre de les citer. Elles sont toutes de Cornouaille : Cléden-Cap-Sizun, avec Jean-Joséph Gloaguen ; Goulien, avec Olivier Le Pape ; Locronan, avec Mathieu Houarner ; Scaër, avec Guillaume Lharidon ; Esquibien, avec René Grascœur ; Plonévez-Porzay, avec Mathurin Le Maître. A cette liste,

il conviendrait d'ajouter Pont-Croix, car Louis Billon, recteur de Beuzec-Cap-Sizun, était aussi recteur de Pont-Croix, trêve de Beuzec. Il existait enfin un ancien recteur assermenté qu'on retrouvait à son point de départ, bien qu'il ait passé du temps ailleurs dans l'intervalle : c'était Jérôme Loédon, qui avait quitté le plateau dénudé de la paroisse-mère, d'ailleurs supprimée, à Beuzec-Cap-Caval, pour venir s'installer dans l'agréable vallon de la trêve, à Saint-Jean-Trolimon. Pour quelques-uns de ces recteurs on ne sut jamais quelle avait été leur attitude réelle à l'égard de l'Eglise constitutionnelle, tant ils avaient rétracté de serments et rétracté de rétractations. Jérôme Loédon tenta vainement de justifier son comportement par le biais de la casuistique où il se prétendait expert. Sa casuistique fut froidement taxée par l'évêché « d'esprit faux et vaporeux » (9).

Telle était la situation, dans sa diversité et sa complexité. « *La grande difficulté, écrit le chanoine Peyron, était de choisir les moins mauvais des prêtres constitutionnels, sans trop faire crier ceux qu'on était obligé, en conscience, d'éconduire, et de faire agréer du gouvernement le choix des prêtres les plus sûrs pour les postes les plus importants. Ces difficultés, jointes à celles déjà fort grandes de connaître suffisamment les ecclésiastiques provenant de diocèses différents, et de donner satisfaction aux anciens recteurs dépossédés de leur siège par les intrus et comptant bien rentrer dans leurs anciennes paroisses, tout cela était de nature à rendre cette réorganisation fort difficile* » (10). Et, de fait, c'est dans la désignation aux cures et aux succursales que se présentaient les difficultés majeures.

Nominations aux cures

Comme la nomination aux cures était assortie de l'agrément gouvernemental, c'est sur ce point précis que se manifestèrent les discordes officielles. Au regard des mécontents, cet agrément fut considéré comme un droit à la contestation préalable. On contesta donc.

Louis-Marie Sérandour, ancien membre du presbytère, se voulait curé de Saint-Corentin. L'évêque n'en voulait point : « *Ce choix, dit celui-ci, serait un triomphe pour le parti dont il est le chef en ce pays. Son patriotisme ardent l'a porté à faire des discours, à commettre des actions qui lui ont ôté l'estime et la confiance des habitants ; il a été persécuteur, a signé pour recouvrer la liberté un écrit... En le mettant si près de l'évêque et du préfet, il ne pourrait causer que des désagréments au premier, soit par les conseils qu'il serait à portée de donner à celui-ci ; il n'a cessé jusqu'à présent de lui en inspirer de mauvais ; c'est à sa sollicitation que le préfet a autorisé, par écrit, les prêtres constitutionnels à user des pouvoirs qui leur avait été donnés par le*

(9) Arch. de l'évêché de Quimper, série 2 D, état du clergé de 1805.

(10) Chanoine P. PEYRON, op. cit., p. 36.

presbytère ou les évêques du Finistère... » (11). Ce dernier acte constituait un abus de pouvoir tellement grave qu'il justifiait, à lui seul, son éloignement. On le nomma à la cure de Beuzec-Conq qu'il refusa toujours de rejoindre. A Saint-Corentin fut nommé Pierre Denis, ancien recteur de Loctudy.

Emmanuel Pillet se voulait curé de Landerneau. *« Il a beaucoup de partisans, écrit encore l'évêque, surtout dans la classe du peuple ; les autres n'en veulent point. Le conseil général de la commune a adressé une pétition à monsieur Portalis pour qu'il ne leur soit pas donné. Les motifs détaillés ci-dessus pour Mr Sérandour ont ici toute leur application... »* (12). Emmanuel Pillet resta donc comme simple prêtre à Landerneau, dont François Jannou, ancien recteur de Loperhet, devint le curé.

Henri Savina voulait garder la cure de Crozon. Il valait mieux, pour tout le monde, qu'il fût nommé ailleurs. Le préfet, partisan d'Henri Savina, s'employa aussitôt à faire déconsidérer le candidat de l'évêque, Alain Dumoulin, ancien recteur d'Ergué-Gabéric. Réfugié en Bohême, Alain Dumoulin, humaniste distingué, avait composé un poème en vers latins à l'éloge de ce pays, vers la fin de l'année 1796. La Bohême, plus tard, se trouva en guerre avec la France ; on accusa Alain Dumoulin d'avoir fait l'éloge d'une nation ennemie : *« Cette époque est fort éloignée de celle où les Bohémiens ont figuré sur le théâtre de la guerre. Eh ! que peuvent d'ailleurs des vers latins sur l'esprit de la multitude ! »* (13). Malgré l'opposition préfectorale, Alain Dumoulin fut nommé à la cure de Crozon et Henri Savina muté à celle de Lambézellec.

D'autres constitutionnels voulaient se maintenir en place. Jacques Jourden, premier curé concordataire du Faou, fait état, dans sa correspondance, des intrigues menées par le curé constitutionnel Jean-Joseph Favennec, pour conserver sa place. Le nouveau curé dut subir, pendant plusieurs semaines, la présence et les cabales de l'ancien constitutionnel. Ce fut aussi le comportement de Tanguy Mocaer et de Pierre Le Roux à Ploudiry et à Sizun. Mais ceux-ci n'avaient aucune chance, car les anciens recteurs vivaient encore, à qui on restitua leurs paroisses.

La seule cure qui fût en litige entre les insermentés était celle de Plabennec. L'évêque se proposait d'y nommer l'ancien recteur de Lambézellec, Henri Mocaer. Le recteur de Plabennec, Alain Jestin, espérait bien retrouver sa paroisse en revenant d'Espagne. Extrêmement déçu par le projet de l'évêque, il refusa d'abord tout ce qu'on lui présentait. Il se décida enfin à se rendre malgré lui à Porspoder, en

(11) Arch. de l'évêché de Quimper, lettre de Mgr André à Bernier.

(12) Arch. de l'évêché de Quimper, *id.*

(13) Arch. de l'évêché de Quimper, *id.*

faisant bien savoir qu'il en mourrait rapidement. Le peuple de Plabennec avait pris fait et cause pour son ancien recteur, au point qu'Henri Mocaer, insermenté cependant, se demanda pendant quelques semaines s'il pourrait entrer dans la paroisse.

Nominations aux succursales

Des difficultés du même ordre se présentaient pour les nominations aux succursales. Il n'est pas possible de les décrire toutes. A titre d'échantillonnage, en voici quelques-unes. Jean-Baptiste Démizit, un Douarneniste, avait pris d'assaut la paroisse de Poullan et se refusait absolument à rejoindre Clohars-Fouesnant où on voulait le ramener. Un autre Douarneniste, Guillaume Lharidon, ancien recteur de Scaër, refusait obstinément de se rendre à Saint-Nic où on le nommait. Il mettait en avant sa santé délabrée, préférant rester sans poste à Douarnenez plutôt que d'aller mourir à Saint-Nic. Mais lorsqu'on lui proposa, un an plus tard, la cure de Plogastel-Saint-Germain, il avait miraculeusement retrouvé toute sa vigueur. François-Marie Palud était curé constitutionnel de Guengat depuis 1791, et maire de la commune de surcroît. Lorsqu'il se rendit compte qu'on ne l'y maintiendrait pas dans la fonction de desservant, il se décida à rester sur place en qualité de maire, mettant ainsi le nouveau desservant dans une position fort délicate. René Grascœur, nommé à Plouhinec, ne voulait à aucun prix quitter sa paroisse d'Esquibien. Il agissait de connivence avec son successeur, Pierre Guihart-Duverger qui voulait se maintenir à Pont-Croix. Julien Auffret, chargé de Sainte-Hélène à Douarnenez, refusait de se rendre à Tréguennec. D'ailleurs il s'estimait être à l'article de la mort. Celle-ci arriva vingt-deux ans plus tard. Entre temps, à la mort du curé de Ploaré, Clet Bourbé, en 1809, les partisans de Julien Auffret l'avaient présenté à l'évêque comme le meilleur successeur possible, compte tenu de son bel ensemble de qualités physiques et morales. Agathe Hamelin, en revenant d'Angleterre, n'aspirait qu'à retrouver sa paroisse de Trébabu. Promu à la cure de Lesneven, il ne s'y rendit jamais. Paul Favé, nommé à Plouguin, se refusait à quitter son ancienne paroisse de Trégarantec.

Intervention de l'évêque auprès du gouvernement. Agrément des nominations.

De guerre lasse, à la fin d'avril 1803, l'évêque demanda au ministre des Cultes l'autorisation de se rendre à Paris, pour défendre son tableau de nominations aux cures. Il y était encore, lorsque le 18 août 1803, il reçut enfin l'avis d'agrément. « *Le travail de M. l'Evêque* » était favorablement accueilli et avalisé. Dans le courant de l'automne, les nominations étaient signifiées, les institutions canoniques octroyées. A partir de décembre 1803, Mgr André parcourut tout le diocèse, allant d'un arrondissement à l'autre présider à la prestation du serment exigé des curés et desservants. Le serment

était conçu en ces termes : *« Je jure et je promets à Dieu, sur les Saints Evangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la Constitution de la République Française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique ; et si dans ce diocèse ou ailleurs j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'Etat, je le ferai savoir au gouvernement »*. C'est un serment qui dut coûter beaucoup à un certain nombre de prêtres. Et on comprend les réticences de Jean-Marie de Poulpiquet qui ne s'y résolut qu'après des rappels réitérés.

En principe, l'agrément des nominations mettait un terme aux litiges et aux contestations. Mais le cahier de doléances restait bien ouvert.

LE TABLEAU DE NOMINATIONS

Remarques

Que représentait exactement l'organisation de 1803 ? Constituait-elle un si grand bouleversement ? De quels principes directeurs l'évêque s'était-il inspiré pour réaliser cette opération ? Pour répondre à ces questions, il est indispensable d'entreprendre une analyse minutieuse du tableau de nominations. Deux remarques préalables s'imposent.

Première remarque. — Les nominations ecclésiastiques de 1803 ont été faites en fonction de la circonscription administrative du territoire, arrêtée par les consuls le 7 brumaire an X, et qui découpait le territoire du Finistère en 287 communes rassemblées en 43 cantons. On nomma donc 43 curés et — à deux ou trois exceptions près — 244 desservants. La délimitation des cures était stable et définitive. Par contre le gouvernement estimait que le chiffre de 244 succursales était exagéré, et invitait l'évêque à préparer, avec le concours du préfet, un nouveau tableau des succursales. Par décret du 30 thermidor an XIII, le nombre des succursales était ramené à 182. En réalité, il ne s'agissait nullement d'empêcher l'évêque de nommer des desservants là où il le jugeait à propos ; on lui signifiait simplement que l'Etat ne prendrait à sa charge que 182 desservants ; et que l'évêque se concerta avec les communes pour assurer la subsistance des autres. Et, de fait, les 62 communes qui perdaient ainsi leur qualité de succursale gardèrent, dans l'immédiat, leur desservant nommé en 1803.

Deuxième remarque. — Tous les prêtres portés dans l'état du clergé ne firent pas l'objet d'une nomination en 1803. Cela est évident pour les prêtres retirés, et a fortiori, pour les prêtres interdits. Cela est certain aussi pour les prêtres habitués. Quant aux vicaires maintenus en place, on se contenta de les confirmer dans leur fonction.

Par rapport aux anciens diocèses

Ce qui frappe immédiatement, à la lecture du tableau, c'est le nombre minime de transferts de prêtres d'un ancien diocèse à l'autre. Deux Cornouaillais étaient placés dans le canton d'Arzano ; neuf autres mutés en Léon, dont plusieurs frontaliers ; un Léonard était transféré en Trégor et deux Trégorois en Léon. Et ici apparaît déjà un des grands principes directeurs de cette opération : respecter, chaque fois que cela est possible, ce qui existait avant la Révolution. Ce principe retenu par l'administration épiscopale n'était pas en contradiction formelle avec la loi : s'il était entendu que les postes étaient vacants, rien cependant n'interdisait de maintenir en place, par une nouvelle nomination, le prêtre démissionnaire ; à condition évidemment de respecter par ailleurs la règle proportionnelle retenue pour l'affectation des constitutionnels. On peut estimer, compte tenu de l'état réel du nouveau diocèse, que l'évêque avait adopté un principe de sagesse : réaliser l'organisation aux moindres frais, et réduire les rancœurs et les souffrances au minimum. Le premier souci était de placer chacun convenablement dans son ancien diocèse ; l'osmose viendrait plus tard.

Par rapport aux affectations sous l'Ancien Régime

Il y avait, en 1790, sur le territoire du Finistère, 243 recteurs. 105 d'entre eux étaient morts au 1^{er} janvier 1803. Sur les 138 survivants, 27 étaient retirés du ministère ou absents du diocèse, et 10 revenaient pour constater la disparition de leur ancienne paroisse. Il ne restait donc que 101 recteurs susceptibles de reprendre éventuellement leur poste. 58 d'entre eux furent maintenus ou ramenés, à titre de curés ou desservants, dans la paroisse qu'ils gouvernaient sous l'Ancien Régime. 43 étaient nommés ailleurs. Mais dans ce dernier chiffre, il faut compter 20 qui furent mutés pour tenir des cures ; celles-ci, en raison de l'importance que leur donnait le gouvernement, firent l'objet d'un choix particulier ; elles exigeaient en conséquence un certain nombre de mutations, considérées comme des promotions. On peut donc considérer que les nominations de 1803 se firent, par priorité, en faveur des anciens recteurs insermentés ou assermentés, en leur restituant, chaque fois que c'était possible, leur paroisse.

Ce mouvement de retour à l'Ancien Régime est confirmé par la politique qu'on adopta pour le placement des anciens vicaires de 1790. Cent onze retrouvaient leur poste de vicaire dans leur ancienne paroisse. Cinquante-neuf étaient nommés curés ou desservants là même où ils étaient vicaires avant la Révolution. Cent étaient mutés, mais pour devenir desservants : c'est le sort normal des vicaires. En définitive, il n'y eut que cinquante-neuf à se voir transférés dans un autre poste de vicaire.

Les tableaux de référence utilisés pour la préparation des nominations de 1803 ont été, de toute évidence, les états du clergé des anciens diocèses en 1790. Ces instruments de travail existent, conservés

à l'évêché. Faute de les avoir suffisamment scrutés, les chercheurs les ont considérés comme des documents datant de l'Ancien Régime. Le plus surprenant est que le chanoine Peyron lui-même s'y soit laissé prendre ; ce qui nous a valu une liste des séminaristes de Quimper, présentée comme complète, mais en réalité incomplète et imprécise. Ces états du clergé des anciens diocèses de Léon et de Cornouaille ont été reconstitués, en partie sous la Révolution, en partie en 1801-1802, par les responsables de ces diocèses, peut-être à partir de documents antérieurs, peut-être aussi de mémoire. Ils sont fort succincts ; les prénoms des prêtres n'y figurent pas. Ces états rétablis *post factum* avaient un double objet : faire le compte des survivants, et remettre chacun dans la place qu'on estimait être légitimement la sienne. Ces états sont donc des aide-mémoire, à partir desquels ont été élaborées les nominations concordataires dans leur grande majorité.

Par rapport aux placements sous l'Eglise constitutionnelle

Il est bien regrettable que les auteurs des états du clergé de Léon et de Cornouaille n'aient pas opéré le même travail pour l'Eglise constitutionnelle. De ce fait, il est difficile de restituer à chaque constitutionnel la position et la fonction exactes qu'il occupait au sortir de la Révolution. Ceci a cependant été possible pour ceux qui sont devenus curés ou desservants concordataires.

Huit constitutionnels furent nommés curés : Jean Le Coz à Carhaix, Jacques Guino à Recouvrance, Paul Le Bris-Durest à Landivisiau, Clet Bourbé à Ploaré, Louis Billon à Pont-Croix, Mathurin Bertho à Châteaulin, Louis-Marie Sérandour à Beuzec-Conq, Henri Savina à Lambézellec. L'évêque avait présenté un neuvième sur cette liste : Guillaume Le Puill à Arzano, qui avait effectivement prêté le serment en 1791, mais qui s'était rétracté depuis fort longtemps. Comme il venait d'un autre département, on estima sans doute que cette entorse à la vérité passerait inaperçue. Cinquante-sept autres furent nommés desservants.

Mais ici les déplacements avaient été fort nombreux. Sur le chiffre total de 65 curés ou desservants, 19 seulement furent maintenus dans leur poste de curé constitutionnel, soit le tiers à peine. On s'était beaucoup remué pour obtenir le maintien sur place. Certains, d'ailleurs, ne tardèrent pas à regretter d'avoir obtenu satisfaction sur ce point. Car bien des constitutionnels nommés desservants se trouvaient dans une situation précaire. Devant l'hostilité de la population, quelques-uns renoncèrent très vite. Ce fut le cas pour François Lezec à Saint-Méen, Louis Le Breton à Dinéault, Rolland Coroller à Landudec, Nicolas Rabby à Trézilidé, Jean Le Baron au Tréhou, Jacques Gourvez à Saint-Divy, César Mazé-Launay à Saint-Pierre, Corentin Guillermou à Tréogat, Corentin Caradec à La Forest-Landerneau. Le plus visé de tous fut certainement Jean Pochard, à qui on ne pardonna jamais le discours atroce qu'il tint à Lesneven devant la tombe de deux prêtres qu'on venait de guillotiner.

En regard de ces échecs, il convient de citer les réussites. Parmi les plus évidentes, on peut signaler Jean Le Coz à Carhaix, Clet Bourbé à Ploaré, Jean-Baptiste Pennarun à Saint-Coulitz, Jean-Joseph Gloaguen à Clédén-Cap-Sizun, René Grascœur à Esquibien, Louis Billon à Pont-Croix, Mathurin Le Maître à Plonévez-Porzay. Ce dernier mérite une mention spéciale. Nommé à Plonévez en 1764, il avait déjà 25 ans de présence dans la paroisse au début de la Révolution, qu'il traversa sans trop d'avatars, à l'ombre du serment et de Sainte-Anne-de-la-Palue. Les historiens du sanctuaire le saluent bien bas comme restaurateur émérite de la dévotion à sainte Anne et des pèlerinages. Il passa 47 ans, sans interruption, à la tête de la paroisse, s'accommodant de tous les régimes ; il décéda à Plonévez le 27 novembre 1811, âgé de 84 ans.

Placement des expilliens

Ils étaient 37 en 1803. Il faut bien reconnaître qu'ils se trouvaient en situation délicate, du fait de leur formation insuffisante, et plus encore sans doute de l'étiquette dont ils étaient porteurs. Et cependant, 13 d'entre eux furent pourvus de succursale dès 1803. Ils seront 15 au début de l'année suivante. Cela paraît bien étonnant, tant ils ont été proclamés ignares. Mais à mesure que l'on découvre les documents les concernant et qu'on parvient ainsi à reconstituer leurs antécédents, on est amené à tempérer le jugement porté sur leur science. M. René Daniel, dans son étude sur les expilliens, le fait déjà remarquer, en citant dix d'entre eux connus comme séminaristes sous l'Ancien Régime (14). En consultant les listes des élèves des collèges de Léon et de Quimper, on découvre encore d'autres noms ; et on peut estimer que Guillaume Le Bras, Yves Le Jacq, Jean-Baptiste Pennarun avaient terminé, en 1791, des études secondaires normales ; que Félix Chansy, François Goarant et François Martin étaient déjà séminaristes. Yves Cévaer et Jean Kerriou avaient été élèves au séminaire de Léon, renvoyés il est vrai. Yves Broc'h avait fait sa rhétorique au collège de Léon. L'abbé de Troérin atteste que Jacques Gourvès avait fait de très bonnes humanités. Il faut bien reconnaître cependant que la formation théologique était insuffisante pour un certain nombre, faible pour beaucoup, quasi nulle pour quelques-uns. Jean Pochard était probablement le seul qui eût pratiquement terminé ses études théologiques. On ne lui en tint pas compte d'ailleurs, car il fut unanimement jugé le plus mauvais de tous.

Si l'on tient compte des nominations du tout début de 1804, le tableau des expilliens se présente ainsi : 15 desservants, 3 vicaires, 12 prêtres habitués, 5 interdits, 2 retirés. En confiant d'emblée 15 postes

(14) R. DANIEL. *Etude sur les difficultés d'un évêque constitutionnel et le recrutement d'un nouveau clergé. Expilly, évêque constitutionnel du Finistère, et les « expilliens »*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1968, t. XCIV, p. 108.

de desservants aux expilliens, l'administration diocésaine manifestait clairement sa volonté de les réintégrer dans le circuit pastoral. Par la suite, ce souci ne se démentit jamais. A cet effet fut mis en place un réseau de curés recycleurs qui, d'ailleurs, n'accueillit pas que des expilliens. Pour tous ceux qui acceptèrent un complément de formation et qui remirent en question leur serment constitutionnel, la réinsertion se fit sans difficulté. Ainsi, on voit figurer dans l'état du clergé de Cornouaille, dont nous venons de parler, le nom de Jean-Marc Derouet, expillien réconcilié avant 1802.

Placement des anciens religieux

Ils étaient 46. Ils avaient «sermenté» dans une proportion infiniment plus forte que les prêtres séculiers. Vingt-six étaient assermentés, dont trois rétractés, soit 50 % de constitutionnels. Voici leur tableau de placement en 1803 : un vicaire général, 8 desservants, 7 vicaires, 14 prêtres habitués, 2 aumôniers, 10 retirés, 4 interdits. On pouvait être à la fois moine et inexpert en science pastorale. C'est ce qui ressort de leur ministère ultérieur. Plus de la moitié de ceux qui furent placés en paroisse ne réussirent jamais à s'adapter, malgré les nombreuses affectations successives ou les essais de recyclage. L'exemple le plus frappant, à cet égard, fut celui de Gabriel Jacob, ex-carme, pour qui on relève douze résidences successives entre 1804 et 1810, sans tenir compte des deux années passées au diocèse de Vannes : un digne homme d'ailleurs, mais totalement désorienté à l'extérieur du cloître.

Une dizaine d'anciens religieux cependant firent de bons desservants ou vicaires, tels Jacques Lasbleis, Charles Goallie, Hervé Dutoya, Pierre Houéro... Mais la réussite fut parfaite lorsqu'on les employa dans leur compétence. Simon Le Denmat et Jean Duchêne furent d'excellents aumôniers de communautés religieuses. Les anciens dominicains de Morlaix, Marcellin Daniel, Jean-Baptiste Noirot, François Giraudet devinrent les prédicateurs attitrés et appréciés, en langue française, des stations d'avent et de carême, des missions et des retraites. Jacques Le Corre fut aussi assez bien considéré tant qu'il resta prédicateur, mais on regretta très vite de l'avoir nommé, à la mort de Jacques Guino, curé de Recouvrance.

Tous ces anciens religieux, dont les ordres demeuraient provisoirement supprimés en France, n'avaient d'autre ressource que de s'engager dans le clergé diocésain. Ils n'y furent pas reçus comme un corps étranger, bien au contraire. Sans doute, auprès de nombreuses affectations fort judicieuses, rencontre-t-on quelques erreurs d'appréciation de la part de l'autorité diocésaine. Quoi qu'il en soit, comme à l'égard des expilliens, le souci constant des responsables fut de les aider à trouver leur place dans le diocèse de Quimper.

LES PRINCIPES ÉPISCOPAUX

Tout comme la politique, le placement du clergé est l'art du possible dans le cadre d'un projet bien défini. L'évêque et son administration s'étaient fixé des objectifs, qu'ils s'efforçaient de poursuivre, en tenant bien compte de la conjoncture existante. Au titre de celle-ci, il faut mettre les impératifs du pouvoir civil, la division du clergé et du peuple, la situation particulière des expilliens et des religieux, la pénurie de prêtres, et enfin l'état physique et moral du clergé au sortir de la Révolution. Malgré les contraintes inévitables imposées par la conjoncture, on peut cependant discerner quelques principes directeurs adoptés par l'évêque dans son entreprise d'organisation. Il semble bien que ces principes furent les suivants :

— de respecter d'abord, en priorité, la situation des prêtres, telle qu'elle existait en 1790 ; de tenir compte du sentiment des insermentés à cet égard ;

— de placer les constitutionnels en fonction des possibilités, en évitant de mécontenter les insermentés et le peuple chrétien, le sentiment personnel des constitutionnels étant tenu pour un facteur très secondaire ;

— d'intégrer les expilliens et les religieux dans les meilleures conditions.

Par-delà cette tâche immédiate, apparaissait constamment un double souci : rétablir l'unité du clergé, en obtenant la rétractation des constitutionnels ; assurer et parfaire la formation de ceux qui en avaient besoin.

L'ÉTAT GÉNÉRAL DU CLERGÉ

Il n'est pas dans notre propos de parler de la qualité réelle du clergé en 1803. Cependant, après avoir fait apparaître surtout des difficultés, des déficiences et des travers, il est nécessaire, pour le respect de la vérité, de dire que la grande majorité de ces prêtres, ceux dont il a été si peu question dans cette étude, était d'une qualité indéniable. Un certain nombre, parmi eux, avait étudié à Paris. Les collègues et séminaires de Léon et de Quimper étaient renommés pour la qualité de leur enseignement. « *Il y a trente ans qu'on disait à votre illustre prédécesseur, écrivait Henri Liscoat à Mgr André, qu'il avait le séminaire le mieux monté qu'il y eût en France ; et c'est à Paris qu'on lui donnait cette consolation...* » (15). Un cycle régulier de conférences ecclésiastiques, la généralisation progressive du concours pour le rectorat, avaient incité les prêtres à poursuivre leurs études. La chance du nouveau diocèse fut de trouver, en nombre et en qualité, des prêtres que l'on

(15) Arch. de l'évêché de Quimper, lettre de Henri Liscoat à Mgr André, 21 juin 1803.

peut qualifier de « cadres » : c'est à eux, en grande partie, que le diocèse est redevable de son évolution rapide. Tous ces prêtres de qualité ne sortaient pas des écoles parisiennes. Il s'en trouvait bien d'autres, qui n'avaient connu que le séminaire de Quimper ou de Léon, et qui étaient à l'image de l'humble recteur de Treffiagat, Jean Kerno, fils de pauvres paysans de cette paroisse, et qui est qualifié, dans les notes épiscopales, « *d'insigne au collège et en théologie* » (16).

On ordonnait aussi cependant, sous l'Ancien Régime, des prêtres aux moyens intellectuels faibles, mais pour lesquels il était bien entendu que l'exercice du ministère ne dépasserait pas certaines limites. S'exprimant sur le cas de l'un d'entre eux, l'abbé de Troérin, cependant indulgent de nature, les juge ainsi : « *Je crois voir en lui ce que j'ai toujours vu dans les prêtres bornés dits « diseurs de messe » : de l'intrigue, et une fois approuvés, tranchants et ne doutant de rien...* » (17). Il fallut bien se résoudre, en 1803, à confier à un certain nombre de ces prêtres la responsabilité de succursales, à laquelle ils n'étaient ni préparés, ni adaptés.

C'est là précisément que se situe la révolution — la seule sans doute — introduite par les premières nominations concordataires dans le principe du placement des prêtres. La multiplication des succursales, la pénurie dans le clergé, qui s'accroît encore dans les années suivantes, amenèrent l'évêque à confier des succursales, considérées comme paroisses, à des prêtres qui ne seraient jamais devenus recteurs sous l'Ancien Régime. A cette époque, l'accession au rectorat, régie par le concours, était hors de la portée de beaucoup, qui savaient pertinemment qu'ils resteraient toute leur vie ministres de l'Eglise, sans jamais devenir recteurs. A partir du concordat, en raison de la pratique introduite sous la pression des événements, on s'habitua très vite à considérer le rectorat comme une perspective normale, sauf accident de parcours, de toute carrière ecclésiastique.

CONCLUSION

En raison de quelques décès et refus de postes, l'évêque dut procéder, en mai 1804, à une trentaine de nominations complémentaires. Pour lors, tout était officiellement en place. Mais, pour autant, les problèmes n'étaient pas tous résolus. Présentant le diocèse à Mgr Dombidau de Crouseilles, l'abbé Legris-Duval écrivait, en février 1805 : « *Les diocèses de Léon, de Quimper, de Tréguier, qui forment aujourd'hui*

(16) Arch. de l'évêché de Quimper, cahier de visites pastorales en haute Cornouaille, 1779-1789.

(17) Arch. de l'évêché de Quimper, courrier de l'abbé de Troérin : lettre à M. Boissière, 5 mai 1804.

celui de Quimper, ont chacun leur esprit différent et leurs rivalités. Le clergé de ces trois diocèses est susceptible de jalousie, si on paraît ménager ou honorer les uns plus que les autres. Le clergé est divisé en deux classes, et ces deux classes sont extrêmement prononcées, chacune dans son genre. Les schismatiques sont encore séditieux, entreprenants, fort unis, et ne pardonnent guère à l'autre classe les humiliations qu'ils éprouvent. Le schisme était encore tout vivant, il y a six mois. Ils ont leurs chefs, leurs coteries, leurs réunions ; nombre de paroisses sont encore divisées. Et les prêtres de ces deux classes ont fort peu de rapports les uns avec les autres. Il semble qu'il serait fort important de les placer loin les uns des autres. On serait encore plus heureux si l'on pouvait en gagner quelques-uns... » (18).

Dans toute cette affaire, Mgr André avait perdu sa santé probablement, le goût d'être évêque certainement. Il était retourné à Paris vers la fin de janvier 1804, pour n'en plus revenir. Il offrit sa démission, qui fut acceptée à la fin de cette même année. Mais en entrant dans le diocèse, l'année suivante, son successeur, Pierre-Vincent Dombidau de Crouseilhès trouva un clergé en place.

(18) Arch. de l'évêché de Quimper, lettre de l'abbé Le Gris-Duval à Mgr Dombidau de Crouseilhès, 16 février 1805.

ANNEXE

**TABLEAUX DE L'ORGANISATION DU CLERGÉ
DANS LE DIOCÈSE CONCORDATAIRE DE QUIMPER EN 1803**

I. TABLEAU DES RECTEURS D'ANCIEN RÉGIME SURVIVANTS EN 1803 (138)

A. Recteurs maintenus à titre de curés de canton dans la paroisse où ils se trouvaient à la fin de l'Ancien Régime

1. LE BRIS Guillaume	à Ploudiry	insermenté	(refuse)
2. LE CORRE Elie	à Saint-Pol	insermenté	
3. FLOC'H Toussaint	à Sizun	insermenté	
4. LAOT François	à Taulé	insermenté	
5. POULLAUEC Pierre	à Saint-Renan	insermenté	
6. de PUYFERRÉ Guillaume	à Plouescat	insermenté	
7. LE DUC Joseph (nommé début 1804)	à Lannilis	insermenté	
8. LE PULL Guillaume	à Arzano	assermenté	rétracté
9. de TROGOFF Charles	à Lanmeur	insermenté	
10. BILLON Louis	à Pont-Croix	assermenté	
11. DAVID Jean-Marie	à Riec	insermenté	
12. OURY Pierre	à Bannalec	insermenté	
13. TRANVOEZ Jean	à Pleyben	insermenté	

B. Recteurs maintenus à titre de desservants dans la paroisse où ils étaient à la fin de l'Ancien Régime

1. BIZIEN Rolland	à Kernouës	assermenté	rétracté
2. de BONNEMETZ Olivier	à Plounévez-Lochrist	insermenté	
3. BOUROULLEC Joseph	à Plouédern	insermenté	
4. BRETON Jean	à Sibiril	insermenté	
5. CLOAREC Olivier	à Tréfléz	insermenté	
6. LE FUR Goulven	à Guicourvest	insermenté	
7. LE GUEN René	à Coat-Méal	insermenté	
8. HANUS Jean	à Tréglonou	insermenté	
9. LE JEUNE Guillaume	à Plougoulm	insermenté	
10. KERBOUL Pierre	à Landéda	insermenté	
11. de KERSAUZON François	à Plourin-Léon	insermenté	
12. LAURENT Nicolas	à Cléder	insermenté	
13. PERROT Nicolas	à Ploumoguier	insermenté	
14. PICLET Yves	à Guipavas	insermenté	
15. de POULPIQUET Jean-Marie	à Plouguerneau	insermenté	
16. LE REST Guillaume	à Loc-Brévalaire	insermenté	
17. LE ROUX Yves	à Commana	insermenté	
18. VAILLANT Gabriel	à Porspoder	insermenté	
19. LE BRETON Isaac	à Guimaëc	insermenté	
20. COLL Guillaume	à Botsorhel	insermenté	
21. COUFFON Vincent	à Locquénolé	insermenté	
22. KERNÉAU François	à Plougonven	insermenté	
23. PICART Jean-Marie	au Ponthou	insermenté	
24. BALANEC François	à Lennon	insermenté	
25. BOÉZEDAN Yves	à Baye	insermenté	
26. LE BRICON Jean	à Leuhan	insermenté	

27. CAEROU Yves	à Trégourez	insermenté
28. LE CANN François	à Lothey	insermenté
29. CORNILY Thomas	à Plougastel	insermenté
30. COROLLER François	à Quimper-Saint-Mathieu	insermenté
31. DANIELOU Jean-François	au Petit-Ergué	insermenté
32. DÉMISIT Jean-Baptiste	à Clohars-Fouesnant	assermenté (refuse)
33. DIEULEVEUT Jean-Marie	à Pouldreuzic	insermenté
34. GLOAGUEN Jean-Joseph	à Clédén-Cap-Sizun	assermenté
35. GUÉGUEN Guillaume	à Tourc'h	insermenté
36. HERVÉ Guillaume	à Saint-Thois	insermenté
37. KERGOURLAY Jérôme	à Coray	insermenté
38. LAFFETER Guillaume	à Plonévez-du-Faou	insermenté
39. LOÉDON Jérôme	à Saint-Jean-Trolimon	assermenté
40. LORANS Yves	au Trévoux	insermenté
41. LE MAITRE Mathurin	à Plonévez-Porzay	assermenté
42. LE PAPE Olivier	à Goulien	assermenté
43. PELLERIN Guillaume	au Perguet	insermenté
44. PENNANEAC'H Alain	à Meilars	insermenté
45. PENNEC Joseph	à Edern	insermenté

C. Recteurs déplacés de leur paroisse d'Ancien Régime et mutés à titre de curés de canton

1. BRANNELLEC François	de Plougar	à Plouzévédé	insermenté
2. HAMELIN Agathe	de Trébabu	à Lesneven	insermenté
3. MOCAER Henri	de Lambézellec	à Plabennec	insermenté
4. RICHOU Guillaume	de Guimiliau	à Saint-Thégonnec	insermenté
5. ROULLOIN François	de Landunvez	à Ploudalmézeau	insermenté
6. SCOUARNEC Guillaume	de Quilbignon	à Ploudiry	insermenté
7. TANGUY René	de Guicquelleau	à Ouessant	insermenté
8. MORVAN François	de Plougasnou	à Plouigneau	insermenté
9. BESCOND DE COATPONT Rolland	de Poullan	à Elliant	insermenté
10. BIHAN Guillaume	de Brasparts	à Châteauneuf	insermenté
11. LE COZ Jean	de Châteaulin	à Carhaix	assermenté
12. DENIS Pierre	de Loctudy	à Saint-Corentin	insermenté
13. DUMOULIN Alain	du Grand-Ergué	à Crozon	insermenté
14. GUINO Jacques	d' Elliant	à Recouvrance	assermenté
15. HERVIANT Pierre	de Primelin	à Scaër	insermenté
16. JANNOU François	de Loperhet	à Landerneau	insermenté
17. de MAUDUIT Antoine	de Plovan	à Plogastel	insermenté
18. LE MOUEL Vincent	de Plobannalec	à Pont-l'Abbé	insermenté
19. SAVINA Henri	de Ploéven	à Lambézellec	assermenté
20. LE SENER Guillaume	de Plomeur	à Fouesnant	insermenté

D. Recteurs déplacés de leur paroisse d'Ancien Régime et mutés à titre de desservants dans une succursale concordataire

1. BRIAND Gabriel	de Plounéour-Ménez	à Guimiliau	insermenté
2. FAVÉ Paul	de Trégarantec	à Plouguin	insermenté (refus)
3. INIZAN Hervé	de Batz	à Plougonvelin	insermenté
4. JESTIN Alain	de Plabennec	à Porspoder	insermenté
5. KERMORGANT René	de Plougonvelin	à Plouarzel	insermenté
6. LAOT Yves	d' Ouessant	à Plouvien	insermenté (refus)

7. MASSON Mathieu	du Drennec	à Ploudaniel	insermenté
8. OALENEUR Laurent	de Molène	à Milizac	insermenté
9. PELETEUR François	de Lanildut	à Landunvez	insermenté
10. PICART François	de Plouider	à Plounéour-Trez	insermenté
11. de CHEFFONTAINES Rolland	de Plouégat-Guerrand	à Locquirec	insermenté
12. LE BLOAS Guillaume	de Lanvern	à Guengat	insermenté
13. LE FLO-BRANHO Armand	de Pluguffan	à Kernével	insermenté (refus)
14. GRASCÉUR René	d' Esquibien	à Plouhinec	assermenté (refus)
15. KERNALÉGUEN Corentin	de Berrien	à Plogonnec	insermenté
16. L HARIDON Guillaume	de Scaër	à Saint-Nic	assermenté (refus)
17. LOZAC'H Henri	de Tréogat	à Peumerit	insermenté
18. LE MOAL Jean	de Logonna-Daoulas	à Brasparts	insermenté
19. QUÉRÉ Henri	de Pleuven	à Poullaouen	insermenté
20. RANNOU Yves	de Tréméven	à Clohars-Carnoët	insermenté

E. Recteurs déplacés de leur paroisse d'Ancien Régime au chapitre

1. DULAURENT Alexandre	de Trégunc	au chapitre	insermenté
2. de PERRIEN Louis	de Plouhinec	au chapitre	insermenté

F. Recteur déplacé de son ancienne paroisse et nommé vicaire

1. GRAVERAN Louis	de Roscanvel	vicaire à Brest	insermenté
-------------------	--------------	-----------------	------------

G. Recteurs mutés dans une succursale (et un au chapitre) par suite de la suppression de leur ancienne paroisse

1. CARLUER François	de St-Mathieu-Fineterre	à Trébabu	insermenté
2. ROLLAND Louis	de Languengar	à Kerlouan	insermenté
3. BESNIER Martial	de Plonivel	à Mellac	insermenté
4. CORGAT Pierre	de Landrévarzec	à Telgruc	insermenté
5. GALIOT Jacques	de Lothéa	à Tréméven	insermenté
6. QUEYNEC Augustin	de Cuzon	à Larret	assermenté (refus)
7. QUÉRÉ Yves	de Saint-Julien, Quimper	à Plonéis	insermenté
8. LALAU Laurent	de Locmaria, Quimper	au chapitre	insermenté

H. Recteurs retirés ou absents du diocèse

1. DUVAL (Ulfien...) Jacques	Tréouergat	retiré à Crozon	assermenté
2. DUVAL (Ulfien...) Guillaume	Guilers	» à Guilers	insermenté
3. FLOCH Olivier	Brest	curé à Nogent-sur-Seine	insermenté
4. GRALL Jean	Pleyber-Christ	retiré à Pleyber	insermenté
5. de ROSSILIAU Jean	Kernilis	» à Recouvance	assermenté rétracté
6. ROUSSEL Jean-Louis	Beuzit	» à Landerneau	insermenté
7. DERRIEN Christophe	Garlan	» à Plougasnou	insermenté
8. NOANEZ François	Saint-Melaine	» à Morlaix	insermenté
9. PETIT DU HELLÈS Jean	St-Mathieu, Morlaix	» à Morlaix	insermenté

10. BEUZIT Joseph	Plounévézel	» à Poullaouen	assermenté
11. BIHAN Jacques	Peumerit	» à Peumerit	insermenté
12. BRETON Joseph	Nizon	» en Espagne	insermenté
13. LE BRIS Guillaume	Landealeu	» à Châteauneuf	assermenté rétracté
14. FALHER François	Dinéault	» à Dinéault	insermenté
15. GALIOT Louis	Névez	» à Névez	insermenté
16. LE GALL Clet	Plogoff	» à Beuzec-Cap-Sizun	assermenté
17. LE GALL Michel	Quéménéven	» à Plougastel	assermenté
18. GLOAGUEN Corentin	Telgruc	» à Plogastel	assermenté
19. HOUARNER Mathieu	Locronan	» à Locronan	assermenté
20. LÉVÉNEZ Jacques	Rosnoën	» à Rosnoën	insermenté
21. LCHARIDON-PENGUILLY François	Châteauneuf	» en Russie	insermenté
22. LE GOFF Jean-Marie	Beuzec-Conq	» à Neuillac	insermenté
23. TANGUY Guillaume	Motreff	» à Saint-Caradec	insermenté
24. GUÉGUEN Jean-Vincent	Plonéis	» à Glomel	insermenté

I. Recteurs au domicile ou au décès indéterminé

1. FLOHIC DU GUERMEUR Toussaint	recteur de Lannédern
2. LE LOUET Cosme	recteur de Rédéné
3. PERROT François	recteur de Plounéour-Trez
4. GEFFROY René	recteur de Plouézoc'h
5. TOULLEC Mathieu	recteur de Lampaul-Plouarzel

II. TABLEAU DES VICAIRES D'ANCIEN RÉGIME SURVIVANTS EN 1803
ET NON MUTÉS DANS UNE AUTRE PAROISSE (170)

*A. Prêtres nommés curés ou desservants dans la paroisse où ils étaient
vicaires sous l'Ancien Régime*

1. BERNICOT Vincent	à Brest	20. SAILLOUR Louis	à Saint-Vougay
2. BERTHOU Yves	à Tréflévénez	21. LE FOLL Yves	à Guerlesquin
3. BRETON Maurice	à Lampaul-Guimiliau	22. LE MOIGNE Joseph	à Rédéné
4. CALAVARIN Yves	à Lampaul-Ploudalm.	23. PITON Jacques	à Plourin-Morlaix
5. CAZUC Thomas	à Plouider	24. ANDRO Yves	à Combrit
6. CLOAREC Sébastien	au Drennec	25. ANSQUER François	à Querrien
7. LE GALL Jacques	au Conquet	26. LE BOT Jean	à Loperhet
8. LE GOUALCH Claude	à Lanarvily	27. BRÉLIVET Grégoire	à Scrignac
9. LE HIR Pierre	à Locmaria-Plouzané	28. BRÉLIVET Salomon	à Rosnoën
10. HUGUEN Guillaume	à Trémaouézan	29. BUREL Alain	à Lanriec
11. LABBÉ Jean	à Plouzané	30. CARIOU Jérôme	à Langolen
12. LANON Goulven	à Goulven	31. CARIOU Pierre	à Loctudy
13. LE LEZ Olivier	à Carantec	32. CARVAL Jean	à Plobannalec
14. MÉVEL Yves	à Bodilis	33. LE CORRE Jean	à Saint-Goazec
15. MICHEL Yves	à Lanildut	34. CUDENNEC Charles	à Dirinon
16. MOREL Jean	à Brêles	35. FAVENNEC Germain	à Clédén-Poher
17. RICHOU François	au Bourg-Blanc	36. FLOUTTIER Charles	à Loqueffret
18. RIOU Christophe	à Guissény	37. FOLLIC Yves	à Plonéour
19. LE ROY Alain	à Saint-Servais	38. GOARDON Yves	à Primelin

39. GUELLEC Guillaume	à Saint-Yvi	50. MOAL Pierre	à Kergloff
40. GUÉVEL Jean-François	à Nizon	51. NICOLAS Louis	à Melgven
41. GUYOMARCH Hervé	à La Feuillée	52. LE PAPE Christophe	à Lopérec
42. JANNOU Marc	à Plozévet	53. QUÉLENNEC Sébastien	à Concarneau
43. JOURDREN Jacques	au Faou	54. QUINIQUEDEC Jacques	à Saint-Ségal
44. JULLIEN Pierre	à Plovan	55. RIOU Jean-Denys	à Dinéault
45. KERLOC'H Clet	à Trégunc	56. LE ROUX Guillaume	à Huelgoat
46. MARCHADOUR Gabriel	à Plomodiern	57. SALAUN Jean	à Quimerc'h
47. MARHIC Olivier	à L'Hôpital	58. SALIOU François	à Hanvec
48. MASSÉ François	à Pouldergat	59. TYMEN Michel	à Bric
49. MÉNEZ Jean-Baptiste	à Logonna-Quimerc'h		

B. Vicaires et aumôniers maintenus dans leur paroisse d'Ancien Régime

1. ABERNOT Jacques	à Plabennec	43. MÉAR Jean	à Guimiliau
2. ABGRALL Paul	à Plouvorn	44. MOAL Nicolas	à Saint-Pol
3. ABOLLIVIER François	à Plouider	45. LE MOIGNE Yves	à Ploumoguier
4. APAMON Goulven	à Plouguerneau	46. MORVAN Yves	à Ploudaniel
5. BERGOT Yves	à Lannilis	47. NÉDÉLEC Louis	à Plouzané
6. BERNICOT Jacques	à Guipavas	48. OURUAL François	à La Martyre
7. BERTHOU Yves	à Ploudaniel	49. PASTÉZEUR François	à Guipavas
8. BLÉAS Christophe	à Landivisiau	50. PAUL Hervé	à Santec
9. BLEUNVEN François	à Plouguerneau	51. PELLEN Jean	à Landivisiau
10. BODROS Jean	à Landerneau	52. PENGUILLY François	à Taulé
11. BOTHOREL Jean	à Plouguerneau	53. PÉRON Augustin	à Saint-Pierre
12. BOULCH Tanguy	à Milizac	54. PERROT Jean-Marie	à Plounévez-Lochrist
13. de LA BOURGONNIÈRE Julien	à Roscoff	55. PRÉMEL-CABIC Yves	à Guissény
14. LE BRUN Hervé	à Plouvorn	56. PROVOST Yves	à Guiler
15. CADIOU René	à Plouescat	57. QUÉMÉNEUR Pierre	à Saint-Marc
16. CAILL Jacques	à Lambézellec	58. QUÉRÉ Yves	à Plougonvelin
17. CAUSEUR François	à La Forest-Landern.	59. QUIVIGER François	à Sibiril
18. CRAS Guy	à Saint-Thégonnec	60. ROLLAND Yves	à Saint-Thégonnec
19. DROLACH Hervé	à Saint-Thégonnec	61. LE ROUX Jean	à Plouvien
20. DUBUISSON Nicolas	à Brest (aumônier)	62. STÉPHAN Yves	à Commana
21. DUCHÊNE Jean	à Brest (aumônier)	63. TABOU Julien	à Sizun
22. LE DUFF Jean	à Ploudaniel	64. THOMAS Claude	à Porspoder
23. FLOCH Jacques	à Lannilis	65. THOMAS Goulven	à Kerlouan
24. GOACHET Jean	à Gouesnou	66. TOULLEC Jean	à Lannilis
25. GOACHET François	à Plouzané	67. TOULLEC Jean-Louis	à Lesneven
26. GOACHET François	à Guitévéde	68. BALCH Gabriel	à Morlaix
27. GOASDUFF Pierre	à Bodilis	69. CAMUS François	à Plouigneau
28. LE GOFF François	à Plouguerneau	70. HAMON Jean	à Guimaëc
29. LE GOFF François	à Plounéour-Trez	71. KERHERVÉ René	à Guerlesquin
30. LE GOT René	à Cléder	72. LE MOINE Jean	à Morlaix
31. GOURIOU Olivier	à Plouvien	73. MOYOU Jean	à Plouigneau
32. JÉZÉQUEL Michel	à Guipavas	74. BALCON Jacques	à Crozon
33. KERBOUL Yves	à Brélès	75. BERTHOU Louis	à Riec
34. KERÉBEL Yves	à Saint-Pol	76. BOISDANIEL Joseph	à Quimperlé
35. KERLIDOU François	à Plounéventer	77. LE BRUSQ Sébastien	à Tréboul (Poullan)
36. KERRIEN Jean-Louis	à Taulé	78. CARN Pierre	à Crozon
37. KERUZORÉ Jean	à Kersaint	79. CODU Jean	à Elliant
38. LABOUS Luc	à Brest	80. COLIN Pierre	à Logonna-Daoulas
39. LÉOSTIC Joseph	à Ploumoguier	81. COLLOBERT Jean	à Scaër
40. LHOSTIS Jean-Marie	à Recouvrance	82. DAÉRON René	à Clohars-Carnoët
41. LILLÈS Jean-René	à Lanrivovaré	83. LE DRÉO Yves	à Bannalec
42. LOSCUN François	à Guipronvel	84. LE FLOCH Thomas	au Trévoux

85. LE GALL Jean-François	à Locmaria, Quimper	98. LARDIAGON Jean	à Brieç
86. GOASGUEN Louis	à Logonna-Quimerc'h	99. LOUBOUTIN Pierre	à Telgruc
87. LE GRAND Jean	à Coray	100. MEILLARD Joseph	à Crozon
88. LE GUEN Jean	à Plonévez-du-Faou	101. MEILLARD Louis	à Crozon
89. GUENNO Yves	à Pouldergat	102. LE MEUR Guillaume	à Névez
90. GUÉVEL Jean	à Coray	103. MÉVEL Henri	à Plonéour
91. GUIHART-DUVERGER Pierre	à Pont-Croix	104. MIGNON Claude	à Crozon
92. GUYOMARCH Jean-Marie	à Plonévez-du-Faou	105. NICOLAS Julien	à Clohars-Carnoët
93. HUITRIC Michel	au Grand-Ergué	106. LE PAGE Yves	à Brasparts
94. JANJACQUER Clet	à St-Math., Quimper	107. PELLÉ Barthélemy	à Clédén-Cap-Sizun
95. JULIEN Trémeur	à Plougastel	108. PLOUHINEC Joseph	à Pont-Croix
96. KERANGUÉVEN Jean	à Plonévez-du-Faou	109. ROLLAND Yves	à Brieç
97. KERDRÉACH Guillaume	à Plouhinec	110. SIZUN Olivier	à Fouesnant
		111. TALABARDON Pierre	à Riec

III. TABLEAU DE PLACEMENT DES EXPILLIENS (37)

A. Nommés desservants

1. LE BARON Jean	au Tréhou	9. LE JACQ Yves	à Saint-Marc
2. CARIOU François (1804)	à Tréguennec	10. LE MAGNE François	à Plouégat-Moysan
3. DONNARD Paul (1804)	à Goulien	11. LENCOT René	à Locmélar
4. GOURVÈS Jacques	à Saint-Divy	12. MARTIN François	à Garlan
5. HOMO Guillaume	à Lannéanou	13. PENNARUN Jean-Baptiste	à Saint-Coulitz
6. JESTIN Guillaume	à Landévennec	14. PIZIVIN Hervé	à Bohars
7. LE BAUT Hervé	à Loc-Eguiner-Ploud.	15. POCHARD Jean	à Gouesnou
8. LE CARO Hervé	à Lanvern		

B. Nommés vicaires

1. DEROUET Marc	à Moëlan	3. QUEFFURUS Guillaume	à Ploaré
2. KERRIOU Jean	à Sizun		(affecté au Juch)

C. Vivant en prêtres habitués

1. BIZIEN Gabriel	à Kerlaz	7. LÉAUSTIC Olivier	à Guilers
2. CHANSY Félix	à Querrien	8. LE BRAS Guillaume	à Saint-Jean-du-Doigt
3. DEMEURÉ Louis	à Plonévez-Porzay	9. LE CAM Noël	à Pluguffan
4. GLON-VILLENEUVE Julien (ord. par Jacob)	à Brest	10. LE COQ Guénolé	à Plonévez-Porzay
5. GLORIA Alain	à Plouescat	11. LULLIEN Jacques	à Bohars
6. LÉAUSTIC Jacques	à Plougouvelin	12. MADEC Jean	à Saint-Cadou

D. Vivant en prêtres retirés

1. CORFDIR François	à Morlaix	2. LE FROUT François	à Morlaix
---------------------	-----------	----------------------	-----------

E. Vivant sous l'interdit

1. BROC'H Yves	à Trégarvan	4. MÉRER François	à Ploujean
2. CÉVAER Yves	à Rumengol	5. THÉPAUT Joseph	à Locmélar
3. GOARAND François	à Quimperlé		

IV. TABLEAU DE PLACEMENT DES ANCIENS RELIGIEUX (46)

A. Nommé vicaire général

1. FROLLO Guillaume	carme
---------------------	-------

B. Nommés desservants

1. AUTRET François	à Saint-Sauveur	eudiste
2. CARADEC-KERDREIN Corentin	à La Forest-Landerneau	carme
3. CLOAREC Guillaume	à Plouguer	récollet
4. KERVELLA François	à Saint-Eloi	carme
5. LASBLEIS Jacques	à Mahalon	carme
6. LÉZEC François	à Saint-Méen	bénédictin
7. RABBY Nicolas	à Trézilidé	bernardin
8. RANNOU Hervé	à Tréouergat	récollet

C. Nommés vicaires

1. DUTOYA Hervé	à Landerneau	chartreux
2. GOALLIC Charles	à Pont-l'Abbé	bernardin
3. HOUERO Pierre	à Guimaëc	capucin
4. KERAUTRET Alain	à Saint-Pol	capucin
5. LE CORRE Jacques	à Quimper	capucin
6. LENEVEU Pierre	à Brest	carme
7. LIZIARD Jacques	à Gouézec	récollet

D. Vivant en prêtres habitués

1. BALAY Pierre	à Morlaix	dominicain
2. CHARLES Guillaume	à Morlaix	récollet
3. GUERNIGOUE Fiacre	à Plougasnou	capucin
4. JACOB Gabriel	à La Feuillée	carme
5. LAGADEC Jean	à Mahalon	capucin
6. LANDIVINEC Yves	à Brest	capucin
7. LAVIEC François	à Plouézoc'h	récollet
8. LE MOINE Pierre	à Châteaulin	bénédictin
9. PELLETER Jean	à Morlaix	dominicain
10. PERDOUX Marin	à Guengat	carme
11. THOMAS Laurent	à Recouvrance	bénédictin

E. Chargés de prédication

1. DANIEL Marcellin	à Morlaix	dominicain
2. GIRAUDET François	à Morlaix	dominicain
3. NOIROT Jean-Baptiste	à Morlaix	dominicain

F. Nommés aumôniers de communautés religieuses

1. DUCHÊNE Jean	aux Sœurs de la Sagesse	à Brest	montfortain
2. LE DENMAT Simon	aux Carmélites	à Morlaix	capucin

G. Vivant en prêtres retirés

1. ABGRALL Pierre	à Landerneau	récollet
2. CHARPENTIER François	à Quimper	cordelier
3. COUELLE Jean	à Morlaix	augustin
4. CORBEL-KERILIO Hyacinthe	à Brest	carme
5. DUMAY Antoine	à Quimper	prémontré
6. FROLLO Yves	à Quimper	carme
7. LAUNAY Julien	à Clohars (Saint-Maurice)	bernardin
8. MACÉ Mathurin	à Plouézoc'h	récollet
9. MENOUST Marc-Antoine	à Brest	carme
10. TUAL Pierre	à Saint-Divy	récollet

H. Vivant sous l'interdit

1. BURLOT Jacques	à l'Hôpital-Camfrout	récollet
2. DAVEAU Pierre	domicile incertain	bénédictin
3. LALLEMANT Robert	à Quimperlé	bernardin
4. PLAUDREN Joseph	à Quimperlé	dominicain

V. TABLEAU DE PLACEMENT DES CONSTITUTIONNELS (152)

A. Constitutionnels nommés curés ou desservants et maintenus dans leur poste de curé constitutionnel

1. LE BARON Jean	au Tréhou	12. MORVAN Yves	à Plouézoc'h
2. BILLON Louis	à Pont-Croix	13. LE PAPE Olivier	à Goulien
3. LE BAUT Hervé	à Loc-Eguiner-Ploud.	14. PAUGAM François	à Irvillac
4. BOURBÉ Clet	à Ploaré	15. PELLAN Guillaume	à Guilers
5. COROLLER Rolland	à Landudec	16. PITON Jacques	à Plourin-Morlaix
6. GLOAGUEN Jean-Joseph	à Cléden-Cap-Sizun	17. PUISSANT François	à Roscanvel
7. GUYOMARC'H Hervé	à La Feuillée	18. QUILLIVIC Luc	à Cast
8. LOÉDON Jérôme	à St-Jean-Trolimon	19. GRASCEUR René	à Esquibien (par suite de refus de se déplacer)
9. LE MAGNE François	à Plouégat-Moysan		
10. LE MAITRE Mathurin	à Plonévez-Porzay		
11. MARTIN François	à Garlan		

B. Constitutionnels nommés curés ou desservants et déplacés de leur poste de curé constitutionnel

1. AUFFRET Julien	de vicaire à Douarnenez	à desservant de Tréguennec (refus)
2. BAZILE Yves	de curé de Plouguin	à desservant de Brouennou
3. BERTHO Mathurin	de curé de Quimperlé	à curé de Châteaulin
4. LE BOUR François	?	à desservant de Penhars
5. LE BRETON Louis	de curé de Pleyben	à desservant de Dinéault
6. LE BRIS-DUREST Paul	de vicaire à Brest (St-Louis)	à curé de Landivisiau
7. CARADEC-KERDREIN Corentin	de curé de Plougastel	à desservant de la Forest-Landern.
8. CARIOU François	de curé de Plouider	à desservant de Tréguennec (1804)
9. CARO Hervé	de curé d'Ouessant	à desservant de Lanvern
10. COATMEN Rolland	de vicaire de Quéménéven	à desservant du Quilliou
11. LE CORRE Jean-Pierre	de curé de Plougonvelin	à desservant de Logonna-Daoulas
12. LE COZ Jean	du presbytère	à curé de Carhaix
13. DAGORN Guillaume	de curé d'Audierne	à desservant de Tréméoc
14. DONNARD Paul	de vicaire de Goulien ?	à desservant de Goulien
15. FAVENNEC Jean	de curé du Faou	à desservant de La Roche
16. LE GALL Jean-François	de curé de Lambézellec	à desservant de Saint-Pabu
17. GOURVEZ Jacques	de vicaire à Plougastel	à desservant de Saint-Divy
18. GUIHART-DUVERGER Pierre	de vicaire à Pont-Croix	à desservant d'Esquibien (refus)
19. GUILLERMOU Jean-Corentin	de curé de Plobannalec	à desservant de Tréogat
20. GUINO Jacques	du presbytère	à curé de Recouvrance
21. HOMO Guillaume	de curé de Guimaëc	à desservant de Lannéanou
22. LE JACQ Yves	de vicaire à Lambézellec	à desservant de Saint-Marc
23. JESTIN Guillaume	de vicaire à Recouvrance	à desservant de Landévennec
24. KERVELLA François	de curé de Logonna-Daoulas	à desservant de Saint-Eloi
25. LÉZEC François	de curé de Lesneven	à desservant de Saint-Méen
26. LCHARIDON Guillaume	de curé de Scaër	à desservant de Saint-Nic (refus)
27. LENCOT René	de vicaire à Lampaul-Guimil.	à desservant de Locmélar
28. LOGEAT Pierre	de curé de Plouyé	à desservant de Plounévezel
29. LUCAS Mathieu	de curé de Ploujean	à desservant de Plougasnou
30. MARCHADOUR Gabriel	de curé de Châteaulin	à desservant de Plomodiern
31. MAZÉ-LAUNAY César	de vicaire à Recouvrance	à desservant de Saint-Pierre
32. MOCAER Tanguy	de curé de Ploudiry	à desservant de Guipronvel
33. MOREL Jean	de curé de Ploumoguier	à desservant de Brélès
34. MORVAN François	de curé de Plouzané	à desservant de Lanildut
35. PIZIVIN Henri	de curé de Guiler	à desservant de Bohars
36. POCHARD Jean	?	à desservant de Gouesnou
37. PORLODEC Jean-François	de curé de Plomodiern	à desservant de Quéménéven
38. QUEYNEC Augustin	de curé de Kerfeunteun	à desservant de Larret
39. RABBY Nicolas	de vicaire à Landerneau	à desservant de Trézilidé
40. RANNOU Hervé	de vicaire à Landerneau	à desservant de Tréouergat
41. SAVINA Henri	de curé à Crozon	à curé de Lambézellec
42. SÉRANDOUR Louis	du presbytère	à curé de Beuzec-Conq (refus)
43. THOMAS Louis	de curé de Landunvez	à desservant de Saint-Thonan
44. TRIVIDIC Jean	de vicaire à Goulien	à desservant de Névez
45. LE VEY Jean	de vicaire à Morlaix	à desservant de Sainte-Sève
46. DEMESIT Jean-Baptiste	de curé de Poullan	à desservant de Clohars-Fouesnant

C. Placement des constitutionnels qui ne furent pas nommés curés ou desservants

1. ABGRALL Pierre	sans fonction à Landerneau
2. LE BAIL Pierre	sans fonction à Lanmeur
3. BÉCHENNEC Jacques	sans fonction à Brest
4. LE BERRE Hervé	prêtre à Tréogat
5. BEUZIT Joseph	sans fonction à Poullaouen
6. LE BIHAN Jean	prêtre à Plonévez-Porzay
7. BIZIEN Gabriel	sans fonction à Kerlaz
8. BOURZEC Louis	sans fonction à Guerlesquin
9. LE BRAS Guillaume	prêtre à Plouégat-Guerrand
10. LE BRUN Hervé	vicairé à Plouénan
11. BROCH Yves	sans fonction à Trégervan
12. BURLLOT Jacques	sans fonction à l'Hôpital
13. CAILL Jacques	vicairé à Lambézellec
14. LE CAM Noël	prêtre à Pluguffan
15. CARRÉ Yves	sans fonction à Saint-Jean-du-Doigt
16. CEVAER Yves	sans fonction à Rumengol
17. CHANSY Félix	prêtre à Querrien
18. CHARLES Guillaume	sans fonction à Morlaix
19. CLASTROU Yves	sans fonction à Plouégat-Guerrand
20. LE COANT Jean	sans fonction à Bric
21. COLIN Pierre	vicairé à Logonna-Daoulas
22. COLLET Jean-Louis	sans fonction à Brest
23. COMBRUN Jean	prêtre à Recouvrance
24. LE COQ Guénolé	vicairé à Plonévez-Porzay
25. COQUELLE Jean	sans fonction à Morlaix
26. CORFDIR François	sans fonction à Morlaix
27. DAVEAU Pierre	sans fonction à Quimperlé
28. DAVID Jean-Michel	sans fonction dans le Trégor
29. DEMEURÉ Louis	prêtre à Plonévez-Porzay
30. DIQUELOU Pierre	prêtre à Tréméoc
31. DONNARD Jacques	prêtre à Gourlizon
32. DONNARD Paul	vicairé à Goulien
33. DUMAY Antoine	sans fonction à Quimper
34. DUVAL (Ulfien...) Jacques	prêtre à Crozon
35. FROLLO Yves	sans fonction à Quimper
36. LE FROUT François	sans fonction à Morlaix
37. LE GAC Jean	au chapitre cathédral
38. LE GALL Clet	sans fonction à Beuzec-Cap-Sizun
39. LE GALL Mathurin	sans fonction à La Forêt-Fouesnant
40. LE GALL DES GARENNES Yves	sans fonction à Brest
41. GLOAGUEN Corentin	sans fonction à Plogastel
42. GLON-VILLENEUVE Julien	sans fonction à Brest
43. GLORIA Alain	sans fonction à Plouescat
44. GOARANT François	sans fonction à Quimperlé
45. GOASGUEN Louis	sans fonction à Logonna-Quimerc'h
46. LE HARS Antoine	sans fonction à Guengat
47. LHELGOUALCH Guénolé	sans fonction à Cast
48. HOUARNER Mathieu	sans fonction à Locronan
49. HURAUT Nicolas	sans fonction à Quimper
50. JESTIN Jean-Marie	vicairé à Recouvrance
51. KERDRÉACH Yves	prêtre à Plouhinec
52. KERRIOU Jean	vicairé à Sizun
53. de LA CHAPELLE Pierre	sans fonction à Landéda
54. LAGADEC Jean	prêtre à Mahalon

55. de LA GOUBLAYE Michel
 56. LALLEMANT Robert
 57. LÉAUSTIC Jacques
 58. LÉAUSTIC Olivier
 59. LOUBOUTIN Pierre
 60. LULLIEN Jacques
 61. LUSLAC Gilles
 62. MACÉ Mathurin
 63. MADEC Jean
 64. MENOUST Marc-Antoine
 65. MERER Jean
 66. MEUNIER Germain
 67. MODIR Jean
 68. LE MOINE Pierre
 69. NICOLAS Julien
 70. OLLITRAUT Yves
 71. OUROUAL François
 72. PALUD François
 73. PELLÉ Barthélemy
 74. PERDOUX Marin
 75. PARENTHON Nicolas
 76. PILLET Emmanuel
 77. PLAUDREN Joseph
 78. POYET Louis
 79. PRIGENT René
 80. QUEFFURUS Guillaume
 81. LE ROUX Pierre
 82. LE ROUX Yves
 83. LE SCANFF François
 84. SOUZANET Jean
 85. STÉPHAN Yves
 86. THÉPAUT Joseph
 87. THOMAS Laurent

sans fonction à Kernilis
 sans fonction à Quimperlé
 prêtre à Plougonvelin
 prêtre à Guilers
 prêtre à Telgruc
 prêtre à Bohars
 prêtre au Drennec
 sans fonction à Plouézoc'h
 prêtre à Saint-Cadou
 sans fonction à Brest
 sans fonction à Ploujean
 vicaire à Arzano
 prêtre à Plouzévéde
 prêtre à Châteaulin
 vicaire à Clohars-Carnoët
 prêtre à Quimper
 prêtre à La Martyre
 sans fonction à Guengat
 vicaire à Clédén-Cap-Sizun
 prêtre à Guengat
 prêtre à Plourin-Morlaix
 sans fonction à Landerneau
 sans fonction à Quimperlé
 au chapitre cathédral
 prêtre à Lanrivaroé
 vicaire au Juch
 prêtre à Sizun
 sans fonction à Logonna-Daoulas
 sans fonction à Plougasnou
 sans fonction à Fouesnant
 prêtre à Communa
 sans fonction à Locmélard
 prêtre à Recouvrance

Remarques. — 1. Les « constitutionnels » inscrits sur ces tableaux sont les prêtres qui ont tenu, jusqu'à la fin, leurs pouvoirs de l'Eglise constitutionnelle. Les rétractés en cours de Révolution — dont les pouvoirs en 1802 émanaient des administrateurs des anciens diocèses — ne sont pas compris dans ce tableau.

2. On arrive ainsi au chiffre total de 152 constitutionnels. C'est là un chiffre quasi exhaustif. Les cas douteux n'excèdent pas 4 ou 5. On peut citer : Barthélémy Le Gall nommé desservant d'Henvic, Michel Le Gall, retiré à Plougastel, dont on ne sait s'ils étaient rétractés en 1802. L'un d'entre eux (lequel ?) figure dans la liste des constitutionnels adhérant au concordat en 1802. Il est possible que 2 ou 3 autres noms aient échappé à la recherche ; mais pas plus certainement.

3. On ne manquera pas d'être frappé par la longue liste des « sans fonction ». Il s'agit évidemment de fonction ecclésiastique, car quelques-uns de ces prêtres exerçaient une fonction séculière (Daveau, David, Coquelle, Glon, entre autres).

Mais le nombre de constitutionnels retirés du ministère en dit long sur l'état d'esprit de beaucoup d'entre eux, qui se refusèrent à paraître dans l'organisation concordataire.

la révolution de 1848

CHRISTIAN MÉNARD

La révolution de 1848 dans le Finistère

La correspondance des commissaires de la République dans le département

C'est en effectuant des recherches généalogiques sur ma famille que j'ai été amené à m'intéresser au fonds Ménard (1), aux Archives départementales de la Loire-Atlantique. Je cherchais des documents familiaux, et j'eus la surprise de trouver une abondante correspondance officielle, rassemblée par Ernest Ménard (2) qui fut, en 1848, secrétaire du commissaire général de la République pour les cinq départements bretons, Michel Rocher (3).

(1) Arch. dép. de la Loire-Atlantique, 13 J, papiers Ménard. Ce fonds contient la correspondance administrative de Michel Rocher, commissaire général des cinq départements bretons en 1848, correspondance laissée entre les mains de son secrétaire général Ernest Ménard, puis acquise par les Archives départementales de la Loire-Atlantique en 1949. M. Henri de Berranger, qui a utilisé ces papiers dans son étude sur Michel Rocher, n'a trouvé de documents complémentaires ni aux Archives nationales, ni dans les autres collections départementales (cf. *Michel Rocher...*, p. 420), ce qui rend le fonds Ménard irremplaçable pour la connaissance de cette période en Bretagne.

(2) Ernest Ménard (1810-1888), auteur de romans historiques (*Pen-Marc'h, Le Champ des Martyrs, Robert d'Arbrissel, L'Amiral de Bretagne, Ben-Hur*), ami intime du docteur Clemenceau, devint en 1848 secrétaire général du commissaire général Rocher. Déporté après le coup d'Etat de 2 décembre 1851, il joua de nouveau un rôle politique à Nantes après la chute de l'Empire. Sur Ménard, cf. P. EUDEL, *Le Comité républicain de Nantes, 1870-1874*, Niort, 1903, in-8° ; *Figures nantaises*, 2^e série, Rennes, 1911, in-8°, p. 163-172 ; A. GERNOUX, *Ernest Ménard, éducateur républicain du jeune Georges Clemenceau*, dans *Le Populaire de l'Ouest*, décembre 1948 ; H. DE BERRANGER, *Michel Rocher...*, p. 412, n. 1 ; L. DUBREUIL, *Le conflit Morhéry-Tassel...*, p. 176, n. 10.

(3) Michel Rocher (1800-1864). Né à Nantes le 2 vendémiaire an IX (24 septembre 1800). Républicain dès la Restauration, il reçut la médaille de Juillet en même temps que son compagnon de lutte, le docteur Guépin. Il devint trésorier de la *Société*

Cette correspondance comporte notamment de nombreuses lettres des commissaires de la République dans le département du Finistère. Elle est donc particulièrement intéressante pour la connaissance des débuts de la seconde République dans notre région. On trouvera ici l'édition intégrale de ces documents qui, accompagnés de quelques notes, pourront servir de point de départ à une étude approfondie de la révolution de 1848 dans le Finistère.

*
**

La monarchie de Juillet avait amené la création d'un régime qui, peu à peu, pour conjurer les menaces qu'il voyait poindre sur lui, dut se résoudre à restreindre maintes et maintes libertés : c'est ainsi que l'on vit apparaître des lois contre les associations, etc. Des manifestations s'étaient produites dans le pays, dont Paris et Lyon avaient été le théâtre. Des attentats, comme celui du Corse Fieschi, avaient amené le gouvernement de Louis-Philippe à durcir de plus en plus sa politique. Des scandales, touchant de hauts personnages de l'Etat, avaient contribué à déconsidérer les classes dirigeantes : des membres de la Chambre des pairs, un ex-préfet de police, des anciens ministres s'étaient ainsi retrouvés devant les tribunaux...

De tels scandales n'étaient pas sans accroître le mécontentement populaire, déjà avivé par la crise économique, sensible depuis 1846.

des droits de l'homme, ou plus probablement de l'*Association républicaine* fondée en 1833 par son ami le docteur Morhéry. La police de Louis-Philippe le mentionne comme « républicain exalté ».

Qualifié de « chaudronnier », on manque de précision à ce sujet. On ne possède qu'un détail sur ses capacités : il inventa un appareil permettant aux navires de distiller l'eau de mer afin de la rendre potable. Après une communication qu'il fit à la Société académique de Nantes en 1837, le ministre de la marine en commanda plusieurs exemplaires.

En février 1848, il pensa remplacer le préfet de la Loire-Inférieure, mais, le 27 février, ce fut Guépin qui fut nommé commissaire provisoire de la République. Le 15 mars, Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, confia à Rocher la charge de commissaire général pour les cinq départements bretons. Il lui incombait de surveiller, révoquer, suppléer et remplacer les commissaires et sous-commissaires, enfin de prendre les mesures indispensables « *tant pour le maintien de l'ordre que pour le triomphe des principes républicains* ». On ne peut s'étonner qu'il fût baptisé « duc de Bretagne » par les mécontents.

Candidat en avril 1848 dans la Loire-Inférieure, il fut battu ainsi que tous ses amis, et obtint 38 242 voix, immédiatement après son ami Guépin, 38 740 voix. Le premier élu était Lanjuinais, avec 113 000 voix ; le dernier élu, Desmars, avait 68 000 voix, et le premier battu, le général de Lamoricière, avait 39 500 voix.

Il ne restait à Rocher qu'à reprendre son activité clandestine sous le règne du prince-président et de Napoléon III. Guépin et lui fondèrent une association ouvrière, la *Société fraternelle universelle*, qui fut dissoute en 1850, puis la société secrète *La Marianne*. Il mourut à Nantes le 19 février 1864.

Sur Rocher, cf. H. DE BERRANGER, *Michel Rocher...*

Les opposants au régime, qui, légalement, ne pouvaient se réunir, trouvèrent le biais de banquets pour exprimer publiquement leur opinion. Au début, le gouvernement n'en tint pas compte, mais devant le succès grandissant de cette nouvelle forme de protestation, finit par s'inquiéter et interdit un banquet qui devait avoir lieu à Paris le 22 février 1848. Ignorant cet ordre, le peuple parisien devait faire de cette date le premier jour de la révolution.

*
**

Le fonds Ménard aux Archives départementales de la Loire-Atlantique nous renseigne avec précision sur les conséquences de cette révolution dans le Finistère.

Le premier rapport relatif au Finistère que nous ayons en notre possession est une lettre du citoyen Morhéry (4), commissaire de la République dans ce département, datée du 8 mars 1848 (5), dans laquelle il fait part du faible impact de la révolution sur les habitants de la région, si ce n'est, déclare-t-il, « *une petite difficulté au marché de Quimper [où] les habitants des campagnes refusaient d'acquitter le droit de place pour les bestiaux* », en dépit de la présence des gendarmes accourus sur l'ordre du maire. L'arrivée de ces gendarmes et non de la garde nationale ne fit d'ailleurs qu'accroître l'ardeur des protestataires : il fallut les paroles apaisantes du délégué du pouvoir pour ramener l'ordre.

Il est vrai que ce commissaire de la République était ce que l'on peut appeler un homme « bien vu » du peuple. Nommé primitivement commissaire dans les Côtes-du-Nord, il y serait resté si l'un de ses

(4) Louis Adolphe Napoléon Robin de Morhéry (1805-1864). Né à Loudéac (Côtes-du-Nord), il était le petit-fils de Louis François Anne Robin de Morhéry, qui fut député de la sénéchaussée de Ploërmel aux états généraux de 1789. Son père, marchand de toiles à Loudéac, vivait dans une modeste aisance.

Après des études médicales à Paris, où il fut disciple de Broussais, il fit surtout de la politique. Affilié à la Charbonnerie, il s'opposa au ministère Polignac et coopéra à la révolution de Juillet. Chargé par le parti démocratique d'aller à l'Hôtel de Ville demander à Lafayette de proclamer la république, il vit, dans les jours suivants, rétablir la monarchie. Pour échapper à des poursuites, il quitta Paris en décembre 1830 pour aller continuer ses études de médecine à Strasbourg, où il passa son doctorat.

Revenu à Loudéac, il s'installa comme médecin, organisa la *Société des droits de l'homme et du citoyen* et s'occupa activement des intérêts économiques de la région. Républicain de vieille date et qui n'avait jamais caché ses opinions, il fut nommé commissaire du gouvernement dans les Côtes-du-Nord, puis dans le Finistère. Elu le 23 avril 1848 représentant des Côtes-du-Nord à l'Assemblée constituante, il quitta alors le Finistère. Non réélu à l'Assemblée législative, il abandonna la vie politique et mourut à Paris le 21 décembre 1864.

(5) Cf. *infra*, lettre I.

collègues, Henri Couard (6), ne s'était rendu à Paris, et n'avait obtenu de se faire nommer à sa place. Comme l'on ne pouvait décemment exclure Morhéry, vieux républicain, aux qualités reconnues, le gouvernement provisoire ne trouva pas mieux que de l'installer dans les mêmes fonctions, mais dans le Finistère.

Arrivant à Quimper, Morhéry ne put que partager sa nouvelle fonction avec Hippolyte Tassel (7), nommé lui aussi au même poste (8)... Ce fait allait jouer dans les semaines suivantes un rôle primordial et faire pencher la balance électorale en faveur du « Juste Milieu », autrement dit du centrisme modéré. Tassel, en effet, respirait l'opportunisme : seule sa place comptait, les événements à venir constituant pour lui un tremplin pour sa carrière politique. Dans l'immédiat, il se donnait une allure républicaine. Cependant, les rapports qu'il envoyait à

(6) Henri Couard (1796-1853). Ancien avocat, il avait été commissaire central à Rennes et trésorier des Etablissements français de l'Inde. Nommé en 1848 commissaire du gouvernement provisoire dans les Côtes-du-Nord, il fut remplacé, en 1849, par le préfet Mers-Larivière. Par la suite, il fut successivement inspecteur général des prisons, directeur adjoint des régies, enfin directeur de la Maison centrale de Riom, où il mourut le 1^{er} novembre 1853. Sur Couard, cf. R. KERVILER, *Bio-bibliographie bretonne*, t. X, p. 412 ; L. DUBREUIL, *Le conflit Morhéry-Tassel...*, p. 175, n. 1.

(7) Hippolyte Louis Marie Tassel (1800-1868). Né à Lannion le 26 mai 1800, il étudia le droit et s'inscrivit au barreau de Lannion en 1823. Membre du conseil général des Côtes-du-Nord, il était d'opinions libérales et se montra d'abord partisan du régime de Juillet. Nommé en 1830 secrétaire général de la préfecture du Finistère, il donna sa démission en 1831 lorsque le préfet Billiard prit sa retraite, ses principes démocratiques ne s'accordant pas avec les tendances réactionnaires du pouvoir. Il reprit alors sa place au barreau de Lannion.

Commissaire du gouvernement dans le Finistère après la révolution de Février, il fut élu représentant du Finistère, le 23 avril 1848 (il n'avait que peu de chances d'être élu dans son département d'origine), à l'Assemblée constituante, où il vota avec le parti démocratique.

Après le 10 décembre, il fit opposition à Louis-Napoléon, ne fut pas réélu à la Législative, ni au Corps législatif en 1857, et resta attaché au barreau de Lannion. Il y mourut le 18 décembre 1868.

On l'a souvent confondu avec son cousin Yves Jean Marie Tassel (1803-1875), notaire à Louannec (Côtes-du-Nord), hostile à Louis-Philippe, conseiller général en 1846, connu pour avoir battu Jules Simon à Lannion. Candidat des légitimistes, il vota d'abord avec la droite, puis à l'extrême-gauche contre Guizot. Élu représentant des Côtes-du-Nord en avril 1848, il vota avec les modérés, combattit le prince-président, ne fut pas réélu à la Législative et se retira à Louannec.

(8) Le gouvernement provisoire remplaça les préfets et sous-préfets par des « commissaires provisoires de la République » et des « sous-commissaires ». Quelques jours après furent désignés des « commissaires régionaux de la République ». La Bretagne fut reconstituée dans ses cinq départements historiques, le commissaire régional résidant à Nantes.

Le fait que deux commissaires furent désignés pour le Finistère, l'un par le ministre de l'intérieur Ledru-Rollin, et l'autre par le secrétaire général de ce même ministère, Jules Favre, n'a rien d'exceptionnel : la Haute-Garonne eut six commissaires à la fois, tandis que douze autres départements en comptèrent trois chacun, ce qui explique en partie pourquoi cette république fut éphémère.

ses chefs trahissent le personnage : alors que Morhéry parlait de « tiédeur » dans le département, Tassel signalait le contraire ; l'esprit public ne lui posait aucun problème, si ce n'est le travail que lui procuraient les élections. Il haranguait les électeurs en leur insinuant d'écarter quelques candidatures déplorables, telles celle de l'ex-préfet Boullé (9) et autres hommes de l'ancien régime (non sans déconcerter les hommes du « Juste Milieu » qui le patronnaient avec un certain succès). Quant à l'évêque de Quimper, Mgr Graveran (10), il craignait qu'on ne fût pas aussi heureux avec lui : cet ancien curé de Brest, originaire de Crozon, avait beaucoup de chances de réussir, lui et peut-être à sa suite une liste de son choix. Théodore Le Hars (11), maire de Quimper, avait également ses chances, de même que celui de Morlaix. Tassel nommait ensuite plusieurs républicains possibles.

-
- (9) Baron Germain Joseph Boullé (1786-1875). Né à Pontivy le 5 octobre 1786. Son père avait été député de la sénéchaussée de Ploërmel aux Etats généraux de 1789, maire de Pontivy, préfet des Côtes-du-Nord sous l'Empire et promu baron par Napoléon en 1809. Germain avait fait ses études au lycée de Mayence. Nommé sous-préfet de l'arrondissement de Vannes en 1809, il se retira comme avocat à Saint-Brieuc sous la Restauration. Reprenant la carrière préfectorale après 1830, il fut nommé préfet du Finistère le 31 octobre 1836.

S'étant présenté aux élections du 23 avril 1848 à l'Assemblée constituante, il ne fut pas élu, n'obtenant que 5 087 voix, alors que le dernier élu en obtenait 50 028, et le premier battu 44 051. Il mourut au château du Bosq, près de Saint-Servan, le 13 mars 1875.

Sur Boullé, cf. KERVILER, *Bio-bibliographie bretonne*, t. V, p. 385-386.

- (10) Joseph Marie Graveran (1793-1855). Né à Crozon le 16 mars 1793 d'une famille modeste. Son père exerçait alors les fonctions de juge de paix du canton de Crozon, et aurait sauvé quelques prêtres fugitifs. Remarqué au séminaire de Quimper, il fut envoyé au collège Stanislas et au séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre en 1817, il fut professeur au séminaire de Quimper, puis curé de Saint-Louis de Brest.

D'abord légitimiste, même au début du règne de Louis-Philippe, il fut assez souple pour que, en 1840, quand il fut proposé pour l'épiscopat, le préfet Boullé ne fit pas état de ses opinions, mais seulement du fait qu'« il naquit dans une famille de simples artisans ». Il fut élu député du Finistère en avril 1848, mais ne se présenta pas aux élections de 1849. Il mourut le 1^{er} février 1855.

Sur Mgr Graveran, cf. F.-L.-M. MAUPIED, *Vie de Mgr Graveran, évêque de Quimper et de Léon*, Vannes, 1856, in-8° ; abbé THÉPHANY, *Vie et œuvres de Mgr Joseph-Marie Graveran*, Paris, 1870, 4 vol. in-8° ; P. GRAVERAN, *Un illustre Crozonnais, Mgr Graveran*, dans *La presqu'île de Crozon*, bulletin n° 5, août 1974, p. 4-18.

- (11) Théodore Le Hars. Né à Quimper en 1802, avocat, conseiller municipal de Quimper à la fin du règne de Louis-Philippe, il fut nommé maire de Quimper par Tassel et Morhéry le 16 mars 1848. Il ne fut pas élu lors des élections d'avril, mais demeura maire jusqu'en août 1848.

« Mort célibataire, personnage effacé, il ne semble avoir exercé aucune influence sur les événements de cette époque » (J. SAVINA, *La révolution de 1848 à Quimper...*, p. 245).

Il était l'oncle de Théodore Le Hars (1861-1928), qui fut sénateur maire de Quimper.

Morhéry, au contraire, dont on voit se dessiner peu à peu la sincérité politique, se montrait nettement plus réservé. « *Les affaires prennent une mauvaise marche* », affirmait-il, avant d'ajouter : « *Au lieu de comprendre qu'il s'agit d'élections départementales et directes, on établit des rivalités de clocher, de localité ! Chaque canton veut avoir son représentant, chaque électeur veut l'être dans son canton. Cet esprit étroit s'agite en tous sens. Ce sont des questions d'hommes et non des questions de principe*, s'écrie-t-il. *En briguant la députation, beaucoup d'hommes se proposent de détruire ce qui a été fait, le suffrage universel opérant ainsi une contre-révolution* »... (12).

Ce n'est que le 7 mars que le ministre de l'intérieur (13) se décida enfin à trancher ce partage de pouvoirs, en envoyant à Tassel un message l'informant qu'il avait été placé là par erreur, et que l'administration revenait à Morhéry. Et puis, l'on ne sait pourquoi, se refusant tout à coup, il réintègre Tassel, en lui adjoignant Morhéry, sauf à régulariser la situation plus tard. L'affaire allait encore s'envenimer lorsque Michel Rocher, commissaire général pour les cinq départements bretons, adjoignit à Morhéry son ami Théophile Blin (14).

Blin découvrit tout de suite l'intrigue et appela Rocher à son secours. C'est alors qu'éclata la première dispute, le matin du 26 mars 1848. Le maire de Pont-Aven se trouvait ce jour-là à la préfecture de Quimper, fort mécontent de son sort : il venait en effet d'être révoqué par Morhéry et avait été remplacé par un homme qu'il qualifiait de « *légitimiste* », alors que lui-même venait tout juste d'être élu délégué de son canton... par 139 voix sur 139 ! Tassel prit la défense du maire évincé et alla demander des explications à Morhéry qu'il trouva en conversation avec Blin et deux autres personnes. C'est Blin qui répliqua avec violence, criant à Tassel qu'il n'avait pas à s'occuper de cette affaire, que d'ailleurs il n'était plus commissaire... Injures de Tassel, silence de Morhéry qui se contenta de garder par devers lui les papiers confiés à Tassel par le maire de Pont-Aven (15).

Tassel, naturellement, ne voulut pas en rester là. Il prit aussitôt la plume pour rappeler à Rocher que les affaires du département souffraient de ce fâcheux état de choses, que c'était un scandale qui émoussait la population de Quimper, que Morhéry, de mœurs faciles et complaisantes, n'en était cependant pas le coupable, mais que Blin, au contraire, cet usurpateur, etc. (16). Rocher, fort contrarié de cette que-

(12) Cf. *infra*, lettre VIII.

(13) Ledru-Rollin. Cf. *infra*, lettre V.

(14) Constant Théophile Blin, avocat à Nantes en 1840, il dirigea ensuite un journal démocratique à Rennes, puis fut agent d'affaires à Quimperlé. Ami de Rocher, commissaire général pour les cinq départements bretons, il fut envoyé par celui-ci à Quimper, comme adjoint de Morhéry. Il finit ses jours à Quimperlé. Sur Blin, cf. KERVILER, *Bio-bibliographie bretonne*, t. IV p. 8.

(15) Cf. *infra*, lettre XIV.

(16) Cf. *infra*, lettres XIV et XVI.

relle, après avoir fait attendre sa réponse, finit par écrire à Tassel, imputant son retard à une absence : il s'étonnait, ne comprenait pas, regrettait le conflit, ajoutant que Blin n'était pas autorisé à agir ainsi, qu'en fait lui, Tassel, devait patienter, ne pas démissionner (17)... Le 30 mars, à deux heures du matin, une dépêche télégraphique ministérielle informait Tassel qu'il était révoqué.

Cet homme qui, en dépit de ses dires, tenait au pouvoir, ne voulait pas s'avouer vaincu. Il écrivit le matin même à Rocher, affirmant que c'était une machination qui l'avait renversé, et qu'il était temps de sévir. Morhéry lui-même était visé : n'avait-il pas écrit dans un journal une attaque fort inconvenante contre Jules Favre (18), attaque que lui, Tassel, avait vigoureusement dénoncée. « *Non ! je ne mendie pas le pouvoir, s'écriait-il, j'ai même quitté la préfecture, mais rétablissez-moi dans mes fonctions !* » (19).

Blin, à son tour, ne voulait pas être en reste. Il écrivit à Rocher que la révocation de Tassel avait mis la ville dans un grand état d'agitation, et qu'il fallait venir vite (20). Rocher agit avec prudence : Tassel était révoqué, certes, mais il ne fallait pas s'en faire un ennemi. Aussi lui adressa-t-il une lettre où il ne mettait pas en doute ses qualités personnelles, mais accusait Blin de tout ce qui venait d'arriver. La lettre circula dans tout Quimper, et Blin dut démissionner (21).

Devant cet imbroglio, le commissaire général du gouvernement se vit dans l'obligation de rendre visite aux départements de sa circonscription, mais, malgré son désir, ne put rencontrer Morhéry qui se trouvait retenu à Quimper. A Morlaix, d'où il écrivait, Rocher se plaignait du manque d'énergie et d'activité du commissaire de police qu'il verrait bien révoqué et remplacé par le citoyen Cren, huissier à Quimper ; de même pour le citoyen Bodénès, juge de paix à Plouescat. Il engageait Morhéry à combattre de toutes ses forces le citoyen Souvestre qui se donnait une peine infinie dans l'intérêt de sa candidature au nom de la République, mais qui se nourrissait de l'espoir qu'une conspiration ourdie par les orléanistes expulsât Ledru-Rollin du gouvernement avant les élections (22).

C'est dans ces conditions que se déroulèrent les élections, avec le résultat que l'on sait. Le sous-préfet de Quimperlé écrivit à Morhéry, à l'issue du scrutin : « *Cette nuit, par une estafette, j'aurai l'honneur et*

(17) Cf. *infra*, lettre XVIII.

(18) Lettre de Morhéry à Tassel, publié dans *Le Quimpérois* (27 mars 1848) et reproduite par A. PIGEON, *Un Ami du peuple...*, p. 206-207, et par L. DUBREUIL, *Le conflit Morhéry-Tassel...*, p. 172-173.

(19) Cf. *infra*, lettre XIX.

(20) Cf. *infra*, lettre XX.

(21) Cf. *infra*, lettre XXV.

(22) Cf. *infra*, lettre XXXII.

le chagrin de vous adresser le résultat de nos pâles élections... » (23). La campagne électorale s'était faite sans « cadeaux » : il n'est que de se reporter aux lettres publiées ci-dessous pour le constater. A cet égard, le document le plus intéressant est l'état du département en 1848 décrit par La Roëllerie (24), successeur de Morhéry (lequel était parvenu à se faire élire député, dans les Côtes-du-Nord).



SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES

Archives départementales de la Loire-Atlantique, 13 J, papiers Ménard, 11 articles.

BIBLIOGRAPHIE

- BERRANGER (H. de). *Michel Rocher, commissaire général des cinq départements bretons en 1848*. *Nouvelle Revue de Bretagne*, novembre-décembre 1950, n° 6, p. 411-420.
- CLOITRE (Marie-Thérèse). *Aspects de la vie politique dans le département du Finistère de 1848 à 1870*. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1972/2, t. XCIX, p. 731-802.
- DUBREUIL (Léon). *La révolution de 48 en Bretagne. Le conflit Morhéry-Tassel (mars 1848)*. *Les Cahiers de l'Iroise*, juillet-septembre 1961, n° 3, p. 169-177.
- LE GOAZIOU (Alain). *Les élections de 1848 en Bretagne (Finistère)*. *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril 1948, n° 2, p. 95-100.
- PIGEON (Amédée). *Un Ami du peuple*. Paris, 1896, in-8°.
- SAVINA (Jean). *Notre vieux Quimper*. Quimper, éd. de la Société « Les amis de Jean Savina », 1950, in-8°. (*La révolution de 1848 à Quimper*, p. 237-255).
- SPARFEL (Christian). *La crise des subsistances de 1845-1847 et la révolution de 1848 à Brest*. Rennes. D.E.S., 1966, polycopié.
- THOMAS (Georges-Michel). *Les lendemains de la révolution de 1848 en Bretagne*. *Les Cahiers de l'Iroise*, octobre-décembre 1974, n° 4, p. 206-210.

(23) Cf. *infra*, lettre XLIV.

(24) Cf. *infra*, rapport XLIX. Eugène La Roëllerie était le secrétaire particulier de Morhéry. Lorsque celui-ci fut élu dans les Côtes-du-Nord, il délégua La Roëllerie, avec l'approbation de Michel Rocher, dans ses propres fonctions de commissaire à titre provisoire.

I

8 mars 1848.

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de Morhéry à Rocher.

13 J 8/3

Citoyen, Commissaire Général

Tout va bien dans le Finistère, toujours même froideur mais toujours aussi même soumission à la République.

Nous avons eu aujourd'hui une petite difficulté au marché de Quimper, les habitants des campagnes refusaient d'acquitter le Droit de place pour les bestiaux et prenaient une attitude menaçante contre le Commissaire de Police et la gendarmerie. J'ai exprimé au Maire mon mécontentement de ce qu'il n'avait pas convoqué la garde nationale pour maintenir le bon ordre, on ne doit pas ce me semble employer la troupe ou la gendarmerie pour une taxe municipale, c'est aux citoyens gardes nationaux que doit être confié le soin de maintenir le bon ordre dans la Cité, leur intervention est vue d'un meilleur œuil par le peuple qui comprend que la garde nationale a les mêmes intérêts que lui : je me suis transporté au marché j'ai parlé au peuple et j'ai été assez heureux pour que le droit fut perçu sans avoir recours à la force. Nous allons avoir à Quimper le 15 une des foires les plus importantes de l'année, on devait y prélever pour la première fois une taxe sur les chevaux, j'ai été informé que cette perception rencontrerait de la résistance, j'ai engagé le Conseil Municipal à y renoncer dans les circonstances présentes, toutes les précautions seront prises pour qu'il n'y ait pas de désordre, et ce jour la garde nationale sera sur pied.

J'espère pouvoir me rencontrer avec vous à Morlaix, mais j'avais oublié la convocation du Conseil Général au sein duquel ma présence est indispensable. La classe ouvrière souffre et s'agite il est indispensable que des travaux importants soient entrepris sur les divers points du Département, si le budget départemental ne peut suffire un emprunt devra être contracté, mais j'espère pouvoir arriver au but avec l'addition de quelques centimes — Si la Session du Conseil Général ne dure qu'un jour je pourrai peut-être être rendu à Morlaix avant votre départ.

Salut et fraternité

Le Commissaire du Département du Finistère
Morhéry.

II

s. d.

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de Morhéry à Rocher.

13 J 8/1

Citoyen,

républicains pur sang dans l'arrondissement de Loudéac (25).

Révolutionnaires

Le Denmat D'Uzel, membre des droits de l'homme
Boury pharmacien à Loudéac, id.
Viet [?] Pierre anne, avoué, id.
Royer Edmond, avoué, id.
Le Lay [?], instituteur, id.
Grosset vétérinaire, id.
Bouchard, Directeur de Messagerie
Guillou Dr méd. à Loudéac

(25) On voit que, de Quimper, Morhéry fournit à Rocher des renseignements sur des gens de gauche qu'il a connus à Loudéac.

Démocrates

} Le Verger La Ville Neuve, à Loudéac
 } Le Verger Ange Propriétaire, id.
 } Le Verger Théodore, id.
 } Robin docteur médecin, id.

III

s. d.

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de Morhéry à Rocher.

13 J 8/2

Citoyen Commissaire Général

Je remplis mon devoir en vous signalant les républicains Bretons qui faisaient partie de la conspiration Lafayète en 1830 (26). tous ont prêté avant les journées de juillet serment de fidélité à la république et ils ont combattu en 1830. vous pouvez compter sur leur républicanisme sincère et dévoué.

Divel Dr en médecine marchand de bois a fougères beau frère de Méaul, candidat dans ile et vilaine

Victor Genet Dr médecin a Dol ile et Vilaine, homme modeste et capable

Fourmont [?] Dr méd à Baillé-Morvan n'a aucune fortune est infirme mais très capable

Martel Dr méd. à St Malo

Martin id. id.

Heri, décoré de Juillet à Josselin

Docteur aristide Guillot à Rennes

Pierre Sébilot Dr Méd à Matignon, Côtes du Nord

Talmon Alfred, propriétaire à Pontivi

Marchand, Dr méd à Bazauges, ile et vilaine

Mestivier [?] médecin à Laval (solide républicain)

Salut et fraternité

Morhery

Le Citoyen Duhousset (27) à Brest demande au citoyen Francard (28), sous commissaire, des renseignements sur ses talents, sa famille et les garanties qu'il a données.

(26) Il s'agit, cette fois, de républicains demeurant en Ile-et-Vilaine, dans le Morbihan et les Côtes-du-Nord (et même la Mayenne), et qui ont combattu en juillet 1830. Mais il oublie, par exemple, le docteur Durocher, à Saint-Jouan-de-l'Isle.

(27) Duhousset, ancien officier d'état-major, était à Brest président de la *Société des droits de l'homme* qui anima la vie politique de la ville durant la période préélectorale.

(28) Il s'agit très probablement de ce Prosper Francart, ingénieur civil, dont on trouve trace dans l'état civil de Brest le 13 mars 1848, où il signe comme témoin à la naissance de sa nièce Marie Colette Léonie Disdéri. Il avait alors trente-quatre ans. Il était le beau-frère du daguerréotypiste André Adolphe Eugène Disdéri qui, encore en 1852 et toujours à Brest, passait pour un socialiste « remuant et braillard » (Arch. dép. du Finistère, série M).

La nomination de Francart comme sous-commissaire de la République à Brest, en remplacement du sous-préfet Cocagne, parut dans *L'Océan* le 27 mars 1848.

IV

21 mars 1848

Nantes.

Lettre de Rocher au commissaire du gouvernement dans le Finistère (29).

13 J 4/1

au Commissaire du Gouvernement dans le Département du Finistère

Je viens d'être appelé aux fonctions de Commissaire général des Départements de Loire Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes du Nord, Ile et Vilaine.

En me confiant cette importante mission, le gouvernement provisoire de la République a eu pour but de contrôler l'action de ses agents et d'éviter ainsi des indécisions et des lenteurs essentiellement regrettables dans les circonstances présentes.

La confiance que le gouvernement a bien voulu m'accorder m'est précieuse en ce sens qu'elle me met en communication directe avec vous, Citoyen, et qu'elle me permet de vous offrir mon concours dans la tâche glorieuse de fonder la République.

Les sentiments patriotiques dont vous êtes animés me sont connus depuis longtemps ; croyez-donc, citoyen, que la mission que j'ai acceptée loin de contrarier votre action ne doit servir qu'à lui assurer plus de force et d'autorité.

S'il vous survenait quelques difficultés présentes veuillez m'en informer de suite, les pouvoirs dont je suis investi me permettront de les résoudre provisoirement.

Je n'attends que la solution d'affaires importantes qui me retiennent dans la Loire inférieure pour me diriger en votre département. J'aurai soin, avant mon départ, de vous informer de mon itinéraire.

En attendant, je vous invite à m'adresser un rapport sur la situation de vos contrées : faites-moi connaître votre opinion sur les élections, les noms et l'opinion des candidats.

Comptez, Citoyen, sur mon concours actif et sur mon dévouement.

V

23 mars 1848.

Quimper. Cabinet du préfet.

Lettre de Tassel à Rocher.

13 J 8/5

Citoyen Commissaire Général

Nous avons reçu M. Morhéry, mon collègue et moi la Lettre par laquelle vous nous annoncez votre nomination comme Commissaire Général des cinq départements de la Bretagne. Vous n'êtes pas sans connaître la position assez

Francart venait de fonder la *Société des droits de l'homme* dont il devint président honoraire lorsqu'il prit ses fonctions officielles. Il se présenta aux élections d'avril 1848, mais n'obtint que 14 117 voix (le premier battu avait 44 051 voix). Il fut révoqué en septembre 1848 par le général Cavaignac.

Sur Francart, cf. G.-M. THOMAS, *Brest la Rouge, 1847-1906*, Brest, s.d. [1962], in-8°, p. 28-34. M. Jean Foucher, archiviste de la ville de Brest, nous a aimablement fourni d'utiles renseignements sur différents Bretons de cette époque.

- (29) Cette lettre de Rocher est adressée dans les mêmes termes à chaque commissaire de gouvernement dans les cinq départements bretons.

difficile dans laquelle M. Morhéry et moi nous nous trouvons, chargés tous les deux des mêmes fonctions. Arrivé ici le 3 mars, j'ai reçu du ministre une dépêche du 7 qui me disait que c'était par erreur que j'avais été nommé, et que ces fonctions étaient conférées à M. Morhéry. Je réclamaï, et avant même que ma lettre ne fut parvenue au Ministre, il me faisait écrire que je n'eusse pas à quitter mon poste, et que M. Morhéry me serait seulement adjoint, sauf à régulariser plus tard notre position. Le 13 et le 15 je recevais deux lettres très bienveillantes du ministre. Par la dernière il me dit que je ne dois pas hésiter un seul instant à prendre les rênes de l'administration du département et agir en tout comme si j'étais seul investi de fonctions de Commissaire, qu'il m'invitait en conséquence à faire tout ce qu'il dépendrait de moi pour réparer la perte de temps qu'ont pu entraîner mes honorables scrupules. La mesure, dit-il, que j'avais dû devoir prendre à votre égard et que je me suis empressé de révoquer dès que des explications satisfaisantes m'ont été données, reposait uniquement sur une erreur matérielle. Je n'avais jamais douté d'ailleurs de la sincérité de vos opinions républicaines, et de votre patriotisme.

Je vous ai copié les termes de cette dépêche pour vous mettre à même de bien juger la position. M. Morhéry partit alors pour Brest ; je croyais que le gouvernement allait l'y fixer et me laisser à Quimper. Le 16 j'ai été nommé président du tribunal de Lannion, en place d'un magistrat qualifié de démissionnaire, mais qui l'est si peu qu'on m'a annoncé qu'il ne céderait qu'à la force. J'eus désiré une place à la Cour.

Je continue, en attendant, à remplir, conformément à la lettre du Ministre du 15 mars, les fonctions de Commissaire du finistère. Les ai-je bien remplies ? je le crois ; au surplus vous prendrez des informations, et vous saurez si j'avais été bien accueilli, et si un autre pouvait trouver ici plus de facilité. Veuillez bien aussi prendre des renseignements près du citoyen hamon (30), commissaire d'Ille et Vilaine. Le concours de deux commissaires ayant des pouvoirs égaux nuit à l'autorité, à l'influence de cette magistrature. Vous aviserez sans doute à faire cesser cet état, que je me serai cru coupable de ne pas me signaler, car le pays commence à s'étonner qu'on le laisse subsister aussi longtemps. Ce n'est pas que M. Morhéry et moi nous ne soyons dans les meilleurs termes. Quoiqu'inconnus l'un à l'autre, nous avons su je crois nous apprécier, et je serai désolé qu'on put voir dans ce que je vous dis aucune récrimination contre lui. J'ai réclaté près du ministre, et j'attends avec impatience un dénouement. J'ai écrit hier au ministre, et lui ai donné les renseignements que vous demandez sur l'état des esprits, et les élections.

Salut et fraternité

Le Commissaire de la République
Tassel.

(30) Hamon était né à Tréguier le 14 nivôse an XI (4 janvier 1803). Fils d'un écrivain public et d'une aubergiste, il avait fait des études de droit à Rennes et avait été reçu docteur en 1832. Avocat, il fonda à Rennes, sous la monarchie de Juillet, un journal d'opposition modérée, *Le Progrès*. Ayant pris la tête du mouvement révolutionnaire à Rennes à l'annonce du 24 février, il fut nommé, le 3 mars, par Ledru-Rollin, commissaire du gouvernement provisoire pour l'Ille-et-Vilaine. Il fut ensuite préfet du même département du 6 juin 1848 au 24 janvier 1849. Sur Hamon, cf. H. GOALLOU, *Hamon, commissaire du gouvernement puis préfet d'Ille-et-Vilaine (3 mars 1848-24 janvier 1849)*, dans *Annales de Bretagne*, 1968, t. LXXV, n° 2, p. 395-400.

VI

23 mars 1848.

[Nantes].

Lettre de Rocher à Morhéry.

13 J 4/7

[au] Commissaire du Gouvernement dans le Finistère

Les rapports qui me parviennent sur la situation de votre Département me font craindre que la République ne y soit pas assez vigoureusement représentée. L'esprit public est dans un état de tiédeur ou de mauvais vouloir qui peut compromettre le succès des élections. La pénurie d'hommes actifs, intelligents, ou sincèrement républicains doit vous entraver d'une manière facheuse de votre mission.

Je mande au Citoyen Blin, que vous connaissez et l'un des amis de votre parent Guepin (31), de se rendre près de vous pour vous offrir ses services et se mettre à votre disposition. Je verrais avec plaisir que vous puissiez lui donner une mission que j'aurais désignée moi-même, si je n'avais eu crainte de vous gêner dans votre action.

VII

23 mars 1848.

[Nantes].

Lettre de Rocher à Blin.

13 J 4/8

Le Commissaire Général du Gouvernement Provisoire de la République dans les départements invite le citoyen Théophile Blin négociant à Quimperlé, à se mettre immédiatement à la disposition du Citoyen Commissaire de la République dans le département du Finistère afin de le seconder conformément aux instructions qu'il lui donnera dans l'intérêt de la République.

(31) Ange Guépin (1805-1873). Né à Pontivy le 30 août 1805, il devint médecin et exerça à Nantes où il devint le chef du parti démocratique. En correspondance avec des personnalités républicaines et socialistes, il adressa au Père Enfantin un long rapport sur ses œuvres, l'action des saint-simoniens, la situation politique et sociale de la ville de Nantes au début de la monarchie de Juillet. Dès 1839, il publia une inestimable *Histoire de Nantes*.

Le 27 février 1848, il fut nommé commissaire de la République en Loire-Inférieure. Mais, au bout de quelques semaines, Rocher le désigna pour le Morbihan où il se trouva en concurrence avec un autre commissaire, le journaliste Guérin. Il fut battu aux élections d'avril 1848 dans la Loire-Inférieure aussi bien que dans le Morbihan.

Sous le second Empire, il reprit son activité clandestine, puis devint préfet de la Loire-Inférieure en 1870 et mourut à Nantes le 21 mai 1873.

Sur Guépin, cf. R. KERVILER, *Bio-bibliographie bretonne*, t. XVII, p. 310-320 ; Guy FRAMBOURG, *Un commissaire du gouvernement provisoire de la République, Guépin*, dans *Annales de Bretagne*, 1959, t. LXVI, n° 3, p. 329-346 ; *Un philanthrope et démocrate nantais, le docteur Guépin (1805-1873). Etude de l'action et de la pensée d'un homme de 1848*, Nantes, 1964.

VIII

23 mars 1848.

Quimper. Cabinet du préfet.

Lettre de Morhéry à Rocher.

13 J 8/6

Citoyen Commissaire

J'approuve complètement la mesure du gouvernement provisoire au sujet de la nomination d'un commissaire général pour les cinq Départements de la Bretagne. Cette mesure était selon moi indispensable, elle sera utile à la République et facilitera l'action des commissaires de Département je désire beaucoup m'entretenir avec vous et vous donner mes idées sur la marche des événements.

En attendant l'avantage de vous voir je vais vous donner selon votre désir mon opinion sur les élections. Jusqu'à présent les élections prennent une mauvaise marche. Au lieu de comprendre qu'il s'agit d'élections départementales et directes, on établit des rivalités de clocher, de localité ! chaque canton veut avoir son représentant et chaque électeur veut l'être dans son canton. Cet esprit étroit s'agite en tous sens. Ce sont des questions d'hommes et non des questions de principes. De ceux-ci l'on ne parle nullement.

A Brest, j'ai vu tous les rédacteurs de journaux et je les ai priés de ramener la question sur son véritable terrain mais jusqu'à présent je ne vois pas la question s'éclaircir.

En briguant la députation, beaucoup d'hommes se proposent de détruire ce qui a été fait, c'est à dire le suffrage universel et direct. S'il en était ainsi, ce serait opérer une contre révolution. C'est ce que je répète partout, mais le juste milieu fait mine de ne pas me comprendre.

J'ai trouvé à Brest un homme que je crois très dévoué, très prudent et très capable. Je lui ai proposé le sous-commissariat de Brest. Je pense qu'il va l'accepter.

J'ai nommé le citoyen Maillet sous-commissaire à Quimperlé. Je vais proposer au citoyen Blin d'aller à Chateaulin.

Il y a plusieurs épurations à faire dans les mairies mais je ne peux agir de suite. On est trop souvent mal renseigné.

Faites de nous venir le plutôt possible

Morhéry.

IX

23 mars 1848.

Quimper. Cabinet du préfet.

Lettre de Tassel à Rocher.

13 J 8/4

Citoyen Commissaire Général

L'Etat des Esprits dans le Département est une tranquillité complète, les agitateurs contre la République n'y auraient rien à faire. L'administration marche donc toute seule. Les élections seules y donnent du travail, mais pas même de l'inquiétude. Je crois que notre action à M. Morhéry et à moi, a eu quelque influence sur ces élections. M. Morhéry a parlé aux ouvriers de Brest ce langage si bien senti qui par son énergie et sa clarté va à leurs cœurs. C'est un faisceau qu'il faut tacher de maintenir, et j'ai l'espoir que

nous y réussîrions. A Quimper j'ai fait aussi le mieux que j'ai pu, j'ai harangué les électeurs, et leur ai insinué d'écarter quelques candidatures déplorables, telles que celle de l'ex-préfet Boullé (32), et autres hommes de l'ancien régime. Ceci a un peu déconcerté les hommes du juste milieu qui patronnaient avec un certain succès M. Boullé. Je crains que nous ne soyons pas aussi heureux avec l'évêque de Quimper (33), ancien curé de Brest, né à Crozon, il a beaucoup de chance de réussir. Heureux que nous serons, s'il ne voulait pas faire passer à sa suite une liste de son choix. Toutefois je ne le crains pas. Je crois que les représentants seront généralement des hommes de l'ancienne opinion libérale, mais peut-être d'une nuance, qui ne sera pas celle de l'ancien républicanisme pur : ainsi je considère l'élection de M. Lacrosse (34), comme certaine, et presque unanime.

M. Le Hars, nouveau maire de Quimper (35), et M. Decouvrant nouveau Maire de Morlaix (36), me semblent avoir des chances. Ce sont de bons républicains très considérés — C'est ce qui a déterminé notre choix lorsque M. Billiard (37), ex-préfet du Finistère en 1830 aura fait sa profession de foi ; je pense qu'elle sera accueillie. M. Victor Rossel (38), à Brest, doit réussir, entouré qu'il est de l'affection des ouvriers si nombreux et du peuple de Brest.

(32) Cf. *supra*, note 9.

(33) Sur Mgr Graveran, cf. *supra*, note 10.

(34) Bertrand Théobald Joseph de Lacrosse (1796-1865). Né à Brest le 29 janvier 1796, fils de contre-amiral, engagé dans la marine, il aurait servi dans l'armée de terre après la campagne de Russie. Lieutenant aux chasseurs à cheval de la Garde, il fit les dernières campagnes de l'Empire et fut blessé à plusieurs reprises.

Retiré à Brest après 1815, il fut un des chefs du parti libéral. Elu en 1830 colonel de la garde nationale de Brest et, en 1834, député du Finistère, il conserva son mandat jusqu'en 1848. Il intervint surtout dans la marine et les colonies.

Elu de nouveau représentant du Finistère en avril 1848, il fut par la suite ministre des travaux publics, vice-président de l'Assemblée législative, sénateur sous l'Empire, conseiller municipal de Brest et conseiller général du Finistère. Ayant quelque influence sur Napoléon III, il favorisa les grands travaux effectués à cette époque. Mort à Paris le 28 mars 1865, on lui éleva un monument au cimetière de Brest.

Sur Lacrosse, cf. Y. LE GALLO, *Etudes sur la marine et l'officier de marine. Brest et sa bourgeoisie sous la monarchie de Juillet*, Quimper, 1968, 2 vol. in-8°, et notamment t. II, p. 106-109, n. 216 ; J. FOUCHER et G.-M. THOMAS, *La Vie à Brest, 1848-1948*, Brest, t. I, 1975, p. 15.

(35) Cf. *supra*, note 11.

(36) André Marie Adolphe Decouvrant, né à Morlaix le 31 juillet 1804, fit son droit à Rennes et s'inscrivit au barreau de Morlaix sous la Restauration. Libéral militant, il continua sous Louis-Philippe son opposition au pouvoir. Maire de Morlaix en 1848, il fut élu à l'Assemblée constituante le 23 avril 1848, premier de la liste, avec 109 351 voix.

Il vota avec le centre droit jusqu'au 2 décembre, puis avec les républicains. Non réélu à la Législative, il se retira de la vie politique.

(37) Auguste Billiard fut sous-préfet de Lannion en 1815 et préfet du Finistère de janvier à mai 1831.

(38) Victor Marie Rossel (1807-1868), né à Recouvrance le 22 décembre 1807, était fils de Jean-Marie Rossel, maître charpentier, et de Marie-Magdeleine Jaouen. Il organisa la Société des ouvriers du port et mena la grève des 3 et 4 avril 1848.

Il y a infinité d'autres candidats, mais les comités ne sont pas encore prononcés, il est difficile de dire qui a des chances ; ce sera le choix du Comité qui influera beaucoup sur cela. Ils ne tarderont pas à le faire.

M. Edouard Corbière (39), de Morlaix, est désiré par Morlaix ; son nom connu plus loin pourra être admis. On le dit d'opinion fermement républicaine.

M. Emile Souvestre (40) conviendrait comme une de nos illustrations si l'on connaissait bien ses opinions : dirigez-nous. De même pour Paul Féval, Lalandelle, etc. (41). C'est à Paris que ces écrivains sont bien connus.

En avril 1848, il fut élu en tête de tous les candidats brestois par 102 433 voix. Par la suite, sa tâche législative achevée, il reprit son poste à l'arsenal avec le titre d'agent comptable de la marine. Il continua cependant à s'intéresser à la vie publique et fut pendant plusieurs années conseiller municipal.

Il mourut le 23 juin 1868 à son domicile, 5, place Saint-Sauveur, à Recouvrance et, le 25 octobre suivant, les ouvriers de l'arsenal firent célébrer, en l'église Saint-Sauveur, un service funèbre, comme dernier témoignage de leur reconnaissance. Une rue de Recouvrance porte son nom.

Sur Victor Rossel, cf. G.-M. THOMAS, *Brest la Rouge...*, p. 31-32.

- (39) Jean Antoine René Edouard Corbière (1793-1875), né à Brest le 1^{er} avril 1793, fils d'un officier d'infanterie coloniale, puis d'artillerie coloniale, commença une carrière de marin sous l'Empire. Licencié par la Restauration pour ses opinions politiques, il se lança dans la publication de feuilles éphémères (*La Guêpe*, à Brest en 1818, *La Nacelle* à Rouen en 1823) qui lui valurent des ennuis avec la justice.

Après un nouvel intermède maritime aux Antilles, Corbière revint en France, dirigea *Le Journal du Havre*, publia un bon nombre de romans d'aventures maritimes et coloniales, et enfin fonda, en 1839, une compagnie de navigation entre Morlaix et Le Havre.

Etabli à Morlaix en 1842, il dirigea sa compagnie jusqu'à sa mort survenue le 27 septembre 1875. Il avait épousé en 1844 la jeune Angélique Puyo dont il eut, le 16 juillet 1845, un fils prénommé Edouard Joachim, plus connu sous le nom de Tristan Corbière.

Sur Edouard Corbière, cf. LE DRO, *Edouard Corbière (1793-1875). La vie. Les débuts du poète et du journaliste*, s. I., 1966, 104 p. (dactyl.) ; Y. LE GALLO, *Etudes sur la marine...*, t. II, p. 272-276, notes 596-605 ; Y. LE GALLO, *Corbière père et fils*, dans *Cahiers de Bretagne occidentale*, 1976, n° 1, p. 3-36.

- (40) Charles Emile Souvestre (1806-1854). Né à Morlaix le 15 avril 1806, il fit ses études à Pontivy, puis devint commis de librairie à Nantes, directeur d'une institution privée, enfin rédacteur au journal *Le Finistère* à Brest. Après le succès de ses premiers livres, il se rendit à Paris où il publia de très nombreux ouvrages et des pièces de théâtre.

Bien que considéré en 1848 comme « philippier », il avait fréquenté à Nantes et à Brest les milieux de gauche. Aux élections d'avril, il fut le premier battu dans le Finistère, avec 44 051 voix. Lamartine, élu (second) dans le Finistère (et dans neuf autres départements), opta pour Paris en recommandant aux électeurs de voter pour Souvestre. le 4 juin, sur 73 451 votants, Souvestre n'obtint que 3 623 voix, l'autre candidat républicain, Lacoste, 31 087, étant légèrement distancé par le candidat de droite, Quatrebarbes, qui était élu avec 31 174 voix. Ces élections furent annulées et, le 17 septembre, le général Le Flô fut élu contre Lacoste.

En 1848, Souvestre fut, à Paris, chargé de cours à l'Ecole d'administration. Il mourut à Paris le 8 juillet 1854.

Sur Emile Souvestre, cf. la longue notice que lui a consacré Guillaume Le Jean dans la *Biographie bretonne* de Levot, t. II, p. 867-876.

- (41) Paul Féval et La Landelle n'obtinrent même pas 2 000 voix dans le Finistère.

Comme hommes du pays, nous avons, arrondissement de Chateaulin, Mr Le Breton (42), médecin à Pleyben homme ferme et considéré.

De même de M. Le Tavenec, notaire à Carhaix, homme intelligent, et dit-on, franchement républicain.

M. Hernio fils, Journaliste
M. Gigault (43) id. de Brest { Républicains bien connus

Enfin, Citoyen Commissaire, Je n'aurai qu'à prendre les journaux ou se prennent les professions de foi et donner une couleur à leurs auteurs, mais si vous voulez permettre que les Comités, que l'opinion publique fait Justice à plusieurs d'entreux, nous pourrons avec moins de confusion vous éclairer sur les noms qui resteront avec quelques chances de succès. Le Comité Central de Quimper, formé de délégués de tous les cantons a commencé à fonctionner.

Je n'ai pas le temps de vous donner aujourd'hui d'autres détails.

Salut et Fraternité,
Le Commissaire de la République
Tassel.

- (42) Charles Louis Baptiste Le Breton, né à Ploërmel le 15 décembre 1800, fils d'un percepteur de Pleyben, fut élève chirurgien de marine à l'école de Brest en 1824, servit à bord de la *Guerrière*, fut reçu docteur à Paris en 1834, et se fixa comme médecin à Pleyben.

Libéral, il fut correspondant du *National*, chargé de recevoir les souscriptions pour les délits de presse et détenus politiques. Elu, le 23 avril 1848, à l'Assemblée constituante, il était cinquième sur quinze avec 99 416 voix. Secrétaire du Comité de la marine, il vota avec le parti du *National*. Adversaire modéré mais ferme de l'Elysée, il ne fut pas réélu et reprit en Bretagne l'exercice de sa profession. Il ne reparut au parlement qu'après l'Empire. Conseiller général du canton de Pleyben en 1871, il entra dans la vie privée après la dissolution de l'Assemblée nationale.

- (43) Paul Charles Gigaud, né à Pont-Croix le 3 août 1808, était chirurgien de marine. Devenu gendre d'un médecin de Landivisiau, Déniel, il s'était établi dans cette ville.

Abandonnant quelques années après la médecine pour raisons de santé, il se tourna vers le journalisme politique : sur les instances des libéraux de Lorient, il se rendit dans cette ville en 1841 pour y diriger le journal *L'Abeille*. En 1843, il se replit sur Brest où il publia une revue politique, *La Bretagne*, de tendance orléaniste, puis devint rédacteur en chef du journal *Le Finistère*.

C'était un personnage besogneux, dont les articlets étaient à la limite de la calomnie et du chantage. Candidat aux élections d'avril 1848 à Brest, il ne recueillit que 2 955 voix. La même année, il dirigeait à Quimper une revue mensuelle intitulée la *Sylphide républicaine*. Sous le second Empire, il obtint l'autorisation de substituer à Gigaud le nom de Saint-Martin de La Plagne. En 1856, il quitta Brest pour Marseille, puis Toulouse avant de se fixer à Paris où il exerça la médecine jusqu'à un âge avancé.

Sur Charles Gigaud, cf. H. DALBRET, *Le docteur Ch. de Saint-Martin de La Plagne*, dans *L'Encyclopédie contemporaine illustrée*, 2^e année, n° 38, 5 août 1888 (avec portrait et bibliographie); R. GARGADENNEC et G.-M. THOMAS, *Le docteur Ch. Gigaud, alias docteur Saint-Martin de La Plagne*, dans *Les Cahiers de l'Iroise*, 8^e année, n° 4, octobre-décembre 1961, p. 236-237; Y. LE GALLO, *Etudes sur la marine...*, t. I, p. 253 et t. II, p. 134-137, notes 276-278.

X

24 mars 1848.

Quimper. Cabinet du préfet.

Lettre de Morhéry à Rocher.

13 J 8/7

Citoyen Rocher

Comme vous le dites fort bien l'esprit public est ici dans un état de tiédeur. Il faudrait agir de suite mais les choix sont difficiles, on est souvent trompé. J'ai arrêté la révocation d'un grand nombre de maires. J'ai trouvé un excellent sous-commissaire pour Brest, j'attends sa réponse. Déjà, j'ai été refusé. J'en connais un bon pour Morlaix.

Il est indispensable de reculer d'un mois l'élection où nous serons surpris.

Il faut que tous les Commissaires du Gouvernement s'entendent pour demander avec énergie le remaniement de la magistrature inamovible. Sans cela il faut nous attendre à être mis en prison par ces messieurs. Ils nous ruineront infaiblement. Le peuple est bon à Brest. Je lui ai fait comprendre ses droits.

J'attends le citoyen Blin. Je lui confierai la mission que vous voudrez. Vous eussiez pu le faire vous-même.

Quand vous viendrez ici, je vous ferai part de toutes les difficultés.

Tachez d'y venir le plus tôt possible.

Mes révocations et mes Déplacements en Bretagne m'ont fait perdre un temps précieux.

Salut et fraternité
Morhéry.

P.S. il est indispensable que vous veniez à Quimper. J'attends Blin avec impatience.

XI

24 mars 1848.

Quimper. Cabinet du préfet.

Lettre de Blin à Rocher.

13 J 8/10

Mon Cher Rocher,

Je me suis rendu au poste que vous m'avez assigné, mais en arrivant à Quimper j'ai trouvé Morhéry sur le point d'être victime d'une vile intrigue qu'il faut que vous déjouiez — votre présence est ici indispensable — arrivez, **arrivez** promptement. Le Dru Rollin est joué par les hommes de nos lascars.

Salut et fraternité
Blin

je sers la main au Citoyen Rocher et je l'attends avec confiance.

Salut et fraternité
Morhéry

XII

25 mars 1848.

Quimper. Cabinet du préfet.

Lettre de Blin à Rocher.

13 J 8/8

Mon Cher Rocher,

Le citoyen Morhéry vous a adressé à Vannes une lettre à laquelle j'ai joint un mot. Je vous fait parvenir ce pli à Lorient dans la crainte que vous ayez quitté Vannes.

Il importe que vous soyez dans le plus bref délai ici.

La délicatesse du citoyen Morhéry le met mal à l'aise devant une intrigue qui se passe dans son cabinet particulier même ; il vous convient d'en faire promptement justice.

Salut fraternel à vous et à Ménard
Blin

XIII

26 mars 1848.

Nantes.

Rapport de Rocher à Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur.

13 J 4/10

...Les rapports que j'ai reçus sur le département du Finistère ne sont pas très satisfaisants. L'esprit public est nul dans ces contrées arriérées ; il aurait eu besoin d'un vigoureux stimulant qui lui a manqué.

J'ai invité le citoyen Blin à mettre ses services à la disposition du Commissaire de ce département qui doit manquer d'hommes actifs et prononcés...

...Les Commissaires du Finistère, dont j'ai reçu les dépêches à la date du 23 mars, ne paraissent pas s'entendre parfaitement.

Le Citoyen Morhéry, homme énergique, républicain de longue date paraît marcher avec zèle et activité. Je doute qu'il en soit ainsi de son adjoint, le Citoyen Tassel, qui paraît supporter avec peine une autorité partagée. Je vois dans sa conduite plus de personnalité que de dévouement aux intérêts publics. Il a fait la demande d'un Siège à la Cour d'appel de Rennes. Je crois que pour être privé de son concours, Morhéry n'en marcherait que plus sûrement.

XIV

26 mars 1848.

Quimper. Cabinet du préfet.

Lettre de Tassel à Rocher.

13 J 8/9

Citoyen Commissaire Général

Je viens vous rendre compte, comme je l'ai fait à l'instant même au ministre d'un conflit bien inattendu pour moi, qui s'est élevé ce matin entre M. Blin, de Quimperlé et moi.

J'avais reçue hier une lettre datée du 22 mars, signée du Secrétaire général Jules Favre **pour le ministre**, dont le résumé qui confirmait deux lettres

précédentes reçues par moi le 13 et le 15 mars, était ainsi rappelé en marge : **« les 2 commissaires ont des pouvoirs égaux mais le commissaire Morhéry devra résider à Brest »**. J'attendais que M. Morhéry partît ; et si je ne le pressais pas, je comprenais toutefois qu'il y avait urgence à raison des élections.

Ce matin le maire de Pontaven étant venu réclamer près de moi de ce qu'il avait été révoqué par M. Morhéry, et remplacé par un homme en dehors du Conseil, Légitimiste, prétendait-il, n'ayant aucune influence dans les élections, tandis que lui me présentait des papiers prouvant qu'il venait d'être élu délégué du Canton par 139 voix sur 139, je l'ai quitté pour conférer avec M. Morhéry, que j'ai trouvé avec M. Blin, Bourassin et Hernio. M. Blin trouvait la révocation du maire opportune ; Je n'eusse pas résisté ; mais alors a surgi entre nous un débat bien inattendu : M. Blin a méconnu mes pouvoirs de commissaire a dit que j'avais été révoqué le 7 mars ; et que toutes mes lettres du 13, 15, et 22 mars signées du Secrétaire général Jules Favre pour le ministre étaient sans valeur ; que M. Morhéry était à ses yeux le seul commissaire et que c'était à lui qu'il avait communiqué les pouvoirs extraordinaires qu'il avait lui-même ; qu'il se considérait donc comme son adjoint, son collaborateur, et que moi je n'étais rien ; que d'ailleurs dans quelques jours je serais brisé par vous ; que vous aviez des pouvoirs au-dessus de ceux de Jules Favre, même de Ledru-Rollin etc. Je vous avoue que j'ai été ébahi de cette sortie. Mon indignation a même donné quelque vivacité à mes paroles, mais je me suis calmé, honteux du rôle que le pouvoir de la République jouait en ce moment. J'ai cru que M. Morhéry allait démentir M. Blin, je l'y ai engagé, au nom des bons rapports que nous n'avons cessé d'avoir ensemble ; j'ai été peiné de voir qu'il ait gardé le silence — enfin quand j'ai voulu me retirer, et demander à M. Blin les papiers que venait de me confier le maire de Pontaven, pour les lui rendre, ma surprise a été de nouveau frappée du refus que nous a fait M. Blin. M. Morhéry n'a pas pris sur lui de me les restituer ; il a voulu qu'on les chiffrait, ce que j'ai refusé, et j'ai été obligé de retourner les mains vides près de l'ex-maire qui m'attendait, et de lui dire (car j'avais eu honte de montrer combien le pouvoir était dégradé en ce moment) de lui dire que dans quelques jours ses papiers lui seraient rendus avec une réponse. Comme le ministre me disait dans sa dernière dépêche du 22 mars de l'informer à l'instant de tout dissentiment qui pourrait s'élever entre M. Morhéry et moi, j'ai dû le faire. En même temps j'ai voulu vous en faire part menacé que j'étais de votre intervention si vous en êtes chargé, je vous dirai, ce que vous comprenez déjà, que ce conflit, auquel je n'eusse pas été exposé, si M. Morhéry toujours fort calme et fort convenable, dans ses relations avec son collègue, avait été seul, que ce conflit, dis-je est déplorable dans ce moment, il entrave ce que je devais faire pour les élections, des assemblées de maires à la préfecture, des réunions pareilles, s'il est possible, à Quimperlé, Chateaulin, Morlaix ; enfin l'emploi de tous les moyens d'une légitime influence que la prudence doit nous conseiller. Le pouvoir méconnu ; la signature du Secrétaire général rejetée, les élections compromises, tout cela est grave, et je crois de mon devoir d'appeler sur cette malheureuse scène toute l'attention du ministre. Si M. Blin a reçu de vous des pouvoirs, et surtout des pouvoirs aussi absolus que ceux dont il se prévaut, vous eussiez dû, permettez-moi de le dire, m'en donner avis, pour ne pas m'exposer à défendre inutilement la signature dédaignée du Secrétaire général.

J'attends de votre obligeance, je dirai même de votre Justice une réponse qui m'éclaire sur les prétentions de M. Blin.

Salut et fraternité
Le Commissaire de la République
Tassel

XV

29 mars 1848.

Nantes. Commissariat Général.

Lettre d'Eriau à ?

13 J 6/31

Citoyen,

Nous vous remettons inclus deux lettres, la première du Citoyen Tassel, l'autre du citoyen Blin. Des antipathies profondes paraissent exister entre eux. Mr. Blin a été trop loin si le rapport de Tassel est exact...

Eriau (44)

XVI

29 mars 1848.

Quimper.

Lettre de Tassel à Rocher.

13 J 8/11

Citoyen Commissaire Général

Ne recevant pas de réponse à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire pour vous rendre compte du fâcheux conflit qui s'était élevé entre M. Morhéry et moi ou plutôt, car il faut être juste avant tout, entre M. Blin et moi, qui a poussé M. Morhéry à ce triste débat, je viens vous rappeler que les affaires du département et surtout les élections souffrent de ce fâcheux état de choses. Je ne comprend pas comment ces messieurs n'aient pas écrit au ministre. J'attends sa décision. C'est devenu un scandale qui émeut la population de Quimper. Je n'en suis point la cause ; encore une fois je ne voudrais pas l'imputer à M. Morhéry, de mœurs faciles et conciliantes mais à M. Blin, qui sans se donner la peine de me montrer les pouvoirs qu'il dit avoir reçus de vous s'était imaginé peut-être de m'intimider par ses menaces. Il faudrait me supposer dépourvu de toute dignité. Je proteste contre les actes qu'il fait, les signatures qu'il donne. Je ne puis y voir qu'une usurpation de fonctions publiques ; il semble vraiment qu'il se dise qu'on peut la prendre d'assaut, et qu'elles appartiennent de droit au plus audacieux. On me menaçait de votre arrivée — et moi je vous attendais avec une complète sérénité. L'on m'avait dit que vous étiez un homme d'ordre et de sens ; dès lors j'étais assuré que vous ne pouviez blâmer le fonctionnaire qui défend le pouvoir qui lui est confié contre celui qui veut, sans produire aucun titre le lui enlever. Les élections du finistère ne me paraissent pas aussi avancées que celles des côtes du nord dont je lis les journaux. La liste des 11 candidats n'est pas encore arrêtée. Il n'y a encore d'assuré que le nom de Lacrosse (45), et je crains de le dire, celui de l'Evêque s'il persiste.

M. Boullé (46) s'agite beaucoup ; J'espère toujours que nous parviendrons à le repousser. M. le Hars (47), et Decouvrant (48), maires de Quimper et

(44) Eriau, négociant à Nantes, fut secrétaire général de la mairie de Nantes en 1848.

(45) Cf. *supra*, note 34.

(46) Cf. *supra*, note 9.

(47) Cf. *supra*, note 11.

(48) Cf. *supra*, note 36.

de Morlaix ont de grandes chances. Ce sont de bons républicains, des hommes fermes et considérés. M. Rossel (49), magasinier à Brest sera aussi nommé. A Chateaulin M. Le Breton (50) medecin — M. Le Tavenne, notaire a Carhaix, ou M. Lacoste (51) Juge à Chateaulin — bons choix.

Voilà les noms qui ont jusqu'à ce jour le plus de chances.

Il me tarde de voir la crise qu'a suscitée M. Blin terminée, pour agir avec encore plus d'activité sur les élections. C'est en réunissant les maires, puis en les voyant en particulier que je crois réussir le mieux.

Le plus difficile n'est pas à la ville. Là on installe facilement des réunions. des Comités ; l'influence est bien partagée ; C'est à la campagne qu'on doit aussi veiller, pour ne pas la laisser à la discrétion du Curé ou du Seigneur du Village.

Salut et Fraternité
Le Commissaire de la République
Tassel

XVII

30 mars 1848.

Nantes.

Lettre de Rocher au préfet maritime de Brest (?)

13 J 4/19

D'impérieuses nécessités inspirées par le besoin de maintenir l'ordre et la paix me commandent d'évacuer sur tous les points quelques uns des ouvriers que la crise commerciale a laissés sans occupation.

La situation de Nantes, [placé entre la Bretagne et la Vendée qui fait déjà entendre de sourdes menaces] (52), mérite notre sollicitude. Toutes les mesures que j'ai prises tendent au maintien de la tranquillité mais je ne pourrais pas répondre de leur efficacité si je ne trouvais pas dans les différentes administrations un concours actif et dévoué.

Le Citoyen Directeur d'Indret m'a prêté un appui dont je lui suis gré. En réduisant le nombre d'heures de travail il a pu admettre dans son usine un grand nombre d'ouvriers honnêtes que la misère eut pu réduire au désespoir. C'est un pareil concours que j'attends de vous.....
.....sur Lorient une cinquantaine d'ouvriers, je.....
.....un nombre égal, plus grand peut-être. Les circonstances en décideront.

Cette mesure, je vous le répète, est indispensable en présence de la crise où le manque de numéraire et l'annonce de l'émancipation des esclaves ont plongé le commerce de Nantes. J'attends de votre dévouement à la République le concours que je vous demande en son nom.

(49) Cf. *supra*, note 38.

(50) Cf. *supra*, note 42.

(51) Lacoste, juge à Chateaulin, était considéré comme un bienfaiteur dans la région. Battu aux élections d'avril 1848, avec 36336 voix, il fut, après la démission de Lamartine, à nouveau candidat et à nouveau battu.

(52) La phrase entre crochets est barrée par Rocher.

XVIII

30 mars 1848.

Nantes.

Lettre de Rocher à Tassel.

13 J 4/19

[Au] Commissaire de la République dans le Finistère

Une courte absence m'a empêché de répondre plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Les faits qu'elle contient ont lieu de m'étonner et j'avoue que je ne saurais les comprendre. Je regrette bien vivement dans l'intérêt de la République qu'un conflit semblable à celui que vous me signalez ait éclaté entre vous et le Citoyen Morhéry. Quant à l'intervention du Citoyen Blin, dont vous vous plaignez, je n'ai rien fait pour l'autoriser. Il n'a pu entrer dans ma pensée d'user des pouvoirs que je tiens du gouvernement pour révoquer ou amoindrir des citoyens que sa confiance a distingués ; et plus que personne citoyen, vous deviez être à l'abri de pareilles atteintes puisque je n'avais eu jusqu'à ce jour avec vous que les relations les plus amicales.

Par la copie de la lettre que j'ai adressée au Citoyen Blin, vous jugerez de ses pouvoirs : la lettre qui la lui portait s'est croisée avec une Dépêche du Citoyen Morhéry qui l'appelait auprès de lui.

L'absence du Commissaire de la République à Nantes ne me permet pas de me rendre immédiatement auprès de vous ; mais les nouvelles que vous m'annoncez me font sentir plus que jamais la nécessité d'un prochain Départ et je compte, sous peu de jour, avoir l'honneur de vous voir. Veuillez, citoyen, attendre jusque là pour prendre une résolution qui vous éloignerait du poste auquel vous avez été appelé.

XIX

31 mars 1848.

Quimper, Cabinet du préfet.

Lettre de Tassel à Rocher.

13 J 8/12

Citoyen Commissaire Général

Je reçois votre lettre du 30 mars, et je vous remercie de tout ce que vous voulez bien me dire de flatteur pour moi ; mais vous ne saviez sans doute pas que ce matin à 2 heures, le Ministre de l'intérieur avait expédié la dépêche télégraphique suivante :

Paris, le 30 mars 48 - 1 h 1/2

Le ministre de l'intérieur au Citoyen Commissaire Général du finistère

Le Citoyen Tassel avait été maintenu dans ses fonctions que parce qu'il paraissait s'être entendu avec le Citoyen Morhery, qui avait pris le poste de Brest : dès l'instant que cet arrangement ne subsiste plus, le Citoyen Tassel doit se retirer, et remettre ses pouvoirs au Commissaire Général nommé par nous, ou en cas d'absence du Commissaire Général, au Sr Morhery.

Votre lettre m'a donc bien surpris, car elle m'apprend que M. Blin, qui ne me cachait pas sans raison ses pouvoirs n'en avait pas, qu'il en a imposé, qu'il a usurpé des fonctions publiques malgré mes protestations faites devant des Témoins ; C'est un Crime prévu par les Lois.

Si l'accord, si l'arrangement, comme le dit la Dépeche télégraphique n'a plus subsisté entre M. Morhéry et moi, la Cause unique est M. Blin qui a

poussé M. Morhéry, qui l'a complètement effacé, qui a parlé pour lui. C'est une machination qui m'a renversé ; vous verrez si vous, qui êtes fait juge du débat par M. Le Ministre, puisque je devais remettre mes pouvoirs en vos mains, vous verrez si vous devez sanctionner tout cela ; ou si vous ne devez pas vous Pourvoir près du ministre. — Voyez, je vous en prie, la lettre de M. Morhery au journal, dans laquelle il attaque d'une manière a mon avis fort inconvenante M. Jules Favre secrétaire général ; et la réponse que J'y ai faite. Voyez si la dignité du pouvoir n'est pas compromise ; mais plutot venez sur les lieux ; Prenez des informations et calculez si le Succès de la Cause republicaine, et des elections n'est pas Compromis. — n'allez pas croire que je dispute que je mendie le pouvoir. — non, Ce matin, dès 8 heures, j'avais quitté la prefecture, et si je crois devoir vous parler avec cette franchise, c'est que je considerais comme un dépôt la garde qui m'était confiée du pays et ses elections, et que je vois avec peine que lon se détourne complètement du but auquel je tendais.

Je compte sur votre bienveillance pour me dire si vous comptez encore de quelque manière sur mon concours. Je ne veux pas me mettre en lutte ouverte avec M. Blin, en reparaissant a la prefecture. il m'opposerait le Télégraphe. il me faut donc une 2^e lettre de vous pour me rétablir dans mes pouvoirs ; et ce ne serait jamais qu'à la condition que M. Blain n'usurpat cet titre ; et surtout les fonctions de Commissaire.

Salut et fraternité
Tassel

P.S : afin que ma lettre vous arrive franco de port Je me permets de la contresigner.

XX

1^{er} avril 1848.

Quimper.

Lettre de Blin à Rocher.

13 J 8/13

écris nous donc le jour de ton arrivée à Quimper au moins approximativement, la ville a été ici dans une agitation fort grande. Le Juste milieu a pris pour prétexte la revocation de Tassel que vous aviez maintenu provisoirement et qui venait d'être frappé par une Dépêche télégraphique.

Il y a au ministère une ignoble intrigue à dévoiler on suit déjà les errements de l'ancien régime. Je vais en écrire à [?] et signaler toutes ces turpitudes par la voie de la presse

on vous attend (53)

a toi

Blin

(53) Souligné deux fois dans le texte.

XXI

1^{er} avril 1848.

Nantes.

Lettre de Rocher à Ledru-Rollin.

13 J 4/24-25

[au] Ministre de l'Intérieur

...Les nouvelles que j'ai reçues du Finistère touchant le désaccord existant entre les deux commissaires m'ont paru assez prave pour que doive avant tout me diriger de ce côté. Il est instant de mettre un terme au conflit qui s'est élevé entre les Citoyens Tassel et Morhery, je crois que ma preseñce aura ce résultat...

XXII

3 avril 1848.

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de Blin à Ernest Ménard.

13 J 8/23

Citoyen,

Si tu as quelque confiance dans ma vieille amitié, accorde, mon cher Ménard, tout crédit au citoyen Bourassin homme loyal, sincère et à ce titre mon véritable ami et partant digne d'être le tien.
tout à toi

Blin

Quimper 3 avril 1848

[au] Citoyen Ernest Ménard, Secrétaire Général du Commissaire Général Rocher

XXIII

3 avril 1848.

Nantes.

Lettre de Rocher au commissaire général de la marine.

13 J 4/28-29

[au] Commissaire Général de la Marine.

J'ai reçu avec la lettre que
.....celle qui vous était envoyée par le Préfet Maritime (54).

Je ne saurai partager les préoccupations que semble lui inspirer l'arrivée à Brest de quelques ouvriers de Nantes.

(54) Louis François Jean Leblanc (1786-1857). Né à La Fère (Aisne) en 1786, Leblanc devint contre-amiral en 1836 et fut nommé préfet maritime de Rochefort en 1840. Vice-amiral en 1841, il fut préfet maritime de Brest de 1846 à 1852. Président de section au Conseil d'Etat, il mourut à Lorient en 1857.

Il est facile à l'autorité militaire de reprimer les désordres qui éclateraient pour une cause aussi injuste et même d'en empêcher la manifestation en représentant aux ouvriers que loin de s'exclure ils doivent à la République de s'aider les uns les autres.

Quoiqu'il en soit je ne saurais arrêter aujourd'hui une mesure prise dès vendredi. Vingt jeunes ouvriers congédiés d'Indret pour faire place à des pères de famille ont reçu des passeports que vous avez peut-être déjà échangées pour des feuilles de route.

J'espère, au reste, que le Citoyen Préfet Maritime voudra bien me prêter son concours car c'est la dernière fois que je serai dans le cas de l'invoquer : le Ministre de la Marine m'ayant écrit qu'en acceptant ce que j'avais fait jusqu'ici il m'engageait à m'abstenir de diriger de nouveaux ouvriers sur les ports militaires dont les crédits sont déjà dépassés.

XXIV

3 avril 1848.

Nantes.

Lettre de Rocher au ministre de la marine.

13 J 4/29

[au] Ministre de la Marine.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et dans laquelle, en acceptant la mesure d'urgence que j'avais prise, vous m'invitez à ne plus diriger d'ouvriers sur nos ports militaires.

Sur le point de partir, je ne peux vous expliquer aussi longuement que je l'aurai voulu les raisons majeures qui m'avaient déterminé à prendre cette mesure. le Ministre de l'Intérieur à qui des rapports ont été adressés sur la situation de nos contrées pourrait vous dire qu'en agissant ainsi, j'ai eu pour but d'arrêter des troubles, dont les conséquences pouvaient être des plus graves et d'épargner au trésor les dépenses qu'une.....
.....de volontaires.

quoiqu'il en soit, j'ai pris bonne note Citoyen Ministre de la défense que vous m'avez faite d'expédier de nouveaux ouvriers sur Lorient ou Brest. Vingt hommes étaient partis pour ce dernier port, lorsque votre dépêche m'est arrivée. Vingt autres congédiés d'Indret pour faire place à autant de pères de famille avaient déjà leurs feuilles de route, il y aurait eu cruauté et imprudence à leur retirer une ressource sur la quelle ils avaient compté. vous n'aviez pu le vouloir puisque vous acceptiez les faits accomplis ; ils ont tous été expédiés. mais, je le répète, en exécution de votre ordre ils seront les derniers.

Le Citoyen Préfet maritime de Brest m'a écrit pour me dissuader de l'envoi de ces ouvriers sur le prétexte que leur arrivée susciterait des désordres à Brest.

Je concevrais difficilement qu'avec les forces dont il dispose il ne pût maintenir la tranquillité à Brest alors que je l'ai conservée à Nantes où quinze mille ouvriers libres sont, pour la plupart, sans ouvrage et sans pain.

Toutefois comme il serait désolant que ces malheureux ne reçussent pas à leur arrivée la protection qu'ils ont droit d'attendre des autorités républicaines veuillez, citoyen ministre, écrire à ce sujet au préfet maritime qui me semble peu disposé à reconnaître d'autre autorité que celle qui émane de vous.

XXV

3 avril 1848.

Quimper, Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de Blin à Rocher.

13 J 8/15

Citoyen,

J'apprends que vous avez adressé au citoyen ex-commissaire Tassel, (révoqué par une dépêche télégraphique en date du 30 mars) une lettre dans laquelle il est question de moi et qu'il fait circuler dans la ville. Je dois vous faire remarquer qu'il eût été bien que vous m'en eussiez instruit.

Je me suis empressé de me rendre au poste que vous m'avez assigné. Je suis tombé ici au milieu d'une intrigue, d'un côté la ruse, l'hypocrisie, la déloyauté ; de l'autre l'honneur, la délicatesse, la franchise. J'ai soutenu celui-ci, j'en ai assuré le triomphe ; J'ai la conscience d'avoir accompli un devoir.

aujourd'hui votre silence à mon égard au bénéfice de l'homme que j'ai démasqué (Tassel) et après vous en avoir référé, me commande de me retirer.

Veuillez donc agréer mes remerciements pour l'honneur que vous m'avez fait en croyant que je pouvais être dans ma modeste action, utile à la République, et assez convaincu que je suis encore et toujours à la disposition d'un gouvernement que j'étayerais de ma tête.

Salut et fraternité

Blin

au Citoyen Rocher Commissaire Général

XXVI

4 avril 1848.

Nantes.

Lettre de Blanchard-Luminais (55) à Ménard.

13 J 6/46

Mon Cher Ménard

Le style et la forme officiels m'ennuient trop pour que je ne vous écrive pas tout simplement, abstraction faite des hautes fonctions ou la République vous a appelé.

J'ai pris connaissance de toutes les dépêches qui m'ont été remises ce matin. aucune n'était assez importante pour vous l'expédier.

J'ai vu seulement que votre ami Blin, mécontent de la lettre écrite au citoyen Tassel, avait donné sa démission de commissaire adjoint. Comme vous le verrez sans doute bientôt, je n'ai pas cru devoir vous faire passer cette dépêche qui m'est arrivée sous le couvert du Citoyen Morhery. J'ai pensé que je vous éviterais, ainsi qu'à notre digne ami Rocher, un mouvement d'impatience inutile...

M. Blanchard Luminais.

XXVII

4 avril 1848.

Brest.

Lettre du commissaire général de la marine au commissaire de l'Inscription maritime à Nantes.

13 J 8/16

Monsieur

Le Ministre de la Marine ayant décidé que les ouvriers qui doivent être dirigés de Nantes sur Brest ne suivraient pas cette destination, j'ai l'honneur de vous renvoyer sous ce pli les rôles de levées qui accompagnaient votre lettre du 1^{er} avril courant.

Ceux de ces ouvriers en petit nombre qui étaient arrivés ont reçu des feuilles de route pour retourner à Nantes avec frais de conduite.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Commissaire Général de la Marine

[à] Monsieur Le Commissaire de l'Inscription Maritime à Nantes

XXVIII

7 avril 1848.

Quimper.

Rapport de Rocher au ministre de l'intérieur.

13 J 4/35

J'ai vu l'administration dont le Chef-Lieu est à Quimper, demain je visiterai Brest principale ville du Finistère.

Etranger aux faits qui ont amené la nomination de deux commissaires appelés à se partager l'administration je me trouve impliqué dans cette affaire, dont je ne suis point mêlé, et l'objet d'un blâme très sérieux émané de vous, dans une lettre adressée au Maire de Quimper.

Vous savez, citoyen ministre, si j'ai sollicité l'importante mission que vous m'avez confiée ; vous avez pu vous assurer par mes rapports que j'essayais du suppléer par un zèle et un dévouement absolu aux lumières et à l'expérience politique que d'autres vous eussent offerts. Si vous croyez, aujourd'hui, que je ne suis pas à la hauteur de ma position, l'amitié qui nous unit vous fait un devoir de m'en avertir, je résignerai sans murmure des fonctions que vous m'avez contraint d'accepter : heureux de voir un homme plus capable que moi appelé à les remplir.

Que si au contraire vous me gardez votre confiance. j'ai le droit de me plaindre qu'une admonition très sérieuse, que je ne mérite nullement, m'ait été adressée par l'entremise d'un maire qui prend la voix publique pour me la faire connaître. Voici le résumé des faits qui ont amené cette confusion déplorable.

Le Citoyen Morhéry avait été nommé commissaire dans les Côtes du Nord ; c'était un bon choix. Le citoyen Couare (56), contre qui je n'ai rien à dire pour le moment, se rend à Paris, il obtient d'être nommé à la place de Morhéry, qui est envoyé dans le Finistère pour en partager l'administration avec le citoyen Tassel.

(56) Cf. *supra*, note 6.

Le Citoyen Morhéry m'écrit, aussitôt sa nomination, qu'il a l'intention d'employer le citoyen Blin de Quimperlé, j'avais moi-même l'intention de le lui recommander ; pour éviter toute confusion d'emploi et respecter le libre arbitre du citoyen Morhéry, j'écris purement et simplement au citoyen Blin : **d'aller se mettre à la disposition du citoyen Morhéry qui l'emploiera...** j'en avertis Morhéry, et l'un de mes rapports vous en informe dans ces termes. Je vous exposais en même temps, que le citoyen Tassel ne me paraissait pas l'homme de la situation, qu'il était urgent de mettre un terme au conflit qui s'était élevé entre eux.

L'absence prolongée du citoyen Maunoury ne m'ayant pas permis de me rendre dans le Finistère aussi promptement que je l'aurais voulu, de graves dissensions, aux quels je n'ai pris aucune part se sont élevés entre eux ; le citoyen Blin, que Morhéry avait conservé avec lui, s'est trouvé partie active dans le débat ; des deux côtés des plaintes ont été faites ; vous y avez mis un terme en révoquant le Citoyen Tassel avant de l'avoir vû je vous avais exprimé l'opinion que je m'en étais faite par sa correspondance et ses actes ; aujourd'hui j'ai pu l'apprécier ; j'eusse prononcé sa révocation sans la moindre hésitation. C'est un homme honorable qui peut être employé utilement dans la magistrature ; c'est au reste ce qu'il désire, mais dans les circonstances actuelles son action politique ne pourrait être que fort nuisible.

Le Citoyen Tassel vous a demandé des explications sur sa révocation ; vous m'en avez rendu compte en me prêtant des actes aux quels je suis resté parfaitement étranger. Par une complaisance trop grande et pour sauvegarder son amour propre vous avez écrit au Maire de Quimper — qui n'avait que faire ici — une lettre que j'ai sous les yeux, dans la quelle vous m'adressez une mercuriale que j'étais loin de prévoir. Vous supposez dans cette lettre que j'ai révoqué le Citoyen Tassel : je ne l'avais pas fait. Vous ajoutez que je lui ai donné pour successeur le Citoyen Blin : je n'en ai rien fait ; Le citoyen Blin était simplement envoyé à la disposition du Commissaire. Vous dites, dans cette lettre, que **je dois regretter d'avoir donné ma confiance à un homme qui en était digne...** Le citoyen Blin est un homme irréprochable à tous égards et doué des plus excellentes qualités ; mais, encore une fois, je ne l'avais pas substitué à moi, comme vous paraissez le croire d'après des rapports mensongers. Je ne lui ai conféré aucun emploi encore moins lui laissé-je le soin de vider un débat aussi épineux dont je me réservais la solution voulant en accepter la responsabilité.

Je comprends que la multiplicité de vos occupations ne vous permette pas d'apporter une attention bien grande aux questions d'intérêt secondaire ; mais j'ai le droit de me plaindre que pour donner au Citoyen Tassel une satisfaction banale vous l'ayez fait en contestant l'autorité dont vous m'avez revêtu, en m'infligeant un blâme qui m'a été d'autant plus sensible que j'étais plus éloigné de l'attendre n'ayant rien fait pour le mériter

Rocher

XXIX

7 avril 1848.

Quimper.

Lettre du directeur des Contributions indirectes du Finistère à Rocher.
13 J 8/17

Monsieur le Commissaire Général

une décision en date du 30 mars dernier, de Monsieur le Commissaire du Gouvernement pour le Département du finistère, m'ayant suspendu provisoirement de ma fonction de Directeur des contributions indirectes dans ce Département, J'ai l'honneur de vous prier de m'accorder un moment d'en-

trétien particulier, afin de vous soumettre des observations qui je le pense vous prouverons que dans cette circonstance, la religion de Monsieur le Commissaire du Gouvernement a évidemment été surprise.

agréez je vous prie Monsieur le Commissaire Général l'expression de mes sentiments de haute considération

a Monsieur Rocher Commissaire Général du Gouvernement

XXX

9 avril 1848.

Paris. Ministère de l'Intérieur.

Lettre de Jules Favre à Morhéry.

13 J 8/18.

au Commissaire du Finistère

Citoyen Commissaire, en vous faisant connaître par ma lettre du premier de ce mois mon opinion sur la conduite que vous avez tenue, au sujet du conflit survenu entre le citoyen Tassel et vous je vous invitais à faire insérer sur le champ dans le journal le **Quimperrois** en la contresignant une note rectificative destinée à réparer le fâcheux effet de l'article que vous aviez cru devoir publier quelques jours avant dans cette feuille.

A mon juste étonnement cette lettre est restée sans réponse jusqu'à ce jour.

Comme je ne puis penser que vous avez résisté aux prescriptions qu'elle contenait en ce qui concerne l'insertion de la note dont il s'agit puisque, dans ce cas, vous deviez résigner immédiatement vos pouvoirs, et que je n'en ai pas reçu avis, je vous invite à m'adresser par le retour du courrier le numéro du **Quimperrois** dans lequel elle a du avoir lieu.

Salut et Fraternité
Pour le Ministre
Le Secrétaire Général
Jules Favre

XXXI

s. d.

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de La Roëllerie à Rocher.

13 J 8/22

Citoyen, Commissaire Général

J'ai l'honneur de vous adresser une dépêche ministérielle que le Citoyen Morhery a ouverte par erreur. Je l'envoie dans son enveloppe ou il était impossible, comme vous pouvez vous en convaincre de deviner qu'elle fut pour vous.

C'est toujours l'histoire de la Bureaucratie qui entrave les hommes d'action qui nous sont si nécessaires en ce moment — le Citoyen Morhery qu'il préférerait de beaucoup. Sans poil, sambur, [?] et Kersausie (57).

(57) Kersausie, socialiste brestois ami de Raspail. Il fut battu aux élections d'avril 1848 avec 21 231 voix.

hier est arrivée une nouvelle missive du citoyen Favre, dans la quelle on demandait des explications sur la non insertion de la note. c'est décidément une idée fixe chez le secrétaire général

Salut et fraternité
E. Larhoëllerie
Secrétaire particulier

XXXII

10 avril 1848.

Morlaix.

Lettre de Rocher à Morhéry.

13 J 4/37

[au] Commissaire du Gouvernement dans le Finistère (Morhery)

Je regrette bien vivement que vous ayez été retenu à Quimper le jour même où nous nous étions donnés rendez-vous à Morlaix. l'état des esprits dans cet arrondissement doit nous faire regretter que le sous-préfet n'ait pas été plus tôt remplacé. J'ai du reste annoncé au Maire que la destitution de ce fonctionnaire était arrêtée ; vous ne devrez donc pas tarder à lui choisir un successeur.

La circulaire du Ministre de l'intérieur, relative aux élections, dont vous devez avoir connaissance, vous indiquera la marche à suivre et l'impulsion que le gouvernement nous demande.

On se plaint, à Morlaix, du Commissaire de police qui manque d'énergie et d'activité ; vous verrez à le changer de résidence ou à le révoquer. on m'a indiqué comme étant propre à le remplacer, le citoyen Cren huissier à Quimper. renseignez-vous à son égard. Le Citoyen Bodénès juge de paix à Plouescat doit être révoqué ; le maire de Morlaix vous indiquera un homme sûr pour le remplacer

J'ai écrit au citoyen Charlopin de Lorient pour lui offrir le sous-commissariat de Châteaulin. S'il vous fait (parvenir) son acceptation veuillez lui expédier sa nomination sur le champ à son poste. Si cette acceptation ne vous était pas parvenue sous trois jours, pourvoyez-vous ailleurs ; il est urgent que toutes les fonctions soient remplies.

Le Citoyen Souvestre (58) est aujourd'hui à Morlaix, il se donne une peine infinie dans l'intérêt de sa candidature au nom de la République je vous engage à le combattre de toutes vos forces. Je sais de source certaine (révélation de Gigault [59] de Brest) qu'il se nourrit de l'espoir qu'une conspiration ourdie par les orléanistes expulse Ledru Rollin du gouvernement provisoire avant les élections. L'avenir de la France dépend selon lui du succès de ce complot. C'est vous dire assez que le Citoyen Souvestre doit être compté au nombre de nos ennemis.

La situation de votre Département est inquiétante sous le rapport des élections ; on n'a rien fait pour agiter les campagnes, une mesure que je regarde comme excessivement importante serait de confier à quelques hommes sûrs et intelligents le soin de visiter les curés, les maires, les conseils municipaux ; de provoquer des réunions où l'on exposerait franche-

(58) Cf. *supra*, note 40.

(59) Cf. *supra*, note 43.

ment la nécessité d'envoyer à la Constituante des Républicains sincères. vous savez d'ailleurs aussi bien que moi les instructions que vous auriez à donner à vos délégués. Le Citoyen Duhousset (60) de Brest, m'a paru très convenable de remplir cette mission : Si vous n'y trouvez pas d'inconvénient je verrais avec plaisir que vous puissiez l'employer. Le Citoyen Gigault de Brest m'a poursuivi avec acharnement pour obtenir ce mandat ; les renseignements que j'ai pris sur son compte m'ont donné la conviction qu'il ne saurait le remplir utilement.

XXXIII

11 avril 1848.

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de Morhéry à Rocher.

13 J 8/19

Citoyen, Commissaire Général,

J'ai reçu votre lettre aujourd'hui et j'en prends bonne note.

Je vous remercie de vos renseignements au sujet d'Emile Souvestre. nous l'avions porté sur notre liste. il est rayé comme **philippier**

je vous annonce avec un plaisir infini que le citoyen Louis hermen (61) est arrivé ici et qu'il part pour Morlaix. C'est véritablement 1 **praticien** capable de diriger le **négociantisme** de Morlaix par la fermeté et la sagesse de ses vues. Soyez certain que Morlaix est en bonnes mains.

j'adresserai au citoyen Charlopin de Lorient sa commission de sous préfet de Chateaulin aussitôt que j'aurai reçu son acceptation.

Par ce moyen, nous serons purgés pour les fonctions administratives politiques mais il faudra **insensiblement** pousser au Jugement dernier.

Je suis très contrarié de n'avoir pu me trouver avec vous à Morlaix. le conseil m'en a empêché et je n'ai pu obtenir qu'une misérable somme de 80 mille francs pour travaux. au reste je ne suis pas fâché d'être resté à mon poste car il y a toujours ici quelques difficultés.

Je vous adresse la lettre du citoyen Jules Favre. comme je vous ai offert ma démission et que je suis prêt à ne point reculer devant les exigences de la Bureaucratie, je m'en rapporte à vous pour lui répondre.

c'est un fait étonnant. le Dru Rollin est le ministre dans lequel j'ai le plus de confiance ; je veux déjouer ici une manifestation contre lui et c'est de son ministère, du moins dans ces bureaux que j'éprouve des difficultés : vous avouerez qu'à la fin je prierai l'administration de confier ses pouvoirs à des paroissiens comme Tassel et je me tiendrai dans la rue pour ne pas être jeté par la fenêtre.

Le citoyen Gigaud est ici. il a tant de projets dans la tête et il manifeste un désir si ardent d'être quelque chose que j'hésite à lui confier une mission. Ce praticien me paraît trop nouveau pour lui accorder la confiance réservée aux anciens.

je ne peux vous envoyer la chanson du jugement dernier. je serai obligé de faire une sommation par huissier pour la faire imprimer. Voilà le pays : toujours orleaniste.

(60) Cf. *supra*, note 28.

(61) Louis (ou H. ?) Herman était désigné comme sous-commissaire à Morlaix.

tenez moi toujours au courant de votre adresse. je n'aspire plus qu'à une fonction, c'est celle d'épurateur conjointement avec mon brave Kersausie

Salut et fraternité
Morhéry

amitié à
Ménard

Voulez vous que je vous dise ma pensée ? Favre n'est pas un républicain pratique. il veut se faire un instrument du ministre de l'intérieur. il se fera corriger

XXXIV

11 avril 1848.

Paris. Ministère de l'Intérieur. Secrétariat général. Bureau de la publicité et de la correspondance réservée.

Lettre de Jules Favre à Rocher.

13 J 5/2

au Citoyen Commissaire Général pour les
Cinq départements de l'Ouest

Citoyen Commissaire Général, j'ai lu avec la plus grande attention le rapport que vous m'avez adressé de Quimper, à la date du 7 de ce mois, sur les résultats des observations que vous avez été appelé à faire en visitant les cinq départements placés sous votre direction supérieure. Les extraits de ce rapport qui était de nature à intéresser mon collègue, le Citoyen Ministre de la Guerre et de la Marine par interim, lui ont été transmis, et je lui ai prié de bien vouloir donner suite aux propositions que vous faites et que vous jugez conformes aux exigences de la situation.

J'approuve la décision par laquelle vous avez placé le Citoyen Guépin (62) à la tête du département, et j'ai pris note de la demande que vous me faites d'utiliser dans d'autres fonctions ressortissant à mon ministère ou de provoquer la nomination dans l'ordre Judiciaire du citoyen Guérin, que vous avez laissé provisoirement sous les ordres du Commissaire. L'exposé que vous me présentez des circonstances relatives au Conflit qui s'était élevé entre les citoyens Morhery et Tassel auquel j'ai mis un terme par ma dépêche télégraphique du 30 mars, me paraît exiger une réponse détaillée.

J'ai sous les yeux les lettres des citoyens Morhery et Tassel et les vôtres, et je me crois ainsi en mesure d'apprécier l'exactitude des diverses allégations dont ce conflit a été l'objet.

Les faits suivants me paraissent résulter du dépouillement de cette Correspondance.

Le Citoyen Blin s'est présenté à la Préfecture du finistère comme votre délégué spécial, puis **sans exhiber les pouvoirs dont il se trouvait nanti**, il s'est rendu dans le cabinet du Citoyen Tassel et l'a sommé d'en sortir.

Cette sommation étant restée sans résultat, le citoyen Blin a cru devoir la réitérer mais, cette fois, sous la forme d'une lettre adressée au Citoyen Tassel, sous la date du 27 mars, dans laquelle il prend le titre de **Commissaire adjoint du finistère, et se déclare à ce titre, solidaire de la dignité du pouvoir représenté par le Citoyen Morhery**. Il résulte également d'une lettre que m'a adressée le Maire de Quimper, que le citoyen Blin a cru devoir lui écrire,

(62) Cf. *supra*, note 31.

en qualité de Commissaire-adjoint du finistère « Le Sieur Blin », dit ce fonctionnaire, « se disant revêtu de pouvoirs qu'il n'a montrés à personne, s'est intronisé dans l'administration, se pose comme Commissaire du Gouvernement, et sans s'être fait reconnaître par les autorités de notre ville, **leur écrit en cette qualité**. Une semblable anarchie ne saurait être tolérée plus longtemps ».

Si d'après ces divers renseignements, joints à ceux que vous me transmettez par votre lettre du 7 de ce mois aux termes de laquelle vous auriez écrit purement et simplement au citoyen Blin **d'aller se mettre à la disposition du Citoyen Morhéry, qui l'emploierait**, je suis suffisamment autorisé à penser que le citoyen Blin s'est attribué des pouvoirs qu'il n'avait pas, qu'il a ainsi surpris la religion des Citoyens Morhery, Tassel et des diverses autorités du département, avec les quelles il s'est mis officiellement en rapport, à titre de Commissaire-adjoint du finistère ; je suis, par conséquent, également autorisé à répéter, et avec une nouvelle conviction, que le citoyen Blin ne s'est pas montré digne de la confiance dont vous l'aviez investi, puisque porteur d'une lettre de vous qui ne lui conférait aucune fonction, il n'a pas craint de se prévaloir d'une autorité qu'il n'avait pas.

Il est également certain que la conduite du Citoyen Blin à l'égard du Citoyen Tassel a été gravement inconvenante dans la forme. Elle a été, en outre, très irrégulière au fond, puisqu'il se présentait comme votre délégué et qu'il n'avait reçu de vous aucune mission de ce genre.

En ce qui me concerne, ne pouvant supposer que le Citoyen Blin ait pu ainsi commettre une usurpation d'autorité, j'ai du admettre que vous l'aviez réellement envoyé dans le finistère à titre de délégué, et comme vos pouvoirs ne vous permettaient pas de vous faire représenter dans l'un des départements dont l'inspection vous était confiée, j'ai pensé qu'il y avait lieu de vous blâmer d'en avoir ainsi dépassé les limites. Mais du moment que vous m'informez que le Citoyen Blin n'avait pas reçu de vous le mandat dont il s'est investi, je m'empresse de retirer l'expression de mécontentement que contenait, en ce qui vous concerne, ma lettre au Maire de Quimper, lettre qui avait d'ailleurs un caractère confidentiel et à laquelle je regrette vivement que ce fonctionnaire ait cru devoir donner une certaine publicité.

Salut et Fraternité
Le Ministre de L'Intérieur
pour le ministre
Le Secrétaire Général
Jules Favre

XXXV

13 avril 1848.

Nantes.

Lettre de Rocher à Morhéry.

13 J 4/41

Commissaire du gouvernement dans le Département du Finistère

Je reçois les deux lettres que vous m'avez envoyées. je vois avec une vive satisfaction que les citoyens Herman et Charlopin se rendent aux poste que nous leur avons confié.

La lettre de Jules Favre est conçue dans des termes qui justifient le mécontentement que vous exprimez ; je lui écris aujourd'hui même pour lui déclarer que c'est sur mon invitation que la rectification exigée n'a pas été publiée. j'espère que les [termes] que je lui exprime le décideront à

oublier cette question à laquelle il met une insistance déplorable. Je désire vivement que vous soyez élu.

Du train où vont les choses la République a besoin d'être énergiquement défendue.

Avez-vous des nouvelles de Blin ? Vous savez que sa position lui fait nécessité de trouver un emploi. Nous devons nous entendre pour appuyer les nôtres, alors que tant de gens qui nous sont hostiles vivent aux dépens de la République.

Je n'oublierai pas de longtemps la franche hospitalité que vous m'avez offerte ; je vous remercie bien sincèrement de m'avoir montré un visage républicain dans un pays où je les ai trouvés bien rares.

XXXVI

14 avril 1848.

Brest. Sous-commissariat du gouvernement provisoire de la République.
Lettre de Francart à Rocher.

13 J 8/21

Citoyen Commissaire Général

Je vous adresse le porteur de la présente qui a quitté l'est par suite de la Mesure Générale prise il y a quelques jours. Ce jeune homme, des procédés duquel je n'ai qu'à me louer sollicite sa réintégration dans l'établissement duquel il n'est sorti que par Devouement pour les pères de familles des Camarades Mais il serait malheureux que ce jeune homme soit privé de travaux, quand tout en lui respire le Bon patriote, l'homme d'ordre et de bonne conduite aussi j'espère que vous voudrez bien vous intéresser à lui pour le faire réintégrer, ou l'employé dans d'autres Actions.

J'espère que vous vous intéresserez aux bons ouvriers, comme au bons sujets, prendrez ma demande en considération. Je vous assure d'avance de ma reconnaissance

Salut et Fraternité
Francart

XXXVII

14 avril 1848.

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.
Lettre de Morhéry à Rocher.

13 J 8/20

Citoyen, commissaire général

Je vous envoie la lettre qu'on m'a adressée par erreur et sous mon enveloppe sans désignation de Commissaire Général. j'ai pensé d'abord que c'était une copie de l'original que l'on vous avait fait parvenir, mais n'en ayant pas la certitude je crois devoir vous la communiquer.

Comme vous le verrez, le conflit Tassel est encore le sujet principal de cette lettre. comme vous le savez, ce conflit dure depuis le 14 mars jour de mon arrivée à Quimper ; nous sommes au 14 avril et dans huit jours nous devons procéder aux élections.

Ne pensez vous pas qu'il serait temps de mettre un terme à une question de personne quand nous sommes pressés et débordés par les événements

Vous le savez, tout ce qui s'est passé n'a rien de sérieux. J'ai inséré sans arrière pensée une lettre que je ne désirais nullement rendre publique. j'ai énoncé l'idée d'une intrigue qui a existé de fait, mais je n'en ai jamais accusé le citoyen favres qui lui-même en était victime. Si je croyais vraiment le citoyen favres coupable d'une intrigue, loin de me défendre de l'en accuser, j'insisterais et je le prouverais par tous les moyens de publicité possible, mais du moment que je lui déclare que telle n'est pas mon intention, je ne peux m'expliquer une insistance qui dénoterait chez lui une intention hostile contre moi. dans ce cas, qu'il le déclare catégoriquement. mon existence éphémère d'administrateur est à sa disposition, mais ce que je lui défends expressément d'atteindre c'est mon caractère de républicain envers et contre tous.

Vous le savez, citoyen commissaire quand vous êtes venus à Quimper je vous ai remis mes pouvoirs en main ; je vous ai déclaré que j'étais prêt, désireux même de me retirer si l'on pensait que j'étais au dessous de mon mandat. Vous comprenez que malgré mon ardent désir de rendre comme administrateur service à notre sainte cause j'en suis détourné par une justification continuelle. j'ai fait le sacrifice de ma famille, de mes goûts, de mes intérêts pour occuper un poste difficile ; je suis loin de m'en regretter ; mais si je pensais être inutile je supplierais de suite mes supérieurs de me trouver un successeur. vous comprenez, citoyen commissaire qu'un vieux républicain trouve toujours un moyen de s'employer.

En résumé, j'ai écrit au citoyen ministre ce qui s'est passé. je lui ai dit que je vous avais remis mes pouvoirs et que je vous avais déclaré consentir à insérer la seconde partie de la dépêche, mais que vous aviez pensé avec moi que cette mesure pouvait avoir des inconvénients dans les circonstances actuelles.

ce que je désire surtout, c'est de ne plus entendre parler de cette affaire. envoyez moi souvent de vos nouvelles et tenez moi au courant de votre adresse. vous m'obligerez beaucoup.

mille choses à Ménard

Salut et Fraternité
Morhéry

XXXVIII

19 avril 1848.

Nantes.

Lettre de Rocher à Ledru-Rollin.

13 J 4/44

Au Ministre de l'Intérieur

Votre dépêche en date du 11 avril adressée à Quimper, m'est envoyée par le Commissaire du Finistère. Le fâcheux conflit qui s'est élevé entre les deux commissaires du Finistère nous a trop longtemps occupé ; je regrette vivement d'être obligé d'y revenir ; aussi, bien qu'il m'en coûte de vous laisser l'opinion que vous vous êtes faite du Citoyen Blin, homme de cœur et d'intelligence, d'après les rapports du Citoyen Tassel et du Maire de Quimper qui ne sont l'un et l'autre rien moins que Républicains, je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet qui doit vous importer peu. La disgrâce où le Citoyen Morhery semble tombé auprès de vous doit aujourd'hui nous occuper. Je comprends, Citoyen, que pour la dignité du pouvoir vous exigiez l'insertion dans le journal du Finistère de la note qui devait rectifier les faits. Le citoyen Morhery, tout en reconnaissant le fâcheux effet que cette insertion allait produire voulait déferer à votre invitation et, je dois vous le dire, c'est moi qui après avoir examiné la situation des choses,

l'état des esprits à Quimper, et le discrédit qui en résulterait pour son autorité ; c'est moi qui arrêtai cette publication. mes raisons ont été celles-ci. Le citoyen Morhéry, Republicain de vieille date, affilié à toutes les sociétés, connu de tous les hommes qui ont joué un rôle actif dans l'opposition militante. Le..... l'énergie était nécessaire dans le Finistère m'offrait sa démission. C'était quinze jours seulement avant les élections. Sa retraite pouvait en compromettre le succès ; je l'ai engagé à garder son poste. Aujourd'hui, en présence de votre insistance, le citoyen Morhéry offre de nouveau de résigner ses pouvoirs. Voulez-vous prononcer sa revocation alors que Dimanche prochain les électeurs des Côtes du Nord vont très probablement le nommer représentant et vider ainsi le débat ?

Quant à ce qui me concerne personnellement, je dois vous faire observer, citoyen Ministre, qu'ayant reçu mes pouvoirs de vous-même, je ne comprends pas que vous en ayez oublié les termes. Vous savez que sans encourir vos reproches j'aurais pu **déléguer mes pouvoirs en tout ou en partie, révoquer les commissaires et les remplacer.** C'est précisément parce que cette autorité est plus étendue que j'ai dû me montrer sobre de l'exercer ; mais encore l'eussé-je pu faire sans outrepasser le mandat dont votre confiance m'a crû digne ; et je me réserve de l'exercer, si les **circonstances le rendaient nécessaires, jusqu'au moment où vous me l'auriez retirée...**

XXXIX

19 avril 1848.

Quimper.

Imprimé de Morhéry.

13 J 8/24

A mes Amis des Côtes du Nord

Chers Compatriotes,

Après mon arrivée à Quimper, vous m'écrivîtes de nombreuses lettres pour me prier de vous adresser ma profession de foi. Je cédai à vos désirs non pour assurer ma candidature, je vous l'ai déjà déclaré, mais afin de répondre à votre confiance.

Je vous ai adressé cette profession de foi qui est l'expression de ma pensée, de mes convictions, de ma vie entière pour le passé et je l'espère bien pour l'avenir.

Vous l'avez trop avancée, dites-vous... Je m'y attendais ; mais devai-je mentir à ma conscience pour briguer l'honneur de vous représenter. C'eût été me rendre indigne de votre mandat. Malgré cette première faute due à ma franchise, vous m'avez écrit de nombreuses lettres pour m'annoncer que ma candidature était assurée.

J'en étais fier, car cet honneur sera toujours pour moi la plus noble récompense ; je la veux exempte d'intrigues et de sollicitations.

aujourd'hui je reçois, de divers points du département, des lettres de mes meilleurs amis qui m'annoncent qu'on organise contre moi une réaction menaçante.

On me représente comme un homme dangereux qui rêve un 93 et toutes les menaces violentes qu'on employa contre nous.

Ce qui m'afflige, mes chers compatriotes, c'est que vous en soyez surpris. La calomnie a toujours été l'arme de nos adversaires ; tout en nous prêtant des idées de réaction, ils ne nous pardonneront jamais notre générosité. Non, jamais ils ne pardonneront aux républicains d'avoir aboli la

peine de mort, l'exposition et les châtements corporels, tant dans la marine que dans leurs prisons cellulaires.

Les philanthropes qui se vendaient pour de l'or, ont toujours conservé précieusement ces dignes instruments du despotisme. Comment nous justifier à leurs yeux de les avoir détruits...

Dispensez-moi de réfuter des accusations dont votre bon sens fera justice.

Peut-on considérer comme ennemi de la propriété, celui qui sous vos yeux s'occupait de la créer par défrichements importants et dont la réussite est complète ;

comme ennemi de l'industrie celui qui a organisé au milieu de vous, aux dépens de ses intérêts, la navigation fluviale, le transport par roulage et la messagerie ?

comme ennemi de l'ouvrier celui qui en occupait le plus grand nombre par rapport à sa fortune ?

comme ennemi de l'humanité celui qui pendant dix ans a exercé la profession de médecin dans un pays dévoré de misère ?

comme ennemi de la liberté celui qui l'a réclamée et défendue dans toutes les circonstances ? (liberté d'enseignement, liberté religieuse, liberté d'association ?)

comme ennemi de la famille celui qui en possède une nombreuse et qui en est le seul soutien ?

comme ennemi de l'ordre celui qui n'a opprimé personne et qui a été trop souvent persécuté sans jamais exercer aucune vengeance

Enfin, mes chers compatriotes, si mes antécédents pouvaient être effacés à vos yeux par une calomnie, vous devriez vous abstenir de voter pour moi, mais au nom de notre jeune République, je vous supplie de ne pas reporter vos suffrages sur ces chevaliers de l'ombre qui n'osant vous attaquer en face, savent si bien nous calomnier.

J'arrive maintenant à quelque chose de moins grave, je veux parler de la coalition de procureurs que vous me signalez dans toutes vos lettres. Cette croisade excusable contre un homme qui n'a jamais aimé les procès sera compensée par la sympathie des justiciables.

On prétend que je veux abolir la vénalité des charges : sur cette question comme sur les autres, je dois vous exprimer toute ma pensée.

Ce que je désire pour les offices, c'est que la vénalité soit abolie en principe, mais sans préjudicier aux droits acquis et au droit de propriété légitime ; le moyen c'est de créer une caisse d'amortissement qui rembourserait aux familles le prix des charges supprimées.

Maintenant j'aborde le fait capital, celui dites-vous, qui doit me perdre.

J'ai fait imprimer un arrêté administratif qui tolère le débit des boissons pendant les offices.

Je dois vous affirmer d'abord que cet arrêté n'est pas de moi. Il a été pris, motivé et imprimé, dans le bulletin administratif par l'ordre du citoyen Tassel, mon ex-collègue : je le signalai de confiance le jour de sa retraite sans même en prendre connaissance.

Je ne sais jusqu'à quel point on peut blâmer le citoyen Tassel, de la reproduction obligatoire d'une circulaire émanée du Gouvernement Provisoire. On ne saurait lui en faire un reproche s'il est conformé à la loi (1).

En résumé, je vois avec peine que depuis que la République est proclamée on s'efforce d'instruire le procès des républicains en dénaturant leurs intentions.

Si l'on pense que ce procès soit sage, qu'il soit opportun, je rentre au banc des accusés, car je n'ai jamais caché la couleur de mon drapeau et j'accepte la responsabilité de mes actes.

Résigné au châtement, j'attends les événements, l'avenir décidera !

Dans peu de jours j'irai vous voir, mais si l'on m'accuse, le soir, d'avoir enlevé le clocher de Loudéac, veuillez vous en assurer dès le lendemain afin de m'éviter une justification.

En attendant conservez-moi votre amitié et ne perdez pas courage.

A. MORHÉRY, décoré de Juillet
Commissaire de la République à Quimper

(1) Cet arrêté administratif dont je conserve la minute signée Tassel, doit se trouver dans tous les bulletins administratifs des départements. Il est copié sur une circulaire du Ministre de l'Intérieur.

Quel est donc l'homme estimable qui s'en est servi comme d'un moyen de calomnie contre moi ...? Il n'est sans doute ni catholique ni républicain, car le mensonge est un des sept péchés capitaux et la médisance le plus grand des vices.

Un dernier mot à la calomnie. Au moment où j'allais fermer cette lettre, je reçois du digne neveu de Garnier-Pagès, qui accompagne cet excellent citoyen parmi nous, le seul mot que j'aie pu obtenir depuis qu'il est accablé sous les nombreuses occupation du ministère des finances.

Voici cette lettre :

Paris 17 avril

Mon Cher Monsieur,

Mon oncle ne pouvant vous répondre au milieu de ses incessantes occupations, me charge de vous remercier des nouvelles que vous lui donnez sur l'état de vos départements, il espère bientôt vous serrer la main.

Ayant fait décréter hier l'abolition de l'impôt sur le sel, et désirant donner à ce décret la publicité la plus rapide, il vous prie de le faire connaître immédiatement, il sait qu'il ne peut vous faire un plus grand plaisir

Il vous dit mille amitiés.

Salut et Fraternité
C. Royer
Secrétaire-Particulier

Je réclame, Citoyens, ma part de complicité pour l'abolition de l'impôt du sel. Vous le savez aussi bien que moi, sous notre halle de Loudéac, le jour de la conscription, j'avais pris l'engagement d'honneur de réclamer et d'obtenir du Gouvernement Provisoire l'abolition immédiate de cette infâme contribution. Les citoyens Hermann et Boury, furent envoyés par nous, à leurs frais, près du Gouvernement Provisoire. Garnier-Pagès les reçut comme des amis, mais la crise du moment paralysait sa volonté, depuis nous n'avons pas cessé nos démarches, aussi il me fait annoncer par une lettre amicale qu'il a tenu sa parole.

Arrière donc la calomnie, le peuple nous connaît. La Bretagne entière va crier avec nous, VIVE LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE, VIVE GARNIER-PAGÈS, VIVE LA REPUBLIQUE.

Morhéry, décoré de Juillet
Commissaire de la République

XL

20 avril 1848.

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de Morhéry à Rocher.

13 J 8/25

Citoyen, Commissaire Général

je vous adresse le jugement dernier et une circulaire pour les Côtes du Nord.

tout va bien ici maintenant, on s'occupe des élections.
mille choses à Menard

Salut et fraternité
Morhéry

XLI

21 avril 1848.

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de Morhéry à Ledru-Rollin.

13 J 8/27

(Transmettre à M. Rocher, Commissaire général)

Citoyen, Ministre

Elections de Quimperlé

L'arrondissement de Quimperlé ayant joué un certain rôle dans les fastes de la corruption, je crois devoir mettre sous vos yeux, la lettre du Citoyen Maillet sous-commissaire de cette localité, elle vous prouvera que les Quimperlois n'ont pas dégénéré. Le Citoyen Maillet est un ancien Corsaire qui sous une enveloppe un peu rude, cache des sentimens vraiment Républicains, et son appréciation mérite toute confiance

Salut et fraternité
Le Commissaire de la République
Morhéry

au Citoyen Ministre de l'Intérieur

XLII

21 avril 1848.

Nantes.

Lettre de Rocher à Ange Guépin.

13 J 4/49

au Commissaire du Gouvernement dans le Morbihan

.....Morhery m'a fortement recommandé un de nos anciens amis, le citoyen Morin entreposeur des tabacs à Ploermel, envoyé là par suite de disgrâce. Morin est un excellent Républicain qui mérite tous nos égards il s'agirait de le faire permuter avec l'entreposeur des tabacs de Chateaulin. Veuillez vous entendre à cet égard avec Morhéry à qui vous ferez le plus grand plaisir. Si mon concours vous est nécessaire je vous l'offre de grand cœur.

Morhery a eu des difficultés avec le ministre à l'occasion du conflit élevé entre lui et Tassel, conflit auquel Blin a pris part pour assister Morhery. j'espère que mon intervention aura apaisé les mauvais vouloirs que votre parent avait excités en haut lieu, mais notre pauvre ami Blin Vous connaissez sa position, nous devons tous y prendre le plus vif intérêt; je me suis engagé à lui procurer un emploi dont il a réellement besoin. Voyez autour de vous s'il vous serait possible de lui faire place dans une recette particulière ou dans quelque autre parti qui offrit avantage et sécurité.

Prêtons-nous un mutuel appui; nous en avons besoin en présence de nos ennemis qui s'entendent merveilleusement contre nous...

XLIII

23-26 avril 1848.

Nantes.

Lettre de Rocher à Morhery.

13 J 4/54

[au] Commissaire du Gouvernement dans le Département du Finistère.

J'ai reçu hier votre Dépêche, contenant plusieurs exemplaires du jugement dernier. Menard se joint à moi pour vous remercier de cet envoi, qui nous rappelle les meilleurs souvenirs de notre voyage.

Cette lettre vous sera remise par le Citoyen Minié, c'est un républicain de vieille date et de pure roche comme vous les aimez. Conducteur de la Malle de Nantes à Brest, il m'a souvent donné des renseignements précieux: il vous rendra le même office au nom de notre sainte cause.

Si, lors de son passage, vous aviez quelque message pressé ou quelque communication verbale à me faire parvenir, vous pouvez les lui confier en toute sécurité; je vous réponds de lui comme de moi-même.

XLIV

25 avril 1848.

Quimperlé. Sous-préfecture.

Lettre de Rocher à Morhery.

13 J 8/28

Citoyen Commissaire

Le vote de ce canton s'est terminé hier 24 à 6 h du soir sans trouble mais en subissant les influences désordonnées des couvents et du **clergé** joint à quelques individus se disant nobles: par tous ces républicains de fraîche date, des milliers de bulletins portant généralement des noms, qui ne sont pas très républicains.

Témoin des élections passées, et de l'ensemble connu du concours de tous les fonctionnaires et salariés du Gouvernement monarchique, à former un centre, direction qui faisait obtenir des succès à des ministres corrupteurs.

L'administration républicaine actuelle n'a pas été importunée par les fonctionnaires employés pour connaître les hommes préférés par le gouvernement.

La Proclamation du Vote libre ne doit pas entièrement permettre l'oubli de l'usage et des convenances.

Si le Gouvernement de la République ne trouve pas un solide soutien dans ces employes de tout grade, des mesures sérieuses devraient être prises.

Le Citoyen Tassel a paralysé l'esprit comme l'ellan du pays, il devait étudier le passé de la localité qu'il était chargé de Révolutionner laissant tout en l'état, pendant près d'1 mois, qui eut dû être mieux employé au profit des principes républicains dans des localités comme les notes.

L'action corruptive de 18 années n'est pas éteinte et j'ai cru devoir dire hautement que le résultat des Elections seraient une pierre de touche qui porterait la lumière.

Cette nuit par 1 Estafette j'aurai l'honneur et le chagrin de vous adresser le résultat de nos pales elections.

Nous n'avons que cent gardes nationaux armés, ce n'est pas assez, je vous reïtere ma demande de 100 fusils

agréez mes salutations fraternelles

Maillet

XLV

26 [avril] 184[8].

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de La Roëllerie à Rocher.

13 J 8/34

Citoyen, Commissaire Général

L'ami Morhery me charge de vous faire parvenir un N° du Journal le Quimpérois, qui contient une lettre essentiellement pratique aux Français de L'Ouest Journal de Sacristie des Côtes du Nord qui l'avait attaqué de la manière la plus déloyale la veille des elections.

Voila comment les choses se sont passées.

Le Vicaire général de l'Evêché a écrit a Morhery une lettre dans laquelle il lui promettait son appui à une petite condition. C'est qu'il désapprouverait la Circulaire Liberticide de Ledru Rollin — Vous devinez la réponse de notre commissaire. alors n'osant l'attaquer franchement sur ce terrain ils ont fait paraître son nom sur toutes les listes pour endormir sa vigilance, puis prenant pour prétexte une circulaire sur le débit des Boissons, ils ont lancé par la campagne la milice sacrée avec ordre de rayer son nom de toutes les listes, en même temps paraissait un article dans le Français de l'Ouest ou il était excommunié comme coupable de Lèze-religion, parpaillot et athée !

Le bataillon ensoutanné a marché comme un seul homme et on ne peut imaginer la violence et l'impudence de leurs manœuvres. de telle sorte que son election qui devait être un triomphe sera chaudement disputée. J'espère encor réussir, mais je le désire trop pour ne pas être inquiet. La bonne population républicaine de Loudéac a été belle sous le feu. Les prêtres ont été hués et on a crié à bas la Calotte avec une énergie significative. Il y a eu quelques soutanes de déchirées, une commune entière est venue voter tambour en tête sans se laisser aborder par les robes noires — nous vous ferons connaître le résultat. Nous ne savons encor celui de Quimper mais la Liste de L'union religieuse triomphera sans doute, il n'y aura de Républicains que ceux qui ont figuré sur leur liste.

Le Citoyen Tassel a joué un rôle ignoble dans toute cette affaire, c'était lui qui avait signé la Minute de la circulaire des Boissons, et non seulement il n'en a pas assumé la responsabilité, mais on le soupçonne fort d'avoir attaché le grelot — il a parcouru les Côtes du Nord semant la calomnie contre son compétiteur — à Quimper il a visité toutes les cures, et des relais de calottins l'attendaient à tous les villages il est digne de figurer dans l'attelage —

Son nom figure dans toutes les listes du Clergé — si ce gremlin là va à la chambre il faudra faire fonctionner le balai national — Les faits de corruption par le confessionnal nous arrivent en foule mais il sera difficile de rien prouver, le paysan Breton bavarde volontiers mais quand il faudra signer il n'a rien dit.

Je vous recommande la Circulaire du Commissaire Couard ; elle cadre parfaitement avec la lettre de Morhery. Nous sommes à Quimper comme des pestiférés. Le juste milieu républicanisé grouille et croasse autour de nous. Un citoyen Derrien parent de Billaud est venu dire en plein club — qu'il n'y avait qu'un homme dans le Gouvernement Provisoire que cet homme était Lamartine, que les autres effrayaient le Peuple et empêchaient la confiance de renaître, qu'il faudrait les remplacer par les Citoyens Billaud, G. Barret, Dufaure Etc — et qu'alors tout irait au mieux — J'ai été étonné qu'il ne proposa pas tout de suite de remplacer la République par la Régence — non seulement il n'a pas été expulsé à coups de pied mais il a été applaudi à outrance par les Républicains de Quimper — Seul j'ai eu le courage de protester contre un pareil langage que j'ai flétri avec une énergique indignation — J'ai eu un magnifique succès de silence et peu s'en est fallu qu'on ne me siffla — Voilà ou nous en sommes à Quimper ! — dans un café ou j'ai voulu soutenir une idée Républicaine j'ai été obligé de me porter à des voies de fait envers un Quimpérois — aussi je me renferme dans ma prison administrative et me voile la face en attendant des jours meilleurs — Je vais partir pour Paris avec l'intention de pratiquer activement, si la Bureaucratie veut nous envahir — Je vous y retrouverai citoyen, et vous prouverai que si comme vous je n'ai pas d'honorables chevrons, Je suis digne de passer caporal dans le bataillon sacré.

Salut et fraternité
E. la Roëllerie

Permettez-moi de me rappeler au Souvenir du Citoyen Mesnard, Morhery a prié de faire insérer sa lettre dans le Journal de Nantes le plus ami de la Religion (comme ces Messieurs l'entendent).

		6 h. du soir	
Morlaix		Environs de Quimper	
Lamartine	3845	1544	3166 1412
Decouvrant	3748	1591	3064 1427
Graveran	3458	1554	3064 1428
Rossel	3679	991	3165 1418
Le Breton	3472	1472	395 1395
Tassel	2965	1078	2762 1396
Tahier	2818		
Lacrosse	2771	1199	2529
Fauveau	2977	1445	2498 1406
Soubigou	2616		

		Environs de Quimper	
		Quimper n'a pas encor été additionné	
Croissant	1910		
Fournas	1900	611	990 1343
Kersauson	1834		
Lacoste	1568	91	2191
Riverieux	1740	1294	832 1320
Brunel	2378	1049	1392 1293
Mège	1378	637	1044 1348
Souvestre	1436		
Suny	1757		
Alexandre	1773		
Debon	919	66	1913
Kersausie	249	1110	300

Jusqu'a présent les chances sont pour

Lamartine, Découvrant, Graveran, Lacrosse, Fauveau, Tassel, Rossel, Fournas,
Le Breton, Rivérieux, Brunel, Mege, Debon, Suny, Soubigou, Tahier

Quimperlé

Decouvrant	2043
Lamartine	1955
Graveran	1940
Lacrosse	1977
Rossel	1951
Tassel	1881
Fauveau	1798
Souvestre	1603
Lebreton	1348

Tahier	1234
Blin	1308
Fournas	1199
Suny	1234
Soubigou	1074
Mege	980
Rivérieux	971
Brunel	755
Debon	897

XLVI

28 avril 1848.

Nantes.

Lettre de Rocher à Morhéry.

13 J 4/55

Commissaire du Gouvernement, dans le Département du Finistère

Je reçois la lettre que vous avez remise au Citoyen Minié et celle qui m'est écrite par le citoyen Larohellerie. Les nouvelles que vous me mandez sur vos elections ne me surprennent pas ; ce qui se passe ici m'avait préparé à tout.

Je ne sais ce qui doit arriver mais je suppose que nous devons avant peu rentrer dans les rangs de la Democratie militante. Jusqu'au jour qui a précédé les elections je croyais a peu près certaine mon élection et celle de Guépin. En effet la ville de Nantes nous a donné une grande satisfaction mais les paysans dociles à la voies de leurs prêtres qui les ont entraînés à leur suite ont fait passer à une immense majorité la liste légitimiste.

Landjuinais, Billaud et 2 ou 3 conservateurs plus ou moins légitimistes, portés sur cette liste ont passé, ainsi octroyés par ces Messieurs de la Bourgeoisie. Du reste cette manœuvre a eu le résultat qu'on devait en attendre. nombre de gens, anciens libéraux, hésitant jusqu'ici à se prononcer ont senti en présence de ce triomphe, se réveiller le vieil esprit des Bleus. Cette défaite va sans doute nous rallier tous ceux qui n'auraient jamais dû s'écarter de nous.

J'applaudis vivement au parti que vous avez pris d'ordonner une enquête sur les elections. La commission de la Loire-Inférieure vient aussi de la décider. Je vous envoie ci-joint copie de son arrêté. Il est évident que la majorité immense des légitimistes n'est due qu'aux manœuvres des prêtres qui n'ont reculé devant aucuns moyens, les plus honteux fussent-ils.

Je ne sais quelle sera la composition de la chambre à juger par ce qui se passe à nos côtés je dois craindre qu'elle ne nous soit pas favorable ; cependant à toute éventualité, il est bon de procéder à une enquête sérieuse dont nous pourrions profiter ne fut-ce que pour l'opinion.

Les elections du Département de la Vendée, sauf Bucher mis sur leur liste je ne sais à quelle fin, sont purement légitimistes. Les Luncau, les Isamber, les Chambolle, les Guyet-Desfontaines sont tous restés sur le terrain.

Tenez-moi au courant de tout ce qui se passe chez vous. De mon côté, j'aurai soin de vous avertir des faits importants qui viendraient à ma correspondance.

Je vous envoie une lettre du Citoyen Gigault qui demande une perception. je crois qu'il serait injuste et impolitique de lui refuser une si modeste requête. Nous devons autant que possible, appuyer tous les hommes qui de près ou de loin ont défendu notre cause.

XLVII

29 avril 1848.

Paris. Ministère de l'Intérieur. Secrétariat général.

Lettre de Jules Favre à Rocher.

13 J 8/26

Citoyen Commissaire Général, je vous transmets un rapport du sous-commissariat de l'arrondissement de Quimperlé relatif aux élections ainsi qu'une lettre du Commissaire du Gouvernement à ce sujet.

Je vous pris de m'adresser un rapport spécial sur les faits signalés.

Salut et Fraternité
Pour le Ministre
le Secrétaire Général
Jules Favre

Au Citoyen Rocher, Commissaire Général du Gouvernement dans les Départements du Morbihan, des Côtes-du-Nord, etc.

XLVIII

29 avril 1848.

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de La Roëllerie à Ménard.

13 J 3

Citoyen Mesnard

Je n'ose imposer au Citoyen Rocher l'ennui de lire le volumineux rapport que je vous adresse. il ne dissimule rien de la situation. elle est grave et demande un prompt remède. — si vous jugez à propos de le mettre sous les yeux du ministre Envoyez le.

Les Misérables gredins, Les aveugles ! ils ne voient pas qu'en écartant les Republicains, ils s'exposent à de cruelles représailles, parce qu'ils ont triomphé avec leur armée de soutanes ils se croient maître de la France et de la Révolution ! — elle ne tombera pas je l'espère bien mais je ne dis pas qu'elle ne les écrasera pas — ils l'auront voulu.

...Je ne sais ce que je vous dis tant j'ai la tête fatiguée, tant je suis exaspéré de tout ce que je vois. — Je pousse le Citoyen Morhery a la nomination de Commissaire-enquêteur — il faut que cette Election soit cassée.

Salut et fraternité
R. La Roëllerie

Rappelez moi au souvenir de votre brave et loyal ami et dites lui que la République peut compter sur moi en toute occasion.

XLIX

29 avril 1848.

Quimper. Cabinet du préfet.

Rapport de La Roëllerie à Rocher.

13 J 8/19

Etats des Partis avant
Février

Légitimistes

La Révolution de Février a trouvé le Finistère divisé en 2 parts 1°) les nobles et le clergé unis, dominant dans la campagne et professant des idées légitimistes.

Bourgeois

2°) La Bourgeoisie, les fonctionnaires de toutes sortes maîtres de villes, puissans dans les Elections, et envoyant à la Chambre 2 Députés plus ou moins satisfaits. Les légitimistes se contentaient à chaque bataille électorale de perdre leurs voix sur quelqu'un des leurs — ne désirant pas sérieusement le renversement de Louis-Philippe. ils faisaient de la Légimité sentimentale ; leur propagande se bornait à des vœux stériles et à quelques niaiseries innocentes. grands propriétaires pour la plupart ils avaient tout intérêt au maintien du statu quo et redoutaient la République autant que les Justes milieu — quelques uns la désiraient, mais comme moyen de transition pour arriver à Henry V.

Clergé

Le Clergé était hostile à Louis-Philippe, parce qu'il est dans sa nature d'être hostile à tout gouvernement, il était de bon ton de faire un peu d'opposition à l'usurpateur, qu'il s'appelle Louis Philippe ou Napoléon, c'était à ce prix qu'on avait sa place à la table du Chatelain, mais on savait fort bien malgré cela, solliciter le Député conservateur pour obtenir un tableau ou un ornement d'Eglise — Et l'on ne dédaignait pas l'argent du Budget ou les dons de la Reine, on méprisait Louis-Philippe mais on semblait afficher des semblans de Libéralisme quand on voulait un Evêché, quitte à s'ennrégimenter le Lendemain sous la bannière de l'archevêque Cardinal de Bonald.

Les Prêtres exerçaient dans les campagnes une influence irrésistible, tout fonctionnaire Public à quelque degré qu'il appartint qui voulait entrer en lutte avec eux était brisé. — tout maire qui n'était pas à leur dévotion était considéré comme ennemi — Si un changement de résidence était demandé à l'Evêché il fallait pour l'obtenir une lutte incessante, et le meilleur titre à l'avancement pour un ecclésiastique étant d'avoir contre lui toute l'administration locale.

Paysans

Quant au Paysan Breton, pourvu que son Blé et son bétail se vendit, pourvu que la Cloche de son église l'appela à la messe le Dimanche, pourvu que sa vieille croix de pierre resta sur sa base, pourvu que le Percepteur ne le pressura pas trop, il était content. Les seuls individus après le recteur, avec lesquels il se trouva en rapport étaient le Notaire, le Juge de Paix, le Percepteur et le médecin (63), appartenant tous à la Bourgeoisie, apôtres fervens, des intérêts matériels, adorateurs zélés du Veau d'Or, ennemis jurés du Republicain qu'on représentait comme une espèce de bête féroce. Les mauvais souvenirs de 93

(63) « Et le médecin » : mots barrés dans le texte.

habilement Exploités augmentaient encor ses répugnances et ses haines contre les patriotes.

Il entendait dire quelquefois que son voisin électeur bien pensant et bien votant venait d'obtenir un emploi pour lui ou son fils, et son seul désir était de devenir Electeur pour avoir quelque chose à vendre.

Ouvriers des villes

Les ouvriers des villes sont bons, mais ils manquent complètement d'éducation, l'ivrognerie les abrutit et les livre à la Bourgeoisie qui les exploite.

Si l'on parvient à les réunir et qu'on fasse vibrer à leur oreille les mots de Liberté et d'Egalité, ils se laissent entraîner. mais le lendemain les besoins se font sentir et ils se laisseront retourner contre celui qu'ils exaltaient la veille. la Bourgeoisie profite habilement de leur position précaire, elle les tient sous sa domination exclusive et lorsqu'ils crient vive la République, elle les jette sur le pavé en disant « dis à la République de te donner du pain ! »

Bourgeoisie

quant à la Bourgeoisie elle était arrivée au dernier degré de perversité et de démoralisation. L'influence exclusive des Carné, des Las Cases, des Goury — les scandales des Guilhem et des Drouillard, avaient complètement détruit chez elle le Sens du Bien, de l'honnêteté et du Juste — le Budget était pour elle un gâteau dont chacun s'efforçait d'avoir sa part, on se faisait un titre de l'infamie pour obtenir les faveurs du pouvoir, et plus on était tombé bas plus on aspirait à montrer — L'Egoïsme, la Servilité, le mépris du Peuple étaient érigés en vertu, et la seule question était de savoir le prix qu'on pouvait retirer de son vôte et de sa conscience.

Républicains

Parlerons-nous maintenant des Républicains du Finistère, ils étaient si rares qu'autant vaut dire qu'ils n'existaient pas, ceux qui au fond de leur cœur rêvaient la République, se seraient bien gardés de manifester leur opinion, on les eut traité de fous et de buveurs de sang.

Révolution de Février. Son effet à Quimper

C'est au milieu d'une pareille population que la Révolution de février est tombée comme la foudre.

Le Premier Sentiment a été l'effroi et la Stupéfaction, et je ne fais aucun doute que si les Elections eussent eu lieu sous cette première impression elles n'eussent été franchement Républicaines.

Mais quand on a vu la République modérée conciliante avec tous, grande et généreuse comme tout ce qui est fort, les intriguans ont mis la tête à la fenêtre, et voyant qu'on ne guillotinaient personne ils sont hardiment descendus dans la rue en criant Vive la République !

Le mot d'ordre a été donné, et fidèlement suivi, chacun s'est dit Républicain, chacun a eu sa pierre à jeter au pouvoir déchu, chacun est monté à l'escalade du pouvoir nouveau.

Il fallait avant tout s'emparer des principaux postes pour en imposer au gouvernement provisoire et lui donner comme or pur l'alliage et le cuivre.

Le citoyen Tassel

Le Citoyen Tassel a la grande joie du Juste Milieu était nommé Commissaire à Quimper, souple et conciliant, sachant prendre et rejeter tous les mas-

ques selon les circonstances, Libéral avec les Libéraux, Républicain avec le Commissaire Général, Dévot avec le Clergé il n'effrayait personne et tous espéraient quelque morceau à la curée.

Le Juste Milieu à Quimper

Ce fut plaisir de voir tout le Juste Milieu arborer la cocarde Républicaine. Le Préfet Boulé donnait l'exemple, tous les agens électoraux, tous les repus de faveurs royales suivaient ce bon exemple, et s'apprétaient à continuer leurs vieilles manœuvres, ils avaient au service de la République leur savoir-faire des bons jours ils ne demandaient qu'une chose c'est qu'on ne touche pas à leur position, et qu'on oublie leur passé, ils étaient même disposés à accepter de l'avancement.

Espérances du Clergé

On promettait au Clergé plus de pouvoir qu'il n'en avait eu sous la monarchie. La Liberté d'Enseignement devait lui livrer l'éducation de la Jeunesse, le suffrage universel mettait dans ses mains une armée de 150 mille paysans qui viendraient chercher leur bulletin à la Sacristie.

Conduite des Partis

Quand un Républicain se présentait à l'Hôtel du Commissariat il le trouvait envahi par les Juste Milieu et les Légitimistes qui ne se disaient pas moins bons Républicains que les autres. Quant au Peuple il n'en était pas question ! Quant aux réformes, personne n'y songeait. On acceptait le Gouvernement Provisoire comme une nécessité, trop lâche pour l'attaquer on se contentait de protester contre Ledru Rollin et contre tout ce qui avait une apparence révolutionnaire — on tolérait Lamartine mais à une condition c'est qu'il se débarrasserait de ses collègues exaltés — Si un Républicain osait lever la tête il était traité de Communiste !

Conflit entre les deux Commissaires

Cependant le Gouvernement voyant la réaction marcher à grands pas envoie dans le Finistère le Citoyen Morhéry Républicain de vieille date. Il trouve les choses dans la situation que nous venons d'indiquer.

Le Citoyen Tassel et ses adhérens qui voyaient en lui un homme peu disposé à se prêter à de pareilles concessions forment une coalition puissante pour l'empêcher de prendre possession du Commissariat de Quimper, ou tâche de le reléguer à Brest, on obtient du ministre de l'intérieur une lettre qui élevait un conflit de pouvoir entre lui et son collègue. Le Juste Milieu tout entier se groupe autour du Citoyen Tassel, Morhéry abandonné à ses propres forces s'adresse au peuple dont il sait gagner les sympathies il y trouve un appui énergique — Quimper est divisé en deux camps d'un côté Tassel, appuyé par le Clergé, la Noblesse et la Bourgeoisie, de L'autre Morhéry avec quelque Républicain de la veille et les ouvriers organisés en Société, tous les Efforts des prétendus Républicains tendent à isoler le Commissaire, ses jours sont menacés par un exalté qui déclare qu'il lui brulera la cervelle s'il paraît au Club.

Sur ces Entrefaites le Commissaire Général Rocher arrive à Quimper, il voit l'intrigue, il la touche du doigt et le Citoyen Tassel est révoqué — alors il jette le masque, il fait alliance intime avec le Juste Milieu, les Légitimistes et le Clergé.

Elections

Cependant les Elections Générales arrivent à grands pas, chaque parti se met en campagne et le Clergé ne tarde pas à s'apercevoir qu'il est le maître de l'Election, La Confiance renaît dans le rang des Légitimistes et des Conser-

vateurs unis contre les Républicains de toutes les nuances : hier on comptait encore avec les Républicains modérés, on voulait bien les admettre au partage, aujourd'hui on les repousse, on n'admettra sur La Liste Catholique que ceux qui auront donné des garanties. Le Citoyen Tassel est la cheville ouvrière de l'intrigue, son nom figure sur les listes en compagnie de l'Evêque et des légitimistes les plus connus. Si par hasard son nom manque sur une liste il est remplacé par celui du Baron Boulé — La Réaction lève partout la tête ; les Républicains sont mis à l'index, on garde encor quelques ménagements avec le comité électoral de Quimper qui a la bonne foi de penser qu'on veut bien accepter les plus modérés de ses candidats, mais c'est pour l'endormir et la liste du Comité Catholique est distribuée par tous les Prêtres.

Comité Catholique Corruption Electorale

Une enquête sévère édifiera sans doute le pays sur les moyens qui ont été employés pour égarer et tromper l'Opinion Publique — on aura la preuve que la prédication en Chaire, que les billets donnés au Confessionnal ont été les moyens les plus usités par le Clergé, on verra des Prêtres conduisant leur commune au vote comme un troupeau d'esclaves à l'exclusion du Maire — On verra d'autres prêtres arrachant les bulletins données par les patriotes et les remplaçant par les Bulletins de l'Union Catholique — on les verra se servant des Fêtes de Paques, et du plus Saint des Sacremens comme d'un moyen Electoral.

Aujourd'hui le Clergé est triomphant, le Juste Milieu et les Légitimistes lèvent la tête, quand on compare le nombre des suffrages obtenus par l'Union Religieuse a ceux des Républicains on ne peut s'empêcher de reconnaître que leur victoire est complete. mais cette victoire même ouvrira les yeux au Gouvernement sur les tendances des rétrogrades, il verra ou l'on conduirait la révolution si on la laissait aux mains des hommes qui ont trop tôt levé le masque — il faut que la Republique donne sa démission ou quelle agisse avec énergie !

Position des Commissaires dans Départemens

Voici maintenant la position des commissaires et sous-commissaires dans le Département. On a établi autour d'eux un cordon sanitaire, leur hotel est transformé en cabaret — leurs bureaux composés de créatures de leurs prédécesseurs ne peuvent leur être d'aucun secours, et à l'exception des affaires administratives ils sont obligés de faire exclusivement toute la partie politique et personnelle. toute leur énergie ne peut résister à un pareil fardeau et ils succombent sous le travail.

Magistrature

S'ils prennent une mesure contre un fonctionnaire de l'Ordre Judiciaire, ils se heurtent contre le Procureur Général et le Ministre de la Justice qui les rappelle à l'observation de la hiérarchie. leur droit se borne à suspendre un Juge de Paix.

Marine

Le Ministre de la Marine a écrit dans les Ports que le Commissaire du Département n'avait aucune action sur le Personnel, et le Préfet Maritime s'est empressé de le publier pour que personne n'en ignore, et que l'on sache bien que la marine est indépendante.

Finances Administrations Financières

On a bien voulu leur laisser le droit qu'avaient les Préfets pour la présentation des Percepteurs, mais toute suspension d'un fonctionnaire dépen-

dant du Ministère des Finances est comme non avenue, le traitement est conservé au fonctionnaire suspendu qui se rit ainsi de la mesure dont on l'a frappé. Les Présentations à tous les Emplois dans Les Contributions Directes, Indirectes, Enregistrement, Domaines, etc., se font par les Directeurs conservés qui se hâtent de caser toutes leurs créatures et de leur donner le baptême Républicain. Les Commissaires ont encor le droit de révoquer un maire de village, mais je doute fort qu'ils puissent faire un garde-champêtre.

Circulaire Ledru Rollin

Voilà les Pouvoirs Illimités qu'on leur a tant reproché — Plus que jamais je pense que la Circulaire Ledru Rollin était sage, nécessaire, une seconde signée par tout le Gouvernement Provisoire serait bien utile aujourd'hui.

Maire

Si un Commissaire veut un renseignement il est obligé de s'adresser à un Juste Milieu déguisé en Républicain qui le trompe — s'il révoque un Maire il est obligé souvent de nommer pire faute de sujets.

Le Personnel de la Magistrature sauf quelques exceptions honorables est presque partout détestable dans le Département, beaucoup d'avancemens n'ont été obtenus que par suite de Services Electoraux.

Procureur Général

On a conservé le Procureur Général Dubodan à la tête du parquet de Rennes. Ce magistrat dont le dévouement à la République peut être sincère aurait dû être envoyé dans un autre ressort. Si non on l'expose à punir aujourd'hui ce qu'il récompensait hier — beaucoup de magistrats doivent avoir en mains des lettres compromettantes avec lesquelles ils peuvent faire la loi à leur chef immédiat.

Amiral de Brest

La Marine est restée à Brest sous le commandement de l'Amiral Leblanc créature enrichie du Juste Milieu.

Un Guilhem est receveur Général.

Le Président du Tribunal de Brest versait des larmes d'attendrissement en enlevant le buste de Louis-Philippe, et il faisait en plein tribunal l'éloge de ce grand Monarque !

Sur qui compter ? ou trouver force et appui dans un personnel de fonctionnaires mal intentionnés. S'ils ne sont pas ouvertement hostiles. Les Tassel et autres promettaient hier aux fonctionnaires une République selon leur cœur — « tout cela ne devait avoir qu'un temps, c'était un moment d'épreuve à passer, mais le Juste Milieu va reflleurir plus brillant que jamais ».

Vous eussiez vu après les élections tous les fonctionnaires entourer le nouvel élu — Les figures du Juste Milieu radieuses, et les Républicains les plus courageux se retirer baissant la tête et désespérant de l'avenir.

Gendarmerie

On ne peut plus compter que sur la gendarmerie et l'armée, le Peuple lui-même se décourage, et voyant que rien ne change autour de lui il se prend aussi à douter de la République !

Garde nationale

L'effet immédiat de l'Election a été la nomination d'un Capitaine de Garde Nationale Légitimiste.

Si cela continue on ne trouvera plus un homme de quelque valeur qui veuille se charger du fardeau de l'administration dans de telles conditions — Sans Ledru Rollin qui soutient les Républicains ils abdiqueraient.

Si par exemple on voulait se faire Juste Milieu et cracher sur son drapeau, on serait adoré et canonisé dans le Finistère.

Conclusion

Voici la Conclusion de ce rapport — par ces moyens seulement on pourra conjurer les dangers qui nous menacent.

- 1 annulation des Elections des 5 Départemens de la Bretagne.
- 2 Nomination d'une Commission d'enquête armée de pouvoirs étendus pour rechercher les intrigues électorales.
- 3 pouvoir donné aux Commissaires de prononcer la suspension de tout ecclésiastique convaincu d'avoir fait servir son ministère à l'oppression morale des consciences.
- 4 Réforme radicale dans le Personnel de toutes les administrations.
- 5 Extension des Pouvoirs du Commissaire Général des 5 Départemens avec nomination directe à tous les emplois administratifs et financiers.
- 6 Réunion d'une force militaire imposante dans le Centre de la Bretagne.
- 7 Nomination d'un Patriote à la tête de la Marine à Brest.
- 8 Changement du Procureur Général de Rennes, et nomination d'un remplaçant énergique et franchement Républicain.

Si l'on n'adopte pas ces mesures pour la Bretagne nous aurons la Guerre Civile.

Sur ce — Dieu sauve la République !

E. La Roëllerie.

L

30 avril 1848.

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de Morhéry à Rocher.

13 J 8/29

Citoyen, Commissaire Général

J'en serai honteux si j'avais passé ailleurs, mais je dois vous dire que dans les Côtes-du-Nord, l'élection est vraiment républicaine malgré les manœuvres infâmes du Clergé. Ne me soupçonnez pas de complicité avec lui car je vous le déclare, le Clergé a cabalé contre moi avec furie. il a employé tous les moyens. j'étais le plastron, le Drapeau républicain. Oh les vauriens, ils sont perdus. je me charge de les avoir s'il est possible de leur infliger plus de mépris qu'ils n'en ont gagné

Michel de Dinan républicain
Tassel ives (ne pas confondre) bon républicain
[?] républicain socialiste

Bisoin

Depasse émile Republ

Le Gorrec

Racinet republicain, mais en si bémol,

Loyer, solide montagnard

Carré ([?]) montagnard)

Denis, moins fort

[?] , un de nos disciples (il allait bien)

Marie de Binic républicain

Perret id

Simon id mais m'avait écrit nettement n'être pas radical

Le Dru (ne pas confondre avec Rollin)

Morhery (Vous savez comme il est royaliste aussi il entre à la queue) [64].

je crois cependant que je suis le dixième grâce au vote des troupiers

Oh les gredins !

Voyez donc mon cher Commissaire Général que je me ferai pratique de plus en plus

Salut et fraternité

Morhéry

Je vais laisser après moi le citoyen la Roellerie huit jours en attendant la grande pratique ; car il veut venir à Paris et il a raison. je vais le déléguer provisoirement de manière à ce qu'il s'entende avec un conseiller de préfecture lequel sera le citoyen Le guen. il est impossible que je parte sans laisser quelqu'un qui suive l'affaire.

Soyez sans inquiétude sur ma conduite de député citoyen Rocher. je ne déraperai pas. mille choses à Menard

Salut et fraternité

Morhéry

LI

s. d.

Quimper. Cabinet du Commissaire de la République.

Lettre de La Roëllerie à Rocher.

13 J 8/14

Citoyen, Commissaire général

Notre ami Morhery est nommé malgré toutes les calomnies, malgré toutes les intrigues — il passe le dernier mais j'aime mieux cela contre, qu'avec le Clergé.

Il m'a délégué pour le remplacer dans le Finistère, j'ai accepté ce fardeau mais à la condition qu'on ne me le laisse pas trop longtemps sur les épaules ; La Place de la Jeunesse est à Paris et je meurs d'ennui dans cette Prefecture ou l'on nous regarde comme des bêtes féroces.

J'accepterai telle position que vous voudrez me confier, mais soyez persuadé que je ne désire avant tout que le triomphe des principes démocratiques — Si vous me croyez capable de rendre quelques services faites de moi un garde-champêtre si vous voulez, j'irai ou la République m'enverra.

Je connais ce Département, vous avez pu voir par mon rapport ce que j'en pense.

(64) Anselme Michel, de Dinan ; Yves Tassel, notaire à Louannec (cf. *supra*, note 7) ; Alexandre Glais-Bizoin, avocat, ancien député ; Emile Depasse, maire de Lannion ; Claude Le Gorrec, ancien député ; Racinet, médecin, maire de Gouarec ; J.-M. Loyer, notaire à Glomel ; Félix Carré, propriétaire à Langast ; Denis, maire de Plérin ; Louis Marie, armateur à Binic ; Perret, maire de Gouray ; Jules Simon, professeur à la Sorbonne ; Le Dru, sous-commissaire à Lannion ; Morhéry, commissaire à Quimper.

J'attends vos ordres — mais je persévère à penser qu'il faut agir avec énergie si nous ne voulons être débordés. il est indispensable que mes pouvoirs soient limités par un acte émané de vous, il peut se présenter telle éventualité qui nécessite une action directe et officielle.

Vous pourrez rencontrer plus capable, mais vous ne trouverez pas plus dévoué que moi aux idées qui seules peuvent assurer le triomphe de la cause.

Salut et fraternité
Eugène La Roëllerie

LII

s. d.

Quimper. Cabinet du préfet.

Lettre de Morhéry à Rocher.

13 J 8/35

Le Commissaire du Gouvernement Provisoire délègue pour le remplacer provisoirement le Citoyen E. Larhoëllerie

Il signera ainsi qu'il suit

Pour le Commissaire de la République en congé le délégué provisoire

Le Citoyen Leroux Secrétaire Général continuera à signer toutes les pièces administratives et mandats.

Les membres du Conseil de Préfecture formeront un conseil Permanent d'administration et s'entendront avec le délégué pour toutes les mesures importantes.

Morhery

P.S. Copie a été envoyée au Ministre de l'Intérieur.

LIII

1^{er} mai 1848.

Quimper. Cabinet du préfet.

Lettre de La Roëllerie à Rocher.

13 J 8/30

Citoyen Commissaire Général

Je vous adresse sous ce pli copie de l'arrêté de délégation du Citoyen Morhery.

avant de quitter le Finistère il a fortifié le conseil de Préfecture en y appelant les Citoyens Bourassin et Lester les meilleurs Républicains de Quimper.

Ils ont été nommés en remplacement du Citoyen Lebastard qui se trouvait atteint par la Loi sur le Cumul et du citoyen Bervé créature de Tassel et de Carné avec ces éléments nous pourrions marcher droit et ferme.

Je vais m'occuper spécialement de l'Enquête Electorale il faut que cette election batarde soit cassée. Une bonne Réaction commence, les Républicains modérés voient qu'ils ont été joués, et que la lutte est maintenant entre le Drapeau blanc et le Drapeau Tricolore. Il eut mieux vallu qu'ils s'en fussent aperçus la veille. Ils auraient montré plus d'énergie et ne nous eussent pas abandonnés à nos propres forces.

Je vous tiendrai tous les jours au courant de tout et n'agirai que d'après vos inspirations et celles du Citoyen Morhery — ne me privez pas de vos bons et patriotiques avis — Je pourrais peut être aller trop en avant mais vous ne me verrez jamais reculer.

Salut et fraternité
E. La Roellery

La nomination de Ledru Rollin a produit ici un effet immense et bien des fronts qui se levaient hauts sont abaissés aujourd'hui

LIV

2 mai 1848.

Nantes.

Lettre de Rocher à Morhéry.

13 J 4/60

Commissaire du Gouvernement dans le Département du Finistère

J'apprends votre election avec un bien vif plaisir. La république a besoin de l'assistance de citoyens tout dévoués comme vous, prêts, à tout faire pour assurer le triomphe.

Je suppose qu'en arrivant à Paris, votre premier soin, après avoir pris langue sera de renouer vos anciennes relations avec les braves faubouriens qui n'auront pas oublié leur compagnon de Juillet.

Si vous arrivez prochainement nous aurons le plaisir de nous rencontrer dans ce vaste atelier révolutionnaire, où nous respirons à l'aise. Je pars ce soir, mon adresse est Hotel de Bretagne, rue Richelieu 25.

Je vous approuve d'avoir délégué vos pouvoirs au Citoyen Larohellerie. Nous prendrons à Paris une détermination ultérieure de concert avec le Ministre.

LV

6 mai 1848.

Paris.

Lettre de Rocher à Ledru-Rollin.

13 J 4/60

au Ministre de l'Intérieur

...Le commissaire du Finistère, nommé représentant doit être promptement remplacé. Ce département, joignant les communes les plus mauvaises du Morbihan, placé entre 2 mers qui livrent un accès facile à toutes les tentatives a toutes les agressions reclame la présence immédiate d'un commissaire sur et dévoué...

...Commissaire de Police

Le commissaire de police de Morlaix et de St-Malo doivent être révoqués ou au moins remplacés. Ces hommes sont incapables et remplissent fort mal leurs fonctions...

LVI

8 mai 1848.

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de La Roëllerie à Rocher.

13 J 8/31

Citoyen, Commissaire Général

Je crois devoir vous entretenir d'un misérable incident dont la Presse semble vouloir s'emparer, pour le travestir et le faire servir aux menées réactionnaires qui nous envahissent tous les jours.

Une erreur de la Poste fit mêler aux paquets contenant les vôtres de l'armée une lettre confidentielle que vous adressiez au Citoyen Morhery. cette lettre parlait de l'affaire Tassel, J. Favre et Morhery et se terminait par une phrase à peu près dans ces termes : « la position malheureuse dans laquelle se trouve Blin par suite de la perturbation jetée dans ses affaires particulières par la révolution, va rendre plus que jamais nécessaire de lui trouver une position ».

Le Bureau électoral chargé du Dépouillement des votes a non seulement décacheté une lettre dont la suscription ne pouvait faire doute, mais a lu la lettre en entier (les Bulletins de l'armée sont sur des cadres imprimés et ne peuvent être confondus avec une lettre particulière) — il y avait donc indiscrétion complète ; non seulement la lettre a été lue, mais passée aux voisins et amis avant d'arriver au Juge de Paix président du Bureau qui s'est empressé de la rapporter à Morhery.

En politique cela peut s'appeler de l'adresse, de la bonne guerre, mais je ne me suis pas gêné pour dire au Juge de Paix que ceux qui avaient commis cette indiscrétion étaient des polissons et des hommes sans loyauté.

On ne s'est pas bien rappelé les termes de la lettre et maintenant on dit et on veut imprimer « que le Citoyen Rocher a recommandé à Morhery de faire nommer un de ses amis Député attendu qu'il était en faillite » — Voilà comme on écrit l'histoire

Laissons les s'engager dans cette sale voie, et quand ils seront bien enfermés on publiera la lettre au besoin, et ils seront confondus.

Ma position est loin d'être agréable à Quimper. Si j'avais voulu faire quelques concessions et rendre des visites aux autorités je me serais fait adorer, mais comme je ne vois autour de moi que des hommes disposés à trahir la République, je vis seul et en dehors de leur influence délétère, tout occupé des affaires administratives : Mon Enquête Electorale marchait à merveille et nous en eussions appris de belles ! un ordre de Paris est venu l'interrompre, Respect à la Souveraineté Nationale ! Respect à la Volonté de la Soutanne, serait plus juste.

Nous allons voir une Election après l'option de Lamartine. Je n'ose espérer que nous ferons nommer un des nôtres. Il faudra pour cela que les curés nous en donnent la permission, nous feront-ils l'aumône d'un Républicain, et voudront-ils s'abstenir ? — Je ne leur demande pas autre chose.

Il serait très avantageux que Lamartine désigne lui-même son successeur, ce serait pour lui un fort bon passeport.

Nous sommes ici en pleine réaction, le Procès des Républicains instruit par le Juste Milieu, n'est pas encore commencé mais cela ne tardera pas — Voilà déjà que le Journal L'Océan et toute la coterie Lacrosse, parle de mettre Morhery en accusation pour avoir pensé à suspendre le Citoyen Fau-

veau (65). L'amiral Leblanc est plus solide que jamais et il attend le moment favorable pour faire bombarder la République par la rade — il le ferait de bon cœur, surtout si chaque bombe lui rapportait 25 centimes de bénéfice — ou allons nous ? Je n'en sais rien — mais j'espère que vous voudrez bien me faire savoir de vos nouvelles : Je serai heureux de les transmettre à lami Morhery

Salut et Fraternité

E. La Roellerie

LVII

s. d.

Quimper. Cabinet du commissaire de la République.

Lettre de La Roellerie à Gigaud.

13 J 8/36

Citoyen, L'affaire dont vous m'entretenez est tout simplement une petite infamie du Juste Milieu. Morhery avait (un jour que je ne dépouillai pas le courrier) laisser glisser dans les paquets contenant les votes de l'armée, une lettre cachetée et fermée par nécessité du citoyen Rocher, Commissaire Général.

Les scrutateurs déchirèrent l'enveloppe, et voyant qu'il ne s'agissait pas de votes militaires, ce qui était bien facile, puisque ces votes étaient sur des formules imprimées non seulement ils ont lu la lettre, mais l'ont fait passer de main en main et ont raconté les termes en les dénaturant dans tous les cafés de Quimper.

La lettre parlait de l'affaire entre Morhery et Tassel et se terminait par une allusion à une demande d'emploi formée par Blin, Rocher faisait observer que les sacrifices qu'il avait fait pour la classe ouvrière rendaient sa position pénible — ils ont cru qu'il s'agissait de son Election — et ils veulent faire servir ce fait à une protestation — qui ne signifierait rien puisque nous n'avons eu la lettre qu'après l'Election — Vous pouvez les mettre au pied du mur, nous verrons s'il s'en trouvera un assez impudent pour avouer qu'il a pris lecture d'une lettre confidentielle.

Voici un projet d'article que vous modifierez dans le sens que vous voudrez. Soyez tranquille pour votre affaire je vous tiendrai au courant de tout.

Je n'ai pas encor l'adresse de Morhery je vous l'enverrai aussitôt que je l'aurai reçue.

(65) Joseph Germain Chéri Fauveau (1795-1873). Né à Lorient le 14 février 1795, fils d'un capitaine de vaisseau, il passa par l'Ecole polytechnique et en sortit dans les premiers en 1814. Il entra dans le corps des ingénieurs de la marine et fut attaché à Brest.

Elu, sans avoir fait profession de foi, septième sur quinze aux élections d'avril 1848, par 83 004 voix, représentant du Finistère à la Constituante, il fit partie du comité de la marine, vota avec le parti qui soutenait Cavaignac et se rallia ensuite à Louis-Napoléon Bonaparte.

Par la suite, nommé directeur des constructions navales à Brest, il prit sa retraite en 1858, et mourut à Brest le 16 décembre 1873.

Sur Fauveau, cf. KERVILER, *Bio-bibliographie bretonne*, t. XIII, p. 400.

L'affaire des droits de l'homme est une mystification — Les voilà qu'ils forment une assurance mutuelle en faveur des fonctionnaires de Louis-Philippe. Est-ce là le rôle d'une Société des Droits de l'homme ? et le citoyen Fauveau est-il un Républicain si solide qu'on n'ait pas même le droit de la suspecter.

Salut et fraternité
E. La Roellery

N.B. : dans cette lettre se trouvait le papier suivant :

on nous apprend que la coterie Legitime-Boulé-Religieuse veut opposer une contre-enquête à l'enquête administrative ordonnée à propos des Elections du Finistere.

Le fait sur lequel on batirait l'échafaudage de cette contre-enquête serait une lettre du Commissaire Général Rocher, qui, mêlée par erreur aux votes de l'armée, aurait été lue par les scrutateurs du bureau de dépouillement.

Nous ignorons ce que contenait cette lettre ; mais ce que nous pouvons dire, c'est que des hommes qui lisent une lettre qui ne leur est pas adressée commettent un acte d'indélicatesse, en politique on peut appeler cela une finesse de bonne guerre, — dans la vie privée cela s'appelle d'un très vilain nom.

Nous connaissons trop au reste la loyauté du Citoyen Rocher, et Blin pour ajouter foi aux inductions que l'on a cherché à tirer d'une lettre confidentielle. telle est notre conviction, que nous mettons au défi les Calomniateur de prouver qu'il y ait rien dans cette lettre qui, de loin ou de près, puisse se rapporter aux Elections.

Au citoyen Gigaud, rédacteur du Finistère à Brest

LVIII

10 mai 1848.

Brest. Sous-commissariat du gouvernement provisoire de la République.
Lettre de Francart à Rocher.

13 J 8/32

Mon Cher Rocher

Je vous adresse ci-jointes, divers pièces qui m'ont été présentés par le citoyens Gigaud et voulait les faire publier dans son Journal. J'eu préféré qu'il attendit et vous les adresse, demandez [?] a ce qui vous y donnez telle suite que vous jugerez convenable.

Veuillez dans le cas où vous pourriez les conserver ou retourner à Brest m'en donner avis

Salut et fraternité
Francart

Un mot d'amitié au Citoyen Mesnard

Quand à l'enquête électorale j'ai reçu contre ordre le 6 courant, bien qu'une lettre du Citoyen Morherie, recue ce matin me dise de continuer.

LIX

10 mai 1848.

Nantes.

Lettre de Blanchard-Luminais à Ménard.

13 J 6/93

Mon Cher Ménard

Je vous fais passer plusieurs correspondances que je reçois ce matin.

Une lettre du Citoyen Larohellerie vous donnera l'explication de l'article du Citoyen Gigault, article auquel je n'avais rien compris. J'avais presque pensé un instant que cela vous regardait et j'y comprenais moins encore. C'était votre ami Blin ou tout au moins sa position qui servait de pâture à tous ces infâmes voraces de calomnies...

L. Blanchard Luminais

LX

11 mai 1848.

Morlaix. Sous-préfecture.

Lettre de H. Herman à Rocher.

13 J 8/33

Citoyen Commissaire Général

Mon ami et vieux camarade Adolphe Morhery Commissaire du département du finistère a voulu à toute force que je prisse l'administration de Morlaix de son arrondissement ; après réflexion je n'ai pas cru qu'il me fut possible de refuser : J'ai accepté par devoir cette mission républicaine, Je l'ai fait avec l'espoir d'être utile à ce pays et dy faire aimer notre gouvernement et nos principes comme aussi d'y défendre et d'y propager l'amour de la fraternité.

Je suis heureux d'avoir à vous annoncer Citoyen Commissaire général que déjà je crois avoir fait quelque bien, que j'ai rallié autour de notre drapeau bien des sympathies, que tous les honnêtes gens nous viennent et que je leur fais comprendre que pour être honnête homme il faut être bon Citoyen et que pour être bon Citoyen il faut aimer la république ; non la république des blancs mais la république démocratique.

J'ai fait faire à Morlaix une démonstration patriotique qu'on me déclarait impossible, antipathique à son esprit et j'ai acquis la conviction du contraire. le 30 avril dernier a été pour la ville et Environs une belle page d'histoire républicaine. J'ai fait planter sur la place de l'hotel de ville un arbre de la liberté au milieu d'un concours de population immense et de cris milles fois répétés de vive la république ! la journée toute entière s'est passée en fêtes danses illuminations Vraiment fort belles et des distributions en nature ont été faites aux malheureux indigents.

Le soir les troupes de ligne et la Garde nationale mélangées ensemble et fraternisant ont entouré d'un double cordon de Citoyens l'arbre de la liberté et se tenant tous fraternellement par la main se sont agenouillés autour en jurant de défendre le principe dont il est le symbole.

C'était un spectacle touchant inconnu ici et qui me donne bon espoir ; bien des gens ne reconnaissent plus leur ville ils étaient assoupis, je les ai réveillés.

Vous avez passé à Morlaix deux jours avant mon arrivée, j'ai joué de malheur car Morhery m'a parlé de vous en digne praticien et ce qu'il m'en a dit me donne un vif désir de vous voir et de vous serrer cordialement la

main ; quand je suis arrivé à Quimper vous veniez d'en partir, à mon grand regret je ne vous ai pas vu, les hommes énergiques, les républicains Républicains [sic] sont assez rares, quoique par suite de métamorphose j'en voie pousser et se pousser partout, pour qu'ils soient heureux de se reconnaître et de s'apprécier. Mais je ne renonce pas à ce plaisir Je ne serai pas toujours Elevé ici et fonctionnaire ou non j'irai certainement vous dire, Citoyen, donnez moi votre amitié puisque depuis vingt ans sans nous connaître nous marchions sous la même bannière.

J'avais espéré vous voir arrivé à la chambre, de misérables intrigues en ont décidé autrement : Cela m'étonne peu, mais patience. Morhery a mieux réussi mais de combien peu s'en est-il fallu. oh le Clergé dans toute la Bretagne a joué un rôle...

En l'absence de Morhery veuillez Citoyen Commissaire me donner quelques instructions générales ; en Partant il a délégué son secrétaire le Citoyen de la Roëllerie pour les affaires Courantes. quelques personnes supposent que le Citoyen de la Roëllerie pourrait être nommé à la place de Morhery. Je dois vous dire franchement que je crois que la chose n'est pas possible, au moins quant à présent. Ce citoyen qui est un excellent garçon est trop près de son passé pour mériter une haute confiance. Je ne veux assurément lui nuire en aucune façon je crois qu'il marchera franchement avec nous mais jusqu'ici ou sont ses gages. La direction d'un département est chose essentiellement politique or comment bien servir aujourd'hui des principes que l'on combattait hier. Je le crois de bonne foi mais par prudence gardons nous de compromettre les intérêts de la république. Morhery qui est la bonté même se laisse assez facilement entourer, connaissant ces deux Citoyens J'ai cru devoir vous donner ces détails, La Roëllerie dans un poste secondaire sera bien, au premier plan ce serait d'un scandaleux effet.

Ne voyez je vous en prie Citoyen Commissaire en ceci que le désir que j'ai de voir notre parti bien représenté, j'aurais voulu ne rien vous dire mais en vérité pour une préfecture La Roëllerie est impossible et je me reprocherais amèrement si pour n'avoir pas averti, une pareille faute pouvait se commettre.

Notre département est fort tranquille, Je réponds sur ma tête de l'arrondissement dont j'ai accepté la responsabilité, je saurai employer au besoin ou la modération ou l'Energie L'une est dans mon Esprit l'autre dans mon Caractère ;

Jusqu'ici je n'ai eu à faire emploi que de l'Esprit de Conciliation et je m'en suis bien trouvé déjà la confiance et l'affection d'une partie de la population m'est acquise Encore un peu et nous en ferons ce que nous voudrions

Soyez assez bon Citoyen Commissaire Général pour vouloir bien m'accuser réception de cette lettre et me compter de vos amis.

Salut et fraternité
Le Sous Commissaire de la République
H. Herman

LXI

15 mai 1848.

Paris.

Rapport de (?) à (?)

13 J 4/63

...le Finistère est conservateur royaliste...

...Le Citoyen Morhéry, commissaire dans ce département est aujourd'hui représentant. j'appelle toute la sollicitude du Citoyen Ministre sur la prompte nomination de son successeur. C'est un poste délicat pour lequel il faut un homme à la fois calme et résolu...

GEORGES-MICHEL THOMAS

Les insurgés de juin 1848 sur les pontons en rade de Brest

Les « ateliers nationaux », créés le 26 février 1848 à la demande de Louis Blanc, ne furent, en fait, que des ateliers de charité où tous les travailleurs étaient réduits au rang de manœuvres. L'annonce de leur fermeture, le 21 juin, déclencha une révolte des ouvriers parisiens, la plus sanglante après la Commune dans l'histoire de la capitale, puisqu'il y eut un millier de victimes et 11 000 prisonniers.

Le 2 août 1848, par dépêche télégraphique, le vice-amiral Leblanc, préfet maritime, est prévenu de l'arrivée prochaine de 1 200 insurgés des journées de juin dont 500 doivent arriver du Havre dans quelques jours sur l'*Ulloa*, frégate à vapeur. D'autres sont dirigés sur Lorient et Cherbourg. « *Ces hommes resteront à Brest confiés à votre diligence, en attendant qu'ils puissent être envoyés à Belle-Ile* ». Mais la lettre suivante changeait leur destination, précisant « *en attendant la transportation hors du territoire* » (1). Après avoir écrit au ministre qu'il regrettait « *qu'aucune information préalable* » ne lui ait été transmise, le préfet maritime déclare prévoir la mise en état de la vieille frégate de 60 canons la *Guerrière* et de la frégate la *Didon* pouvant contenir chacune 600 détenus, couchés dans des hamacs (2).

SUR LES PONTONS

Un lieutenant de vaisseau commande chaque ponton cependant que 25 hommes de garde assurent la sécurité. Par la suite, la garde sera confiée à des détachements du 1^{er} régiment d'infanterie de marine, rem-

(1) Arch. du port de Brest, 2 L2 12.

(2) *Ibid.*, 2 A2 192.

placés tous les huit jours (3). Deux agents aux vivres veillent au ravitaillement cependant qu'à bord de chaque bateau, un détenu, payé 0,20 F par jour fait office de coiffeur (4).

Mais bientôt, on se rend compte de l'insuffisance des deux pontons et le 10 août, la *Belle Poule* et l'*Uranie* à leur tour reprennent du service.

Le 7 août 1848, au soir, l'*Ulloa* venant du Havre avec une première cargaison d'insurgés mouille en rade. Le journal *L'Océan* du 9 août écrit à ce propos : « *Les transportés sont au nombre de 531. La plupart sont d'un certain âge et ont la barbe grise ; cent à cent cinquante seulement ont de 16 à 22 ans. Un seul a 14 ans. 74 gendarmes étaient préposés à leur garde. Ils avaient été dirigés de Paris sur Le Havre par chemin de fer.* » Après un difficile embarquement et une traversée de 33 heures par mauvais temps, traversée au cours de laquelle un homme tomba à la mer, mais excellent nageur, parvint à regagner le bord, c'est l'arrivée en rade. *L'Océan* note, parmi les insurgés, un vieux soldat décoré, un professeur du collège Henri-IV, des gardes mobiles, des gardes nationaux, un lieutenant-colonel...

Le 24 août, l'*Ulloa* appareille pour un nouveau voyage. Il est secondé par le *Darien* qui quitte Brest le 9 septembre, suivi de l'*Ulloa* le 11 pour un troisième voyage.

Les détenus s'installent donc à bord des pontons. Ceux de la *Guerrière*, mécontents, adressent, le 23 août, une pétition au préfet maritime, réclamant une augmentation de la ration journalière de vivres. En retour, le préfet leur fait remarquer que cette ration est supérieure à celle qui est accordée aux marins casernés à terre, lesquels ne perçoivent pas de vin, alors qu'eux ont 23 cl par jour ainsi que de la viande fraîche tous les jours. Cependant, le préfet maritime décide de faire un geste en leur octroyant des légumes secs au souper au lieu de légumes verts. Il ne manque pas de leur signaler, par ailleurs, que les marins voient d'un mauvais œil le régime de faveur réservé aux détenus.

Toujours sur la *Guerrière*, six hommes de garde supplémentaires sont désignés à la suite de quelque agitation manifestée par les insurgés qui venaient d'apprendre les fâcheux antécédents du détenu Barthélémy par la bouche de l'un des aumôniers.

Dès les premiers jours, le préfet maritime a réclamé vêtements et chaussures, les insurgés étant démunis de tout. Fin septembre, les nuits fraîchissent et l'amiral écrit à nouveau au ministre le 29 : « *Aucun envoi d'effets, aucune autorisation d'achat n'est parvenue au port, et, pourtant, le froid des nuits se fait péniblement sentir ; ces hommes souffrent ; le nombre de malades s'accroît rapidement* ». En principe,

(3) *Ibid.*, 2 A2 197 et 2 A2 192.

(4) *Ibid.*, 2 L2 12.

c'est le ministre de l'intérieur qui avait la charge d'habiller et de chauffer les insurgés, mais après avoir servi Cherbourg, le stock est épuisé, et ce n'est que le 3 octobre que le ministre autorise le préfet maritime à passer un marché. Finalement, le maître tailleur est chargé de l'habillement, chaque détenu obtenant une blouse bleue. Un marché de gré à gré est également passé le 21 novembre 1848 pour la fourniture de chaussons de laine.

Comment vivaient les insurgés à bord ? Un rapport du préfet maritime nous donne une idée de la vie sur les pontons (5).

Le nombre des insurgés n'a pas, affirme-t-il, dépassé 2 000, répartis sur trois frégates de 60 canons et un vaisseau rasé. « *L'entrepont, la batterie et une partie de la cale ont été affectés à leur couchage et à leur habitation. Ils ont constamment joui de la faculté de se promener sur le pont pendant le jour.* » Chacun d'eux a reçu pour son couchage un hamac à double fond garni d'un matelas et d'une couverture de laine.

Du 8 août au 1^{er} septembre, la nourriture journalière s'est composée de 750 grammes de pain, 0,23 l de vin, 250 grammes de viande avec légumes verts pour le dîner et 0,10 g de sel ; le souper étant constitué par 120 g de légumes verts, 10 g de beurre et 10 g de sel. A compter du 1^{er} septembre, deux dîners maigres remplacèrent deux dîners gras, l'un composé de 90 g de fromage, l'autre de 120 g de morue assaisonnée, toutes les denrées étant de parfaite qualité.

Chaque jour, deux officiers de santé visitaient les détenus et l'on dirigeait sur les deux salles réservées de l'hôpital maritime ceux qui exigeaient des soins spéciaux. Pour les cas bénins, une infirmerie fonctionnait sur chaque ponton.

Terminant son rapport, le préfet maritime évoquait les sanctions : prison et fers, à bord de la frégate *Pandore*, mais il avoue n'avoir pas eu à sévir réellement.

Pendant quatre mois, dans l'attente de décisions : élargissement ou déportation, la vie se poursuit, monotone, à bord des pontons mouillés en rade. Et puis, l'on parle de clémence... (6)

(5) *Ibid.*, 2 A2 192.

(6) *Ibid.*, 2 A2 196.

Dans l'euphorie de la révolution de 1848, un geste de clémence avait déjà été fait. « *Faites immédiatement mettre en liberté les détenus politiques* », tel est la laconique dépêche télégraphique que reçut du ministre, le préfet maritime, le 27 février 1848. Renseignements hâtifs pris, il y avait encore au bagne de Brest les nommés Mialon, Brazier et Colombier, condamnés aux travaux forcés pour faits politiques. On en avisa le ministre. Mais les jours, suivants, après plus ample information, on se rendit compte que Mialon était décédé à l'hôpital du bagne le 27 février 1847 ; que Colombier l'avait suivi dans la tombe, le 20 février 1848. Et Brazier avait été décroché de la chaîne, le 13 août 1846, par suite de commutation de peine et dirigé sur la maison centrale de Rennes.

GRACIÉS, DES INSURGÉS QUITTENT BREST

Présidée par Victor Foucher, la commission de clémence, composée de deux membres, Haton et Turon, réunie sur le *Pétrel*, décide de libérer certains insurgés, par petits paquets, afin de faciliter le contrôle, en cours de route. Et c'est ainsi qu'à partir du 20 décembre 1848, les graciés quittent Brest : 38 ce jour-là, 40 le lendemain, 34 le jour suivant. Certains n'ont pas de chaussures valables et la marine doit leur en fournir (7). Les départs s'échelonnent, chaque partant muni de son passeport d'indigent avec un secours de route de 30 centimes par myriamètre : 40 les 23, 26 et 28 décembre ; 49 le 29 ; 48 le 30 ; 49 le 2 janvier 1849. Tous se dirigent sur Paris, sauf les étrangers que des gendarmes, se relayant de brigade en brigade, conduisent à la frontière : Nantua, Lille ou Strasbourg, selon le pays d'origine.

Dans un de ses rapports, le sous-préfet de Brest souligne que « ces insurgés graciés voyagent à pied ; plusieurs ne pouvant plus marcher et ayant les pieds écorchés, il a fallu leur donner la voiture, tant par humanité que pour ne pas exciter dans la population un sentiment de pitié qui réagirait contre l'autorité elle-même. » Et il ajoute : « Il est à regretter que l'on n'ait pas adopté la voie de mer pour les transporter à Paris par Le Havre ». Le ministre de l'intérieur retient la suggestion et, d'accord avec son collègue de la marine, décide d'embarquer 75 détenus sur l'*Ulloa*, le 22 janvier 1849, à destination du Havre. Mais la dépense jugée trop élevée, on retient une solution mixte : Brest-Morlaix par les voitures Mazurié, et Morlaix-Le Havre par un bateau de la Compagnie Corbière, Vacher et Tilly (8), soit sur le *Morlaisien*, soit sur le *Finistère*. Jusqu'en avril 1850, 825 « transportés » seront ainsi libérés.

(7) Arch. dép. du Finistère, 4 M 326, correspondance des sous-préfets de Brest et de Morlaix.

(8) La Compagnie des bateaux à vapeur du Finistère fut fondée le 15 avril 1839 pour une durée de quinze ans. Elle avait son siège social au Havre au domicile de Corbière. Son capital de 360 000 F était constitué par 360 actions de 1 000 F. Les membres fondateurs étaient : Edouard Corbière, homme de lettres, ancien capitaine au long cours, chevalier de la Légion d'honneur ; Alexandre-Etienne Tilly, négociant à Morlaix, membre de la maison P. Vacher et Tilly ; Louis-Charlemagne Dubois, banquier au Havre ; Edouard Lemercier de Beauregard, négociant, maire d'Ingouville ; Paul Delessert, négociant au Havre de même que Charles Mortot et Nicolas Jallant. Les deux premiers nommés étant gérants. Un seul bateau fonctionna au départ (Arch. nat., F 12 6818).

Le 4 août 1855, la société fut transformée en société anonyme. Après avoir modifié les statuts par décret du 14 mars 1860, la société fut autorisée à se transformer en société libre par décret du 29 mars 1870. Sur les 720 actions, 255 appartenaient alors à des Finistériens, morlaisiens et brestoïens (Arch. nat., F 12 6797).

SUR LE CHEMIN DE LA LIBERTÉ

Une autre raison avait milité en faveur du départ en voiture : l'état de santé de nombreux détenus n'était pas brillant, à tel point que le nommé Emilien Maillé, libéré le 30 décembre 1848, mourut à Guipavas, à la première étape.

Quittant les pontons dans la nuit, les insurgés débarquaient vers dix heures du soir à la cale de la Rose où les attendaient un détachement de troupe de ligne fort de 60 hommes, sous les ordres d'un officier, des gendarmes, un commissaire et des agents de police. Passant par Porstrein, le convoi, à pied, atteignait la place de la Liberté où, attelées, les voitures s'apprêtaient au départ. Escorté par la troupe et la gendarmerie, le défilé quittait la ville et, après un parcours de trois kilomètres, seuls les gendarmes poursuivaient leur chemin jusqu'à Landerneau. Ceux de cette dernière brigade conduisaient ensuite le convoi jusqu'à Landivisau.

Mais on avait oublié la présence de Le Doré (9) et de ses « clubistes ». Le 30 juillet 1849, Le Doré engage les insurgés à chanter *le Chant du départ* et ses amis et lui-même, accompagnent les voitures pendant quelque temps. Le 30 mars 1850, Le Doré, Disdéri, beau-frère de Francart (10), qui a été quelques jours plus tôt autorisé par le préfet maritime à distribuer à bord de la *Guerrière*, vêtements, chaussures et argent recueillis par une souscription publique, Le Blanc père, tourneur, Valois, débitant, la femme Conan, née Huran, marchande de meubles, la femme Gaudin, fripière, Guyomard, remouleur, distribuent 150 kg de pain, du tabac et des jambonneaux, en plus de « force poignées de main », assure le rapport du commissaire de police.

On ne s'étonnera pas des incidents de parcours quand on saura que les voitures parties à la tombée de la nuit n'arrivent à Morlaix qu'à 6 heures le lendemain, alors que l'appareillage a lieu à 10 h 30. Le record étant sans doute détenu par les voitures qui, parties le soir, touchent Morlaix à 9 heures du matin.

Le convoi du 19 septembre 1849 fit du bruit à Morlaix, non seulement parce que les 110 grâciés traversèrent la ville en chantant, mais encore parce que le convoi y stationna. Les mendiants s'approchèrent des voitures, demandant l'aumône. Les grâciés leur donnèrent une grande quantité de pain en leur disant : « *Mes amis, nous sommes frères et, par conséquent, tous égaux, l'égalité doit donc être pour tout le monde ;*

(9) Sur Le Doré, cf. Jacques PONS, Georges-Michel THOMAS, Jacques CHARPY, *La Commune à Brest et les déportés de la Commune de Paris en rade de Brest*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVII, 1971, p. 211-244.

(10) Francart, sous-commissaire du gouvernement à Brest, installé le 27 mars 1848, révoqué en septembre par le général Cavaignac. Fonda à Brest la Société des droits de l'homme.

POLICE GÉNÉRALE
DU ROYAUME
Républicain

Passe-Port
d'Indigent,
avec secours de route,
valable pour aller
à Paris
départ de la Seine

Nota. Il est expressément défendu
au Voyageur indigent de s'écarter de
son itinéraire, à peine de perdre le
secours de route.
Arrivé à sa destination, il devra
déposer le présent Passe-port à la
Mairie.

DÉPARTEMENT
de la Seine

Registre 11
N° 777

SIGNALEMENT.

Agé de 23 ans
taille d'un mètre
67 centimètres,
cheveux bruns
front haut et ouvert
sourcils d'acier
yeux noirs
nez carré
bouche moyenne
barbe courte
menton rose
visage rose
teint bruni

STIGNES PARTICULIERS:
}

Signature du Porteur:
Maillé

Republique française (P. S.)
Ministère de l'Intérieur
Passe-port d'Indigent,
avec secours de route.
Les Coches sont temporaires
par la Seine.

Nous Sous-Préfet de l'Arrondissement de Paris

Invitons les Autorités civiles et militaires à laisser passer
librement d. Paris département
de la Seine à Paris département
de la Seine suivant l'itinéraire ci-après énoncé,
Le N° Maillé-Marie Emilien
profession de sculpteur
natif de Paris département de la Seine
demeurant à Paris
et à lui donner protection en cas de besoin.
Delivré sur la demande du Préfet et de la Commission de
démocratie des Savants de Paris
Fait à Paris, le 27 décembre 1848.
Le Sous-Préfet
Maillé

GRATIS.

Passeport délivré à Marie Emilien Maillé,
insurgé de juin 1848 interné à Brest,
pour son retour à Paris. 27 décembre 1848.

aussi, plus de fainéants, plus d'exploitation de l'homme par l'homme et vive la République ! » Le sous-préfet de Morlaix qui rapporte ce discours, applaudi, dit-il, par la population, ajoute que « *ces malheureux, à peu d'exceptions près, n'ont aucun sentiment de repentir et sont prêts à recommencer* ». Le représentant du gouvernement met en cause la faiblesse du maréchal des logis qui accompagne les grâciés : « *Le maréchal des logis a imaginé d'aller au pas. Arrivés sur la place, un certain nombre d'insurgés sont descendus des voitures et se sont formés en bandes* ». Ils entonnèrent la Marseillaise, les Girondins, le Chant du départ, criant également : « *Vive la République ! la bonne ! Vive la République démocratique et sociale !* ». « *Pendant ce temps*, ajoute le sous-préfet, *le maréchal des logis était tranquillement assis dans le coupé de la dernière voiture. Cela a duré un quart d'heure à peine. Pas un seul habitant de Morlaix ne s'est mêlé aux insurgés* ». Précisons que le gendarme en question appartenait à la gendarmerie maritime et que, lorsque le rapport parvint au préfet maritime, celui-ci déclara que sa conduite ne pouvait donner lieu à aucun reproche.

Une semblable manifestation se produisit à Landerneau, le 4 avril 1850, lorsque le convoi de 90 grâciés y fit halte. Descendus de voitures, en attendant le relais, ils formèrent un cercle, entonnant une chanson républicaine et criant à tue-tête « *Vive la République démocratique et sociale ! Vive la République quand même !* » Tous portaient des rubans rouges en signe de ralliement. Le commissaire de police de Landerneau, un certain Mauvais, écrivait : « *Ces gens-là sont entièrement fanatisés* ». Il signalait de plus que deux insurgés qui, eux, gagnaient la capitale à pied — car il y eut des exceptions (11) — ont fraternisé avec le chef cantonnier Pasdouette et ont rendu visite au docteur des Déserts (12). Ils passèrent ensuite la nuit au *Chapeau Rouge*, tenu par la veuve Bélé-gou.

(11) Parmi les exceptions, citons Gustave Maigrot et Louis-Jules Laurent, autorisés à partir à pied pour rendre visite, en cours de route, à des parents, à Rennes, Laval et Chartres (26 janvier 1850). Il en fut de même, le 14 février 1850 pour Etienne Séguin, et pour Victor Badié, libéré pour avoir sauvé un militaire tombé à la mer (9 mars 1850).

(12) Joseph Danguy des Déserts, né à Quimper en 1806, docteur en médecine en 1833, exerça à Landerneau où il mourut, le 7 décembre 1869. Les rapports des sous-préfets sont nombreux sur son compte. L'un affirme qu'il est un « *médecin remarquable et très intelligent* » (1858). Un précédent (Arch. dép. du Finistère, 1 Z 25, rapport du 13 juillet 1850), déclare : « *Le sieur des Déserts, médecin à Landerneau, l'un des chefs du parti rouge dans cette commune. Il y a quelques mois, le sieur des Déserts était encore médecin vaccinateur et médecin des douaniers. On lui a retiré cette double qualité. C'est un homme capable. Les destitutions qu'il a subies l'ont définitivement fixé dans les rangs des ennemis du gouvernement* ».

Il figure en tête d'une liste de treize noms d'adhérents au « parti socialiste ou rouge » dressée par la police (Arch. dép. du Finistère, série M, 1852), avec la mention : *Docteur médecin, 46 ans, exaltation complète, grandes capacités,*

ET LES AUTRES DÉTENUS ?

Que devinrent ceux qui ne furent pas grâciés ? Les condamnés aux travaux forcés, une petite minorité, entrèrent au bagne de Brest, ainsi que onze condamnés à la suite des événements de juin qui furent transférés du bagne de Rochefort (13). Vinrent les rejoindre ceux qui étaient encore dans les prisons de la Seine (14), puis les individus condamnés par la cour d'assises du Calvados, à la suite des troubles de Rouen. Tous devaient être soumis au régime commun et aux travaux de force.

Mais, le 30 juin 1849, le ministre revenait sur sa décision, jugée excessive, et décidait de les faire enfermer à la prison d'Etat du Mont-Saint-Michel, ainsi que deux autres détenus que l'on attendait de Rochefort. Le transport se fit par mer. Le 12 juillet 1849, l'*Archimède* quittait Brest pour Cancale ayant à son bord 24 condamnés sous la garde d'un maréchal des logis et de 8 gendarmes. En rade de Cancale, ils embarquèrent sur deux bateaux de pêche affrétés par l'administrateur de l'inscription maritime, afin d'être incarcérés au Mont-Saint-Michel (15).

Quant à ceux qui n'avaient pas été grâciés, ils furent dirigés sur l'Algérie où trois mille d'entre eux se retrouvèrent finalement.

**

ANNEXE

Liste des insurgés décédés sur les pontons (16)

- 15 septembre 1848. Vincent PONCELET, ponton la *Guerrière*, menuisier, 17 ans, né à Dun-le-Roi (Cher), domicilié à Paris.
- 30 septembre 1848. D'HEURLE (Honoré Louis Eustache), ponton la *Guerrière*, tonnelier et marchand de vins, 32 ans, né à Ablon (Seine-et-Oise), domicilié à Joinville-le-Pont.

avait beaucoup d'influence après la Révolution de 1848, influence qui a beaucoup diminué depuis 18 mois environ ».

Sous le pseudonyme de « Lennoc'h », il collabora à diverses revues, publiant des poésies (*Revue du Finistère* [1837-38] ; *Revue bretonne* [1843] ; *Revue bretonne et étrangère* [1846]).

Il fut candidat aux élections législatives de 1848.

(13) Arch. du port de Brest, 2 L2 13.

(14) *Ibid.*, 2 A2 204.

(15) *Ibid.*, 2 A2 197.

(16) Arch. mun. de Brest, état civil, et Arch. du port de Brest, 2 A2 196 et 2 A2 197. Les pontons manquent pour les derniers décès, et une confusion aurait pu se produire avec les forçats, décédés eux aussi à l'hôpital maritime, mais pour ces derniers, leur métier est toujours précédé de « ex » (ex-rempailleux de chaises, par exemple).

- 11 octobre 1848. ABOT (Léon Laurent), ponton la *Didon*, arquebusier, 36 ans, né à La Ferté-Bernard (Sarthe), domicilié à Paris, 172, faubourg Saint-Honoré.
- 13 octobre 1848. DURU (Simon Auguste), ponton la *Didon*, 36 ans, né à Faremoutier (Seine-et-Marne), domicilié à Paris, 35, rue des Trois-Couronnes.
- 13 octobre 1848. BOUILLON (Constant), ponton la *Guerrière*, employé de chemins de fer, 29 ans, né en Belgique, domicilié à La Chapelle-Saint-Denis.
- 27 octobre 1848. EYMONOT (Antoine), ponton la *Guerrière*, 33 ans, né à Péage-de-Roussillon (Vienne), domicilié à Paris.
- 7 décembre 1848. HENCK (Jean), ponton la *Belle Poule*, jardinier fleuriste, 38 ans, né à Haussembeck (Haut Rhin).
- 12 décembre 1848. CHEVALIER (Jean-François), ponton la *Guerrière*, 31 ans.
- 24 décembre 1848. ANDRIEUX (Louis), ponton la *Guerrière*, fruitier, 35 ans, né à Seine-Port (Seine-et-Marne), marié à Paris le 16 juin 1838 (VII*).
- 30 décembre 1848. BOUSSARD (Julien), couvreur (sans autre indication).
- 6 janvier 1849. MORICET (Jean-François), ponton la *Didon*, domicilié 83, rue de la Roquette, à Paris.
- 6 janvier 1849. PARISÉ (Charles), fondeur (sans autre indication).
- 9 janvier 1849. NIMAL (Pierre Joseph), ponton la *Didon*, garde républicain, 38 ans, né à Lommer (Nord).
- 13 janvier 1849. VIAUT (Etienne Germain), routier, 70 ans, né à Percy (Yonne), domicilié à Paris.
- 26 janvier 1849. GUIBOURG (Louis André), tanneur, 35 ans, né à Nantes, domicilié faubourg Saint-Marceau à Paris.
- 3 février 1849. NANDRÉ, ouvrier en porcelaine, né à Meillant (Cher), domicilié à Belleville.
- 19 février 1849. PHILIPPOT (Jean Joseph), marchand de vins, 29 ans, né à Paris, domicilié à Paris.
- 6 juillet 1849. LECLERC (Alexis Anne), né en 1828 au Mesnil-sur-Oger (Marne), garçon marchand de vins (17).
- 3 février 1850. DORION (Amédée Victor), ouvrier ciseleur, 32 ans, né à Vauciennes (Oise), domicilié à Paris.

(17) Arch. de la Guerre, A 1485.

érudits finistériens

CHARLES LAURENT

Les ouvrages historiques de François Jourdan de La Passardière *

Je voudrais vous présenter un livre rarissime, presque ignoré par conséquent, et dont l'importance me paraît pourtant grande : la *Topologie des paroisses du Léon*, par François Jourdan de La Passardière.

L'exemplaire que je vous montre est l'un des cinquante que l'auteur faisait tirer à part sur un magnifique papier de Hollande fabriqué par son beau-frère Albert Andrieux dans sa manufacture de Glaslan en Pleyber-Christ ; de ce point de vue, d'ailleurs, c'est un document montrant à quel degré de perfection arrivaient les fabriques de papier installées le long des rivières bretonnes au siècle dernier, et dont bien peu ont subsisté.

L'ouvrage commença à paraître sous la signature F I D dans l'*Echo paroissial de Brest*, en 1907. L'auteur mourut le 3 mai 1913, mais son manuscrit était achevé et ses enfants en poursuivirent la publication pendant quelque temps. La guerre survint malheureusement avec ses difficultés d'impression ; les articles s'espacèrent et finirent par disparaître bien avant que la fin de la publication fût atteinte.

Plusieurs motifs donc pour que la *Topologie* soit maintenant pratiquement inconnue : tout d'abord, elle paraissait par fragments dans un hebdomadaire à diffusion uniquement locale (pourtant les érudits finistériens de l'époque la lisaient avidement et la citent souvent dans leurs travaux). Ensuite, les périodiques de grand format, trop encombrants, ne se prêtent guère à la conservation, et à peu près toutes les

* Ces ouvrages ont été présentés par l'auteur de cette communication lors de la séance du 17 octobre 1976, à Brest.

collections publiques ou privées qui pouvaient encore exister à Brest en 1940 ont été détruites par les bombardements. Et, pour achever, les lecteurs restent sur leur faim, la dernière partie étant restée inédite...

Un peu de facilité a cependant été donnée par la *Revue de Bretagne*. L'attention de son directeur, le comte de Laigue, avait été attirée par la *Topologie*, et il décida de la faire paraître conjointement avec l'*Echo paroissial de Brest*. On l'y trouvera donc à partir du numéro de mai-juin 1910, avec quelques cartes, quelques notes complémentaires et quelques rectifications. Ici aussi, la guerre joua son rôle néfaste, et le dernier fascicule paru fut celui d'avril-mai 1914. La publication fut donc définitivement interrompue, plus courte encore que dans l'*Echo paroissial*. Si les collections de la *Revue de Bretagne* sont plus faciles à consulter que celui-ci, comme il n'a pas paru de table générale, il faut connaître au préalable l'existence de ces articles et vouloir les y chercher.

Restent aussi les tirés à part destinés à la famille et qui n'en sont pas sortis, comme celui que je vous montre, que j'ai complété grâce aux derniers numéros de l'*Echo paroissial* et aux adjonctions de la *Revue de Bretagne*. Il s'arrête cependant au mot *Kerellen*, n° 1016 du dictionnaire étymologique des lieux habités du Léon.

Nous savons de quoi devait se composer l'ouvrage qui, disons-le immédiatement, avait une suite prévue, une topologie des paroisses de Cornouaille dont les éléments étaient rassemblés lorsque mourut l'auteur. Après une introduction vient une brève étude sur l'Armorique sous les Romains, sujet sur lequel l'auteur avait déjà donné un article au *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* en 1904 et 1905 (1) ; suit l'émigration bretonne en Armorique, puis la topologie de la paroisse, traitant d'abord de l'habitation en commençant par l'agglomération, le point de départ étant une étude pour chacune des paroisses primitives, celles qui sont antérieures au XIV^e siècle, en y incluant les paroisses et les trèves qui en dérivèrent dans la suite. Ainsi le chapitre Plabennec comprend aussi Kersaint-Plabennec, Le Drennec, Landouzan et Bréventec. Toute cette partie est achevée.

En troisième lieu vient l'étude de l'habitation particulière. Quelques observations générales tout d'abord, puis le dictionnaire étymologique dont je vous ai parlé, dont une moitié seulement a paru. Devaient suivre des chapitres sur le terroir adjacent à l'habitation et les roches marines. Après les noms de lieux, il y aurait eu l'étude des noms de personnes classées selon leur origine et leur ancienneté. Et enfin des observations sur la topologie des régions où l'on parle les autres dialectes bretons, et sur les transformations de la langue.

Cela dit, que vaut l'ouvrage actuellement ? François de La Passardièrre était né en 1845. Il avait donc soixante-deux ans lorsque le pre-

(1) F. J. DE LA PASSARDIÈRE. *Note sur l'occupation militaire de l'Armorique par les Romains*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1904, t. XXXI, p. 82-103, 194-215 ; 1905, t. XXXII, p. 124-134.

mier article fut imprimé, et nous avons dans ces pages l'aboutissement de toute une vie consacrée à la recherche. Comme tous les étymologistes de son époque, c'était un de ces autodidactes dont le premier travail devait être de se débarrasser du fatras accumulé par leurs prédécesseurs, des légendes, des imaginations, des fausses comparaisons, etc. Depuis une trentaine d'années, chez les toponymistes comme dans les autres branches de la science, le vent était à une critique serrée des travaux déjà publiés ; trop serrée même parfois, puisqu'il arrive que l'on doive revenir sur quelques-uns de ces jugements. Mais ce débroussaillage était nécessaire ; François de La Passardière y réussissait fort bien et savait ne pas tomber dans les pièges qui avaient attiré bien d'autres.

Il n'est pas question, bien entendu, de prendre tout ce qu'il dit pour parole d'évangile. Depuis soixante-dix ans, beaucoup de découvertes ont été faites et toutes ne confirment pas certaines de ses hypothèses. Néanmoins, je pense que les toponymistes d'aujourd'hui auraient avantage à le lire, car il est un point sur lequel il ne me semble pas avoir été égalé : c'est la connaissance de l'énorme documentation qu'il avait amassée. Ceux d'entre vous qui ont parcouru la petite notice que je lui avais consacrée en 1966 en publiant dans notre bulletin ses souvenirs sur la guerre de 1870 (2), se rappellent peut-être ce que j'écrivais. Il passa sa vie à la recherche des actes anciens qui subsistaient dans les presbytères, les manoirs, les châteaux de notre région, et à les recopier. Je ne sais pas exactement le nombre des documents qu'il récolta ainsi, mais ses articles indiquent parfois des numéros d'ordre, et j'ai au moins relevé le n° 16 818... Tout cela était soigneusement calligraphié dans de grands registres dont une partie a malheureusement été détruite pendant la guerre.

On peut comprendre que 17 000 références au minimum lui ont fourni un nombre prodigieux de toponymes dans leurs formes anciennes. Il les a utilisées pour ses travaux, et s'il a pu lui arriver d'en tirer des déductions qui ne sont pas conformes aux hypothèses actuelles, il convient tout de même de réfléchir aux éléments maintenant inconnus sur lesquels il s'est basé, et de procéder avec prudence quand on veut le contredire.

Je pense par exemple à deux paroisses contiguës, Milizac et Coat-Méal, parce qu'il en a été question ici à plusieurs reprises (3). Dans la première, on a cherché le gentilice romain Militiacus, et l'hypothèse n'est pas invraisemblable. Mais les graphies anciennes du mot donnent souvent *Melizac*, et il convient de se souvenir d'abord que *Izac* est un nom d'homme encore porté de nos jours en Basse-Bretagne, que l'on

(2) F. JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE. *Souvenirs d'un officier de la batterie du Finistère*, présentés par le docteur C. Laurent, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1966, t. XCII, p. 254-374.

(3) M. LE BARS. *Toponymie : Mélar et Méal*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1974, t. CII, p. 408-411.

retrouve dans Bodizac, Coetizac, Crenizac, Guernizac, Kerizac, Pontizac, Poulizac, etc. Quant à *Mel*, ce serait plus vraisemblablement une forme du mot *Mael*, *Mel*, *Méal*, qui signifie fief, seigneurie. Et, pour Coat-Méal (Cost Méal selon la prononciation locale de Coat : ainsi Cost Houarné en Lanrivoaré), il ne faut pas oublier que là se trouvait le siège d'une importante seigneurie appartenant à la famille du Chastel, longue bande de terre qui atteignait la côte, englobant presque tout Plourin, Landunvez (y compris le château de Trémazan), plus des parties de Plouguin, Tréglonou et Porspoder. Je lui rendrai donc le nom de « bois du fief » (4).

Mais je ne voudrais pas entrer dans trop de détails et préfère vous montrer aussi le recueil des articles de François de La Passardière que j'avais établi dans ma jeunesse, au temps heureux où l'on pouvait encore se procurer des collections entières de *l'Echo paroissial* et les découper. Il s'y trouve, je crois, la presque totalité de ses travaux (je dis « presque », parce que j'ai encore quatre années reliées de *l'Echo paroissial* que, bien entendu, je ne veux plus découper). Ils sont groupés sous le titre général d'*Archives des paroisses du Léon*. Vous y verrez en particulier l'inventaire des archives de l'église Saint-Louis et du couvent des Carmes de Brest. Abondamment commentés, il sont d'autant plus précieux que les originaux ont disparu, non du fait de la guerre, mais par incurie. Ils avaient été sauvés des bombardements par M. Jean Foucher et déposés au château de Kerjean où je les ai encore vus en 1946. Ils se sont mystérieusement évaporés depuis sans que j'aie pu savoir comment. Jetés aux ordures ? Ou distribués à des groupes de jeunes comme on me l'a dit ? En tout cas, les historiens de Brest peuvent trouver dans ces notes et dans leurs commentaires de précieux renseignements pour leurs travaux.

Vous verrez aussi une partie de l'inventaire du musée d'art religieux que François de La Passardière avait fondé et installé dans la chapelle Saint-Joseph, à l'angle de la rue Duquesne et de la rue d'Algésiras. Il fut également évacué sur Kerjean, et ses débris sont dispersés en divers lieux. Puissent-ils être un jour réunis dans un dépôt brestois...

(4) Cf. F. J. DE LA PASSARDIÈRE. *Note sur l'occupation militaire...* 1904, p. 90.

JEAN ASCOËT

La vie et l'œuvre de Louis Le Guennec (1878-1935)

« Je ne sais pas de ville plus foncièrement, plus intensément bretonne que Morlaix. Embusquée au creux d'un magnifique estuaire, où viennent expirer les derniers contreforts des monts d'Arrée, elle a été, dès les époques les plus lointaines, une sorte de caravansérail, à la fois terrien et maritime, où se rencontraient les charrettes venues de l'intérieur et les vaisseaux arrivés du large. Joignez que, par un de ses quais elle était léonaise, par l'autre trégorroise. Elle était comme un confluent de trois régions, et quasi de trois peuples, de trois variétés ethniques en tout cas, ayant chacune son caractère propre et bien marqué.

A Morlaix, la vie éclate, dans l'attitude des choses comme dans la physionomie des gens, dans l'animation des places comme dans le mouvements des esprits ».

C'est dans cette ville, ainsi décrite par Anatole Le Braz (1); où se sont brassées populations, civilisations, langues et richesses accumulées en un seul lieu, que s'est développée une activité intellectuelle précoce : dès le ^{xv}^e siècle, des papeteries étaient installées sur le Quelfleut ; en 1505, une librairie proposait des livres, imprimés à partir de 1570 par les moines cordeliers de Cuburien, tandis qu'artisans et artistes (et notamment les Beaumanoir), élevaient et décoraient églises et chapelles du Léon et d'ailleurs ; en 1599, était créé le collège de Morlaix ; en 1778, était fondée la Chambre littéraire, etc.

Morlaix pouvait ainsi passer pour la capitale intellectuelle de la Basse-Bretagne. Rien d'étonnant donc si tant d'écrivains y ont vu le jour : l'hagiographe Albert Le Grand au ^{xvii}^e siècle ; plus tard Emile

(1) Préface d'Anatole Le Braz pour l'ouvrage d'Yves Le Febvre, *Sur la pente sauvage de l'Arrée*.

Souvestre, Edouard et Tristan Corbière, Jean-Marie Eléouët, Yves Le Febvre, Jean de Trigon, Francis Gourvil et, plus près encore, Michel Morht. Et Louis Le Guennec, auquel cette étude est consacrée (2).

LES ASCENDANTS DE LOUIS LE GUENNEC

Les goûts, la sensibilité, la curiosité de Louis Le Guennec ne peuvent se comprendre si l'on méconnaît cette atmosphère toute particulière, spécifiquement morlaisienne qui vit éclore et s'épanouir ses talents d'artiste et d'écrivain. Ils ne peuvent s'expliquer si l'on ne remonte quelque peu dans sa généalogie.

L'arrière-grand-père maternel de Louis Le Guennec, Jean-Marie Eléouët, fut un homme remarquable. Né à Morlaix le 19 octobre 1803. quai du Finistère, aujourd'hui quai de Léon, c'était le fils d'un modeste maréchal-ferrant. N'ayant reçu qu'une instruction primaire, il réussit pourtant à entrer, en 1825, à l'école des vétérinaires d'Alfort, d'où il sortit diplômé en 1829. L'entrée dans une telle école avec un si modeste bagage peut surprendre, mais ses dons au-dessus du commun avaient dû être remarqués. En cette période, il n'y avait que deux vétérinaires dans le département, l'un à Brest, l'autre à Morlaix : Jean-Marie Eléouët, qui s'y installa en 1829. Durant quarante ans, il exerça une action profonde sur l'agriculture de la région, encore bien attardée. Pour mieux convaincre les paysans routiniers, il acheta en 1853 la ferme de Kergompez, en Pleyber-Christ, pour lui servir de terrain d'expérience. Il publia deux ouvrages : en 1837, *Considération générale sur les races équestres et bovines dans le Finistère* ; et, en 1849, *Statistique agricole de l'arrondissement de Morlaix*. Deux titres arides qui traduisent mal l'intérêt que présentent ces livres, le second surtout qui décrit les conditions de vie des paysans en cette première moitié du XIX^e siècle. Très populaire, très estimé pour sa bonté et son désintéressement, il devint adjoint au maire de Morlaix en 1848. Le 13 août 1858, l'empereur Napoléon III le décora lui-même à Quimper de la Légion d'honneur. En 1867, lassé par un travail incessant, il pensa se reposer

(2) Sources utilisées :

1) Les souvenirs de membres de la famille de Louis Le Guennec et de personnes qui ont connu l'écrivain, notamment M. Francis Gourvil, M. et Mme Louis Ogès, et l'auteur même de cette étude ainsi que ses parents et sa sœur.

2) Des documents prêtés pour la plupart par M. Ogès : des photographies, de nombreuses lettres de Louis Le Guennec, des brouillons de lettres (souvent presque illisibles) de sa fille Paulette, le livre de jeunesse de cette dernière, intitulé *Adolescence*, enfin les registres de comptabilité où l'écrivain notait ses dépenses domestiques les plus minimes.

3) Les articles de Louis Le Guennec, dispersés dans de nombreux journaux ou revues, notamment *La Dépêche de Brest*, *La Résistance*, *An Oaled*, *Le Consortium breton*, *Le Fureteur breton*, etc., articles qui, pour beaucoup d'entre eux, n'ont pas encore été exploités.

en allant exercer à Landivisiau. Il n'y resta que deux ans : en 1869, il s'éteignit après une courte maladie, complètement ruiné.

Le parallèle s'impose entre la vie de Jean-Marie Eléouët et celle de Louis Le Guennec : tous deux autodidactes, devenus tous deux écrivains, l'un scientifique, l'autre archéologue et historien, ils ont de plus en commun leur bonté, leur désintéressement, leur désir de communiquer leur savoir.

La fille de Jean-Marie Eléouët, Marie-Jeanne, épousa en 1849, à Saint-Martin-des-Champs, François Le Guerch. Ce François Le Guerch gérait une importante entreprise de travaux publics. Il construisit, sous le second Empire, la route menant de Lannuguy au Brûly et à Locqué-nolé, travail qui lui causa bien des déboires, puis les quais de Port-Launay. Entrepreneur et fils d'entrepreneur, il avait sans doute fait des études poussées de dessin. En effet, le livre de Jean-Marie Eléouët, *Statistique agricole de l'arrondissement de Morlaix*, est illustré de quatorze planches de dessins très précis, très intéressants aussi car ils représentent des fermes de l'époque avec leur *kuz-daol*, des plans de drainage fort savants, de nombreux instruments servant au travail du lin, des outils pour le travail de la terre, le battage des céréales, la fabrication du beurre, etc. Chaque planche porte la signature : Le Guerch fils. François Le Guerch ayant épousé Marie-Jeanne Eléouët l'année même de la publication du livre (1849), il s'agit, n'en doutons pas, d'un beau geste du gendre à l'égard de son beau-père. Est-ce alors François Le Guerch, devenu grand-père, qui initia son petit-fils à l'art du dessin ? Il est permis de le penser.

Sa femme, Marie-Jeanne, cultivée, très bonne, très pieuse, façonna à son image son petit-fils Louis, lui chantant des chansons qui mirent dans son cœur la nostalgie du temps jadis et lui révélèrent sa voie d'artiste et d'historien. Louis vécut tout sa jeunesse entre sa mère et ses grands-parents. Ces derniers le couvaient et c'est d'eux qu'il tenait le goût des vieilles choses bretonnes, des monuments anciens, ses talents de dessinateur, la ténacité nécessaire pour mener à bien des recherches longues et fastidieuses. Cette grand-mère dut lui parler aussi de la Révolution et de son arrière-grand-oncle, l'abbé Jean-François Le Guennec, prêtre insermenté. Le récit des cruautés de cette époque dut faire impression sur le jeune Louis, ce qui pourrait expliquer l'aversion de sa part pour certains aspects de la Révolution, que l'on trouve tout au long de son œuvre.

Le père de Louis, Yves Guennec (3), né à Morlaix en 1845, était employé de commerce. En 1870, il avait épousé Marie Le Saux qui

(3) A l'état civil, le nom de la famille est bien « Guennec ». Mais un article de *La Résistance*, en 1912, cite l'abbé Jean-François Le Guennec, prêtre insermenté sous la Révolution, arrière-grand-oncle de Louis Le Guennec. Celui-ci ne faisait donc, en rétablissant l'article, que reprendre le véritable nom de ses ancêtres, qu'une erreur d'état civil avait altéré.

mourut quelques jours après la naissance d'une petite fille, Marie, en 1871. L'année suivante, Yves Guennec se remaria avec Marie-Jeanne Le Guerch (qui portait le même prénom que sa mère) : c'était une amie de la défunte. Elle avait alors vingt-deux ans. De ce second mariage naquirent trois enfants : les deux premiers moururent en bas âge ; le troisième est Louis Le Guennec, qui vint au monde le 4 août 1878, 15, place Thiers, dans cette curieuse et jolie maison construite en schiste bleu et qui est, à elle seule, une invitation à l'histoire, sise au pied de l'escalier Saint-Melaine (c'est l'ancien hôtel du Parc). Cette maison appartenait aux Le Guerch depuis 1866 et abrita sous son toit, après la naissance de Louis, les grands-parents Le Guerch, le ménage Le Guennec et deux enfants : Marie, née du premier mariage de Yves, et le petit Louis, le futur écrivain.

Mais Louis ne connut guère son père, qui mourut en 1881 : c'est pourquoi il n'en parlait jamais. Sa demi-sœur, Marie, alors âgée de onze ans, fut placée par la belle-famille au couvent de La Bretèche, en Touraine, et ne revint à Morlaix qu'en 1890.

LA JEUNESSE MORLAISIENNE DE LOUIS LE GUENNEC

Le petit Louis (« Loulou », comme on l'appelait familièrement), grandit auprès de ses grands-parents et de sa mère. A l'âge de trois ans, il fut victime d'un incident qui le marqua sa vie durant. Un gros chien, entré sans qu'on y prit garde dans la chambre où il se trouvait, lui causa une telle frayeur qu'il resta saisi et ne recouvra pas tout de suite l'usage de la parole. A partir de ce jour, il fut affligé d'un affreux bégaiement que l'âge ne corrigea qu'en partie. Cette infirmité augmenta sa timidité naturelle et explique que l'on ait pu prendre pour de la sauvagerie ce qui n'était que timidité excessive, tendance malade à s'isoler, à se replier sur soi-même. Plus tard, lorsqu'il passait dans la rue, l'air absent, marchant d'un pas d'automate, les yeux fixés droit devant lui, sans regarder personne, c'est qu'il craignait qu'on lui adressât la parole et qu'il s'imaginait ridicule en répondant par des bégaiements pénibles pour son interlocuteur.

Doué d'une mémoire excellente, d'un goût prononcé pour le travail intellectuel, il ne reçut qu'une instruction primaire élémentaire. A quatre ans, il alla à l'école maternelle : à la fin de l'année scolaire, la religieuse, Mlle Gestin, lui décerna le premier prix de sagesse, d'écriture, de calcul et, ce qui est plus étonnant, de récitation. Le 15 septembre 1884, il entra à l'école primaire, école des Frères de la rue Gambetta (l'actuelle école Gambetta). En 1885, il obtint les prix d'orthographe, de géographie et d'histoire sainte.

A cause de son infirmité qui lui interdisait, pensait-elle, l'entrée des carrières libérales, sa mère ne crut pas devoir lui faire faire des études secondaires. Il n'eut même pas la satisfaction de passer son certificat d'études, les frères des écoles chrétiennes se refusant, à

cette époque, à présenter leurs élèves à l'examen officiel de l'instruction publique. Les prix mentionnés plus hauts furent les seules récompenses de Louis Le Guennec qui mourra sans aucun diplôme, sans aucune décoration (4).

On a dit que le jeune Louis Le Guennec était issu d'une famille bourgeoise aisée. C'est faux en partie : bourgeoise, oui ; aisée, non. Jean-Marie Eléouët, le vétérinaire, était mort ruiné, et son gendre Le Guerch ne s'était pas enrichi, loin s'en faut. Le père de Louis Le Guennec étant mort, c'était la gêne qui régnait dans la famille. Pourtant, elle tenait son rang et on avait de bonnes fréquentations.

Ces difficultés apprirent au jeune Louis à devenir économe, qualité qu'il conserva toute sa vie. Avant son mariage, il établissait déjà le bilan de son budget sur de longs registres noirs. Quelques extraits sont évocateurs de son mode de vie : Rose, la femme de ménage, était gratifiée de 10 F (on ne sait pour quelle période) ; en 1907, Perrine touchait 12 F, au tarif horaire de 0,75 F. Les plus petites dépenses étaient notées : « *Confrérie des trépassés* : 1,20 F ; la messe du mois : 3 F ; *cierge à La Salette* : 10 c ; à un pauvre : 10 c », etc. Ou bien : « *Lait* : 1,30 F ; 80 c ; *eau de vie, cassis* : 90 c ; *eau de Seltz* : 15 c ; *crevettes* : 40 c, 60 c, 50 c ; *fraises* : 40 c, 80 c ; *gâteaux à Saint-François* : 30 c ; *verre de lampe* : 15 c, 20 c ; *déjeuner au Brûly* : 1 F ; *passeur* : 30 c ; *réparation de chaussures* : 50 c ; *réparation de bottines d'hiver* : 3,35 F » etc. Ainsi, chaque jour, il inscrivait et totalisait ses dépenses, dans une orthographe encore mal assurée, que les lectures personnelles allaient bien vite rendre correcte.

GRAVEUR LITHOGRAPHE A MORLAIX

En 1892, les études primaires terminées, Louis Le Guennec entra « *sans grand enthousiasme*, dit-il lui-même, *comme apprenti graveur, à l'imprimerie Lestreguilly, rue des Fontaines, puis, en 1905, à l'imprimerie Lajat, située au fond d'une cour humide et noire du quartier Saint-Mathieu. Cette imprimerie occupait les premier et second étage d'une longue bicoque, dont les réservoirs et les fûts d'un marchand de « trois-six » occupaient le rez-de-chaussée. A travers les planchers disjointes montait un relent d'alcool qui semblait maintenir notre personnel dans un état constant de demi-ébrété. Du « patron », je ne dirai rien, si ce n'est que la prospérité de sa maison ne tenait point le premier rang de ses préoccupations. D'ailleurs, ses ouvriers, fort mal payés, lui en donnaient pour son argent.*

(4) En fait de distinction officielle, il n'obtint qu'une mission que lui confia Léon Bérard, ministre des Beaux-Arts : dessiner en vingt tableaux les vieilles maisons, les vieilles rues de Morlaix. Ces tableaux sont exposés en permanence au musée de Morlaix.

« L'équipe des typographes avait comme doyen le père Viol, bon-homme taciturne, le plus assidu de tous et cependant, par un injuste sort, le plus engu...irlandé. Venaient ensuite Potiron, compositeur habile, moins joyeux drille que le héros de Courteline, dangereux quand il avait bu ; Menou, grand gaillard efflanqué et tuberculeux, qui débitait, entre deux quintes de toux, des gaudrioles aux ouvrières ; Isaac-Athanase Le Roux, bizarre être louche et laid, bredouillant et gesticulant, brave type au fond, vaguement frotté de littérature et qui, lorsqu'il était saoul, déclamaient toujours soit des vers anglais de Tennyson, soit « La frégate la Sérieuse » d'Alfred de Vigny ; Lorgeré, bon garçon, serviable et gai, pas aussi tempérant qu'il l'eût fallu. Tous sont morts aujourd'hui — l'un d'eux, Le Roux, noyé dans le bassin — ce qui me permet d'en parler sans réticence.

« L'équipe lithographique se composait du graveur, M. Prosper G. ; de deux tireurs, Guyomar, jeune ivrogne imbibé de boisson et Ryder, fils d'un professeur du collège, « bourgeois » par conséquent comme moi, mais déjà gâté et cynique, se moquant de la morale que j'essayais parfois de lui prêcher pour le retenir sur cette pente dégradante. M. G., excellent homme de vieille famille morlaisienne, était un vrai artiste ; il voulut bien m'initier, avec plus de patience que de succès, à sa délicate profession.

« En fait de personnel féminin, il y avait la grosse et rustique Amélie, la jolie et naïve Louise, aux cheveux frisés s'échappant de la coiffe en queue de homard, et qui écoutait d'un air passablement virginal les propos les plus salés, quitte à se réfugier sous l'égide de M. G., lorsque les galants se montraient trop démonstratifs... » (5).

Mais l'atelier possédait plusieurs apprentis de l'âge de Louis Le Guennec et qui, parlant breton, lui servirent plus tard de guides et d'interprètes, lors de ses pérégrinations. Avec ces camarades d'atelier et quelques anciens condisciples, il anima un petit cercle celtique, « où chacun apportait sa moisson ». Dès cette époque aussi, entouré de gosses curieux, ils dessinait les vieilles maisons de Morlaix, prenait des notes, amorce des dossiers futurs. Les gamins se bousculaient autour de lui. Il rapporte les paroles de l'un d'entre eux : « Hé ! qu'est-ce qu'il dessine, çui-là ? Dis donc, Alexis, il est en train de prendre la maison de ta tante ! »

En promenade, ses camarades et surtout ses compagnons d'atelier qui ont des parents fermiers l'accompagnaient. Il entrait avec eux dans les fermes et posait l'inévitable question : « Est-ce qu'il n'y a pas ici de maisons du vieux temps ? ». Aidé par ses camarades dans sa connaissance imparfaite du breton, il se faisait raconter des légendes, des histoires du temps passé transmises par la tradition orale : et ce seront plus tard les portraits des personnages qui ont marqué le bas Tregor,

(5) Sur les vieilles routes morlaisiennes, Morlaix, 1936, p. 9.

le petit saint Mélar et sa belle légende ; le géant Rannou Tréléver en Guimaëc ; Yves Charruel, combattant des Trente, natif de Plouigneau ; François de La Tour, évêque de Quimper et de Tréguier, exécré pour ses vices ; le marquis de Guerrand, meurtrier de la belle Annaïk Kalvez ; François de Coëtlogon, seigneur de Plouigneau qui tua sur la lieue de grève son meilleur ami, pour une histoire d'amour, etc.

LES DÉBUTS DE L'ÉRUDIT

Dès l'âge de quinze ans donc, « pèlerin passionné » des manoirs et des chapelles, Louis Le Guennec partait à leur découverte, un album de dessin et un carnet de notes en poches, pour visiter quelque ruine ignorée par les guides. Ses randonnées étonnent et constituent de véritables exploits sportifs. Pour admirer, au sud de Cléder le château de Kergournadec'h, il n'hésita pas, en 1894, à faire le voyage à pied, en compagnie de son camarade Faouen. Après la messe de six heures à Saint-Melaine, ils attaquèrent la longue côte de la rue de la Villeneuve, puis le morne plateau léonard, Lambader, Berven et enfin Kergournadec'h. Le retour fut plus que pénible, et Faouen maudissait son compagnon de l'avoir entraîné dans une telle aventure qui dura douze heures. Ensuite, ce furent Saint-Pol-de-Léon et le Kreisker (six heures de marche), l'abbaye du Relec, et le Trégor finistérien qu'il explora à fond, toujours accompagné d'un ou de deux camarades. Jamais l'adolescent ne revenait sans rapporter de ses courses des croquis et quelques notes archéologiques.

Le journal *Le Morlaisien* était imprimé à l'atelier où il travaillait, et le directeur de l'hebdomadaire n'hésita pas, à la grande joie du jeune homme, à publier ses premiers articles : en 1896, ce fut *L'abbaye du Relec* ; en 1898, une série de neuf articles publiés sous le titre *Promenades et excursions dans l'arrondissement de Morlaix*.

Peu à peu, son style s'affirmait et, en 1900, l'Imprimerie moderne, à Brest, fit paraître son premier ouvrage, le *Guide du touriste dans le canton de Lanmeur*, un livre de 110 pages. Suivirent, jusqu'à 1914, des *Notes historiques et généalogiques sur la paroisse de Ploujean et ses anciennes familles*, imprimé en 1908 chez Lajat ; en 1910, *L'église de Saint-Jean-du-Doigt et ses annexes*, chez le même imprimeur ; en 1911, *La chapelle de Lambader*, toujours chez Lajat.

Quatre de ses ouvrages furent imprimés chez son ami Le Goaziou : *A travers Morlaix. Guide à l'usage des touristes ; Guide du pays de Lanmeur ; La rivière et la rade de Morlaix*, tous trois en 1912. En 1914, ce fut *Le prieuré de Notre-Dame de Kernitron, en Lanmeur*. Ces livres furent tous vite épuisés en librairie. En même temps, Louis Le Guennec écrivait de nombreux articles dans *Le Fureteur breton*, dans *Feiz ha Breiz*, et surtout dans l'hebdomadaire morlaisien *La Résistance*, où l'on ne relève pas moins, de 1900 à 1914, de 135 articles traitant les sujets les plus divers, mais axés uniquement sur le pays de Morlaix.

En 1903, sa réputation naissante le fit admettre à la Société archéologique du Finistère, alors milieu assez fermé. Immédiatement, il collabora au *Bulletin* avec, en 1903, quelques *Notes sur un cimetière préhistorique découvert à Primel* et aussi des *Notes sur le château du Penhoat, en Saint-Thégonnec*. Mais, désormais, presque chaque année, Louis Le Guennec apporta une collaboration plus substantielle. Durant sa vie, trente-six études de lui parurent dans le *Bulletin*. Après la guerre de 1914-1918, devenu quimpérois, il devint le trésorier, puis le secrétaire de la Société archéologique, où il joua un rôle prépondérant.

Mais avant d'en arriver là, il lui avait fallu parcourir la région, interroger, dessiner, prendre des notes sur tout. Il eut la chance de rencontrer sur sa route un chercheur comme lui, auteur d'une *Mono-graphie de la paroisse de Lanmeur*, publiée dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, en 1903 : c'était Edouard de Bergevin. Ce militaire, vétéran de la guerre de 1870, habitait le château de Kerven, en Guimaëc, dont il fut maire. On lui doit une refonte du *Dictionnaire héraldique* de son oncle Pol de Courcy. Il mit à la disposition de Le Guennec sa vaste bibliothèque et fut pour lui le plus précieux des guides dans l'étude difficile de l'art héraldique : Le Guennec devint un maître en la matière.

Son entrée à la Société archéologique lui fit connaître aussi un autre personnage fort savant, le chanoine Jean-Marie Abgrall. Ce dernier, d'abord architecte, entra dans les ordres, devint doyen du chapitre de la cathédrale, puis aumônier de l'hôpital de Quimper. C'était un brillant archéologue, travailleur et marcheur infatigable comme Le Guennec. Une solide amitié les unit bientôt. Le Guennec se rendait de temps à autre à Quimper pour quelques jours, en stage, pourrait-on dire, chez le chanoine. Tous deux partaient de bon matin pour étudier une chapelle, un calvaire, une motte féodale, des vestiges gallo-romains ou préhistoriques, les archives de la rue du Palais. Ils parcouraient ensemble les routes du Finistère, croquant les morceaux de sucre que l'abbé Abgrall transportait toujours dans les poches de sa soutane, comme antidote contre la fatigue. En 1905, l'abbé Abgrall avait présenté un mémoire sur la voie romaine et le chemin du Tro-Breiz entre Quimper et Vannes. Les deux amis s'associèrent pour l'étude du trajet entre Quimper et Saint-Pol-de-Léon : la partie moyenne, entre Roudouderc'h et Pleyber-Christ, fut parcourue en commun, puis chacun explora les deux parties extrêmes de la voie, l'abbé Abgrall de Saint-Rivoal à Quimper, Louis Le Guennec de Pleyber-Christ à Saint-Pol-de-Léon. Le résultat de cette enquête sur le terrain fut publié en collaboration dans le *Bulletin* de 1922. On peut imaginer ce que put apporter à Le Guennec la fréquentation d'un tel maître.

Ayant ainsi pris bonne place dans le monde des érudits finistériens, Lous Le Guennec devait à son tour éveiller de nouvelles vocations, et non des moindres, puisque parmi elles se trouve celle de Francis Gourvil. « *C'était, si je m'en souviens bien, écrit ce dernier, en l'été de 1908. Je tirais alors l'aiguille dans une mansarde de la « Grande Maison* »

du Brûly, sous l'œil malicieux de Pipi Talon, roi des culottiers, ce qui ne l'empêchait guère d'être toujours mal culotté. Dans cette mansarde de quelques pieds carrés de surface et où le fer à repasser entretenait, hiver comme été, une atmosphère étouffante, nous étions trois boîteux et un louche, le métier de tailleur étant alors une manière de *refugium* pour quantité de mal fichus : *gilgam*, *pengam*, *mons*, *sell a-dreuz* (6) et autres, obligés, à la sortie de l'école, de décider du choix de leur profession, entre deux ou trois spécialités assises.

« Et, les jours où l'atelier était de sortie par suite du ralentissement dans l'ouvrage, ou par suite de flemme collective, Pipi, qui se piquait de « français ronflant », comme il disait volontiers, ne se privait pas de dire fièrement à l'aubergiste chez laquelle nous faisons d'aventure irruption :

— Eh bien, Madame, vous ne trouvez pas qu'à nous quatre nous faisons un joli trio ?

« Vers 1908, Locquéholé était fréquenté l'été par quelques familles bourgeoises de Morlaix, et c'est ainsi que Louis Le Guennec y vint un jour avec sa mère occuper, pour deux mois, l'appartement d'un douanier, juste au-dessous de l'atelier où, malgré une ambiance plutôt joyeuse, je m'escrimais sans goût, l'esprit travaillé par ce besoin d'horizons nouveaux que je ne devais satisfaire que beaucoup plus tard. Nous ne pouvions pas ne pas faire connaissance. J'avais lu auparavant plusieurs études de lui, dans *L'Echo du Finistère*, dirigé par Lajat, chez qui il travaillait comme graveur lithographe et, nourrissant une admiration innée pour quiconque faisait plus ou moins profession d'écrire, je recherchai avidement l'occasion de me rapprocher de lui, dès que j'eus vent de sa présence sous le toit même qui abritait mes dix-huit ans. Elle vint sans tarder, bien que Le Guennec fût de son propre avis un « sauvage » et n'appréhendât rien tant que de se trouver face à face avec un inconnu lui adressant la parole.

« Le fait que je fusse son cadet d'une douzaine d'années contribua sans doute à le mettre promptement à l'aise avec moi et le visible désir de m'instruire qui me travaillait, la curiosité active qui me portait vers des sujets dont le commun des mortels se désintéresse ordinairement, firent qu'il m'ouvrit toutes grandes les portes d'un savoir dont la profondeur m'émerveilla. Je devins son compagnon d'excursions, à pied ou à bicyclette ; il m'apprit à goûter le pittoresque d'un vieux manoir à poivrière et à portail crénelé ; il m'infusa l'amour des splendeurs naturelles et m'inculqua, sans l'ombre d'une pédanterie, des quantités de connaissances archéologiques, héraldiques et littéraires qui devaient, petit à petit, m'orienter vers des études raisonnées et, sans me spécialiser

(6) *Gilgam* : « boîteux ». *Pengam* : « qui a la tête inclinée vers une épaule ». *Mons* : « manchot » et, par extension « infirme du bras ». *Sell a-dreuz* : « atteint de strabisme ».

étroitement, m'amener à prospecter le terrain prodigieusement varié d'une Bretagne auparavant insoupçonnée de moi.

« Pas plus que moi-même, il n'avait reçu d'instruction secondaire, mais le milieu bourgeois dans lequel il fut élevé, lui avait permis de bonne heure un discernement judicieux dans le choix des lectures qui, jusqu'à notre rencontre, était resté chez moi des plus disparates. Il me prêta des livres qui furent pour moi plus qu'une révélation, un éblouissement... »

« Je conserve un souvenir attendri des sorties que nous fîmes ensemble vers le château du Taureau, dans le canot de Pipi Talon, avec escale à Kerarmel, pour la visite des galgals de Barnenez, vers le Penhoat, vers le Relec, vers Lanmeur et Guimaëc et, plus tard, vers la vallée de l'Elorn. Le Guennec m'ouvrit les yeux sur mon pays et son histoire. Et, au soir d'une randonnée d'où il ramenait des notes nouvelles et quelques dessins alertement campés au crayon sur son inséparable album, je m'endormais avec le sentiment — dans lequel tout n'était pas illusion — de m'être enrichi ce jour-là, davantage que si j'avais trouvé sur mon chemin une bourse pleine » (7).

Tandis qu'il menait ainsi ses travaux d'érudition, l'entourage familial de Louis Le Guennec se transformait. Le 27 avril 1897, il quittait sa maison natale des escaliers Saint-Melaine pour venir habiter 32, quai de Tréguier, la maison construite par le père d'Emile Souvestre. Une demeure laide où il vécut vingt-deux ans et qu'il a ainsi décrite : « Elle n'a point de rez-de-chaussée, et la cave se trouve au premier étage. L'autre partie ne se distingue en rien des maisons banales de l'époque, et l'ensemble n'est guère fait pour donner une haute idée des talents d'architecte de M. Souvestre père » (8). Un mois après ce déménagement, sa demi-sœur Marie se maria avec Ernest Le Gac. Le grand-père Le Guerch, l'entrepreneur, mourut quelques mois plus tard. Désormais, Louis Le Guennec vécut avec sa mère et sa grand-mère, heureuse d'assister à la réussite de son petit-fils. Elle mourut le 19 juillet 1906, âgée de soixante-quinze ans. Louis restait donc seul avec sa mère qui ne le quitta jamais.

Le 11 janvier 1910, événement considérable dans la vie de Louis Le Guennec : il épousa Renée Huitric, née à Morlaix en 1886, rue Carnot, petite-fille et arrière-petite-fille de capitaines au long cours. Le père, veuf, tenait le garage Renault, rue de Brest. Le mariage eut lieu à l'église Saint-Mathieu. De cette union naquirent trois enfants : Marie-Paule (appelée Paulette), née le 26 novembre 1910 ; Yves, né le 20 octobre 1912 et Alain, né le 17 mars 1915. Courageuse et fine, Renée

(7) KEFFLEUT [Fr. Gourvil]. *Eloge funèbre. Carnet d'un Morlaisien. Ceux qui s'en vont* : L. Le Guennec, dans *La Tribune*, 28 septembre 1935.

(8) D'après M. Ogès, Louis Le Guennec, au cours de ses recherches sur Emile Souvestre, s'était longtemps interrogé sur la localisation de la maison de l'écrivain, lorsqu'il découvrit qu'il l'habitait lui-même.

Le Guennec s'épanouit dans l'atmosphère d'affection que s'ingéniaient à lui créer son mari et son excellente belle-mère. Active, adroite, elle fit à l'écrivain un foyer avenant et mit autour de son travail de l'optimisme et de la paix. Leur grand plaisir était la promenade, lui toujours accompagné de son album pour le dessin et de son carnet de notes.

La guerre éclata en 1914. Louis Le Guennec fut mobilisé comme auxiliaire dans un service médical, à la poudrerie du Moulin-Blanc. Il ne porta pas l'uniforme, mais son activité de chercheur fut réduite. Il publia pourtant, dans le *Bulletin de la Société archéologique* un article chaque année : en 1915, *Les mottes féodales du pays de Morlaix* ; puis, en 1916, *Autour du Moulin-Blanc* ; en 1917, *Les archives de Lesquiffiou et l'archiviste Jean-François Le Clec'h* ; en 1918, enfin, *Excursion dans la commune de Guimaëc*.

LIBRAIRE A QUIMPER

La paix retrouvée, Le Guennec songea à s'établir comme libraire. Il hésita entre Brest, où il avait des parents, et Quimper, où il avait des amis. Finalement, au port militaire du Léon, il préféra la capitale de la Cornouaille. Le 4 avril 1919, il gagna Quimper avec sa famille, abandonnant ses amis morlaisiens, Adolphe Le Goaziou (qui le rejoignit peu après à Quimper), Francis Gourvil, Yves Le Febvre, Jean Le Marchand de Trigon, etc. Il acheta la librairie Le Bras, 37, rue Keréon, au cœur de la ville. Une nouvelle vie commençait. Louis Le Guennec tenait la comptabilité de l'affaire, tandis que son épouse ne quittait l'animation de la librairie que pour coudre à l'intention de ses enfants, qu'elle habillait elle-même. Une fois les petits couchés, tous deux faisaient une bonne marche alerte sur le chemin de halage, reprenant leurs causeries d'autrefois. Ils se rendaient parfois à l'hôpital, rendre visite au chanoine Abgrall, ou alors gravissaient la côte de l'ancien séminaire pour se rendre au presbytère de l'église Sainte-Claire de Penhars, où ils savaient retrouver le jeune vicaire Mévellec, aujourd'hui chanoine à La Salette.

Petite capitale des arts et des lettres, Quimper était habité ou fréquenté par des écrivains, des chercheurs, des poètes : Pierre Allier ; l'éditeur morlaisien Le Goaziou devenu quimpérois ; Jean Savina ; le poète Frédéric Le Guyader ; Louis Ogès, de Locquirec, son ami et confident ; François Ménez, Trégorrois de Guingamp, professeur à l'école normale ; Charles Chaussepied, architecte des monuments historiques ; le chanoine Henri Pérennès ; l'archiviste départemental Henri Waquet ; le délicieux écrivain Auguste Dupouy, bigouden d'adoption ; Léon Tual, poète montmartrois ; Daniel Bernard, qui devint plus tard son bibliographe (9) ; la romancière Anne Selle ; des peintres : Fouillen,

(9) D. BERNARD, *Bibliographie de Louis Le Guennec*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1960, t. LXXXVI, p. 193-247.

Abel Villard, Lionel Floch, Godeby, Geo Fourrier, etc. Il ignore Max Jacob...

Il fréquentait tout ce monde, mais, de l'extérieur, on le sollicitait aussi de partout. On venait le voir et on lui écrivait. Il répondait à tous sans exception et, comme bien souvent on oubliait le timbre pour la réponse, cela n'était pas sans lui poser des problèmes financiers dont il se serait bien passé. Cette énorme correspondance, aujourd'hui déposée et classée aux Archives départementales du Finistère, lui venait d'Edouard de Bergevin, de l'archiviste Henri Bourde de la Rogerie, d'Anatole Le Braz, professeur au lycée de Quimper et qui écrivit de si jolis sonnets sur la ville, de l'académicien Charles Le Goffic, de la poétesse Marie-Paule Salonne, d'Yves Le Febvre, alors magistrat à Château-Chinon, de Georges Le Bail, le terrible parlementaire rouge de Plozévet, de l'écrivain royaliste Alphonse de Chateaubriant ; sans oublier les Brestois qu'il rencontrait aussi aux réunions de la Société archéologique, le journaliste Charles Chassé, le médecin général Laurent, l'érudit docteur Louis Dujardin, de Saint-Renan, et tant d'autres.

Tous ces contacts enrichirent, facilitèrent ses connaissances sur la Cornouaille et lui permirent de participer plus activement à la vie de la Société archéologique. Dès 1921, il publiait déjà ses premières études sur la région quimpéroise.

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE DE QUIMPER

Mais le métier de libraire, comme celui de typographe, ne convenait pas à ce rêveur, amoureux de la nature et du grand air. Il n'avait que faire des factures, commandes, livraisons, pas plus que des lettres à l'envers de l'imprimerie Lajat. Aussi, lorsque Frédéric Le Guyader, bibliothécaire de la ville, décida de se retirer (il avait soixante-dix-sept ans), Louis Le Guennec demanda à le remplacer. Sa candidature fut appuyée par Yves Le Febvre auprès de Théodore Le Hars, alors sénateur-maire de Quimper, et, le 16 avril 1924, Louis Le Guennec prenait la place de Frédéric Le Guyader.

Il avait vendu, entre temps, sa librairie de la rue Keréon. L'année précédente, sa mère avait de son côté vendu la si jolie maison de l'escalier Saint-Melaine à Morlaix. Les sommes ainsi réunies permirent de financer la construction d'une maison neuve, 12, rue Louis-Hémon, dans le calme quartier du palais de justice. Le chanoine Abgrall en fut l'architecte et le conducteur de travaux. A l'extrémité de cette courte rue, la maison n'avait pas de vis-à-vis, car en face s'ouvrait la rue Anatole-Le-Braz, qui lui apportait la lumière de midi et une échappée sur l'Odet et le mont Frugy.

La bibliothèque municipale était superbement installée à l'hôtel de ville, très vaste, très haute, très calme surtout. C'était une bibliothèque savante qui n'était fréquentée que par quelques professeurs du lycée et par quelques ecclésiastiques. Elle était ouverte chaque jour de

13 heures 30 à 17 heures : c'était, selon M. Ogès, un horaire qu'avait imposé Frédéric Le Guyader pour avoir le moins de visites possibles : le poète tenait à sa tranquillité... Le Guennec se trouva fort bien dans ses nouvelles fonctions, gardien de merveilles enfermées dans un coffre-fort : le cartulaire de Landévennec, le *Catholicon* de Jehan Lagadeuc, etc.

Très vite, la bibliothèque municipale devint « le dernier salon où l'on cause » : ses amis venaient converser, consulter, emprunter quelques livres parfois. Mais le bibliothécaire, outre ses matinées, pouvait consacrer une grande partie de son temps à ses recherches, se rendre aux archives départementales, ou aux archives diocésaines, ou dans quelque château du Léon où, pendant une, deux, voire trois semaines, il se livrait à des études généalogiques. Quant à la bibliothèque, elle n'allait pas plus mal pour cela. Louis Le Guennec s'entendait fort bien avec son commis, père de l'auteur de ces lignes (qui succéda à son propre frère, Jean Ascoët, dans la même fonction). Le commis, bien que parlant mieux le breton que le français, savait lire et écrire, et cela suffisait. Le seul reproche que lui fit Le Guennec, c'était d'être un peu trop hostile aux nobles, un peu trop républicain si l'on veut...

Dans cette atmosphère favorable, Le Guennec put collaborer à divers périodiques ou quotidiens : les *Bulletins et Mémoires de l'Association bretonne*, *Le Consortium breton*, *An Oaled*, le *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, *Feiz ha Breiz* (articles écrits en français par Le Guennec et traduits en breton par l'abbé Jean-Marie Perrot), *La Bretagne touristique*, *La Résistance*, de Morlaix, etc. Quelques rares articles parurent aussi dans la presse parisienne : cinq dans le *Journal des débats* (sous le pseudonyme de René Penanguer ou R.P.) et un dans *Je suis partout*. Mais c'est essentiellement à *La Dépêche de Brest* qu'il adressa le plus grand nombre de ses travaux : du 24 novembre 1924 au 23 septembre 1935 (lendemain de sa mort), ce journal publia 362 de ses articles.

Dans ces circonstances, on aurait pu croire Le Guennec heureux, mais les soucis et les deuils s'accumulèrent. Sa fille bien aimée, Paulette, souffrait de graves crises d'asthme. Yves, le deuxième enfant, un peu déficient, alarmait ses parents. La mère de Louis Le Guennec, qui ne l'avait jamais quitté, mourut en 1925, puis, en 1926, ses amis de longue date, Jean-Marie Abgrall, Anatole Le Braz, Frédéric Le Guyader. En septembre 1925, on avait salué avec joie la naissance d'un petit Hervé : en février 1927, le pauvre enfant dut être opéré, mais ne supporta pas l'intervention et mourut en clinique. En 1931, ce fut son épouse Renée qui mourut à son tour, épuisée par les soins qu'elle avait apportés à sa fille. La foi ardente de Le Guennec, son travail inlassable, ses nombreux amis lui permirent de surmonter ces épreuves. Sa fille, malgré sa mauvaise santé, intelligente et délicate, l'aida dans ses travaux. Elle publia alors elle-même ses premiers essais littéraires.

La mort vint le frapper à son tour le 22 septembre 1935. Elle surprit tous ses amis, car rien ne permettait de prévoir une issue si

brutale. Et pourtant, lui savait. Il avait demandé à son médecin, rapporte M. Ogès, son confident, s'il avait huit jours encore à vivre, afin qu'il puisse se préparer à la mort. Le 3 septembre, il avait assisté à une réunion de la Société archéologique et participé le même jour à une promenade au château-musée de Kernuz et au musée préhistorique de Porz-Karn, en Penmarc'h. Avec un de ses fils et la famille Ascoët, il avait fait, le 15 septembre, la promenade en bateau de Quimper aux îles Glénan. Mais il avait le foie malade, et le vendredi 20, le médecin le savait condamné. Le dimanche 22, il avait lu le matin, s'était alimenté légèrement, puis s'était remis à lire. Vers 16 heures, il éprouva le besoin de se coucher. Dès lors, ses forces déclinerent et, à 18 heures, sans souffrance, en pleine lucidité, en chrétien ardent et résigné, il glissa insensiblement dans la mort.

LA PERSONNALITÉ DE L'ÉCRIVAIN

Ainsi partit cet homme qui, avant de mourir, avait exprimé un dernier regret : « *Je n'aurai jamais tout dit, je crois, tout ce que je sais* ». Il laissait pourtant une œuvre considérable, mais dispersée. Grâce à sa fille, grâce à M. Ogès aussi, l'essentiel fut sauvé et déposé aux Archives départementales. Les notes manuscrites concernant chaque commune ont été reliées en volumes qui forment aujourd'hui une source de renseignements de tous ordres fort appréciée des chercheurs.

Mais s'il avait rassemblé les épis, il n'avait pas encore lié la gerbe. C'est à cette tâche que s'attela la Société des amis de Louis Le Guennec qui, de 1936 à 1940, fit paraître en volumes des articles dispersés dans journaux et revues : *Nos vieux manoirs à légendes*, *Choses et gens de Bretagne*, *Vieux souvenirs bas-bretons*, *En Breiz-Izel autrefois*. La guerre interrompit l'activité de la société qui fut lente ensuite à se remettre en route, mais qui a publié en 1968 une nouvelle série de *Nos vieux manoirs à légendes*, et en 1975, une seconde édition de la première série. De son côté, Daniel Bernard publia en 1960, dans le *Bulletin de la Société archéologique*, une bibliographie de Louis Le Guennec, bibliographie qui ne comporte pas moins de 951 articles.

Après la mort de Louis Le Guennec, nombreux furent les hommages qui lui furent rendus, célébrant les mérites de l'homme, les qualités de l'érudit, les dons de l'écrivain. C'est en effet dans les années quimpéroises que Le Guennec avait acquis la maîtrise totale de son style, « *alerte, coulant, spirituel* », a dit Anne Selle, « *dépouillé de toute fioriture, d'une fluidité merveilleuse* », selon Francis Gourvil. Il est vrai qu'il était parvenu à une technique achevée dans la description des manoirs, chapelles, colombiers, etc. Plaçant d'abord chaque monument dans son cadre naturel, il procédait à une brève description archéologique de l'édifice, paré ensuite de souvenirs historiques. Enfin, venait la légende peuplée de personnages tragiques ou cocasses.

Un ou plusieurs dessins accompagnaient la description, dessins pleins d'intérêt, de relief, de vie. Il les faisait sur place, au crayon, sur son album de poche. A la maison, il les reproduisait à l'encre de Chine, pour les journaux et revues. Jamais il n'était absolument sûr, comme l'était son écriture fine et régulière. Guère de ratures dans ses manuscrits. Il dessinait au milieu de l'animation familiale qu'il aimait autour de son travail. Il exécutait ses dessins avec une grande rapidité tout en causant paisiblement avec ceux qui se trouvaient près de lui.

Sa prose était toute empreinte de poésie. Voici, à titre d'exemple, sa description du Donant : *« Nous traversâmes le Donant, au moulin de Pennelé, assis dans le creux du vallon, au fond de la vallée caillouteuse et vaseuse, où la marée remonte depuis le pont de Lannuguy, en battant de son courant les palettes de sa roue ruisselante et verdâtre. Des collines arrondies, tapissées de fougères et de genêts fleuris, avec parfois des massifs d'arbres sur les versants, encaissent la minuscule rivière, qui glisse dans une prairie resserrée et sinueuse, coupée de buissons et de talus. A l'ouest, un chemin creux escalade le coteau. Nous le suivîmes et nous nous trouvâmes sur la route de Saint-Pol, presque au sommet de cette longue montée qui gravit le massif rocheux de C'hastel-an-Trébez. Le soleil levant, pénétrant de ses premiers rayons l'atmosphère froide et pure du matin, teintait de rose les hauteurs aux landes d'or et la cime des bois de Pennelé, tandis qu'à nos pieds, le vallon demeurait embrumé, endormi, comme ces contrées enchantées des vieilles légendes bretonnes, mystérieux sous le voile de vapeur bleuâtre que l'astre naissant n'avait pas encore soulevé de son doigt de feu »* (10).

Louis Le Guennec avait été tenté tout jeune par la poésie. Il rapporte lui-même son expérience poétique, vers quinze ou seize ans : *« J'avais aperçu alors, écrit-il, sur la grève de Saint-Julien, une gracieuse fillette que j'avais élue reine de mes pensées. Sur un de mes dessins, je l'avais dessinée, appuyée à un bateau — de dos seulement, car la ressemblance des traits n'était guère mon fort — celle que j'aimais et qui ne m'aimait pas. Cet amour me rendit poète. J'écrivis sept ou huit strophes. C'était une belle série de « Que ne suis-je... » « Que ne suis-je la brise ! Que ne suis-je le flot ! Que ne suis-je la fleur ! Que ne suis-je l'étoile ! » etc. Bref, de la mauvaise rhétorique. J'avouais ensuite que je n'étais rien de tout cela, ni pas grand-chose sur cette terre. Ah ! que je disais vrai ! »* Et il terminait son poème :

*« Tu ne sauras jamais quel est celui qui t'aime
Qui t'as voué son âme, et son cœur, et sa voix.
A l'auteur inconnu de ce pauvre poème
O ! pense quelquefois !*

Il va sans dire que l'inspiratrice de ce chef-d'œuvre ne le reçut jamais, car je n'osai point le lui envoyer. Je ne l'écrivis même pas, et c'est

(10) *Excursion dans les communes de Taulé, d'Henvic et de Carantec*, articles publiés dans *Le Morlaisien* en septembre et octobre 1898.

au fond de ma mémoire que j'en repêche, en ce moment, les dernières épaves » (11).

Son honnêteté en généalogie était connue de tous. On sait qu'en la matière, il y a des généalogistes complaisants, prompts à anoblir des aïeux bourgeois. Ce n'était pas son cas. On a prétendu qu'il avait laissé inachevé un gros travail d'enquête sur le château de Kerjean et la famille Barbier qui l'habita. La vérité est plus simple : un passage de cette généalogie ne plut pas aux descendants des Barbier. Le Guennec ne voulut rien y changer et garda pour lui son travail, pourtant achevé, qui se trouve aujourd'hui aux archives de Lesquiffiou. *« Une bonne preuve, disait-il, vaut mieux que cent présomptions »*. De fait, il n'affirma jamais rien sans preuve : c'est ce qui explique, notamment, sa retenue envers le Barzaz-Breiz de La Villemarqué, quant à ses origines populaires. Il en doutait beaucoup, mais n'affirmait rien.

Auguste Dupouy a pu dire de Le Guennec que, *« s'il était sans fiel, il n'était pas sans ironie, et que sa plume ne bégayait pas »*. Ironie, peut-être, plutôt malice trégorroise. Tout au long de son œuvre, elle apparaît. Sans qu'on sache pourquoi, il a tourné cette malice, bien souvent, sur les gens du Ponthou, là où commençait, disait Souvestre, la vraie Bretagne. *« La bourgade du Ponthou, écrit-il, jouissait naguère d'une réputation légèrement équivoque, que ne méritent plus, sans doute, à aucun degré, ses honnêtes habitants. Quand la cloche de la chapelle de Luzivilly, en Plouigneau, tintait sur son coteau, on croyait l'entendre dire :*

Gisti, laëron, Ponthoïz,
Gisti, laëron, Ponthoïz.

Ribaudes, voleurs, gens du Ponthou,
Ribaudes, voleurs, gens du Ponthou.

Et la cloche de l'église du Ponthou, dédiée à saint Barthélemy, répondait avec une gravité cynique :

Evel ma zoump, e zomp,
Evel ma zoump, e zomp.

Comme nous sommes, nous sommes,
Comme nous sommes, nous sommes.

L'expression chère aux Morlaisiens « aller au Ponthou » s'employait et s'emploie encore dans le sens « d'être en bonne fortune ». Lorsqu'on n'obtenait pas les faveurs de celle que l'on courtisait, on disait que l'on était resté à Luzivilly » (12).

(11) Sur les vieilles routes morlaisiennes.

(12) Extrait de la réédition, préparée par Le Guennec, du *Finistère pittoresque* de Toscer (canton de Plouigneau - Le Ponthou).

Tel était l'homme et l'écrivain, dont les amis ont célébré à l'envi la finesse et la noblesse d'âme. Mais Le Guennec, s'il était une manière d'« élu », ne l'était qu'aux yeux d'une élite restreinte. C'était un chrétien total et sa foi avait la limpidité de son style. Sa « sauvagerie » le tint toujours à l'écart de la politique active, mais du moins cela lui valut-il de ne se connaître aucun ennemi ni même aucun détracteur. Même auprès des intellectuels les plus éloignés de ses convictions philosophiques ou religieuses, il sut garder intacte sympathie et estime. Ainsi de son compatriote morlaisien Yves Le Febvre, anticlérical, « *parfaitement incroyant, parfaitement et sereinement, sans inquiétude* » (13), et fervent de religion celtique : les deux hommes restèrent toujours unis par l'amour de la Bretagne, par la vision poétique et surtout par la recherche constante de la vérité. Jamais ils ne se sont opposés, car ils savaient qu'il n'y a jamais de vainqueur.

Ils reposent, Louis Le Guennec à Quimper, sous une humble croix, au cimetière Saint-Marc, Yves Le Febvre à Carantec, sous une longue pierre dressée, comme les Celtes, face au soleil couchant, près du grand fleuve. Chacun avec sa vérité.

(13) Selon les propres termes de la fille d'Yves Le Febvre.

richesses artistiques

YVES - P. CASTEL

Les systèmes de vases acoustiques anciens dans les églises du Finistère (XIV^e - XVII^e siècle) *

On dit que, dans le passé, le plan des édifices religieux était calculé pour que des proportions eurythmiques engendrent les volumes favorables à la propagation agréable et efficace des sons et, de plus, accordés à la mystérieuse harmonie universelle. Ainsi, les maîtres d'œuvre faisaient entrer en résonance les microcosmes qu'étaient les temples avec l'ensemble du cosmos, pensant les faire participer au concert des sphères célestes...

Nous ne nous engagerons pas dans ce domaine ésotérique. Notre propos sera plus modeste. L'on constate, dans nombre d'églises, l'existence de systèmes acoustiques intégrés, en liaison, sans doute avec le plan général de l'édifice et la répartition de ses volumes, mais aussi, en quelque sorte, indépendants, car ils peuvent être conçus, après coup, pour la correction ou l'amélioration de l'acoustique. Ce sont des systèmes imposés par la nécessité, en marge et en deçà des mystérieuses consonances cosmiques évoquées plus haut... Techniques utilisées aux temps de décadence, ces palliatifs ne sont pas à inscrire au registre des grandes heures de la tradition vivante mais dans les franges des applications techniques qui suivent les recherches pures des hommes de science.

* Cette étude utilise partiellement la documentation réunie par la Commission régionale de l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France à laquelle l'auteur collabore régulièrement.

Pour donner le « la », il n'est pas inutile de citer un texte de Vitruve, ce Marcus Vitruvius Pollio, architecte romain du 1^{er} siècle av. J.-C. qui paraît avoir été employé par Jules César à la construction de machines de guerre et semble avoir accompagné les légions romaines en Gaule et en Espagne : « *L'architecte doit savoir écrire et dessiner, être instruit dans la géométrie et n'être pas ignorant de l'optique, avoir appris l'arithmétique et savoir beaucoup de l'histoire, avoir bien étudié la philosophie, avoir connaissance de la musique et quelque notion de la médecine, de la jurisprudence et de l'astrologie. (...) La connaissance de la musique est nécessaire pour savoir disposer les vases d'airain (appelés echeia en grec), que l'on met dans les niches sous les degrés des théâtres, et qui doivent être placés par proportion mathématique, selon la différence des sons qu'ils ont en retentissement et doivent aussi être faits selon les symphonies ou accords de musique, et pour cela avoir différentes grandeurs tellement compassées et proportionnées les unes aux autres, qu'ils soient à la quarte, à la quinte ou à l'octave, afin que la voix des comédiens frappe les oreilles des spectateurs avec plus de force, de netteté et de douceur* » (1).

« Force, netteté et douceur »... On devine que la problématique des vases acoustiques n'est pas aisée à cerner.

C'est à une époque assez récente que les archéologues se sont penchés sur le problème qui nous préoccupe. En 1885, Vachez affirmait que l'emploi des vases acoustiques était ancien, mais que les traditions étaient perdues (2). Selon lui, ce fut pour les archéologues une surprise de découvrir ces vases vers 1840. « *Les démolitions ont favorisé leur découverte. Les orifices de ces vases ayant été fermés dans les temps modernes, on avait été empêché de les découvrir* ». Dans une thèse récente sur les *Vases acoustiques au Moyen Age*, Floriot assure qu'ils se rencontrent communément dans les églises romanes, plus rarement ailleurs, et jamais après le XVII^e siècle (3).

Sans être exhaustive la présente enquête porte sur une douzaine d'édifices religieux du Finistère. On définira ce que sont ces vases acoustiques, on précisera les lieux où ils sont conservés, en essayant d'établir une chronologie avant d'étudier les types de systèmes adoptés par les architectes et leur efficacité (4).



(1) VITRUVÉ. *De Architectura*, liv. I, chap. I, *De l'éducation des architectes*. Traduction de Perrault, 1673, présentée par André Dalmas, Paris, 1965.

(2) A. VACHEZ. *Des Echeia ou Vases acoustiques dans les théâtres antiques ou les églises du Moyen Age*, dans *Congrès archéologique de Montbrison*, 1886, p. 253 (cité par Floriot).

(3) René FLORIOT. *Les Vases acoustiques du Moyen Age*. Thèse pour le doctorat ès sciences, 1964.

(4) Le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* n'a guère fait que des allusions aux vases acoustiques. Du Chatellier possédait dans sa collection

LE VASE ACOUSTIQUE

Les vases en question sont des poteries d'argile que les architectes anciens avaient coutume d'encastrer dans les voûtes et les murs des églises pour en améliorer l'acoustique. Seul l'orifice du vase est apparent, le corps est noyé dans l'épaisseur des maçonneries. Ainsi, de l'intérieur de l'édifice on aperçoit simplement des trous sombres circulaires d'un diamètre variable, mais n'excédant pas d'ordinaire 0,10 m. Bien que souvent placés dans des zones où règne l'ombre, ils sont facilement repérables.



Cliché Y.-P. Castel.

Fig. 1. — Saint-Renan, *chapelle de l'ancien hôpital*.
Vases acoustiques. Collection Le Goaziou, Quimper.

deux grands vases d'argile découverts en défonçant les aires de deux anciens villages de la commune de Penmarc'h. Il pensait qu'ils étaient destinés « à produire une plus grande sonorité qui entraînait les batteurs » (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1899, t. XXVI, p. 116-118). Notons qu'il s'agit de vases fermés et non de vases à col ouvert comme ceux qui font l'objet de la présente étude, et l'on peut douter de l'interprétation donnée par le célèbre archéologue.

Comme les vases sont à l'intérieur de la maçonnerie, l'étude de leur forme est malaisée. Heureusement, de nombreuses pièces soustraites aux destructions ont été confiées aux vitrines des musées : on en trouve beaucoup dispersées à travers l'Europe. La forme des vases, tout en étant variée, rappelle celle des poteries domestiques en argile, à panse plus ou moins large. Les seuls vases isolés que nous ayons eu le loisir d'examiner proviennent de la collection de M. Le Goaziou, de Quimper, à qui ils furent remis par le docteur Dujardin lors de la démolition de la chapelle de l'ancien hôpital de Saint-Renan, dédiée à saint Yves. Remontant au xv^e siècle, la chapelle désaffectée servit pendant un temps de garage. Désormais ses vestiges sont intégrés dans des constructions à usage d'habitation si bien qu'aucune structure ancienne ne peut plus être examinée sur place (5). Les deux vases en question faisaient partie d'un ensemble qui en comptait au moins une vingtaine, selon la tradition orale. Le plus grand mesure 0,22 m de hauteur et 0,115 m à la base. La panse fait 0,15 m. Vase de facture fruste dont le col s'amincit en un goulot droit. Deux trous, à la panse et sur le col, peuvent avoir été pratiqués volontairement lors de la fabrication. Le petit vase a une base analogue à celle du premier : 0,12 m, mais la panse est moins large, 0,12 m et plus écrasée. Le col, plus long, a un goulot plus étroit. La hauteur totale est de 0,17 m. Parmi les vases des musées européens dont Floriot donne le dessin des profils (6), seuls les vases de Saint-Mary à Youghal en Irlande ressemblent à ceux de Saint-Renan (7). Le rapprochement n'est pas fortuit quand on sait les relations qui existaient entre les pays situés de part et d'autre de la Manche.

Il est certes dommage de ne pouvoir étudier les vases isolés en nombre plus grand. On espère que la publication de la présente étude incitera les possesseurs de vases analogues à se faire connaître.

**

EGLISES ET CHAPELLES COMPORTANT DES VASES ACOUSTIQUES

Mais, à tout prendre, il vaut mieux examiner les systèmes acoustiques en place plutôt que les vestiges de systèmes disparus. On les remarque dans deux types d'églises, les *églises conventuelles* et les *églises paroissiales*.

On comprend aisément que les premières aient senti la nécessité de se doter d'une bonne acoustique eu égard au chant choral qui s'y déroulait quotidiennement. Les ruines de l'*abbaye Saint-Mathieu* pré-

(5) R. COUFFON et A. LE BARS. *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*. Saint-Brieuc, 1959, in-8°, p. 416-417.

(6) R. FLORIOT, *op. cit.*, p. 18, 20, 21.

(7) Les vases analogues de Saint-Mary ont les dimensions suivantes : 0,11 x 0,07 m et 0,165 x 0,115 m.

sentent deux vases au niveau de la sixième travée, de part et d'autre de la nef. Certes on devine mal comment deux vases suffisent pour assurer une efficacité réelle dans un si grand vaisseau, mais on ne voit pas quel autre rôle accorder à des poteries placées en un tel endroit. Est-ce le début d'une installation interrompue par un des nombreux raids anglais dans des lieux particulièrement visés ? Sont-ce les vestiges d'un système qui n'a pas été rétabli dans son intégralité lors de restaurations consécutives à des destructions ? Le problème reste ouvert.

Le système observable dans la collégiale du *Folgoët* est plus cohérent, et concerne de toute évidence le chant choral puisque les vases n'ont été disposés que sur le mur intérieur du chœur où se rassemblaient les chanoines.

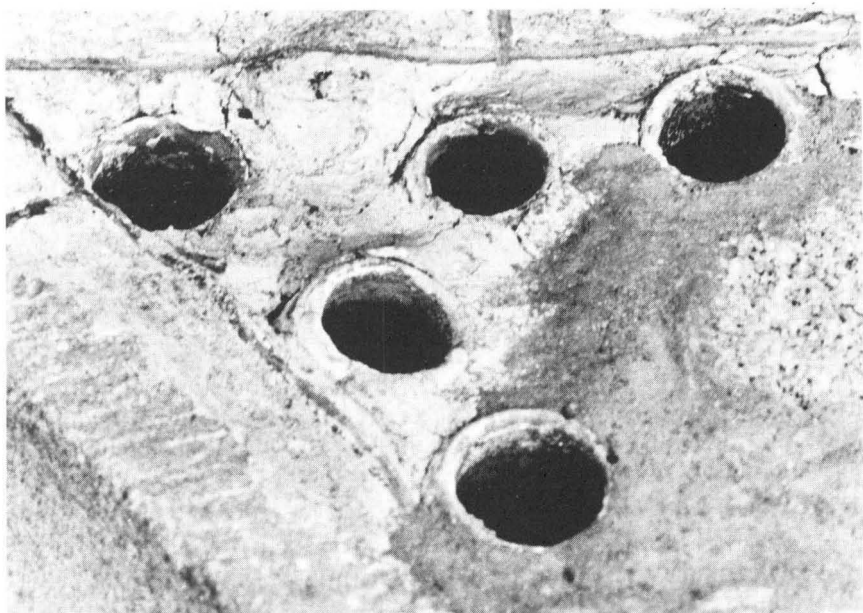
L'église conventuelle la mieux dotée est celle qui fut bâtie pour les cordeliers de Morlaix sous le vocable de *Saint-François de Cuburien*. Soixante-trois orifices sont répartis sur les trois murs du chœur. Il n'y en a pas dans la partie réservée aux fidèles, pas plus que nous n'en avons trouvé dans la nef du *Folgoët*.

Outre les édifices conventuels cités, on peut faire état d'édifices disparus, comme l'église des Carmes de Carhaix et celle des Ursulines de Quimper (8).

Sans préjuger l'efficacité des systèmes acoustiques, les *églises paroissiales* ne voulurent pas être en reste. Plus d'une, même parmi les plus modestes, ont désiré profiter d'une acoustique améliorée, alors que cela n'avait pas toujours été prévu par le maître d'œuvre au moment de la construction, comme à *Trégourez* où la fabrique commande, en 1666, à Hervé Lecan, d'Ergué, « *dix pots à mettre dans les murs de l'église pour faire écho* ». Elle paie pour cette opération la somme de dix livres. *Ergué-Armel* a ses murs dotés de dix-sept vases, la minuscule église de *Larret*, située dans la paroisse la plus petite du diocèse de Léon, en compte quatorze.

Si les petites églises préoccupaient les constructeurs, à plus forte raison ceux-ci allaient apporter leurs soins à des vaisseaux plus vastes. *Le Juch*, avec sa haute nef compte quarante-deux vases. *Ploaré* tient la palme avec cent trois pots acoustiques. Pourtant la taille des édifices n'est pas toujours en rapport avec le nombre des vases. *Briec*, *Saint-*

(8) Les murs de l'église des Carmes étaient garnis de petits vases de 0,10 m de hauteur et de 0,08 m de diamètre. Disposés à 1,50 m les uns des autres, ils avaient la particularité d'avoir l'orifice tourné vers l'intérieur et obturé par une ardoise percée d'un trou au milieu. S'ils étaient ainsi fermés, étaient-ce bien des vases acoustiques ? (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1899, t. XXVI, p. 116-118). La même question se pose pour les vases qu'il y avait aux Ursulines de Quimper. Delécluze, qui en fait communication à la Société, ne peut dire si ces vases « *faisaient office de boîtes de résonance ou s'ils servaient à assécher les murailles en permettant à l'air d'y pénétrer* » (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1930, t. LVII, p. XXVII).



Cliché Y.-P. Castel.

Fig. 2. — Trégourez, *église Saint-Idunet*.

Orifice des vases acoustiques.

Thégonnec, Melgven, en possèdent respectivement seize, onze et dix-sept. Mais l'on verra plus loin que, dans les deux derniers cas, les systèmes de répartition sont particuliers.

Dans les églises paroissiales les systèmes acoustiques paraissent être faits plus pour favoriser l'audition de l'orateur sacré qui parle de la chaire adossée à l'un des piliers de la nef que pour améliorer le chant lui-même, encore que cette seconde intention n'ait pas été éliminée.

La diversité des églises dans lesquelles la préoccupation acoustique s'est fait jour apporte une preuve de plus au fait que l'art des maîtres d'œuvre est loin d'être aussi rudimentaire que l'on s'est trop souvent contenté d'affirmer. Œuvrant dans une province extrême, ils étaient loin d'être étrangers aux recherches qui se faisaient dans des aires géographiques moins isolées.



Cliché Dagorn, Inventaire.

Fig. 3. — Quéménéven, chapelle Notre-Dame de Kergoat.
Orifice des vases acoustiques au-dessus du pilier de la chaire.

LA DATATION DES SYSTÈMES ACOUSTIQUES

Avant d'aller plus avant dans l'étude de nos systèmes acoustiques, il est important d'essayer de les dater. Mais, dès l'abord, une question préalable : les systèmes ont-ils tous été conçus dans le plan de la construction de l'édifice ou bien ont-ils été mis en place par la suite ?

Dans plus d'un cas, le doute n'est pas possible. Le constructeur prévoit son système dès l'origine et il l'intègre rationnellement dans le plan initial. Il a prié les tailleurs de pierre de ménager dans le joint montant qui sépare deux pierres de taille du même lit les saignées où déboucheront les bords des vases. Dans quelques cas le projet de répartition est si précis que le trou pour l'orifice du vase est ménagé au centre même de la pierre, ce qui exige un travail délicat supplémentaire. A Notre-Dame de Kergoat, les orifices se situent au niveau des joints montants, comme à Ploaré et au Juch. Quant aux pierres de taille percées en leur milieu, elles sont en nombre réduit et ne se trouvent que dans les deux derniers endroits. On conçoit que l'économie commandait de ne pas trop abuser de cette seconde manière de faire. Il était préférable d'ordonner les pierres de taille pour que prévalût la première façon.

Donc dans le cas de telles maçonneries, le doute ne semble pas possible : on datera le système du temps de la construction. La difficulté, tout de même, n'est en fait que déplacée, car on manque parfois d'éléments pour dater les édifices eux-mêmes.

Lorsque le mur est en maçonnerie de pierres irrégulières destinée à être revêtue de l'enduit traditionnel, il est aisé d'y faire une adjonction ultérieure de vases en dégagant des places dans l'appareil. On voit même, lorsqu'il s'agit de placer un groupe restreint de pots, qu'il est possible d'enlever une pierre de taille de place en place pour parfaire l'opération, longtemps après la construction du mur. Si alors un document d'archives vient dater les vases, il apporte l'argument indubitable d'une mise en place postérieure à la construction. A Trégourez, les comptes de fabrique, nous l'avons vu, font état de l'achat de « pots à faire écho » en 1666, alors que la sablière qui règne en haut du mur porte la date de 1544.

La mise en place des systèmes acoustiques peut donc être postérieure à la construction et cela vaut pour toutes les époques (9). Mais dans l'impossibilité de l'établir avec rigueur on considérera que le système date de l'origine de la construction. Sujette à caution, on tien-

(9) La chronique des célestins de Metz, rapportée par Bouteillier, selon Didron, fait état d'un tel aménagement en 1432 : « *Et c'est une chose à croire que les murs en furent grandement crolley et deshochiet (abîmés et écorchés) et becop de gens qui viennent séans sont bien merveillez que y soie fait* » (cité par R. Floriot, *op. cit.*, p. 31).

dra compte des remarques préliminaires, en lisant la liste des systèmes acoustiques s'étendant du XIV^e au XVII^e siècle.

XIV^e siècle

Eglise de l'abbaye Saint-Mathieu, Plougonvelin.

XV^e siècle

1423. *Collégiale Notre-Dame, Le Folgoët.*

L'édifice est daté par l'inscription du portail occidental.

1430. *Eglise Notre-Dame, Quimperlé.*

La date vient d'être relevée récemment sur une sablière de la nef de l'angle nord-est (10).

XVI^e siècle

Ruines de la *chapelle Notre-Dame-des-Anges, Landéda.*

La chapelle fut fondée en 1507 pour abriter un couvent de cordeliers.

1531. *Eglise Saint-François de Cuburien, Morlaix.*

Fondée en 1527, elle fut achevée quatre ans plus tard.

Eglise Saint-Léonor de Larret, Porspoder.

Comportant des éléments du XIV^e siècle, nous préférons la dater du XVI^e siècle.

Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul, Briec.

Reconstruite en 1789, elle a conservé des éléments anciens : pignon ouest, dont la porte est datée par Couffon de 1530-1545, et vraisemblablement les piliers de la nef où sont placés les vases (11).

Chapelle Notre-Dame de Kergoat, Quéménéven.

Fin du XVI^e siècle, début du XVII^e (12).

Eglise Saint-Alor, Ergué-Armel.

Eglise Saint-Thomas, Landerneau.

Eglise Saint-Herlé, Douarnenez-Ploaré.

Elle date du milieu du XVI^e siècle, mais elle a été remaniée au XVII^e siècle.

(10) Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. Campagne 1974.

(11) R. COUFFON et A. LE BARS, *op. cit.*, p. 59.

(12) Les vitraux les plus anciens datent de 1460, selon l'appréciation que me communique aimablement M. Roger Barrié.

Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul, Melgven.

L'église a subi une refonte importante en 1852, par Bigot, mais l'abside avait déjà été modifiée en 1725. Nous la plaçons donc ici sous toutes réserves.

XVII^e siècle*Eglise Saint-Idunet, Trégourez.*

1666 (comptes de fabrique).

Eglise Notre-Dame, Saint-Thégonnec.

Construction de l'abside avec le faux transept où se trouvent localisés les vases acoustiques en 1667. Il faut noter que la préoccupation de l'acoustique a pu être motivée par la décision de construire l'orgue, auquel Jacques Mascard travaille en 1670. Il est probable que le décapage projeté des enduits intérieurs de l'édifice apportera la découverte d'un système acoustique dont les vases actuels ne semblent être que de rares vestiges.

Eglise Notre-Dame et Saint-Maudet, Le Juch.

La datation précise est ici difficile. Pourtant, on relève dans l'édifice des dates nombreuses. Les murs intérieurs de l'abside : 1668 au nord, et 1702 au sud ; le mur ouest du bas-côté nord : 1710. Compte tenu de cette difficulté, on peut dater le système acoustique du XVII^e siècle.

Par la suite, au XVIII^e siècle, on dirait que les constructeurs ne s'intéressent plus à l'amélioration de l'acoustique des églises par les vases sonores. De manière étrange l'arrêt se produit après le siècle même où de célèbres physiciens établissent les lois qui régissent les sons, Galilée, Gassendi et Mersenne. Le savant oratorien publie, en 1636, le fruit de ses travaux originaux sur l'acoustique dans *l'Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique*. Il énonce les lois des tuyaux sonores et des cordes vibrantes. Il détermine la relation entre les fréquences et les différentes notes de la gamme. Il étudie les échos sonores et mesure la vitesse du son. Savant français, ses travaux sont connus dans le royaume sans avoir besoin d'être traduits comme ceux de ses confrères étrangers. Pourtant, le XVIII^e siècle voit la fin de l'utilisation des vases acoustiques, dans l'aire où a été menée la présente enquête. Et le fait est d'autant plus curieux que c'est en 1673 que Claude Perrault publie la traduction des *Dix Livres d'architecture* de Vitruve.

Assiste-t-on à une régression qui n'est pas sans exemple, jusque dans notre siècle ? On a vu des architectes contemporains concevoir des édifices de béton quasi inaptes à la diffusion de la voix humaine, encore que nos modernes maîtres d'œuvre puissent apporter comme excuse la possibilité de corrections et d'aménagements par appareils électro-acoustiques.

LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES ACOUSTIQUES

Si les maîtres d'œuvre ont utilisé des vases pour améliorer l'acoustique, on constate qu'ils ne les ont pas disposés au hasard, mais bien selon des systèmes cohérents que l'on peut classer en catégories. Mais ici, comme pour les datations, une remarque préalable s'impose : dans quel état nous sont parvenus ces différents systèmes, et quels types éventuels de transformations ont-ils pu recevoir avant d'arriver jusqu'à nous ?

Lorsque ce sont des murs en parements de pierres de taille qui ont accueilli les vases acoustiques, on peut considérer que l'on est en présence de systèmes complets. S'ils avaient été modifiés, on verrait facilement des trous rebouchés. De plus, ces murs n'ont pas reçu des enduits qui en auraient, comme ailleurs, modifié la disposition. Ainsi les ensembles réguliers du Juch, de Notre-Dame de Kergoat et de Ploaré remontent à l'origine et sont parvenus jusqu'à nous vraisemblablement intacts.

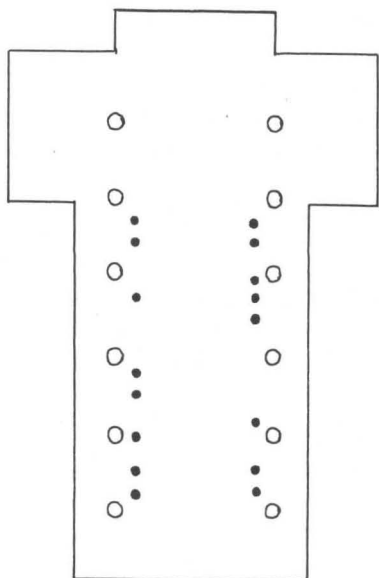
Mais on sait, par la tradition orale, que de nombreux trous ont été obstrués à une époque récente. On a ainsi agi lorsque l'on a refait les enduits à Saint-François de Cuburien. Le système de Notre-Dame de Quimperlé a été, purement et simplement, supprimé (13). Par contre la découverte, en 1975, du système de Briec et sa conservation par une restauration intelligente, annonce que d'autres systèmes dorment silencieux sous des enduits, en d'autres endroits...

Néanmoins, dans l'état actuel de nos recherches, quatre types de disposition des vases peuvent se dégager : un système que nous appellerons linéaire, un système en triangles, un troisième, mixte, qui combine les deux précédents et un système où les vases sont dispersés sur toute la surface du mur.

1) Le *système linéaire* consiste en une série de vases disposés, en général dans le haut des murs de la nef, sous la sablière, de part et d'autre des arches qui déterminent les travées. La ligne de disposition est horizontale à peu de chose près. A Briec deux alignements de huit vases chacun garnissent les deux côtés de la nef. Ergué-Armel est une église de plan rectangulaire sans transept avec un chœur peu profond. La ligne est installée au niveau du sanctuaire, 7 et 7, avec un vase plus loin dans la nef et un autre dans chaque bas-côté. On constatera que le nombre de vases correspond au nombre des notes de l'octave classique.

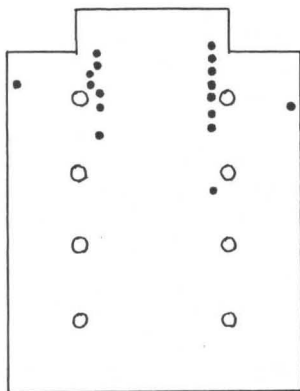
2) Le *système en triangle*. Le plus rudimentaire est à Trégourez. Trois groupes : aux troisième et quatrième piliers nord, cinq vases, et

(13) D'anciennes cartes postales montrent sur le mur sud de la nef une série linéaire d'orifices au niveau haut qui paraissent bien être des embouchures de vases acoustiques.



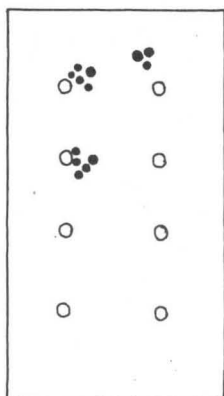
Briec

1) Système linéaire

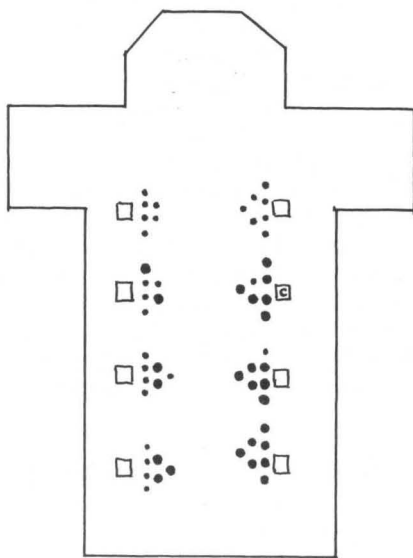


Ergué-Armel

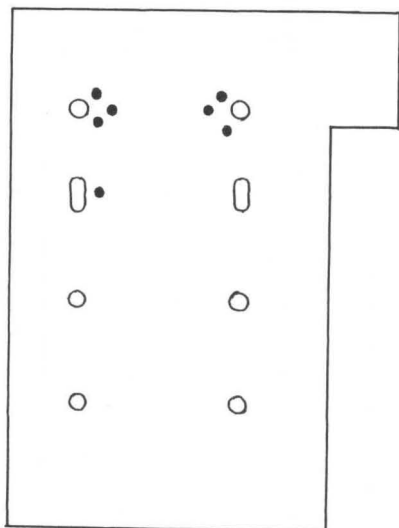
2) Système en triangle.



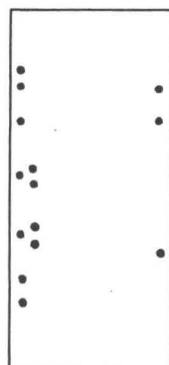
Trégourez

Quéménéven,
chapelle Notre-Dame de Kergoat

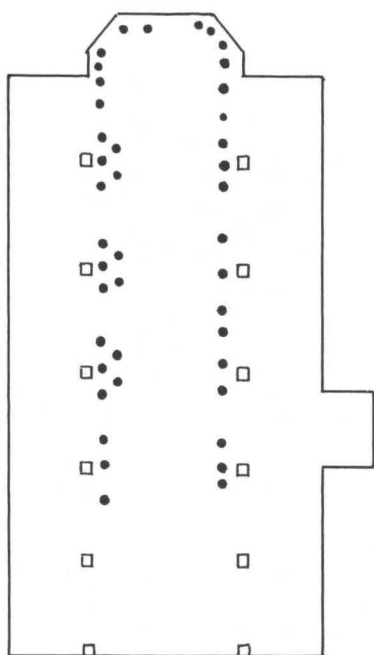
3) Système mixte



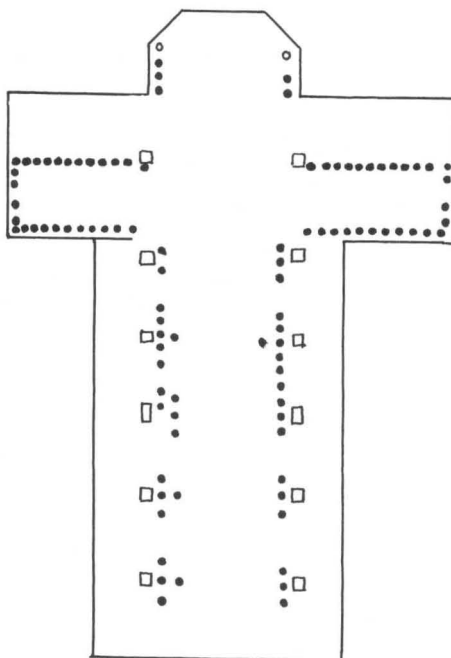
Landerneau,
église Saint-Thomas



Porspoder,
église de Larret

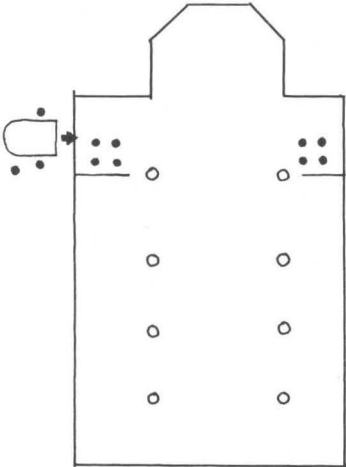


Le Juch

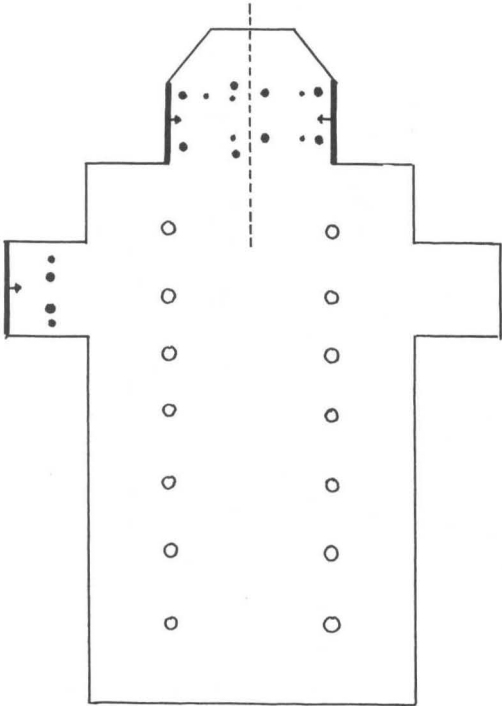


Ploaré

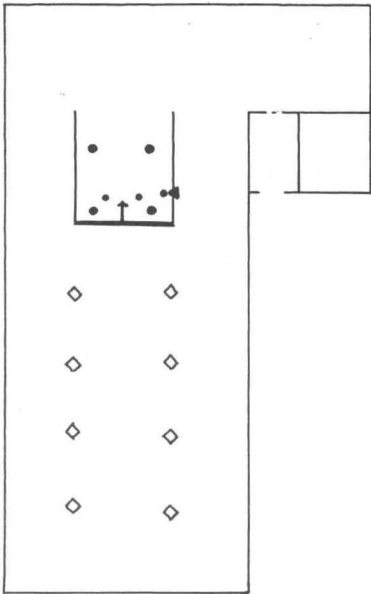
4) Système dispersé



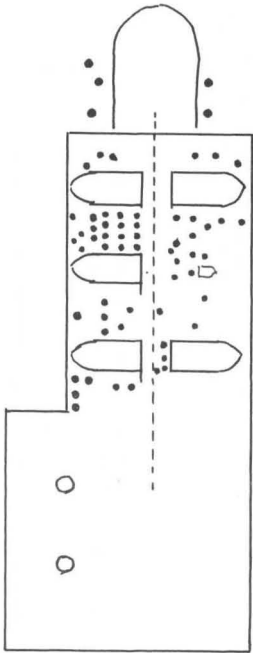
Saint-Thégonnec



Melgven



Le Folgoët



Morlaix,
Saint-François de Cuburien

trois au quatrième pilier sud. C'est une petite église de plan parfaitement rectangulaire. En tout, 13 vases. Mais on peut se demander si le système est complet puisque les livres de la paroisse font état de « dix vases » achetés chez le potier Le Can, commande partielle, qui ne rend pas le compte exact de ce que l'on peut observer.

Le plus beau système en triangle est présenté par la nef de Notre-Dame de Kergoat, en Quéménéven. Six séries de sept vases chacune, et deux de six (piles trois et quatre côté nord) sont placées dans les écoinçons d'un bout à l'autre de la nef, c'est-à-dire dans les parties de mur qui sont au-dessus de la montée de deux arcs successifs. Chaque groupe est en quinconce, en ordre dégressif, quatre, deux, un. Système élaboré de vases de tailles différentes : la répartition des petits et des grands orifices n'est pas laissée au hasard comme on peut s'en rendre compte en observant le plan. L'écoinçon n° 1 du sud ne comporte que de grands orifices tandis que le quatrième du même côté est garni de petits orifices, les intermédiaires comportent six grands orifices et un petit. En face, sur le mur nord, ce sont les petits orifices qui dominent puisque les écoinçons ne présentent qu'une fois trois, deux fois deux et aucune fois un grand orifice. Sept vases dans six des écoinçons, n'est-ce pas un vase pour chaque note de la gamme et non plus de l'octave comme on l'a vu dans tous les systèmes antérieurs ?

3) Le *système mixte*, combinaison des deux systèmes précédents, linéaire et triangulaire, se trouve dans quatre édifices. Deux triangles et un vase isolé à Saint-Thomas de Landerneau, petit ensemble de sept vases (les notes de la gamme), une ligne avec deux triangles à Larret, quatorze vases (onze dans le mur nord, trois au sud), un nombre de vases en relation avec les notes de la gamme.

L'église du Juch porte dans la nef et le chœur une ceinture de quarante-deux vases dont trois séries en triangle de cinq vases sur le mur nord de la nef.

L'ensemble le plus imposant, et de loin, est celui de Ploaré qui ne comporte pas moins de cent trois vases dont la ligne se déploie à la fois le long des murs dans toute la nef, dans le transept et dans le chœur. La disposition est sur deux lignes et forme triangle aux quatre premiers écoinçons nord de la nef et au quatrième sud de la nef.

4) Un quatrième type de disposition des vases offre un *système dispersé* sur la surface d'un mur. Parfois quelques vases, disposés à des hauteurs variables. Le faux transept de l'église de Saint-Thégonnec a trois de ses murs garnis, deux dans le bras nord (trois et quatre vases), et un seul dans le bras sud (quatre vases). A Melgven, les pots sont sur les murs parallèles du chœur (sept et six vases), et dans le bras nord du transept (quatre vases disposés sur la même ligne). Au Folgoët, un parti original a été adopté. Six vases sont intégrés au mur intérieur du chœur des chanoines, sur lequel s'appuie le jubé, un septième est disposé dans le mur sud.

L'église conventuelle de Saint-François de Cuburien, à Morlaix, reste l'exemple le plus vaste du système dispersé. La surface presque entière des murs du chœur est constellée de trous correspondant à l'orifice des vases. Trente-quatre sur la paroi est, vingt-quatre sur celle de l'ouest et cinq seulement sur le mur du sud, de chaque côté de la fenêtre axiale d'un vaisseau qui n'est pas orienté. Il y en avait plus naguère avant qu'une restauration récente n'en ait supprimé.

Une telle disposition se voyait dans la chapelle de l'ancien hôpital de Saint-Renan. Nous avons étudié plus haut deux des vases de cet édifice disparu. Des témoins oculaires précisent qu'ils étaient disposés en quinconce sur les murs, distants environ de 0,50 m les uns des autres.

*
**

EFFICACITÉ DES VASES ACOUSTIQUES

Après avoir examiné et inventorié les différents systèmes de vases acoustiques, il faut maintenant se demander quelle était la fonction exacte de ces systèmes. Nous ne pouvons personnellement faire que des remarques sommaires. N'étant pas versé dans le domaine complexe de l'acoustique, nous pensons que cet article suscitera l'intérêt des physiciens et des expérimentateurs. Il faudrait, en effet, faire des expériences qui consisteraient en des prises de sons faites les vases ouverts et d'autres faites après qu'on ait obturé les ouvertures des vases. L'expérience est réalisable dans la petite église de Larret où les vases sont situés à une hauteur accessible. Des bouchons mobiles peuvent être posés et enlevés afin d'effectuer des mesures avec des instruments appropriés. Mais il suffit de frapper de la paume de la main un orifice à Larret pour provoquer une résonance appréciable, qui permet de juger de l'effet.

D'autres constatations empiriques peuvent être faites pour quelques églises. Le rétablissement récent des embouchures en l'église de Bric a amélioré l'acoustique au dire des utilisateurs. Encore qu'il faille noter que c'est une constatation faite après la modernisation efficace de la chaîne sonore électro-acoustique. L'on n'est donc pas en état d'évaluer les différences produites par des sons non amplifiés par les micros. Par contre, à Saint-François de Cuburien, l'appréciation est en faveur de l'efficacité des vases acoustiques. En effet, les moniales, après avoir déplacé leur chœur de chant en s'avancant vers les fidèles, viennent de reprendre leur place primitive, ayant constaté de réelles difficultés acoustiques. La prise de conscience claire du système acoustique intégré dans les murs de leur chapelle, leur a rendu plus grande la joie de chanter et de psalmodier en l'endroit prévu en 1523 par un maître d'œuvre au fait du problème. L'empirisme et l'usage permettent

donc de conclure à une certaine efficacité des systèmes acoustiques anciens.

Mais les acousticiens ont toujours disputé pour établir de quelle manière les vases amélioreraient l'acoustique. La conclusion de Floriot (14) est mitigée. Les vases peuvent accomplir une double fonction : absorber les échos et diminuer le temps de réverbération (c'est-à-dire les différentes réflexions des sons sur des parois lisses). En aucune manière ils ne peuvent permettre l'amplification des sons émis (15). Il est à remarquer que les acousticiens se penchent non plus seulement sur le problème de la diffusion des sons, mais sur celui de leur réception. Les systèmes acoustiques du passé participeraient-ils, par leur présence, à suggérer que l'audition est meilleure par des degrés qui ne sont perceptibles qu'à des oreilles averties, entraînant l'adhésion de la masse des autres ? Savoir que l'on va mieux entendre, améliore la réceptivité elle-même... comme par autosuggestion.

Plusieurs composantes jouent certainement dans la conscience que l'on a de l'efficacité d'un système et d'une technique, dans quelque domaine que ce soit. Et il est certain que les oreilles contemporaines, accablées de décibels distribués brutalement, ont du mal à apprécier à leur juste mesure les modifications apportées dans les églises par les systèmes de vases acoustiques anciens.

(14) R. FLORIOT, *op. cit.*, p. 127, 128.

(15) On le croyait pourtant au XVII^e siècle. Une diatribe, attribuée à l'abbé de Saint-Léger, *l'Apocalypse de Méilton*, évoquant l'abstentionnisme de choristes, fait état de chœurs « accommodés avec des pots dans la voûte et dans les murailles, de sorte que six voix y feront autant de bruit que quarante ailleurs » (cité par Floriot, *op. cit.*, p. 32).

GEORGES - MICHEL THOMAS

Notes sur l'église de Rosnoën et ses bâtisseurs

« J'ai souvent pensé que la plus grande et la plus émouvante histoire serait l'histoire des hommes sans histoire, des hommes sans papiers, mais elle est impossible à écrire. Ils sont passés comme des troupeaux d'ombres, sur les chemins de la terre et l'on y cherche, en vain, la trace de leurs pas ».

Jean Guéhenno, *Changer la vie*.

J'ai longtemps pensé comme Jean Guéhenno jusqu'au jour où, me lançant sur les traces incertaines d'un maître sculpteur, j'ai commencé à dépouiller, aux Archives départementales du Finistère, la série G et, en partie, la série J.

Ils sont tous là, au XVII^e et au début du XVIII^e siècle, dans les comptes de fabrique, les ouvriers, artisans, maîtres, les picoteurs de pierre comme les orfèvres, les fondeurs de cloches comme les pintiers, les charpentiers comme les couvreurs. Tous ces travailleurs qui, sans ces comptes de fabrique, seraient demeurés anonymes.

Parcourons, à titre d'exemple, les feuillets à l'encre passée, des comptes de la paroisse de Rosnoën.

Au milieu du XVII^e siècle, l'église de Rosnoën n'était pas dans un brillant état. On avait pourtant, pour rehausser l'éclat des alentours, fait, en 1649, appel à Rolland Doré, « sculpteur du Roy en Bretagne » (1) pour exécuter une nouvelle croix, moyennant 238 livres, 65 livres étant payées à titre d'acompte.

(1) Arch. dép. du Finistère, 234 G 2.

On avait demandé aussi, l'année suivante, à Jean Le Bris, peintre (2), de remettre les vitres en état et à Yves Omnès, charpentier, d'effectuer, en 1651, divers travaux pour 82 livres.

Mais le conseil de fabrique pensait à une nouvelle église. Et c'est pourquoi, en 1669, il fit venir « *une battelée de pierres de grain de Logonna* » pour 48 livres 12 sols. Les comptes, malheureusement incomplets, sont muets sur les premiers travaux et ce n'est qu'en 1672 qu'on engage Sébastien Thomas, maître tailleur de pierre et quelques compagnons, lesquels, moyennant 389 livres 7 sols, vont extraire de la pierre de Kersanton de la pierrière du Manoir des Salles. Ils poursuivent leur tâche l'année suivante, percevant 792 livres 13 sols, puis en 1714 pour 31 livres 7 sols.

Cette même année, il est question d'achever le porche. On fait alors venir deux gabarres de pierre de Logonna pour 105 livres 10 sols, transport compris.

La couverture, mise en place par des ouvriers touchant 14 sols par jour, est en « pierre d'ardoise » de Châteaulin achetées pour 59 livres 15 sols.

Les travaux sont surveillés par maître Favennec, « architecteur », aidé de deux garçons. Comme les comptes n'indiquent pas le prénom de l'architecte, on ne peut savoir s'il s'agit de François Favennec, originaire de Pleyben (3), de Germain Favennec qui collabora avec le précédent pour les travaux de Pleyben ou d'Alain Favennec (4).

Par contre, on est mieux renseigné en ce qui concerne les tailleurs de pierre. Tous, sauf Yves Mocaer qui ne percevait que 9 sols par jour, touchaient 14 sols à la journée. Il y avait là Louis Salaiün, Yves Dantec, Jacques Pouliquen, Paul Pouliquen (5) et Henri Salaiün. Leurs marteaux et autres outils étaient « accomodés » par Pierre Capitaine, maréchal, lequel reçut 33 livres 3 sols (6) pour sa tâche.

Mais les comptes de fabrique, incomplets, ne permettent de connaître ni la date de la fin des travaux ni celle de la fonte des cloches ayant pris place dans la flèche de l'église.

(2) Est-ce le même qui travailla en 1622 pour la fabrique d'Hanvec ? (Arch. dép. du Finistère, 83 G 18).

(3) François Favennec travailla à Lannédern avec Alain (16 journées à 15 sols) [Arch. dép. du Finistère, 114 G 4]. On lui doit aussi la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Voyage à Plogoff, la réparation de l'église de Landeleau (1716), la reconstruction de la sacristie et du croisillon sud de l'église de Pleyben.

(4) Alain Favennec, « picoteur de pierre », travailla à Lannédern (60 journées à 12 sols l'une) [Arch. dép. du Finistère, 114 G 4].

(5) Paul Pouliquen travailla en 1690 sur l'église de Lannédern (Arch. dép. du Finistère, 114 G 4).

(6) Arch. dép. du Finistère, 234 G 4.

documentation bibliographique

TANGUY DANIEL

Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (Années 1975 et 1976)

Nous reprenons cette année, à la demande de nombreux chercheurs, la *Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère* que nous n'avions pu faire paraître dans notre dernier bulletin, pour des raisons indépendantes de notre volonté.

La présente publication recense les travaux des années 1975 et 1976 : ainsi la continuité avec les bibliographies antérieures, régulièrement établies depuis 1969, sera assurée. Afin de ne pas allonger indéfiniment ce travail, nous avons renoncé, sauf exception, à citer les articles publiés dans les quotidiens régionaux. En revanche, nous avons jugé utile d'étendre les perspectives d'une stricte « histoire » du Finistère en proposant des références d'études ou d'ouvrages géographiques : il paraît bien difficile de comprendre le milieu où se déroule l'histoire en ignorant les conditions physiques, économiques, démographiques ou écologiques. De plus, il est bien évident que ce qui est aujourd'hui regard sur l'actuel sera demain témoignage du passé.

Nos remerciements les plus chaleureux vont à ceux qui ont bien voulu nous aider : M. P.-R. Giot pour la préhistoire et la protohistoire ; M. René Sanquer pour la période romaine et médiévale ; M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h pour le dépouillement des bulletins paroissiaux ; M. Yves Le Gallo nous a bien volontiers ouvert les fichiers du C.R.B.C. à Brest ; M. Georges-Michel Thomas et M. Yves Tanneau nous ont fourni, eux aussi, bien des références utiles.

Faut-il enfin ajouter que les auteurs d'articles et d'ouvrages concernant l'histoire du Finistère sont plus que jamais invités à adresser au président de la Société archéologique leurs travaux pour insertion dans la bibliographie et compte rendu dans les procès-verbaux, ou tout au moins à fournir, avec quelques mots de commentaire, les références bibliographiques. La coopération de tous est, en ce domaine, une nécessité absolue.

MANUELS GÉNÉRAUX ET SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE

Ouvrages et articles généraux

- 1 BAUDOIN (Alain). Sentiers et randonnées de Bretagne. Paris, Fayard, 1976, in-8°, 310 p., cartes.
- 2 BÉRENGER (Jean) et MEYER (Jean). La Bretagne à la fin du XVII^e siècle d'après le rapport de Béchameil de Nointel. Paris, Klincksieck, 1976, in-8°, 219 p. (Institut armoricain de recherches économiques et humaines).
- 3 DEANDREIS (Elisabeth). La Bretagne. Paris, Grange-Batelière, 1975, 31,5 cm, 64 p., ill. (*Documentaires Alpha*).
- 4 DELUMEAU (Jean) [sous la direction de]. Histoire de la Bretagne. Genève, Famot, 1976, 2 vol. in-8°, 270 et 292 p., cartes, phot. et index.
Réédition de l'*Histoire de la Bretagne*, publiée chez Privat en 1969.
- 5 DUPOUY (Auguste) et LEVRON (Jacques). Bretagne. Grenoble, Arthaud, 1976, nouvelle édition, in-8°, 355 p., phot., carte.
- 6 DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR (E.). Histoire de Bretagne des origines à nos jours. Paris, Librairie académique Perrin, 1975, 2 vol. in-8°, 439 et 508 p., cartes.
Réédition de l'ouvrage publié en 1935.
- 7 GAZIO (Pierrick et Janick). La Bretagne. Paris, Hachette, 1974, 79 p. (Collection *Civilisation*).
(Compte rendu dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 17, 2^e trimestre 1975, p. 52).
- 8 Guide Bretagne Sud. Rennes, Ouest-France, 1975, 23 cm, 191 p., cartes et phot.
(Compte rendu dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 18, 3^e trimestre 1975, p. 53).
Les 106 premières pages consacrées à la côte depuis Ouessant jusqu'à Belon.
- 9 HENNEQUIN (Bernard) et LEGROS (Jacques). Voir la Bretagne. Paris, Hachette Réalités, 1976, 131 p., ill.
- 10 LA BORDERIE (Arthur de) et POCQUET (Barthélemy). Histoire de Bretagne. Nantes, Bellanger, 1975, 6 vol., in-4°.
Réédition en offset de l'ouvrage publié entre 1896 et 1913.
- 11 LE CUNFF (Louis). Bretagne du bout du monde. Là où finit l'Europe. Paris, A. Bonne, 1976, 22,5 cm, 251 p., ill.
- 12 MARKALE (Jean). La tradition celtique en Bretagne. Paris, Payot, 1975, in-8°, 334 p. (Collection *Le regard de l'histoire*).
(Compte rendu par A. PENNEC, dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 17, 2^e trimestre 1975, p. 51-52).
- 13 MEYNIER (André). Atlas et géographie de la Bretagne. Genève, Famot, 1976, in-8°, 293 p., cartes, phot., index.
Avant-propos de Maurice Genevoix et Louis Papy.
- 14 MEYNIER (André). Jeanne Laurent. Bretagne et Bretons. Compte rendu. *Noroi*, t. LXXXVI, avril-juin 1975, p. 281-283.
- 15 POISSON (abbé H.). Histoire de Bretagne. Illustrations de Xavier de Langlais. S.l., Ed. Breiz, 1975, 6^e éd., 364 p.

- 16 RENOARD (Michel). Guide de Bretagne. Rennes, Ouest-France, 1976, 21 cm, 411 p., index, ill.
(Compte rendu dans *Breiz*, n° 217, novembre 1976, p. 6).
- 17 ROBIEN (Christophe-Paul de). Description historique, topographique et naturelle de l'ancienne Armorique. Mayenne, Impr. Floch, 1974, in-f°, XXXII-386 p., ill.
(Compte rendu par F. LEBRUN, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXII/2, 1975, p. 230-232).
Première édition, par Jean-Yves Veillard, du manuscrit du président de Robien, conservé à la bibliothèque municipale de Rennes.
- 18 THOMAS (Georges-Michel). La Bretagne à la Belle Epoque. Bruxelles, Editions Sodim, 1976, 162 p.
(Compte rendu de A. PENNEC, dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 21, mars-avril 1976, p. 35-36).
Ouvrage illustré de 213 reproductions de cartes postales.
- 19 WAQUET (Henri) et SAINT-JOUAN (Régis de). Histoire de la Bretagne. Paris, P.U.F., 1975, 6^e éd., in-12, 128 p. (Collection *Que sais-je ?*).

Publications de textes

- 20 Civilisation bretonne. Textes et pistes pédagogiques pour la Bretagne (enseignement secondaire). Brest, Bleun-Brug, [1975], 29,7 cm, 25 p. (ronéotypé).
- 21 DURAND (Philippe). Le livre d'or de la Bretagne : du v^e siècle à nos jours, l'histoire et les trésors littéraires. Paris, Seghers, 1975, 23,5 cm, 333 p.
(Compte rendu dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 18, 3^e trimestre 1975, p. 50).
Recueil de textes en breton (avec traduction en français) et de textes en français sur la Bretagne.
- 22 L'histoire en Bretagne. Le Finistère. 1800-1914. Les hommes. Quimper, C.D.D.P., 1976, 29,7 cm, 31 fiches.
(Compte rendu par P. F., dans *le Progrès de Cornouaille*, 25 septembre 1976, p. 1 et 3).
Recueil de documents pour l'enseignement, édité par le service éducatif des Archives départementales du Finistère.

Historiographie

- 23 BREJON DE LAVERGNÉE (J.). René Couffon (1888-1973). *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1971-1974 (1976), p. 38-43.
- 24 CHARPY (Jacques). Daniel Bernard (1883-1971). *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1971-1974 (1976), p. 37-38.
- 25 DANIEL (Tanguy). Joachim Darsel (1905-1974). *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 400-401.
- 26 FAGNEN (Claude). Un Quimpérois méconnu : le père Hardouin (1646-1729). *Quimper-Réalités*, n° 3, 15 novembre 1975, p. 10.
- 27 FALC'HUN (F.). Alain Le Berre (1913-1974). *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 362-364.
- 28 FALC'HUN (F.). Alain Le Berre (1913-1974). *Onoma*, col. XVIII, n° 3, 1974, p. 598-600.
- 29 FALC'HUN (F.). Nécrologie. Pierre Le Roux. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXIII/3, 1976, p. 403-406.

- 30 LE GOFF (Patrick). Armand Duchatellier et la Révolution de 1789. [Brest], 1975, 34 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 31 Louis Le Guennec. *Quimper-Réalités*, n° 14, 15 décembre 1976, p. 9-10, phot.
- 32 OWEN (Morfydd E.). Nora Kershaw Chadwick, 1891-1972. *Studia Celtica*, vol. VIII-IX, 1973-74, p. 319-324.

Bibliographies et dictionnaires

- 33 BETZ (Jacques). Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au seizième siècle. 19^e livraison : Morlaix, Nantes, Rennes, Saint-Brieuc, Tréguier, Vannes. Baden-Baden, Valentin Koerner, 1975, 25 cm, 93 p. (*Bibliotheca Bibliographica Aureliana*, LVII).
- 34 Bibliographie des historiques des régiments de 1914 à l'époque contemporaine. Ministère de la défense, Château de Vincennes, 1975, t. III (artillerie, génie, transmissions), 157 p. (ronéotypé).
- 35 BROUDIC (F.). Bibliographie analytique des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (années 1973 et 1974). *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 313-358.
- 36 BROUDIC (F.). Bibliographie analytique des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (années 1973 et 1974) [suite]. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 309-329.
- 37 BROUDIC (F.). Bibliographie analytique des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (années 1974-1975). *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 331-376.
- 38 BROUDIC (F.). Roll al levriou hag ar pennadoù bet embannet e brezoneg e 1974. Bibliographie des publications en langue bretonne, année 1974. *Studi*, n° 5, avril 1976, 136 p.
Pages 100 à 105, bibliographie des ouvrages et articles consacrés à l'histoire et aux biographies (articles 925-1003).
- 39 CHARPY (Jacques). Table générale du Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1873-1972. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. C, 1972/3, 435 p.
- 40 DANIEL (Chantal) et FAGNEN (Claude). Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1974). *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 281-312 (cf. t. CII, 1974, n° 11).
- 41 DANIEL (Tanguy). Bibliographie des ouvrages et articles publiés par Alain Le Berre. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 364-366.
- 42 DANIEL (Tanguy). Bibliographie des ouvrages et articles publiés par Joachim Darsel. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 401-406.
- 43 LAURENT (Charles). Éléments pour servir à la bibliographie de Bachelot de La Pylaie. *Archéologie en Bretagne*, n° 6, 2^e trimestre 1975, p. 1-2.
- 44 MAHÉ (G.). Bibliographie des « Bretons », épopée rustique de Brizeux. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXII/1, 1975, p. 87-100.
- 45 MEYER (Jean). Bulletin historique : l'histoire moderne bretonne, 1966-1976. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIII, 1975-1976, p. 120-147.
Un survol de la recherche historique bretonne concernant les Temps modernes.

- 46 MIRIEL (H.). Gravures anciennes sur les villes de Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 2, avril-juin 1975, p. 117-120 ; n° 3, juillet-septembre 1975, p. 169-171 ; n° 4, octobre-décembre 1975, p. 227-228 ; 23^e année, n° 1, janvier-mars 1976, p. 39-40 ; n° 2, avril-juin 1976, p. 113-115 ; n° 3, juillet-septembre 1976, p. 177-178.
Catalogue des vues anciennes des villes et des monuments de Bretagne et du Finistère.
- 47 OGÉE. Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne. Nouvelle édition revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin. Mayenne, Impr. Floch, 1974, 2 vol., 986 p.
Réimpression de l'édition de 1843-1853.
- 48 POLAK (Jean). Bibliographie maritime française depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1914. Grenoble, éd. des Quatre-Seigneurs, 1976, in-4°, 369 p.

Inventaires d'archives et bibliothèques

- 49 ANCHEL (Robert), PATRY (Henri) et CHAUMÉ (Jacqueline). Les papiers des assemblées du Directoire aux Archives nationales. Inventaire de la série C (Conseil des Cinq-Cents et Conseil des Anciens). Paris, Archives nationales, 1976, in-8°, XIX-637 p.
On trouvera des références, à l'index, aux noms géographiques de Brest, Finistère, Locunolé, Morlaix, Plouigneau, Quimper, Sein ; aux noms de personnes de Abgrall, Kersaint-Gilly, Kervélégan, Le Gogal-Toulgoët, Moreau, Riou.
- 50 ANTOINE (Marie-Elisabeth) et OLIVIER (Suzanne). Inventaire des papiers de la division des sciences et lettres du ministère de l'instruction publique et des services qui en sont issus (sous-série F 17). Paris, Archives nationales, 1975, tome I, in-8°, X-374 p.
Des références à une peinture de Saint-Pol-de-Léon (p. 22), Audren de Kerdrel (p. 26), La Villemarqué (p. 28), les sociétés savantes de Brest, Lesneven et Quimper au XIX^e siècle (p. 59 et 292), Jean Coatanlem (p. 284) et l'enseignement du celtique au Collège de France (p. 331).
- 51 ANTOINE (Michel). Inventaire des arrêts du Conseil du roi. Règne de Louis XV (arrêts en commandement). Tome II, 1721-1723. Paris, Archives nationales, 1974, in-4°, 351 p.
Inventaire analytique dont plusieurs articles intéressent le Finistère. Voir à l'index les articles Batz (île de), Brest, Daoulas, Landerneau, Morlaix, Ouessant, Plougasnou, Quimper, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon.
- 52 CHARPY (Jacques). Chronique des archives départementales de la région Bretagne, de 1971 à 1975. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIII, 1975-1976, p. 149-166.
Aperçu des acquisitions nouvelles des fonds d'archives et des travaux de classement réalisés dans les différentes séries.
- 53 CHARRON-BORDAS (Jeannine). Inventaire des archives de la légation en France du cardinal Caprara (1801-1808). Paris, Archives nationales, 1975, in-8°, 246 p.
Signale des documents des Archives nationales concernant les évêchés de Mgr André et de Mgr Dombidau de Crouseilles (notamment en AF IV 1917, une lettre de l'évêque de Quimper sur l'état de son diocèse).
- 54 CHASSIN DU GUERNY (Y.). Le chartrier de Castris (306 AP). Paris, Archives nationales, 1975, in-8°, 418 p., planches et tableaux.
Mentionne des documents (306 AP 19, 21, 23, 24) concernant le port de Brest entre 1782 et 1787 (notamment les constructions navales).
- 55 FOUCHER (Jean). Un outil municipal adapté : les archives au cœur de l'université. *Brest municipal*, n° 76, février 1975, p. 3.

- 56 LAURENT (Jean-Paul). Actes du parlement de Paris. Deuxième série. Jugés (1328-1350), par Henri Furgeot †. Tome III. Index et additions et corrections aux tomes I et II, par Jean-Paul Laurent, avec le concours de Madeleine Dillay et Gabrielle Vilar. Paris, Archives nationales, 1975, in-4°, 406 p.

Renvoie à des documents du XIV^e siècle, concernant Plougasnou, Quimper, Saint-Mathieu-Fine-Terre, Saint-Pol-de-Léon.

- 57 LE PESANT (Michel). Arrêts du Conseil du roi. Règne de Louis XIV. Inventaire analytique des arrêts en commandement. Tome I (20 mai 1643 - 8 mars 1661). Paris, Archives nationales, 1976, in-4°, XI-367 p.

Parmi ces arrêts datant du gouvernement de Mazarin, plusieurs concernent Brest, Camaret, Landerneau, Morlaix, Ouessant, Quimper, Quimperlé, Saint-Pol-de-Léon. Des références aussi à des personnages : René Barbier, Robert Cupif, le sieur de Kergoadès, Françoise de Parcevaux, Rieux-Sourdéac, Anne Le Coigneux, etc.

- 58 Liste des manuscrits existant à la bibliothèque municipale de Brest. (Brest, Bibliothèque municipale), 1976, 29,7 cm, n.p., [18 p.].

90 manuscrits du XV^e au XX^e siècle : la plupart concernent l'histoire de la Bretagne.

- 59 MÉNIER (Marie-Antoinette), TAILLEMITE (Etienne) et DE FORGES (Gilberte). Inventaire des archives coloniales. Correspondance à l'arrivée en provenance de la Louisiane. Tome I (articles C 13 A 1 à 37). Paris, Archives nationales, 1976, in-8°, 481 p., carte.

Quelques documents concernant Brest et Louis Billouart, comte de Kérlierc de Kervaségan, gouverneur de la Louisiane de 1752 à 1764 (p. 458-460).

- 60 MOSSER (Françoise). Jacques Charpy. Guide des archives du Finistère. Compte rendu. *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. CXXXIII, janvier-juin 1975, p. 94-97.

- 61 POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.-A.). Jacques Charpy. Guide des archives du Finistère. Compte rendu. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1971-1974 (1976), p. 85-87.

- 62 TOURTIER-BONAZZI (Chantal de) et d'HUART (Suzanne). Archives nationales. Archives privées. Etat des fonds de la série AP. Tome I^{er} (1 à 315 AP). Paris, S.E.V.P.E.N., 1973, in-8°, 426 p.

Signale des fonds intéressant l'histoire du Finistère : 22 AP (papiers des familles de Kersaint et de Coëntempren, XIV^e-XIX^e siècle) ; 97 AP (archives de la famille de Kergorlay, XV^e-XIX^e siècle) ; 125 AP (papiers d'Ajot et Frémond de La Merveillère : plans et mémoires techniques sur la place forte de Brest) ; 128 AP (papiers Caffarelli, préfet maritime à Brest de 1800 à 1809) ; 272 AP (papiers de la famille de Plœuc, à laquelle appartient l'évêque de Quimper de 1707 à 1739) ; 267 AP (épaves des papiers Guichen, XVII^e-XIX^e siècle) ; 296 AP (papiers du comte d'Hector, directeur du port et de l'arsenal de Brest jusqu'en 1791). Le fonds Desmars (ancien préfet du Finistère) n'est pas classé.

- 63 TOURTIER-BONAZZI (Chantal de). Lafayette. Documents conservés en France. Paris, Archives nationales, 1976, t. I, in-8°, 383 p., ill.

Parmi ces documents recensés aux Archives nationales, au Service historique de l'armée et aux archives du ministère des affaires étrangères, quelques-uns concernent le Finistère : Brasparts (1790) — où Lafayette possédait une terre —, Brest (1779-1786), Landerneau (1779), Landévennec (1830), l'île de Sein (1788).

Musées et expositions

- 64 BERTHOU (J.). Exposition Yan Dargent (1824-1899), l'illustrateur de livres. Brest, Bibliothèque municipale, septembre-octobre 1976, 29,7 cm, n.p., [14 p.].

Catalogue d'exposition comprenant : repères biographiques ; bibliographie sommaire des livres illustrés par l'artiste ; catalogue sommaire de son œuvre peint (tableaux exposés aux « salons ») ; œuvres exécutées pour les édifices religieux en Bretagne.

- 65 Robert Bluteau. Catalogue d'exposition de peinture au Palais des arts et de la culture, Brest, 6 avril - 11 mai 1975, 30 cm, 18 p.
- 66 CARIOU (A.). Morlaix. Le musée des Jacobins. Châteaulin, éd. Jos Le Doaré, 1975, 21,5 cm, 16 p., ill.
- 67 Civilisation bretonne. Brest, Palais des arts et de la culture, juin-novembre 1975, 22 cm, 40 p.
(Compte rendu dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 19, 4^e trimestre 1975, p. 55).
Catalogue d'exposition (peinture, sculpture, orfèvrerie, mobilier, arts et traditions populaires, costumes, faïence).
- 68 COFFINIÈRES (Fred). Les musées de la marine dans les ports bretons. *La Revue maritime*, 1975, n° 305, p. 993-1005.
- 69 DANIEL (Chantal) et HUE (Françoise). 1776-1976. Brest et l'indépendance américaine. Brest, Bibliothèque municipale, juin-juillet 1976, 29,7 cm, 68 p., ill.
Catalogue de l'exposition organisée par le comité brestois du bicentenaire dans le cadre du colloque international sur l'indépendance américaine. Avant-propos d'Eugène Bérést, maire de Brest. Introduction de Jacques Gury et Yves Le Gallo.
- 70 Le début des postes dans le Finistère. Exposition des Archives départementales. *Le Progrès de Cornouaille*, n° 1495, 28 juin 1975, p. 5.
- 71 L'estampe en Bretagne. Nantes, Impr. S. Chiffolleau, 1974, 196 notices, ill.
Catalogue de l'exposition organisée à Nantes au musée des beaux-arts, en août et septembre 1974.
- 72 HENRY (Hélène). Au musée des beaux-arts de Quimper, ouverture d'une salle Max-Jacob en juillet 1976. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 172-174.
- 73 Jubés de Bretagne. Commission régionale d'inventaire, Bretagne, 1975, broch. 18 cm, 28 p., ill.
Catalogue d'exposition contenant photographies et notices sur les jubés, chancels et stalles de Kernitron en Lanmeur, Saint-Pol-de-Léon, Goulven, Lambader en Plouvorn, Saint-Herbot en Plonévez-du-Faou, La Roche-Maurice.
- 74 LECLERCQ (Jean-Paul). Richesses artistiques de Nèvez. Etude sur les constructions anciennes de Nèvez, xv^e-xix^e siècle. Rennes, Commission régionale d'inventaire, 1975.
Catalogue d'exposition.
- 75 LEPAGE (Jean), RIETH (Eric) et SAMSON (Daniel). Ex-voto marins du ponant offerts à Dieu et à ses saints, par les gens de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique. Paris, Musée de la Marine, 1975, in-8°, 151 p., ill.
Catalogue de l'exposition présentée à Nantes, Caen et Dunkerque en 1975 et 1976. Comporte de nombreux articles consacrés à des ex-voto finistériens, une bibliographie, une introduction générale de Michel Mollat, et des études plus spécialisées, par Eric Rieth, Dominique Lavedrine, Jean Lepage et Daniel Samson. Abondamment illustré de photographies en noir et en couleurs.
- 75 bis Mathurin Méheut (1882-1958). Vannes, Palais des arts, 1976, 22 cm, 60 p., ill.
Catalogue d'une exposition consacrée au peintre lamballais. 116 œuvres exposées.
- 76 Le musée des beaux-arts de Quimper. *Secrétariat d'Etat à la culture, bulletin d'information*, n° 86, 1^{er} octobre 1976, p. 15-16.
L'opération de rénovation. Historique de la constitution du musée. Les collections.
- 77 Un orfèvre du Léon : Benjamin Febvrier (1718-1795). Dinéault, Parc naturel régional d'Armorique, 19 juillet - 30 septembre 1976, 42 p.
A l'occasion d'une exposition sur l'orfèvrerie du Léon au XVIII^e siècle, textes d'E. Lejeune, J.-P. Gestin, R. Mac Millin, Y.-P. Castel, et catalogue de l'exposition.

- 78 QUINIOU (Pierre). Musée des beaux-arts, Quimper. Quimper, 1976, 20,5 cm, 59 p., ill.
Catalogue du musée.
- 79 QUINIOU (Pierre). Nouvelles présentations. Le musée des beaux-arts de Quimper. *La Revue du Louvre et des musées de France*, 1976, n° 4, p. 318-319, ill.
- 80 QUINIOU (Pierre). Réouverture du musée des beaux-arts [de Quimper]. *Quimper-Réalités*, n° 10, 15 juin 1976, p. 8-9, phot.

Héraldique

- 81 FAGNEN (Claude). Images du vieux Quimper. *Quimper-Réalités*, n° 12, 15 octobre 1976, p. 8.
Les armoiries de la ville de Quimper.
- 82 FAGNEN (Claude) et DÉNIEL (René-Yves). Le mystère héraldique ou la grammaire des symboles. S.l.n.d. (1976), broch., 40 p., ill.
(Compte rendu par P.F., dans *le Progrès de Cornouaille*, n° 1555, 21 août 1976, p. 1 et 6).
Les trois dernières pages sur les armoiries des villes du Finistère.
- 83 P.F. Les communes du Finistère et leurs armoiries. *Le Progrès de Cornouaille*, n° 1510, 11 octobre 1975, p. 1 et 3.

Numismatique

- 84 COLBERT DE BEAULIEU (J.-B.). Monnaies gauloises et quelques autres du musée de Quimper. *Archéologie en Bretagne*, n° 9, 1^{er} trimestre 1976, p. 15-17.
- 85 COLBERT DE BEAULIEU (J.-B.). Un petit billon armoricain dans une couche flavienne à Locmaria-Quimper. *Archéologie en Bretagne*, n° 9, 1^{er} trimestre 1976, p. 20.
- 86 DHENIN (Michel). Florin et double florin de Bretagne. *Revue numismatique*, t. XV, 1973, série 6, p. 190-215.
- 87 GALLIOU (Patrick). Monnaies de la République romaine découvertes ou conservées dans le Finistère. *Archéologie en Bretagne*, n° 9, 1^{er} trimestre 1976, p. 21-24.
Monnaies déposées aux musées de Morlaix et de Quimper.
- 88 GALLIOU (Patrick). A propos du trésor de Saint-Pabu. *Archéologie en Bretagne*, n° 11, 3^e trimestre 1976, p. 2.
- 89 GALLIOU (Patrick). Un solidus d'Honorius découvert à Scaër (Finistère). *Archéologie en Bretagne*, n° 9, 1^{er} trimestre 1976, p. 25, ill.

Iconographie

- 90 AUZAS (Pierre-Marie). Essai d'un répertoire iconographique de saint Louis. *Septième centenaire de la mort de saint Louis. Actes des colloques de Royaumont et de Paris (21-27 mai 1970)*. Paris, Les Belles-Lettres, 1976, in-8°, 56 p., phot. (cf. t. XCVII, 1971, n° 9).
Etude iconographique par P.-M. Auzas ; répertoire établi par Mlles Feuillo, Long et de Maupeou. Nombreuses mentions concernant le Finistère (Châteauneuf-du-Faou, Plözévet, Pont-Aven, Guerlesquin, Guimiliau, Plougastel-Daoulas, Locronan, Plomodiern, Saint-Thégonnec, La Forêt-Fouesnant, Guimaëc).

Généalogies et familles

- 91 BOUCHÉ (H.). Kergoulouarn et l'amiral Ronarc'h. *L'Echo paroissial de Plonéour-Lanvern*, n° 38, juin 1975, p. 6.
Ascendance de l'amiral Ronarc'h à Plonéour.
- 92 De Callac au moulin de Lanvouédéc... Deux siècles d'histoire. *Ekleo ar Menez*, bulletin paroissial de Scrignac, n° 26, juillet-août 1976, p. 9-10 ; n° 27, septembre-octobre 1976, p. 13-14 ; n° 28, novembre-décembre 1976, p. 11-12.
Histoire des Le Gac, du moulin de Lanvouédéc.
- 93 DURAND DE SAINT-FRONT (M.-J.). Filiations bretonnes. Recueil de filiations directes des représentants actuels des familles nobles de bourgeoisie armoriée ou le plus fréquemment alliées à la noblesse d'origine bretonne ou résidant actuellement en Bretagne depuis leur plus ancien auteur vivant en 1650. Mayenne, Joseph Floch, 1976, t. VI, in-4°, 620 p.
- 94 Les familles nobles de Ploudalmézeau (xvi^e-xviii^e siècle). *Kannadik Ploudalmezeau*, bulletin paroissial de Ploudalmézeau, n° 2, février 1975, p. 7 ; n° 3, mars 1975, p. 6 ; n° 8, septembre 1975, p. 7 ; n° 9, octobre 1975, p. 5-6.
- 95 Les familles nobles de Ploudalmézeau : Lestrémeur. *Kannadik Ploudalmezeau*, bulletin paroissial de Ploudalmézeau, décembre 1974 ; janvier 1975.
- 96 FLEURIOT (L.). Old Breton genealogies and early British traditions. *The Bulletin of the Board of Celtic Studies*, vol. XXVI, part 1, novembre 1974, p. 1-6.
- 97 Les grandes familles de Plonévez-du-Faou. *Mouez ar Vro*, bulletin paroissial de Plonévez-du-Faou, n° 93, mars 1975, p. 20 ; n° 95, mai 1975, p. 2 ; n° 99, novembre 1975, p. 20 ; n° 101, janvier 1976, p. 2 ; n° 103, mars 1976, p. 2 (cf. t. CII, 1974, n° 33).
- 98 Habitants du xviii^e siècle (à l'Hôpital-Camfrout). *L'Hospitalier*. Bulletin mensuel de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, janvier 1975, p. 2 ; février 1975, p. 16 ; mars 1975, p. 15 ; avril 1975, p. 2 (cf. t. CII, 1974, n° 34).
La famille Sallaun.
- 99 LAURENT (docteur C.). La chapelle des Kindelan au cimetière de Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 2, avril-juin 1975, p. 115.
Famille d'origine espagnole dont une partie s'implanta à Brest au xix^e siècle.
- 100 MANAH. Hirgars. *La Presqu'île de Crozon*, n° 8, février 1976, p. 11-16.
Histoire de la famille et du manoir d'Hirgars en Crozon.
- 101 SÉGALEN (A.-P.). La famille Duquesne à Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 4, octobre-décembre 1975, p. 223-225.
- 102 Les seigneurs de Coatelez en Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 2, avril-juin 1975, p. 114.
Une référence de la Bibliothèque nationale sur cette ancienne maison noble de l'évêché de Léon (paroisse du Drennec).

Toponymie et anthroponymie

- 103 DIVANAC'H (Marcel). 5000 patronymes bretons francisés. Brest, Ed. du Vieux Meunier breton, 1975, 20 cm, 127 p.
- 104 DOHER (Marcel). Les noms propres à Plougasnou, prénoms et surnoms. *Le Carillon du Trégor*, bulletin paroissial de Plougasnou, n° 37, novembre 1976, p. 19.

- 105 FEUTREN (Jean). Les hauts et les bas en vieux bre'on. *Bulletin paroissial de Roscoff*, n° 296, mai 1975, p. 14-15 (cf. t. CII, 1974, n° 40).
- 106 FEUTREN (Jean). Noms et surnoms. *Bulletin paroissial de Roscoff*, n° 292, janvier 1975, p. 5-10 ; n° 293, février 1975, p. 5-13 ; n° 294, mars 1975, p. 12-17 ; n° 295, avril 1975, p. 8-16 ; n° 296, mai 1975, p. 5-10 ; n° 297, automne 1975, p. 4-7 (cf. t. CII, 1974, n° 13).
Tenue des anciens registres paroissiaux de Roscoff.
- 107 GOURVIL (Fr.). Noms de famille de Basse-Bretagne empruntés aux faunes marine et terrestre. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 277-307.
(Compte rendu dans *Pax*, chronique de Landévennec, janvier 1977, n° 9, p. 31).
- 108 LE BARS (Marguerite). Toponymie : Mélar et Méal. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 408-411.
- 109 Noms de villages à Plonévez-du-Faou. *Mouez ar Vro*, bulletin paroissial de Plonévez-du-Faou, n° 101, janvier 1976, p. 2 ; n° 12, février 1976, p. 19 ; n° 104, avril 1976, p. 2 ; n° 105, mai 1976, p. 2 ; n° 108, octobre 1976, p. 20.
- 110 OMNÈS (R.). Les noms de nos fermes et de nos villages. *La Revue de Plomelin*, 1975, p. 18-19.
Les noms de lieux de Plomelin.
- 111 De quelques prénoms bretons. *La Revue de Plomelin*, 1975, p. 20.
- 112 QUENTEL (P.). Comptes rendus. *Revue internationale d'onomastique*, 27^e année, n° 1, 1975, p. 67-73.
Comptes rendus de **La toponymie nautique de la côte nord de la Bretagne entre le plateau de la Méloine et les Héaux de Bréhat**, par Le Berre et Omnès ; des chroniques de toponymie publiées par l'abbé Feutren dans le **Bulletin paroissial de Roscoff** ; de l'article sur **Saint Armel** publié par M. Debary dans les **Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne** (t. LI, 1971).
- 113 SINDOU (Raymond). Francis Gourvil. Noms de famille bretons d'origine toponymique, Quimper, 1970. Compte rendu. *Revue internationale d'onomastique*, 1975, n° 2, p. 142-147.
- 114 TANGUY (Bernard). De la conquête romaine à l'immigration bretonne : toponymie et peuplement jusqu'au X^e siècle, dans *La Presqu'île de Crozon* (sous la direction de L. Calvez). Paris, Nouvelle Librairie de France, 1976, p. 55-85, cartes, phot.
- 115 TANGUY (Bernard). Etude sur les noms de famille dans les quartiers de Crozon. *La Presqu'île de Crozon*, n° 7, août 1975, p. 37-66.
- 116 TANGUY (Bernard). Les noms de lieux bretons. I. Toponymie descriptive. *Studi*, n° 3, septembre 1975, 134 p.
(Comptes rendus dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 21, mars-avril 1976, p. 37 ; par KLERG, dans *Barr-Heol*, n° 89, juillet 1976, p. 27-28).
..
- 117 TANGUY (Bernard). Recherches autour de la limite des noms gallo-romains en -ac en Haute-Bretagne. Brest, 1973, 2 vol., 530 p., 517 fig., 15 cartes (dactyl.).
Thèse de doctorat de 3^e cycle, soutenue à Brest en 1973.
- 118 Toponymie nautique des côtes de Basse-Bretagne de Quimperlé à Paimpol. Paris, Imprimerie nationale, 1974, in-8°, 85 p. (Extrait des *Annales hydrographiques*).

ARCHÉOLOGIE

Généralités

- 119 B. (J.-M.). Quelques mots clés.... (en préhistoire). *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 95-97.
- 120 FOUCHER (Jean) et THOMAS (Georges-Michel). Trois lettres du chevalier de Fréminville. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 1, janvier-mars 1975, p. 27-28.
Lettres, en dépôt à la bibliothèque municipale de Brest, datées de 1845 et 1847, adressées par l'archéologue Fréminville aux Perier, famille brestoise d'origine irlandaise.
- 121 GIOT (P.-R.). « L'art de vérifier les dates » radiocarbone. *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 84-85.
- 122 GIOT (P.-R.) [avec la collaboration de J. BRIARD, C.-T. LE ROUX, J. L'HEL-GOUACH, J.-L. MONNIER, M.-T. MORZADEC-KERFOURN, R. SANQUER et G. VERRON]. Livret-guide de l'excursion A 3 Bretagne. Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques, IX^e congrès, 2-12 septembre 1976, 150 p., 56 fig.
Finistère : de la p. 71 à la p. 106.
- 123 LAURENT (C.). Les excursions archéologiques du baron de La Pylaie. *Archéologie en Bretagne*, n° 5, 1^{er} trimestre 1975, p. 1-2.
- 124 LE ROUX (C.-T.). Informations archéologiques. Circonscription de Bretagne. *Gallia-Préhistoire*, t. XVIII/2, 1975, p. 511-539.
- 125 SANQUER (René). L'archéologie historique en Bretagne : hier et aujourd'hui. *Revue archéologique*, 1975, fasc. 1, p. 180-191.
- 126 SANQUER (René). Chronique d'archéologie antique et médiévale (années 1974 et 1975). *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 51-92, ill. (cf. t. CII, 1974, n° 72).
- 127 SANQUER (René). Chronique de la circonscription des antiquités historiques de Bretagne. *Gallia*, 1975, t. XXXIII, fasc. 2, p. 333-367.

Préhistoire

- 128 BRIARD (Jacques). L'âge du bronze en Europe barbare. Des mégalithes aux Celtes. (Toulouse), Ed. des Hespérides, 1976, 21 cm, 376 p., index, ill., tableaux et cartes. (Collection *Archéologie, horizons neufs*).
Ouvrage de synthèse remplaçant l'âge du bronze armoricain dans l'évolution générale de l'Europe entre le néolithique et l'âge du fer. Les chapitres 4, 5, 6 et 11 comportent de nombreuses indications sur le bronze atlantique.
- 129 BRIARD (J.). Acculturations néolithiques et campaniformes dans les tumulus armoricains. *Dissertationes archaeologicae Gandenses*, t. XVI, 1976, p. 34-44.
- 130 BRIARD (J.). Les civilisations de l'âge du bronze en Armorique, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. II, 1976, p. 561-574.
- 131 BRIARD (Jacques). Nouvelles découvertes sur les tumulus armoricains. *Archæologia atlantica*, vol. I, 1, 1975, p. 17-32.
- 132 BRIARD (Jacques). La paléoméallurgie en France, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. II, 1976, p. 237-245.
- 133 BRIARD (Jacques). Petits princes et bronziers d'Armorique. *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 56-67, 30 fig.

- 134 BRIARD (J.) et BOURHIS (J.-R.). Autopsie des bronzes protohistoriques. *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 91-93, 6 fig.
- 135 BRIARD (J.) et MOHEN (J.-P.). Le tumulus de la forêt de Carnoët à Quimperlé (Finistère). *Antiquités nationales*, t. VI, 1974 (1975), p. 46-60, 9 fig.
- 136 BRIARD (J.) et ONNÉE (Y.). Les tumulus de Kerbernard en Pluguffan. Fouilles de 1973. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 19-36, ill.
Deux tumulus, l'un du chalcolithique (vers 2000 av. J.-C.), l'autre du bronze ancien (vers 1500 av. J.-C.).
- 137 EDEINE (Bernard). Les techniques de fabrication du sel dans les sauneries pré- et protohistoriques ainsi que gallo-romaines. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXII/1, 1975, p. 1-18, ill.
- 138 GIOT (P.-R.). Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1974. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 9-15 (cf. t. CI, 1973, n° 52).
- 139 GIOT (P.-R.). Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1975. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 9-17 (cf. t. CII, 1974, n° 45).
- 140 GIOT (P.-R.). Chronique de préhistoire et de protohistoire. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1971-1974 (1976), p. 63-66.
Concerne toute la Bretagne et les années 1971-1974. Le Finistère y occupe la plus grande part.
- 141 GIOT (P.-R.). Cross-cousinly relations : a Breton viewpoint, dans *To illustrate the Monuments*, Festschrift pour le professeur S. Pigott. Londres, éd. Thames et Hudson, 1976, p. 107-110.
Traite des relations préhistoriques entre les deux rives de la Manche.
- 142 GIOT (P.-R.). Dolmens et menhirs. Le phénomène mégalithique en France, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. II, 1976, p. 202-210.
- 143 GIOT (P.-R.). La grande pitié des mégalithes de Bretagne. *Les Dossiers de l'archéologie*, juillet-août 1975, n° 11, p. 8-12, 8 fig.
- 144 GIOT (P.-R.). Les grands cairns du nord de la Bretagne. *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 28-31, 10 fig.
- 145 GIOT (P.-R.). L'impact de la datation radiocarbone sur l'établissement de la chronologie préhistorique de la Bretagne. *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 86-90, 4 diagrammes.
- 146 GIOT (P.-R.). M.-T. Morzadec-Kerfourn. Variations de la ligne de rivage armoricaine au Quaternaire. Analyse. *Bulletin de la Société géologique de France*, t. XVI, 1974, p. 142-143.
- 147 GIOT (P.-R.). Les pierres debout. *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 27, ill.
- 148 GIOT (P.-R.). La préhistoire, dans *La Presqu'île de Crozon* (sous la direction de L. Calvez). Paris, Nouvelle Librairie de France, 1976, p. 13-23, cartes, phot.
- 149 GIOT (P.-R.), L'HELGOUACH (J.) et BRIARD (J.). Menhirs et dolmens. Monuments mégalithiques de Bretagne. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1975, 22 cm, 7^e édition, 36 p., phot., fig., carte.
- 150 GOULETQUER (P.-L.) et MONNIER (J.-L.). Les civilisations de l'épipaléolithique et du mésolithique en Armorique, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. I, 1976, p. 1456-1460.

- 151 GIOT (P.-R.) et MONNIER (J.-L.). Les civilisations du paléolithique inférieur en Armorique, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. I, 1976, p. 944-946.
- 152 GIOT (P.-R.) et MONNIER (J.-L.). Les civilisations du paléolithique moyen en Armorique, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. I, 1976, p. 1094-1097.
- 153 GIOT (P.-R.) et MONNIER (J.-L.). Les civilisations du paléolithique supérieur en Armorique, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. I, 1976, p. 1311-1314.
- 154 GIOT (P.-R.), TALEC (L.), MONNIER (J.-L.) et ALLARD (M.). Le paléolithique supérieur du pays de Léon (Finistère) : le gisement de Beg-ar-C'hastel en Kerlouan. *L'Anthropologie*, t. LXXIX, p. 39-79, fig.
- 155 Les grandes dates de la préhistoire en Europe occidentale. *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 14-15.
Tableau synchrone des glaciations, des ères préhistoriques et des étapes de la préhistoire en Bretagne.
- 156 LAURENT (médecin général C.). Une enceinte mégalithique à Ouessant ? *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1975, p. 131-132, ill.
D'après un lavis de l'architecte François Debret, mort en 1860.
- 157 LE ROUX (C.-T.). Les fabriques de haches polies en Bretagne, bref état de la question. *Actes du 98^e congrès national des sociétés savantes*, Saint-Etienne, 1973, section archéologie, p. 9-20, 2 fig.
- 158 LE ROUX (Charles-Tanguy). Il y a plusieurs millénaires... Fabrication et commerce des haches en pierre polie. *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 42-55, ill. et cartes.
- 159 L'HELGOUACH (J.). Les civilisations néolithiques en Armorique, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. II, 1976, p. 365-374.
- 160 MONNIER (J.-L.). Les limons quaternaires et les dépôts de pente en Armorique, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. I, 1976, p. 159-161.
- 161 MONNIER (J.-L.). Mise en évidence d'une stratigraphie remarquable dans le gisement paléolithique de Kervouster en Guengat (Finistère). *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, Paris, 1975, t. CCLXXX, p. 1341-1343, série D.
- 162 MORZADÉC-KERFOURN (M.-T.). L'évolution de la végétation en Armorique à partir du néolithique, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. II, 1976, p. 88-94.
- 163 MORZADÉC-KERFOURN (M.-T.). Le Quaternaire du Massif armoricain. *Annales scientifiques de l'université de Besançon*, 3^e série, 1974, fasc. 21, p. 75-80.
- 164 MORZADÉC-KERFOURN (M.-T.). La végétation au pléistocène moyen en Armorique, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. I, 1976, p. 494-495.
- 165 MORZADÉC-KERFOURN (M.-T.). La végétation au pléistocène supérieur et au début de l'holocène en Armorique, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. I, 1976, p. 531-533.
- 166 MORZADÉC-KERFOURN (M.-T.) et MONNIER (J.-L.). L'homme préhistorique en Armorique et son environnement. *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 18-26, 19 fig.
- 167 NIEL (Fernand). Connaissance des mégalithes. Paris, Laffont, 1976, in-8°, 330 p., cartes, ill.

- 168 SAINT-BLANQUAT (Henri de). Les mégalithes. *Sciences et Avenir*, n° 342, août 1975, p. 754-769, fig., phot.
- 169 TERS (M.). Les lignes de rivage holocène, le long de la côte atlantique française, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. II, 1976, p. 27-30.
- 170 TERS (M.). Les lignes de rivage quaternaire de la côte atlantique, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. I, 1976, p. 331-341.

Protohistoire

- 171 Les Celtes. *Le Courrier de l'Unesco*, décembre 1975, 52 p., ill.
- 172 D.A.H.B. Une stèle gauloise à Kerlohou en Ploumoguer (Finistère). *Archéologie en Bretagne*, n° 9, 1^{er} trimestre 1976, p. 14, ill.
Stèle basse de l'âge du fer, au symbolisme phallique.
- 173 GIOT (P.-R.). Les civilisations de l'âge du fer en Armorique, dans *La Préhistoire française*. Paris, C.N.R.S., t. II, 1976, p. 781-788.
- 174 GIOT (P.-R.). Les oppidums de l'âge du fer en Armorique. *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 68-69, 2 fig.
- 175 GIOT (P.-R.). La poterie armoricaine de l'âge du fer. *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 80-83, 10 fig.
- 176 GIOT (P.-R.). Les stèles armoricaines de l'âge du fer. *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 11, juillet-août 1975, p. 70-73, 7 fig.
- 177 LAUNAY (Olivier). La civilisation des Celtes. Genève, Famot, 1975, in-8°, 284 p. (Collection *Grandes civilisations disparues*).
- 178 LE BIHAN (Jean-Paul) et GALLIOU (Patrick). Un groupe de bas fourneaux antiques découverts près de Quimper. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 17-30, fig.
Forges de Kermoisan, datées du 1^{er} siècle av. J.-C. au 1^{er} siècle apr. J.-C.
- 179 NORTON-TAYLOR (Duncan) et les rédacteurs des éditions Time-Life. Les origines de l'homme. Les Celtes. Le drame tumultueux d'un peuple passionné et créatif. Ed. Time-Life International (Nederland), 1975, 25 cm, 160 p., ill. et cartes.
- 180 PEUZIAT (Josik). Connaissance de notre ville. *Bulletin municipal de Douarnenez*, n° 1, février 1976, p. 25.
La stèle gauloise du square Laennec, à Ploaré.

Epoque gallo-romaine

- 181 BIZET (Alain), COATMEN (Mireille) et LE BIHAN (Jean-Paul). Le point sur les fouilles de Roz-Avel [à Quimper]. *Quimper-Réalités*, n° 13, 15 novembre 1976, p. 10.
- 182 Le courrier des lecteurs. *Archéologie en Bretagne*, n° 6, 2^e trimestre 1975, p. 33-34, ill.
Une traduction nouvelle du graffite gallo-romain de La Roche-Maurice.
- 183 D.A.H.B. Amphores romaines en Bretagne-Armorique. *Archéologie en Bretagne*, n° 6, 2^e trimestre 1976, p. 35-36, ill.
Amphore de l'île de Sein.

- 184 D.A.H.B. Nouvelles de la circonscription. *Archéologie en Bretagne*, n° 6, 2^e trimestre 1975, p. 41-42.
Notes sur quelques trouvailles d'époque romaine à Sibiril, Plougoulm et Plouénan.
- 185 D.A.H.B. L'ours androphage de Pont-Croix (Finistère). *Archéologie en Bretagne*, n° 8, 4^e trimestre 1975, p. 29-30, ill.
- 186 D.A.H.B. Le petit taureau de bronze de l'Aber-Ildut (Finistère). *Archéologie en Bretagne*, n° 8, 4^e trimestre 1975, p. 21-22, ill.
- 187 D.A.H.B. Voies romaines en Bretagne-Armorique. *Archéologie en Bretagne*, n° 6, 2^e trimestre 1975, p. 37-39, ill.
Voie Carhaix-Quimper en Ergué-Gabéric.
- 188 DANIEL (René). Roz-Avel. *Quimper-Réalités*, n° 5, 15 janvier 1976, p. 8.
Le point sur les fouilles du site gallo-romain de Roz-Avel.
- 189 EVEILLARD (Jean-Yves). De la conquête romaine à l'immigration bretonne : histoire, dans *La Presqu'île de Crozon* (sous la direction de L. Calvez). Paris, Nouvelle Librairie de France, 1976, p. 24-53, cartes, phot.
- 190 EVEILLARD (J.-Y.). Vici routiers dans le centre de l'Armorique. Actes du colloque sur le vicus gallo-romain. *Caesarodunum*, bulletin de l'Institut d'études latines et du Centre de recherches A. Piganiol de l'université de Tours, 1976, n° 11, p. 211-220, cartes.
- 191 EVEILLARD (J.-Y.). La voie romaine de Rennes à Carhaix. Recherches autour d'un itinéraire antique. Brest, 1975, in-8°, 135 p., cartes et phot. (Université de Bretagne occidentale, Centre de recherche bretonne et celtique).
(Comptes rendus par Tanguy DANIEL, dans *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 395-397 ; par Louis PAPE, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXIII/1, 1976, p. 198-199 et dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIII, 1975-1976, p. 171-172 ; par M. D[UVAL], dans *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, 1975 [1976], p. 85-86 ; par KLERG, dans *Barr-Heol*, n° 88, mars 1976, p. 25-29 et 47).
Thèse de doctorat de 3^e cycle, soutenue à Paris en 1972.
- 192 GABORIT (A.). Les figurines gallo-romaines en terre cuite découvertes en Bretagne. *Archéologie en Bretagne*, n° 9, 1^{er} trimestre 1976, p. 9-13, ill. ; n° 10, 2^e trimestre 1976, p. 23-28, ill.
Différents types de Vénus, de déesses mères.
- 193 GABORIT (Antoinette). Une intéressante statuette gallo-romaine en terre cuite rouge au musée de Quimper (Finistère). *Archéologie en Bretagne*, n° 11, 3^e trimestre 1976, p. 17-21, ill.
- 194 GALLIOU (P.). Deux boîtes à sceaux découvertes en Armorique. *Archéologie en Bretagne*, n° 5, 1^{er} trimestre 1975, p. 15-17, ill.
L'une de ces boîtes à sceaux provient de la nécropole de Locmaria, à Quimper.
- 195 GALLIOU (Patrick). Deux mobiliers funéraires d'époque romaine anciennement découverts dans le Finistère. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 35-46, fig.
Objets funéraires découverts dans des tombes romaines à Clohars-Carnoët et à Douarnenez et conservés au Musée départemental à Quimper.
- 196 GALLIOU (Patrick). Fibules armoricaines. *Archéologie en Bretagne*, n° 7, 3^e trimestre 1975, ill.
Fibules provenant de Fouesnant, Plouhinec, Quimper.
- 197 GALLIOU (Patrick). Les industries de salaison en Armorique romaine. *Caesarodunum*, bulletin de l'Institut d'études latines et du Centre de recherches A. Piganiol de l'université de Tours, 1975, n° 10, p. 141-147.

- 198 GALLIOU (Patrick). Une intaille d'époque romaine découverte à Pouldergat. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 31-34, fig.
Bijou représentant le génie **Bonus Eventus**.
- 199 GALLIOU (Patrick). Notes de céramologie. *Archéologie en Bretagne*, n° 8, 4^e trimestre 1975, p. 13-19, ill.
Céramiques « à l'éponge » de Saint-Frégant, Plounéventer, Quimper et Pont-Croix. Céramique italique de Carhaix et Quimper.
- 200 GALLIOU (Patrick). Quelques canifs et couteaux d'époque romaine découverts en Bretagne. *Archéologie en Bretagne*, n° 10, 2^e trimestre 1976, p. 31-35, ill.
Objets provenant de Quimper et de Saint-Frégant.
- 201 GUÉRIFF (Fernand). Anguipèdes et démons en Bretagne. *Bulletin de la Société de mythologie française*, 1975, n° 98, p. 85-91.
- 203 LE BIHAN (J.-P.). Roz-Avel, les fouilles archéologiques. *Quimper-Réalités*, bulletin municipal de Quimper, n° 2, 15 octobre 1975, p. 8.
- 204 LE BIHAN (J.-P.) et GALLIOU (P.). Une fouille de sauvetage à Quimper-Locmaria. Etude des structures mises à jour. *Archéologie en Bretagne*, n° 6, 2^e trimestre 1976, p. 7-11, ill.
- 205 LE BRIGANT (Y.). Passages inédits de voies romaines. Problèmes d'origine. Guerlesquin, auteur, 1976, 29,7 cm, 182 p., cartes (ronéotypé).
- 206 PAPE (Louis). La *civitas* des Osismes à l'époque gallo-romaine. Rennes, 1975, 3 vol. ronéotypés. I. Texte, 343 p. ; II. Répertoire critique des vestiges, 317 p. ; III. Plans et documents, 80 pl.
Thèse de doctorat d'Etat soutenue devant l'université de Haute-Bretagne en 1975.
- 207 Poteries sigillées du musée de Quimper. *Archéologie en Bretagne*, n° 8, 4^e trimestre 1975, p. 1-2, ill.
Tessons de céramique provenant du site de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon.
- 208 SANQUER (René). Les fouilles des Plomarc'h. *Bulletin municipal de Douarnenez*, n° 2, novembre 1976, p. 36-37, phot.
- 209 SANQUER (René). Les industriels de salaisons en Armorique romaine. *Caesardunum*, bulletin de l'Institut d'études latines et du Centre de recherches A. Piganiol de l'université de Tours, 1975, n° 10, p. 148-156.
- 210 SANQUER (René). Les origines lointaines de Brest, dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 23-35, carte.
- 211 SANQUER (René) et GALLIOU (Patrick). Brigitte ou l'occupation romaine en baie de Douarnenez. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1975, 21 cm, 32 p., ill.
(Compte rendu par Jean-Louis LE FLOC'H, dans *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 395).
- 212 SANQUER (René) et GALLIOU (Patrick). Introduction à l'étude de la céramique commune des Osismes à l'époque romaine. *Archéologie en Bretagne*, n° 11, 3^e trimestre, p. 23-32, ill.
- 213 SANQUER (René) et LE LOCH (Claude). Les enduits peints à coquillages dans les thermes romains d'Armorique, ou comment reconnaître un frigidarium. *Archéologie en Bretagne*, n° 6, 2^e trimestre 1975, p. 13-21, ill.
Type de décor retrouvé à Bénodet, à Plomelin et à Pont-Croix.
- 214 TANNEAU (Yves). Histoire et archéologie : le temple de Trogouzel en Ploaré, haut lieu spirituel de Douarnenez-la-Romaine. *Ouest-France*, 30 novembre 1976, Douarnenez.

- 215 TANNEAU (Yves). Une nouvelle campagne de fouilles sur le site de Douarnenez-la-Romaine. *Ouest-France*, 20 août 1975, Douarnenez.

Moyen Age

- 216 BARDEL (J.-P.). La cache médiévale de Kergoleau en Ploumoguier (Finistère). *Archéologie en Bretagne*, n° 8, 4^e trimestre 1975, p. 25-28, ill.
- 217 BARDEL (J.-P. et A.). Les souterrains médiévaux en Bretagne. *Archeologia*, n° 97, août 1976, p. 50-57, ill.
Souterrains tous finistériens, particulièrement nombreux dans le bas Léon et le Cap-Sizun.
- 218 CLÉAC'H (Gilbert) et LETISSIER (Marc). Un ermitage de style irlandais : ermitage de Saint-Hervé en Lanrivoaré. *Archeologia*, n° 97, août 1976, p. 37-41, ill.
Construction peut-être du XI^e siècle.
- 219 D.A.H.B. A Lamber en Ploumoguier (Finistère), au XI^e siècle : du tric-trac sur la motte. *Archéologie en Bretagne*, n° 11, 3^e trimestre 1976, p. 41-42, ill.
Fragments de médaillons d'os décorés, retrouvés sur la motte de Lamber avant sa destruction, et représentant les restes d'un jeu de tric-trac.
- 220 Découverte à Saint-Mathieu. *Kannadig Sant Gwenael*. Bulletin paroissial de Plougonvelin, novembre 1975, n° 29, p. 3-9, ill.
Découverte d'un tombeau et d'un squelette dans les ruines de l'ancien monastère.
- 221 GIOT (P.-R.). Maisons et villages désertés. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 47-48.
Types de constructions médiévales en ellipse découvertes dans le sud de la Bretagne.
- 222 GIOT (P.-R.). Du nouveau sur l'origine des Bretons. *Sciences et Avenir*, n° 337, mars 1975, p. 212-213, 1 fig.
- 223 GIOT (P.-R.). Poterie médiévale. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 48-49.
Formes locales de la poterie dite « onctueuse » découvertes à Plomeur, au Juch et à Douvres en Grande-Bretagne.
- 224 GIOT (P.-R.) et MONNIER (J.-L.). Le cimetière breton de Saint-Saturnin ou Saint-Urnel, en Plomeur : fouilles en 1974. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 47-53 (cf. t. CII, 1974, n° 46).
- 225 GIOT (P.-R.) et MONNIER (J.-L.). Le cimetière breton de Saint-Saturnin ou Saint-Urnel, en Plomeur : fouilles en 1975. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 37-47, fig.
Découverte d'un oratoire datant de la fin du X^e ou du début du XI^e siècle.
- 226 GIOT (P.-R.) et MONNIER (J.-L.). La cloche de Saint-Saturnin. *Archéologie en Bretagne*, n° 5, 1^{er} trimestre 1975, p. 18-26, 4 fig.
Découverte d'un moule à cloche dans le cimetière breton de Saint-Saturnin (ou Saint-Urnel) en Plomeur.
- 227 IRIEN (J.). Camp, motte et chapelles de Leskelen en Plabennec. *Archeologia*, n° 97, août 1976, p. 19-27, ill.
- 228 SANQUER (René). Naissance de l'archéologie médiévale en Bretagne. *Archeologia*, n° 97, août 1976, p. 14-18, ill.

HISTOIRE POLITIQUE

Moyen Age

- 229 CHOFFEL (Jacques). La guerre de succession de Bretagne. Paris, Lanore, 1975, in-8°, 185 p., ill., h.-t.
(Comptes rendus dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 22, mai-juin 1976, p. 37-38 ; par M. D[UVAL], dans *Association bretonne et Union régionaliste Bretonne*, 1975 [1976], p. 88).
- 230 KNOWLSON (G. A.). Jean V, duc de Bretagne, et l'Angleterre (1399-1442). Trêve, traité et sauf-conduit. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LII, 1972-1974 (1975), p. 55-81.
En annexe, répertoire des sauf-conduits entre Bretagne et Angleterre, repérés notamment dans les archives du Public Record Office.
- 231 GRÉGOIRE (Père). Du v^e siècle à la Révolution, dans *La Presqu'île de Crozon* (sous la direction de L. Calvez). Paris, Nouvelle Librairie de France, 1976, p. 87-154, cartes, phot.
- 232 La guerre de Cent Ans. *Kannadik Ploudalmezeau*, bulletin paroissial de Ploudalmezeau, n° 4, avril 1975, p. 7 (occupation anglaise à Portsall) ; n° 5, mai 1975, p. 6 (pirates bretons) ; n° 6, juin 1975 (exploit de Guillaume du Châtel).
- 233 LE GUAY (Jean-Pierre). Brest à la fin du Moyen Age, dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 50-62.
- 234 MAUNY (Michel de). Anne de Bretagne. Rennes, Ed. Kanavedenn, 1976, in-8°, 58 p., ill. (*Encyclopédie bretonne*, n° 1).
(Comptes rendus dans *Breiz*, n° 217, novembre 1976, p. 6 ; par R.L., dans *Le Peuple breton*, n° 157, décembre 1976, p. 19 ; dans *Pax*, chronique de Landévennec, janvier 1977, n° 9, p. 32).

Histoire moderne

- 235 Bannalec ; histoire locale. *La Voix des genêts*, bulletin paroissial de Bannalec, n° 288, janvier 1975, p. 13-14 ; n° 289, février 1975, p. 9 ; n° 290, mars 1975, p. 17.
Faits divers au XVIII^e siècle ; le procès de Breil.
- 236 BERCÉ (Yves-Marie). Croquants et Nu-pieds : les soulèvements paysans en France du xvi^e au xix^e siècle. Paris, Gallimard-Julliard, 1974, 18 cm, 240 p., ill. et cartes. (*Collection Archives*).
Quelques pages sur le Code paysan de 1675.
- 237 E.S.B. Les Bonnets rouges : les historiens et l'histoire. Paris, Union générale d'éditions, 1975, 18 cm, 351 p. (*Collection 10-18*).
Texte établi à partir de différentes études parues en 1974 et 1975 dans la revue *Emsav*. Publie l'ouvrage de La Borderie, édité en 1884, et l'article de Porchnev, paru en 1940 (traduit en français par Nina Gourfinkel).
- 238 BÉRENGER (Jean). La révolte des Bonnets rouges et l'opinion internationale. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXII/4, 1975, p. 443-458.
- 239 FEUTREN (Jean). Marie Stuart et Roscoff. *Bulletin paroissial de Roscoff*, n° 292, janvier 1975, p. 11-16 ; n° 293, février 1975, p. 14-17 ; n° 294, mars 1975, p. 4-11 (cf. t. CII, 1974, n° 318).

- 240 GARLAN (Yvon) et NIÈRES (Claude). Les révoltes bretonnes de 1675. Papier timbré et Bonnets rouges. Paris, Editions sociales, 1975, in-8°, 214 p. (Collection *Problèmes/histoire*).
(Comptes rendus par J. QUÉNIART, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXII/4, 1975, p. 501 ; dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 18, 3^e trimestre 1975, p. 51 ; par M. D[UVAL], dans *Association bretonne et Union régionaliste Bretonne*, 1975 [1976], p. 89).
- 241 HÉLARD-COSNIER (Colette). Marion du Faouët, la catin aux cheveux rouges. Paris, P.-J. Oswald, 1975, in-8°, 112 p.
- 242 Histoire du château du Grannec sous la Ligue. *A travers les chemins de la Troménie*, bulletin paroissial de Landeleau, mars 1975, p. 10 ; avril 1975, p. 9.
- 243 LECLERC (Guy). La révolte du papier timbré ou la révolte contre le mépris. *L'Echo de Saint-Louis de Châteaulin*, n° 92, juillet 1975, p. 20-23 ; n° 93-94, décembre 1975, p. 25-31 ; n° 95, avril 1976, p. 7-13 (cf. t. CII, 1974, n° 84).
- 244 LECLERC (G.). La révolte des Bonnets rouges. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, 1975, p. 376-380 ; p. 427-429 ; p. 471-474 ; 1976, p. 19-21 ; p. 41-45.
- 245 LE PROHON (Roger) et TANGUY (Jean). Naissance d'une ville [Brest] (xvi^e-xvii^e siècle), dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 65-100.
- 246 MEYER (J.) et DUPUY (R.). Bonnets rouges et blancs bonnets. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXII/4, 1975, p. 405-426, cartes.
Réflexions sur les insurrections paysannes bretonnes de la Ligue à la Révolution. Cartographie du protestantisme et des guerres de Religion en Bretagne, des révoltes paysannes au XVII^e siècle et de la Contre-Révolution.
- 247 MOIREZ (Denise). Echos de la révolte de 1675 à travers l'Inventaire monumental. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXII/4, 1975, p. 401-403, phot.
Eglise de Kergloff, château du Tymeur en Poullaouen, ferme de Californ en Saint-Goazec.
- 248 NIÈRES (Claude). Boris Porchnev et les révoltes bretonnes de 1675. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXII/4, 1975, p. 459-475.
L'interprétation marxiste de la révolte du papier timbré.
- 249 PELRAS (Christian). Les princes de Macassar à Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 235.
- 250 P. F. La contribution de l'île d'Ouessant à l'indépendance américaine. *Le Progrès de Cornouaille*, n° 1532, 13 mars 1976, p. 1 et 4.
D'après une étude de M. Georgelin et un mémoire de Bernadette Malgou sur la population d'Ouessant au XVIII^e siècle, étude démographique.
- 251 P. F. 1776-1976 : Brest et le bicentenaire de l'indépendance des Etats-Unis. *Le Progrès de Cornouaille*, n° 1549, 10 juillet 1976, p. 1 et 6.
- 252 RIEUX (Jean). Une étrange beauté. Marion du Faouët et ses brigands. Quimper, Nature et Bretagne, 1976, in-8°, 245 p., ill.
(Compte rendu dans *Breiz*, n° 217, novembre 1976, p. 6).
- 253 TANGUY (Jean). Les révoltes paysannes de 1675 et la conjoncture en Basse-Bretagne au xvii^e siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXII/4, 1975, p. 427-442, cartes et graphiques.
- 254 TANNEAU (Yves). Il y a trois cents ans : la chapelle Notre-Dame de Tréminou, haut lieu de la révolte des Bonnets rouges. *Ouest-France*, 6 février 1975, Pont-l'Abbé.

Révolution française

- 255 Bannalec et la chouannerie. *La Voix des genêts*, bulletin paroissial de Bannalec, n° 299, janvier 1976 ; n° 300, février 1976 ; n° 301, mars 1976 ; n° 302, avril 1976 ; n° 303, mai 1976 ; n° 304, juin 1976 ; n° 305, septembre 1976, p. 19-20 ; n° 306, octobre 1976, p. 20 ; n° 307, novembre 1976, p. 20 ; n° 308, décembre 1976, p. 20.

La chouannerie à Bannalec ; mention spéciale de Du Couédic.

- 256 Bannalec pendant la Révolution. *La Voix des genêts*, bulletin paroissial de Bannalec, n° 291, avril 1975, p. 11 ; n° 292, mai 1975, p. 22 ; n° 293, juin 1975, p. 17 ; n° 296, octobre 1975, p. 20 ; n° 297, novembre 1975, p. 9 ; n° 298, décembre 1975, p. 9.

A Bannalec, délibération de 1789 ; départ du clergé réfractaire ; au temps de la Terreur.

- 257 BOUCHÉ (H.). Fête patriotique à Plonéour (1798). *L'Echo paroissial de Plonéour-Lanvern*, n° 37, mai 1975, p. 3-4.

- 258 CAPDEVILLE (Pierre). Les fêtes publiques en Bretagne sous le Directoire. [Brest], 1975, 23 p. (dactyl.).

Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.

- 259 COLLIU (A.-M.). Troubles à Guipavas et Plabennec en mars 1793. [Brest], 1975, 37 p. (dactyl.).

Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.

- 260 DIZERBO (Auguste-Hervé). La Révolution et l'Empire, dans *La Presqu'île de Crozon* (sous la direction de L. Calvez). Paris, Nouvelle Librairie de France, 1976, p. 155-194.

- 261 GLOAGUEN (René). Le Paige de Bar : un chef chouan parmi tant d'autres. [Brest], 1976, 58 p. (dactyl.).

Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.

- 262 JOUAN (Catherine). La chouannerie devant le tribunal criminel de Quimper de l'an IV à l'an VIII. [Brest], 1975, 30 p. (dactyl.).

Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.

- 263 LE MEUR (Gilbert). Le culte de l'Etre suprême à Quimper sous la Révolution. [Brest], 1975, 39 p. (dactyl.).

Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.

- 264 LE TENDRE (Philippe). L'insurrection fédéraliste du département du Finistère. [Rennes], Université de Haute-Bretagne, 1975, 29,7 cm, 129 p.

Mémoire de maîtrise.

- 265 MONANGE (Edmond). La Révolution, dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 145-193.

- 266 RIEUX (Jean). La chouannerie sur les pas de Cadoudal. Quimper, Nature et Bretagne, 1976, in-8°, 375 p.

(Compte rendu par J. TROMEUR, dans *le Progrès de Cornouaille*, 3 juillet 1976, n° 1548, p. 3).

Des pages sur l'expédition de Pont-de-Buis, sur Claude Blad, etc.

- 267 SÉGALEN (Laurent). Les suspects dans le district de Brest (an II - an III). [Brest], 1975, 29 p. (dactyl.).

Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.

- 268 THOMAS (Georges-Michel). L'exécution, à Quimper, de l'émigré Louis-Victor de Loménie de Brienne (19 septembre 1798). *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 151-154.

Il s'agit d'un fils de l'ancien ministre de la guerre de Louis XVI.

Consulat et Empire

- 269 ARDINAT (Marie-Louis). La police politique et le contrôle de l'opinion publique à Brest sous le Consulat et l'Empire (1800-1815). Brest, auteur, 1976, 30 cm, 112 p.
Diplôme de maîtrise, déposé au C.R.B.C.
- 270 BERNICOT (Anne-Marie). La surveillance des étrangers [dans le Finistère] de 1800 à 1814. [Brest], 1976, 23 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 271 CARADEC (Jacques). L'action contre le brigandage dans le Finistère de l'an VIII à 1814. [Brest], 1976, 53 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 272 JONCOUR (Jean-Yvon). Les suspects [dans le Finistère] de l'an VIII à 1814. [Brest], 1976, 33 p. (ms).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 273 LE GALLO (Yves). Détresse sous le premier Empire, dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 195-206.
- 274 LE HER (Jackie). La surveillance des émigrés dans le Finistère (an VIII - an XII). [Brest], 1976, 44 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 275 LOUIS-CALIXTE (Annick). Les Cents-Jours dans le Finistère. [Brest], 1976, 22 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 276 TRIVIDIC (Sylviane). L'état des esprits dans le Finistère de 1799 à 1814. [Brest], 1976, 16 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.

1815-1851

- 277 ALLOT (Christian). Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 [dans le Finistère]. [Brest], 1976, 44 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 278 AUFFRET (Marcel). Les passeports dans le Finistère (1830-1841). [Brest], 1976, 48 p., ill. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 279 DUHOT (Jean-Pierre). L'opinion publique, l'état des esprits [dans le Finistère] de 1830 à 1848. [Brest], 1976, 26 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.

- 280 GESTIN (Loïc). Les étrangers [dans le Finistère] (1814-1830). [Brest], 1976, 18 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 281 J. K. Représentants du peuple en 1848. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 233.
François Louis Soubigou, de Plounéventer (1819-1902).
- 282 LE BARS (Yves). Cris et écrits séditieux [dans le Finistère] de 1815 à 1870. [Brest], 1976, 43 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 283 LE CORNEC (Alain). Affaire de la duchesse de Berry. [Brest], 1976, 48 p. (dactyl.).
Les répercussions dans le Finistère de l'équipée de la duchesse de Berry, en 1832. Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 284 LE GALLO (Yves). Les derniers temps de Brest « colonie » (1815-1848), dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 207-235.
- 285 LE GALLO (Yves). Une révolte paysanne en 1840 au village de Tréboul en Crozon. *La Presqu'île de Crozon*, n° 8, février 1976, p. 66-68.
- 286 LE ROUX (Michel). Les suspects de socialisme [dans le Finistère] (1848-1858). [Brest], 1976, 51 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 287 NOEL (Marc). Les suspects d'opinion inconnue dans le Finistère, des journées de juillet 1830 à l'attentat de Fieschi (28 juillet 1835). [Brest], 1976, 40 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 288 PERROT (Jean-Pierre). Les suspects de républicanisme dans le Finistère (1830-1848). [Brest], 1976, 50 p., cartes et documents (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 289 PRIGENT (Marc). Les suspects de carlisme [dans le Finistère, sous la monarchie de Juillet]. [Brest], 1976, 41 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 290 QUÉAU (Guy). Pratique des visites domiciliaires dans le Finistère au début de la monarchie de Juillet. [Brest], 1976, 31 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 291 ROZEC (Bernard). Opinion publique, état des esprits [dans le Finistère, 1814-1830]. [Brest], 1976, 35 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 292 THOMIN (Denise). Opinion publique et état des esprits [...] dans le Finistère en 1848. [Brest], 1976, 24 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.

Second Empire

- 293 BERTHELÉ (Madeleine). L'opinion publique, l'état des esprits [dans le Finistère entre 1859 et 1867]. [Brest], 1976, 45 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 294 BILLY (Clément). Le comte de Keratry, pair de France (1769-1859). *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 1, janvier-mars 1976, p. 40-46 ; n° 2, avril-juin 1976, p. 106-113.
Député du Finistère en 1818, 1831, 1834 et 1849, pair de France en 1837.
- 295 BOTREL (Jean-Luc). Le mouvement des étrangers dans le Finistère (1848-1870). [Brest], 1976, 33 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 296 BOUCHER (Hélène). Forçats et détenus politiques [dans le Finistère] de 1848 à 1870. [Brest], 1976, 41 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 297 MICHEL (Serge). Les rapports entre civils et militaires dans le Finistère sous le second Empire. [Brest], 1976, 27 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.

Troisième République

- 298 BERGER (Suzanne). Les paysans contre la politique. L'organisation rurale en Bretagne (1911-1974). Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Traduit de l'anglais par J.-P. Huet. Paris, Le Seuil, 1975, in-8°, 346 p., index (Collection *l'Univers historique*).
(Comptes rendus par Jean KERNÉVEL, dans *le Progrès de Cornouaille*, n° 1489, 17 mai 1975, p. 1 et 3 ; n° 1490, 24 mai 1975, p. 1 et 6 ; n° 1491, 31 mai 1975, p. 1 et 3 ; dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 20, janvier-février 1976, p. 34-35 ; dans *Pax*, chronique de Landévennec, janvier 1976, n° 5, p. 40).
- 299 BRUHAT (Jean). La citoyenne Le Mel, ouvrière relieuse et « communarde ». *La Commune* (Revue d'histoire de l'Association des amis de la Commune de Paris, 1871), 1975, n° 2.
La « citoyenne Le Mel », née à Brest le 24 août 1826, était l'épouse de Jérôme Le Mel, né à Brest en 1818. Elle participa à la Commune et fut déportée en Nouvelle-Calédonie. C'est une des plus fortes personnalités de la Commune avec Louise Michel.
- 300 CADIOU (Georges). Il y a cent-cinquante ans naissait à Brest, Nathalie Le Mel. *Le Pays breton*, n° 211, novembre 1976.
- 301 DÉNIEL (Alain). Le mouvement breton (1919-1945). Paris, Maspéro, 1976, in-8°, 451 p. (Collection *Textes à l'appui*).
(Comptes rendus dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 22, mai-juin 1976, p. 35 ; par B. PHAN, dans *Historiens et géographes*, octobre 1976, n° 259, p. 111-112 ; dans *Armor-Magazine*, janvier 1977, n° 84, p. 41).
- 302 FOUCHER (Jean) et THOMAS (Georges-Michel). Les déportés de la Commune morts en rade de Brest. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 155-171.
Liste des 266 communards décédés sur les pontons, à Quélern en Roscanvel, dans l'île Trébéron en Crozon et à la prison de Landerneau.
- 303 Il y a cinquante ans, grève à Lesconil. *Bagig Leskon*, bulletin paroissial de Lesconil, février 1975, p. 1-3.

- 304 LE GALLO (Yves). Convulsions à la recherche d'un équilibre (1870-1918), dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 271-311.
- 305 LUCAS (Maurice). Lutttes politiques et sociales à Douarnenez (1890-1925). Morlaix, Imprimerie nouvelle, 1975, in-8°, 273 p.
(Compte rendu dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 17, 2^e trimestre 1975, p. 53-54).
- 306 MORVANNOU (F.). Yann Sohier (1901-1935) hag « Ar Falz » kentañ (1933-1935) [Yann Sohier (1901-1935) et le premier « Ar Falz » (1933-1935)]. *Ar Falz*, n° 11, octobre-décembre 1975, p. 2-8, ill.
La vie et les idées du fondateur d'*Ar Falz*.
- 307 NÉRÉ (Jacques). [Brest] d'une guerre à l'autre (1918-1945), dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 313-336.
- 308 THOMAS (Georges-Michel). Flashes sur le xx^e siècle, dans *La Presqu'île de Crozon* (sous la direction de L. Calvez). Paris, Nouvelle Librairie de France, 1976, p. 275-318, ill.
- 309 YUENOU (Anna). Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens. Mémoires du chef breton commentés par sa femme. Tome II : la bagarre de l'avant-guerre. Impr. Corbière et Jugain, 1975, in-8°, 388 p., ill.

Seconde Guerre mondiale

- 310 AZIZ (Philippe). Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne. [S.l.], François Beauval, 1975, 2 vol. in-8°, 247 et 247 p.
- 311 BOHEC (Jeanne). La plastiqueuse à bicyclette. Avant-propos de Jacques Chaban-Delmas. Paris, Mercure de France, 1975, in-8°, 240 p.
Souvenirs sur la Résistance en Bretagne. De nombreux épisodes à Quimper et sa région.
- 312 Guipavas en août 1944. *Kannadig Guipavas-Gouesnou*, n° 40, août 1975, p. 9-10.
- 313 HUGUEN (Roger). Par les nuits les plus longues. Saint-Brieuc, les Presses bretonnes, 1976, 510 p.
Les réseaux d'évasion des aviateurs en Bretagne, entre 1940 et 1944.
- 314 TANNEAU (Yves). La libération du pont du Moros. *Ouest-France*, 26 juillet 1975, Concarneau.
- 315 THOMAS (Georges-Michel). Journal d'un an d'Occupation à Brest (1941). Département du Finistère. Palmarès du prix de la Résistance et de la déportation. 16 novembre 1975, p. 7-8.

Depuis 1945

- 316 CHATELAIN (Daniel) et TAFANI (Pierre). Qu'est-ce qui fait courir les autonomistes ? Paris, Stock, 1976, in-8°, 310 p.
- 317 DULONG (Renaud). La question bretonne. Paris, A. Colin, 1975, 23,5 cm, 208 p. (Fondation nationale des sciences politiques).
(Compte rendu par Jean KERNÉVEL, dans *le Progrès de Cornouaille*, n° 1513, 1^{er} novembre 1975, p. 1 et 6).

- 318 DULONG (Renaud). La question bretonne. *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 19, 4^e trimestre 1975, p. 11-18.
- 318 bis GUIFFAN (J.). Les élections législatives en Bretagne depuis 1945. *Ar Falz*, n° 5-6, avril-septembre 1974 ; n° 7, octobre-décembre 1974 ; n° 8, janvier-mars 1975, p. 5-13 (cartes).
- 319 LE CORRE (Françoise). Origines de l'électorat brestois : évolution de 1958 à 1970. [Brest], 1975, 145 p. + 86 p. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise, faculté des lettres de Brest.
- 320 MORDREL (Olier). La voie bretonne. Radiographie de l'Emsav. Quimper, Nature et Bretagne, 1975, in-8°, 207 p.
(Compte rendu dans *Armor-Magazine*, juillet-août 1976, n° 78-79, p. 67).
- 321 MUZELLEC (Raymond). La consultation préréférendaire de septembre 1968 en Bretagne sur la régionalisation. Paris, Librairie générale de droit, 1973, in-8°.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS

Histoire administrative

- 322 DIZERBO (A.-H.). Autour de la mairie de Crozon. *La Presqu'île de Crozon*, n° 9, juillet 1976, p. 38-43.
- 323 GÉNIN (Claude). La vie municipale à Plomelin... il y a 120 ans. *La Revue de Plomelin*, 1975, p. 13-15.
- 324 GOURMELON (Georges). La scission de la commune de Guipavas. Erection en commune de la section du Relecq (1863-1896). [Brest], 1975, 45 p., ill. et carte (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 325 Liste des maires de Brest, depuis 1642, dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 379-380.
- 326 LOMBARD (Georges). Au service de Brest. De la mairie à la communauté. Brest, Editions de la Cité, 1976, in-8°, 397 p., ill.
Réflexions de M. Georges Lombard sur son activité à la tête de la municipalité de Brest de 1959 à 1973, et de la communauté urbaine depuis 1974.
- 327 Les maires de Crozon. *La Presqu'île de Crozon*, n° 9, juillet 1976, p. 44-46.
- 328 TANNEAU (Yves). En marge de la construction du nouvel hôtel de ville : les mairies de Douarnenez de la Révolution à la V^e République. *Ouest-France*, 22 octobre 1975, Douarnenez.

Histoire financière

- 329 CASTEL (Jacques). Le Mont-de-Piété à Brest (1831-1937). [Brest], 1975, 65 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 330 HAMON (André-Georges). Il y a peu, les Bretons émettaient des billets... les « monnaies de nécessité ». *Armor-Magazine*, octobre 1975, n° 69, p. 41-46.
Billets émis pendant les deux guerres mondiales.
- 331 HURT (J.). Les offices au parlement de Bretagne sous Louis XIV. Aspects financiers. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1976.

- 332 JONES (Michael). Les finances de Jean IV, duc de Bretagne (1364-1399). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LII, 1972-1974 (1975), p. 27-53.
- 333 LE MEUR (M.). Aide financière de l'Etat aux réfugiés politiques dans le Finistère, 1848-1870. [Brest], 1976, 29 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit), déposé aux Archives départementales.

Histoire judiciaire

- 334 BECQUEY (Adrien). Le tribunal civil de Quimper. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 187-243.
Institutions judiciaires et magistrats à Quimper de la Révolution à la guerre de 1914-1918.
- 335 CARDOT (Charles-Antoine). La Bretagne dans le « Répertoire universel de jurisprudence » de Guyot (1784-1785). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIII, 1975-1976, p. 95-120.
L'appréciation des juristes de la fin de l'Ancien Régime sur les institutions et le droit breton à la veille de la Révolution.
- 336 Un contrat de « réparation civile ». *L'Hospitalier*, bulletin mensuel de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, mai 1976, supplément encarté.
Affaire de réparation entre les Kerliver et les Keroullé à la suite d'un meurtre (XVI^e siècle).
- 337 DARSEL (Joachim). L'amirauté de Léon (1691-1792). *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 127-162.
L'auteur utilise, entre autres, des documents extraits des archives de l'amirauté de Léon, consultés avant leur destruction à Brest, en 1941.
- 338 La guillotine en Bretagne au XIX^e siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, 1975, 22^e année, n^o 1, p. 59.
- 339 LE BOS (Xavier). La vie des détenus à la maison centrale de Landerneau (1872-1899). [Brest], 1975, 23 p., ill. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 340 MIOSSEC (Yves). Un curieux procès au milieu du XVIII^e siècle (1756-1762). *La Voix de Saint-Thégonnec*, n^o 32, octobre 1975, p. 20 ; n^o 33, novembre 1975, p. 20 ; n^o 34, décembre 1975, p. 20 ; n^o 35, janvier 1976, p. 20 ; n^o 36, février 1976, p. 20.
Procès de la fabrique de Guiclan contre Jacques Croguennec, prêtre.
- 341 PLESSIX (Christiane). Les prisons en Bretagne au début du XVII^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIII, 1975-1976, p. 51-67.
Quelques allusions aux prisons de Crozon, Brest, Carhaix, Quimperlé.

HISTOIRE MILITAIRE

Armée de terre

- 342 AUTRET-QUÉRÉ (Josette). L'armée et ses problèmes [dans le Finistère], an XIII-1814. [Brest], 1976, 39 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 343 Choses du passé. Lettres de deux Kerlouanais, soldats de la Grande Armée (1807-1811). *Hekleo Kerlouan*, bulletin paroissial de Kerlouan, n^o 160, mars 1976, p. 3-5 ; n^o 161, avril 1976, p. 8-10 ; n^o 162, mai 1976, p. 8-10 ; n^o 163, juin 1976, p. 3.

- 344 CLÉACH (Catherine). La garde nationale dans le Finistère (1830-1848). [Brest], 1976, 30 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 345 COCHARD (Christian). Armée révolutionnaire (1789-1794). District de Lesneven. [Brest], 1975, 107 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 346 JEFFROY-GAC (Jacqueline). L'armée et la politique dans le Finistère de 1814 à 1830. [Brest], 1976, 21 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 347 LE MERCIER D'ERM (Camille). Une armée de chouans. Le drame politique de l'Armée de Bretagne (1870-1871). Paris, Librairie académique Perrin, 1975, in-8°, 428 p., ill.
(Compte rendu par M. D[UVAL], dans *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, 1975 [1976], p. 93-94).
- 348 LE MERCIER D'ERM (Camille). L'étrange aventure de l'Armée de Bretagne, 1870-1871. Paris, Librairie académique Perrin, 1975, in-8°, 334 p.
- 349 LE TENSORER (Jean-Paul). La garde nationale de Brest (1789-an III). [Brest], 1975, 55 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 350 MORLEC (Jean) et DONIOL (R.). Le comte de Tromelin (1771-1842). *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1975, p. 164-167.
Jacques Jean Marie François Boudin, comte de Tromelin, général, mort maire de Ploujean en 1842.
- 351 PENAUD (Georges). L'affaire d'Ouessant en 1903. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1975, p. 143-146.
Méfaits accomplis le 14 juillet 1903 à Ouessant par onze soldats du 2^e R.I.C.
- 352 PRADO (Jean-Jacques). Le père de Napoléon était un Breton : le général Louis de Marbeuf. *Armor-Magazine*, n° 77, juin 1976, p. 42.
- 353 SCHMOUCHKOVITCH (Clément). L'armée dans le Finistère (1830-1834). [Brest], 1976, 32 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 354 TANNEAU (Yves). L'album aux souvenirs : nos pères, ces petits soldats de l'empereur. *Ouest-France*, 23 mars 1976, Douarnenez.
- 355 TANNEAU (Yves). La troupe royale sénégalaise au pays de la ville close. *Ouest-France*, 4 février 1976, Concarneau.
- 356 TANNEAU (Yves). La vie d'antan en Cornouaille : le remplacement des conscrits au service militaire. *Ouest-France*, 30 novembre 1976, Sud-Finistère.

Marine

- 357 AYSSONVILLE (D'). Rumeurs de Paris : Monsieur Collinet, capitaine de frégate, commandant le « Circé » à Brest (Finistère). *Olona*, 1974, n° 72, p. 9-11.
Lettre du commandant Collinet, en date du 15 mai 1814.
- 358 DEBAUVE (Jean-Louis). Un Américain en Bretagne. Séjours dans l'Ouest de John Paul Jones (1778-1780). *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 13 octobre 1976, p. 53-54.
Jones à Brest en 1778 : son expédition contre les Anglais au large de l'Irlande.

- 359 DOUSSET (Francis). Les navires de guerre français, de 1850 à nos jours. Brest, Ed. de la Cité, 1975, 366 p., ill.
- 360 La flot'te à Tardieu. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 1, janvier-mars 1976, p. 48-50.
Navires de bois, à voile et à moteurs, construits aux Etats-Unis pendant la guerre de 1914-1918 et mouillés à Brest après la guerre.
- 361 Les « Japonais ». *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 4, octobre-décembre 1975, p. 230-231 ; 23^e année, n° 1, janvier-mars 1976, p. 51-52.
Torpilleurs de fabrication japonaise basés à Brest après la guerre de 1914-1918.
- 362 JURIEN DE LA GRAVIÈRE (vice-amiral Jean-Pierre Edmond). La marine d'autrefois. Souvenirs d'un marin d'aujourd'hui. Présenté par Jacques Vichot. *Neptunia*, 1975, n° 118, p. 33-52 ; n° 119, p. 41-60 ; n° 120, p. 49-60.
Présentation d'un ouvrage édité chez Hachette en 1865.
- 363 LE BOURDIEC (E.). Mousse sur l'« Armorique ». *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 227-230.
Souvenirs d'un mousse sur le navire-école l'Armorique, en 1935.
- 364 LE GALLO (Yves), LÉVY (André) et NICOLAS (Louis). La grande époque de la « Royale » (xviii^e siècle), dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Yves Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 101-142.
- 365 LEPOTIER (Contre-amiral). Les ports militaires bretons. *La Revue maritime*, 1975, n° 305, p. 956-971.
- 366 MERLLIÉ (Louis). Un combat naval raconté par un missionnaire. *Neptunia*, n° 123, 3^e trimestre 1976.
Combat de l'escadre de La Jonquière contre celle de l'amiral anglais Anson (14 mai 1747). Récit par l'abbé Jean-Louis Le Coutre, né à Morlaix le 26 septembre 1709.
- 367 MOAL (M.). Etude sur l'arsenal de Brest. Brest, auteur, 1976 (dactyl.).
Déposé au C.R.B.C.
- 368 PEYRONNET (Georges). L'ouverture sur la mer (v^e-xv^e siècle), dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 37-50.
- 369 SÉGALEN (A.-P.). Des ouvriers de l'arsenal de Brest au Japon en 1865. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 1, janvier-mars 1975, p. 49-56.
- 370 THOMAS (Georges-Michel). Les arsenaux, les ouvriers... leur histoire. *Le Flot*, journal d'établissement de la D.C.A.N. de Brest, n° 37, mars 1976 ; n° 38, mai 1976 ; n° 39, juillet 1976 ; n° 40, septembre 1976.
- 371 VICHOT (Jacques). Souvenirs d'un amiral : mémoires du vice-amiral [Pierre Roch] Jurien de La Gravière (fin). *Neptunia*, 1975, n° 117, p. 17-44 (cf. t. CII, 1974, n° 106).

HISTOIRE RELIGIEUSE

Catholicisme

Généralités

- 372 ARZEL (Jean-Alain). Le Léon religieux sous le Consulat et l'Empire. [Brest], 1976, 38 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit), déposé aux Archives départementales.

- 373 DANIEL (René). Après Thermidor. Quelques aspects de la vie religieuse. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 163-176.
Réfractaires, assermentés et abdicataires dans le Finistère : leurs relations avec Grégoire.
- 374 KERRIEN (Alain). La Constitution civile du clergé dans la région morlaisienne (1791-1793). [Brest], 1975, 61 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 375 LE FLOCH (J.-L.). Deux siècles de l'organisation du diocèse de Quimper. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, 1975, p. 349-354.
De la fin de l'Ancien Régime à nos jours.
- 376 MACNEILL (John). The Celtic Churches. A history a.d. 200 to 1200. The University of Chicago Press, 1974, in-8°, XIII-289 p., cartes.
- 377 QUIVORON (Pierre). La Constitution civile du clergé à Ploudalmézeau et Lampaul-Ploudalmézeau. [Brest], 1975, 31 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 378 ROUDAUT (François). La prédication en langue bretonne à la fin de l'Ancien Régime. Brest, C.R.B.C., 1975, 2 vol. XXV-304 p. et 336 p., 29,7 cm, carte, graphiques, tableaux (ronéotypés).
(Comptes rendus dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIII, 1975, p. 373-374 ; dans le *Progrès de Cornouaille*, n° 1517, 29 novembre 1975, p. 1 et 4).
- 379 THOMAS (Georges-Michel). Interdit dans les paroisses bretonnes. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 175-176.
Décisions d'interdit contre les paroisses de Landeleau, Plobannalec, La Feuillée, Telgruc, entre 1906 et 1913.

Vie et sentiment religieux

- 380 Bannalec le 19 juin 1870. *La Voix des genêts*, bulletin paroissial de Bannalec, juillet-août 1976 (une page non paginée).
La procession votive de Saint-Cado.
- 381 DANIEL-LE BARS (Magdeleine). Tribulations des morts au XVIII^e siècle en Bretagne et singulièrement dans le Finistère actuel. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 245-254.
Les inhumations dans les églises, et les résistances aux interdictions imposées par le parlement de Bretagne.
- 382 GRAVERAN (Pierre). Morgat. La bénédiction de la mer autrefois. *La Presqu'île de Crozon*, n° 7, août 1975, p. 18-20.
- 383 GUILLOTTEL (Hubert). Du rôle des cimetières en Bretagne dans le renouveau du XI^e et de la première moitié du XII^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LII, 1972-1974 (1975), p. 5-26.
Les cimetières comme lieux d'ensevelissement des défunts, d'habitation de religieux ou de laïcs, de réunions, de transactions commerciales, d'asile. Trois textes des XI^e-XII^e siècles sont publiés en annexe.

Clergé

- 384 BERTHELOT DU CHESNAY (Charles). Etudes ecclésiastiques et formation du clergé de Bretagne au XVIII^e siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXIII/4, 1976, p. 657-663 (*La Bretagne littéraire au XVIII^e siècle*).
- 385 BIDEAU (Louis). Le clergé [de Pont-l'Abbé] d'hier à aujourd'hui. *Pont-l'Abbé*, revue d'information municipale, 1975, n° 1, p. 43-44.

- 386 Le clergé de Ploudalmézeau aux XVII^e et XVIII^e siècles. *Kannadik Ploudalmezeau*, bulletin paroissial de Ploudalmézeau, mars 1976, p. 7 ; avril 1976, p. 6 ; mai 1976, p. 7 ; septembre 1976, p. 7 ; octobre 1976, p. 7 ; novembre 1976, p. 8.
- 387 Un curé contestataire, Yves Le Guillou. *Bulletin paroissial d'Elliant*, n° 10, avril 1976, p. 20 ; n° 11, mai 1976, p. 20.
- 388 Diocèse de Quimper et de Léon, 1976. Calendrier-annuaire. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1976, 17,5 cm, XXIII-240 p.
- 389 DURAND (lieutenant-colonel Pierre). Tribulations de Nicolas Dubuisson, prêtre contestataire de Brest sous la Révolution. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 1, janvier-mars 1975, p. 29-32.
- 390 GRAVERAN (abbé Pierre). Un illustre Crozon nais, Monseigneur Graveran. *La Presqu'île de Crozon*, n° 5, août 1974, p. 4-18, ill.
Préface de M. l'abbé Louis Calvez, curé de Crozon. Postface de Mgr Barbu, évêque de Quimper et de Léon.
- 391 GURY (Jacques). Le curé de l'île de Batz sous Napoléon. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 130-134, ill.
- 392 KERBOUL (Christian). Prêtres de demain. Itinéraire d'un prêtre marié. Quimper, Nature et Bretagne, 1976, in-8°, 203 p.
- 393 LE FLOC'H (Jean-Louis). Etat et situation du clergé du nouveau diocèse concordataire de Quimper à l'issue de l'organisation. [Quimper, 1976], 29,7 cm, 48 p. (ronéotypé).
Listes établies grâce aux documents conservés aux archives de l'évêché.
- 394 LE GALLO (Yves). Clergé et rétablissement du culte après la Révolution, dans *La Presqu'île de Crozon* (sous la direction de L. Calvez). Paris, Nouvelle Librairie de France, 1976, p. 195-273.
- 395 MARC (Frère). Mgr Joseph-Marie Graveran, un Crozon nais, évêque de Quimper et de Léon. *Pax*, chronique de Landévennec, janvier 1976, n° 1, p. 32-39 ; avril 1976, n° 6, p. 67-73.
- 396 Névez sans prêtres. *Echos de Bel-Aven*, bulletin interparoissial du canton de Pont-Aven, mai 1976, p. 8-9.
Le clergé réfractaire de Névez pendant la Révolution.
- 397 PRIGENT (Daniel). L'abbé Jean-Marie Perrot, fondateur du Bleun-Brug (1877-1943). [Brest], 1975, 68 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 398 TANNEAU (Yves). Une belle figure ecclésiastique : Clet Bourbé, curé constitutionnel de Ploaré (1757-1809). *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 177-186.
- 399 Vincent Le Guével, recteur de Lannéanou, 1752-1765. *Le Lien de Plougonven et Lannéanou*, n° 169, janvier-février 1975, p. 9.

Ordres et congrégations

- 400 CHAPEL (Père). Les jésuites dans le Finistère. *Les Appels de Dieu*, bulletin du Centre diocésain des vocations, n° 103, 1^{er} trimestre 1975, p. 30-33.
Historique de l'activité des jésuites dans le Finistère.
- 400 bis GUILLLOTIN DE CORSON. Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dits Chevaliers de Malte, en Bretagne. Marseille, Laffitte Reprints, 1976, in-8°, 307 p.
Réimpression de l'édition de Nantes, Durand, 1902. Le premier chapitre est consacré à la commanderie de La Feuillée.

- 401 GUIRRIEC (E.). Qui était Jean Ogor ? *Mouez Dom Mikael*, bulletin paroissial de Plouguerneau, n° 169, avril 1976, p. 4-5 ; n° 170, mai 1976, p. 6-7 ; n° 171, juin 1976, p. 5-8 ; n° 172, juillet 1976, p. 7-9.

Biographie de Jean Ogor, franciscain originaire de Plouguerneau.

- 402 LEDELIS (Hervé). Les carmélites de Morlaix : plus de trois siècles et demi. *Armor-Magazine*, février 1975, n° 61, p. 44.

- 403 MARTIN (Hervé). Les ordres mendiants en Bretagne (vers 1230 - vers 1530). Pauvreté volontaire et prédication à la fin du Moyen Age. Paris, Klincksieck, 1975, in-8°, XXV-468 p., cartes, graph., ill., index. (Institut armoricain de recherches historiques).

(Comptes rendus par A. VAUCHEZ, dans *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 1973, t. LIX, n° 162, p. 214-215 ; par G. DEVAILLY, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIII, 1975-1976, p. 172-174 ; dans le *Progrès de Cornouaille*, n° 1523, 10 janvier 1976, p. 2 ; par C. DELUZ, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXIII/3, 1976, p. 532-535 ; par J.-G. THIELAY, dans *Historiens et Géographes*, avril-mai 1976, n° 257, p. 546-548).

Thèse de doctorat de 3^e cycle, soutenue à Paris, en 1972.

- 404 MARTIN (Hervé). Religieux mendiants et classes sociales en Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXII/1, 1975, p. 19-46, cartes.

Nombreuses mentions des franciscains de Quimper, des augustins de Carhaix, des dominicains de Morlaix et de Quimperlé, des carmes de Saint-Pol-de-Léon et de Pont-l'Abbé.

- 405 Le père Jean-Louis Malgorn, de l'ordre de Saint-Bénéat. *Le Phare d'Ouessant*, mars 1975, p. 10 ; mai 1975, p. 3-4.

Articles traduits d'un texte breton de Y.-V. Perrot.

- 406 Les religieux dans le Finistère. *Les Appels de Dieu*, bulletin du Centre diocésain des vocations, n° 103, 1^{er} trimestre 1975, p. 16-17.

Tableau des ordres et congrégations des religieux hommes dans le Finistère en 1975, avec localisation des communautés et effectifs.

- 407 Les Sœurs nous quittent. *Ensemble*, bulletin paroissial de Tréboul, n° 231, septembre 1975, p. 2-9.

Missions

- 408 BERNARD (Jean-Joseph). Michel Le Nobletz et Plouguerneau. Plouguerneau, auteur, 1976, 29,7 cm, 30 p.

- 409 DANIEL (Tanguy). Ouessant au XVII^e siècle : les missions du père Maunoir. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1975, p. 133-135.

Missions de 1641 et 1642. Texte traduit du *Journal latin des missions* de Maunoir.

- 410 GRÉGOIRE (Frère). Une figure de proue, dom Michel Le Nobletz (1577-1652). *Pax*, chronique de Landévennec, n° 1, janvier 1975, p. 30-33.

- 411 LEMARIÉ (Charles). Etudes sur les missionnaires bretons dans le Middle West américain, contribution à l'histoire des origines du catholicisme aux Etats-Unis. Angers, Rennes, s. n., puis Institut armoricain de recherches historiques, 1973-1974, 3 vol. in-8°, 251 p., 404 p. et 484 p.

t. I : Mgr J.-B. David (1761-1841) : les origines religieuses du Kentucky.

t. II : Mgr Bruté de Rémur, premier évêque de Vincennes aux Etats-Unis (1834-1839).

t. III : Les missionnaires bretons de l'Indiana au XIX^e siècle.

(Comptes rendus par L.L.G., dans *Cahiers mennaisiens*, 1975, n° 5, p. 56-57 ; dans *Pax*, chronique de Landévennec, avril 1975, n° 2, p. 80).

- 412 Les missionnaires du diocèse de Quimper en 1975. *Lizeri Breuriez ar feiz*, n° 638, avril-juin 1976, p. 3-18.

Liste de 700 missionnaires originaires du Finistère, avec leur lieu et année de naissance, leur congrégation et pays de mission.

Hagiographie

- 413 BOWEN (E.G.). The cult of St. Brigit. *Studia Celtica*, vol. VIII-IX, 1973-74, p. 33-47, cartes.
- 414 KLERG. Ar prosez war buhez ha burzhudou sant Erwan : evezhiadennoù ha notennoù. (Le procès sur la vie et les miracles de saint Yves : remarques et notes). *Barr-Heol*, n° 87, décembre 1975, p. 14-20.
Etude sur le procès de canonisation de saint Yves, d'après les **Monuments originaux de l'histoire de saint Yves**, publiés en 1887 par La Borderie.
- 415 FEUTREN (Jean). Saint Ninian. *Bulletin paroissial de Roscoff*, n° 304, automne 1976, p. 16-17.
- 416 LANGONGAT (Ronan). Sur le prénom de Gongat. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1975, p. 167-168.
Saint Gongat (ou Congar), patron de la paroisse de Landéda.
- 417 OLLIVIER (frère Grégoire). La dévotion à saint Michel en Bretagne. *Les Annales du Mont-Saint-Michel*, 1975, 101^e année, n° 3, p. 42-47.
- 418 OLLIVIER (frère Grégoire). La dévotion à saint Michel dans le Finistère. *Les Annales du Mont-Saint-Michel*, 1975, 101^e année, n° 5, p. 73-77.
- 419 Qui est saint Thégonnec ? *La Voix de Saint-Thégonnec*, bulletin paroissial, n° 28, mai 1976, p. 20.
Vie de saint Thégonnec.
- 420 Sainte Brigitte. *La Voix de Saint-Thégonnec*, bulletin paroissial, n° 29, juin 1976, p. 20 ; n° 30, septembre 1976, p. 20.
Vie de sainte Brigitte.
- 421 Saint Thénénan et Notre-Dame de Lesquelen. *Présence*, bulletin paroissial de Plabennec, n° 67, février 1976, p. 9-12.
- 422 Sant Visant Kannad Doue. *Kannadik Ploudalmezeau*, bulletin paroissial de Ploudalmezeau, n° 7, juillet-août 1975, p. 5-6.
Histoire des reliques de saint Vincent Ferrier à Ploudalmezeau.
- 423 TANNEAU (Yves). La progression de la rage : devons-nous bientôt invoquer saint Tugen ? *Ouest-France*, 10 novembre 1976, Douarnenez.

Institutions et patrimoine ecclésiastiques

- 424 BEAUMONT (René de). Un peu d'histoire : un inventaire à Moëlan en 1996. *L'Echo de Saint-Philibert*, Moëlan, janvier 1975 (cf. t. CII, 1974, n° 164).
- 425 Historique du presbytère de Plougonven. *Le Lien de Plougonven et Lan-néanou*, n° 182, décembre 1976, p. 5 et 8.
- 426 Historique du presbytère de Plouguin. *L'Echo des vallons*, bulletin paroissial de Plouguin, août-septembre 1976, p. 4-5.
- 427 KERAUDREN (Thomas). Morgat devient centre de culte. *La Presqu'île de Crozon*, n° 7, août 1975, p. 24-28.

- 428 MIOSSEC (Yves). Le conseil paroissial de Pleyber-Saint-Thégonnec aux XVII^e et XVIII^e siècles. *La Voix de Saint-Thégonnec*, n° 37, mars 1976, p. 20 ; n° 38, avril 1976, p. 2 ; n° 39, mai 1976, p. 20 ; n° 40, juin 1976, p. 20 ; n° 41, septembre 1976, p. 2 ; n° 42, octobre 1976, p. 20 ; n° 43, novembre 1976, p. 20.
- 429 PÉRON (Monique). La fabrique de Pont-l'Abbé (1812-1905). [Brest], 1975, 26 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 430 SIMON (Hervé). La fabrique de Plouguin de 1860 à 1900. [Brest], 1975, 33 p., ill. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 431 TANNEAU (Yves). Les cent ans de la paroisse du Sacré-Cœur. *Ouest-France*, 23 avril 1975, Douarnenez.
- 432 TANNEAU (Yves). Il y a cent ans, Douarnenez devenait paroisse (décret de Mac-Mahon, 3 juin 1875). *Ouest-France*, 17 avril 1975, Douarnenez.
- 433 YVEN (Alain). Le manoir presbytéral de Plouarzel (1706-1760). [Brest], 1975, 36 p. (ms).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.

Protestantisme

- 434 BLEUNVEN (Pierre). L'Eglise réformée de Brest au XIX^e siècle. [Brest], 1975, 43 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 435 GRÉGOIRE (Frère). Les traductions bretonnes de la Bible : les éditions protestantes. *Pax*, chronique de Landévennec, octobre 1975, n° 4, p. 155-158 ; avril 1976, n° 6, p. 74-77.

Franc-Maçonnerie

- 436 COUDRAY (Christian). La franc-maçonnerie brestoise au XVIII^e siècle. [Brest], 1975, 29 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 437 COULON (Chantal). La franc-maçonnerie à Brest à la fin de l'Ancien Régime et sous la Révolution. Brest, 1975, 29,7 cm, 148 p. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise, déposé au C.R.B.C., à Brest.

Cultes païens

- 438 D.A.H.B. Un Carhaisien du III^e siècle avait-il embrassé le culte de la lune ? *Archéologie en Bretagne*, n° 10, 2^e trimestre 1976, p. 36-38, ill.
- 439 Le culte des pierres à Ouessant. *Le Phare d'Ouessant*, juin 1975, p. 5-7 (cf. t. CII, 1974, n° 141).
- 440 DE VRIES (Jan). La religion des Celtes. Paris, Payot, 1975, 280 p., ill. et cartes.
(Comptes rendus par A. PENNEC, dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 18, 3^e trimestre 1975, p. 51 ; dans *Armor-Magazine*, juillet-août 1976, n° 78-79, p. 67).

HISTOIRE ECONOMIQUE

Etudes générales

- 441 BARIOU (Robert). Problèmes économiques de la Bretagne centrale. L'exemple du Centre-Ouest breton. *Norois*, t. LXXXVI, janvier-mars 1975, p. 5-20 (cf. t. CII, 1974, n° 136 bis).
- 442 BROCARD (M.) et EMANGARD (P.-H.). Le cas de la Bretagne. *Cahiers géographiques de Rouen*, n° 5, 1976, p. 2-63.
- 443 CANÉVET (C.), HENRY (J.-B.), LE GUEN (G.), LE RHUN (P.-Y.), PALIERNE (J.-M.) et PINOT (J.-P.). Géographie de la Bretagne. [S.I.], Ed. Skol Vreiz, 1976, in-8°, 240 p., cartes, graph., phot.
- 444 KOHR (Léopold). Une Bretagne libre est-elle viable ? *Les Cahiers de « l'Avenir de la Bretagne »*, n° 1, 1975, in-8°, 133 p.
(Comptes rendus dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 22, mai-juin 1976, p. 34-35 ; dans *Al Liamm*, septembre-octobre 1976, n° 178, p. 366-369 ; dans *Armor-Magazine*, juillet-août 1976, n° 78-79, p. 67).
Adapté par P. Bourdellès et Y. Fouéré.
- 445 KRIER (Henri) et ERGAN (Louis). Bretagne de 1975 à 1985. Paris, Informations et conjoncture, 1976, in-8°, 224 p.
Conclusion de Jacques Bloch-Morhange (p. III-XIII) et des statistiques (p. XVII-LXIV).
- 446 LE RHUN (P.-Y.). Paysages et civilisations en Bretagne. *Penn ar Bed*, n° 86, septembre 1976, p. 393-401, phot.
- 447 LEROY (Pierre), FLOURIOT (Bernard) et PADIOLEAU (Monique-Anne). Le défi armoricain. Rennes, Armor éditeur, 1976, in-8°, 206 p.
(Compte rendu dans *Armor-Magazine*, juillet-août 1976, n° 78-79, p. 67).

Agriculture

- 448 L'agriculture dans la presqu'île de Crozon. *La Presqu'île de Crozon*, n° 8, février 1976, p. 63-65.
- 449 CADIOU (P.), CANÉVET (C.), HASSOLD (J.-J.), HENRY (J.-B.), LE RHUN (P.-Y.) et QUIGUER (A.). L'agriculture en Bretagne. Dynamisme ou domination ? *Ar Falz*, nouvelle série, n° 13-14-15, avril-juin 1976, 127 p. (tiré à part).
(Comptes rendus par J. G., dans *Le Peuple breton*, n° 157, décembre 1976, p. 18 ; dans *Armor-Magazine*, décembre 1976, n° 80, p. 39).
Ouvrage collectif sur l'évolution de l'agriculture bretonne depuis 1945.
- 450 CARVILLE (Henri de). Les anciennes races avicoles de Bretagne. *Penn ar Bed*, n° 82, septembre 1975, p. 136-147, ill.
- 451 DÉNIEL (Jean). Vingt-cinq ans d'évolution de l'économie agricole et de la société rurale d'un département de l'Ouest : le Finistère (1950-1975). *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie d'agriculture de France*, 1975, t. LXI, n° 5, p. 272-279.
- 452 DIZERBO (Auguste-Hervé). La végétation, dans *La Presqu'île de Crozon* (sous la direction de L. Calvez). Paris, Nouvelle Librairie de France, 1976, p. 425-444, cartes, croquis.
- 453 ÉLARD (Louis) et QUÉRÉ (Gérard). Atlas commenté de la zone légumière du Nord-Finistère. Brest, 1975, 286 p. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise, faculté des lettres de Brest.

- 454 HASCOET (Hervé). Le problème de la zone agricole de Tal-ar-Groaz en Crozon. *La Presqu'île de Crozon*, n° 8, février 1976, p. 69-71.
- 455 MEYNIER (André). Orientations agraires en Bretagne et au Mexique. *Norois*, t. LXXXVII, juillet-septembre 1975, p. 463-465.
Incidences des observations astronomiques sur les directions du parcellaire comparées dans deux aires de civilisation éloignées.
- 456 ROUGER (Yves) et PERHIRIN (Jean). Les bovins bretons. *Penn ar Bed*, n° 84, mars 1976, p. 277-289.
- 457 SIMON (Maria). L'agriculture de la zone légumière du Nord-Finistère. Rennes, 1975, thèse de 3^e cycle (dactyl.).
- 458 Telgruc, commune dont l'avenir repose sur le maintien (et le développement) de l'agriculture. *La Presqu'île de Crozon*, n° 6, mai 1975, p. 59-62.
Analyse de l'évolution démographique et économique des dernières années.

Commerce

- 459 AUBIN (Commandant). Un Cap-Hornier autour du monde. Paris, France-Empire, 1975, in-8°, 317 p.
- 460 BAZIN (J.). Le commerce maritime breton aux prises avec le fisc royal au XVIII^e siècle. *Amphitrite*, n° 8, mai 1975, p. 1-18.
Analyse de la requête adressée en 1730, au roi, par Boisbilly, député des états de Bretagne, contre les fermiers généraux. Ce document, conservé aux archives municipales de Landerneau sous la cote 1367, fournit d'abondantes informations sur les ports, les marchandises, les bateaux, les armateurs et les négociants, etc.
- 461 A Calendar of Early Chancery Proceedings relating to West Country Shipping, 1388-1493. Ed. Dorothy M. Gardiner, Devon and Cornwall Record Society, new series, vol. 21, 1976.
(Compte rendu par Michael JONES, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIII, 1975-1976, p. 174-175).
- 462 CARGO (Robert T.) et WEBER (Bernard C.). Captain Peron in the Pacific (1785-1786). *The Calcutta Review*, décembre 1975.
Pierre-François Péron est né à Lambézellec, le 6 février 1769.
- 463 Les comptes d'un Breton voyageur de commerce en Espagne, 1530. *Bulletin paroissial de Roscoff*, n° 297, été 1975, p. 12-17 ; n° 297, automne 1975, p. 7-16 ; n° 298, janvier 1976, p. 13-16.
Article extrait du *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, année 1903.
- 464 COUFFON (René). Contribution à l'étude du commerce maritime de la Bretagne au milieu du XVIII^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LII, 1972-1974 (1975), p. 83-105.
Exportation des toiles de Pouldavid, Locronan, Landerneau, Morlaix, Roscoff.
- 465 DUVAL (Michel). Erections et confirmations de foires et marchés en Bretagne sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII (1592-1642). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LII, 1972-1974 (1975), p. 83-105.
Pour le Finistère, foires de Coatsabiec en Bodilis, de Lanmeur, de La Martyre en Ploudiry, de Poullaouen, de Pont-Croix.
- 466 DUVAL (Michel). Erections de seigneuries et institutions de foires en Bretagne sous le règne de Louis XIV (1643-1715). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIII, 1975-1976, p. 69-94.
Nombreux renseignements sur les foires de La Martyre, Gouesnou, Locmaria-Quimper, Brest-Recouvrance, Landudec, Beuzec-Cap-Sizun, Meilars-Confort, Pont-Croix, Pouldavid, Le Ponthou, Poullaouen, Plonévez-Porzay, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Renan, Landerneau.

- 467 HUETZ DE LEMPS (Christian). Géographie du commerce de Bordeaux à la fin du règne de Louis XIV. Paris et La Haye, Mouton, 1975, 661 p., 10 pl., 34 cartes. (Ecole des hautes études en sciences sociales, Centre de recherches historiques, *Civilisations et sociétés*, n° 49).
(Compte rendu par André GUILCHER, dans *Norois*, t. XCII, octobre-décembre 1976, p. 631-632).
Nombreux renseignements sur le cabotage des petits ports de Basse-Bretagne et sur les importations de vin.
- 468 LAINÉ (Yves). Europe, rends-nous la mer ! Négoce maritime, atout majeur pour la Bretagne. Rennes, C.E.L.I.B., 1976, in-8°, 216 p. + 14 p. annexes.
- 469 Marchés d'autrefois [à Brest]. *Brest municipal*, n° 78, avril 1975, p. 4.
Avec la reproduction d'une carte postale ancienne représentant le marché Pouliquen.
- 470 MERCIER (J.-L.). Les foires de Guerlesquin. *Bulletin paroissial de Guerlesquin*, n° 20, mars 1976, p. 6-7 ; n° 22, mai 1976, p. 6-7 ; n° 23, juillet 1976, p. 8-9 ; n° 26, septembre 1976, p. 6-7 ; n° 27, décembre 1976, p. 6-7.
- 471 MERCIER (J.-L.). Tarifs de droits de hallage et d'étalage à Guerlesquin. *Bulletin paroissial de Guerlesquin*, n° 17, décembre 1975, p. 8-9 ; n° 18, janvier 1976, p. 4-5.
- 472 MEYNIER (André). Activités maritimes. *Norois*, t. XC, avril-juin 1976, p. 314-315.
Utiles renseignements notamment sur le port de Roscoff et sur les difficultés de la pêche en 1975.
- 473 MEYNIER (André). La vie maritime [en Bretagne en 1973 et 1974]. *Norois*, t. LXXXVI, avril-juin 1975, p. 301-304.
Avec des statistiques sur la pêche, le commerce et le trafic des voyageurs.
- 474 MEYNIER (André). Les zones d'attraction commerciale en Bretagne. *Norois*, t. XC, avril-juin 1976, p. 310-312.
Notes sur le rôle commercial de Brest, Quimper, Morlaix.
- 475 TANNEAU (Yves). Cap-Sizun insolite et pittoresque : la foire des Iliens à la Belle Epoque. *Ouest-France*, 29 novembre 1975, Pont-Croix.
- 476 TANNEAU (Yves). Halles d'hier et d'aujourd'hui. *Ouest-France*, 17 janvier 1975, Douarnenez.
- 477 WEISSE (Louis). Les mémoires du capitaine Péron. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 1, janvier-mars 1975, p. 45-46 ; n° 3, juillet-septembre 1975, p. 161-162 (cf. t. CII, 1974, n° 197).
Navigations en Chine et en Malaisie, en 1797 ; aux Etats-Unis en 1798.

Ports

- 478 CLOITRE-QUÉRÉ (Marie-Thérèse). Place de commerce ou place forte : le dilemme du second Empire, dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 237-270.
- 479 LE BRIS DU REST (E.). Le port de commerce de Brest. Rennes, Musée de Bretagne, 1976, 27 cm, 38-VII p., plan, graph., phot. (*Dossier d'actualité*).
- 480 MESGOUÉZ (Pierre). Morgat, le port de plaisance. *La Presqu'île de Crozon*, n° 7, août 1975, p. 67-69.
- 481 PHILIPPE (Roger). [Historique de la Société nationale de sauvetage en mer], dans *Douarnenez, Cent ans de sauvetage, 1875-1975*. S.l.n.d., [1975], p. 2-6.
Précisions sur les créations de stations de sauvetage en Bretagne dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et la création des H.S.B. en 1873.

- 482 TANGUY (Jean-Yves). Le port et havre de Roscoff ou histoire d'une vocation maritime. La Baule, Editions des Paludiers, 1975, 25 cm, 117 p., ill.
(Comptes rendus dans *le Progrès de Cornouaille*, n° 1505, 6 septembre 1975, p. 3 ; par M. D[UVAL], dans *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, 1975 [1976], p. 98).
- 483 TANNEAU (Yves). L'album aux souvenirs : verrons-nous renaître un jour l'ancien port de commerce ? *Ouest-France*, 2 janvier 1976, Douarnenez.
- 484 TANNEAU (Yves). Le centenaire de la station de sauvetage des naufragés : un siècle de dévouement et de courage. *Ouest-France*, 12 juin 1975, Douarnenez.
- 485 TANNEAU (Yves). Les dragues à vapeur en accusation... en 1902. *Ouest-France*, 13 décembre 1975, Le Guilvinec.
- 486 TANNEAU (Yves). Penmarc'h sous la mer en février 1899. *Ouest-France*, 12 février 1976, Penmarc'h.
- 487 TANNEAU (Yves). Un siècle de dévouement et de courage. Le centenaire de la station de Douarnenez de sauvetage des naufragés, 1875-1975, dans *Douarnenez, Cent ans de sauvetage, 1875-1975*. S.l.n.d., [1975], p. 7-19.

Pêche

- 488 BACHELOT DE LA PYLAIE. Pêche et poissons à Ouessant en 1818. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1975, p. 138-142.
D'après une étude manuscrite de Bachelot de La Pylaie sur l'île d'Ouessant (ms 1757 du Museum d'histoire naturelle de Paris).
- 489 BERNARD (Jean-Joseph). La sécherie. L'histoire d'un litige entre Plouguerneau et Guissény au XIX^e siècle. Plouguerneau, Mairie, 1976, 34 p., cartes (ronéo-typé).
- 490 CALVEZ (Louis). Morgat et le quartier de Camaret : la pêche. *La Presqu'île de Crozon*, n° 7, août 1975, p. 29-38.
- 491 DEUNFF (Jean). Une exploitation de goémon aux îles Glénan en 1784. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 151-152.
- 492 DEUNFF (Jean). Un triste retour de pêche de Terre-Neuve en 1729 : naufrage et pillage de la « Marie-Thérèse » de Roscoff sur la côte de Plozévet (Finistère-Sud). *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 148-150.
- 493 GLOUX (Hervé) et MANAC'H (Jean-Yves). Les bateaux de pêche de Bretagne. Histoire et technique. Préface de Paul Guimard. Paris, Fayard, 1976, gr. in-8°, 229 p., phot.
- 494 Goémon d'épave : coutume à l'île d'Ouessant. *Le Phare d'Ouessant*, janvier 1975, p. 6 (cf. t. CII, 1974, n° 141).
Le ramassage du goémon sur les côtes d'Ouessant vers 1914.
- 495 KERNÉIS (Jean), LAURENT (René) et LE BOT (Jean). Pêcheurs kerhorres. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 2, avril-juin 1975, p. 61-107, ill.
Les bateaux, la pêche et les pêcheurs d'autrefois dans l'anse de Camfrout, au Relecq-Kerhuon.
- 496 LAURENT (René). Les huîtres dans la rade de Brest et l'Elorn. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 2, avril-juin 1976, p. 96-98.

- 497 LE BOT (Jean). Les bateaux des côtes de la Bretagne Nord. Grenoble, Ed. des Quatre-Seigneurs, 1976, in-4°, 223 p., ill.
(Compte rendu dans *Armor-Magazine*, décembre 1976, n° 80, p. 40).
Des chapitres sur les bateaux de la rivière de Morlaix et de la Penzé, le côtre de Carantec, les goémonniers du pays pagan, les caboteurs et borneurs de la côte nord, les ex-voto maritimes.
- 498 NABAT (Catherine). La crise sardinière à Concarneau en 1909-1910. [Brest], 1975, 37 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 499 QUEFFÉLEC (Henri) et ANSON (Peter F.). Ar Mor, marins, ports, bateaux de Bretagne. Grenoble, Ed. des Quatre-Seigneurs, 1975, 260 p.
- 500 TANNEAU (Yves). Au rendez-vous du vieux Concarneau : 137 jours entre la Méditerranée et les côtes bretonnes... C'était en 1898. *Ouest-France*, 27 août 1976, Concarneau.
- 501 TANNEAU (Yves). La crise de la pêche : déjà au Moyen Age. *Ouest-France*, 3 juillet 1976, Douarnenez.

Industrie

- 502 DEUNFF (Jean). L'implantation des manufactures de tabacs à Morlaix au début du XVIII^e siècle. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 117-134, fig.
- 503 HENRIOT (Jacques). La manufacture de faïence de Quimper au XVIII^e siècle. [Brest], 1975, 33 p., ill. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 504 De 1680 à nos jours : histoire d'un moulin. *Ekleo ar Menez*, bulletin paroissial de Scrignac, n° 23, janvier-février 1976, p. 11-14.
Histoire du moulin de Kerizac, en Scrignac.
- 505 Le moulin de Tréguier. *L'Hospitalier*, bulletin mensuel de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, suppléments encartés des n°s de décembre 1975, janvier et février 1976.
Histoire du moulin de Tréguier, en L'Hôpital-Camfrout.
- 506 MULOT (Bernard). Les bassins houiillers du Finistère. *Penn ar Bed*, n° 82, septembre 1975, p. 148-166, ill.
Historique des recherches et de l'exploitation aux XVIII^e et XIX^e siècles.
- 507 SCAVENNEC (Y.). Evolution des industries liées à la pêche et à l'agriculture dans le sud-est de la Cornouaille. Brest, auteur, 1976. (dactyl.).
Déposé au C.R.B.C., à Brest.
- 508 Un siècle d'industrie à Scrignac. *Ekleo ar Menez*, bulletin paroissial de Scrignac, n° 24, mars-avril 1976, p. 12-14 ; n° 25, mai-juin 1976, p. 11-13.
Four à chaux à Scrignac.
- 509 TABURET (Marjatta). La faïence de Quimper. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1975, 21 cm, 32 p., phot.
- 510 TANNEAU (Yves). L'abri du marin transformé en fabrique de filets de pêche. *Ouest-France*, 28 juillet 1975, Douarnenez.
- 511 TARLET (B.). La décentralisation industrielle dans le département du Finistère : processus et effets. Brest, auteur, 1976 (dactyl.).
Déposé au C.R.B.C., à Brest.
- 512 TROMEUR (J.). Le moulin de Kerrouet (en Commana). *Le Progrès de Cornouaille*, n° 1500, 2 août 1975, p. 1 et 3.

Transports

- 513 CLUB D'HISTOIRE LOCALE DU RELECQ-KERHUON. Franchissement de l'Elorn. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 2, avril-juin 1976, p. 86-95, ill.
Historique du passage de l'Elorn et du pont de Plougastel.
- 514 COLLARDEY (Bernard). Evolution des relations Paris-Brest. *La Vie du rail*, n° 1440, 28 avril 1974, p. 6-9.
Le trafic ferroviaire depuis les années 30.
- 515 GRAVERAN (Pierre). Les routes du quartier de Tal-ar-Groaz, en Crozon. *La Presqu'île de Crozon*, n° 8, février 1976, p. 47-51.
- 516 LE GOUALLEC. L'avion postal. *Ensemble*, bulletin paroissial de Tréboul, n° 225, janvier 1975, p. 11-12 (cf. t. CII, 1974, n° 136).
L'aéropostale du commandant Byrd en 1927, d'après les souvenirs d'un habitant de Tréboul.
- 517 MOREL (Marie-Claude). Projet d'un canal de navigation intérieure destiné à approvisionner la marine, dans le port de Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 1, janvier-mars 1975, p. 33-34.
Projet de navigation Quimper-Brest, publié en l'an XIII et rappel des projets de navigation intérieure depuis le XVI^e siècle.
- 518 PENAUD (Georges). Le naufrage du « Néréo » (14 août 1908). *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1975, p. 147.
- 519 Phares et fanaux : marché pour le ravitaillement des phares d'Armen et de Tévennec. *Mouez Enez-Sun*, bulletin paroissial de l'Ile-de-Sein, avril 1975, non paginé.
Marché passé en 1893, par Jean-Noël Guilcher, avec les Ponts et Chaussées, pour le ravitaillement des phares.
- 520 Questionnaire pour une enquête sur les routes et chemins. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 393-394.
Enquête lancée auprès de ses adhérents par la Société archéologique du Finistère.
- 521 RICHARD (Père). Armen. *Mouez Enez-Sun*, bulletin paroissial de l'Ile-de-Sein, mars et mai 1975, non paginé.
Histoire du phare d'Armen.
- 522 Souvenirs du vieux Pleyben : le petit train. *Bulletin paroissial de Pleyben*, n° 408, avril 1975, p. 19-20.
- 523 TANNEAU (Yves). De la marine à voile aux navires à vapeur. *Ouest-France*, 16 décembre 1975, Douarnenez.
- 524 TANNEAU (Yves). Historique du passage de la rivière de Pouldavid à Douarnenez (1830-1885). *Ensemble*, bulletin paroissial de Tréboul, n° 240, juillet 1976, p. 14-17 ; n° 241, septembre 1976, p. 20-23 ; n° 242, octobre 1976, p. 17-19 ; n° 243, novembre 1976, p. 16-18 ; n° 244, décembre 1976, p. 8-10 (cf. t. CII, 1974, n° 279).
- 525 TANNEAU (Yves). Il y a 85 ans débutait la construction de la tourelle du Menhir. *Ouest-France*, 31 août 1976, Penmarc'h.
- 526 THÉPAUT (René). Quelques problèmes posés par la construction des routes dans le district de Landerneau entre 1790 et 1799. [Brest], 1975, 37 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 527 ZALKIND (Sylvain). Les anciennes lignes du réseau breton dans le nord du Finistère. *La Vie du rail*, n° 1440, 28 avril 1974, p. 52-53, carte.

HISTOIRE SOCIALE

Démographie

- 528 BRETON (J.-F.). La population de Crozon. *La Presqu'île de Crozon*, n° 9, juillet 1976, p. 52-56.
Statistiques cantonales et municipales, d'après le recensement de 1975.
- 529 CORNEC (Françoise). En marge du recensement. *Echos de mon village*, Ploudiry, 1^{er} trimestre 1975, n° 33, p. 6-7.
Statistiques de la population de Ploudiry de 1831 à 1954. Les professions en 1856.
- 530 La démographie léonarde au XVIII^e siècle. *La Voix de Saint-Thégonnec*, n° 24, janvier 1975, p. 20.
- 531 MEYNIER (André). Les banlieues de croissance démographique en Bretagne (1968-1975). *Noréis*, t. XC, avril-juin 1976, p. 318-328.
Exemples de l'évolution récente de Brest (p. 319-322) et de Quimper (p. 323-325) avec croquis.
- 532 MINOIS (G.). La démographie du Trégor au XV^e siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXIII/3, 1976, p. 407-424.
D'après cinq registres de réformation des feux de l'évêché de Tréguier, conservés aux Archives départementales de Loire-Atlantique. Englobe naturellement la partie du « Trégor finistérien ».
- 533 Plozévet au fil des ans. *Keleier Plozevet*, n° 222, janvier 1975.
Graphique de l'évolution de la population de Plozévet de 1846 à 1968, d'après les recensements.
- 534 Recensement général de la population de 1975. Population légale et statistiques communales complémentaires (évolutions démographiques 1968-1975 et 1962-1968). Finistère. Paris, I.N.S.E.E., 1976, 29,7 cm, 45 p.
- 535 TANNEAU (Yves). L'album aux souvenirs : pour fuir la misère, l'émigration. *Ouest-France*, 20 octobre 1976, Douarnenez.
- 536 TANNEAU (Yves). En 1909, une famille de 147 enfants. *Ouest-France*, 19 mars 1975, Le Guilvinec.
La descendance d'une habitante du Guilvinec en 1909.

Groupes sociaux

- 537 ELEGOET (F.). Paysan breton. Jalons pour une anthropologie bretonne. Paris, auteur, 1975, 3 vol., 189, 140 et 183 p., 29,7 cm (ronéotypé).
(Compte rendu par le frère GRÉGOIRE, dans *Pax*, chronique de Landévennec, avril 1976, n° 6, p. 77-79).
Thèse de doctorat de 3^e cycle, soutenue à Paris en 1975.
- 538 LAURENT (docteur C.). A propos de l'exode vers Paris « des filles désireuses d'entrer en condition ». *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 232.
Notes sur la vie et l'œuvre de l'abbé François Cadic (1864-1929).
- 539 LE CRANN (J.-L.). Une société rurale dans les monts d'Arrée : Saint-Rivoal au XX^e siècle. *Kleier an Arre*, bulletin interparoissial de Sizun, n° 93, janvier 1976, p. 9 ; n° 96, avril 1976, p. 5-6 ; n° 97, mai 1976, p. 5-7 ; n° 98, juin 1976, p. 6-9.
- 540 LE GALLO (Yves). Le paysan bas-breton et le mythe au XVII^e siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXII/4, 1975, p. 477-500.
La mentalité paysanne dégagée de l'étude sémantique de la chanson du combat de Camaret (1694).

- 541 LÉGER (François). L'évolution des conditions de vie des ouvriers brestois (1880-1906). [Brest], 1975, 154 p., doc. annexes (dactyl.).
Mémoire de maîtrise (faculté des lettres), déposé aux Archives départementales et au C.R.B.C.
- 542 LE GUÉVEL (Anne-Marie). Situation sociale à Douarnenez en 1905. [Brest], 1975, 26 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 543 LE PAGE (Sylvie). Un groupe social marginal en Bretagne du xv^e au xvii^e siècle : les kakous. Brest, 1976, 29,7 cm, 119 p. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C.
- 544 NAVELLOU (André). L'ambassade du rachat. Quimper, Nature et Bretagne, 1975, in-8°, 141 p.
Sous une forme romancée, le monde des petits paysans de haute Cornouaille au début du XX^e siècle.
- 545 TANNEAU (Yves). Cap-Sizun insolite et pittoresque : la révolte des soudeurs en 1894. *Ouest-France*, 11 février 1976, Audierne.
- 546 TANNEAU (Yves). Un extraordinaire mariage en... 1900. *Ouest-France*, 6 février 1976, Tréogat.
Mariage de paysans de Tréogat : le menu est inspiré des événements de la guerre des Boers.
- 547 TANNEAU (Yves). La vie d'antan en Cornouaille : on ne vit pas seulement d'amour ! *Ouest-France*, 26 août 1976, Finistère.
Deux contrats de mariage passés devant notaire à Douarnenez en 1789 et 1806.
- 548 TANNEAU (Yves). La vie d'antan en Cornouaille : le partage du père de famille. *Ouest-France*, 21 octobre 1976, Sud-Finistère.
Inventaire des biens d'un paysan de Pouldergat en 1789.
- 549 VO DUC HANH (E.). La corporation des cordonniers de Brest au XVIII^e siècle. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 55-116.
Comporte en annexe des documents extraits des archives municipales de Brest.
- 550 VO DUC HANH (Etienne). La corporation des cordonniers de Brest. Journées internationales de la Société d'histoire du droit, Rouen, 1974. *Revue historique du droit français et étranger*, 1975, 23^e année, n° 1, p. 182-183.

Santé publique et assistance

- 551 BUREL (Marcel). Enfants de Recouvrance en nourrice à Roscanvel, au XVIII^e siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 225-226.
- 552 Epidémies, mœurs à Ploudalmézeau au xvi^e siècle. *Kannadik Ploudalmezeau*, bulletin paroissial de Ploudalmézeau, novembre 1975, p. 7 ; janvier 1976, p. 7 ; février 1976, p. 6.
- 553 IncurSION dans notre passé régional. *L'Echo de Saint-Louis de Châteaulin*, n° 96, juillet 1976, p. 27-30.
Etat sanitaire et moral du Centre-Finistère en 1837.
- 554 KERMORGANT-LEOQUET (Nicole). La prostitution à Brest (1813-1937). [Brest], 1975, 33 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 555 LÉVY (André). L'épidémie de 1757-1758 à Recouvrance. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 193-196.

- 556 MÉAR (Gérard). La Société pour l'extinction de la mendicité [Brest, 1870-1907]. [Brest], 1975, 55 p. (dactyl.).

Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.

- 557 TANNEAU (Yves). De l'ancien hospice à la nouvelle maison d'hébergement (1875-1975). *Ouest-France*, 15 mai 1975, Douarnenez.

Vie quotidienne

- 558 BAZIN (J.). Animation sur le vieux pont de Landerneau en 1842. *La Voix de Saint-Houardon*, bulletin paroissial de Landerneau, n° 1, janvier 1975, p. 5-6.

- 559 BRULEY (Ed.). Armel de Wismes. La vie quotidienne dans les ports bretons aux XVII^e et XVIII^e siècles (Nantes, Brest, Saint-Malo, Lorient). Compte rendu. *His'oriens et géographes*, janvier-février 1975, n° 251, p. 382.

- 560 LÉVY (André). Des mœurs des Landernéennes à la fin du XVIII^e siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 2, avril-juin 1976, p. 76-77.

D'après « l'état par paroisses du mouvement de la population » conservé dans la série C des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

- 561 LÉVY (André). La vie privée des Landernéens à la fin du XVII^e siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 2, avril-juin 1976, p. 63-69.

D'après les inventaires après décès et les rôles de la capitation conservés aux Archives départementales du Finistère.

- 562 TANNEAU (Yves). Le 14 - Juillet d'antan. *Ouest-France*, 16 juillet 1975, Concarneau.

- 563 TANNEAU (Yves). Les soirées concarnoises de la Belle Epoque. *Ouest-France*, 31 janvier 1976, Concarneau.

Traditions et croyances populaires

- 564 Enquête sur les coutumes et traditions disparues. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 394-395.

Enquête lancée auprès de ses adhérents par la Société archéologique du Finistère.

- 565 FAVÉ (Louis). La page du breton. *Le Phare d'Ouessant*, novembre 1976, p. 6-7 ; décembre 1976, p. 7-8.

Recueil de proverbes et expressions en langue bretonne.

- 566 FOUCHER (J.-P.). Bretagne est Univers. Traditions et coutumes. Paris, Fayard, 1976, in-8°, 258 p.

- 567 GARGADENNEC (Roger). Le Cap-Sizun à la croisée des traditions. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 1, janvier-mars 1976, p. 5-11.

- 568 GOARDON (Henri). Mœurs et coutumes du Cap-Sizun au début du XX^e siècle. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 222-279, ill.

Souvenirs d'un marin et paysan de Clédén-Cap-Sizun avant la guerre de 1914-1918.

- 569 GOARDON (Henri). Mœurs et coutumes du Cap-Sizun au début du XX^e siècle (suite). *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 255-275.

- 570 GOURVIL (F.) et TRIMER (Fanch). L'épigraphie des premiers « Barzaz-Breiz ». *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 1, janvier-mars 1976, p. 46-48.

- 571 HÉLIAS (Pierre-Jakez). Le cheval d'orgueil. Mémoires d'un Breton du pays bigouden. Paris, Plon, 1975, in-8°, 568 p., carte, 32 ill. hors texte (Collection *Terre humaine*).
(Comptes rendus par Pierre COGNY, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXIII/1, 1976, p. 197-198 ; dans *Pax*, chronique de Landévennec, octobre 1975, n° 4, p. 160).
- 572 LASCAUX (Michel). Anatole Le Braz folkloriste. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 1, janvier-mars 1976, p. 2-4, ill.
- 573 LAURENT (Donatien). Aux origines du « Barzaz-Breiz » : les premières collectes de La Villemarqué (1833-1840). *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 173-221, ill.
(Compte rendu par M. D[UVAL], dans *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, 1975 [1976], p. 105-106).
D'après les manuscrits retrouvés de la « dame du Plessix-Nizon » et de son fils, Hersart de La Villemarqué.
- 574 LAURENT (Donatien). La Villemarqué, collecteur de chants populaires. Etude des sources du premier « Barzaz-Breiz » à partir des originaux de collecte (1833-1840). Brest, 1974, 4 vol., 29,7 cm, 739 p., ill. (ronéotypé).
(Comptes rendus par Gwennole AR MENN, Un deznenn war « Barzhaz-Breiz », dans *Al Liamm*, n° 169, mars-avril 1975, p. 154-156 ; Fr. GOURVIL, La querelle du « Barzaz-Breiz » : ce n'est pas fini ! dans *la Bretagne à Paris*, n°s 1470 et 1471, 14 et 21 février 1975, p. 3 ; Yves-Marie RUDEL, Les vaines querelles, dans *La Bretagne à Paris*, n° 1470, 14 février 1975, p. 1 ; Fanch TRIMER, Une thèse de doctorat de M. Donatien Laurent : vers la fin de la querelle du « Barzhaz-Breiz », dans *la Bretagne à Paris*, n° 1467, 24 janvier 1975, p. 2).
Thèse de doctorat d'Etat soutenue à Paris en 1974.
- 575 LE BRAZ (Anatole). La légende de la mort chez les Bretons armoricains, annotée par G. Dottin. Marseille, Laffitte Reprints, 1975, 2^e éd., in-8°, 1066 p.
- 576 LE DU (J.) et LE BERRE (Y.). « Roue ar Portugal ». Eur gontadenn vrezonég bed dastumed gand F.M. An Uhel, adembanned ha renked 'vid ar skoliou. (« Le roi du Portugal », conte breton recueilli par F.-M. Luzel, nouvelle édition présentée pour l'enseignement). *Studi*, n° 2, février 1975, 139 p.
Comporte une chronologie de la vie de Luzel et des événements contemporains de Luzel, rédigée par Donatien Laurent (p. 13-20).
- 577 L'HÉRITIER (Antony). Plougasnou autrefois : la chasse au mari. *Le Carillon du Trégor*, bulletin paroissial de Plougasnou, janvier 1975, p. 20 ; février 1975, p. 19-20 ; mars 1975, p. 19 ; avril 1975, p. 19 ; mai 1975, p. 20 ; juin 1975, p. 19.
Mœurs et coutumes d'autrefois à Plougasnou.
- 578 L'HÉRITIER (Antony). Plou-gwechal : enfances. *Le Carillon du Trégor*, bulletin paroissial de Plougasnou, n° 30, février 1976, p. 2 ; n° 32, avril 1976, p. 2 ; n° 33, mai 1976, p. 2 ; n° 34, juin 1976, p. 19 ; n° 35, septembre 1976, p. 19 ; n° 36, octobre 1976, p. 19.
Mœurs et coutumes d'autrefois à Plougasnou.
- 579 MALGORN (Paul). L'étymologie du terme « broella ». *Le Phare d'Ouessant*, mars 1976, p. 7-8.
- 580 MARKALE (Jean). Traditions de Bretagne. Préface de Pierre-Jakez Hélias. Paris, Marabout, 1976, 18 cm, 255 p., ill. (Collection *Guide Marabout*).
La dernière partie (la Bretagne de A à Z) se signale par un nombre impressionnant d'erreurs.

- 581 POSTIC (F.). La collecte de contes et légendes dans l'œuvre de l'abbé François Cadic (1864-1929). Brest, 1976, 29,7 cm, 218 p. (dactyl.).
Déposé au C.R.B.C. ; comporte une bibliographie de et sur François Cadic.
- 582 RIOU (Corentin). Furnez Breiz. Sagesse bretonne. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1975, 21 cm, 32 p., phot.
(Comptes rendus par Jean-Louis LE FLOC'H, dans *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 399 ; dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 21, mars-avril 1976, p. 37-38).
Proverbes et dictons populaires en langue bretonne.
- 583 TANNEAU (Yves). Les festivités du carnaval : une très ancienne tradition douarneniste. *Ouest-France*, 19 février 1975, Douarnenez.
- 584 TANNEAU (Yves). Le nouvel an en... 1900. *Ouest-France*, 2 janvier 1976, Le Guilvinec.
- 585 TANNEAU (Yves). La Saint-Michel : ses fêtes et pardons d'antan. *Ouest-France*, 30 septembre 1976, Douarnenez.
- 586 TANNEAU (Yves). La ville d'Ys et la tradition populaire. *La Revue de Douarnenez*, 1975, p. 40-43, ill.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION

Corps savants

- 587 Assemblées générales de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne et congrès de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne pour l'histoire et l'archéologie. Brest, 6-8 septembre 1971. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1971-1974 (1976), p. 20-22.
- 588 Le Centre de recherche bretonne et celtique de l'université de Bretagne occidentale. Brest, s.d. [1975], 21,5 cm, 29 p.
- 589 Cérémonies du centenaire de la Société archéologique du Finistère. Quimper, 10-12 mai 1974. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 370-392.
Texte des discours prononcés par M. le chanoine Jean-Louis Le Floch, archiviste de l'évêché, M. René Daniel, président de la Société archéologique du Finistère, M. Jacques Brejon de Lavergnée, président de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne et M. Robert-Henri Bautier, professeur à l'Ecole des chartes, membre de l'Institut.
- 590 Congrès de [l'Association bretonne à] Châteauneuf-du-Faou [en 1975]. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, 1975. (1976), p. 5-32.
Comporte notamment des comptes rendus détaillés d'excursions à Châteauneuf-du-Faou, Gouézec, Pleyben, Clédén-Poher, Saint-Hernin, Spézet, Laz, Edern.
- 591 DUVAL (Michel). L'Association bretonne et l'Union régionaliste bretonne. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne, comptes rendus, procès-verbaux, mémoires*, 1975 (1976), p. 53-62.
- 592 Echos du Cercle de recherches archéologiques et géologiques [de Plomelin]. *La Revue de Plomelin*, 1975, p. 21, ill.
- 593 MAHÉ (Georges). En marge du congrès de l'Association bretonne à Vannes en 1843. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, juillet 1976, t. CIII, p. 149-155.
Rôle joué par La Villemarqué et par Armand du Chatellier.

Enseignement

- 594 BAZIN (Jehan). Une école mutuelle à Landerneau sous la Restauration. *Landerneau*, revue d'information municipale économique et touristique, 1976, n° 4, p. 44.
- 595 CRENN (Yves). Le syndicat des membres de l'enseignement laïque du Finistère de 1920 à 1922. [Brest], 1975, 53 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 596 Directeurat du F. Rolland. *Trouz ar skol*, bulletin de Saint-Blaise, Douarnenez, été 1976, p. 22-24.
Historique de l'école Saint-Blaise de 1884 à 1897.
- 597 L'école à Kerlouan (1838-1849). *Hekleo Kerlouan*, bulletin paroissial de Kerlouan, n° 166, novembre 1976, p. 5-6.
- 598 GOUZIEN (Hervé). L'éducation selon Emile Masson (1869-1923). [Brest], 1975, 42 p. (ms).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 599 GRAVERAN (Pierre). L'école de Saint-Laurent. *La Presqu'île de Crozon*, n° 8, février 1976, p. 52-53.
Création d'une école à Tal-ar-Groaz en 1884.
- 600 L'instruction à Tréboul. *Ensemble*, bulletin paroissial de Tréboul, n° 232, octobre 1975, p. 18-19 ; n° 233, novembre 1975, p. 22-23 ; n° 234, décembre 1975, p. 20-22 ; n° 235, janvier 1976, p. 21-23 ; n° 236, février 1976, p. 19-21 ; n° 237, mars 1976, p. 16-17 ; n° 238, avril 1976, p. 18-19 ; n° 239, mai 1976, p. 9-13 ; n° 240, juin 1976, p. 13-15.
Ecoles primaires à Tréboul (1830-1900).
- 601 JONES (Michael). L'enseignement en Bretagne à la fin du Moyen Age : quelques terrains de recherche. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIII, 1975-1976, p. 33-49.
L'article pose le problème — sans le résoudre — de l'enseignement élémentaire en Bretagne bretonnante. Pour l'enseignement supérieur, il fournit des chiffres, par diocèse, sur les étudiants bretons dans les universités françaises au XIV^e siècle.
- 602 LE CORRE (Louis). L'école publique [à Pont-l'Abbé]. *Pont-l'Abbé*, revue d'information municipale, 1975, n° 1, p. 45.
- 603 MERCIER (J.-L.). L'instruction à Guerlesquin. *Kleier Gwerleskin*, bulletin paroissial de Guerlesquin, n° 8, janvier 1975, p. 5 et 8-9 ; n° 9, février 1975, p. 6-8 ; n° 10, mars 1975, p. 9-10 ; n° 11, avril 1975, p. 6-7 ; n° 12, mai 1975, p. 5-6 ; n° 13, juin 1975, p. 4-5 ; n° 15, octobre 1975, p. 10-11 (cf. t. CII, 1974, n° 202).
- 604 PESLIN (Ch.-Yves). Antoine de Saint-Exupéry à Brest et le Cours supérieur de navigation aérienne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 1, janvier-mars 1975, p. 23-26.
- 605 Les professeurs laïcs et leur collège, il y a soixante ans. *En Avant*, bulletin du collège Saint-François de Lesneven.
Pétition des professeurs laïcs du collège de Lesneven adressée au ministère en 1913, en faveur du maintien du statut de « collège communal ».
- 606 ROUÉ (Chanoine). Cinquantenaire de l'école Saint-Joseph [à Plouescat]. *Plouescat*, bulletin municipal de liaison et d'information, 1975, p. 28-32.
- 607 TANNEAU (Yves). L'Ecole de pêche hier... aujourd'hui... demain. *Ouest-France*, 31 juillet 1975, Douarnenez.

- 608 TANNEAU (Yves). L'instruction dans une commune de Cornouaille au XIX^e siècle : Poullan et le port de Tréboul. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 135-150.
- 609 TANNEAU (Yves). La vie d'antan en Cornouaille : les brevets d'apprentissage de nos pères. *Ouest-France*, 29 octobre 1976, Sud-Finistère.

Imprimerie et Presse

- 610 BEAUVOIS (Yves). « La Dépêche de Brest » et les relations entre la France et l'Allemagne (1938-1939). [Brest], 1975, 36 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 611 LE GUILLOU (Louis). « La Guêpe » d'Edouard Corbière. *Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 1, 1976, p. 37-47.
Journal « moral et littéraire » fondé à Brest par Edouard Corbière et qui eut 15 livraisons entre novembre 1818 et juin 1819.
- 612 PÉRON (Christian). La police de la presse sous le second Empire dans le Finistère. [Brest], 1976, 42 p. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 613 REGALDO (Marc). La « Décade », revue bretonne ? *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXIII/4, 1976, p. 605-617 (*La Bretagne littéraire au XVIII^e siècle*).
Quelques citations concernant Moreau, Kervélégan, Kersaint.
- 614 TRÉNARD (Louis). Images de Bretagne dans la presse du XVIII^e siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXIII/4, 1976, p. 585-604 (*La Bretagne littéraire au XVIII^e siècle*).
- 615 TROMEUR (J.). Les éditions d'art Jos Le Doaré à Châteaulin. *Le Progrès de Cornouaille*, n° 1501, 9 août 1975, p. 1 et 4 ; n° 1502, 16 août 1975, p. 1 et 3.

Art

Etudes générales

- 616 BAIN (George). Celtic art. The methods of construction. Quimper, Ed. de l'Odet, 1975, 29 cm, 166 p., ill.
- 617 BRISAC (Catherine). Richesses artistiques, dans *La Presqu'île de Crozon* (sous la direction de L. Calvez). Paris, Nouvelle Librairie française, 1976, p. 329-344, ill.
- 618 CASTEL (Y.-P.). Patrimoine. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, 27 novembre 1976, n° 20, p. 471-475.
Réflexions sur les dangers auxquels est exposé le patrimoine artistique ancien et les difficultés de sa conservation.
- 619 COUFFON (René). Art breton. T. I : églises et chapelles. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1974, 40 p., ill.
- 620 Curieuse note artisanale bretonne. *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, 1974, t. XCVI, livraisons 1-4, p. 125.
Mémoire de ce qui est dû à Jean Marie Nicolas Lhoste, peintre, menuisier, décorateur, pour l'église de Lionaré (?), près de Brest, 1756.
- 621 DUVAL (Paul-Marie) et HAWKES (Christopher). Celtic Art in Ancient Europe. Five Protohistoric Centuries. L'art celtique en Europe protohistorique. Débuts, développements, styles, techniques. London, Seminar Press, in-8°, 316 p.

- 622 FONNET (André). Merveilles sous le vent. *La Vie du rail*, n° 1440, 28 avril 1974, p. 54-59.
Petit guide des sites et monuments du Léon.
- 623 Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. Commission régionale de Bretagne. Morbihan, Cantons Le Faouët et Gourin. Paris, 1975, XII-679 p. (texte et illustrations).
Inventaire de communes qui, pour la plupart, étaient des paroisses ou des trèves de l'ancien diocèse de Cornouaille : Le Faouët, Guisriff, Lanvéneën, Gourin, Langonnet, Roudouallec, Le Saint.
Meslan, Priziac et Plouray, aussi inventoriées, faisaient partie de l'ancien diocèse de Vannes.
- 624 Liste des chapelles du Finistère. Quimper, Archives départementales du Finistère, 1976, 29,7 cm, 77 p. (*Travaux scientifiques*, n° 1) [ronéotypé].
- 625 OLLIVIER (Jean). Les artistes dans notre presqu'île. *La Presqu'île de Crozon*, n° 9, juillet 1976, p. 3-4.
Le sculpteur Gérard Guéguénat, les peintres Robert Cariou, Bernard Rivière, Philippe Vandenberghe, Roger-Lucien Dufour, les céramistes Josette et Pierre Philippe.
- 626 Stage consacré au patrimoine culturel, local et régional. Rennes, C.R.D.P., 1976, 29,7 cm, 18 p.
- 627 TANNEAU (Yves). Cap-Sizun insolite et pittoresque : vie artistique et cyclo-tourisme à la Belle Epoque. *Ouest-France*, 4 décembre 1975, Pont-Croix.
- 628 TANNEAU (Yves). Une commission pour la protection et la mise en valeur des sites et monuments. *Ouest-France*, 19 avril 1975, Douarnenez.

Architecture

- 629 BLAIZE (Jacques). Déplacement et reconstruction de l'église paroissiale de Lokrist-Le Conquet (1851-1863). [Brest], 1975, 74 p., ill. et documents. (dactyl.).
Mémoire d'histoire des idées politiques (faculté de droit de Brest), déposé aux Archives départementales.
- 630 La Bretagne des châteaux. Paris, Hachette Réalités, 1976, 26 cm, 140 p.
- 631 CHARPY (Jacques). Châteaux et manoirs de Bretagne. La Haye en Saint-Divy. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 2, avril-juin 1976, p. 78-83, ill.
- 632 DE KORT (Fons). La Martyre. L'église. S.l.n.d., broch., 20,5 cm, 43 p., ill.
- 633 DIZERBO (A.-H.). Les chapelles du quartier de Tal-ar-Groaz en Crozon. *La Presqu'île de Crozon*, n° 8, février 1976, p. 54-60.
- 634 DUIGOU (Serge). Les chapelles du pays bigouden. Rennes, Ouest-France, 1976, 23 cm, 32 p., phot.
- 635 GAILLARD-BANS (Patricia). Maison longue et famille étendue en Bretagne. *Etudes rurales*, avril-juin 1976, n° 62, p. 73-87, plans, phot.
Etude d'architecture rurale traditionnelle qui, à partir de l'exemple de Quistinic (Morbihan), esquisse une problématique intéressant toute la Basse-Bretagne.
- 636 GOURVIL (F.). Le château de Trévarez et l'ingénieur Besnard. *Ouest-France*, 18 octobre 1976, p. 11.
- 637 Il y a cent vingt-cinq ans, le clocher de Ploudiry s'effondrait. *Echos de mon village*, Ploudiry, 3^e trimestre 1975, n° 35, p. 13.
- 638 Il y a deux cents ans : construction du clocher de l'église de Ploudalmézeau. *Kannadik Ploudalmezeau*, bulletin paroissial de Ploudalmézeau, juin 1976, p. 15.

- 639 KERAUDREN (Th.) et DIZERBO (A.-H.). Telgruc : les monuments religieux. *La Presqu'île de Crozon*, n° 6, mai 1975, p. 25-34.
- 640 LACHAUD (Philippe). Construire en Bretagne. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1975, 21 cm, 32 p., ill.
(Compte rendu dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers de Bleun-Brug*, n° 19, 4^e trimestre 1975, p. 52).
- 641 LE BARS (Alfred). Le clocher de Plougonven. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1971-1974 (1976), p. 46-47.
Sans doute construit en 1481.
- 642 LE BARS (Alfred). Les clochers de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon et ceux de la cathédrale Saint-Corentin à Quimper. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CII, 1974, p. 395-396.
- 643 LECLERC (Guy). Kas'ell Nin. *Pax*, chronique de Landévennec, n° 1, janvier 1975, p. 34-39.
Le château fort de Châteaulin, incendié en 1373.
- 644 MEIRION-JONES (Gwyn I.). Some early and primitive building forms in Brittany. *Folk Life, a Journal of Ethnological Studies*, vol. 40, 1976, p. 46-64.
- 645 TRUTTMAN (Philippe). Architecture militaire, dans *La Presqu'île de Crozon* (sous la direction de L. Calvez). Paris, Nouvelle Librairie de France, 1976, p. 345-362.

Musique et chansons

- 646 ABJEAN (René). La musique bretonne. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1975, 21 cm, 32 p., phot.
(Comptes rendus par Jean-Louis LE FLOC'H, dans *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 399 ; par J. TROMEUR, dans *le Progrès de Cornouaille*, n° 1500, 2 août 1975, p. 1 et 6 ; dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 18, 3^e trimestre 1975, p. 51-52).
- 647 AR BARZ (Jakez). La gwerz des « Naufragés de Landéda ». *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 2, avril-juin 1975, p. 110-112.
Chant populaire se rapportant à un fait survenu en 1762.
- 648 BRISTOK. Sur l'origine de chansons populaires. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 157-159.
- 649 CORBES (H.). L'origine des quatorze mélodies celtiques de Bourgault-Ducoudray. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXIII/3, 1976, p. 495-502.
- 650 D.A.H.B. Une chanson bretonne inspirée par l'archéologie. *Archéologie en Bretagne*, n° 8, 4^e trimestre 1975, p. 3-7.
Chanson, en breton de Plomodiern, inspirée par les fouilles organisées à la fin du XIX^e siècle par le baron Halna du Fretay.
- 651 DURAND (Philippe). Breizh hiziv. Anthologie de la chanson en Bretagne. Paris, P.-J. Oswald, 1976, in-8°, t. I, 396 p.
Cent douze chansons sur l'actualité bretonne.
- 652 GALARD (Jean). Sur les traces du grand Charles... *L'Orgue*, n° 159, juillet-septembre 1976, p. 67.
Charles Tournemire, compositeur et organiste (1870-1939) : séjour à Ouessant.
- 653 GOURVIL (Fr.). Aux sources de notre chant « Paotred Rosko ». *Bulletin paroissial de Roscoff*, n° 300, février 1976, p. 13.

- 654 GUÉRET (Jean-Claude). L'orgue de Goulven : un exemple de facture du XVII^e siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 165-167.
- 655 LAURENT (docteur C.). La complainte de Jean Quéménéur. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, octobre-décembre 1976, n° 4, p. 197-203.
- 656 VERCHIN (Jean). Jos Parker. *Le Progrès de Cornouaille*, n° 1472, 18 janvier 1975, p. 5.

Orfèvrerie

- 657 AUZAS (Pierre-Marie). Trésors de Bretagne. *Les monuments historiques de la France*, 1976, n° 4, p. 27-34, ill.
Pour le Finistère, trésors, d'orfèvrerie essentiellement, de Saint-Jean-du-Doigt, de Saint-Thégonnec et de Plouénan.
- 658 CASTEL (Yves-Pascal). Le Léon prospère du XVII^e siècle. *Pax*, chronique de Landévennec, 1975, n° 4, p. 148-153.
L'orfèvrerie du Léon au XVII^e siècle.
- 659 CASTEL (Yves-Pascal). Les orfèvres de Brest et de Landerneau. 1600-1850. S.l., 1974, 3 vol. photocopiés, 641 p., ill., et 1 vol. de phot., 117 p. Tableaux, cartes, pièces justificatives, index.
(Comptes rendus par Tanguy DANIEL, dans *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 397-398 ; par Jacques CHARPY, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIII, 1975-1976, p. 175-179 ; par P. F., dans *le Progrès de Cornouaille*, n° 1487, 3 mai 1975, p. 1 et 4 ; par M. D[UVAL], dans *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, 1975 [1976], p. 103-104).
Thèse de doctorat de 3^e cycle, soutenue à Rennes en 1974.
- 660 CASTEL (Yves-Pascal). Le reliquaie d'Ouessant. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1975, p. 155-158, ill.
Bras-reliquaie d'argent, œuvre de l'orfèvre brestois Jean-Baptiste Héliès, datant des années 1735-1749.
- 661 CASTEL (Y.-P.). Le trésor de Sizun, héritage des orfèvres du Léon. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 2, avril-juin 1976, p. 59-61.

Peinture

- 662 CARIOU (André). Le peintre Charles Cottet et Ouessant. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1975, p. 149-154, ill.
- 663 CARLIER (Alfred). Souvenirs sur Elodie La Villette, peintre de marines. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 4, octobre-décembre 1975, p. 187-191.
Née à Strasbourg en 1842, morte en 1917. Quelques-unes de ses œuvres figurent au musée de Morlaix.
- 664 DEBAUVE (J.-L.). Le peintre Benjamin Ulmann en Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 4, octobre-décembre 1975, p. 193-194.
Lettre de 1868 au peintre Jules-Elie Delaunay, qui séjournait alors à Douarnenez.
- 665 DELOUCHE (Denise). Rencontres de peintres et de poètes en Bretagne au XIX^e siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 4, octobre-décembre 1975, p. 175-183, ill.
- 666 LAURENT (C.) et FOUCHER (J.). Auguste Jugelet, peintre de la marine. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1975, p. 168-169.
Né à Brest en 1805, mort à Rouen en 1875.

- 667 MÉHEUT (Maryvonne), JEAN-HAFFEN (Yvonne), DE GROOTE (Jacques) et THIERRY (Yves). Mathurin Méheut, l'artiste. Vannes, Palais des arts, 1976, 22 crh, n. p.

Dans le catalogue d'exposition, étude de la carrière artistique de Mathurin Méheut, bibliographie des livres et des articles de revues comportant de ses œuvres, bibliographie sur le peintre.

- 668 SOUFFLET (Edmond). Pierre Péron et Ouessant. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 168-169.

- 669 THOMAS (Georges-Michel). Maxime Maufra en Basse-Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 170-171.

Peintre nantais (1861-1918) qui séjourna au Relecq-Kerhuon, à Douarnenez, à Loctudy et à Morgat.

Sculpture

- 670 C.L. La pietà [de Ploudiry]. *Echos de mon village*, Ploudiry, 1^{er} trimestre 1975, n° 33, p. 1.

- 671 C.L. Les fonts baptismaux [de Ploudiry]. *Echos de mon village*, Ploudiry, 2^e trimestre 1975, n° 34, p. 1.

- 672 DAILLIEZ (Laurent). Sur les chemins de la Bretagne des calvaires. Verviers, Ed. Marabout ; Paris, Diffusion Inter-Forum, 1975, 190 p.

- 673 DEBIDOUR (Victor-Henry). Art breton. T. II : Les grands calvaires. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1974, 46 p., ill.

- 674 DE KORT (Fons). Réflexions sur le retable du Rosaire [de Ploudiry]. *Echos de mon village*, Ploudiry, 1^{er} trimestre 1975, n° 33, p. 8.

- 675 L. P. Que sont devenues les belles statues de l'église de Plouguerneau ? *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 163-164.

Statues de saint Pierre et de saint Paul, commandées en 1697 aux sculpteurs landivisiens Guillaume Lerrel et Alain Castel.

- 676 PAPIN (Yves-D.). Le calvaire breton. *Archeologia*, 1975, n° 80, p. 35-41.

- 677 TARDIEU (Suzanne). Le mobilier rural traditionnel français. Paris, Aubier-Flammarion, 1976, in-8°, 216 p. (*La tradition et le quotidien*).

- 678 THOMAS (G.-M.). Le Léon, paradis des sculpteurs. *Echo paroissial de Landivisiau*, n° 329, juin 1975, p. 2.

Vitrail

- 679 BARRIÉ (Roger). Trois vitraux méconnus du xvi^e siècle en Bretagne occidentale. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 93-120, ill.

La verrière de Tréflévénez, un oculus vitré à la chapelle Notre-Dame du Hellen en Etern, fragments de vitrerie à la chapelle Notre-Dame de Trescoët (hôpital Charcot) à Hennebont, en réalité en Caudan (Morbihan).

- 680 BARRIÉ (Roger). Les verres gravés et l'art du vitrail au xvi^e siècle en Bretagne occidentale. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXIII/1, 1976, p. 35-44.

Concerné uniquement des verrières finistériennes.

- 681 GUÉGAN (André). De chapelle en cathédrale, un chemin de feu à travers la Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 161-162.

Sur Jean Le Moal, maître verrier, fils d'un Breton de Lampaul-Plouarzel, et auteur de verrières en Bretagne (Le Pouldu, Saint-Servan-sur-Oust, Saint-Pierre-Quilbignon, Saint-Malo), et en Vivarais.

- 682 Les vitraux de la chapelle Saint-Pierre [à Saint-Pol-de-Léon]. *La Voix du pays*, bulletin paroissial de Saint-Pol-de-Léon, n° 4, avril 1975, p. 3.
- 683 Les vitraux de l'église de Kerlouan. *Hekleo Kerlouan*, bulletin paroissial de Kerlouan, n° 167, décembre 1976, p. 3-4.

Histoire littéraire

- 684 BALCOU (Jean). Le dossier Fréron. Correspondance et documents. Genève, Droz, 1975, in-8°, 424 p., index, ill.
274 lettres et documents divers (lettres, pièces manuscrites diverses de la main de Fréron, ou adressées à Fréron, etc.).
- 685 BALCOU (Jean). Elie Fréron, homme des Lumières. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXIII/4, 1976, p. 737-743. (*La Bretagne littéraire au XVIII^e siècle*).
- 686 BALCOU (Jean). Fréron contre les Philosophes. Genève, Droz, 1975, in-8°, 493 p. (*Histoire des idées et critiques littéraires*).
- 687 BALCOU (Jean-Pierre). La « Folie Tristan » ou Corbière à la recherche de lui-même. *Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 1, 1976, p. 79-86.
- 688 BAZIN (Jehan). Au fil de l'Elorn en compagnie de Max Radiguet. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 2, avril-juin 1976, p. 71-75.
Avec une biographie et une bibliographie de Max Radiguet (1816-1899).
- 689 BENHAMOU (Paul). Fréron et l'Encyclopédie (1751-1757). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXIII/4, 1976, p. 695-701. (*La Bretagne littéraire au XVIII^e siècle*).
- 690 Le centenaire de la naissance de Max Jacob, le poète quimpérois. *Le Progrès de Cornouaille*, 29 mai 1976, n° 1543, p. 1 et 3.
A l'occasion de ce centenaire, une vue rétrospective sur la vie et l'œuvre du poète.
- 691 DEBAUVE (J.-L.). La Bretagne de Baudelaire. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 4, octobre-décembre 1975, p. 195-207.
- 692 DRÉVILLON (M.-C.). La mer chez Tristan Corbière. Brest, 1976 (dactyl.).
Déposé au C.R.B.C., à Brest.
- 693 GILLES. 1876-1976. Le centenaire de la naissance de Max Jacob. *Pax*, chronique de Landévennec, octobre 1976, n° 8, p. 154-160, phot.
- 694 GILLES et PADRAIG. Bretagne, terre des poètes. *Pax*, chronique de Landévennec, juillet 1975, n° 3, p. 100-112.
Notices rapides, accompagnées de citations, sur les poètes bretons contemporains d'expression française et d'expression bretonne.
- 695 GURY (J.). Histoire et littérature. Les avatars de la légende de Kerjean, ou romantisme et matière de Bretagne. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXII/2, 1975, p. 133-147.
- 696 HÉLIAS (Pierre-Jakez). Max Jacob et la Bretagne. *Quimper-Réalités*, n° 10, 15 juin 1976, p. 10.
- 697 HENRY (Hélène). « Ombre de moi qui fus ». *Quimper-Réalités*, n° 10, 15 juin 1976, p. 10.
Max Jacob et Quimper.

- 698 Max Jacob. 1876-1944. Musée des beaux-arts de Quimper, 1976, 24 cm, 21 p., ill.
Plaquette éditée à l'occasion du centenaire de la naissance de Max Jacob et de l'inauguration de la salle du musée de Quimper consacrée au poète. Textes de Pierre Quiniou, Jean Cassou, Pierre-Jakez Hélias et Hélène Henry.
- 699 Max Jacob. 1876 (mort à Drancy, 1944) 1976. Centième anniversaire de sa naissance. *Créer*, février-mars-avril 1976, n° 23, 80 p.
Numéro de la revue *Créer*, publication du Centre artistique et littéraire de Rochechouart, entièrement consacré à Max Jacob. Comporte des inédits de Max Jacob et, p. 70-76, une bibliographie des œuvres du poète.
- 700 JANNINI (P.A.). Tristan Corbière a Capri dalle carte dell' Hotel Pagano. [Rome], Quaderni di « Si et No », 1975, 13 p., documents.
- 701 LE BOIS (André). Hypothèses sur Tristan Corbière. *Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 1, 1976, p. 49-63.
- 702 LE GALLO (Yves). Contribution à l'élaboration d'un glossaire des « Amours Jaunes ». *Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 1, 1976, p. 115.
A propos du mot « saltin » (employé dans le *Naufraqueur*, par Tristan Corbière) : c'est une contraction de « salétin », c'est-à-dire originaire de Salé (Maroc).
- 703 LE GALLO (Yves). Corbière père et fils. *Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 1, 1976, p. 3-36.
Le milieu familial d'Edouard Corbière (1793-1875) et de son fils Tristan (1845-1875).
- 704 LE GOUIC (G.). Poètes bretons d'aujourd'hui. Quimper, Telen Arvor, 1976, in-8°, 201 p.
(Comptes rendus dans *Bretagne d'aujourd'hui*, les *Cahiers du Bleun-Brug*, n° 22, mai-juin 1976, p. 36 ; par Bernard GUILLEMOT, dans *Quimper-Réalités*, n° 8, 15 avril 1976, p. 6).
- 705 MAC FARLANE (Keith). Tristan Corbière dans les « Amours Jaunes ». Paris, Minard, 1974, in-8°, 274 p. (Collection *Bibliothèque des lettres modernes*).
- 706 MAHÉ (Georges). Brizeux correspondant d'une musicienne passionnée : Pauline Duchambge. *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. CIV, 1975 (1976), p. 75-83.
- 707 Jean MARKALE. Retour aux sources de la celticité. Le mythe du roi Arthur et la tradition celtique. *Le Progrès de Cornouaille*, 21 février 1976, n° 1529, p. 1 et 2.
Propos recueillis par Jean Kernével à propos de la sortie en librairie de l'ouvrage de Jean Markale sur le roi Arthur et la société celtique.
- 708 MARKALE (Jean). Le roi Arthur et la société celtique. Paris, Payot, 1976, in-8°, 434 p. (Collection *Le regard de l'histoire*).
- 709 MARTIN (Denise). L'univers imaginaire de Tristan Corbière. *Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 1, 1976, p. 65-78.
- 710 MAYNARD (Henri). Tristan Corbière et Maurice de Guérin, deux destins similaires. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 4, octobre-décembre 1975, p. 209-210.
- 711 MEYER (Jean). Les Lumières en Bretagne. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXIII/4, 1976, p. 573-584. (*La Bretagne littéraire au XVIII^e siècle*).
Surtout axé sur la Haute-Bretagne, mais contient aussi de précieuses indications sur l'état moral et intellectuel de la Basse-Bretagne au XVIII^e et au début du XIX^e siècle.

- 712 MORVANNOU (Fanch). Prosper Mérimée ha Breizh. (Prosper Mérimée et la Bretagne). *Hor Yezh*, n° 100, février 1975, p. 17-31.
Etude sur le voyage de Mérimée en Bretagne en 1835.
- 713 NEUVILLE (Jean). Requiem en Recouvrance mineur. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 4, septembre-octobre 1976, p. 219-220.
Evocation du roman de Claude Farrère, *Les Petites Allées*, publié en 1911.
- 714 PELLETIER (Yannick). Le centenaire de la mort de Tris'an Corbière. *Armor-Magazine*, n° 66-67, juillet-août 1975, p. 33-34.
- 715 PENHARS (Anne-Marie). Anatole Le Braz, conteur de l'âme bretonne. *Armor-Magazine*, n° 77, juin 1976, p. 39-40, ill.
- 716 PESLIN (Ch.-Y.). L'habit vert de Charles Le Goffic. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 2, avril-juin 1975, p. 113-114, ill.
L'habit d'académicien de Charles Le Goffic, réalisé à Brest et Pont-l'Abbé en 1930.
- 717 RENOT (Marie-Annick). Image du peuple breton à travers l'œuvre traditionaliste d'Emile Souvestre. Morlaix, auteur, 1976, 141 p. + 9 p. (ronéotypé).
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C.
- 718 RUDEL (Yves-Marie). L'âme celtique de Xavier de Langlais. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 4, octobre-décembre 1975, p. 184-186.
- 719 SÉGALEN (A.-P.). Stéphane Mallarmé en Bretagne (août-septembre 1873). *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 4, octobre-décembre 1975, p. 211-217.
Séjour du poète au Conquet et à Brignogan.
- 720 TANGUY (Bernard). « Une âme et pas de violon » ? *Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 1, 1976, p. 87-102.
L'art poétique de Tristan Corbière.
- 721 TANNEAU (Yves). A propos d'un centenaire : Max Jacob et Douarnenez. *Ouest-France*, 22 et 23 juillet 1976, Douarnenez.
- 722 VERCHIN (Jean). Anatole Le Braz. *Le Progrès de Cornouaille*, n° 1470, 4 janvier 1975, p. 5.
- 723 VERCHIN (Jean). Auguste Dupouy. *Le Progrès de Cornouaille*, n° 1471, 11 janvier 1975, p. 5.
- 724 Victor Ségalen à Ouessant. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1975, p. 148.
Lettre de Victor Ségalen à Jeanne Perdriel-Vaissière (23 août 1907).
- 725 VOLDENG (E.). Les « poètes maudits » comme lieu commun et comme limitation de la critique corbiérienne. *Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 1, 1976, p. 103-113.
- 726 WHYTE (Alistair). Saint-Pol Roux et la Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 4, octobre-décembre 1975, p. 218-222.
Les premiers voyages de Saint-Pol Roux en Bretagne, en 1883, en 1890 et en 1892.

Théâtre

- 727 CAOUISSIN (Herry). L'abbé Job Le Bayon, pionnier de la renaissance du théâtre breton. *Breizh*, n° 216 ; n° 217, novembre 1976, p. 12-13.

- 728 DIZERBO (A.-H.). Louis Juvet. *La Presqu'île de Crozon*, n° 9, juillet 1976, p. 1-2.

Le célèbre acteur est né à Crozon le 24 décembre 1887.

- 729 KERDRAON (Mikaela). Tanguy Malmanche, témoin du fantastique breton. Paris, Ed. C.I.T., 1975, 20 cm, 141 p., ill.

(Comptes rendus dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 21, mars-avril 1976, p. 36 ; dans *Pax*, chronique de Landévennec, octobre 1975, n° 4, p. 160).

Préface de Charles Le Quintrec. Couverture de Pierre Péron. L'ouvrage comporte une bibliographie de l'œuvre de Tanguy Malmanche : les œuvres en breton, les œuvres en français, les œuvres inédites.

- 730 Le théâtre de la « Passion » dans le haut Léon. *Bleun-Brug*, n° 203, avril-juin 1975, p. 26-32, ill.

Représentations théâtrales de la Passion en breton à Saint-Pol-de-Léon de 1923 à 1926 et à Plouescat de 1936 à 1939.

Médecine et pharmacie

- 731 Elliant et Laennec. *Bulletin paroissial d'Elliant*, n° 13, juillet 1976, p. 29 ; n° 14, septembre 1976, p. 2 ; n° 15, octobre 1976, p. 2 ; n° 16, novembre 1976, p. 20.

- 732 GUILLOU (Louis). Biographie du docteur M. Prouff de Morlaix, 1849-1931. Rennes, 1972, 66 p. (dactyl.).

Thèse de médecine.

- 733 LE FLOCH (J.-L.). Correspondance entre Laennec et l'évêque de Quimper. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, 1975, p. 328.

- 734 LE SCOUEZEC (Gwenc'hlan). La médecine en Gaule. S.I., Ed. Kelenn, 1976, in-8°, 204 p.

- 735 Que sait-on sur l'or potable ? *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 4, octobre-décembre 1975, p. 228-230.

Remède miracle (antiseptique et antiscrofuleux) recommandé par les Dames Cordelières de Quimper au XVII^e siècle.

- 736 REYMOND (Carole). Les « chirurgiens navigans » de la Marine royale à Brest de 1663 à 1780. Nantes, 1975, 29,7 cm, 156-XII p., annexes.

Thèse de doctorat en médecine, déposée au C.R.B.C.

- 737 TANNEAU (Yves). Il y a cent cinquante ans mourait le docteur Laennec au manoir de Kerlouarnec. *Ouest-France*, 18 août 1976, Douarnenez.

Sciences

- 738 NICOLAU-GUILLAUMET (P.). Heurs et malheurs de l'avifaune terrestre de l'île d'Ouessant. Un siècle d'ornithologie ouessantine. *Penn ar Bed*, n° 82, septembre 1975, p. 117-124, ill.

- 739 PIOT-CHAPPE (Roger). Le calcul des marées par les cartographes du Conquet aux XVI^e et XVII^e siècles. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 121-125, fig.

D'après les cadrans de marée de Guillaume Brouscon, Christophe et Jan Troadec.

HISTOIRE LOCALE

Généralités

- 740 CALVEZ (Louis) [sous la direction de]. La presqu'île de Crozon : histoire, art, nature. Paris, Nouvelle Librairie de France, 1975, in-8°, 470 p. ; 2° éd., 1976, 477 p.
(Compte rendu dans *Pax*, chronique de Landévennec, octobre 1976, n° 8, p. 168).
Ouvrage collectif sous la direction du curé-doyen de Crozon, avec la collaboration du Centre de recherche bretonne et celtique de l'université de Bretagne occidentale.
- 741 DUQUESNE (Patrick). Le Poher, présent et avenir. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, 1975 (1976), p. 73-80.
- 742 GLORENNEC (Hervé). Itinéraire n° 1. *Quimper-Réalités*, n° 12, 15 octobre 1976, p. 5, carte, ill.
Gouézec (la chapelle Notre-Dame-des-Trois-Fontaines, Pont-Coblant), Pleyben, les monts d'Arrée, Brennilis, Saint-Goazec (le château de Trévarez).
- 743 KERSALÉ (docteur Jean). Le service des eaux de la presqu'île. *La Presqu'île de Crozon*, n° 9, juillet 1976, p. 27-37.
Historique du ravitaillement en eau de la presqu'île de Crozon depuis la création du syndicat intercommunal en 1950.
- 744 LE GOFFE-BRETON (Michèle). La Montagne Noire armoricaine. Les paysages et les hommes. Priziac, 1975, in-8°, 124 p., ill.
« L'aperçu sur le peuplement préhistorique et protohistorique » (p. 37-46) est l'œuvre de M. P.-R. Giot.
- 745 LE GOFFE-BRETON (Michèle). La Montagne Noire armoricaine. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, 1975 (1976), p. 63-72.
- 746 PHILIPPE (Jos). Prestige de la presqu'île de Crozon. *Armor-Magazine*, n° 78-79, juillet-août 1976, p. 20.
- 747 Le S.I.V.O.M. de la région de Landerneau. *Landerneau*, revue d'information municipale économique et touristique, 1976, n° 4, p. 45-50.
Notices sur Dirinon, La Forest-Landerneau, La Martyre, Lanneufret, La Roche-Maurice, Pencran, Ploudiry, Plouédern, Saint-Divy, Saint-Thonan, Tréflévénez, Trémaouézan.
- 748 TANNEAU (Yves). La Belle Epoque en pays bigouden. *Ouest-France*, 16 et 25 avril 1975, Pont-l'Abbé.
- 749 THOMAS (Georges-Michel). En descendant l'Elorn de commune en commune. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 1, avril-juin 1976, p. 84-85.
Notations historiques concernant Commana, Sizun, Locmélar, Landivisiau, Saint-Servais, La Roche-Maurice et Plougastel-Daoulas.
- 750 Zone à caractère pittoresque de la vallée de l'Aulne. Rapport justificatif, dossier d'analyse. Brest, Université de Bretagne occidentale, 1976, 29,7 cm, 41 p.
Dossier établi conjointement par la direction départementale de l'équipement et le département de géographie de l'université de Bretagne occidentale. Concerne les communes d'Argol, Châteaulin, Dinéault, Landévennec, Pont-de-Buis-lès-Quimerch, Port-Launay, Rosnoën, Saint-Ségal, Trégarvan.

Audierne

- 751 Cinquantenaire de l'église Saint-Joseph. *Bulletin paroissial d'Audierne*, n° 129, février 1975, p. 11-12 (cf. t. CII, 1974, n° 187).

Bannalec

Voir les numéros 235 (procès, XVIII^e siècle) ; 255 (chouannerie) ; 256 (Révolution) ; 380 (procession, 1870).

Bénodet

Voir le numéro 213 (thermes romains).

Beuzec-Cap-Sizun

Voir le numéro 466 (foire, XVII^e siècle).

Bodilis

Voir le numéro 465 (foire, XVII^e siècle).

Bolazec

752 Une ancienne chapelle de Bolazec. *Ekleo ar Menez*, bulletin paroissial de Scrignac, n° 28, novembre-décembre 1976, p. 7-9.

La chapelle Saint-Conogan.

753 Bolazec, bouquet de verdure ? *Ekleo ar Menez*, bulletin paroissial de Scrignac, n° 24, mars-avril 1976, p. 6-8 ; n° 25, mai-juin 1976, p. 13-14.

Données historiques sur Bolazec.

Brasparts

Voir le numéro 63 (Lafayette).

Brennilis

Voir le numéro 742 (monuments et sites).

Brest

754 ALLAIN-CORNIC (Pierre). Sur les remparts [de Brest] vers 1920. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 211-214.

755 AVENAS (Jean). Brest au bout de la terre de Bretagne. *La Vie du rail*, n° 1440, 28 avril 1974, p. 10-18 et 43-46.

756 BIENFAIT (Jean). Le nouveau Brest, dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 337-378.

757 BRISTOK. Souvenirs brestois d'entre deux siècles. *Les Cahiers de l'Iroise*, 2^e année, n° 1, janvier-mars 1975, p. 3-22, ill. ; 23^e année, n° 1, janvier-mars 1976, p. 12-30 ; n° 2, avril-juin 1976, p. 99-105.

758 Le château de Brest. Brest, Préfecture maritime, 1976, 29,7 cm, 56 p., ill., plans.

Plaquette comportant des études sur l'histoire et l'archéologie du château (par René Sanquer), sur le dépôt d'archives du port de Brest (par Françoise Hue), sur le musée naval et la bibliothèque de la marine.

759 COAT (Georges). Recouvrance, quartier à matelots ? *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 215-218.

760 DANIEL (René). Notes sur Recouvrance du Moyen Age au Concordat. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 184-191.

- 761 DELOURMEL (Louis). Histoire anecdotique de Brest à travers les rues. Mar-seille, Laffitte Reprints, 1975, 2^e éd., in-8°, 359 p.
- 762 Figures de Recouvrance. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 223-224.
Courtes notices sur Jean-Marie Clérec, Armand Charpentier, Gustave Hervé, Louis-Marie Froc.
- 763 FOUCHER (Jean). Brest : le passé. *Techniques et sciences municipales*, n° 10, octobre 1975, p. 430-433, ill.
Le développement et les caractéristiques de l'agglomération brestoise des origines à l'après-guerre.
- 764 FOUCHER (Jean) et THOMAS (Georges-Michel). La vie à Brest (1848-1948). Brest, Ed. de la Cité, 2 vol. in-4°. T. I : Les événements, 1975, 229 p., ill. ; t. II : La vie quotidienne, 1976, 221 p., ill.
(Compte rendu dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 21, mars-avril 1976, p. 36-37).
- 765 Les grandes dates de l'histoire de Brest, dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 381-384.
- 766 GUILCHER (André). Le cadre géographique de Brest, dans *Histoire de Brest* (sous la direction de Y. Le Gallo). Toulouse, Privat, 1976, p. 11-22, carte, ill.
- 767 LE BERRE-HOSTER (Annie). Le système phonétique et phonologique du parler brestois. Brest, 1975, 138 p.
Mémoire de maîtrise, faculté des lettres de Brest.
- 768 LE DAUPHIN (Henri). Brest des origines à nos jours. *La Vie du rail*, n° 1440, 28 avril 1974, p. 47-51.
- 769 LE GALLO (Yves) [sous la direction de]. Histoire de Brest. Toulouse, Privat, 1976, 22,5 cm, 396 p., cartes, graphiques, plans, ill.
(Compte rendu dans *Le Courrier du Léon*, 2 octobre 1976, n° 1561, p. 1 et 4).
Ouvrage collectif réalisé par une équipe d'historiens et de géographes enseignant à l'université de Bretagne occidentale.
- 770 L.P. La succession d'un marchand de vin en gros à Brest en 1767. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 1, janvier-mars 1975, p. 35-38.
D'après l'inventaire conservé aux Archives départementales du Finistère (4 E 18/129).
- 771 MESTUAL (Georges). La chapelle Notre-Dame de Recouvrance. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 182-183.
- 772 MEYNIER (André). Jean Bienfait. Les villes françaises. Brest. Compte rendu. *Noréis*, t. LXXXVI, avril-juin 1975, p. 283-285.
- 773 PESLIN (Ch.-Yves). Un combustible brestois d'autrefois : le bois de démo-lition. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 144-147.
- 774 QUEFFÉLEC (Henri). Une ville [Brest], des hommes au seuil de la Porte Océane. *La Vie du rail*, n° 1440, 28 avril 1974, p. 4-5.
- 775 SÉGALEN (A.-P.). Souvenirs d'enfance à Recouvrance (1909-1919). *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, octobre-décembre 1976, n° 4, p. 204-210.
- 776 S[OUFFLET] (Ed.). Le « recouvrançais », langue vivante. *Les Cahiers de l'I-roise*, 23^e année, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 221-222.

- 777 Variétés brestoises. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 1, janvier-mars 1975, p. 42-44.

Une loge maçonnique militaire à Brest en 1808. Le clocher de l'église Saint-Martin de Brest. Notes sur l'histoire du théâtre à Brest. Des Turcs au bagne à Brest (1767). Interrogatoire d'un voleur à Brest en 1697.

- 778 X... A Brest en 1860. Souvenirs. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 1, janvier-mars 1975, p. 1-2 (ill. de Jim-E. Sévellec).

Voir aussi les numéros 49 (Directoire); 50 (sociétés savantes); 54 (port, XVIII^e siècle); 55 (archives); 57 (Louis XIV); 59 (Louisiane, XVIII^e siècle); 62 (place forte; préfet maritime; port et arsenal, XVIII^e - début XIX^e siècle); 63 (Lafayette); 68 (musée de la marine); 69 (Indépendance américaine); 99 (famille Kindelan); 101 (famille Duquesne); 120 (famille Périer); 210 (origines); 233 (Moyen Age); 245 (ville, XVII^e-XVIII^e siècle); 249 (princes de Macassar); 251 (Indépendance américaine); 265 (Révolution); 267 (suspects, Révolution); 269 (police politique, premier Empire); 273 (premier Empire); 284 (monarchie constitutionnelle); 299 (Nathalie Le Mel); 300 (*id.*); 302 (communards); 304 (III^e République); 307 (l'entre-deux-guerres); 315 (l'occupation); 319 (électorat, V^e République); 325 (liste des maires); 326 (municipalité Lombard); 329 (Mont-de-Piété); 337 (amirauté de Léon); 341 (prison, XVII^e siècle); 349 (garde nationale, Révolution); 357 (le *Circé*, 1814); 358 (John Paul Jones); 360 (flotte à Tardieu); 361 (torpilleurs japonais); 363 (navire-école l'*Armorique*); 364 (XVIII^e siècle); 365 (port militaire); 367 (arsenal); 368 (Moyen Age); 369 (arsenal); 370 (*id.*); 389 (clergé, Révolution); 434 (protestants, XIX^e siècle); 436 (francs-maçons, XVIII^e siècle); 437 (*id.*); 461 (capitaine Péron); 463 (foire de Recouvrance, XVII^e siècle); 464 (marché Pouliquen); 474 (rôle commercial, XX^e siècle); 478 (second Empire); 479 (port de commerce); 496 (huîtres); 514 (chemin de fer); 517 (liaison par canal); 531 (banlieue, XX^e siècle); 541 (ouvriers, III^e République); 549 (corporation des cordonniers, XVIII^e siècle); 550 (*id.*); 551 (enfants en nourrice, XVIII^e siècle); 554 (prostitution, XIX^e-XX^e siècle); 55 (épidémie, 1757-1758); 556 (bienfaisance, XIX^e siècle); 559 (port, XVII^e-XVIII^e siècle); 588 (université); 604 (Saint-Exupéry); 611 (Edouard Corbière); 655 (complainte de Jean Quémeneur); 659 (orfèvres, XVII^e-XIX^e siècle); 666 (Jugelet, peintre); 681 (vitraux); 713 (Claude Farrère); 716 (Charles Le Goffic); 736 (chirurgiens de marine, XVII^e-XVIII^e siècle).

Brignogan

Voir le numéro 719 (séjour de Stéphane Mallarmé).

Camaret

- 779 LOZAC'HMEUR (Pierre). Camaret. Son histoire. Ses monuments religieux. S.I., 1976, 3^e éd., 22,5 cm, 14 p.

Illustrations de Jim-Eugène Sévellec et de Joël-Jim Sévellec.

Voir aussi les numéros 57 (XVII^e siècle); 490 (pêche).

Carantec

Voir le numéro 497 (côtres).

Carhaix

- 780 LE BIHAN (J.-M.). Carhaix, centre touristique. *Armor-Magazine*, n° 78-79, juillet-août 1976, p. 29, ill.

Voir aussi les numéros 191 (voie romaine); 199 (céramique italique); 341 (prison, début XVII^e siècle); 404 (augustins); 438 (culte lunaire).

Châteaulin

Voir les numéros 615 (Jos Le Doaré) ; 643 (château fort, 1373).

Châteauneuf-du-Faou

Voir les numéros 90 (statue de saint Louis) ; 590 (congrès de l'Association bretonne).

Clohars-Carnoët

Voir les numéros 195 (tombe romaine) ; 681 (vitraux).

Commana

Voir le numéro 512 (moulin de Kerrouet).

Concarneau

781 ARVOR (Jacques). Concarneau. Rennes, Oues'-France, 1976, 23 cm, 32 p., phot.

782 LE MAITRE (Louis-Pierre). Les sillons de Beuzec, au pays de Concarneau. Quimper, 1975, in-8°, 325 p., ill.

(Comptes rendus par René DANIEL, dans *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 399-400 ; par V. LE FLOC'H, dans *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 21, 11 décembre 1976, p. 498-499 ; dans *Armor-Magazine*, janvier 1977, n° 84, p. 42).

Monographie de Beuzec-Conq et de ses rapports avec Concarneau, son ancienne trêve.

783 Pierres et souvenirs de Concarneau. S.l.n.d., 29,7 cm, 7 p., plan (ronéotypé).

784 TANNEAU (Yves). En 1898, la ville close devait disparaître. *Ouest-France*, 8 avril 1975, Concarneau.

Voir aussi les numéros 314 (libération) ; 355 (troupe sénégalaise) ; 498 (crise sardinière, 1910) ; 500 (navigation, 1898) ; 563 (Belle Epoque).

Le Conquet

Voir les numéros 629 (église) ; 719 (séjour de Stéphane Mallarmé) ; 739 (cartographes).

Crozon

785 BREITLINE (R.). Morgat et l'action d'Armand Peugeot. *La Presqu'île de Crozon*, n° 7, août 1975, p. 1-11.

786 EVEILLARD (J.-Y.). Tal-ar-Groaz : les temps anciens. *La Presqu'île de Crozon*, n° 8, février 1976, p. 5-10.

787 GARREAU (Jacques). Morgat : le milieu naturel. *La Presqu'île de Crozon*, n° 7, août 1975, p. 12-17.

788 GRAVERAN (abbé Pierre). Histoires d'eau à Crozon. *La Presqu'île de Crozon*, n° 9, juillet 1976, p. 5-26.

Historique du ravitaillement en eau du bourg de Crozon.

789 Les grottes de Morgat. *La Presqu'île de Crozon*, n° 7, août 1975, p. 21-23.

- 790 KERAUDREN (Thomas). Vie d'un quartier au début du siècle. *La Presqu'île de Crozon*, février 1976, p. 16-47.

Us, coutumes et vie économique dans le quartier de Tal-ar-Groaz en Crozon.

Voir aussi les numéros 100 (Hirgars); 114 (toponymie et peuplement); 115 (noms de famille); 148 (préhistoire); 189 (haut Moyen Age); 231 (Moyen Age, Temps modernes); 260 (Révolution et Empire); 285 (révolte paysanne, 1840); 302 (prisonniers communards); 308 (xx^e siècle); 322 (mairie); 327 (maires); 341 (prison, début xvii^e siècle); 382 (bénédiction de la mer); 390 (Mgr Graveran); 394 (clergé, xix^e siècle); 395 (Mgr Graveran); 427 (Morgat); 448 (agriculture); 452 (végétation); 454 (agriculture); 480 (Morgat); 490 (pêche); 515 (routes); 528 (population); 599 (école, 1884); 617 (richesses artistiques); 625 (artistes); 633 (chapelles, Tal-ar-Groaz); 645 (architecture militaire); 689 (Maxime Maufra, peintre); 728 (Louis Jouvet); 743 (service des eaux).

Daoulas

- 791 Les boulets de pierre de Daoulas. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 218.

Voir aussi le numéro 51 (xviii^e siècle).

Douarnenez

- 792 Douarnenez, perspectives d'avenir. Saint-Brieuc, Sopol, 1975, 27 cm, 46 p.

- 793 LE FLOC'H (J.-L.). La paroisse de Douarnenez. *L'Echo de Douarnenez-Ploaré*, n° 196, p. 2; n° 197, p. 2; n° 198, p. 1-2; n° 199-200, p. 1-3; n° 201, p. 1-2; n° 202, p. 1-2 (cf. t. CII, 1974, n° 180).

Histoire religieuse de Douarnenez de 1800 à 1940.

- 794 TANNEAU (Yves). A l'écoute du vieux Douarnenez : récits et anecdotes. *Ouest-France*, 20 mars 1975, Douarnenez.

Voir aussi les numéros 180 (stèle gauloise, Ploaré); 195 (tombe romaine); 208 (site gallo-romain des Plomarc'h); 209 (*id.*); 211 (*id.*); 214 (temple de Trogouzel, Ploaré); 215 (fouilles des Plomarc'h); 305 (lutttes politiques et sociales, 1890-1925); 328 (mairies); 398 (clergé, Révolution); 407 (religieuses, Tréboul); 431 (paroisse du Sacré-Cœur); 432 (création de la paroisse, 1875); 464 (toiles de Pouldavid); 466 (foire de Pouldavid, xvii^e siècle); 476 (halles); 483 (port de commerce); 487 (station de sauvetage); 510 (fabrique de filets de pêche); 524 (passage de la rivière de Tréboul); 542 (situation sociale, 1905); 547 (contrats de mariage, 1789 et 1806); 557 (hospice); 583 (carnaval); 585 (fête de Saint-Michel); 596 (école Saint-Blaise); 600 (instruction, Tréboul); 607 (école de pêche); 663 (Elodie La Villette, peintre); 669 (Maxime Maufra, peintre); 721 (Max Jacob); 737 (Laennec).

Le Drennec

Voir le numéro 102 (seigneurs de Coatelez).

Edern

Voir le numéro 679 (vitrail, chapelle Notre-Dame du Hellen).

Elliant

- 795 Les chapelles d'Elliant. *Bulletin paroissial d'Elliant*, n° 4, octobre 1975, p. 20; n° 5, novembre 1975, p. 20; n° 6, décembre 1975, p. 20; n° 9, mars 1976, p. 20.

- 796 La peste d'Elliant. *Bulletin paroissial d'Elliant*, n° 4, septembre 1975, p. 20.
Voir aussi les numéros 387 (clergé) ; 731 (Laennec).

Ergué-Gabéric

Voir le numéro 187 (voie romaine).

La Feuillée

Voir les numéros 379 (interdit contre la paroisse, xx^e siècle) ; 400 *bis* (Templiers).

Le Folgoët

- 797 Le Folgoët. S.l.n.d. [Lyon, Impr. Lescuyer], 20 p., ill.

La Forêt-Fouesnant

Voir le numéro 90 (statue de saint Louis).

Fouesnant

Voir les numéros 196 (fibule gallo-romaine) ; 491 (goémon, îles Glénan).

Garlan

- 798 Notes historiques sur la paroisse de Garlan. *Entre nous*, bulletin paroissial de Garlan, 4^e trimestre 1976, p. 5-7 et 12.

Gouesnac'h

- 799 MINGAN (Christian). Evolution récente et perspectives d'évolution d'une commune proche de Quimper : Gouesnac'h. Rennes, 1975 (dactyl.).

Mémoire de maîtrise.

Gouesnou

Voir le numéro 466 (foire, xvii^e siècle).

Gouézec

Voir le numéro 742 (chapelle Notre-Dame-des-Trois-Fontaines ; Pont-Coblant).

Goulven

- 800 HALLEGOUET (Bernard) et MOIGN (Annik). Historique d'une évolution de littoral dunaire : la baie de Goulven (Finistère). Interactions entre forces naturelles et interventions humaines. *Penn ar Bed*, n° 84, mars 1976, p. 263-276, ill.

Voir aussi les numéros 73 (jubé) ; 654 (orgue).

Gourlizon

- 801 TANNEAU (Yves). La vie d'antan en Cornouaille : une vieille jument de Gourlizon entre les mains du roi. *Ouest-France*, 31 juillet 1976, Finistère.

Guengat

Voir le numéro 161 (site paléolithique de Kervouster).

Guerlesquin

- 802 Guerlesquin. Parc naturel d'Armorique. Exposition-concours pour l'année européenne du patrimoine architectural et monumental. S.l.n.d. [1976], 29,7 cm, 36 p. (ronéotypé).

Plaquette consacrée à l'histoire de Guerlesquin, depuis la préhistoire jusqu'au XVII^e siècle.

Voir aussi les numéros 90 (statue de saint Louis); 470 (foires); 471 (droits de hallage); 603 (instruction).

Guiclan

- 803 MIOSSEC (Yves). Une vieille paroisse bretonne : Guiclan. Brest, 1975, 29,7 cm, 243 p., graphiques (ronéotypé).

Voir le numéro 340 (procès, XVIII^e siècle).

Le Guilvinec

Voir les numéros 536 (démographie); 584 (nouvel an, 1900).

Guimaëc

Voir le numéro 90 (statue de saint Louis).

Guimillau

Voir le numéro 90 (statue de saint Louis).

Gulpavas

Voir les numéros 259 (révolte, 1793); 312 (août 1944); 324 (séparation du Relecq).

Guissény

Voir le numéro 489 (sécherie, XIX^e siècle).

Hanvec

- 804 AR MENN (Herve). Istor Hanveg, parrez ha kumun. [Histoire d'Hanvec, paroisse et commune]. La Baule, éd. La Baule, 1974, 21 cm, 218 p., ill., cartes.

L'Hôpital-Camfrout

Voir les numéros 98 (famille Sallaun); 336 (contrat de réparation civile, XVI^e siècle); 505 (moulin de Tréguier).

Ile-de-Batz

Voir les numéros 51 (XVIII^e siècle); 391 (clergé, premier Empire).

Ile-de-Sein

- 805 RICHARD (Stanislas). Sein, île des Trépassés. Margut (08), Ed. de l'Hermitage, 1974.

- 806 TANNEAU (Yves). Cap-Sizun insolite et pittoresque : l'île de Sein à la Belle Epoque. *Ouest-France*, 27 décembre 1975-8 janvier 1976, Audierne.
- 807 TANNEAU (Yves). Cap-Sizun insolite et pittoresque : le trésor de l'île de Sein. *Ouest-France*, 1^{er} avril 1976, Audierne.
- 808 TANNEAU (Yves). Cap-Sizun insolite et pittoresque : l'île de Sein en 1899. *Ouest-France*, 26 août 1976, Audierne.
Voir aussi les numéros 49 (Directoire) ; 63 (Lafayette, 1788) ; 183 (amphore romaine) ; 475 (foire des Iliens, Pont-Croix) ; 521 (phare d'Armen).

Ile-Tudy

- 809 TANNEAU (Yves). Une île où l'on ne danse pas ! [en 1898]. *Ouest-France*, 18 décembre 1975, l'Ile-Tudy.

Le Juch

Voir le numéro 223 (poterie médiévale).

Kergloff

Voir le numéro 247 (église).

Kerlouan

- 810 La chapelle Saint-Sauveur de Kersalvater. *Hekleo Kerlouan*, bulletin paroissial de Kerlouan, n° 161, avril 1976, p. 11-12 ; n° 162, mai 1976, p. 7-8 ; n° 163, juin 1976, p. 6 ; n° 164, juillet-août 1976, p. 4 ; n° 165, septembre 1976, p. 6-8.

Historique de la chapelle de Kersalvater en Kerlouan.

- 811 Histoire locale. *Hekleo Kerlouan*, bulletin paroissial de Kerlouan, n° 167, décembre 1976.

Arrêtés du maire (ans X et XI) à propos de sonneries de cloches et de coupe de goémon.

Voir aussi les numéros 154 (site paléolithique de Beg-ar-C'hastel) ; 343 (soldats, premier Empire) ; 597 (école, XIX^e siècle) ; 683 (vitreaux).

Lampaul-Plouarzel

Voir le numéro 681 (Jean Le Moal, maître verrier).

Lampaul-Ploudalmézeau

Voir le numéro 377 (clergé, Révolution).

Landeda

Voir les numéros 416 (saint Gongat) ; 647 (chant populaire, 1762).

Landeleau

- 812 Le vieux Landeleau. *A travers les chemins de la Troménie*, bulletin paroissial de Landeleau, janvier 1975, p. 6 (cf. t. CII, 1974, n° 285).

Voir aussi les numéros 242 (moulin du Grannec, XVI^e siècle) ; 379 (interdit contre la paroisse, XX^e siècle).

Landerneau

- 813 BAZIN (J.). Une promenade à Landerneau aux XVII^e et XVIII^e siècles. *La Voix de Saint-Houardon*, bulletin paroissial de Landerneau, n° 2, mars 1975, p. 7-8 ; n° 3, avril 1975, p. 5-6.

Voir aussi les numéros 51 (XVIII^e siècle) ; 57 (XVII^e siècle) ; 63 (Lafayette, 1779) ; 302 (prisonniers de la Commune) ; 339 (prison, XIX^e siècle) ; 460 (commerce, 1730) ; 464 (toiles de Landerneau) ; 466 (foire, XVII^e siècle) ; 526 (routes, Révolution) ; 558 (pont, 1842) ; 560 (mœurs, XVIII^e siècle) ; 561 (vie privée, XVII^e siècle) ; 594 (école mutuelle, Restauration) ; 659 (orfèvres, XVII^e-XIX^e siècle).

Landévennec

Voir le numéro 63 (Lafayette, 1830).

Landivisiau

Voir le numéro 675 (sculpteurs, XVII^e siècle).

Landudec

Voir le numéro 466 (foire, XVII^e siècle).

Landunvez

- 814 DURAND (lieutenant-colonel Pierre). La vie à Landunvez à l'époque de Louis XIV. *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 135-142.

Lanmeur

Voir les numéros 73 (jubé) ; 465 (foire, XVII^e siècle).

Lannéanou

Voir le numéro 399 (clergé, XVIII^e siècle).

Lanrivouré

Voir le numéro 219 (ermi age de saint Hervé).

Lesneven

Voir les numéros 50 (société savante) ; 345 (armée, Révolution) ; 605 (collège Saint-François, 1913).

Locmaria-Berrien

- 815 LE BRIS DU REST (E.). La trêve de Locmaria-Berrien de 1691 à 1789. Cadre géographique, économie et tréviens, hygiène et maladies, structures démographiques, mobilité des hommes. Brest, 1976, 29,7 cm, 2 vol. 89 p. + annexes (dactyl.).

Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C.

Locronan

- 816 ARVOR (Jacques). Locronan. Rennes, Ouest-France, 1976, 23 cm, 32 p., phot.
- 817 LE GUELLEC (Jeanne). Locronan, ville d'art. Locronan, Presbytère de Plogonnec, 1974, 38 p., ill.
- Voir aussi les numéros 90 (statue de saint Louis) ; 464 (toiles, XVIII^e siècle).

Loctudy

Voir le numéro 669 (Maxime Maufra, peintre).

Locunolé

Voir le numéro 49 (Directoire).

La Martyre

Voir les numéros 465 (foire, xvii^e siècle) ; 466 (*id.*).

Mellars

Voir le numéro 466 (foire, xvii^e siècle).

Milizac

- 818 PLEIBER (J.). Une commune rurale en voie d'urbanisation : Milizac de 1968 à 1974. Brest, 1976 (dactyl.).

Déposé au C.R.B.C.

Moëlan

- 819 MEURIC-PHILIPPON (G.). Moëlan en Cornouaille. Moëlan, chez l'auteur, 1975, 232 p., ill.

(Comptes rendus par René DANIEL, dans *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CIII, 1975, p. 400-401 ; par M. D[UVAL], dans *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, 1975 [1976], p. 100).

Morlaix

- 820 DAUMESNIL (Joseph) et ALLIER (Adolphe). Histoire de Morlaix. Marseille, Laffitte Reprints, 1976, in-8°, 551 p.

Réimpression de l'édition de A. Lédan, Morlaix, 1879.

Voir aussi les numéros 33 (imprimerie, xvi^e siècle) ; 49 (Directoire) ; 51 (xviii^e siècle) ; 57 (xvii^e siècle) ; 87 (monnaie romaine) ; 350 (comte de Tromelin) ; 366 (abbé Le Coutre) ; 374 (clergé, Révolution) ; 402 (carmélites) ; 404. (dominicains) ; 464 (toiles, xviii^e siècle) ; 474 (rôle commercial) ; 497 (bateaux) ; 502 (manufactures de tabacs) ; 663 (musée, peinture) ; 732 (docteur Prouff).

Névez

Voir les numéros 74 (richesses artistiques) ; 396 (clergé, Révolution).

Ouessant

- 821 FAVÉ (Abbé). Histoire d'Ouessant. *Le Phare d'Ouessant*, 1974, 50 p., cartes (ronéotypé).

- 822 G.P. Le jeu de boules des païens. *Le Phare d'Ouessant*, bulletin paroissial, mars 1975, p. 8-10 ; avril 1975, p. 6-7 ; mai 1975, p. 8-9.

Essais d'explication du terme « jeu de boules des païens », désignant un plateau rocheux d'Ouessant.

- 823 PÉRON (Françoise). Ouessant : désertée et oubliée, convoitée et menacée. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1975, p. 124-130, ill.

Présent et avenir de l'île d'Ouessant.

- 824 PÉRON (Françoise). Ouessant, un exemple d'aménagement insulaire. *Penn ar Bed*, n° 86, septembre 1976, p. 412-430, carte, phot.
- 825 THOMAS (Georges-Michel). A travers le passé d'Ouessant. *Les Cahiers de l'Iroise*, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1975, p. 136-137.
Les gouverneurs. Le port. Les dîmes.
- 826 THOMAS (Georges-Michel). Rose Héré, héroïne d'Ouessant. *Le Cartophile*, n° 40, mars 1976, p. 21.
- Voir aussi les numéros 51 (xviii^e siècle) ; 57 (xvii^e siècle) ; 156 (enceinte mégalithique) ; 250 (Indépendance américaine) ; 351 (2^e R.I.C., 1903) ; 405 (Père Malgorn) ; 409 (missions de Maunoir) ; 439 (culte des pierres) ; 488 (pêche, 1818) ; 494 (goémon) ; 579 (broella) ; 652 (séjour de Charles Tournemire) ; 660 (reliquaire, xviii^e siècle) ; 662 (Charles Cottet) ; 668 (Pierre Péron) ; 669 (Maxime Maufra) ; 724 (Victor Ségalen) ; 738 (ornithologie).

Permarc'h

Voir le numéro 486 (tempête, 1899) ; 525 (tourelle du Menhir).

Plabennec

Voir les numéros 227 (fouilles de Leskelen) ; 259 (révolte, 1793) ; 421 (saint Thénénan).

Pleyben

- 827 LE COZ (Chanoine). La paroisse de Pleyben. *Bulletin paroissial de Pleyben*, n° 406, février 1975, p. 20 (cf. t. CII, 1974, n° 179).
- Voir aussi le numéro 522 (chemin de fer) ; 743 (monuments).

Pleyber-Christ

Voir le numéro 428 (conseil paroissial, xvii^e-xviii^e siècle).

Plobannalec

Voir les numéros 303 (grève à Lesconil, 1905) ; 379 (interdit contre la paroisse, xx^e siècle).

Plomelin

- 830 LE BRETON (Geneviève), SEZNEC (Michèle) et GÉNIN (Marie-Annick et Claude). Mutations dans la commune de Plomelin. *La Revue de Plomelin*, 1975, p. 7-12.

Changements démographiques et économiques depuis une dizaine d'années.

Voir aussi les numéros 110 (toponymie) ; 213 (thermes gallo-romains) ; 323 (vie municipale, xix^e siècle) ; 592 (Cercle de recherches archéologiques et géologiques).

Plomeur

- 831 TANNÉAU (Yves). Un haut lieu spirituel et tragique du pays bigouden : Beuzec-Cap-Caval et sa chapelle. *Ouest-France*, 25 août 1975, Pont-l'Abbé.
- Voir aussi les numéros 223 (poterie médiévale) ; 224 (cimetière breton de Saint-Urnel) ; 225 (*id.*) ; 226 (cloche de Saint-Urnel) ; 254 (chapelle Notre-Dame de Tréminou).

Plomodiern

Voir les numéros 90 (statue de saint Louis); 651 (chanson en breton).

Plonéour-Lanvern

- 832 BOUCHÉ (H.). Kelou-Mad (1876-1976). *L'Echo paroissial de Plonéour-Lanvern*, janvier 1976, p. 3-4; février 1976, p. 3-4; mars 1976, p. 3-4; avril 1976, p. 3-4; mai 1976, p. 22-23; juin 1976, p. 3-4; septembre 1976, p. 2-3; octobre 1976, p. 2-3; novembre 1976, p. 2-3; décembre 1976, p. 2-4.

Historique du sanctuaire de Kelou-Mad en Plonéour.

Voir aussi les numéros 91 (amiral Ronarc'h); 257 (fête patriotique, 1798).

Plonévez-du-Faou

- 833 CASTEL (Yves-Pascal). Le Quilliou aujourd'hui. *Mouez ar Vro*, bulletin paroissial de Plonévez-du-Faou, n° 91, janvier 1975, p. 20; n° 94, avril 1975, p. 20; n° 96, juin 1975, p. 20 (cf. t. CII, 1974, n° 237).

- 834 Histoire primitive de Plonévez-du-Faou. *Mouez ar Vro*, bulletin paroissial de Plonévez-du-Faou, n° 92, février 1975, p. 2 et 20.

- 835 Plonévez-du-Faou, il y a cent ans. *Mouez ar Vro*, bulletin paroissial de Plonévez-du-Faou, n° 105, mai 1976, p. 2; n° 107, septembre 1976, p. 20; n° 109, novembre 1976, p. 2 et 20; n° 110, décembre 1976, p. 20.

Situation à Plonévez en 1879 (démographie, économie).

Voir aussi les numéros 73 (jubé); 97 (grandes familles); 109 (toponymie).

Plonévez-Porzay

Voir le numéro 466 (foire, XVII^e siècle).

Plouarzel

Voir le numéro 433 (manoir presbytéral, XVIII^e siècle).

Ploudalmézeau

- 836 L'église paroissiale de Ploudalmézeau. *Kannadig Ploudalmezeau*, bulletin paroissial de Ploudalmézeau, juillet-août 1975, 4 p. encartées.

Présentation de l'église de Ploudalmézeau.

- 837 Histoire de Ploudalmézeau. *Kannadig Ploudalmezeau*, bulletin paroissial de Ploudalmézeau, p. 5 (cf. t. CII, 1974, n° 302).

Le moulin de Lestremeur.

- 838 L'interdiction de l'église de Ploudalmézeau en 1765. *Kannadig Ploudalmezeau*, bulletin paroissial de Ploudalmézeau, décembre 1976, p. 8.

Voir aussi les numéros 94 (familles nobles); 95 (Lestremeur); 232 (guerre de Cent Ans); 377 (clergé, Révolution); 386 (clergé, XVII^e-XVIII^e siècle); 422 (reliques de saint Vincent Ferrier); 552 (épidémie, XVI^e siècle); 638 (construction du clocher).

Ploudiry

- 839 C.L. Les cloches [de Ploudiry]. *Echos de mon village*, Ploudiry, 3^e trimestre 1975, n° 35, p. 1-2.

Voir aussi les numéros 465 (foires, XVII^e siècle); 529 (démographie, XIX^e-XX^e siècle); 637 (clocher); 670 (pietà); 674 (retable du Rosaire).

Plouénan

Voir les numéros 184 (époque romaine) ; 657 (trésor d'orfèvrerie).

Plouescat

Voir les numéros 605 (école Saint-Joseph) ; 730 (théâtre).

Plougasnou

840 DOHER (Marcel). Plougasnou : paysages et sites, vieilles maisons et souvenirs. *Le Carillon du Trégor*, bulletin paroissial de Plougasnou, décembre 1975, p. 19 ; janvier 1976, p. 2 ; mars 1976, p. 2.

841 FLOCH (Joseph). Plougasnou, mille ans d'histoire. Illustrations à la plume de Paul Coulange. Chez l'auteur, imprimeur-éditeur à Mayenne, 1976, 29 cm, 270 p.

842 Plougasnou, il y a quatre cents ans. *Le Carillon du Trégor*, bulletin paroissial de Plougasnou, septembre-octobre 1975, p. 20 ; novembre 1975, p. 2.

Événements touchant Plougasnou vers la fin du XVI^e siècle.

Voir aussi les numéros 51 (XVIII^e siècle) ; 56 (XVI^e siècle) ; 104 (anthroponymie) ; 577 (traditions) ; 578 (*id.*).

Plougastel-Daoulas

Voir les numéros 90 (statue de saint Louis) ; 513 (pont).

Plougonvelin

Voir les numéros 56 (abbaye de Saint-Mathieu, XIV^e siècle) ; 220 (tombeau dans l'abbaye).

Plougonven

Voir les numéros 425 (presbytère) ; 691 (clocher).

Plougoulm

Voir le numéro 184 (époque romaine).

Plouguerneau

843 BERNARD (Jean-Joseph). La vie paroissiale à Plouguerneau d'après les comptes de fabrique (fin du XVII^e siècle-XVIII^e siècle). Brest, 1975, 2 vol., 29,7 cm, 132 et 140 p.

Déposé au C.R.B.C.

Voir aussi les numéros 401 (Jean Ogor, franciscain) ; 408 (Michel Le Nolet) ; 410 (*id.*) ; 489 (sécherie, XIX^e siècle) ; 677 (statues disparues).

Plouguin

Voir les numéros 426 (presbytère) ; 430 (fabrique, XIX^e siècle).

Plouhinec

Voir le numéro 196 (fibule gallo-romaine).

Plouigneau

Voir le numéro 49 (Directoire).

Ploumoguier

Voir les numéros 172 (stèle gauloise de Kerlohou); 216 (cache médiévale de Kergoleau).

Plounéventer

Voir les numéros 199 (céramique romaine); 281 (Soubigou, député).

Plouvorn

Voir le numéro 73 (jubé).

Plozévet

844 BURGUIÈRE (André). Bretons de Plozévet. Paris, Flammarion, 1976, in-8°, 383 p., tableaux et cartes. (Collection *Bibliothèque d'ethnologie historique*). (Comptes rendus par J. QUÉNIART, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1976, t. LXXXII/3, p. 546-547; dans *Bretagne aujourd'hui, les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 20, janvier-février 1976, p. 35; par V. LE FLOCH, dans *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 21, 11 décembre 1976, p. 499-501).

Préface de Robert Gessain. Synthèse réalisée à partir de l'enquête pluridisciplinaire effectuée à Plozévet entre 1962 et 1967.

Voir aussi les numéros 90 (statue de saint Louis); 492 (nauffrage et pillage, 1729); 533 (démographie, XIX^e-XX^e siècle).

Pluguffan

Voir le numéro 136 (tumulus de Kerbernard).

Pont-Aven

Voir le numéro 90 (statue de saint Louis).

Pont-Croix

Voir les numéros 185 (ours androphage); 199 (céramique romaine); 213 (thermes); 465 (foire, XVII^e siècle); 475 (*id.*, Belle Epoque).

Pont-de-Buis

Voir le numéro 266 (chouannerie).

Le Ponthou

Voir le numéro 466 (foire, XVII^e siècle).

Pont-l'Abbé

845 TANNEAU (Yves). La création d'un hippodrome (création d'une société de courses en 1896). *Ouest-France*, 4 février 1976, Pont-l'Abbé.

Voir aussi les numéros 385 (clergé); 404 (carmes); 429 (fabrique, XIX^e siècle); 602 (école publique); 716 (Charles Le Goffic).

Pouldergat

Voir les numéros 198 (intaille romaine) ; 548 (inventaire, 1789).

Poullan

Voir le numéro 608 (instruction, XIX^e siècle).

Poullaouen

846 HUITOREL (Jean-Marc). Poullaouen, histoire et traditions. Poullaouen, 1976, 29,7 cm, 18 p. (ronéotypé).

Voir aussi les numéros 247 (château du Tymeur) ; 465 (foire, XVII^e siècle) ; 466 (*id.*, XVIII^e siècle).

Quimper

847 FAGNEN (Claude). Quimper depuis toujours. *Quimper-Réalités*, n° 10, 15 juin 1976, p. 14-16, plan.

Survol de l'histoire quimpéroise des origines à nos jours.

848 MEYNIER (André). Lucien Le Cam. Quimper. Compte rendu. *Norais*, t. LXXXVI, avril-juin 1975, p. 283.

849 WALKER (Maggie). Les remparts de Quimper. *Quimper-Réalités*, n° 6, 15 février 1976, p. 8 ; n° 8, 15 avril 1976, p. 8.

Voir aussi les numéros 26 (le P. Hardouin) ; 49 (Directoire) ; 50 (sociétés savantes) ; 51 (XVIII^e siècle) ; 56 (XIV^e siècle) ; 57 (XVII^e siècle) ; 62 (Mgr de Ploëuc) ; 72 (musée des beaux-arts) ; 76 (*id.*) ; 79 (*id.*) ; 80 (*id.*) ; 81 (armoiries de la ville) ; 85 (monnaie romaine) ; 87 (*id.*) ; 178 (forges antiques, Kermoisan) ; 181 (site romain de Roz-Avel) ; 193 (statuette gallo-romaine, au musée) ; 194 (boîte à sceaux gallo-romaine) ; 195 (objets funéraires romains au musée) ; 196 (fibule gallo-romaine) ; 199 (céramique italique) ; 200 (couteaux gallo-romains) ; 203 (site romain de Roz-Avel) ; 204 (site romain de Locmaria) ; 207 (poteries romaines au musée) ; 262 (tribunal criminel, Révolution) ; 263 (cultes révolutionnaires) ; 268 (émigré, Révolution) ; 311 (Résistance) ; 334 (tribunal civil) ; 404 (franciscains) ; 466 (foire de Locmaria, XVII^e siècle) ; 474 (rôle commercial) ; 503 (faïencerie, XVIII^e siècle) ; 509 (*id.*) ; 531 (banlieue) ; 642 (clochers de la cathédrale) ; 690 (Max Jacob) ; 697 (*id.*) ; 735 (cordelières, XVII^e siècle).

Quimperlé

Voir les numéros 57 (XVII^e siècle) ; 118 (toponymie nautique) ; 135 (tumulus) ; 341 (prison, XVII^e siècle) ; 404 (dominicains).

Le Relecq-Kerhuon

Voir les numéros 324 (érection en commune) ; 495 (pêcheurs kerhorres) ; 669 (Maxime Maufra, peintre).

Riec

850 BOSSER (Marie-Françoise). Riec à travers les âges. Fontenay-le-Comte, Lus-saud, 1974, 206 p., ill.

La Roche-Maurice

Voir les numéros 73 (jubé) ; 182 (inscription gallo-romaine).

Roscanvel

Voir le numéro 302 (fort de Quélern).

Roscoff

851 FEUTREN (Jean). Survol de l'état paroissial de Roscoff de 1794. *Bulletin paroissial de Roscoff*, n° 292, janvier 1975, p. 3-4.

852 KERDREL (Mme de). Mémoires roscovites du comte E. d'Herbais. *Bulletin paroissial de Roscoff*, n° 300, février 1976, p. 14-17 ; n° 301, mars-avril 1976, p. 15-17 ; n° 302, mai-juin 1976, p. 10-16 ; n° 303, été 1976, p. 11-16 ; n° 304, automne 1976, p. 10-15.

Voir aussi les numéros 51 (xviii^e siècle) ; 106 (anthroponymie) ; 112 (toponymie) ; 239 (Marie Stuart) ; 464 (commerce, xviii^e siècle) ; 466 (foire, xvii^e siècle) ; 472 (port, xx^e siècle) ; 482 (port) ; 492 (naufrage, 1729) ; 653 (*Paotred Rosko*, chant).

Saint-Divy

Voir le numéro 631 (manoir de La Haye).

Saint-Frégant

Voir les numéros 199 (céramique romaine) ; 200 (couteaux romains).

Saint-Goazec

Voir les numéros 247 (ferme de Californ) ; 636 (château de Trévarez) ; 742 (*id.*).

Saint-Jean-du-Doigt

Voir le numéro 657 (trésor d'orfèvrerie).

Saint-Jean-Trolimon

Voir le numéro 207 (poterie romaine).

Saint-Pabu

Voir le numéro 88 (monnaie romaine).

Saint-Pol-de-Léon

Voir les numéros 50 (peinture) ; 51 (xviii^e siècle) ; 56 (xiv^e siècle) ; 57 (xvii^e siècle) ; 73 (jubé) ; 404 (carmes) ; 466 (foire, xvii^e siècle) ; 642 (clochers de la cathédrale) ; 682 (vitraux) ; 730 (théâtre).

Saint-Renan

Voir le numéro 466 (foire, xvii^e siècle).

Saint-Rivoal

Voir le numéro 539 (société rurale, xx^e siècle).

Saint-Thégonnec

Voir les numéros 90 (statue de saint Louis) ; 419 (hagiographie) ; 657 (trésor d'orfèvrerie).

Saint-Vougay

Voir le numéro 695 (légende de Kerjean).

Scaër

Voir le numéro 89 (monnaie romaine).

Scrignac

853 Scrignac, il y a plus de cent ans. *Ekleo ar Menez*, bulletin paroissial de Scrignac, n° 19, mars-avril 1975, p. 10-12 ; n° 20, mai-juin 1975, p. 8-11.

Situation démographique et économique à Scrignac en 1866.

Voir aussi les numéros 92 (moulin de Lanvouédec) ; 504 (moulin de Keri-zac) ; 508 (four à chaux).

Sibiril

Voir le numéro 184 (objets gallo-romains).

Sizun

Voir le numéro 661 (trésor d'orfèvrerie).

Spézet

853 bis LE FLOC'H (J.-L.). « A la bonne heure, Monsieur le Recteur ». *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, 1976, p. 165-166.

Chicanes entre recteurs et autorités civiles à propos de l'heure d'été et de l'heure d'hiver (spécialement à Spézet).

Telgruc

854 BOUSSARD (Hervé). En 1975, Telgruc, commune rurale. *La Presqu'île de Crozon*, n° 6, mai 1975, p. 56-58.

855 EVEILLARD (J.-Y.). Telgruc des origines au x^e siècle. *La Presqu'île de Crozon*, bulletin paroissial, n° 6, mai 1975, p. 1-14.

856 KERAUDREN (Th.). Regards sur le passé religieux de Telgruc. *La Presqu'île de Crozon*, n° 6, mai 1975, p. 34-48.

857 LABASQUE (Yves). Telgruc aujourd'hui. *La Presqu'île de Crozon*, n° 6, mai 1975, p. 49-55.

858 MANAH. Telgruc : le temps des Rosmadec. *La Presqu'île de Crozon*, n° 6, mai 1975, p. 15-24.

Voir aussi les numéros 379 (interdit contre la paroisse, xx^e siècle) ; 458 (économie et démographie, xx^e siècle) ; 639 (monuments religieux).

Tréflévénez

Voir le numéro 679 (vitraux).

Tréogat

Voir le numéro 546 (mariage, 1900).

F. BROUDIC

Bibliographie analytique des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (Années 1975-1976)

Nous publions, pour la troisième année consécutive, notre bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes. La plupart des références concernent l'année 1976, mais nous avons également noté quelques références complémentaires pour 1975.

Nous invitons à nouveau les auteurs qui publient dans des périodiques ou chez des éditeurs non spécialisés en langue ou littérature bretonnes, à bien vouloir nous informer de la parution de leurs travaux. Nous les en remercions à l'avance.

Les travaux, les événements et les tendances les plus importants qui se sont manifestés en 1976, nous paraissent être les suivants :

— Nous remarquerons tout d'abord une diminution du nombre total des références citées : 180 cette année, alors que ce nombre s'élevait à 256 l'an dernier. Cela tient sans doute à ce que des sections, telles que celles de l'orthographe, de dialectologie, d'onomastique ainsi que la section des manuels d'enseignement, sont peu fournies cette année. Nous noterons également qu'aucune thèse concernant la langue ou la littérature bretonnes n'a été soutenue en 1976 (trois en 1975). Par contre, plusieurs T.E.R. (mémoires de maîtrise) ont fait l'objet d'une soutenance, et parfois d'une publication partielle.

— Plusieurs ouvrages généraux ont été édités en 1976, concernant la Bretagne dans son ensemble, et la langue bretonne en particulier. Ainsi ceux de Chatelain et Tafani, et d'A. Dénél, ceux de Y. Brekilien et de F. Gourvil.

— En linguistique historique et celtique, nous remarquerons les différents travaux consacrés à l'inscription de Botorrita, et l'étude de P.-Y. Lambert sur les emplois dissymétriques de la coordination dans les différentes langues celtiques.

— En lexicologie, il faut signaler la sortie du 4^e et dernier volume de la reproduction en offset du manuscrit de dom Le Pelletier de 1716, ainsi que les deux premières livraisons du *Dictionnaire pratique français-breton* de J. Le Dû et Y. Le Berre, de conception nouvelle.

— En grammaire, sont à noter la réimpression de la grammaire en breton de F. Kervella, et l'étude par G. Le Duc, du « Donoet », grammaire latine en moyen breton.

— En stylistique, Jules Gros a publié le 3^e volume de son *Trésor du breton parlé*, résultat remarquable de plus de soixante ans de notations et d'observations.

— Concernant l'usage de la langue bretonne, les enquêtes auprès des lycéens du Centre-Bretagne sont particulièrement intéressantes.

— Au chapitre de l'action en faveur de la langue bretonne, l'on notera les déclarations du Premier ministre, M. J. Chirac, et des dirigeants du P.C.F., MM. G. Marchais et J. Chambaz, lors de leurs visites en Bretagne ; les démarches des assemblées régionales ; les tentatives d'*Ar Falz* pour créer un « front culturel progressiste breton ».

— En littérature, on lira avec intérêt le témoignage de J. Kerrien sur ses deux condisciples Y. Drezen et J. Riou, comme lui futurs écrivains bretons ; différents articles consacrés à Iwan an Diberder ; les réponses aux questions de *Bretagnes*.

— Signe des temps ? En tout cas, la section « littérature populaire et ethnographie » est cette année, plus étoffée. La plupart des mémoires de maîtrise se classent dans cette section. Il a été procédé aussi bien à des publications de textes (chansons populaires vannetaises, par G. Belz ; la vie d'une commerçante en retraite à Douarnenez, par G. Dennez ; les comptines et compositions rimées, dont A. Merser a dû publier une 2^e édition augmentée, en 2 ans) que des études originales (le cycle du foin à Plogonnec, par L. Kergoat ; le travail paysan à Plouzané, par J.-F. Simon, et surtout l'étude de la collecte des contes de l'abbé F. Cadic, par François Postic).

Bien que nous l'ayons classée en « littérature », l'anthologie de la chanson bretonne de P. Durand, à certains égards, se rattache aussi à la littérature populaire.

I. — GÉNÉRALITÉS. DIVERS.

- 1 AR GOW (Yeun). Eñvorennou. *Al Liamm*, n° 174-179, genver-kerzu 76.

A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Yeun ar Gow, publication d'une partie de ses mémoires, restés inédits. De nombreux passages sont consacrés à la langue bretonne, à la presse bretonne, à la situation de la Bretagne et du mouvement breton, au moment de la Première Guerre mondiale et entre les deux guerres.

- 2 BREKILIEN (Yann). Le breton, langue celtique. Quimper, Nature et Bretagne, 1976, 132 p., carte.

Yann Brekilien retrace toute l'histoire qui mène de l'indo-européen aux trois langues gaéliques et aux trois langues brittoniques modernes, initiant le lecteur aussi bien au vocabulaire gaulois qu'à la littérature irlandaise et à la syntaxe bretonne. Ses différents chapitres s'intitulent en effet : les Celtes ; l'assassinat de la Celtie ; la langue des anciens Celtes ; le gaélique ; le brittonique ; la langue bretonne ; morphologie et syntaxe du breton ; la littérature bretonne.

- 3 CHATELAIN (Daniel) et TAFANI (Pierre). Qu'est-ce qui fait courir les autonomistes ? Avec la collaboration de Roland Biard. Paris, Stock, 1976, 310 p. (Collection *Penser*).

Les auteurs analysent les crises régionales qui permettent d'expliquer les mouvements corses, bretons, occitans et basques. Ils montrent la réalité idéologique et politique des mouvements nationalistes régionaux actuels et examinent les questions que posent les autonomistes sur la langue et la culture dominée des couches populaires.

La seconde partie du livre s'intitule : « Langue et culture : nationalisme ou lutte de classes ? ». Bien que se refusant à « identifier de manière mécanique, mouvement nationaliste et mouvement linguistique », les auteurs mettent « en évidence le rôle du nationalisme dans le mouvement linguistique minoritaire ». De nombreuses analyses sont effectuées sur le cas breton. Chatelain et Tafari abordent également la question du renouveau culturel minoritaire et de la chanson.

- 4 Danevellou obererezh. Prezegenn Per Denez e « Maison de la Culture » e Roazhon. *Emsav*, n° 109, genver 1976, p. 36-37.

Compte rendu critique d'une conférence de P. Denez à Rennes sur le thème : « Qu'est-ce que la culture bretonne ? ».

- 5 DÉNIEL (Alain). Le mouvement breton. Paris, Maspéro, 1976, 450 p. (Collection *Textes à l'appui*).

L'histoire politique du mouvement breton entre 1919 et 1945. L'auteur consacre plusieurs passages à *Gwalarn* et au combat pour la langue bretonne. Il explique que Breiz Atao est resté un parti « archiminoritaire » vingt années durant, parce qu'« au lendemain du premier conflit mondial, presque toujours l'adhésion au mouvement reposait sur des considérations d'ordre historique ou culturel » et qu'après 1927, les solutions qu'il préconisait pour remédier aux problèmes socio-économiques — l'autonomie bretonne — ne rallient pas les suffrages ».

Alain Déniel écrit : « La Bretagne était-elle plus libre dans l'Europe dominée par l'Allemagne, qu'elle ne le fut dans le régime qui a suivi ? Les militants de l'*Emsav* penseraient langue, coutumes, traditions, et ils répondraient probablement par l'affirmative. Ne présageons pas de la réponse des Bretons, mais gageons qu'ils évoqueraient les réquisitions, les prisonniers, Chateaubriant... ».

- 6 GOURVIL (Francis). Langue et littérature bretonnes. Paris, Presses Universitaires de France, 1976, 125 p., cartes. (Collection *Que sais-je ?*)

4^e édition mise à jour du « Que sais-je ? », de F. Gourvil. Présente au grand public les « principales notions acquises sur les origines, les attaches et l'histoire d'une langue non romane parlée sur le territoire français », et donne « un aperçu de la structure organique de cette langue, de sa syntaxe, de sa morphologie, de ses dialectes, de la composition de son vocabulaire ». Le dernier chapitre est consacré à la littérature.

- 7 LAOUÉNAN (Roger). Aux quatre vents de la culture bre'onne. *Le Télégramme de Brest*, janvier-décembre 1976.

Chronique hebdomadaire, paraissant le jeudi, consacrée à l'actualité linguistique, littéraire et culturelle bretonne.

- 8 LE BARZIC (Ernest). Mûr-de-Bretagne et sa région. Quimper, Nature et Bretagne, 1975, 474 p.

Cet ouvrage, qui se présente comme une monographie communale et paroissiale, étudie l'histoire, la géographie, le folklore, le glossaire et les possibilités touris-

tiques de la région de Mûr-de-Bretagne. Plusieurs pages sont consacrées à la langue bretonne à Mûr et à un glossaire mûrois. Bien que Mûr fût l'un des points d'enquête de P. Le Roux pour l'établissement de son atlas linguistique, la pratique du breton y a disparu au cours des dernières décennies. E. Le Barzig attribue une appartenance vannetaise au sous-dialecte mûrois. Son ouvrage comporte aussi une étude toponymique et une liste de noms de Mûrois au XVII^e siècle et en 1789.

- 9 MARKALE (Jean). Traditions de Bretagne. Préface de Pierre-Jakez Hélias. Verriers, Marabout, 1976, 255 p., ill. (Collection *Guide Marabout*).

Présentation de la terre bretonne et des Bretons. Quelques pages sont consacrées à la langue et à la littérature bretonnes. L'auteur a traité plus longuement des religions et croyances, des contes et chants populaires, de l'art et de l'histoire.

- 10 ROSS (A.). Rameaux vivants des langues celtiques. *Le Courrier de l'Unesco*, décembre 1975, p. 16.

Courte présentation des différentes langues celtiques.

- 11 YUENOU (Anna). Fransez Debeauvais de Breiz Atao, et les siens. Mémoires du chef breton, commentés par sa femme. Tome II. La bagarre de l'avant-guerre. Alençon, Impr. Corbière et Jugain, 1975, 386 p.

Références à la langue bretonne.

II. — BIBLIOGRAPHIE.

- 12 BROUDIC (F.). Bibliographie analytique des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (années 1973 et 1974). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CIII, 1975, p. 309-329.

Suite de la bibliographie déjà signalée l'an dernier, et index des auteurs.

- 13 BROUDIC (F.). Bibliographie analytique des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (années 1974-1975). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CIII, 1975, p. 331-376.

246 références, classées par thèmes, et suivies d'un index des auteurs.

- 14 BROUDIC (F.). Roll al leoriou hag ar pennadou bet embannet e brezoneg e 1974. Bibliographie des publications en langue bretonne : année 1974. *Studi*, n° 5, avril 1976. Rennes, C.R.D.P., 136 p.

Répertoire des publications en langue bretonne parues en 1974, à savoir 1 059 références. Comme pour l'année 1973, cette bibliographie est précédée des index des éditeurs et des périodiques (42 recensés au lieu de 48 en 1973), et suivie des index d'auteurs (321 au lieu de 264 en 1973), de traducteurs, des noms cités, etc. Les références sont classées par thèmes.

- 15 BROUDIC (F.). Bibliographie : 110 références à l'usage des enseignants de breton. Brest, auteur, 1976, 29,7 cm, 9 p. (polycopié).

Bibliographie élémentaire, qui fournit aux enseignants de breton et à ceux qui envisagent de l'enseigner, un certain nombre de références utiles ou nécessaires. 5 parties : pédagogie, langue (méthodes de breton, manuels, grammaires, lexiques, linguistique, onomastique), littérature, civilisation, revues.

- 16 GRÉGOIRE (Frère). Les traductions bretonnes de la Bible. Les éditions protestantes. III. *Pax*, chronique de Landévennec, n° 6, nouvelle série, avril 1976, p. 74-77.

Cet article est consacré à Guillaume Le Coat, pasteur protestant de Trémel, traducteur notamment de la seule édition complète protestante de la Bible en breton (1897).

- 17 HÉLIAS (Erwan). La littérature bretonne contemporaine : essai d'approche bibliographique. Paris, auteur, 1976, 29,7 cm, VIII-46 p. (dactyl.).

Rapport de fin d'études, présenté à l'Institut national des techniques de la documentation. Se proposant au départ de recenser les bibliographies portant sur la littérature bretonne depuis la guerre, l'auteur a finalement voulu établir une bibliographie rétrospective de la littérature bretonne depuis cent ans. Il a collecté 111 références au total. 16 d'entre elles bénéficient d'un compte rendu analytique. Le rapport comporte un index général.

- 18 KERVELLA (Anna-Gwenola) et LATIMIER (Hervé). Roll ar pennadoù bet embannet war « Al Liamm », etre 1966 ha 1975. *Al Liamm*, n° 179, du-kerzu 1976, p. 425-461.

Bibliographie des articles parus dans la revue *Al Liamm*, de 1966 à 1975. 765 références sont signalées et classées par thèmes. La bibliographie est précédée d'un court exposé méthodologique.

- 19 Roll ar pennadoù embannet gant « Al Liamm » : bloavezh 1976. *Al Liamm*, n° 179, du-kerzu 1976, p. 470-473.

Table, par noms d'auteurs, des articles parus dans *Al Liamm*, en 1976.

- 20 Roll niverennou « Hor Yezh ». *Hor Yezh*, n° 109, mezheven 1976, p. 84-94. Sommaire de la revue *Hor Yezh*, depuis le premier numéro.

- 21 Roll skrivagnerien « Vrud » hag ar pennadoù bet savet ganto. *Brud*, n° 51, c'hwevrer 1976, p. 67-72.

Table des articles et textes parus dans la revue *Brud*, du n° 1 au n° 51. La table est établie par noms d'auteurs.

- 22 Table des principaux mots et des principales matières étudiées au tome XIV des « Etudes Celtiques ». *Etudes celtiques*, vol. XIV, fasc. 2, 1975, p. 691-707.

Les principaux mots étudiés relèvent du celtique continental, du breton et des autres langues celtiques. L'index « matières » fournit plusieurs références en ce qui concerne la matière de Bretagne, la Bretagne armoricaine, le breton.

III. — BIOGRAPHIES. NÉCROLOGIES.

- 23 DANNO (F.). et KLERG. Eujen ar Rouz, Evnig Penn-ar-C'hoad. *Barr-Heol*, n° 89, gouere 1976, p. 11-14.

Textes en l'honneur d'E. Le Roux, auteur de chansons bretonnes et collaborateur des « Veillées bretonnes » du Trégor, né en 1892, décédé en 1976 à Penvénan.

- 24 FALC'HUN (F.). Dom Godu. *Bleun-Brug*, n° 207, 2° trimestre 1976, p. 16-19, ill.

Biographie de dom Godu (1888-1975) qui consacra les vingt dernières années de sa vie au dépouillement du cadastre de la partie bretonnante des Côtes-du-Nord, produisant un fichier de 170 000 fiches, groupées par communes.

- 25 FALC'HUN (F.). Nécrologie. Pierre Le Roux. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome LXXXIII, n° 3, 1976, p. 403-406.

Nécrologie du doyen des études bretonnes, décédé à Paramé en septembre 1975. L'essentiel de son activité scientifique, en dehors de son enseignement, fut consacré à l'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*. A l'occasion de cet article, M. Falc'hun rappelle les circonstances dans lesquelles fut adoptée la réforme orthographique du breton de 1941.

- 26 FLEURIOT (L.). Nécrologie. Alain Le Berre. *Etudes celtiques*, vol. XIV, fasc. 2, 1975, p. 633-635.

Biographie et bibliographie d'Alain Le Berre (1913-1974), auteur d'une thèse d'ichthyonymie bretonne.

- 27 MEVEL (P.-M.). Eur mestr-kelenner : Pierre Le Roux. *Brud*, n° 51, c'hwevrer 1976, p. 55-57.

Nécrologie de Pierre Le Roux, ancien professeur de celtique et doyen honoraire de la faculté des lettres de Rennes, décédé à Saint-Malo à l'âge de 101 ans, en 1975.

Voir aussi les numéros 130, 131, 137, 142, 144, 154, 161.

IV. — LINGUISTIQUE. GÉNÉRALITÉS.

- 28 ROCHARD (Y.). L'évolution de la langue bretonne analysée (sans complaisance) par un linguiste américain bretonnant. *La Bretagne à Paris*, n° 1546, 30 juillet 1976, p. 3.

Interview de Steven Hewitt sur les rapports entre langue savante et langue populaire, et sur leur évolution. « Linguistiquement parlant, la langue de l'élite bretonne est un créole ». Réactions de *Skol an Emsav* à ces propos dans le n° 1550, et de Fanch Trimer dans le n° 1551.

- 29 TOVAR (Antonio). Sprachen und Inschriften, Studien zum Mykenischen, Lateinischen und Hispanokeltischen. Amsterdam, B.R. Grüner, 1973, 214 p. (Compte rendu par François BADER, dans *Etudes celtiques*, vol. XIV, fasc. 2, p. 662-664).

Traduction en allemand de 14 articles d'A. Tovar, concernant tous, sauf le dernier, des langues indo-européennes anciennes. « Les plus importantes des contributions portent sur le celtique ».

Voir aussi les numéros 15, 20, 22.

V. — LINGUISTIQUE HISTORIQUE ET CELTIQUE.

- 30 BACHELLERY (E.). Périodiques. *Etudes celtiques*, vol. XIV, fasc. 2, 1975, p. 665-690.

Comptes rendus de différents périodiques, tels que *Bulletin de la Société de linguistique*, *Eriu*, *Celtica*, *Bulletin of the Board of Celtic Studies*, et des contributions pouvant y intéresser les celtistes.

- 31 CAMPANILE (Enrico). Profilo etimologico del Cornico antico. Pisa, 1974, (*Biblioteca dell'Italia dialettale e di Studi e Saggi Linguistici*, 7).

(Compte rendu par P.-Y. LAMBERT, dans *Etudes celtiques*, vol. XIV, fasc. 2, p. 655-657).

Exposé des opinions de l'auteur sur la préhistoire des éléments lexicaux du cornique ancien. Le corpus est constitué par le *Vocabularium Cornicum*, composé vers 1500. P.-Y. Lambert considère que cet ouvrage sera très utile aux celtisants et aux comparatistes.

- 32 FLEURIOT (Léon). Un graffiti gaulois sur céramique de Banassac. *Etudes celtiques*, vol. XIV, fasc. 2, 1975, p. 443-450.

Un des graffites gaulois sur vases recueillis à Banassac, apporte des renseignements essentiels sur le gaulois courant.

- 33 FLEURIOT (L.). La grande inscription celtibère de Botorrita. *Etudes celtiques*, vol. XIV, fasc. 2, 1975, p. 405-450, ill.

Le professeur Fleuriot rend compte des principaux résultats obtenus jusqu'à présent dans l'interprétation de l'inscription celtibère de Botorrita (Espagne), et notamment des travaux de M. Lejeune, J. de Hoz et L. Michelena, M. Tovar. Il propose des interprétations nouvelles basées sur des faits connus à travers les langues celtiques médiévales. Il présente une traduction d'ensemble de ce texte capital, qu'il définit comme un traité ou un contrat à propos de terres, et signale les principales obscurités qui demeurent.

- 34 GREENE (David). A recent semantic shift in Insular Celtic. *Zeitschrift für celtische Philologie*, band 34, 1975, p. 43-59.

Étudiant l'évolution du sens des termes désignant le « manque » vers le sens de « désir », l'auteur mentionne en particulier les termes bretons *fellel*, *fallout*, *ezomm*.

- 35 HAMP (Eric P.). Varia Etymologica. *Etudes celtiques*, vol. XIV, fasc. 2, p. 461-477.

L'auteur étudie successivement :

- le gallois *Ffrlw*, *ewin*, *tafod*, et les labio-vélaires ;
- le vieux gallois *Cant*, et l'indo-européen * *Kom* ;
- * *dleu* -, « jour » en celtique.

Pour ces études étymologiques, Eric P. Hamp fait appel au breton.

- 36 HAMP (Eric P.). *Miscellanea Celtica. Studia celtica*, vol. X-XI, 1975-76, p. 54-77.

4 études du professeur Hamp :

- la transformation de l'inflexion en celtique insulaire ;
- l'absence d'accord syntaxique entre le nom et le verbe en celtique insulaire ;
- les pronoms interrogatifs en celtique insulaire ;
- la terminaison de la 2^e personne du pluriel en celtique insulaire et *-su-.

- 37 LAMBERT (Pierre-Yves). Emplois dissymétriques de la coordination. *Etudes celtiques*, vol. XIV, fasc. 2, p. 479-501.

Dans cette première étude, P.-Y. Lambert souligne que « la coordination dans les langues celtiques assume bien des fonctions qui défont souvent la comparaison avec les autres langues indo-européennes ». Plusieurs constructions attestent l'emploi du mot coordonnant « et » pour introduire le complément du comparatif d'égalité. L'auteur en donne l'explication linguistique, puis étudie le complément du comparatif d'égalité dans les différentes langues celtiques, et notamment en breton, et les emplois dérivés.

- 38 SCHMIDT (Karl Horst). Zur keltiberischen Inschrift von Botorrita. *The Bulletin of the Board of Celtic Studies*, vol. XXVI, part iv, may 1976, p. 375-394.

Etude sur l'inscription celtique de Botorrita.

Voir aussi les numéros 2, 6, 29, 45, 67, 87.

VI. — PHONÉTIQUE. PHONOLOGIE.

- 39 DRESSLER (W.) et HUGGARD (J.). Studien zum südbigudesnischen Vokalismus. *Zeitschrift für celtische Philologie*, band 34, 1975, p. 168-178.

Il s'agit de l'étude du système vocalique de Plomeur (pays bigouden), et de ses environs, tenant compte des variantes allophoniques produites en particulier par l'accélération du débit.

Voir aussi les numéros 27, 64, 69, 72, 84.

VII. — ORTHOGRAPHE.

- 40 Le deuxième centenaire d'un pionnier : J.-F.-M. Le Gonidec (1775-1838). *Bleun-Brug*, n° 206, 1^{er} trimestre 1976, p. 9-12.

La réforme de Le Gonidec. Sa traduction de la Bible.

Voir aussi les numéros 25, 63.

VIII. — LEXICOLOGIE. ETYMOLOGIE. SÉMANTIQUE.

- 41 BIHANNIC (Loeiz). Geriou dastumet e Landeda. *Hor Yezh*, n° 105, kerzu 1975, p. 55-63.

Vocabulaire recueilli à Landéda.

- 42 BRIANT (Mikael). Tro-gerioua e bro-Lanuon. *Hor Yezh*, n° 104, gwengolo 1975, p. 3-61.

Enquête auprès de 18 informateurs de la région de Lannion, sur la dénomination des animaux et des plantes en breton. M. Briant relève les expressions, figurées ou non, relatives à chaque terme. Il compare chacun des termes à ceux qui figurent dans les lexiques courants ou dans des ouvrages récents.

- 43 BRIANT (Mikael). Tro-gerioua e bro-Lanuon. *Hor Yezh*, n° 109, mezheven 1976, p. 1-20.

Supplément à l'étude précédente.

- 44 DENEZ (Pêr). Geriou-diaze ar brezhoneg. Vocabulaire fondamental du breton. *Evid ar brezhoneg*, n° 53, 16 février 1976, p. 7 ; n° 54, 1^{er} mars 1976, p. 7 ; n° 55, 16 mars 1976, p. 7 ; n° 56, 1^{er} avril 1976, p. 8 ; n° 57, 16 avril 1976, p. 7.
Texte, accompagné d'explications de vocabulaire.
- 45 ERNAULT (Emile). Glossaire moyen breton. Marseille, Laffitte Reprints, 1976, 870 p.
Réimpression de l'édition de 1895-1896.
- 46 ESNAULT (Gaston). Geriadur. *Hor Yezh*, n° 104, gwengolo 1975, p. 421-430 ; n° 109, p. 431-459.
Suite du dictionnaire d'Esnault. Les présentes livraisons commencent la lettre P, jusqu'à **pochou-pezh**.
- 47 Geriou ar bed nevez. *Barr-Heol*, n° 90, gwengolo 1976, p. 45.
Liste de mots et d'expressions, d'usage courant ou non, ayant trait à la vie quotidienne moderne : services de l'eau, chauffage, électricité...
- 48 Geriou ha troiou-lavar. *Barr-Heol*, n° 89, gouere 1976, p. 40.
Commentaires sur quelques mots et expressions bretonnes : **anlen**, **tenn**, **ellti**, **servijout**...
- 49 Geriou Bro-Rostren. *Al Liamm*, n° 176, mae-mezheven 1976, p. 223.
Vocabulaire de la région de Rostrenen, dont J. Philippe a fait usage dans une nouvelle.
- 50 GOURMELON (Ivon). Geriou galleg er brezhoneg komzet. *Skol Vreiz*, n° 45, avril-juin 1976, p. 9-10.
Etude de quelques mots, absents des dictionnaires, mais indispensables à la compréhension des dialectes, tels que : **toud**, **drol**, **nul**, **abepr**.
- 51 Ha ken polluet-se eo ar brezhoneg ? *Dihun-Breiz*, n° 210, mars 1977, p. 11.
Courte étude de deux séries d'interviews en breton, établissant que le pourcentage de mots d'origine française en breton est d'environ 11%.
- 52 HEMON (Roparz). Geriadur istorel ar brezhoneg. Dictionnaire historique du breton. *Preder*, n° 189-190, meurzh-ebrel 1975, p. 2401-2500. (Rann 25. *Orglez-Pendommet*).
- 53 HEMON (Roparz). Geriadur istorel ar brezhoneg. Dictionnaire historique du breton. *Preder*, n° 193-194, gouere-eost 1975, p. 2501-2600. (Rann 26. *Pendommet-Poazh*).
- 54 HEMON (Roparz). Geriadur istorel ar brezhoneg. Dictionnaire historique du breton. *Preder*, n° 201-202, meurzh-ebrel 1976, p. 2601-2700. (Rann 27. *Poazh-Puridigezh*).
Trois nouvelles livraisons du **Dictionnaire historique**.
- 55 LE DU (J.) et LE BERRE (Y.). Dictionnaire pratique français-breton. I. A-Bêcher. *Studi*, n° 4, décembre 1975. Rennes, C.R.D.P., 87 p.
Ayant fait état des nombreuses contraintes externes (d'ordre économique) et internes (d'ordre idéologique) qui pèsent sur le lexicographe, les auteurs précisent qu'ils ont tenté de « décrire le lexique de la langue bretonne usuelle, parlée de nos jours par une population restée rurale dans sa majorité ». Ils ont écarté les néologismes et retenu de préférence le vocabulaire courant, visant à publier, « d'une certaine façon, un dictionnaire du breton fondamental ». Le dictionnaire fait une large place aux exemples et aux expressions idiomatiques. Pour chaque terme, sont proposées une ou plusieurs traductions suivant les différentes acceptions.
Ce dictionnaire s'adresse aux personnes ayant déjà une certaine connaissance des structures de base de la langue. La première livraison va de la préposition et conjonction « à » à « bêcher ».
- 56 LE DU (J.) et LE BERRE (Y.). Dictionnaire pratique français-breton. II. Becquée - Chancelant. *Studi*, n° 7, décembre 1976. Rennes, C.R.D.P., p. 87-168.
2^e livraison du dictionnaire.

- 57 LE DUC (Gwennael). Reviews. *Studia celtica*, vol. X-XI, 1975-76, p. 500-502.
Compte rendu de l'ouvrage de J.-R.-F. Piette, **French Loanwords in middle Breton**.
- 58 LE PELLETIER (dom Louis). Dictionnaire de la langue bretonne, suivi de textes littéraires et de quelques études. Vol. IV. Rennes, Bibliothèque municipale, 1975, 1333-1534 + 100 p.
Reproduction en offset du manuscrit de 1716. 4^e et dernier volume.
- 59 SCHMIDT (Karl Horst). Christian J. Guyonvarc'h. Dictionnaire étymologique du breton... *Zeitschrift für celtische Philologie*, band 34, 1975, p. 334-335.
Compte rendu favorable.
- Voir aussi les numéros 6, 8, 15, 34, 146, 157, 165, 168, 177, 179.

IX. — MORPHOLOGIE.

Voir les numéros 2, 6, 27, 60, 64, 65, 72.

X. — GRAMMAIRE. SYNTAXE.

- 60 DESBORDES (Yann). Notennoù yezhadur. *Hor Yezh*, n° 111, here 1976, 59 p.
Ce cahier de Y. Desbordes se présente comme un cours de linguistique structurale bretonne à l'intention des enseignants de breton et des bretonnants désireux d'améliorer leur connaissance de la langue. Le cahier comprend 8 chapitres : mobilité et économie ; le verbe « être » ; le verbe « avoir » ; les mutations ; les divisions de la phrase ; le pluriel.
- 61 FLEURIOT (L.). Bibliographie. Roparz Hemon, « A historical morphology and syntax of Breton ». *Etudes celtiques*, vol. XIV, fasc. 2, 1975, p. 652-654.
Compte rendu de l'ouvrage de R. Hemon, « un instrument de travail qui sera vite indispensable ».
- 62 HEMON (Roparz). Diminutive suffixes in Breton. *Celtica*, vol. XI, 1976, p. 85-93.
L'auteur étudie l'emploi des diminutifs les plus utilisés en breton : -an et -ic.
- 63 HEMON (Roparz). Ar c'hensonnennoù dibenn ger. *Al Liamm*, n° 174, genver-c'hwevrer 1976, p. 54-58.
L'auteur étudie la question de la consonne finale en breton, dans les substantifs, les adjectifs, les verbes et les autres mots. Il fait état des solutions retenues par l'entente des écrivains bretons en 1907, puis en 1941. Il considère qu'une orthographe doit rester inchangée pendant une longue période : « La force d'une langue, c'est une orthographe inchangée [...]. Il ne faut pas éroder ni détruire celle de 1941 ».
- 64 KERVELLA (F.). Yezhadur braz ar brezhoneg. Brest, *Al Liamm*, 1976, 503 p.
Deuxième édition de la **Grande Grammaire du breton** de F. Kervella. Cette édition est une réimpression de celle de 1947. « Ce livre, souligne l'auteur dans son introduction, a été écrit en breton pour des bretonnants », sur la demande en particulier des nouveaux bretonnants du mouvement breton.
L'ouvrage est divisé en 8 parties : orthographe et prononciation ; les mutations initiales ; le verbe ; le nom ; les pronoms, adjectifs et adverbes ; les mots auxiliaires, prépositions et conjonctions ; syntaxe ; la formation des mots.
L'ouvrage est rédigé, ainsi que l'indique F. Kervella, dans l'orthographe du 8 juillet 1941.
- 65 KLERG. Levriou. *Barr-Heol*, n° 90, gwengolo 1976, p. 39-40.
Compte rendu de **A historical morphology and syntax of Breton**, de Roparz Hemon : « un puissant éclairage sur l'histoire et l'évolution de la langue ».

- 66 LE DUC (Gwennael). Le Donoet, grammaire latine en moyen breton. *Etudes celtiques*, vol. XIV, fasc. 2, 1975, p. 525-565.

Le Donoet est le manuscrit d'une grammaire latine rédigé en moyen breton, qui se compose de 17 morceaux de papier employés dans la reliure d'un registre de baptême de la paroisse de Plougrescant. Il avait été partiellement étudié par Ernault. Gwennael Le Duc reproduit ici le texte du manuscrit, accompagné d'une traduction. Il date le manuscrit, comme étant de la fin du XV^e siècle ou des années 1500. Il en définit l'origine comme étant trégorroise, sans pouvoir préciser davantage. Ayant évoqué la tradition scolastique et l'histoire des études latines en Bretagne, il considère que ce texte est la copie, effectuée par quelqu'un — étudiant ou clerc — ayant déjà acquis un certain niveau et en ayant besoin pour son usage personnel, d'un texte beaucoup plus ancien. Ceci l'amène à souligner qu'« il est hors de doute que le but du *Catholicon* était d'enseigner le latin par le breton, et non le contraire ».

- 67 TREVIDIG (T.G.). Diwar sterva hag arver an adverb-amzeriañ « pelloc'h ». *Hor Yezh*, n° 105, p. 1-30.

L'auteur étudie les différents sens de l'adverbe de temps *pelloc'h*, qu'il a notés surtout chez les écrivains bretons originaux de Basse-Cornouaille. L'étude relève également la présence de *pelloc'h* en vieux et moyen breton, ainsi que dans les dictionnaires, et procède à une comparaison avec le gallois *bellach* et le cornique.

Voir aussi les numéros 2, 6, 15, 37, 68.

XI. — STYLISTIQUE.

- 68 GROS (Jules). Le trésor du breton parlé. Éléments de stylistique trégorroise. Troisième partie. Le style populaire. *Barr-Heol*, 1976, 400 p.

(Compte rendu par Yann GLEVAREG, *Yezh*, dans *Al Liamm*, mae-mezheven 1976, p. 214-216 ; par KLERG, dans *Barr-Heol*, n° 89, gouere 1976, p. 25-26).

Cet ouvrage fait suite à ceux publiés précédemment, d'une part *Le langage figuré* et d'autre part le *Dictionnaire breton-français des expressions figurées*. Comme eux, il s'appuie sur des milliers d'exemples entendus et annotés par l'auteur depuis 1912, d'après des conversations quotidiennes de paysans et de marins. Ce 3^e volume « expose donc les procédés d'expression qu'utilise encore le peuple breton en ce XX^e siècle, pour traduire en paroles ce qui se passe dans son esprit et dans son cœur ». Si l'auteur n'hésite pas à donner le breton parlé en exemple, « c'est en raison de l'excellence de sa syntaxe et de sa richesse en tournures originales. Sur le plan grammatical et stylistique, il doit en vérité constituer la base solide de la langue écrite ».

Le premier chapitre, intitulé *L'expression affective de la pensée* étudie successivement : le renforcement et l'atténuation de l'expression, la grammaire et l'expressivité, le jeu verbal. Ce chapitre se termine par quelques pages consacrées à l'humour breton et au dénigrement.

Le second chapitre s'intéresse aux traditions orales : proverbes et dictons du Trégor, devinettes, la civilité, les noms de personne, la rime...

- 69 HEMON (Roparz). *Yezh komzet ha yezh skrivet*. *Al Liamm*, n° 175, meurzh-ebrel 1976, p. 122-136.

Traduction d'une conférence en anglais de l'auteur, à Dublin, en 1970. Il étudie les rapports entre le breton parlé et le breton écrit, depuis les origines jusqu'à nos jours.

Voir aussi le numéro 39.

XII. — DIALECTOLOGIE.

- 70 MADEG (M.). Notennou war yezh vro-Leon hag ar gomzerien. *Komz*, n° skwer, 1976, n.p.

Présentation de *Komz* qui se propose de mettre des enregistrements de conversations en breton à la disposition de ceux qui veulent l'étudier. Ce numéro zéro est consacré à des locuteurs du pays de Léon. Le texte publié dans le bulletin est celui de l'enregistrement. Ce fascicule comprend aussi des notes sur le parler du Léon et sur les personnes enregistrées.

- 71 TERNES (E.). Volkskundliche Texte in Bretonischen der Insel Groix. *Zeischrift für celtische Philologie*, band 34, 1975, p. 178-193.

L'auteur présente et commente cinq textes en breton de l'île de Groix, transcrits phonétiquement et traduits en allemand. Ces textes viennent illustrer et compléter la *Grammaire structurale du breton de l'île de Groix*, du même auteur.

- 72 TERNES (E.). Linguistische Feldforschung in der Bretagne und im Schottischen Hochland. *Zeischrift für celtische Philologie*, band 34, 1975, p. 194-221.

L'auteur, s'appuyant sur ses expériences d'enquêteur en Ecosse et dans l'île de Groix, évoque les problèmes qu'il a rencontrés : méthode, choix des points d'enquête, collecte des matériaux, recherche des informateurs, mentalités, religion, sociabilité, sexe des informateurs, transcription phonétique et morphologie, langue utilisée pour l'enquête, rétribution des informateurs.

Voir aussi les numéros 8, 25, 39, 41, 42, 43, 49, 66, 67, 68, 168.

XIII. — ICHTHYONYMIE.

Voir les numéros 26, 75, 97.

XIV. — TOPONYMIE. ANTHROPONYMIE.

- 73 FALC'HUN (F.). Réponse à une invitation. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CIII, 1975, p. 391-393.

Suite à un article de Gwennole Ar Menn : *Où en sont les études sur la langue bretonne*.

- 74 GILLIOUARD (Edouard). Petite histoire de la paroisse et de la commune de Belz. Imprimerie de Châtaudren, 1976, 127 p., ill.

Comporte des comptines et des notations sur la toponymie et l'anthroponymie.

- 75 GOURVIL (Fr.). Noms de famille de Basse-Bretagne empruntés aux faunes marine et terrestre. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CIII, 1975, p. 277-307.

Reprise d'un article du même auteur, paru en 1972 dans la *Revue internationale d'onomastique*. Environ 300 noms de familles sont étudiés. Les anthroponymes se réfèrent aux quadrupèdes, aux oiseaux, aux poissons et autres espèces pélagiques, aux reptiles, sauriens et insectes. Suivent deux index : celui des noms propres cités et celui des espèces animales représentées dans l'anthroponymie bretonne.

- 76 KLERG. Ar prosez war vuhez ha burzhudoù Sant Erwan. *Barr-Heol*, n° 88, meurzh 76, p. 7-12 ; n° 88, gouere 76, p. 5-11 ; n° 90, gwengolo 1976, p. 5-9 ; n° 91, kerzu 1976, p. 6-8.

L'auteur poursuit son étude de la vie de saint Yves, en en décrivant différents épisodes d'après les *Monuments originaux*. Il étudie spécialement les anthroponymes et s'attarde sur la civilisation populaire au temps de saint Yves.

- 77 KLERG. La voie romaine de Rennes à Carhaix, gant J.-Y. Eveillard. *Barr-Heol*, n° 88, meurzh 1976, p. 25-29 + 47, carte.

Compte rendu de la thèse d'Eveillard. Klerg examine notamment des toponymes.

- 78 KLERG. Bernard Tanguy. Les noms de lieux bretons. *Barr-Heol*, n° 89, gouere 1976, p. 27-28.

Compte rendu. Quelques observations. « Un livre à acquérir ».

- 79 KLERG. Eskern ar yezh e bro-Gintin. *Barr-Heol*, n° 90, gwengolo 1976, p. 28-36, carte.

Recherches sur la présence de la langue bretonne dans la région de Quintin. L'auteur s'étend en particulier sur les noms de Boquého et de Saint-Gildas, le long de la ligne Châtaudren-Quintin, et tente d'écrire l'histoire de la pratique du breton dans ces deux paroisses. Il conclut à l'établissement de la frontière linguistique en 1650 le long de cette ligne Châtaudren-Quintin.

- 80 KONAN (Jabez). Treleven. *Barr-Heol*, n° 90, gwengolo 1976, p. 13-14.
L'auteur discute l'étymologie du nom de commune Tréleven, suite à un premier article de Klerg.
- 81 PENNEC (J.). Chronique de toponymie. *Breiz*, n° 208, janvier 1976, p. 14-16 ; n° 209, février 1976, p. 14-16 ; n° 210, mars 1976, p. 15 ; n° 213, juin 1976, p. 13.
Suite d'une étude précédente. Les étapes et les modalités du recul de la langue bretonne en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique. Les noms d'origine bretonne dans ces départements. Dans son dernier article, l'auteur répond à des remarques qui lui ont été faites.
- 82 SANQUER (René). Chronique d'archéologie antique et médiévale (années 1974 et 1975). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CIII, 1975, p. 51-92, ill.
En introduction, M. Sanquer signale une monographie sur la répartition des toponymes à valeur archéologique dans le département du Finistère. « Dans leurs grandes lignes, la carte toponymique et la carte archéologique coïncident ».
- Voir aussi les numéros 6, 8, 15, 24.

XV. — BRETON MODERNE (« BREZHONEG ARNEVEZ »).

- 83 BRIANT (Mikael). Dizoloadur hor bed. *Hor Yezh*, n° 109, mezheven 1976, p. 21-82.
Le breton devant « se moderniser », M. Briant propose des néologismes pour rendre en breton des termes du vocabulaire technique ou de la vie quotidienne utilisés dans d'autres langues. La présente étude a trait au monde animal.
- 84 ERWAN (Jil). Lizh war distagadur ar genyevzh vrezhonek arnevez. Gwengamp, Kreizenn Sevenadurel vrezhonek arnevez, 1976.
Comment le breton sera-t-il parlé demain ? Pour l'unification de la prononciation de la langue.
- 85 EWAN (Jil). Brezhoneg rannvroel ha brezhoneg broadel. *Dihun-Breiz*, n° 210, mars 1976, p. 13.
Le breton, langue régionale ou langue nationale ? L'auteur se prononce pour le second terme de l'alternative.
- 86 KREIZENN IMBOURC'H STURYEZHOURIEZH. Dafar geriadur ar yezh arnevez. Geriaoueg gallek-brezhonek brezhonek-gallek dre fichennoù. Dictionnaire français-breton breton-français sur fiches. Dekvet strobad. Rann B-4 : Fix-Ini. *Preder*, n° 197-198, du-kerzu 1975.
10^e livraison de « matériaux pour un dictionnaire de langue moderne ». De « fixé », sonnet, à « initiateur éducatif », **enhenter desavadurezh**.
- 87 PENNAOD (Goulven). Splet an henvrezhoneg evit ar yezh arnevez. *Preder*, n° 203, mae 1976, 53 p.
G. Pennaod veut prouver combien profitable peut être le breton ancien pour l'édification du breton moderne (**brezhoneg arnevez**), en cours depuis une dizaine d'années. Il s'appuie essentiellement sur les ouvrages « classiques » du professeur Fleuriot, qui sont également des travaux essentiels dans la perspective qu'il retient. Un lexique donne les différents termes de breton (ancien, moyen, et moderne), de celtique et d'autres langues cités dans l'étude.

Voir aussi le numéro 28.

XVI. — ENSEIGNEMENT. PÉDAGOGIE.

- 88 AOIP e Gwengamp : un uzin evel ar reou all ? L'AOIP à Guingamp, une usine comme les autres ? *Evid ar brezhoneg*, n° 63, 16 juillet 1976, p. 6.
Les cours de breton à l'AOIP.

- 89 Le breton dans le primaire : rêve ou réalité ? *Bretagne aujourd'hui*, n° 21, mars-avril 1976, p. 10-15.
L'intérêt du bain de langage. Le breton est-il en train de rentrer à nouveau dans l'enseignement élémentaire et préélémentaire ? D'après une enquête, plus de 250 maîtres feraient du breton dans leur classe, soit tous les jours, soit 2 ou 3 fois par semaine, soit occasionnellement, ce qui toucherait 6 780 élèves, répartis dans 300 classes de l'enseignement privé.
- 90 Comment la culture bretonne est-elle enseignée en Loire-Atlantique ? *Breiz*, n° 211, avril 1976, p. 21.
L'enseignement, en français, de la culture bretonne à tous les élèves ; l'enseignement du breton aux élèves qui le désirent.
- 91 FLOCHBREIS (Merwen). Studiomp hor yezh. *Imbourc'h*, n° 83, du 1976, p. 161-186.
Reproduction d'un article paru dans *Gwalarn* en 1942. Pourquoi et comment apprendre et étudier le breton.
- 92 KOMBOD (P.). Ur strobad ewezhiadennoù diwar-benn ur staj. *Ar Falz*, n° 16, juillet-septembre 1976, p. 6-7.
Observations sur le premier stage officiel de formation des enseignants de breton, tenu à Quimper en mai 1976.
- 93 MORGAN (C.). Comment le breton fut exclu de l'école laïque. *Ar Falz*, n° 12, janvier-mars 1976, p. 13-15.
Reproduction d'un article paru dans le n° 9 d'*Ar Falz*, en 1933.
- 94 Pennad-kaoz gand H. Pierres ha G. Jacob, ha John Hennesey, eus New York. *Evid ar brezhoneg*, n° 54, 1^{er} mars 1976, p. 2-6, ill. ; n° 55, 16 mars 1976, p. 2-3, ill.
Interview d'un étudiant américain, venu apprendre le breton dans le Trégor, et de ses hôtes.
- 95 RIVALLAND (Anna). Enklask war gelegg ar brezhoneg en Naoned. *Keleier Naoned*, n° 4, ebril 1976, p. 6-7.
Enquête sur l'enseignement de la langue bretonne à Nantes. Les réponses de 10 enseignants.
- 96 Ur sell war ur staj brezhoneg. *Pobl Vreizh*, n° 82, du 1976, p. 6-7, ill.
Au sujet d'un stage d'apprentissage du breton, à Plomelin ; les motivations des stagiaires, et celles des organisateurs, le mouvement *Skol an Emsav*.

XVII. — MANUELS.

- 97 Brezhoneg ar mor. *Skol Vreizh*, n° 45, avril-juin 1976, p. 11-19 (Documents pour l'étude d'un milieu).
Choix d'un certain nombre de textes permettant l'étude linguistique de ce milieu « mal connu » qu'est le milieu marin. Ces textes sont précédés d'une introduction sur « la connaissance du milieu marin à l'école maternelle » et suivis d'un lexique.
- 98 KERVORC'H (Yann). E sigur an Assimil savet gand Fañch Morvannou. *Imbourc'h*, n° 81, gwengolo 1976, p. 11-17.
Compte rendu de l'*Assimil* breton de F. Morvannou.
- 99 MERSER (I.). Le breton sans peine, gand Fanch Morvannou. *Brud*, n° 51, c'hwevrer 1976, p. 62-64.
Compte rendu de la méthode *Assimil* de breton de F. Morvannou, et en particulier de l'enregistrement des cassettes.
- 100 SÉITÉ (Visant). Le breton par les ondes. Ar brezoneg dre radio. *Le Télégramme de Brest*, janvier-décembre 1976.
Le cours assuré par V. Séité, deux fois par semaine, sur Radio-Brest, et dont *Le Télégramme* publie le texte.

Voir aussi les numéros 15, 70.

XVIII. — SITUATION ET USAGE DU BRETON.

- 101 A. (R.). Les Japonais ont-ils les yeux moins bridés que les Français ? *Le Peuple breton*, n° 146, janvier 1976, p. 12, ill.

Commentaire sur une publicité en breton d'une grande marque de télévision.

- 102 DERRIEN (Rémi). Etre breton aujourd'hui. *Bretagne aujourd'hui*, n° 23, juillet-août 1976, p. 69-70.

Interview de l'animateur du Centre dramatique universitaire de langue bretonne, sur ses rapports à la langue bretonne et au théâtre.

- 103 FAVEREAU (F.). Les lycéens et la langue bretonne. *Le Peuple breton*, n° 148, mars 1976, p. 12-13.

Résultats partiels d'une enquête sur la connaissance et l'emploi de la langue bretonne par les lycéens de Carhaix. 50 % des élèves de 2^e et 49 % de ceux de 6^e sont capables de parler breton chez eux (en 2^e : 3 % facilement, 12 % assez bien, 33 % un peu). 72 % des élèves de 2^e comprennent des conversations en breton. 46 % de leurs parents parlent habituellement breton entre eux. 66 % aimeraient apprendre à lire le breton. « Il faut tirer (de ces chiffres) des conclusions qui soient à la mesure de l'attente que suscitent la culture et la langue bretonnes aujourd'hui chez les enfants des travailleurs bretons.

- 104 FAVEREAU (F.). Le breton en chiffres. *Ar Falz*, n° 16, juillet-septembre 1976, p. 20-27.

Résultats d'une enquête menée dans divers établissements secondaires dépendant de la carte scolaire de Carhaix. L'enquête a été effectuée par questionnaire, auprès d'élèves de 6^e et de 2^e. Elle donne notamment les résultats suivants : — de 60 à 90 % des élèves comprennent le breton (de 10 à 40 % le comprennent facilement) ;

— de 49 à 87 % peuvent le parler (de 3 à 20 % facilement) ;

— la sélection scolaire joue aussi au niveau du breton : le pourcentage des bretonnants est plus fort dans les voies courtes ;

— parmi les parents, la tranche d'âge 35 - 45 ans comprend le breton à 80 - 90 %, l'utilise couramment à 50 - 60 %, et le parle occasionnellement aux enfants à 50 % ;

— le breton est, de manière générale, la langue des ruraux, toutes professions confondues ;

— de 40 à 78 % des élèves souhaiteraient apprendre à écrire le breton.

- 105 KERVELLA (Goulc'hen). C'hoariva brezhonek. *Al Liamm*, n° 177, gouhere-cost 1976, p. 280-285.

G. Kervella présente l'activité théâtrale de la troupe du pays pagan *Strollad ar vro bagan*, qui a notamment interprété *Meurlarjez*, de R. Hemon.

- 106 KLERG. Goueliou an hañv 1976. *Barr-Heol*, n° 90, gwengolo 1976, p. 1-3.

La langue bretonne et l'esprit breton, lors des fêtes de l'été 1976.

- 107 M.J.C. Lokournan : un ti evid ar re yaouank ha sevenadur Breizh. La M.J.C. de Saint-Renan : une maison pour les jeunes et la culture bretonne. *Evid ar brezhoneg*, n° 68, 1^{er} octobre 1976, p. 2-5, ill.

Les activités de langue et de culture bretonnes dans cette M.J.C.

- 108 Penaos ober gant ar brezhoneg 'ba' Paris ? Comment peut-on parler breton à Paris. *Evid ar brezhoneg*, n° 74, 31 décembre 1976, p. 2-5.

Interview de bretonnants résidant à Paris.

- 109 Peziouñ-c'hoari. *Al Liamm*, n° 176, mae-mezheven 1976, p. 226-227.

Les représentations du Centre dramatique universitaire de langue bretonne et de la troupe du pays pagan.

Voir aussi les numéros 1, 8, 79, 147, 163.

XIX. — MASS MEDIA.

- 110 931 koumananter. *Al Liamm*, n° 178, gwengolo-here 1976, p. 371.
Répartition géographique des abonnés d'*Al Liamm*, dont le nombre est passé à 931.
- 111 TELEMANN (Jorj). Breiz o veva. *Dihun-Breiz*, n° 209, février 1976, p. 9.
Compte rendu d'émissions en breton à la télévision.
- 112 V. (Yeun). ha B. (If). Sonjoù ha menozioù lennerien « Barr-Heol ». *Barr-Heol*, n° 91, kerzu 1976, p. 34-35.
Les émissions en langue bretonne à la radio et à la télévision : compte rendu.
- Voir aussi les numéros 1, 14.

XX. — ACTION REVENDICATIVE.

- 113 AR FALZ. Prêcher dans le désert ? *Ar Falz*, n° 16, juillet-septembre 1976, p. 3-5.
Les déclarations de M. Giscard d'Estaing au sujet de la langue bretonne.
- 113 bis Ar Falz propose aux partis politiques de gauche et aux syndicats démocratiques une plate-forme commune d'action en faveur de la culture bretonne. *Ar Falz*, n° 17, octobre-décembre 1976, p. 16-19.
Propositions de revendications et d'action.
- 114 AR FALZ. Georges Marchais et la culture bretonne. *Ar Falz*, n° 17, octobre-décembre 1976, p. 20-21.
Questions et réponses sur la langue bretonne et son enseignement.
- 115 Bodadeg-veur Kuzul ar brezhoneg e Sant-Brieg, d'ar sadorn 4 a viz gwengolo 1976. *Al Liamm*, n° 178, gwengolo-here 1976, p. 380-381.
Compte rendu des activités de *Kuzul ar brezhoneg* sur le plan de la langue et de la littérature bretonnes.
- 116 Le combat pour la langue et la culture. *Ar Falz*, n° 12, janvier-mars 1976, p. 35-36.
La journée d'action du 17 décembre 1975.
- 117 DENEZ (Per). M. Chirac et la langue bretonne. *Breiz*, n° 209, février 1976, p. 5.
A l'occasion du voyage du Premier ministre en Bretagne, l'intervention de P. Denez et la réponse de J. Chirac.
- 118 DENEZ (Per). Le ras-le-bol des jeunes Bretons. *Armor-Magazine*, n° 75, avril 1976, p. 43.
Les demandes des mouvements culturels bretons doivent être satisfaites, « sinon, d'autres moyens de faire évoluer la situation devront être trouvés ».
- 119 EMGLEO BREIZ. Amañ Emgleo Breiz. *La Bretagne à Paris*, janvier-décembre 1976.
Chronique hebdomadaire d'*Emgleo Breiz*, consacrée à la défense de la langue bretonne, publiée dans *la Bretagne à Paris*, *Ouest-France* et divers autres périodiques.
- 120 La langue bretonne. *Breiz*, n° 217, novembre 1976, p. 5.
Compte rendu d'une démarche du Conseil régional auprès du ministère de l'éducation, en faveur de l'enseignement du breton : l'attitude du ministère « semble avoir évolué dans un sens plus libéral ».
- 121 LAURENT (P.). Enseignement de la langue bretonne. Rennes, Comité économique et social, septembre 1976, n.p. (dactylographié).
Le rapport de P. Laurent à la commission n° 3 du Comité économique et social.

- 122 MARCHAIS (G.) et CHAMBAZ (J.). Pour l'essor de la culture en Bretagne et de la culture bretonne : liberté ! *L'Humanité*, 11 octobre 1976, p. 4-5.
Les déclarations de deux dirigeants du P.C.F. à Quimper, sur la langue et la culture bretonnes.
- 123 MONTREER (Yann-Ber). Sewenadur ha kapitalouriezh (kultur ha kapitalism). *Pobl Vreizh*, n° 76, mai 1976, p. 6.
Culture et capitalisme. « La situation actuelle de notre langue provient d'un travail de destruction commencé depuis bien longtemps déjà... ».
- 124 MORVANNOU (F.). Yann Sohier (1901-1935) hag « Ar Falz » kentañ (1933-1935) [2]. *Ar Falz*, n° 12, janvier-mars 1976, p. 2-12, ill.
Deuxième article de F. Morvanou sur Y. Sohier. Les positions du premier *Ar Falz* (1933-35) concernant la langue bretonne, et l'attitude de Sohier lui-même.
- 125 MORVANNOU (F.). Langue bretonne et francophonie. *Ar Falz*, n° 12, janvier-mars 1976, p. 16-17.
Les propos de MM. Chirac et Haby sur la langue bretonne sont les corollaires évidents du dogme français de l'unité de la langue.
- 126 Proposition de loi relative à la langue et à la culture bretonnes. *Ar Falz*, n° 12, janvier-mars 1976, p. 23-29.
Ar Falz reproduit la proposition de loi du P.C.F., et accompagne le texte d'observations et de critiques.
- 127 RHUN (Per). La solution du problème culturel est à gauche. *Ar Falz*, n° 17, octobre-décembre 1976, p. 2-4.
On ne peut défendre la langue et la culture bretonnes, qui sont celles des travailleurs, sans l'appui des principaux intéressés et de leurs principales organisations syndicales et politiques représentatives.
- 128 TEXIER (Marcel). La revanche des langues minoritaires. *La Bretagne à Paris*, n° 1567, 24 décembre 1976, p. 3 ; n° 1568, 31 décembre 1976, p. 3.
« Oui, parler breton, c'est lutter contre la pollution ». « Il est tentant de vouloir réduire la multiplicité des langues par la force. Désormais, c'est impossible ».

XXI. — LITTÉRATURE.

- 129 BENEAD. « Mari Vorgan », romant gant Roparz Hemon. *Al Liamm*, n° 174, janvier-c'hwevrer 1976, p. 59-60.
Reproduction d'un article paru dans la même revue en 1963, au moment de la première édition du roman *Mari Vorgan*, de Roparz Hemon.
- 130 CAOUISSIN (Henri). L'abbé Job Le Bayon, pionnier de la renaissance du théâtre breton. *Breizh*, n° 216, octobre 1976, p. 12-13, ill. ; n° 217, novembre 1976, p. 12-13.
La vie et le théâtre vannetais de Job Le Bayon (1876-1935).
- 131 CAOUISSIN (Herry). La plus célèbre muse bretonnante, Philoména Cadoret, Koulmig Arvor. *Breizh*, n° 218, kerzu 1976, p. 14-15, ill.
Evocation de la vie et de l'œuvre de P. Cadoret (1892-1923) et de quelques appréciations portées sur sa poésie.
- 132 CHEVREL (Yves). L'Université et la culture et la littérature bretonnes. Perspectives offertes par la littérature générale et comparée. *Skol Vreizh*, n° 45, avril-juin 1976, p. 5-8.
A l'occasion d'un congrès sur le thème : « Etude comparatiste des régions considérées comme champ d'affrontement de deux ethnies, deux cultures, deux sociétés », à Metz-Nancy, octobre 1975, Y. Chevrel, de l'université de Nantes, présente quelques réflexions tant en ce qui concerne la recherche que l'enseignement, faisant appel aux auteurs de langue bretonne.

- 133 DURAND (Philippe). Breizh hiziv. Anthologie de la chanson en Bretagne. Tome I. Paris, Oswald, 1976, 391 p.

« Ce recueil rassemble des chansons que l'on peut entendre aujourd'hui en Bretagne ou, pour avoir eu quelque retentissement dans le courant des quinze dernières années, qui risquent d'être encore dans les mémoires ». Ces chansons ou bien sont de création originale, ou bien appartiennent à un fonds populaire. « Les chansons retenues se réfèrent sans équivoque à l'aventure bretonne : la plupart renvoient à l'actualité et à ses conflits ». P. Durand estime en effet que « voix de paysans, de citadins, de chanteurs, d'hommes de la tradition ou de novateurs, elles mettent en lumière les espérances d'une communauté de l'Hexagone sacrifiée au titre de province excentrique ».

L'ouvrage comporte une introduction historico-sociale, qui décrit le contexte dans lequel a évolué la chanson bretonne depuis vingt ans, ainsi que des documents, consistant en les opinions de chanteurs et de musiciens sur des problèmes tels que la tradition, le renouvellement, la langue bretonne, le **fest-noz**, le combat des chanteurs.

112 chansons sont ensuite classées par thèmes : évidence des racines, les travailleurs bretons, partir, les nouveaux maîtres, regard sur un conflit, la liberté bretonne. Chaque chanson est précédée d'un commentaire explicatif. Les chansons en breton sont traduites. Les chansons inédites sont publiées avec la musique.

- 134 Fabulistes et conteurs bretons. *Bleun-Brug*, n° 207, 2^e trimestre 1976, p. 7-13.

Les prédécesseurs de Paotr Treoure, Pierre de Goesbriant et G. Milin. Les héritiers de Gab Milin, le frère C. Riou et Andrew ar Merzer.

- 135 GUILLEVIC (E.) et HELIAS (P.-J.). Interview. Première partie : d'une langue à l'autre. *Bretagnes*, n° 2, printemps 1976, p. 14-24. Deuxième partie : chevauchée coloniale. *Bretagnes*, n° 3, été 1976, p. 16-20.

Débat entre les deux écrivains sur la langue bretonne et la langue française, sur la poésie, sur la situation de la Bretagne et « des questions plus politiques » : lutte des classes, colonialisme, etc.

- 136 KERRIEN (Jakes). An tri a gavas o Breizh e Spagn. *Skol Vreiz*, n° 40-41, janvier-juin 1975, p. 35-36.

Témoignage important de J. Kerrien sur les années d'études de Y. Drezen et de J. Riou en Espagne : leur « vocation bretonne » n'est pas née comme Y. Drezen l'a écrit.

- 137 Jarl Priel, écrivain bretonnant du Trégor. Etude par un groupe d'élèves du lycée de Tréguier. *Skol Vreiz*, n° 44, janvier-mars 1976, 32 p., ill.

Les élèves ont procédé à une enquête sur les lieux où vécut Jarl Priel (1885-1965), et à des interviews de personnes l'ayant connu. Les résultats de l'enquête présentent le cadre de vie et les habitudes de l'écrivain, son caractère et ses goûts, ses idées. Le dossier est complété par la biographie de l'écrivain et par une liste de ses œuvres, et quelques extraits accompagnés de leur traduction.

- 138 KEGINER (Kristian). Un dialogue qui n'en est pas un... (En guise d'introduction au débat sur la littérature bretonne). *Bretagnes*, n° 1, hiver 1975-76, p. 16-23.

« Echange » d'idées sur les données de la littérature bretonne. « Les Bretons trouveront la solution à leurs angoisses privées dans la recreation de valeurs que se doit d'être la renaissance de la vraie Bretagne [...]. Historiquement, l'érudition est la fatalité de la culture bretonne ».

- 139 Kendael a-zivout al lennegezh hag an arzoù. « Un den a netra », gand Roparz Hemon (1927). *Emsav*, n° 109, genver 1976, p. 19-24.

Etude de la pièce de théâtre de R. Hemon *Un den a netra* (1927) : sa signification dans le cadre de la littérature et du mouvement breton de l'entre-deux-guerres. Comparaison avec *Les Mains sales*, de J.-P. Sartre.

- 140 Kendael a-zivout al lennegezh hag an arzoù. « Hervalina Geraouell », gand Abeozen. *Emsav*, n° 117, gwengolo 1976, p. 317-324.

Etude du roman d'Abeozen *Hervalina Geraouell*, publié en 1943, et des rapports du mouvement breton et de la société.

- 141 KERVELLA (F.). Paour kaezh brezhoneg. *Al Liamm*, n° 174, genver-c'hwevrer 1976, p. 61-65.
L'auteur conteste notamment les corrections apportées par Goulven Pennaod à la réédition par **Predet** des œuvres complètes de Prosper Proux. Il préconise un certain nombre de règles pour la réédition de textes anciens.
- 142 KERVORC'H. Langleiz. Brezhoneg gand E. ar Barzhig. *Al Liamm*, n° 176, mae-mezheven 1976, p. 173-195, ill. h. t.
Etude biographique consacrée à l'écrivain et artiste breton Xavier de Langlais (1906-1975) : sa vie, son itinéraire, ses œuvres.
- 143 KIDNA (Sten) et MARJOT (Marcel). Glenmor, enfin un barde... *Le Peuple breton*, n° 147, février 1976, p. 13, ill.
« Comme tout vrai poète, il est universel [...]. Barde indépendant, phénomène unique ».
- 144 KIDNA (Sten). In memoriam. *Brud*, n° 51, c'hwevrer 1976, p. 6-9.
L'écrivain vannetais Erwan an Diberder (1887-1956) : sa vie, ses œuvres, son tempérament, ses idées.
- 145 KLERG. Kelaouennoù. *Barr-Heol*, n° 89, gouere 1976, p. 28-29.
Compte rendu du n° 51 de la revue **Brud**. Souvenirs de Klerg sur Iwan an Diberder.
- 146 LE GALLO (Yves). Corbière père et fils. *Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 1, 1976, p. 3-36.
A l'occasion d'une étude consacrée à Edouard et Tristan Corbière, Y. Le Gallo établit que le poète des **Amours jaunes** ne sut pas le breton, même s'il a eu une connaissance rudimentaire de la langue. L'auteur étudie à cette occasion le mot breton **kakouz**.
- 147 La littérature bretonne aujourd'hui en six questions. *Bretagnes*, n° 2, printemps 1976, p. 26-34 ; n° 3, été 1976, 22-31.
Six questions sur la littérature bretonne, sa fonction, ses modes de production, son marché, sa langue, etc. Et les réponses de Jean Markale, Xavier Grall, Paul Keineg, Georges Perros, Philippe Durand, Yann-Ber Priou, Jacques Fleurent, des élèves et des enseignants du lycée Tristan-Corbière de Morlaix.
- 148 MEVEL (Per-Mari). Luskou. *Brud*, n° 51, c'hwevrer 1976, p. 5.
Article consacré à Erwan an Diberder : celui-ci et E. Gillioud ont été les premiers à vouloir sortir la poésie bretonne des vieux sentiers et à utiliser la versification libre.
- 149 MÉVELLEC (F.). Xavier Langleiz. *Bleun-Brug*, n° 207, 2^e trimestre 1976, p. 25-27.
Souvenirs de l'auteur à propos de Xavier de Langlais, lors du séjour de l'écrivain et artiste breton à Périgueux.
- 150 OLIER (Y.). Al levrioù. *Al Liamm*, n° 176, mae-mezheven 1976, p. 212-213.
Compte rendu du recueil de poèmes et de textes de Guy Etienne : **Dlazerc'h** (Ed. Predet).
- 151 Pennad-kaos gant Per ar Bihan, Merour « *Al Liamm* ». *Pobl Vreizh*, n° 76, mezheven 1976, p. 4-6, ill.
Interview de P. ar Bihan, administrateur d'**Al Liamm**. Les origines de la revue, les écrivains qui y collaborent, langue et écriture, les lecteurs...
- 152 PIRIOU (Yann-Ber). « *Al Liamm* » : trente ans au service de la langue bretonne. *Le Peuple breton*, n° 151, juin 1976, p. 12-13, ill.
Interview de Ronan Huon, sur la revue et les éditions de langue bretonne **Al Liamm**, qu'il dirige. Il indique que la revue compte 892 abonnés, provenant surtout des classes moyennes. La littérature bretonne manque d'œuvre de longue haleine. Tout écrivain est plus ou moins engagé, en particulier l'écrivain breton. Les aspects progressistes et révolutionnaires d'une grande partie des écrits. Les best-sellers d'**Al Liamm**. Points de repère.

- 153 PIRIOU (Y.B.). En bre'lon dans le texte. *Le Peuple breton*, n°s 154-157, septembre-décembre 1976.
Chronique mensuelle consacrée — en français — à l'actualité littéraire bretonnante : revues, livres.
- 154 RIOU (Jakez). An ti satanazed. Gand notennou. *Studi*, n° 6, octobre 1976. Rennes, C.R.D.P., 93 p.
Réédition du roman-feuilleton de Jakez Riou, publié dans le *Courrier du Finistère* en 1930-31. En note, les modifications apportées au texte, lors de l'édition de 1944. La vie et les œuvres de Jakez Riou sont présentées par F. Broudic.
- 155 TANGUY (Bernard). « Une âme et pas de violon » ? *Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 1, 1976, p. 87-102.
Etudiant le système de versification de Tristan Corbière dans *Les Amours Jaunes*, B. Tanguy considère que le poème *Cris d'aveugle* fut inspiré à Tristan Corbière par le spectacle d'un aveugle chantant la chanson bretonne *An hini goz*.
- Voir aussi les numéros 2, 3, 4, 5, 6, 9, 14, 15, 17, 18, 19, 21.

XXII. — LITTÉRATURE POPULAIRE. ETHNOGRAPHIE.

- 156 ABJEAN (René). La musique bretonne. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1975, 32 p., ill.
Cette monographie consacrée à la musique bretonne, ses modes, ses instruments, etc., fournit également des développements sur le *kan ha diskann*, l'ancienne chanson bretonne, la *folk-music* actuelle.
- 157 Anna : ur vuhez e Douarnenez. Komzou dastumet gant Gwendal Denez. *Hor Yezh*, n° 108, ebril 1976, 88 p., ill.
Transcription de conversations entre l'enquêteur, Gwendal Denez, et A.G., commerçante en retraite à Douarnenez, sur la famille, la vie à Douarnenez, la guerre de 1914-1918, les conserveries, etc. « Sa langue n'est pas tout à fait celle des marins de Douarnenez, mais celle du haut de la ville », comportant des expressions des environs de Douarnenez. En annexe, quatre pages de notes sur le vocabulaire douarneniste.
- 158 B. (L.). Lizher. *Al Liamm*, n° 179, du-kerzu 1976, p. 464-465.
Nouveau texte de prière ancienne, recueilli dans la région de Fouesnant.
- 159 BELZ (J.). 50 sonenn a vro-Wened. Ton merket get Yves Le Bleis. Ur gir get en Eutru Gilliouard. *Hor Yezh*, n° 103, mezheven 1975, 89 p.
Extrait d'un mémoire de maîtrise de l'auteur. Introduction d'E. Gillouard, écrivain et chercheur. G. Belz a transcrit le texte de 50 chansons populaires vannetaises qui « ont été chantées et le sont encore » dans la région de Plouharnel, Plœmel, Locol-Mendon, Carnac... La notation musicale a été assurée par Yves Le Bleis. G. Belz présente les chanteurs qui interprètent les chansons.
- 160 BOUESSEL DU BOURG (Yann). Ur bedenn gozh. *Al Liamm*, n° 177, gouereost 1976, p. 290-291.
Texte d'une prière pour chasser les diables, de la région de Fouesnant.
- 161 CHOQUER (F.). Anatol ar Braz. *Dihun-Breiz*, n° 210, mars 1976, p. 11-12, ill.
Biographie d'Anatole Le Braz, décédé il y a cinquante ans.
- 162 CORBES (H.). L'origine des quatorze mélodies celtiques de Bourgault-Ducoudray. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome LXXXIII, n° 3, 1976, p. 495-502.
Bourgault-Ducoudray « a été au XIX^e siècle l'un des premiers pionniers de l'étude des mélodies populaires de Basse-Bretagne ». Cette étude présente l'origine des quatorze mélodies celtiques qu'il publia en 1909.
- 163 Dihellou. *Hor Yezh*, n° 105, kerzu 1975, p. 31-54.
Reproduction de textes divers en breton : chansons sur feuilles volantes, chansons récentes, décret de la Convention nationale, tract électoral, etc.

- 164 Evid komz d'al loened. *Evid ar brezhoneg*, n° 68, 1^{er} octobre 1976, p. 7.
Interpellations utilisées en breton pour appeler les animaux.
- 165 GARGADENNEC (Roger). Le Cap-Sizun à la croisée des chemins. *Les Cahiers de l'Iroise*, 21^e année, n° 1, janvier-mars 1976, p. 5-11.
Lointaines traditions. Traditions maritimes et terriennes. Folklore religieux. Au fil des saisons. Culte des morts. R. Gargadennec cite des proverbes, expressions et termes techniques en breton.
- 166 GOARDON (Henri). Mœurs et coutumes du Cap-Sizun au début du xx^e siècle. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CIII, 1975, p. 255-275.
Suite des mémoires d'Henri Goardon, signalés l'an dernier.
- 167 GOURVIL (F.) et TRIMER (Fanch). L'épigraphie des premiers « Barzaz-Breiz ». *Les Cahiers de l'Iroise*, 21^e année, n° 1, janvier-mars 1976, p. 46-48.
Double contribution sur cette épigraphie que La Villemarqué emprunta au gallois.
- 168 KERGOAT (Lukian). Labour ar foenn e Plogonneg. *Hor Yezh*, n° 106-107, c'hwevrer 1976, 141 p., ill., cartes (ronéotypé).
Le propos de L. Kergoat, dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, a été de reconstituer le cycle des foins, avant que les techniques modernes ne viennent bouleverser les rapports sociaux. L'introduction de ces techniques ne datant que de l'après-guerre, l'étude porte donc sur la période antérieure. L. Kergoat a enquêté auprès de différents informateurs du quartier de Saint-Albin, en Plogonnec, a enregistré les conversations, les a classées et transcrites en orthographe courante et en orthographe phonétique.
L'ensemble de l'étude est divisé en cinq parties : de la pâture à l'épiaison ; l'équipe de fenaison ; la journée de fauche ; le travail du foin ; le ramassage du foin. Chaque partie comprend la transcription d'entretiens avec les informateurs, des notes sur la langue de Plogonnec, le vocabulaire rare, etc., des archives ayant trait à l'un des points abordés (par exemple : le classement des terres, les différentes sortes de foins, la valeur des prairies à foin, la répartition des terres d'une ferme, la répartition des habitants selon l'âge et le sexe, la faucille et la manière de s'en servir, la charette...), enfin une liste du vocabulaire technique.
L'ensemble est illustré de nombreuses cartes et de graphiques.
- 169 LASCAUX (Michel). Anatole Le Braz, folkloriste. *Les Cahiers de l'Iroise*, 21^e année, n° 1, janvier-mars 1976, p. 2-4, ill.
Evocation de l'œuvre d'A. Le Braz, disciple de Luzel, et qui a recueilli un grand nombre de documents relatifs à la littérature populaire bretonne, aujourd'hui éparpillés.
- 170 La Villemarqué, collecteur de chants populaires. *Dastum*, n° 3, n.p.
Compte rendu de la soutenance de thèse de D. Laurent.
- 171 MERCIER (Y.). Lockrist an Izelvéd. *Bleun-Brug*, n° 208, 3^e trimestre 1976, p. 23-27.
La chapelle et la *gwerz* de Lochrist. « Il n'y a pas de cantique de cette étendue dans tout le répertoire breton ».
- 172 MERSEY (A.). 200 rimadell. *Ar Helenner*, n° 2, 1976, 93 p.
2^e édition, augmentée, d'un recueil de comptines et compositions rimées rassemblées par A. Mersey, et préfacée par P.-M. Mével. Le présent recueil comprend en réalité 317 rimadell.
- 173 O foeta bro e Menez Are. Lesneven, auteurs, 1976, n.p., ill.
Compte rendu d'un voyage d'études d'élèves d'un établissement secondaire de Lesneven, dans le cadre des 10 %. Ces élèves ont sillonné les monts d'Arrée, à vélo, pendant une semaine. Elles se sont efforcées de ne parler que breton entre elles et avec les personnes qu'elles rencontraient.
Elles présentent des notations sur l'habitat, les jeux d'enfants, les costumes, la nourriture, l'agriculture autrefois et maintenant. Elles ont relevé des noms de plantes, des proverbes et devinettes, un conte, une chanson, etc. Elles présentent enfin leurs conclusions à la suite de cette randonnée.
- 174 POSTIC (François). La collecte de contes et légendes dans l'œuvre de l'abbé François Cadic (1864-1929). Brest, auteur, 1976, 218 p., h.-t. (dactyl.).
F. Postic présente ainsi le mémoire de maîtrise qu'il a consacré à F. Cadic : « C'est à tort que l'abbé Cadic dont la recherche est une des toutes premières

de Bretagne, demeure dans l'ombre. La collecte est importante d'abord par son étendue, près de 400 contes et légendes ; ensuite par le lieu où elle a été effectuée, un Morbihan quelque peu délaissé par les autres folkloristes ; par la qualité d'ensemble des versions recueillies, dont plusieurs servent de contes-types dans le catalogue des contes français ; par les renseignements donnés sur les lieux de la quête et sur les conteurs, surtout après 1907 (ce qui était assez rare à l'époque), suivant l'exemple de Luzel. Cadic a contribué à une plus large connaissance du conte breton, même si [...] les textes sont en français. Ceux-ci pourtant lui ont été « présentés en breton » : s'il les publie en français dans *la Paroisse bretonne de Paris*, c'est à la fois pour ne pas « se priver de tout le public potentiel que représentent les non-bretonnants », parce que « les émigrés bretons eux-mêmes perdent peu à peu l'usage de leur langue maternelle », et pour fournir des livres de chevet aux enfants.

F. Postic présente dans sa première partie le directeur de *la Paroisse bretonne de Paris* : sa biographie, son action auprès des Bretons de la région parisienne, son activité de journaliste, son goût du passé, sa recherche des traditions, ses informateurs.

La seconde partie étudie la collecte proprement dite, et classe les contes et légendes d'après la classification internationale en vigueur : contes d'animaux, contes proprement dits (merveilleux, religieux, nouvelles, histoires d'ogres stupides) contes facétieux.

Cette étude est complétée par des index (des informateurs, des contes et des légendes), par la table des différents recueils publiés par l'abbé Cadic et sa bibliographie.

- 175 Répertoire des partitions parues dans « Ar Soner » de 1948 à 1975. *Ar Soner*, n° 229, juillet-août 1976, p. 8-10.

219 références.

- 176 RIOU (Corentin). *Furnez Breiz. Sagesse bretonne. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1975, 32 p., ill.*

Les étapes de la vie de l'homme depuis l'enfance jusqu'au tombeau, en 146 proverbes bretons, traduits, commentés et illustrés.

- 177 SIMON (J.-F.). *Une commune rurale basse-bretonne au début du xx^e siècle : les Plouzanéens au travail.* Brest, auteur, 1976, 231-VI p., ill. (dactyl.).

Ce mémoire de maîtrise veut « retracer ce que fut au début de ce siècle le travail quotidien, particulièrement le travail paysan, des habitants d'une commune rurale du bas Léon : Plouzané ».

Les différents points abordés sont les suivants : les catégories socio-professionnelles ; l'exploitation agricole (la maison, les bâtiments et les espaces de l'exploitation, les terres) ; le travail domestique (l'intérieur de la maison, la vie quotidienne, les travaux particuliers) ; le matériel agricole ; les techniques agricoles de culture et d'élevage. En conclusion, l'auteur dégage les limites de son enquête, effectuée auprès d'habitants de Plouzané, et décrit les mutations actuellement en cours.

Dans ce mémoire, J.-F. Simon s'est efforcé de ne pas « dissocier l'aspect technologique de l'univers mental du travailleur ». Le breton étant la seule langue dans laquelle l'informateur pouvait livrer pleinement le contenu de sa pensée et de son expérience, J.-F. Simon a fixé à chaque fois le vocabulaire concernant l'outillage et les expressions relatives au travail dans la langue propre du pays.

- 178 Ar vro Bagan. *Dastum*, n° 3, janvier 1976, n.p., ill.

3^e cahier de musique traditionnelle, consacré au pays pagan. Notations sur le costume et la danse. Interview d'un chanteur, M. Creff ; reproduction de textes de chansons, accompagnées de leur notation musicale, suivies de leur traduction en français et généralement de commentaires sur la langue et la musique. Présentation bilingue.

Voir aussi les numéros 8, 23, 68, 74, 76, 133, 155, 179.

XXIII. — HISTOIRE.

- 179 LE GALLO (Yves). Le paysan bas-breton et le mythe au xvii^e siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome LXXXII, n° 4, 1975, p. 477-500.

Cet article est publié dans le cadre d'un numéro entièrement consacré à la révolte des Bonnets rouges en 1675. Yves Le Gallo étudie la signification historique d'une *canaouen* au ton épique, qui « analyse en les magnifiant les péripéties du débarquement et du rembarquement anglais de 1694 » à Camaret. Il s'intéresse successivement aux termes : *pessavat*, *petra*, *torreben*, *salacrach*, *youannet*, *Couer*.

INDEX DES AUTEURS

- A. (R.), 101.
 ABJEAN (René), 156.
 AR FALZ, 113, 114.
 AR GOW (Yeun), 1.

 B. (If), 112.
 B (L.), 158.
 BACHELLERY (E.), 30.
 BELZ (J.), 159.
 BENEAD, 129.
 BIHANNIC (Loeiz), 41.
 BOUESSEL DU BOURG, 160.
 BREKILIEN (Yann), 2.
 BRIANT (Mikael), 41, 42, 43, 83.
 BROUDIC (F.), 12, 13, 14, 15.

 CAMPANILE (Enrico), 31.
 CAOUISSIN (Henri), 130, 131.
 CHAMBAZ (J.), 122.
 CHATELAIN (Daniel), 3.
 CHEVREL (Yves), 132.
 CHOQUER (F.), 161.
 CORBES (H.), 162.

 DANNO (F.), 23.
 DENEZ (Per), 44, 117, 118.
 DÉNIEL (Alain), 5.
 DERRIEN (Remi), 102.
 DESBORDES (Yann), 60.
 DRESSLER (W.), 39.
 DURAND (Philippe), 133.

 EMGLEO BREIZ, 119.
 ERNAULT (Emile), 45.
 ESNAULT (Gaston), 46.
 EWAN (Jil), 84, 85.

 FALC'HUN (F.), 24, 25, 73.
 FAVEREAU (F.), 103, 104.
 FLEURIOT (L.), 26, 32, 33, 61.
 FLOC'HBREIS (Merwen), 91.

 GARGADENNEC (Roger), 165.
 GILLIOUARD (Edouard), 74.
 GOARDON (Henri), 166.
 GOURMELON (Ivon), 50.
 GOURVIL (Francis), 6, 75, 167.
 GREENE (David), 34.
 GRÉGOIRE (Frère), 16.
 GUILLEVIC (E.), 133.

 HAMP (Eric P.), 35, 36.
 HÉLIAS (Erwan), 17.
 HÉLIAS (Pierre-Jakez), 133.
 HEMON (Roparz), 52, 53, 54, 62, 63, 69.
 HUFGARD (J.), 39.

 KEGINER (Kristian), 138.
 KERGOAT (Lukian), 168.
 KERRIEN (Jakez), 136.
 KERVELLA (Anna Gwenola), 18.
 KERVELLA (F.), 64, 141.
 KERVELLA (Goulc'hen), 105.
 KERVORC'H (Yann), 98, 142.
 KIDNA (Sten), 143, 144.
 KLERG, 23, 65, 76, 77, 78, 79, 106, 145.
 KOMBOD (P.), 92.
 KONAN (Jakez), 80.
 KREIZENN IMBOURC'H
 STURYEZHOURIEZH, 86.

 LAMBERT (Pierre-Yves), 37.
 LAOUÉNAN (Roger), 7.
 LASCAUX (Michel), 169.
 LATIMIER (Hervé), 18.
 LAURENT (P.), 121.
 LE BARZIC (Ernest), 8.
 LE BERRE (Y.), 55, 56.
 LE DU (J.), 55, 56.
 LE DUC (Gwennael), 57, 66.
 LE GALLO (Yves), 146, 179.
 LE PELLETIER (dom Louis) 58.

 MADEG (M.), 70.
 MARCHAIS (G.), 122.
 MARJOT (Marcel), 143.
 MARKALE (Jean), 9.
 MERCIER (Y.), 171.
 MERSEY (A.), 99, 172.
 MÉVEL (P.-M.), 27, 148.
 MÉVELLEC (F.), 149.
 MONTREER (Yann-Ber), 123.
 MORGAN (C.), 93.
 MORVANNOU (F.), 124, 125.

 OLIER (Y.), 150.

 PENNAOD (Goulven), 87.
 PENNEC (J.), 81.
 PIRIOU (Yann-Ber), 152, 153.
 POSTIC (François), 174.

 RHUN (Per), 127.
 RIOU (Corentin), 176.
 RIOU (Jakez), 154.
 RIVALLAND (Anna), 95.
 ROCHARD (Y.), 28.
 ROSS (A.), 10.

 SANQUER (René), 82.
 SCHMIDT (Karl Horst), 38, 59.
 SÉITÉ (Visant), 100.
 SIMON (J.-F.), 177.

TAFANI (Pierre), 3.
TANGUY (Bernard), 155.
TELEMANN (Jorj), 111.
TEXIER (Marcel), 128.
TERNES (E.), 71, 72.
TOVAR (Antonio), 29.

TREVIDIG (T.G.), 67.
TRIMER (Fanch), 167.
V. (Yeun), 112.
YOUENOU (Anna), 11.

la vie de la société archéologique

Procès-verbaux des séances et excursions

SÉANCE DU 28 JANVIER 1976

Quimper

Présidence de M. René Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Quatorze nouveaux membres sont admis dans la société :

- M. Eugène BEREST, maire de Brest, présenté par MM. Grégoire Le Clech et René Daniel ;
- M. Michel DOIRIN, élève-maître stagiaire, de Plozévet, présenté par M. Stourm et Mme Loxq ;
- Mme J. EVENAT, d'Audierne, présentée par Mme Le Fur et M. Friant ;
- Mme FRANTSCHI, de Saint-Etienne, présentée par M. et Mme Trutt ;
- Mme Julie LOLY, de Quimper, présentée par MM. Hervé Glorennec et René Daniel ;
- M. l'abbé Louis LE FLOCH, recteur de Louannec, présenté par M. le chanoine Jean-Louis Le Floch et M. René Daniel ;
- Mlle Anne-Marie MAGNIEN, archiviste de la Chambre de commerce et d'industrie de Quimper, présentée par MM. René Daniel et Claude Fagnen ;
- Mme Allain MERLET, de Brest, présentée par M. et Mme René Daniel ;
- Mlle Marie-Anne MÉVELLEC, secrétaire à la base aéronautique de Guengat, de Quimper, présentée par MM. René Daniel et Claude Fagnen ;
- M. et Mme Eugène ROCHEDREUX, de Concarneau, présentés par Mme Lambert et M. Alexis Le Bihan ;
- Mlle Aline ROCHEDREUX, de Concarneau, présentée par les mêmes ;
- Mme Jean STERVINOÙ, de Quimper, présentée par le général Stervinou et M. Le Roy ;
- M. Jacques VIVIER, directeur de centre d'activités culturelles, de Fontenay-sous-Bois, présenté par M. et Mme Trutt.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de notre collègue Albert Le Guyader, de Brest, membre assidu des réunions et des excursions de la société, et présente à sa famille les condoléances de celle-ci.

Augmentation de la cotisation. — Le prix de la cotisation a été porté de 30 à 45 F. Ce fait n'a pas entraîné de démissions, et beaucoup d'adhésions nouvelles continuent à affluer. Ainsi pourra sortir des presses un « bulletin 1975 » encore plus copieux que le précédent (environ 480 pages, avec de plus nombreuses illustrations).

Projet de voyage d'été. — Un voyage en Espagne du Nord, sous le signe du pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, sera organisé par la société l'été prochain. Le président donne des précisions concernant le coût de ce voyage.

Bicentenaire de l'indépendance des Etats-Unis. — A l'occasion des manifestations qui, à Brest, commémoreront le bicentenaire de l'indépendance des Etats-Unis, l'université de Bretagne occidentale organise un colloque les 11, 12 et 13 juin 1976 sur un double thème : « Brest et la guerre d'Indépendance américaine » et « Images de l'Amérique dans la France des Lumières ».

Bibliographie. — Mme Meuric-Philippon présente une étude sur *Moëlan en Cornouaille*, et M. Louis-Pierre Le Maître son ouvrage récemment édité : *Les Sillons de Beuzec, au pays de Concarneau*. Un compte rendu de ces deux travaux paraîtra dans le bulletin.

Le secrétaire de séance,
Grégoire Le Clech

Le président,
René Daniel

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1976

Quimper

Présidence de M. René Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Neuf nouveaux membres sont admis dans la société :

— Mme Yvonne BOUER, professeur à Plouescat, présentée par M. G.-M. Thomas et Mme Le Bars ;

— M. et Mme Fernand COYAUD, officier de marine, de Brest, présenté par M. Le Lay et le commandant Piot ;

— Miss Ann DORNIER, professeur d'archéologie et d'histoire du haut Moyen Age à l'université de Leicester, Grande-Bretagne, présentée par M. et Mme Patrick Galliou ;

— Mme Pierre HUMBERT, de La Verpillière (Isère), présentée par Mlle Bernard et M. René Daniel ;

— M. François INIZAN, de Gif-sur-Yvette, présenté par MM. Albert Inizan et René Daniel ;

— M. Roger LARS, professeur à Landévennec, présenté par MM. Hervé Glorennec et René Daniel ;

— Mme POUPINEL, institutrice à Quimper, présentée par MM. Glorennec et Fagnen.

Les fouilles du site médiéval de Lesquelen, en Plabennec. — M. l'abbé Joseph Irien, aumônier du lycée de l'Harteloire, à Brest, présente le résultat des fouilles qu'il a menées depuis quelques années, avec l'autorisation de la Direction des antiquités historiques de Bretagne et l'aide de lycéens et d'étudiants bénévoles, sur le site de Lesquelen, en Plabennec. Il s'agit d'un remarquable ensemble médiéval, constitué d'une « motte féodale » (dont la partie supérieure a été en partie dégagée), d'une chapelle (où ont été mis au jour trois niveaux d'époques différentes, la plus ancienne remontant peut-être aux XI^e-XII^e siècles) et d'un village (dont les substructions sont encore enfouies sous des taillis).

Les fouilles, qui seront poursuivies dans les années à venir, devraient permettre, après classement du site, de présenter le plus bel ensemble d'habitat médiéval de Bretagne.

Bibliographie. — M. le chanoine Le Floc'h, vice-président, présente trois plaquettes des éditions Jos Le Doaré, consacrées, la première aux dictons et proverbes bretons (*Furnez Breiz, Sagesse bretonne*, par Corentin Riou), la seconde à la *Musique bretonne* (par René Abjean), la dernière à *Brigitte ou l'occupation romaine en baie de Douarnenez* (par René Sanquer et Patrick Galliou).

Un compte rendu de ces ouvrages paraîtra dans le bulletin.

Le secrétaire de séance,
Grégoire Le Clech

Le président,
René Daniel

SÉANCE DU 31 MARS 1976

Quimper

Présidence de M. René Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Trois nouveaux membres sont admis dans la société :

— M. l'abbé Jean BÉGOC, recteur de Clédén-Cap-Sizun, présenté par M. Perrot et Mme Coader ;

— M. Fernand LE BOT, de Douarnenez, présenté par MM. Belbeoch et Tanneau ;

— M. Joël PERCHOC, de Plougasnou, présenté par MM. René Daniel et Hervé Glorennec.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de notre confrère, Jos Le Doaré, éditeur d'art à Châteaulin. C'était à la fois un homme d'affaires et un artiste qui a beaucoup contribué au rayonnement de la Bretagne, grâce à son immense collection de cartes postales signées « Jos » et sa belle série de quelque cent cinquante plaquettes consacrées aux monuments et aux traditions de notre pays.

Au nom de la société, le président présente à Mme Le Doaré et à ses enfants ses vives condoléances.

La noblesse authentique originaire du Finistère et subsistante en 1975. — M. André du Couédic de Kergoaler donne communication d'une étude qu'il a consacrée aux familles nobles du Finistère d'origine authentique et dont des représentants subsistent encore aujourd'hui.

Pour l'ensemble de la France, les lignées dont la noblesse est confirmée se chiffrent aux alentours de quatre mille, la Bretagne en comptant environ quatre cents et le Finistère soixante-trois. De ces soixante-trois familles, quarante-trois retrouvent leurs ancêtres avant l'annexion de la Bretagne, dix ont été anoblies sous l'Ancien Régime et dix depuis le premier Empire (deux par Napoléon, sept par Louis XVIII et une par Louis-Philippe).

Toponymie bretonne. — Mme Le Bars fait ensuite un exposé sur le toponyme breton *Kerlaoueret* que l'on trouve à plusieurs reprises parmi les lieux-dits du Finistère.

Mme Le Bars pense que ce toponyme serait lié à la présence de carrières où étaient taillées les auges de pierre si communes dans les fermes autrefois. En effet, *laouer*, *louer*, ou *loer* signifie « auge » en breton. L'exemple de Plozévet, où existait un ancien toponyme *Kerlaoueret* et une chapelle Saint-Ronan qui abrite un sarcophage taillé dans le granit, pourrait confirmer cette hypothèse qu'il convient d'étudier avec toute la prudence d'usage.

Le congrès national des sociétés savantes. — Le président a représenté la Société archéologique au 101^e congrès national des sociétés savantes, qui s'est tenu à Lille du 22 au 27 mars. Il souligne l'importance et l'intérêt de cette réunion annuelle, dus à la fois au nombre des participants et à la valeur des communications.

Le clocher de Lampaul-Guimiliau. — Notre doyen, M. Alfred Le Bars, a adressé à la société des notes très instructives sur le clocher de Lampaul-Guimiliau, foudroyé en 1809. D'après ses recherches dans les archives communales, il apparaît que la flèche, qui ne fut jamais reconstruite, s'élevait à une hauteur totale de 56,60 m. En 1905, le chanoine Abgrall présenta un devis pour la réfection de la flèche, devis s'élevant à 22 903,72 F.

Excursions et congrès. — Les membres de la société sont invités à participer à diverses manifestations au cours des prochains mois : du 21 au 23 mai, célébration du cent cinquantième anniversaire de la fondation de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes ; du 10 au 13 juin, commémoration du bicentenaire de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, à Brest ; du 6 au 8 septembre, congrès de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, à Concarneau.

En ce qui concerne le programme propre de notre société, sont prévues les excursions suivantes : le 9 mai, visite du Parc d'Armorique ; le 27 juin, promenade à l'île de Sein ; du 26 juillet au 5 août, voyage « Sur les pas des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle » ; le 10 août, sortie traditionnelle d'été, dans l'ouest des Côtes-du-Nord (région de Belle-Isle-en-Terre - Callac).

Le vice-président,
Yves Tanneau

Le président,
René Daniel

Annexe au procès-verbal

Jos Le Doaré (1904-1976)

Nous avons perdu, en Jos Le Doaré, un collègue qui, non seulement honorait la Société archéologique du Finistère, mais encore intéressait un très grand public à des valeurs dont la sauvegarde figure parmi les buts que nous poursuivons.

Il est incontestable en effet que sa réussite professionnelle, fondée sur une culture enrichie par une curiosité et une réflexion sans cesse en éveil, a contribué à la défense et à l'illustration du patrimoine breton.

C'est à Paris, où son père l'avait envoyé pour étudier la photographie, qu'il eut la révélation de la peinture dans les salles de musée où il se rendait fréquemment. Ebloui par ce qu'il découvre dans le rapport des formes et des couleurs, il verra désormais les paysages bretons autrement qu'il les voyait avant d'avoir été au Louvre, et c'est en artiste qu'il les photographiera à son retour à Châteaulin.

Auprès de Roger Grand, qui fut un maître pour de nombreux historiens et archéologues, Jos Le Doaré découvre l'intérêt de sculptures qui n'avaient guère retenu l'attention jusque là. Il évoquait volontiers l'émotion qui l'avait saisi devant les chapiteaux de l'abbaye du Relec, que Roger Grand lui avait demandé de photographier pour illustrer son étude sur l'art roman en Bretagne. A partir de cette révélation, il ne cessera plus d'être attentif aux sculptures, et la beauté de certaines s'imposera à lui au point de l'inciter à les diffuser largement.

Associé à la préparation de l'exposition consacrée à la Bretagne, à l'occasion de l'ouverture au public des galeries du musée national des Arts et Traditions populaires en 1951, Jos Le Doaré ne cessera plus de se préoccuper des vestiges de la civilisation artisanale menacée de disparaître à brève échéance. Saisissant toutes les occasions de les photographier, il constitua des archives dont l'importance n'est pas encore mesurée. Il s'agit en effet d'humbles trésors méconnus. En raison même de cette méconnaissance certains sont voués à la destruction — c'est le sort des outils devenus inutiles —, d'autres sont arrachés aux maisons pour lesquelles ils ont été faits. C'est le cas des meubles qui vont alimenter le commerce des antiquités.

Pour combler une carence de l'édition en Bretagne, Jos Le Doaré commence, en 1952, la publication de monographies abondamment illustrées de photographies inédites. Les deux premières sont consacrées à des pardons : ceux de Sainte-Anne-la-Palud et de Notre-Dame du Folgoët. Actuellement, cent cinquante ont vu le jour. Au bénéfice d'un public curieux sans être spécialement averti, des sujets divers mais concernant toujours la Bretagne y sont abordés (géographie, histoire, archéologie, traditions).

C'est par l'édition de cartes postales de qualité que Jos Le Doaré a exercé la plus large influence. Exposées non seulement dans les librairies, mais aussi dans de modestes bureaux de tabac, elles ont influé sur le goût de personnes que les actions officielles d'animation culturelle n'atteignent pas. En ce qui concerne l'éducation, il est admissible qu'un enfant, en comparant ces cartes dans lesquelles Jos Le Doaré s'est exprimé, perçoive des valeurs auxquelles ses éducateurs (à l'école et dans la famille) n'ont pu le faire accéder.

Il est réconfortant de penser que les documents photographiques établis par Jos Le Doaré ne seront pas dispersés comme le sont trop souvent les collections à la mort de ceux qui les ont constituées. Ce trésor de documents sera conservé et mis en valeur par sa famille.

Pour situer Jos Le Doaré dans son temps, rappelons quelques dates :

- 1904, naissance à Châteaulin, où il est mort en 1976 ;
- 1924, école de photographie à Paris ;
- 1936, fondation du scoutisme à Quimper, puis à Châteaulin ;
- 1945, fondation du Cercle celtique à Châteaulin ;
- 1947, reprise de l'édition de cartes postales de ses parents, qu'il étend peu à peu à toute la Bretagne, d'abord en noir et blanc, puis en couleur en 1958.

Jos Le Doaré était membre de la Commission des sites et de la Commission d'urbanisme du Finistère, président d'honneur du syndicat d'initiative, prési-

dent d'honneur du Cercle celtique de Châteaulin, délégué du Touring-Club de France, membre de la Commission d'héraldique du Finistère, membre correspondant de la Commission régionale de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France.

Signalons enfin qu'il était chevalier de l'ordre national du Mérite, titulaire de la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports, chevalier du Mérite touristique.

Jeanne LAURENT

SÉANCE DU 29 AVRIL 1976

Quimper

Présidence de M. René Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Trois nouveaux membres sont admis dans la société :

— M. Alain AUDREN DE KERDREL, de Paris, présenté par M. André du Couëdic et Mlle Anne de Kermenguy ;

— Mlle DAOUPHARS, de Quimper, présentée par Mlle Jaffré et M. René Daniel ;

— M. Pierre DESBOIS, de Guengat, présenté par MM. Guy Pernel et René Daniel.

Nécrologie. — Le président a le regret de faire part de la disparition récente de deux sociétaires : M. Antoine Caill, député du Finistère, maire de Plouzévédé, et M. Marcel Gaignaison, de Paris. Au nom de la société, il présente aux familles ses vives condoléances.

La ville d'Ys et la tradition populaire. — M. Yves Tanneau, reprenant l'essentiel d'une étude publiée dans un récent *Bulletin municipal de Douarnenez* (1975) et consacrée à *la ville d'Ys et la tradition populaire*, expose la genèse de la légende depuis le premier récit de 1580 jusqu'aux littérateurs et folkloristes du XIX^e siècle. Tentant une explication, il se rallie à la thèse de M. René Sanquer qui voit l'origine du thème de ville engloutie dans la présence, tout autour de la baie de Douarnenez, au contact immédiat de la mer, de nombreux vestiges gallo-romains (caves de salaisons, constructions en petit appareil, jadis recouvertes de tuiles, etc.), vestiges qui ont longtemps intrigué les esprits et donné naissance à la célèbre légende.

Les Ursulines de Quimperlé sous la Révolution et l'Empire. — Mme Brillet, professeur honoraire à Quimperlé, présente une communication relatant les péripéties qui bouleversèrent l'existence des religieuses ursulines de Quimperlé sous la Révolution et l'Empire. Installées dans la ville depuis 1674 et se consacrant à l'éducation des filles de la noblesse et de la bourgeoisie, elles refusèrent en mai 1791 de prêter serment et furent expulsées en septembre 1792. Leur domaine fut vendu comme bien national, leur couvent transformé en prison. Restées dans la région, instruisant les enfants et secourant les prêtres insermentés, elles revinrent à Quimperlé après la Révolution et récupérèrent leur domaine et leur couvent en 1803, reprenant dès lors leur enseignement.

Le souvenir de Louis Hémon au Canada. — M. Grégoire Le Clech signale combien le souvenir du Brestois Louis Hémon, auteur de *Maria Chapdelaine*, est resté vivace au Canada. A Péribonka, sur la rive nord du lac Saint-Jean, où il travailla, la Société des arts, sciences et lettres de Québec lui a fait élever un monument; une Association des amis de Louis Hémon y a créé un musée Louis-Hémon. A Chapleau, dans l'Ontario, où l'écrivain trouva une mort tragique, l'Association des amis de Louis Hémon envisage de lui ériger un autre monument, et la municipalité a donné au Centre culturel de la ville le nom de Louis Hémon.

Le vice-président,
Yves Tanneau

Le président,
René Daniel

EXCURSION DU 9 MAI 1976

Le thème de l'excursion est centré sur le Parc d'Armorique.

Le regroupement des cars de Quimper et de Brest a lieu à Rumengol, où la visite de l'église est commentée par M. René Daniel et par M. l'abbé Elard, recteur de Rumengol.

A Saint-Rivoal, M. Jean-Pierre Gestin, directeur adjoint du Parc naturel régional d'Armorique, dirige la visite de fermes anciennes restaurées à l'entrée du bourg et expose les principes suivis dans ces restaurations et dans la constitution d'un « écomusée ».

A Brasparts, après l'église, la chapelle Saint-Sébastien reçoit les sociétaires qui peuvent admirer l'enclos entourant la chapelle et le calvaire du XVII^e siècle, mais aussi constater l'état déplorable des portes et fenêtres qui ne peuvent que favoriser les vols et le vandalisme (1).

Après le déjeuner pris en commun à Pont-de-Buis, l'excursion se poursuit à Commana avec la visite du moulin de Kerrouet, restauré par le Parc d'Armorique, et à Ménez-Meur, sur le territoire de la commune d'Hanvec, où sont établis les bâtiments de direction et d'accueil du Parc d'Armorique.

SÉANCE DU 24 JUIN 1976

Quimper

Présidence d'honneur de M. Louis Ogès, président honoraire
Présidence de M. René Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé sans observations. Cette séance était celle du 29 avril, la séance ordinaire de mai ne s'étant pas tenue en raison du congrès organisé à Vannes par la Société polymathique du Morbihan, à l'occasion de son cent cinquantième anniversaire.

(1) Dès le mois d'août 1976, une statue de la Vierge à l'Enfant, bois polychrome, hauteur : 90 cm, la Vierge couronnée, l'Enfant n'ayant plus de tête, a été volée dans la chapelle.

Adhésions. — Vingt-cinq nouveaux membres sont admis dans la société :

- Dr Jean AUFFRET, de Plomodiern, présenté par M. André du Couédic et Mme Tanguy Daniel ;
- M. Yves BOLLORÉ, de Quimper, présenté par M. Fagnen et Mlle Le Jamtel ;
- Mme Hervé BOZEC, de Plogonnec, présentée par Mlle Leroux et M. René Daniel ;
- Mme A. COPPOLA, de Douarnenez, présentée par MM. Pernez et Glorennec ;
- M. Jean-Pierre DAGORN, présenté par Mlle Le Marc et M. René Daniel ;
- Mme Joachim DARSEL, de Plestin-les-Grèves, présentée par M. et Mme Tanguy Daniel ;
- M. Marcel FLOCH, chef d'atelier à Lesneven, présenté par les mêmes ;
- M. A. GAUTIER, de Brest, présenté par MM. René et Tanguy Daniel ;
- Mlle Renée GOLIAS, infirmière à Brest, présentée par MM. Yves Tanneau et H. Argouarch ;
- Mme GOURVENNEC, de Brest, présentée par Mmes Le Chuiton et Quémener ;
- Mme F. HÉMON, de Douarnenez, présentée par MM. Pernez et Glorennec ;
- Mme C. HEYDÖN, de Quimper, présentée par Mmes Le Chuiton et Quémener ;
- Mme JUGEAU, de Douarnenez, présentée par MM. Pernez et Glorennec ;
- Mme Y. KERNÉIS, de Brest, présentée par Mmes Le Chuiton et Quémener ;
- M. et Mme Jean-Pierre LAMIDON, professeurs à Brest, présentés par MM. Joël-Jim Sévellec et Tanguy Daniel ;
- Mme Yvonne LE GUÉLAFF, de Concarneau, présentée par MM. Guy Pernez et René Daniel ;
- M. G. MOIGNE, de Quimper, présenté par MM. Keraval et Glorennec ;
- Mlle M.-L. PROVOST, de Brest, présentée par MM. Thomas et Foucher ;
- M. RIBERI, artisan ébéniste, à Brest, présenté par MM. René et Tanguy Daniel ;
- M. Christian ROBERT, professeur à Maisons-Alfort, présenté par M. et Mme Trutt ;
- M. Christian SÈVÈRE, de Quimper, présenté par MM. Guy Pernez et René Daniel ;
- M. Jean SIDER, d'Audierne, présenté par M. Pol Friant et Mme Le Fur ;
- M. Max STÉPHAN, de Douarnenez, présenté par Mlle Le Marc et M. René Daniel ;
- Dr VERLINGUE, de Quimper, présenté par MM. Tanneau et L'Hours.

La vie et l'œuvre de Louis Le Guennec. — Avant de donner la parole à M. Jean Ascoët pour son exposé sur la vie et l'œuvre de Louis Le Guennec (étude qui sera publiée dans le bulletin), le président rend hommage à M. Louis Ogès, président honoraire de notre société, qui a tenu à se déplacer pour manifester à la fois son attachement à la société et son affection toujours vive pour son vieil ami Le Guennec.

Les déportés politiques de juin 1848 à Brest. — Il est ensuite donné lecture d'une étude de M. Georges-Michel Thomas sur les insurgés internés sur les pontons de Brest en 1848. Cette étude sera publiée dans le bulletin.

Le secrétaire de séance,
Grégoire Le Clech

Le président,
René Daniel

SÉANCE DU 10 AOÛT 1976

Morlaix

Présidence de M. René Daniel, président

La séance est ouverte à 10 heures, à la mairie de Morlaix. Le président remercie Monsieur le Maire de Morlaix qui a bien voulu, à la demande de Mlle Le Guével, bibliothécaire de la ville, mettre une salle de la mairie à la disposition de la Société archéologique. Il excuse M^e Roger Le Brun, vice-président, qui n'a pu se rendre libre pour présider la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé sans observations.

Adhésions. — Dix nouveaux membres sont admis dans la société :

— M. Marcel BELLEC, professeur à Brest, présenté par M. Roger Barrié et M. l'abbé Castel ;

— Mme Monique BOURIEL-NOUVEL, professeur de droit à Brest, présentée par le docteur Jean Auffret et Mme Chantal Daniel ;

— M. Igor BROUJEAN, de Floirac, présenté par Mme Revidi-Tual et M. René Daniel ;

— Mlle Marie-Louise CLOITRE, de Pleyben, présentée par MM. René Daniel et Hervé Glorennec ;

— M. Michel COCHERIL, professeur d'anglais, de Saint-Martin-des-Champs, présenté par Mlle Normand et M. Cavellat ;

— Mme Yvonne DOURNEL, d'Audierne, présentée par Mme Heydon et M. Gujbourg ;

— M. Joseph LE CORRE, Consulat de France à Baden-Baden (R.F.A.), présenté par Mme Meuric et M. René Daniel ;

— M. et Mme François PUGET, de Quimper, présentés par les mêmes ;

— Mlle Eléna VIAUD, de Floirac, présentée par Mme Revidi-Tual et M. René Daniel.

Bibliographie. — Le président rend compte d'un certain nombre d'ouvrages reçus par la société : *L'Ambassade du rachat*, par M. André Navellou, professeur du lycée de Vannes et originaire de Leuhan ; *Le breton, langue celtique*, par M. Yann Brekilien ; *Traditions de Bretagne*, par M. Jean Markale.

Il présente aussi le dernier numéro des *Cahiers de l'Iroise*, consacré à l'Elorn, et le tome CIV des *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*.

Les activités de la société. — Les prochaines activités de la société sont annoncées : le 14 août, inauguration du presbytère restauré de Languivoa, en Plonéour-Lanvern ; le 17 août, visite du chantier de fouilles de Roz-Avel, en Quimper ; le 29 août, excursion à l'île de Sein.

Excursion. — La séance de Morlaix est suivie d'une excursion qui, le matin, permet aux participants de visiter la chapelle de Locmaria, en Belle-Isle-en-Terre (avec son beau jubé du xvi^e siècle), l'église de Loc-Envel (avec un remarquable mobilier Renaissance, et encore un jubé). Après le déjeuner pris à Callac, l'excursion s'est poursuivie par l'église de Bulat-Pestivien (qui possède le clocher le plus élevé des Côtes-du-Nord) et terminée par la visite de l'église de Plourac'h (gothique et Renaissance).

Le secrétaire,
Claudia Jézéquel

Le président,
René Daniel

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 1976

*Quimper***Présidence de M. René Daniel, président**

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Vingt nouveaux membres sont admis dans la société :

- M. Marc BÉCAM, député, de Quimper, présenté par MM. Keraval et Pernez ;
- M. Louis BOTHOREL, de Paris, présenté par Mlle Penhoat et M. L. Bothorel ;
- M. et Mme JOS BOURBOUR, de Quimper, présentés par MM. Giot et René Daniel ;
- Mlle Evelynne FATOU, étudiante, d'Audierne, présentée par MM. Glorennec et René Daniel ;
- Mme GUILLAUME-GOUYON, de Paris, présentée par MM. Pastoureau et d'Hangest ;
- M. Lucien JÉGOU, professeur à Brissac, présenté par MM. Keraval et Pernez ;
- M. Jacques DE LA LANDE DE CALAN, de Trégunc, présenté par M. Tanneau et le général de Carné ;
- Mme LE BROZEC, de Brest, présentée par M. Laurent et Mme Chantal Daniel ;
- Dr Léon LE MINOR, professeur agrégé de médecine, de Paris, présenté par MM. Jacques Le Minor et André Le Roy ;
- M. Roger LEMOINE, président de la Société O.C.E., de Paris, présenté par M. et Mme Tanguy Daniel ;
- Mlle Maria LE TENDRE, de Lorient, présentée par Mme Bouchaud-Le Tendre et Mme Le Roux ;
- Mme MAUGER, de Lannion, présentée par MM. Pernez et Tanneau ;
- M. le chanoine Yves MAZEAU, chargé des archives administratives de l'évêché de Quimper, présenté par Mgr Barbu et M. le chanoine Le Floch ;
- M. André MILBÉAU, de Rennes, présenté par MM. Tanneau et Kersaudy ;
- M. Jean-Laurent MONNIER, attaché de recherche au C.N.R.S., de Rennes, présenté par MM. Giot et Charpy ;
- Mme NAPPER, de Plonévez-Porzay, présentée par Mlle Le Roux et M. Potard ;
- M. P. ORY, de Quimper, présenté par M. Keraval et Pernez ;
- M. André PAUBERT, professeur agrégé d'histoire, de Quimper, présenté par MM. Keraval et René Daniel ;
- M. Joseph TRÉTOUT, ingénieur, de Brest, présenté par M. Tanneau et Mlle Thomas.

Nécrologie. — Le président a le regret d'annoncer le décès de deux membres de la société, et présente à leurs familles les sincères condoléances de celle-ci. Ce sont M. Belo, sculpteur à Douarnenez-Tréboul, et le général Louis Le Puloc'h, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, également de Douarnenez.

L'application du concordat de 1801 dans le Finistère. — M. le chanoine Jean-Louis Le Floch, vice-président de la société, archiviste de l'évêché de Quimper, fait une communication sur la mise en place du clergé du Finistère après le concordat de 1801. Cette très intéressante communication sera publiée dans le bulletin.

Le cavalier et l'anguipède. — M. Joseph Philippe poursuit ses recherches sur les statues connues sous le nom du « cavalier et l'anguipède », dont un exemplaire, trouvé à Plomelin, se trouve au musée départemental breton, à Quimper. Ce type de statues, connu notamment dans les pays rhénans, intéresse surtout des savants allemands qui estiment qu'il s'agit de statues funéraires érigées sur des colonnes. Les trois groupes découverts en Bretagne sont semblables aux groupes allemands, mais sensiblement plus grands et, lors de fouilles, on n'a pas trouvé aux alentours trace de colonnes ni débris de fûts. Reste donc à en établir le symbolisme et l'usage. Dans l'état actuel des connaissances, le mystère reste entier.

Le Groupe de recherches historiques et archéologiques de Saint-Goazec. — Une nouvelle association, le Groupe de recherches historiques et archéologiques de Saint-Goazec, créée sous l'impulsion d'étudiants et de personnes actives de la commune de Saint-Goazec, a entrepris d'étudier l'histoire locale et aussi de protéger les vestiges du passé. Elle se propose ainsi de sauvegarder des sépultures de l'âge du bronze qui ont été mises au jour à Saint-Goazec et organise une exposition à Trévarez.

Le président assure ce jeune groupe de recherche de la sympathie et du soutien de la Société archéologique.

Le congrès de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. — Le président rend compte du congrès de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne qui s'est tenu cette année à Concarneau, du 6 au 8 septembre. Il signale que le prochain congrès aura lieu l'an prochain à Guingamp, du 6 au 8 septembre 1977.

Le secrétaire de séance,
Grégoire Le Clech

Le président,
René Daniel

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 1976

Brest

Présidence de M. le médecin général Laurent, vice-président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Neuf nouveaux membres sont admis dans la société :

— M. Benoît BERNHARDT, étudiant, de Brest, présenté par Mmes Charlet et Piot ;

— M. Michel BÉZIERS, de Douarnenez, présenté par MM. Tanneau et M^e Paul Lemairé ;

— Mme CASTREC, infirmière, de Douarnenez, présentée par MM. Tanneau et René Daniel ;

— M. Jean JÉZÉQUEL, professeur d'histoire, d'Angoulême, présenté par MM. Berder et Thomas ;

— M. KERLEN, garagiste, de Pont-l'Abbé, présenté par MM. Keraval et Pernel ;

— M. Yves LE BAIL, représentant, de Quimperlé, présenté par MM. Pernel et Brasset ;

— M. NGUYEN HUU, professeur à la faculté de médecine de Brest, présenté par MM. Tanneau et M. H. Floch ;

— M. Julien QUERRÉ, président de l'université de Bretagne occidentale et maire du Relecq-Kerhuon, présenté par MM. Tanneau et Laurent ;

— Direction des antiquités historiques de Bretagne, à Brest, présentée par MM. Sanquer et René Daniel.

Nécrologie. — M. le médecin général Laurent fait part du décès de Mme Meuric, de Moëlan-sur-Mer, membre de notre société depuis 1944. Elle avait publié l'an dernier un ouvrage sur Moëlan. M. Laurent présente à sa famille, au nom de la société, ses vives condoléances.

Expositions. — M. René Daniel informe les sociétaires que diverses expositions sont présentées dans le département, expositions auxquelles il convie les membres de la société :

— à Saint-Goazec, le Groupe de recherches historiques et archéologiques locales de Saint-Goazec a organisé, dans les communs du château de Trévarez, une présentation de documents historiques et archéologiques. La Société archéologique visitera cette exposition le 23 octobre prochain.

— à Concarneau, une exposition a été mise sur pied au Centre des arts et de la culture par notre confrère Louis-Pierre Le Maître. Elle est consacrée à la vie des champs de la campagne de Beuzec-Conq.

— à Quimper, le Musée municipal, récemment rénové, a été doté d'un service éducatif et culturel. Mme Boudé, responsable de ce service, se tient à la disposition de la société pour faire visiter les salles nouvelles ouvertes depuis peu.

Congrès. — M. René Daniel signale aussi deux congrès qui peuvent intéresser les membres de la société :

— le cent deuxième congrès national des sociétés savantes qui se tiendra à Limoges du 2 au 6 avril 1977, et dont le thème général est consacré à l'histoire des mentalités.

— Le congrès annuel de la fédération des sociétés savantes de Bretagne et l'assemblée générale de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne auront lieu à Guingamp du 6 au 8 septembre 1977. Le thème central est consacré à Anne de Bretagne et son temps, à l'occasion du cinq centième anniversaire de la naissance de la duchesse.

La « Topologie des paroisses du Léon ». — Le docteur Laurent donne lecture d'une courte étude sur l'ouvrage de François Jourdan de La Passardière, *Topologie des paroisses du Léon*, malheureusement peu accessible aux chercheurs d'aujourd'hui.

Cette étude sera publiée dans le bulletin.

L'industrie et le commerce des toiles du Léon sous l'Ancien Régime. — M. Jean Tanguy, maître assistant à l'université de Bretagne occidentale, qui prépare une thèse de doctorat sur l'industrie et le commerce des toiles en Bretagne, fait le point de ses recherches en ce qui concerne le Léon.

La partie la plus substantielle de son exposé porte sur l'évolution de la production des « crées » (pièces de toile de lin d'une longueur de 122 m et pliées) qui, encore peu importante au xv^e siècle, connaît un « décollage » vers 1475, grâce au traité de Picquigny qui ouvre le marché anglais aux Bretons. Le mouvement de croissance n'est interrompu, momentanément, au xvi^e siècle, que par les guerres de la Ligue, et culmine vers 1685 (avec sans doute une production de 80 à 90 000 pièces, en majorité absorbées par le marché anglais).

La politique mercantiliste de Louis XIV et de Colbert provoque la chute de la production des créés : dès lors, c'est le déclin. Le marché espagnol ne peut compenser la perte du marché anglais, qui se ravitaillait désormais soit en Silésie, soit en Irlande (la production des toiles irlandaises, jusqu'alors d'intérêt local, connaît à la fin du XVII^e siècle un véritable bond en avant).

M. Tanguy démontre ensuite que l'enrichissement des fabriques des paroisses léonardes, dû à l'augmentation des offrandes faites par les tisserands, est directement à l'origine de la construction et de l'embellissement des enclos paroissiaux. Des tableaux statistiques de l'évolution des revenus des fabriques de Lanhouarneau, Guiclan et Sizun mettent en évidence le parallélisme entre enrichissement et dépenses de luxe.

Enfin, M. Tanguy explique, reprenant la thèse de M. Roger Le Prohon, par l'évolution de la richesse léonarde, la contradiction entre la courbe démographique de cette région et les courbes générales de l'époque. Le XVII^e siècle est une période de bonne santé démographique en Léon, à l'inverse de l'évolution générale.

Concluant brièvement, M. Tanguy insiste sur l'équilibre économique du Léon entre le XV^e et le XVIII^e siècle, fondé à la fois sur une agriculture prospère, une industrie active et un commerce florissant. C'est de cette fortune, tirée de la toile (mais aussi du blé, du lard, du beurre...) que témoignent — plus encore que de la foi de ces hommes — les innombrables et riches églises et chapelles qui furent alors édifiées dans tout le Léon.

Les vases acoustiques dans les églises et chapelles du Finistère. — M. l'abbé Y.-P. Castel fait part de ses découvertes, dans un certain nombre d'églises et de chapelles du département, de systèmes acoustiques constitués par des vases de céramique intégrés dans la maçonnerie intérieure des monuments, afin non pas tant d'amplifier la voix que de faire écho. La datation de ces vases pose quelques problèmes : dans l'état actuel des connaissances, on peut avancer l'hypothèse qu'ils furent utilisés dès le XIV^e siècle et jusqu'au XVII^e siècle inclusivement.

Cette étude sera publiée dans le bulletin.

Excursion. — Avant la séance et dès le matin, une excursion a conduit les sociétaires à Irvillac (église Saint-Pierre et chapelle Notre-Dame de Lorette, à Coat-Nann) et à Saint-Urbain (chapelle Notre-Dame de Trévarn).

Après le déjeuner, pris en commun à L'Hôpital-Camfrout, le début de l'après-midi a été consacré à la visite de l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle de L'Hôpital-Camfrout, restaurée par les soins du dynamique recteur, M. l'abbé Emmanuel Le Nerrant.

Le secrétaire de séance,
Tanguy Daniel

Le vice-président,
Charles Laurent

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1976

*Quimper***Présidence de M. René Daniel, président**

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Douze nouveaux membres sont admis dans la société :

— Mlle Hélène CAPP, de Bénodet, présentée par MM. Grégoire Le Clech et Jean Ascoët ;

— Mlle Andrée DE COETLOGON, de Brest, présentée par Mmes Bescond et Kerandell ;

— M. Jean-Marc HUITOREL, de Rennes, présenté par MM. Novion et René Daniel ;

— M. Jean JAVRÉ, géomètre expert à Morlaix, présenté par MM. Le Bihan et Ascoët ;

— Mlle Marie LE GAC, de Morlaix, présentée par MM. Grégoire Le Clech et Jean Ascoët ;

— Le lieutenant-colonel LE GAC, de Plourin-Morlaix, présenté par les mêmes ;

— Mme Marguerite LÉVÉNEZ, de Brest, présentée par Mlle Jézéquel et M. René Daniel ;

— Mlle MIGNON, assistante sociale à Quimper, présentée par Mlles Le Roux et Fautrel ;

— Mlle Y. PERROT, de Brest, présentée par Mmes Le Chuiton et Tisserand ;

— M. Jean PRIGENT, professeur à Paris, présenté par MM. Yves Tanneau et Pierre-Yvon Guézennec ;

— M. Daniel QUÉINNEC, chirurgien dentiste à Douarnenez, présenté par M. Yves Tanneau et Mme Le Marc ;

— Mme VAAST, Pitesti-Jude Argès, en Roumanie, présentée par Mme Coador et M. Jean Perrot.

Nécrologie. — Le président a le regret de faire part de la disparition de Mme Louis Ogès, épouse de M. Louis Ogès, président honoraire de la Société archéologique, ainsi que de celle de M. Robert Gravot, professeur honoraire, adjoint au maire de Brest.

Au nom de la Société archéologique, il présente aux familles des disparus ses vives condoléances.

La crise sociale de l'an IX en Cornouaille : laboureurs contre indigents. — M. Yves Tanneau a retrouvé, dans les registres de délibérations du conseil municipal de Ploaré, des documents intéressant les subsistances, la misère et la lutte des classes en 1801.

La situation économique était particulièrement désastreuse en cet hiver de l'an IX et le maire, Yves Kernaléguen, dut réunir le conseil municipal à la suite d'une circulaire du préfet relative « à l'approvisionnement des indigents malheureusement en grand nombre par les circonstances ».

Le conseil, composé essentiellement de cultivateurs, s'assembla une première fois le 6 février 1801, sans résultats. Deux jours plus tard, une nouvelle délibération n'aboutit pas davantage : « Réunis... pour délibérer, au terme de l'article 90 de la Constitution... sur l'objet de subvenir au besoin des indigents de notre commune, nous n'avons pu nous trouver d'accord sur ce point et, nos opinions étant dispersées, nous avons tardé à délibérer et avons renvoyé notre prochaine délibération au 20... » Le 17, le refus de secourir les indigents est motivé par la crainte d'attirer « sur le conseil municipal la haine de leurs concitoyens qui diraient comme eux : pas d'aumône s'il faut aussi acheter du grain ». Le 20 enfin, « considérant que le nombre des indigents qui mandient aujourd'hui leur pain surpasse de beaucoup le nombre des plus aisés de la

commune ; que ce serait entièrement grever ces derniers en les sommant de prélever une somme assez suffisante pour subvenir à leur besoin à tous d'ici la récolte prochaine, et que cette manière attirerait sur le conseil municipal la haine de leurs concitoyens », les élus municipaux arrêtent que seuls « cinq malheureux indigents, affligés de maladies et d'incapacité d'aller mendier leur pain » seront secourus à l'aide d'une « cotisation en grains sur les plus aisés ». Quant aux autres indigents, qualifiés de « forts et robustes », ils ont la faculté d'aller demander l'aumône aux âmes charitables de la paroisse.

Bibliographie. — Le président présente une étude de M. Jean-Marc Huitorel intitulée *Poullaouen, histoire et traditions*.

M. Tanneau communique le dernier *Bulletin municipal de Douarnenez* (1976, n° 2), qui contient une étude de M. René Sanquer sur les fouilles du site romain de Plomarc'h.

Expositions. — M. Daniel souligne l'intérêt de deux expositions auxquelles ont rendu visite des membres de la Société archéologique : l'une, consacrée à la préhistoire, organisée au château de Trévarez par le Cercle de recherches de Saint-Goazec ; l'autre consacrée aux objets de la vie rurale d'antan, présentée à Concarneau par notre confrère M. Louis-Pierre Le Maître.

Classement de monuments historiques. — Le président donne lecture de la liste des immeubles du Finistère classés parmi les monuments historiques ou inscrits sur l'inventaire supplémentaire au cours de l'année 1975.

Dans la première catégorie figurent l'allée couverte de Kermaout en Ban-nalec ; les vestiges du château de Joyeuse-Garde en La Forest-Landerneau ; l'allée couverte de Kerriou en Gouézec ; le menhir de Squividan en Treffriagat.

Les immeubles inscrits sont : le manoir de Kermenguy en Cléder ; la chapelle et le calvaire de Guicquelleau au Folgoët ; les ruines du château de Mesléan en Gouesnou ; le viaduc de Morlaix ; la chapelle Saint-Nicolas en Nével ; le manoir du Cosquer en Plougasnou ; une maison de Roscoff (22, rue de l'Amiral-Réveillère) ; la fontaine du parc de Trévarez en Saint-Goazec.

Visite du Musée des beaux-arts de Quimper. — A l'issue de la séance, les sociétaires présents se sont rendus au Musée des beaux-arts de Quimper, récemment rénové, où ils ont pu admirer, sous la direction de M. Pierre Quiniou, conservateur, les riches collections de peinture présentées dans les nouvelles salles.

Le vice-président,
Yves Tanneau

Le président,
René Daniel

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1976

Quimper

Présidence de M. René Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Onze nouveaux membres sont admis dans la société :

— M. Michel CLÉMENT, étudiant, d'Arradon, présenté par MM. René Sanquer et Patrick Galliou ;

— Mme COMPAIN, de Bordeaux, présentée par MM. Alfred Le Bars et Jacques Marzin ;

— M. Camille GOUJON, docteur en médecine, de Clermont-Ferrand, présenté par MM. Yves Tanneau et Hyacinthe Belbéoc'h ;

— M. Alain LE HIR, professeur à la faculté de pharmacie, à Sèvres, présenté par les mêmes ;

— M. Gabriel LE MENN, doyen de la faculté de médecine de l'université de Bretagne occidentale, à Brest, présenté par MM. Yves Tanneau et H. Floch ;

— M. l'abbé Emmanuel LE NERRANT, recteur de L'Hôpital-Camfrout, présenté par M. l'abbé Tuarze et M. René Daniel ;

— M. René MUZELLEC, de Landivisiau, présenté par MM. Louis Bellec et René Daniel ;

— M. Alain PENNEC, professeur d'histoire, de Riec-sur-Belon, présenté par MM. Claude Fagnen et Daniel Collet ;

— M. et Mme Simon PLOUZANÉ, présentés par MM. René Sanquer et Patrick Galliou ;

— M. Yves TOURBIN, de Quimper, présenté par MM. René Daniel et Guy Pernez.

Nécrologie. — Le président a le regret de faire part de la disparition récente de Mme Daniel, institutrice honoraire, de Quimper. Au nom de la société, il présente à la famille de la disparue ses vives condoléances.

Bibliographie. — Le président signale le vif intérêt de la brochure publiée par Mme Michèle Le Goffe-Breton, avec la participation, pour la préhistoire, de M. P.-R. Giot, et intitulée *La Montagne Noire armoricaine*. Illustré de cartes et de nombreux croquis et photographies, il s'agit d'un travail de très grande valeur, œuvre d'une géographe qui s'attache particulièrement à la géographie humaine et explique le présent qu'elle décrit, par le sol et le passé des habitants. Tout naturellement, Mme Le Goffe-Breton décrit les différents aspects de l'habitat, ce qui amène le président à présenter l'exposé qui va suivre.

Les maisons rurales traditionnelles en Basse-Bretagne. — Mme Patricia Gaillard-Bans, chargée de recherche au musée des Arts et Traditions populaires, prépare une thèse de doctorat sur l'histoire de l'habitat rural dans une partie de l'Europe occidentale. Son exposé, fort brillant et agréable à suivre, ne saurait se résumer puisqu'il consista essentiellement en commentaires d'une soixantaine de diapositives.

De la longère primitive (*loch*, en breton), abri rudimentaire fait de bois et de branchages, on passa aux maisons de rondins couvertes de chaume, puis aux maisons de pierre (granit ou schiste), sans étage, où cohabitaient gens et bêtes. Au XIX^e siècle apparurent des bâtiments annexes (crèches, granges, etc.), tandis que le grain était conservé dans le bâtiment principal. Ainsi naquirent les maisons à un étage où l'on accédait, d'abord par une échelle, puis, ensuite, par un escalier extérieur.

D'autre part, à partir du XVII^e siècle, furent construites de grandes maisons rurales, en pierre de taille, à un ou deux étages, très souvent de petits manoirs transformés plus tard en fermes-manoirs, nombreuses encore de nos jours dans toute la campagne bretonne.

A l'issue de l'exposé, de nombreuses questions sont posées à la conférence. Le président signale que les archives notariales contiennent des descriptions précises des locaux d'habitation et des bâtiments annexes, avec, parfois, leur valeur marchande. M. Alexis Le Bihan signale l'intérêt des photographies du regretté Jos Le Doaré et de la collection de l'ancien éditeur de cartes postales Villard, collection qui est conservée à la direction départementale de l'architecture, agence des Bâtiments de France, à Quimper.

Le secrétaire de séance,
Grégoire Le Clech

Le président,
René Daniel

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
 Jean-Laurent MONNIER. — <i>Le gisement moustérien de tradition acheuléenne de Kervouster, en Guengat (Finistère). Fouilles de 1974, 1975 et 1976.</i>	
Fig. 1. — Guengat, fouille de Kervouster. Coupe est (état en 1976).	18
Fig. 2. — Guengat, fouille de Kervouster. Plan du premier niveau d'occupation paléolithique et répartition de l'outillage	20
Fig. 3. — Guengat, fouille de Kervouster. La fosse creusée dans la couche 3, à la base de la couche 2	21
Fig. 4. — Guengat, fouille de Kervouster. Aspect du deuxième niveau d'occupation en cours de décapage	22
Fig. 5. — Guengat, fouille de Kervouster. Quelques outils du gisement	24
 René SANQUER. — <i>Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1976).</i>	
Fig. 1. — Carte des gisements archéologiques cités dans le texte ..	35
Fig. 2. — Carhaix. Anse d'amphore estampillée ; intaille ; estampille de IANUARIS sur <i>pelvis</i>	38
Fig. 3. — Douarnenez, Plomarc'h. Radiographie de vertèbres et de fragments de têtes de sardines provenant de la cuve n° 10	43
Fig. 4. — Douarnenez, Plomarc'h. Plan et coupe de l'usine de salaisons romaine	46
Fig. 5. — Douarnenez, Plomarc'h. Céramique peinte (Argonne, IV ^e siècle)	49
Fig. 6. — Douarnenez, Plomarc'h. Céramique décorée à l'éponge (Saintonge, IV ^e siècle)	50
Fig. 7. — Fouesnant, Coat-Huella. Pichet du IV ^e siècle en poterie commune	52
Fig. 8. — Fouesnant, Trégoné. Fragment de la frise d'un bol Drag. 29 (Lezoux, I ^{er} siècle)	53
Fig. 9. — Ploudalmézeau, Kervézennec. Rebords de poteries médiévales	57
Fig. 10. — Ploumoguér, Lamber. Pions de tric-trac découverts dans l'Ouest de la France (XI ^e siècle)	59
Fig. 11. — Pont-Croix, Kervénennec. Plan de la villa romaine au 30 septembre 1976	62
Fig. 12. — Quimper, Roz-Avel. Plan d'une maison romaine du I ^{er} siècle apr. J.-C.	64
Fig. 13. — Saint-Evarzec, Keromen. Poteries d'époque romaine (sigillée, <i>terra nigra</i> , oxydée, commune)	66
 J.-Y. EVEILLARD et A.-H. DIZERBO. — <i>Un trésor monétaire du III^e siècle à Morgat, en Crozon.</i>	
Fig. 1. — Localisation de la trouvaille de Morgat, en Crozon	72
Fig. 2. — Courbe du poids des <i>antoniniani</i> de Morgat	77

Fig. 3. — Monnaies de Gordien III (Rome, 238) et de Tetricus (Trèves, 273)	78
Fig. 4. — Provenance des monnaies de Morgat, en Crozon	80
Fig. 5. — Vase du trésor de Morgat, en Crozon	84
Patrick GALLIOU. — <i>Les premiers chrétiens du diocèse de Cornouaille ?</i>	
Fig. 1. — Bague de Carhaix	89
Fig. 2. — Tesson de Quimper	89
Ann DORNIER. — <i>Cinq tessons tournés décorés à la molette découverts à Douarnenez.</i>	
Fig. 1. — Douarnenez. Tessons de poterie médiévale	99
Michel PASTOUREAU. — <i>Le rôle d'armes du second traité de Guérande (1381). Une « photographie » de l'héraldique bretonne à la fin du XIV^e siècle.</i>	
[Fig. 1. — Sceaux bretons de 1381]	114
Georges-Michel THOMAS. — <i>Les insurgés de juin 1848 sur les pontons en rade de Brest.</i>	
Fig. 1 — Passeport délivré à Marie Emilien Maillé, insurgé de juin 1848 interné à Brest, pour son retour à Paris (27 décembre 1848).	304
Yves-P. CASTEL. — <i>Les systèmes de vases acoustiques anciens dans les églises du Finistère (XIV^e-XVII^e siècle).</i>	
Fig. 1. — Saint-Renan, chapelle de l'ancien hôpital. Vases acoustiques.	334
Fig. 2. — Trégourez, église Saint-Idunet. Orifices des vases acoustiques.	336
Fig. 3. — Quéménéven, chapelle Notre-Dame de Kergoat. Orifices des vases acoustiques au-dessus du pilier de la chaire	337
Fig. 4. — Schémas d'édifices avec indication de l'emplacement des vases acoustiques	342
Couverture, page 4 : croix pectorale, dite des abbés de Saint-Mathieu, ivoire, X ^e -XI ^e siècle. Cliché Marc Letissier.	

Achévé d'imprimer
le 12 mai 1977,
sur les presses
de l'Imprimerie Cornouaillaise
à Quimper.